



Le *café pédagogique*

www.cafepedagogique.net

Pochard : L'enseignant 2.0 ?

Laïcité
Le Plan banlieue
Moyens : la grogne
Samedis matin
E-educ
Notes2Be
La Gifle...



90



Le
café pédagogique

www.cafepedagogique.net

**Le Guide du
web pédagogique
2008**

Dossier n°89



www.cafepedagogique.net

Editorial : Vive l'innovation pédagogique !



L'implication du café pédagogique dans l'organisation du premier forum des enseignants innovants s'inscrit bien dans ce qui fût notre orientation de départ : donner à voir le travail invisible qu'effectuent dans les classes les enseignants qui s'interrogent sur leurs pratiques et qui cherchent à changer leurs méthodes pour mieux répondre aux attentes et aux capacités des enfants qu'ils ont en face d'eux. On peut parler ici d'invention, de renouvellement, de changement, d'innovation, peu importe le mot. Le volume de ce qui se publie dans chacune de nos éditions mensuelles montre qu'ils sont nombreux ces professeurs, souvent discrets, modestes, ne cherchant le plus souvent ni à s'afficher et ni à être donnés en exemple.

Telle que nous la comprenons et la défendons ici, l'innovation pédagogique résulte d'un désir de changement : désir de faire la classe autrement, avec d'autres outils, d'autres méthodes. Ce changement s'impose à nous parce que ce sont nos élèves qui le réclament et nous le disent. Nous ne devons pas avoir honte de chercher à leur répondre.

Ce n'est pas le « jamais vu » ou le spectaculaire technologique que nous recherchons dans l'innovation pédagogique. Si parmi les cent professeurs qui se retrouveront à Rennes, dix sont des professeurs de français et que tous montrent comment ils utilisent les blogs et les wikis pour permettre à leurs élèves d'apprendre à s'exprimer par écrit, nous ne nous dirons que nous voyons dix fois la même chose et nous ne nous dirons pas non plus que ce que nous voyons là, nous le connaissions déjà.

Les professeurs et les élèves sont tous différents. Ils peuvent utiliser les mêmes livres, les mêmes ordinateurs et les mêmes éditeurs de wiki, s'ils ont du talent et de l'inspiration, tant que ces pratiques nouvelles n'auront pas été figées dans des cadres rigides, l'invention et la nouveauté seront au rendez-vous, et avec elles, autant d'occasion de s'instruire, d'aller de l'avant et de faire mieux. Rendez-vous à Rennes !

Serge Pouts-Lajus

Sommaire

EDITORIAL : VIVE L'INNOVATION PEDAGOGIQUE !	3
LE DESSIN DU MOIS	10
LE SYSTEME	12
DARCOS ANNONCE LE PROGRAMME	12
COMMISSION POCHARD : L'ENSEIGNANT 2.0 ?	14
<i>Entretien avec Marcel Pochard : Réformer, une nécessité pour faire réussir les élèves.</i>	19
<i>Entretien avec Christian Maroy : "une bonne partie des enseignants sont prêts à changer mais pas à n'importe quelle condition"</i>	22
<i>En perspectives</i>	24
LE RAPPORT ATTALI VEUT "LIBERER" L'ECOLE. MAIS DE QUI?.....	26
LAÏCITE : AU SECOURS LES CURES REVIENNENT ?.....	28
LE PLAN BANLIEUE IGNORE LE SOCIAL	29
MOYENS : LA GROGNE S'INSTALLE	31
24 JANVIER : UNE GREVE POUR QUELS MOTIFS ?.....	33
PRIMAIRE : COMPROMIS SUR LES HEURES DU SAMEDI.....	35
BREVET : LA REFORME	37
COLLEGES COHN-BENDIT : OU EN EST-ON ?	38
BAC PRO EN 3 ANS L'AUTONOMIE JUSQU'A LA DISPARITION DES PROGRAMMES	39
STG : LA FILIERE STG AU CŒUR DES DEBATS.....	40
SECONDE CARRIERE : DEUX EXEMPLES.....	41
<i>Nathalie ALBOU: de l'enseignement au coaching sans regret.</i>	41
<i>François Muller : du lycée au rectorat.</i>	44
SECONDE CARRIERE : LA PISTE DE MOBILITE PROFESSIONNELLE DU MOIS :	48
VIE PROFESSIONNELLE	50
E-EDUC : UN "RAPPORT MARTYR " SUR LES TICE	53
L'ACTUALITE DES TICE.....	57
<i>Sécurité : la saga (mensuelle) des failles et des virus</i>	57
VISITE AU PAYS DES TICE 2.0.....	59
FOAD : EFFICACITE PEDAGOGIQUE ET PRATIQUES	60
<i>Pratiques</i>	60
<i>Agenda</i>	60
<i>Des nouvelles d'ailleurs</i>	62
L'ELEVE	63
LE PLAN CARTABLE EST UN PLAN ÉCOLE	63
PRIMAIRE : UNE NOUVELLE PETITION CONTRE BASE ELEVES.....	65
PRIMAIRE : STAGES DE RATTRAPAGE : UNE REPONSE ADAPTEE ?.....	66
TOILETTES : LE SCANDALE AU CŒUR DE L'ECOLE.....	67
ORIENTATION.....	68
PROJETS	72
PARENTALITE.....	74
SANTE	76
MINORITES VISIBLES OU INVISIBLES ?	78
LA CLASSE	80
AVEC LE CAFE, PARTICIPEZ AU CONCOURS DU 1ER FORUM DES ENSEIGNANTS INNOVANTS	80
LE SCANDALE NOTE2BE	83
LA GIFLE	85
QUI VEUT LUTTER CONTRE LA VIOLENCE SCOLAIRE ?	88
APPRENTISSAGES : LA MATERNELLE AU CENTRE	90
COMMENT LES INSTITS COLLABORENT-ILS ?	91
PLUS DE 200 CHERCHEURS DENONCENT LES "DIAGNOSTICS" LANGAGIERS POSES SUR LES JEUNES DE BANLIEUE	92
LES CONTES DU MOREY	94
CURIOSPHERE, UN NOUVEAU SITE POUR LA CLASSE	95

DU COTE DES PRATIQUES	96
ORIENTATION.....	100
RENDEZ-VOUS.....	102
LA RECHERCHE	104
LU POUR VOUS	104
LE DEFI DU SOCLE COMMUN AU COLLOQUE SE-UNSA	109
RENDEZ-VOUS.....	110
L'ENSEIGNANT	112
DOCUMENTATION – CDI.....	113
A LA UNE :CONGRES DE LA FADBEN : 8EME DU NOM	113
ACTUALITES CULTURELLES ET PROJETS EDUCATIFS.....	113
CULTURE PROFESSIONNELLE.....	115
RESSOURCES EN LIGNE.....	117
BD BANDE DESSINEE BD.....	119
PROPRIETE INTELLECTUELLE	122
B2i.....	125
PRIMAIRE.....	127
ELEMENTAIRE.....	128
ANNONCES MULTIPLES POUR LE PRIMAIRE : LE POINT	128
ACTIONS POUR DEMAIN.....	131
ORTHOGRAPHER : UN NOUVEL OUVRAGE DE REFERENCE POUR LES ENSEIGNANTS	132
LIRE, ECRIRE... DES PISTES A SUIVRE	134
TRAVAILLER ENSEMBLE ? A QUEL PRIX ?	136
"MATERNELLE ? DETERMINANTE" DIT L'IREDU.....	137
MATERNELLE	140
DOSSIER : L'IMAGE ET LE RAPPORT TEXTE/IMAGE AU CYCLE I.....	140
UTILISER LE KAMISHIBAI	140
LE RAPPORT TEXTE/IMAGE : UTILISER LES SUPPORTS VIDEOS.	140
LE CAFE A LU, LE CAFE A AIME.....	141
ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES.....	143
ARTS PLASTIQUES.....	144
VIE DE LA DISCIPLINE.....	145
RESSOURCES PEDAGOGIQUES.....	145
POUR LE PROF	146
SORTIR.....	147
CINEMA.....	148
A L'AFFICHE	148
RENDEZ-VOUS.....	148
L'HISTOIRE DES ARTS AU BREVET EN 2010	150
EDUCATION MUSICALE.....	151
A LA UNE : RADIO CLASSIQUE LYCEENS.....	151
SE REAPPROPRIER LA CREATION MUSICALE AVEC LES TICE AU COLLEGE.....	151
RESSOURCES POUR LE COLLEGE ET LE LYCEE	152
E.P.S.	154
A LA UNE : ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET EPS	154
POUR LE PROF	154
PRATIQUES SPORTIVES	156
DOSSIER ACROSPORT	156
ENSEIGNEMENTS TECHNOLOGIQUES	158

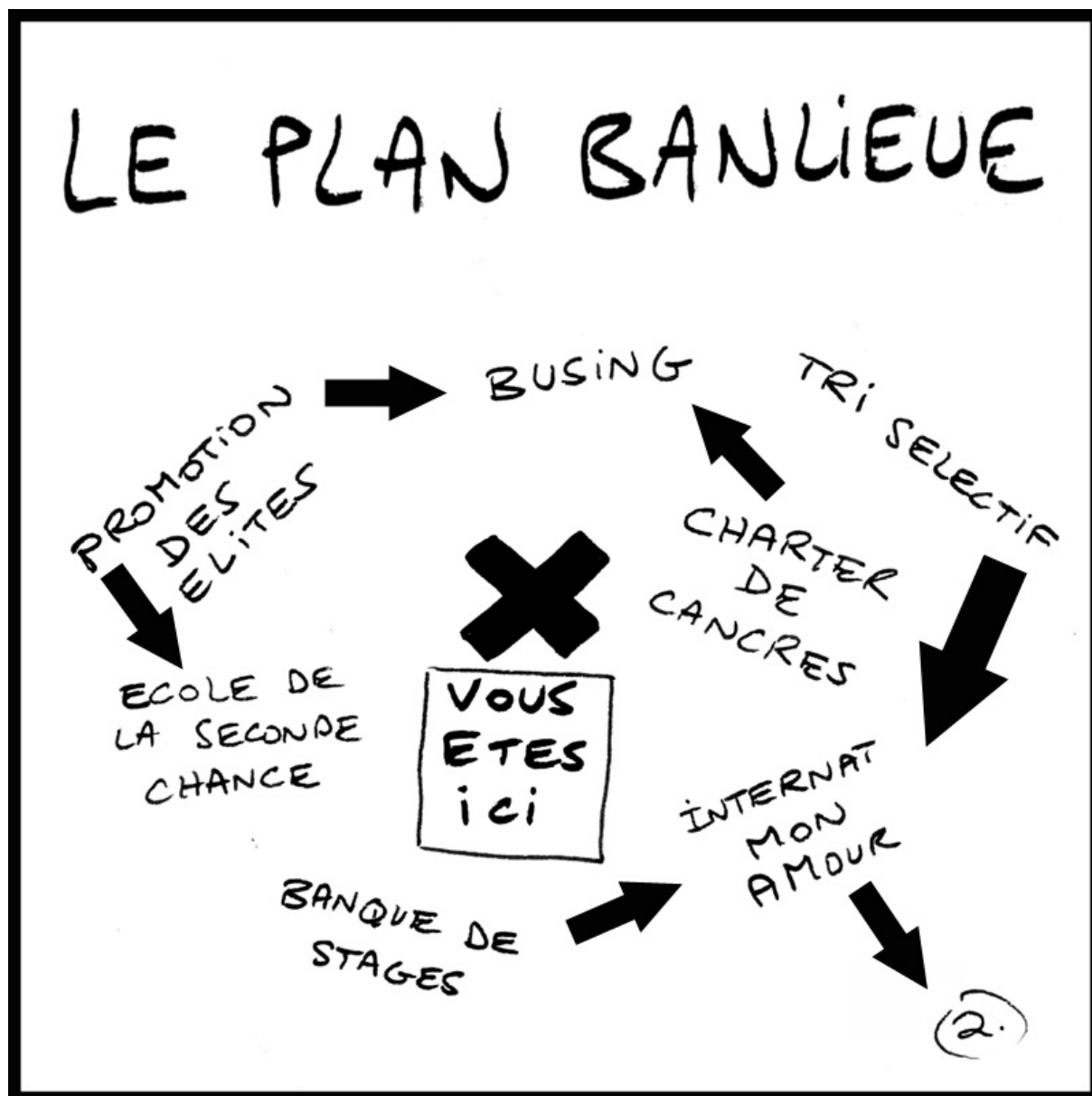
ENSEIGNEMENT AGRICOLE	159
A LA UNE : L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE : UN MODELE MENACE ?	159
L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE TOUJOURS MOBILISE	159
UNE SECONDE CHANCE . . . POUR LA PRECARITE	160
L'ECHANGE DE SEMENCES EN PROCES	161
DOSSIER ELEVAGE	162
S.T.2.S.	166
A LA UNE : ETAT DE SANTE, BIEN ETRE SOCIAL ET POLITIQUES PUBLIQUES	166
A DECOUVRIR ET UTILISER EN CLASSE	169
VIENT DE PARAITRE	170
S.T.G. – ECONOMIE GESTION	171
A LA UNE : WIKI ÉDUCATION : MISE EN ŒUVRE D'UN WIKI DANS LE CADRE D'UN ENSEIGNEMENT	171
TICE	177
ÉCONOMIE DROIT	180
MARKETING	186
COMPTABILITE GESTION FINANCE	189
SYSTEMES D'INFORMATION	191
BULLETIN OFFICIEL	194
MUTUALISONS	196
S.T.I.	197
A LA UNE : STI : L'ÉDUCATION NATIONALE AURA ACCES AUX NORMES AFNOR	197
RESSOURCES PEDAGOGIQUES	197
POUR LE PROF	198
A VOIR SUR LE NET	199
LANGUES VIVANTES	200
A LA UNE : LE BREVET	200
A LIRE	201
ALLEMAND	202
A LA UNE : LIRE UN LIVRE EN ALLEMAND, UNE GAGEURE DANS L'ÈRE ÉLECTRONIQUE?	202
PRIMAIRE	203
COLLEGE	204
LYCEE	205
POUR LE PROF	205
ALLEMAND ET TUIC	207
ANGLAIS	208
A LA UNE : VALENTINE DAY (FEB 14TH)	208
PRIMAIRE	211
POUR LE PROF	211
ARABE	213
A LA UNE : AFFICHES DE FILMS ÉGYPTIENS	213
VIE DE LA DISCIPLINE	213
POUR LE PROF	214
CONCOURS	214
BIBLIOGRAPHIE	215
COUP DE COEUR	216
SORTIR	216
ESPAGNOL	218
A LA UNE : MÉMOIRES DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE EN LOT ET GARONNE	218
EXAMENS	218
L'HYMNE ESPAGNOL ET LES JEUX OLYMPIQUES	221
PORTUGAIS	222

AMAZONIE ET BIODIVERSITE.....	222
VIE DE LA DISCIPLINE.....	224
POUR LE PROF.....	225
SORTIR.....	225
VIENT DE PARAÎTRE.....	227
AGENDA.....	229
RUSSE.....	230
A LA UNE: LES HOMMES ET LES FEMMES.....	230
RESSOURCES PEDAGOGIQUES.....	231
EXAMENS ET CONCOURS.....	231
POUR LE PROF.....	232
COLLEGE.....	233
LYCEE.....	234
PUBLICATIONS.....	234
SORTIR.....	234
LETTRES.....	236
FRANÇAIS.....	237
LES « METIERS DE L'OMBRE » AU THEATRE.....	237
PETIT VOYAGE DANS LA BLOGOSPHERE.....	239
LES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS TISSENT LEUR TOILE.....	244
COLLEGE.....	247
LYCEE.....	247
EVENEMENTS.....	249
LANGUES ANCIENNES.....	250
À LA UNE : INTERVIEW DE PATRICK VOISIN.....	250
POUR LE PROF.....	255
VIE DE LA DISCIPLINE.....	255
L'ACTUALITE DE L'ANTIQUITE.....	256
PUBLICATIONS.....	256
PHILOSOPHIE.....	260
POUR LE PROF.....	260
LYCEE.....	260
SCIENCES.....	262
MATHS.....	263
POUR L'ENSEIGNANT.....	263
POUR LE COLLEGE.....	265
POUR LE LYCEE.....	265
LIRE.....	266
CONCOURS.....	266
PHYSIQUE CHIMIE.....	267
A LA UNE : METEO ET ENSEIGNEMENT.....	267
DOSSIER : DES SCIENTIFIQUES VOUS PARLENT.....	267
COLLEGE.....	269
LYCEE.....	269
S.V.T.....	271
A LA UNE : NOUS AVONS INTERVIEWE POUR VOUS.....	271
DOSSIER : BIBLIOTHEQUES VIRTUELLES NUMERIQUES.....	271
POUR LE PROF.....	272
AU B.O. :.....	274
HEPATITES.....	274
LYCEE.....	275
SCIENCES HUMAINES.....	277

EDUCATION CIVIQUE – ECJS	278
A LA UNE : COMMENT SE FABRIQUE UN MILITANT D'EXTREME DROITE ?	278
POUR LE PROF	278
COLLEGE.....	279
LYCEE : ETUDIER LES DISCRIMINATIONS.....	280
BIBLIOGRAPHIE.....	282
L'HOMOPHOBIE CONCERNE-T-ELLE L'ECOLE ?	283
27 JANVIER LA JOURNEE DE LA MEMOIRE DE L'HOLOCAUSTE	284
EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE.....	286
A LA UNE : LE RAPPORT BREGEON	286
POUR LE PROF	287
COLLEGE.....	293
LYCEE	294
LE CAFE A LU	296
A LIRE.....	298
SORTIR.....	298
A VOIR	299
GEOGRAPHIE	300
A LA UNE : WORLDOMETERS	300
CONCOURS.....	300
POUR LE PROF	301
COLLEGE.....	305
LYCEE	306
LE CAFE A LU	307
SORTIR.....	311
A ECOUTER	311
DOSSIER : ENSEIGNER LA GEOGRAPHIE DE LA FRANCE.....	311
A PARAITRE	313
ENSEIGNER LA GEOGRAPHIE DE LA FRANCE.....	314
PHOTOTHEQUE	315
SITOGRAPHIE	315
VOIR	316
HISTOIRE.....	317
A LA UNE : HISTOIRE-GEO : LA DROITE ATTAQUE LES MANUELS	317
COLLEGE.....	317
LYCEE	318
POUR LE PROF	319
A LIRE.....	320
SORTIR.....	321
VIE DE LA DISCIPLINE.....	323
CONCOURS.....	324
S.E.S.	325
LE SITE DU MOIS.....	325
LES TD DU MOIS	325
LE LIVRE DU MOIS	326
LES RAPPORTS DU MOIS.....	326
DOSSIER DU MOIS.....	327
TECHNOLOGIE	329
A LA UNE : ACADEMIE D'AMIENS.....	329
RESSOURCES PEDAGOGIQUES.....	329
POUR LE PROF	330
A VOIR SUR LE NET	330
VIE SCOLAIRE.....	332
A LA UNE : UN CODE QUI FAIT PSCHIIIT?.....	332

AU B.O.	332
ECOLE ET HANDICAP	333
A LIRE, A CONSULTER	334

Le dessin du mois



Dessin Antoine Legrand © Café pédagogique

© copyright Le Café pédagogique – Février 2008 -
Tous droits réservés sur l'ensemble de cette publication.

Le Café pédagogique
105 rue Bobillot
75013 Paris
Tél/fax 01 45 89 55 73



Le **café pédagogique**

www.cafepedagogique.net

Enseignement agricole : Un modèle à visiter

Dossier n°90

www.cafepedagogique.net

Le système

Par François Jarraud

Darcos annonce le programme

C'est un véritable programme que X. Darcos a présenté le 28 janvier devant les cadres de l'éducation nationale à l'Esen, évoquant successivement le primaire, le secondaire, les enseignants.



Au primaire, le ministre a rappelé l'allègement des cours le samedi précisant que cela permettrait d'"apporter une aide individualisée en français et en mathématiques pour les élèves qui rencontreraient des difficultés dans l'apprentissage de ces disciplines... A cela s'ajouteront des stages de remise à niveau qui seront proposés aux élèves en difficulté pendant les congés scolaires. Ces stages d'une semaine se mettront en place dès les congés de printemps 2008 ainsi que pendant les grandes vacances et seront assurés par des enseignants volontaires payés en heures supplémentaires". Il est également revenu sur la publication des résultats des évaluations de CE1 et CM2. "Les résultats obtenus par chaque école seront mis en ligne sur Internet pour permettre aux parents d'en avoir connaissance", ajoutant curieusement que "ces évaluations, dont nous effectuerons une synthèse nationale, nous permettront aussi de ne plus dépendre des seules études internationales pour juger des progrès accomplis par notre école". Comme si l'évaluation interne pouvait remplacer l'analyse externe...

Dans le secondaire, "dès la rentrée 2008, des parcours de découverte des métiers seront mis en place à partir de la classe de cinquième. Ils seront complétés par l'option de découverte professionnelle qui sera proposée dans tous les collèges en classe de troisième. Parallèlement à cela, j'ai souhaité que tous les élèves de quatrième visitent un lycée général et technologique, un lycée professionnel et un centre de formation d'apprentis".

Au lycée, "je souhaite que nous ayons une réflexion sans tabou sur le déséquilibre qui s'est créé entre les différentes filières du baccalauréat... Il ne s'agit pas naturellement de procéder à une présélection des élèves dès le lycée, mais de rétablir une cohérence qui s'est progressivement perdue, à l'avantage exclusif des élèves des séries scientifiques. Je veux, au contraire, que toutes les filières du lycée soient des voies d'accès aux filières d'excellence du supérieur".

Enfin s'agissant des enseignants, le ministre demande un nouveau mode d'évaluation. "Cela suppose de réorienter l'évaluation vers les acquis et la progression des élèves... Dans le second degré, je veux réfléchir au rôle respectif de l'IA-IPR et du chef d'établissement dans le processus d'évaluation, afin que celle-ci prenne en compte non seulement la qualité disciplinaire des enseignants, mais aussi leur capacité à animer une équipe pédagogique, à conduire des projets avec des élèves, à s'impliquer dans la vie de l'établissement. Je veux que les enseignants soient récompensés de leurs efforts et nous devons pour cela croiser les regards de l'inspecteur responsable de leur discipline comme du chef d'établissement chargé du bon fonctionnement de l'équipe pédagogique".

Commission Pochard : L'enseignant 2.0 ?

Le rapport Pochard traite du métier d'enseignant. Depuis plusieurs jours il est largement commenté dans la presse et les lecteurs du Café ont eu le privilège de le découvrir avant les autres en texte intégral. Que propose-t-il ? Quel peut-être son impact sur le métier d'enseignant ?



Ce rapport important (plus de 200 pages) s'appuie autant sur les enquêtes précédentes (jusqu'au rapport Ribot du début du XXème siècle !) que sur les auditions. Il s'articule autour de 6 thèmes. **S'agissant des salaires**, le rapport estime que les rémunérations des enseignants ont en gros évolué sur 20 ans comme les salaires moyens mais qu'ils sont en baisse ces 5 dernières années et qu'ils sont nettement inférieurs (de 20 à 30%) aux salaires des enseignants en Europe pour les débuts de carrière. Pour autant le rapport n'apporte pas de réponse si ce n'est de faciliter les

secondes carrières, un domaine où le ministère piétine.

Concernant les établissements, la commission souhaite renforcer l'**autonomie**. " Les derniers résultats de PISA montrent que tous les pays qui ont de bonnes performances scolaires ont donné à leurs établissements de larges marges de responsabilité dans leur organisation" note-elle. Elle ajoute " L'autonomie des contenus d'enseignement ou de la certification n'est pas envisagée. La conviction que les programmes et les diplômes doivent rester nationaux est un point de consensus. Même dans les pays qui ont le plus décentralisé leur système éducatif et donné une large autonomie à leurs établissements, l'Etat conserve la maîtrise des contenus et des diplômes". Cependant la commission souhaite que les établissements puissent modifier les curricula, disposer de 10% de la DHG, signer un contrat avec chaque enseignant et choisir les affectations, fixer les conditions d'exercice des enseignants. Dans le premier degré, elle est favorable aux Epep (établissements publics).

Les conditions d'exercice du métier devraient aussi évoluer par le développement de la **bivalence** et l'intégration dans un **horaire annualisé** des tâches qui ne sont pas d'enseignement mais d'éducation.

Le recrutement serait également modifié. La commission insiste sur la nécessité d'ouvrir socialement le métier à des jeunes moins favorisés. Elle penche pour une distinction entre certification et recrutement : le concours ne ferait pas l'affectation.

Sur le plan de la carrière, la commission est attachée à une différenciation par le mérite des carrières, celle-ci pouvant être évaluée par le chef d'établissement.

Le Livre vert

http://media.education.gouv.fr/file/Commission_Pochard/18/8/livre_vert_23188.pdf

Le rapport Pochard remis à X. Darcos

Ni Xavier Darcos, ni Marcel Pochard ne pouvaient ignorer les réactions qui s'étaient fait connaître la semaine dernière à propos du livre vert sur la condition enseignante, disponible depuis samedi dans une pré-version sur le site du Café, que la démission de Michel Rocard de la commission de travail a contribué à très largement médiatiser.

Lors de la conférence de presse du 4 février, la préoccupation de désamorcer les conflits était claire. Marcel Pochard a insisté sur la grande diversité des points de vue pris en compte dans le rapport, tandis que Xavier Darcos, en affirmant sa volonté de remettre en cause un statut datant de 1950, mettait en avant l'aspect raisonnable de sa démarche. Il faudra cependant beaucoup plus qu'une affirmation de logique, de transparence et de bonne volonté pour que les organisations enseignantes acceptent de discuter sereinement des propositions d'évolution que le gouvernement voudra retenir du livre vert.

Sur le Café, lire le reportage de Françoise Sollic

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/05022008LivrevertPochard.aspx>

Eclairage : Pochard : Affronter ou adopter ?

Baffé sur le parent d'élève, torgnoles sur les élèves. L'ambiance semble se dégrader peut-être un peu plus qu'un mois de février ordinaire. Est-ce pour cette raison ? Rarement la profession aura été autant sur la défensive qu'actuellement. Après des mois de "Robinerie" plus urticantes les unes que les autres, les enseignants encaissent une réduction drastique des postes et maintenant une série de rapports qui attaquent tous l'existant. Parmi ceux-ci le rapport Pochard a une particularité : il n'a pas recueilli pour l'instant que des jugements négatifs. C'est peut-être parce que, si certaines dispositions sont de véritables casus belli, d'autres s'appuient sur des travaux sérieux. A nous de tenter le tri.

Faut-il accorder plus d'autonomie aux établissements scolaires ? Le rapport préconise d'aller assez loin en ce sens en donnant la possibilité aux établissements d'adapter le curriculum et de disposer d'un volant de gestion de la DHG (10%). L'établissement autonome est-il plus efficace ? Oui répondent les chercheurs qui mettent en avant une meilleure adaptation de l'enseignement au public scolaire. Mais, affirmait N. Mons dans un article publié par le Café, "tout dépend concrètement du dispositif mis en place. Si l'autonomie pédagogique est associée quand elle suit certaines organisations à de meilleurs résultats des élèves, le transfert de nouvelles responsabilités aux chefs d'établissements dans les domaines budgétaires ne semble pas directement en lien avec les apprentissages. Si l'autonomie peut être bénéfique en termes d'efficacité, par contre, cette recherche montre que c'est l'organisation centralisée (programmes nationaux, recrutements centralisés, certification nationale...) qui est associée aux inégalités scolaires et sociales les plus faibles. Il est donc crucial de créer une régulation nationale qui permette à la fois d'offrir plus de flexibilité et d'encadrer l'autonomie des établissements, de façon à ne pas créer un système à plusieurs vitesses". Il faudrait donc veiller au bon équilibre entre Etat, collectivités locales et établissement. Si on ne le fait pas on risque d'accroître rapidement les inégalités. Résultat plusieurs pays européens qui avaient décentralisé sont en train de renforcer la place de l'Etat (Angleterre, Hongrie par exemple).

Faut-il renforcer le rôle du chef d'établissement ? Le rapport préconise de lui donner un droit de regard sur l'embauche, de lui faire évaluer les enseignants et impulser les choix pédagogiques. On sent derrière ces recommandations le modèle du leader capable de faire marcher l'établissement par son propre rayonnement. Et le rapport évoque sans cesse "l'effet chef d'établissement". Le problème c'est que celui-ci n'est pas démontré. Le succès des

établissements privés est souvent associé au fait qu'ils disposent de chefs d'établissement qui ont des pouvoirs bien plus larges que leurs homologues du public. Or ce que montre la thèse récente de M. Hassani, c'est qu'ils se distinguent de leurs collègues par un niveau d'intervention dans la vie de l'établissement beaucoup plus bas. Pour M. Hassani, bien loin d'être les patrons omniprésents que l'on imagine parfois, ils appartiennent majoritairement au modèle "individuel laissez-faire" c'est à dire qu'ils interviennent pédagogiquement très peu dans leur établissement. Les travaux sur les chefs d'établissement (Anne Barrère par exemple) mettent aussi en évidence leurs résistances à endosser un costume de manager. Là aussi s'il faut sans doute mieux encadrer les enseignants, ce sera plus compliqué que le simple renforcement des pouvoirs du chef d'établissement.

Elargir la mission des enseignants est évidemment une nécessité. De fait la démocratisation du système éducatif l'impose. Il faut reconnaître le travail d'orientation, de conseil des élèves et des parents. Il faut aussi assurer du temps au fonctionnement des équipes si l'on veut qu'elles existent. Le rapport propose d'élever le service à 22 heures avec une rémunération supplémentaire payée en HSE. Il ne dit pas si les profs peuvent valablement empiler des heures...

Les autres aspects concernent la carrière. Le rapport défend l'idée d'élargir le recrutement social des profs, rejoignant ainsi une préoccupation que P. Perrenoud avait émise il y a déjà longtemps. Il propose aussi de modifier les concours de recrutement, voire de distinguer concours et affectation. Le libre choix du chef d'établissement est-il susceptible de hisser le niveau ? On ne le sait pas.

Le dernier point que nous relèverons ici semble tenir à cœur à M. Pochard. C'est l'annualisation. Au Sénat, Marcel Pochard a encore plaidé pour la souplesse qu'une telle mesure apporterait. Il estime que le travail en équipe n'est pas suffisamment pratiqué et qu'il y aurait tout à gagner à définir clairement un temps de présence supplémentaire de 2 à 5 heures, organisé dans l'établissement et rémunéré. Il a encore défendu l'idée de l'annualisation. Il est clair que cette mesure jetterait dans la rue des milliers de professeurs. L'annualisation aboutirait à les faire travailler gratuitement. Ce serait une belle mesure de gestion mais une belle erreur politique. Entre ces deux pôles, dans une atmosphère de revanche sociale, de quel côté penchera X. Darcos ? Comment mener une réforme sans avoir à distribuer ?

La Commission a manqué à se prononcer sur ce que pourrait être une Ecole plus performante si l'on donne à ce mot une définition plus large que le coût de fonctionnement. Elle prétend que l'Ecole aille mieux sans toucher à la pédagogie, à l'organisation du temps scolaire, au climat scolaire. La véritable efficacité humaine de l'Ecole est pourtant à chercher sur ces terrains là. Comment impulser une pédagogie positive dans les classes ? Comment instituer l'interdisciplinarité ? Comment façonner des équipes ? Finalement quel type d'école veut-on ?

La commission

<http://www.education.gouv.fr/pid495/commission-sur-evolution-metier-enseignant.html>

Au Sénat, Marcel Pochard persiste et signe

L'audition au Sénat du 6 février fut pour Marcel Pochard l'occasion indirecte de tenter d'amener les enseignants à considérer moins négativement les réflexions de la commission qu'il présida et les perspectives ouvertes par son rapport. En présentant le livre vert sur l'évolution de la condition enseignante aux membres des commissions des affaires culturelles

et des finances, il prit soin de souligner les réticences des enseignants et de répondre du mieux possible aux critiques rapportées dans la presse.

Lire le reportage de F. Sollic

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/07022008PochardauSenat.aspx>

Le rapport Pochard divise les syndicats

" Bivalence, temps de service flexible pour les enseignants, horaires-élèves définis en partie localement, renforcement du poids d'un chef d'établissement autocrate chargé de distribuer blâmes et récompenses au gré de l'évaluation au mérite... tout y est. Tout, sauf la revalorisation des enseignants" estime le Snes qui voit dans le rapport Pochard "une vraie provocation". Cette position est partagée par le Snuep, le Snep, l'Unsen Cgt, le SnFOlc, le Snetaa, Sud-Education ainsi que par le Snalc et le Sncl, classés à droite. Ces syndicats ont signé le 8 février déclaration estimant que la rapport "ne peut servir de base à une négociation".

Ce n'est pas l'avis du Sgen Cfdt qui partage "l'idée de la commission Pochard de la nécessité pour une plus grande réussite des élèves de faire autrement et de faire évoluer le métier. Mais ces évolutions pour être acceptées par les personnels doivent s'accompagner de contre-parties et de garanties pour une part inscrites dans un statut rénové". La Fep Cfdt, premier syndicat du privé, apporte des précisions. Elle "est prête à discuter des mesures permettant d'amener de la souplesse et une meilleure adaptation de l'enseignement aux besoins des élèves" mais relève deux points précis du rapport. "Si l'autonomie des établissements peut être source de progrès et de dynamisme pédagogique, ce ne saurait être la panacée. Le fonctionnement des établissements privés sous contrat, basé sur une certaine autonomie, ne donne pas pour autant la certitude que c'est la condition de la réussite des élèves". Enfin la Fep est satisfaite que la commission ait repris une de ses demandes en vue d'autoriser les profs du privé sous contrat à enseigner dans un établissement public.

Communiqué Snes

http://www.snes.edu/snesactu/IMG/pdf/8_p_Rapp_Pochard.pdf

Communiqué Sgen

<http://www.sgen-cfdt.org/actu/article1580.html>

Communiqué Fep

<http://www.fep-cfdt.fr/actu/presse/pdf/CP7022008.pdf>

Sur le Café : affronter ou adopter ?

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/02/07022008Accueil.aspx>

Le Crap prudemment favorable au rapport Pochard

"Le métier d'enseignant a considérablement évolué dans son contenu, il est plus que temps que ces évolutions soient prises en compte dans les statuts. Reste à faire en sorte que ces évolutions soient aussi un levier pour faire évoluer l'ensemble du système". Dans un communiqué, le Crap Cahiers pédagogiques affirme partager avec le rapport Pochard nombre d'idées mais reste prudent quant à leur application.

"Il est plus que temps aujourd'hui de redéfinir ce métier (d'enseignant), et ce « Livre vert » rédigé par la commission Pochard ouvre des perspectives dans ce sens" écrit le Crap. "Mais peut-on aujourd'hui vouloir rénover le métier enseignant sans faire évoluer le système scolaire dans son ensemble ? En posant fortement, mais partiellement, la question du fonctionnement des établissements, la commission Pochard a montré les limites de sa mission".

Le Crap craint notamment que "faute de réflexion et de bilan approfondi sur le rôle de l'équipe de direction (et pas du seul chef d'établissement), sur la mise en place timide des conseils pédagogiques, faute d'accompagnement et de soutien dans sa mise en œuvre, cette autonomie reste une fois de plus lettre morte". Enfin le Crap prend ses distances concernant l'annualisation. "La réussite d'une réforme doit impérativement passer par une recherche de l'adhésion des enseignants à ses objectifs et ses modalités : pour en rester à cet exemple, annualiser la charge de travail sans la diminuer, ou encore pire demander aux enseignants d'assurer une plus grande diversité de tâches au prix d'un surcroît de travail, en se contentant de promettre une rémunération supplémentaire, a bien peu de chances d'être perçu comme une amélioration de la définition du métier".

Communiqué

http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php?id_article=3573

Entretien avec Marcel Pochard : Réformer, une nécessité pour faire réussir les élèves.

Annualisation, bivalence, élargissement des missions et du temps de présence, Marcel Pochard n'a éludé aucune question du Café. Il explique les propositions de la commission sur le métier d'enseignant. Avec conviction.

Le Livre vert suscite passion et réactions. Que pensez-vous de l'accueil que les enseignants lui ont fait ?



J'ai senti deux types de réaction. D'abord, du côté de certains syndicats, une sorte de rejet de principe, quasi épidermique, qui me stupéfie ; cela voudrait-il dire qu'il y a des sujets que l'on ne peut mettre sur la table et que l'on ne veut pas regarder en face ? Et puis, j'ai perçu chez de nombreux interlocuteurs un intérêt pour la mise à plat entreprise par la Commission. Vous savez, on a travaillé de façon très libre avec une volonté de dire ce qui est et de présenter objectivement les alternatives de solutions dans leur réalité.

Au Sénat, vous avez défini trois points particulièrement importants du rapport. En premier vous avez mis l'autonomie des établissements.

C'est au centre de gravité de beaucoup de préoccupations et susceptible de remédier à l'individualisme, à l'isolement des enseignants, à l'absence de marge de manoeuvre dans les établissements. On a pu laisser entendre que nous abordions la question sous l'angle institutionnel ; ce n'est pas le cas ; on est arrivé à cette question de façon très concrète : comment construire des communautés éducatives vivantes ?

Sur ce point il y a les bases d'une convergence avec les syndicats : comment créer une dynamique du collectif ? Et pour cela comment doit-on organiser les responsabilités, le travail en équipe.

Vous avez des modèles ?

A vrai dire, il y a peu de pays où il n'y ait pas des responsabilités accordées aux équipes pédagogiques, à l'échelon de l'établissement. Nulle part ailleurs on a un système où l'enseignant dans sa classe ne se situe que par rapport à des normes nationales, un programme et des obligations de service définis nationalement. Ça ressemble à la façon dont les révolutionnaires de 1789 concevaient la démocratie : un rapport direct entre les citoyens et la loi. Pas de corps intermédiaire. Il y a un peu de cela chez les enseignants. Dans cette optique, ce qui importe c'est la liberté complète de l'enseignant. Ce modèle là n'existe que chez nous sous cette forme aussi tranchée.

Mais peut-on instituer de l'autonomie ?

On sait bien que cette notion constitue un thème difficile. Pour que l'autonomie se crée, il faut que les enseignants disposent de marges de manœuvre. Si les enseignants sentent qu'ils peuvent exercer une vraie responsabilité pour faire avancer les élèves, alors ils utiliseront cette autonomie.

Mais elle est où la marge de manoeuvre ?

Essentiellement dans le fait de donner plus de responsabilités à l'équipe dans l'organisation pédagogique ou celle du travail des enseignants. Par exemple en dégagant un volume d'heures qui soit à disposition pour de l'approfondissement, de l'accompagnement...

N'est-ce pas en contradiction avec l'idée, que l'on trouve également dans le rapport, d'avoir une gestion plus proche des enseignants ?

La gestion de proximité n'a pas pour objet d'encadrer les enseignants, mais de leur permettre un accompagnement, et un suivi professionnel.

J'ai été frappé par un enseignant qui écrivait "l'administration mène sa vie de son côté et nous du nôtre". On voit bien que les enseignants souhaitent, à certains moments, avoir des contacts avec l'administration, pour faire le point de leurs perspectives de carrière. Il y a beaucoup de générosité chez eux.

Mais on a l'impression que ces cadres intermédiaires pour vous ce sont les chefs d'établissement. Vous pensez qu'ils peuvent se transformer en managers gérant l'autonomie ?

Comme l'a expliqué Michel Rocard : "si on attend que toutes les conditions soient remplies pour faire passer une réforme, on risque de ne jamais la faire". On voit bien qu'il y a des réserves devant l'idée de renforcement du rôle des chefs d'établissement et qu'eux-mêmes ont des interrogations. Souvent ils ne souhaitent pas que leur rôle change. Et cela se comprend. L'institution éducation nationale vit en vase clos. Les chefs d'établissement partagent souvent les mêmes craintes que les enseignants et donc les mêmes réticences.

Quand on lit le rapport on a l'impression que sur ce point le modèle de référence c'est l'enseignement privé. C'est le cas ?

C'est en premier lieu l'enseignement agricole. Il fonctionne selon des modalités remarquables. Il a des missions qui ne sont pas seulement d'enseignement, il mélange les publics, il est enraciné en contact avec les professions. Il y a des tas d'ingrédients qui lui donnent une certaine dynamique. Les entretiens d'évaluation que les enseignants ont avec leur chef d'établissement ne posent pas de difficultés.

Un autre point du rapport concerne l'allongement du temps de présence des enseignants dans les établissements. Vous croyez que cela va être facile à négocier ?

Les syndicats demandaient qu'on libère trois heures d'enseignement pour la concertation, le travail en équipe, les relations avec les parents, mais sans encadrement. Ça je n'y crois pas. Il faut un minimum d'organisation de ces activités : une des options est de prévoir un temps de présence dans l'établissement. Presque partout en Europe, ça marche comme cela.

Pour nous, au Café, l'annualisation semble la question qui peut susciter le plus de résistance. C'est votre avis ?

Ce n'est pas la plus facile. Mais on voit bien que le découpage hebdomadaire est source de rigidités et si on veut de la souplesse pédagogique, il faut aborder autrement les obligations des enseignants. L'objectif consiste à ce que les communautés éducatives puissent s'organiser sans avoir l'œil rivé sur les 18 heures. Et après tout, les enseignants déclarent tous qu'ils font beaucoup d'heures, et il ne s'agit pas d'accroître le temps d'enseignement, mais de l'organiser autrement. Ce qu'on veut d'abord, c'est que le sujet soit débattu vraiment. Ce qui est surprenant c'est le refus de débattre.

Il en est de même pour la question de la bivalence. Didactiquement, c'est quand même plus logique de faire découvrir aux élèves de façon globale sciences et vie de la terre, physique et technologie qu'isolement. Les élèves pénètrent mieux le sujet.

Encore faudrait-il que les enseignants se sentent capables de le faire. Ils ont reçu une formation strictement disciplinaire...

C'est frappant que les enseignants soient regardés comme aptes à traiter de toutes les matières jusqu'à 11 ans, et qu'après 11 ans ils ne le soient plus. Le projet Langevin Wallon envisageait cette bivalence "en fonction des besoins des enfants" de 11 à 15 ans.

La formation disciplinaire des enseignants devra évoluer. Sans brutalité mais il faut bien ouvrir ces opportunités. Les profs de LP le font déjà. On est le seul pays arc bouté sur la monovalence. Le seul...

Autonomie des établissements, annualisation, élargissement de la mission des enseignants : c'est une rupture avec la tradition française et un alignement sur les systèmes scolaires des pays protestants (anglo-saxons, Europe du nord). La France peut-elle passer ainsi d'un modèle à un autre, de Durkheim à Dewey ?

Rupture, alignement, modèle ; pourquoi cette volonté de théoriser. Restons pragmatiques. Le seul « juge de paix » de la Commission a été ce qui est bon pour les élèves. Et il y a bien longtemps qu'en France on a mis en évidence le mal de l'individualisme, la rigidité des emplois du temps, l'insuffisance de coordination. Il s'agit de se donner les moyens d'y remédier. Rendre autonomes et responsabiliser les équipes éducatives, assouplir les règles d'organisation des emplois du temps, impulser une dynamique du travail en équipe, cela n'est ni du Nord, ni du Sud, ni anglo-saxon, ni latin ; c'est une nécessité pour faire réussir les élèves.

Entretien avec Christian Maroy : "une bonne partie des enseignants sont prêts à changer mais pas à n'importe quelle condition"

Avec le regard du sociologue, Christian Maroy suit depuis des années l'évolution du métier et de la condition enseignante. Il situe les travaux de la Commission Pochard entre une demande générale dans les pays développés et la réalité d'un métier complexe et difficile à manager.

Peut-on réformer le métier d'enseignant ?



C'est une vaste question ! Il faut distinguer ce qu'on entend par métier : le métier prescrit ou le travail réel ? Ce n'est pas la même chose. Si je prends la question du travail prescrit, il y a une évolution générale de la manière dont on définit les tâches des enseignants en Europe. La tendance est nette : aller vers l'annualisation; redéfinir le temps de travail. Il n'y a plus que 3 ou 4 pays où il n'est défini que par des heures de cours. Beaucoup de pays cherchent à organiser le temps de travail de façon plus large. Depuis l'Angleterre qui va dire c'est un temps disponible pour le chef d'établissement, jusqu'à des formules d'annualisation. On y fait entrer alors du temps de concertation, de la formation. De nombreux pays prescrivent des heures de concertation. C'est le cas en Belgique au primaire par exemple. D'autres pays incluent la formation continue obligatoire. Donc partout le travail prescrit change. Mais ça ne suffit pas à faire changer les pratiques réelles.

Pourtant, par exemple, instituer des temps de concertation ça semble simple. Est-ce vraiment le cas ?

Non. On attend que les gens développent un travail collectif. Or il faudrait que ce travail soit bénéfique. On peut décréter la concertation mais elle ne sera bénéfique que si les enseignants se l'approprient. Anne Barrère a montré par exemple qu'en France les profs s'investissent sur des sujets qui les concernent : la classe par exemple. Quand la concertation porte sur des points qui ne leur semblent pas importants, par exemple une information sur la présentation à la mairie de projets de l'école, ça ne marche pas. Si on veut vraiment améliorer le travail éducatif il ne suffit pas de changer les formes prescrites. Il faut créer les conditions pour que les enseignants s'y investissent.

Sur ce point on voit bien que l'on compte sur l'action des chefs d'établissement pour entraîner les enseignants.

Comment expliquez-vous le blocage sur l'annualisation ?

Dans plusieurs pays il y a une forme de méfiance envers l'institution. C'est le cas aussi bien en France qu'en Belgique ou au Québec. C'est plus fort en France parce que le système est centralisé et les enseignants n'ont pas l'habitude d'avoir un chef d'établissement qui a prise sur eux. Souvent ces réformes ne sont pas portées par les enseignants eux-mêmes mais voulues

par le gouvernement. Aussi, en général il y a le sentiment chez les enseignants que les réformes sont toujours un recadrage de leurs pratiques. L'enseignant voit cela comme une diminution de sa marge d'autonomie.

Un des points débattus concerne l'élargissement du métier. C'est là aussi un problème strictement français ?

Il y a certes une spécificité française car l'identité disciplinaire (au second degré), une conception du métier fortement centré sur les savoirs, sur la dimension académique semblent plus prononcés en France qu'ailleurs où la dimension relationnelle du métier et les finalités proprement éducatives peuvent être davantage mises de l'avant. Mais, plus généralement, il y a deux facteurs qui expliquent les résistances. D'abord souvent les tâches données en plus ne sont pas toujours compensées. Je m'empresse d'ajouter que ce n'est pas le cas je crois dans le rapport Pochard. Surtout, les activités supplémentaires qui leur sont demandées (participation à des tâches de gestion, de concertation, de remédiation, de formation...) se développent alors que par ailleurs, le travail avec les élèves dans les classes tend à se complexifier pour multiples raisons, notamment mais pas seulement dans les contextes d'enseignement « difficile ». Bref il y a une tendance à l'intensification du travail des enseignants. Dans ce contexte, ce qui n'est pas directement lié au travail en classe, paraît toujours être des activités de « second ordre », qui nuit à leur implication dans le « cœur » de leur métier. Si une formation continue n'est pas directement utile ou utilisable dans les cours, elle tend à être considéré comme du temps perdu. Si une réunion n'est pas perçue comme utile, directement ou indirectement, par rapport à la facilitation du travail avec les élèves, elle tendra à être vue comme une activité secondaire. Par ailleurs, pour ce qui concerne la remédiation avec les élèves en difficulté, le problème peut aussi relever de la formation des enseignants.

Quand on rencontre des gens du privé, qui ne sont pas dans l'univers éducatif, souvent ils ne comprennent pas que le ministre ne puisse changer les choses par autorité. C'est une spécificité des enseignants ou c'est une crise de l'autorité plus globale ?

Je crois que ça montre surtout une méconnaissance du travail des enseignants. Il y a une forme d'image négative véhiculée sur les enseignants. On dit qu'ils investissent peu dans leur travail et plus sur le hors travail. Cette image négative les pousse à se durcir face aux réformes. Or les études montrent que la plupart des enseignants s'investissent dans leur métier par rapport à son contenu du travail (goût pour leur discipline, le goût d'enseigner et du contact avec les élèves par exemple), bien davantage que pour le salaire ou les conditions d'emploi.

Si les enseignants ont une relative autonomie c'est bien parce que le métier est complexe, les élèves divers. En fait on aurait du mal à leur prescrire en détail ce qu'ils doivent faire. Et puis l'organisation même des écoles fait que tout est déjà organisé. La classe est un module de base qu'il est difficile de changer. De ce fait, quand on parle de travail collectif, c'est toujours à la marge. Ça suppose un investissement important pour des tâches toujours marginales. Ça ne joue pas sur ce que chaque prof va faire. Par rapport aux représentations du travail qu'on peut avoir dans l'industrie c'est très différent. Le contenu du travail des enseignants est difficilement, modifiable. Il est difficile de dire à un enseignant ce qu'il doit faire pour devenir plus efficace. On peut le former, l'accompagner mais ce qui compte au final c'est ce qui se passe dans la classe et particulièrement le relationnel avec les élèves. Et ça ce n'est pas

totalemment programmable. Du coup les commentaires des milieux économiques reposent souvent sur une vision assez naïve et réductrice de la complexité du métier d'enseignant.

En fait, une bonne partie des enseignants sont prêts à changer mais pas à n'importe quelle condition. Quand on leur envoie dans la figure cette injonction négative on ne crée pas les conditions du changement.

Certaines études montrent que les enseignants sont prêts à accepter des managers (M. Hassani). D'autres, comme une étude belge récente, montrent que quand on tente de les faire travailler ensemble ça pose des questions relationnelles. Il y a aussi des réactions nationales : en France, quand on réunit les profs c'est tout de suite l'idéologie qui est mise en avant. Au final, le métier est-il un métier d'isolé ?

Oui dans une certaine mesure car comme je l'ai dit, il est fortement structuré par la forme scolaire, la structure modulaire des classes, qui fait que chacun se retrouve finalement devant une classe et que rares sont les expériences où les enseignants peuvent dépasser cette donne de base. Mais cela ne signifie pas que tous les enseignants soient, par une sorte d'atavisme professionnel, rebelles à tout changement et à tout travail d'équipe. Ce qui pose problème ce sont les modalités et le sens du travail d'équipe. Dans quel but se fait-il ? Porte-t-il sur ce qui est au cœur du métier ? Par ailleurs, des difficultés organisationnelles (trouver les plages de temps disponibles, de bonnes conditions matérielles) se surajoutent parfois. A cet égard, l'assouplissement de la définition des conditions de service peut être une condition favorable au développement d'un travail plus concerté, mais cela dépendra surtout d'une dynamique collective dans l'établissement et de l'équipe de direction, de sa légitimité auprès des enseignants, du temps qu'elle peut consacrer à l'animation pédagogique dans l'établissement.. . A cet égard, en France la durée d'exercice des chefs d'établissement dans un établissement est trop courte. Il faut du temps pour construire un projet, des réalisations avec les enseignants. Le problème n'est pas uniquement du côté des enseignants.

Christian Maroy , Professeur de sociologie à Université catholique de Louvain, Directeur du Girsef

En perspectives...

Comment sortir l'Ecole de l'inefficacité ? demande B. Suchaut

"L'ensemble de ces remarques conduit à s'interroger sur le fonctionnement actuel de l'école primaire française et ses modalités de gestion pédagogique, d'évaluation et de pilotage". Bruno Suchaut (Iredu) a calculé l'évolution de l'efficacité du système éducatif français depuis les années 1970, en s'appuyant sur les résultats de l'enquête internationale Pirls.

"L'examen de la qualité des apprentissages des élèves français dans une perspective comparative ne permet pas de conclure à une amélioration du niveau global des élèves de l'école primaire française. La position de notre pays dans le contexte international s'est même plutôt dégradée au cours de ces quinze dernières années dans le domaine de la langue écrite. Quand on met en relation ce niveau d'acquisition avec les ressources allouées, on observe là encore une situation peu favorable de la France dans le contexte international. Cela se traduit par une faible efficacité, à la fois qualitative et quantitative".

Pour B. Suchaut, ces résultats montrent que l'Ecole n'arrive pas à " transformer efficacement les ressources en résultats". Le système éducatif " parvient difficilement à mettre en place les réformes portant sur les activités d'enseignement et les pratiques pédagogiques au sein des écoles. Or, ce sont bien ces pratiques qui influencent directement les apprentissages des élèves". La solution n'est donc pas dans le retour en arrière mais dans une meilleure gestion.

Etude

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00204597/fr/>

Le dossier Pisa Pirls du Café

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2007/Pisa_Pirls_2006.aspx

Le métier d'enseignant vu par Education & Devenir

"Une rigidité accrue du système entraînerait une inadéquation par rapport aux besoins très divers des populations d'élèves, et un éclatement préjudiciable à l'égalité des droits à l'éducation et à la solidarité, valeurs fondatrices de la démocratie. L'histoire récente montre que le changement ne peut se faire contre la volonté des professionnels". Education & Devenir trace les limites des modifications du métier d'enseignant.

"Les établissements devraient se voir reconnaître une réelle autonomie pédagogique et organisationnelle" estime l'association. "Disposant d'une marge d'initiative plus grande, les compétences des chefs d'établissement seraient donc accrues notamment dans le domaine pédagogique, dans celui de la gestion des ressources humaines".

Sur le site Education & Devenir

<http://education.devenir.free.fr/metierenseignant.htm>

Un système éducatif poussé à la dérive libérale ?

" En 2002, (l'Ecole) entre dans une période dont les historiens diront sans aucun doute qu'elle a été « le temps de la destruction ». En 2007, elle pouvait espérer une ère de reconstruction, le nouveau ministre étant beaucoup plus compétent et plus ouvert que son prédécesseur, et un retour à la conception républicaine, spécifiquement française, qui avait prévalu jusqu'en 2002. En fait, après une période de latence, le ministre la pousse délibérément, sans que cela ne provoque de grandes réactions, dans « le temps de la construction du système libéral ». Toutes les mesures prises depuis quelque temps sont parfaitement cohérentes avec un projet de société fondé sur la loi du plus fort et sur la charité pour les faibles. On accrédi tera ainsi l'idée de fatalité de l'échec et on confortera la bonne conscience des décideurs avec une quantité de mesures qui permettront de dire que tout a été fait pour les pauvres, et que, s'ils en sont là, c'est bien par ce que c'est leur destin". Pierre Frackowiak analyse l'histoire récente du système scolaire et fait part de ses inquiétudes.

La tribune de P. Frackowiak

http://www.meirieu.com/FORUM/frackowiak_alternative.pdf

Angleterre : Autonomie des établissements et inquiétudes des parents...

Selon BBC News, les parents d'élèves anglais ont du souci à se faire. Depuis une loi sur l'éducation de 2006, les établissements scolaires sont invités à devenir des "fondations", un statut qui leur donne beaucoup de liberté pour les inscriptions. De la liberté de choix des parents, on craint ainsi de tomber au libre choix des établissements. Les élèves des familles défavorisées pourraient en être les premières victimes affirme un ancien conseiller de T. Blair.

Article BBC News

http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk_news/education/7207434.stm

Le rapport Attali veut "libérer" l'Ecole. Mais de qui?

Remis le 23 janvier au président de la République, le rapport Attali consacre une large place à l'Ecole. Sa première décision vise à ce que " tout élève maîtrise avant la fin de la sixième le français, la lecture, l'écriture, le calcul, le travail de groupe, l'anglais et l'informatique" ce qui passe pour lui par une réécriture du socle commun.

Les autres propositions reprennent des thèmes à la mode à droite : autonomie des établissements, évaluation des profs par les "usagers", libre choix des établissements. L'ancien "sherpa" de F. Mitterrand a récupéré également l'idée d'un service civique des jeunes en l'adaptant au collège.

Le rapport

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000041/index.shtml>

L'avis d'André Giordan



"Qu'auriez-vous pensé si la Commission Attali s'était mise en tête de transformer le moteur de la fusée Ariane 5 ou aurait proposé un nouveau plan pour câbler l'A380 ?" Pour André Giordan, c'est sûr, la commission Attali brasse de l'air. Quant à l'Ecole "sa réussite ne viendra pas de commissions de « copains », ni des réformes ministérielles, venues d'en haut. Ceux qui croient vraiment à l'école doivent y travailler de l'intérieur, sur la durée, et sans à-coups. Une autre formation des enseignants peut le promouvoir. Or rien n'est promu sur ce plan dans ce rapport".

L'article d'André Giordan

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2008/CommissionAttalietlEcole_Giordan.aspx

Et de Philippe Meirieu

"Sur le plan éducatif, ce rapport reprend et développe l'essentiel des préconisations et réformes des gouvernements successifs depuis six ans (socle commun avec une orientation encore plus « fonctionnelle », suppression de la carte scolaire, développement d'une « culture de l'évaluation » systématique, etc.)" estime Philippe Meirieu. "En réalité, le rapport Attali conforte un mouvement de libéralisation-technicisation de l'enseignement actuellement largement en cours. Libéralisation, car on confond l'institution publique avec un service qui doit satisfaire les intérêts à court terme des usagers, au détriment de ses valeurs spécifiques. Technicisation car, dès lors qu'on abandonne les finalités de l'École de la République – indissociablement instruction et émancipation –, il ne reste plus qu'un ensemble de mécanismes de contrôle produisant les « indicateurs » permettant aux clients de se déterminer et à la puissance publique de renforcer les inégalités en subventionnant ceux qui ont les meilleures performances..."

Article

<http://www.meirieu.com/nouveaublocnotes.htm>

L'Angleterre privatise les diplômes d'Etat

"Cette déclaration accorde une reconnaissance officielle aux efforts des employés pour apprendre. En accordant des diplômes, Flybe, McDonalds et Network Rail donnent la possibilité de faire reconnaître les compétences de leurs employés". McDonald's est habilité à délivrer un diplôme de manager de restaurant. Flybe et Network Rail délivreront un diplôme

de niveau bac. Certes, la moitié des universités britanniques ont déjà fait savoir qu'elles refuseraient ces nouveaux diplômés. Mais ils concerneront des salariés expérimentés.

Communiqué QCA

http://www.qca.org.uk/qca_15669.aspx

Article BBC News

http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk_news/education/7209276.stm

Laïcité : Au secours les curés reviennent ?

"Les organisations et personnalités signataires rappellent solennellement que, selon l'article 1er de la Constitution, la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Ces quatre termes indissociables définissent des principes qui s'imposent à tous, au premier rang desquels le Président de la République. Or, les déclarations récentes de Monsieur Sarkozy, mêlant ses convictions personnelles et sa fonction présidentielle, portent atteinte à la laïcité de la République". L'appel soutenu par de nombreuses organisations a déjà recueilli plus de 30 000 signatures.

"C'est pourquoi, les organisations et personnalités signataires s'opposeront à toute tentative qui mettrait, de fait, en cause la laïcité par une modification du contenu de la loi de 1905. A l'heure où nos concitoyens éprouvent des difficultés et des inquiétudes croissantes, elles les appellent à promouvoir la laïcité comme une exigence partagée avec la ferme volonté de bâtir ensemble une société où la justice sociale assurera, quotidiennement, pour toutes et pour tous, la liberté, l'égalité et la fraternité. "

Signer l'appel

<http://www.appel-laique.org/>

La laïcité positive est-elle encore de la laïcité ?

" Dieu n'est rien d'autre qu'une illusion sous laquelle l'homme s'humilie"... "la République a besoin d'athées militants qui ne se laissent pas duper par des espérances illusoire et travaillent à l'amélioration réelle, ici-bas, des conditions d'existence". Dans Le Monde, Jean-Claude Monod s'amuse à plagier le président en imaginant un chef d'Etat athé qui se comporterait comme N.Sarkozy. Il interroge "la laïcité positive" qu'il perçoit comme inconciliable avec la loi de 1905. C'est le moment que choisit le recteur de la Mosquée de Paris pour demander "un moratoire sur la loi de 1905" de façon à faciliter la construction de lieux de cultes.

Article du Monde

http://www.lemonde.fr/societe/article/2008/01/28/le-president-du-conseil-du-culte-musulman-m-boubakeur-propose-un-moratoire-sur-la-loi-de-1905_1004317_3224.html#ens_id=1000402

Article du Monde

http://www.lemonde.fr/opinions/article/2008/01/28/l-abandon-de-la-neutralite-laique-par-jean-claude-monod_1004552_3232.html#ens_id=1000402

L'avis de Jean Baubérot

"Le discours de Nicolas Sarkozy porte atteinte à la laïcité dans la mesure où il n'est pas philosophiquement neutre, mais privilégie les convictions religieuses au détriment d'autres convictions, au lieu de respecter toutes les croyances, toutes les convictions, comme cela est dit dans le préambule de la Constitution française." Dans Le Monde, Jean Baubérot revient sur les discours de N.Sarkozy.

"Que l'on dise que toute société a une dimension historique est une chose, mais le rôle du politique est avant tout de répondre aux préoccupations du présent et de contribuer à façonner un avenir collectif. Là encore, donc, un constat qui est juste, une réponse politiquement contestable, voire dangereuse".

Article du Monde

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-823448,36-1002020@45-1,0.html>

Le plan banlieue ignore le social

"Voilà, les choses sont claires : ceux qui sont prêts à faire quelque chose pour eux-mêmes, l'Etat les aidera. Ceux qui ne veulent rien faire, l'Etat ne fera rien pour eux". Alors que les commentateurs évoquent le plan banlieue, présenté le 8 février par le président, comme un exercice manquant de souffle et d'originalité, force est de dire qu'il innove : ce plan sensé aider les quartiers "où l'on a moins de droits, de chances que les autres" refuse d'être un plan social. Cet esprit se retrouve dans les mesures concernant l'éducation, dont aucune ne fait l'objet d'un chiffrage précis.



Le président a promis de "casser les ghettos scolaires en fermant les collèges les plus dégradés" et en créant 30 "sites d'excellence". "Ils auront des classes d'élite rassemblant les meilleurs élèves et bénéficiant d'un enseignement d'excellence" a indiqué le chef de l'Etat. Ils seront jumelés avec des établissements d'enseignement supérieur de renom ou avec des entreprises.

Toujours pour les "bons" élèves, N. Sarkozy a annoncé le renforcement des internats. "Je veux que dès le plus jeune âge les enfants des milieux défavorisés qui montrent de bonnes aptitudes scolaires, qui ne peuvent pas étudier chez eux dans de bonnes conditions et qui risquent d'être happés très vite par un environnement qui les détourne de l'étude, puissent se voir proposer un hébergement dans des internats". Il reprend là une mesure expérimentée dans le 92 et déjà élargie par Robien avec 28 internats et près de 700 élèves. Le président souhaite créer 4000 places. Ce qui suppose que les collectivités locales en fassent la dépense...

"Mais je veux aller plus loin, en appliquant ce qui a tant réussi dans quelques écoles primaires pionnières, comme celle de la Saulaie à Oullins : les élèves de classes entières sont scolarisés dans d'autres écoles de la même ville pour y découvrir un autre environnement, d'autres camarades, d'autres enseignants" a déclaré N. Sarkozy. Cette politique de "busing" sera expérimentée au primaire dans certaines communes avec une aide spécifique. Enfin le président entend relancer les "écoles de la seconde chance" qui accueillent de jeunes adultes sans qualification en vue d'une formation professionnelle. De 4 000, le nombre de places offertes passerait à 20 000.

Un seul point du discours présidentiel serait plus structurel s'il était plus précis. " Si aujourd'hui les postes de fonctionnaires restent vacants dans les quartiers, je veux qu'à l'avenir, les agents les plus expérimentés et les plus motivés se portent candidats. Et je demande au ministre chargé de la Fonction Publique de me proposer rapidement des solutions innovantes pour les y inciter". Une affaire à suivre...

Dans le monde éducatif, les réactions au plan banlieue ont été sévères. Ainsi, selon l'afp, Gérard Aschieri (FSU) a déploré "l'absence de toute mesure pour lutter contre l'échec et contre les inégalités au sein de l'Ecole... On nous propose des palliatifs, comme les écoles de la 2e chance mais rien pour prévenir l'échec". " La philosophie générale, ce n'est pas comment on vient en aide aux quartiers, mais comment on aide à sortir des quartiers" a déclaré Luc Bérille pour le Se-Unsa.

Discours du président

http://www.elysee.fr/documents/index.php?lang=fr&mode=view&cat_id=7&press_id=1019

Dossier de presse

http://www.elysee.fr/download/?mode=press&filename=Microsoft_Word_-_Dossier_de_presse_complet.pdf

Dépêche AFP

http://www.vousnousils.fr/page.php?P=data/autour_de_nous/l_actualite_du_jour/depeches_de_l_educat/&key=20080210&key2=080208141853.25c22rc5.xml

Le plan banlieue sonne-t-il le glas des zep ?

"Dans les quartiers où s'accumulent tous les problèmes de l'exclusion et du chômage, je propose de créer des classes de quinze élèves dans les collèges et les lycées...." Il aura fallu moins d'un an pour que le président trahisse les propos du candidat et inverse sa politique. Car le Plan banlieue présenté le 8 février ne prétend plus à un renforcement des moyens dans les zep ou à une politique sociale. Au nom du "aide toi l'Etat t'aidera", il ne vise plus que la débrouille individuelle, le soutien d'éventuelles élites émergées des cités qui justifieront à rebours l'échec des autres. C'est l'ouest qui impose sa morale à l'est.

Ce plan se nourrit des insuffisances politiques antérieures. Les moyens injectés dans les cités ont parfois été, dans le passé, mal ciblés. En matière scolaire ils ont été consacrés à la remédiation, aux PPRE, à l'accompagnement scolaire sans qu'on se soit réellement penché sur ce qui se passe dans la classe et sur les moyens pour améliorer son efficacité. Trop rares sont les équipes qui ont réellement pu voir le jour alors que pour l'OZP c'était là une dimension essentielle. Les renforts humains annoncés, des professeurs référents aux assistants d'éducation ont été en dessous des attentes : les premiers ont souvent été institués selon des logiques administratives, les seconds sont difficiles à trouver tant la paye est sans rapport avec l'investissement demandé. Au bout du compte il se passe pour les zep la même logique que pour la carte scolaire : ses manques conduisent à sa suppression sans égard aux résultats obtenus.

Faut-il pour autant abandonner toute politique territoriale d'aide ? Deux études ont pu montrer que les investissements peuvent être rentables en zep. D'abord celle de Thomas Piketty, un conseiller de S. Royal. Il établit que "la légère politique de ciblage des moyens actuellement en vigueur en ZEP (taille moyenne des classes de 21,9 en zep contre 23,3 hors zep) permet de réduire d'environ 10% l'écart de réussite. Cet écart pourrait être réduit de 40% si l'on mettait en place un ciblage fort avec une taille de classe moyenne de 18 en Zep et 24,2 hors zep". Une autre étude, Urban Schools, a démontré l'efficacité du programme anglais Excellence in the Cities. Ce programme, qui concerne un millier d'établissements, affecte des fonds supplémentaires pour rémunérer des tuteurs et du soutien scolaire. Selon cette étude, l'investissement est rentable. Le programme EiC améliore l'assiduité scolaire et relève le niveau en maths.

Uniquement tourné vers le soutien aux jeunes "méritants" ,le plan banlieue perd de vue les réalités de terrain. Il faut peut-être les rappeler pour mesurer l'urgence. A Clichy-sous-bois, selon le rapport Zus 2005, où la quasi totalité des écoles et collèges sont en Zep et Zus, 11% des élèves entrent en 6ème avec au moins deux ans de retard. Ils sont 26% en 3ème. Sur le plan médical, 13% des enfants souffrent d'obésité, 2% sont dénutris, un enfant sur huit est anémié. Ces chiffres situent la nature de ce qui se passe dans les classes de ces ghettos urbains. Ces enfants sont-ils responsables de leurs difficultés ? En quoi le plan banlieue peut-il les prémunir contre l'échec ?

Un dossier du Café sur l'éducation prioritaire

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/88_zep_sommaire.aspx

Moyens : La grogne s'installe

C'est la grimace. Au fur et à mesure que les dotations horaires sont connues dans les établissements, les enseignants et les parents découvrent ce que veut dire 11 000 suppressions d'emplois. La rentrée 2008 s'annonce mal.

Un exemple : La rentrée à Versailles

Comment présenter positivement la rentrée quand les prélèvements de ressources sont énormes ? Le 18 janvier, le recteur de Versailles, A. Boissinot, tentait l'exercice. Le recteur promet de maintenir les taux d'encadrement avec moins d'enseignants. Ca ne va pas être facile !

Lire l'article de F. Solliec

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/21012008_rentreeversailles2008.aspx

A Paris, réductions horaires et inégalités



"La répartition entre les collèges des heures d'enseignement pour la rentrée 2008 a été communiquée par l'Académie de Paris. L'analyse de ces données est limpide et édifiante : les heures sont enlevées aux collèges en difficulté et suivent la fuite des élèves vers les collèges déjà favorisés". La Fcpe de Paris lance une accusation grave alors que le ministre avait promis que les collèges qui perdraient des élèves conserveraient leurs moyens.

Si l'on en croit plusieurs exemples ce ne sera pas le cas. Ainsi au Val Fourré (78) le collège perdrait 10 heures. A Paris le collège Grange aux Belles (zep du 10ème) perd 38 heures. A Bernard Palissy c'est un quart des heures d'enseignement qui disparaissent. Dans ces établissements des mouvements de grève ont lieu.

Communiqué FCPE

http://www.cpe75.org/cdpe/pdf/080213CP_%20DHG_CDEN.pdf

Le blog de la Grange aux Belles

<http://gab-en-soldes.blogspot.com/>

Grève à Aubervilliers

"Plan banlieue : 6 classes en moins". La banderole flotte sur la cité scolaire Henri Wallon à Aubervilliers (93). Suite à une diminution de la DHG, entraînant la suppression de 6 classes et de 15 postes d'enseignants, le personnel a entamé le 11 février une grève reconductible.

Le blog du mouvement

<http://hwallonengreve.blogg.org>

Les chefs d'établissement ne veulent pas être responsable des régressions pédagogiques

Le Café avait signalé à plusieurs endroits le passage des dispositifs les plus innovants (Tpe, aide individualisée etc.) en heures supplémentaires à la rentrée, ce qui devrait fortement les fragiliser. Le Snpden, principal syndicat des chefs d'établissement, valide l'information.

Le syndicat "constate que les dotations horaires transmises aux établissements pour la rentrée scolaire 2008-2009, dans un contexte de réduction des moyens d'enseignement, ne permettront pas de développer l'autonomie pédagogique, contrairement à ce que recommande la commission Pochard". D'autre part "les heures consacrées aux projets constituent de manière générale une variable d'ajustement au lieu d'être consolidées".

"Le SNPDEN n'acceptera pas que les personnels de direction soient tenus responsables des difficultés d'organisation des enseignements ainsi que de l'impossibilité de construire, sur plusieurs années, de vrais projets d'établissements".

Le Snpden

<http://www.snpden.net/>

Crédits d'accompagnement éducatif : pourra-t-on finir l'année ?

Si vous êtes abonné à une liste de discussion d'enseignants vous l'avez sans doute croisé. Il s'agit d'un message sensé venir d'un principal d'un collège du Rhône expliquant qu'il n'avait plus de quoi payer les heures d'accompagnement éducatif. Au Café nous avons refusé de le publier : l'origine du message était pour le moins incertaine puisque dans aucune version l'expéditeur était l'auteur.

Le Monde a enquêté. Selon **Luc Cédelle**, à l'origine il y a bien une lettre authentique d'un chef d'établissement, remaniée et publiée sans l'accord de l'intéressé victime d'un cafouillage administratif réparé depuis. Le ministre confirme : il a bien les crédits pour payer les heures d'accompagnement éducatif de cette année.

Article du Monde

http://www.lemonde.fr/societe/article/2008/02/11/le-ministere-de-l-education-dement-toute-revision-a-la-baisse-de-l-accompagnement-educatif_1010118_3224.html

DHG : La colère monte

C'est la Fcpe qui manifeste sa "colère" face à la montée des heures supplémentaires. "C'est bien mauvaise gestion que de satisfaire des besoins permanents et fondamentaux par des moyens temporaires et marginaux" déclare la Fcpe selon l'AFP. La première organisation de parents d'élèves estime que le recours aux heures supplémentaires est "abusif". Elle craint un déficit d'encadrement des jeunes. On sait qu'à la rentrée 2008, 3 500 postes sont transformés en heures supplémentaires. Au-delà de la Fcpe, d'un peu partout arrivent au Café les bruits de transformation en heures supplémentaires des enseignements les plus récents (tpe, ecjs, aide individualisée etc.) ce qui les menace directement.

Dépêche AFP

http://www.vousnousils.fr/page.php?P=data/autour_de_nous/l_actualite_du_jour/depeches_de_l_educat/&key=20080203&key2=080201165842.q8tyq8fi.xml

Les maires bretons veulent garder leur maternelle dès 2 ans

Selon Le Télégramme de Brest, 261 maires de Basse Bretagne ont signé un appel demandant le respect du droit à l'école pour les enfants de moins de 3 ans. Alors que 65% des enfants de moins de deux ans sont scolarisés, le rectorat souhaite ramener ce taux à 15% à la rentrée...

Article Télégramme

http://www.letelegramme.com/gratuit/generales/regions/bretagne/education-261-maires-pour-la-maternelle-des-ans-20080210-2499147_1215123.php

24 Janvier : Une grève pour quels motifs ?

Jeudi 24 janvier, à Paris, les enseignants composaient la majorité du cortège de manifestants. Si le nombre de fonctionnaires en grève était inférieur le 24 janvier au 20 novembre, celui des enseignants s'est maintenu. Selon le ministère 34% des enseignants étaient en grève (contre 39% en novembre), 54% selon les syndicats (contre 61%).



Le Snuipp évoque une "forte mobilisation". Pour le syndicat, " les annonces du ministre de l'éducation nationale, en matière de réécriture des programmes, du système d'évaluation, de publication des résultats école par école, de la remise en cause de la laïcité ou du droit de grève avec le service d'accueil minimum, soulèvent inquiétudes et exaspération. Le report des opérations de carte scolaire après les élections municipales confirme la volonté du gouvernement de masquer, en pleine campagne électorale, les insuffisances d'un budget qui ne permet pas de faire face à la hausse du nombre d'élèves, de mettre en place «Plus de maîtres que de classe » et d'améliorer la formation des enseignants". Pour la Cfdt, François Chérèque estime qu'il, "est également temps que l'on parle des professeurs, de leur carrière, de leur avenir. Il n'est pas normal qu'après cinq ans d'études, un prof soit moins bien traité qu'un ingénieur du privé".

Dépêche AFP

http://www.vousnousils.fr/page.php?P=data/autour_de_nous/l_actualite_du_jour/depeches_de_l_educat/&key=20080124&key2=080124174255.lrhkewi.xml

Les motifs d'une grève

Evidemment les suppressions de postes, le blocage salarial, qui motivent le conflit, seront sur le devant des cortèges. Les tentatives pour encadrer la grève, à travers le service minimum, la menace de renforcer la législation sur ce point ne sont certainement pas de nature à apaiser les tensions.

Mais bien d'autres éléments ont influencé les enseignants. A commencer par la crise des valeurs qui se manifeste entre enseignants et gouvernement. Ce n'est pas seulement le mode de vie monégasque du chef de l'Etat, passablement éloigné des valeurs du corps professoral. Les déclarations de N. Sarkozy sur l'importance qu'il accorde aux valeurs religieuses mobiliseront également contre le gouvernement. Après le Snes, le Snuipp, le Se-Unsa, ce sont maintenant les chefs d'établissement du Snpden, qui manifestent leurs inquiétudes devant des propos qui remettent en question la morale laïque.

Les enseignants peuvent aussi avoir le sentiment de voir les problèmes d'éducation leur échapper. Que le gouvernement multiplie les chantiers et les missions pose déjà la question du changement. Mais le pire c'est peut-être le sentiment de dépossession qui est ressenti. Les enseignants peuvent avoir le sentiment que n'importe qui peut préparer une réforme de leur métier. N'importe qui, sauf eux les principaux intéressés. Ainsi c'est au Syntec que sera confiée officiellement la réflexion sur les tice. C'est la commission Attali qui s'exprime sur l'avancement des profs. C'est une certaine presse qui veut refaire les manuels scolaires.

Cette déqualification relative est difficilement conciliable avec le changement. Il est sans doute déjà difficile de faire accepter une réforme quand elle n'est portée par aucune conséquence financière positive. Cela reste-il possible quand les enseignants ne sont pas associés aux réflexions sur leur propre métier ?

Service minimum : Darcos menace

Si ça ne marche pas, j'irai "peut-être plus loin, en particulier en demandant aux professeurs de se déclarer grévistes deux jours avant" a déclaré le ministre de l'éducation nationale le 20 sur Canal +. D'après lui 370 villes ont accepté le système de service minimum. Paris, en tous cas, a refusé. Dans une lettre au ministre, le maire de Paris fait part de son intention de ne pas signer la convention. "A l'instar de nombreux élus de toutes sensibilités politiques, il me semble inconcevable de "sous-traiter" à une commune une responsabilité légale de l'Etat" déclare-t-il. Il rejoint là la position de l'Association des maires de France et de l'Andev.

Dépêche AFP

http://www.vousnousils.fr/page.php?P=data/autour_de_nous/l_actualite_du_jour/depeches_de_l_educat/&key=20080120&key2=080120134925.k93onop1.xml

La dossier du Café

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2008/89_Leserviceminimumembarrasse.aspx

La Peep fait pression sur les municipalités pour qu'elles mettent en place le service minimum

" Un ou plusieurs membres de L'APE peuvent se proposer nommément pour accueillir les enfants « orphelins de professeurs » ce jour-là. Il est nécessaire qu'un adulte encadre 15 enfants pour le niveau du secondaire, 12 enfants pour les écoles élémentaires et 8 pour les écoles maternelles". La Peep, seconde association de parents d'élèves, franchit une nouvelle étape en s'engageant aussi nettement en soutien gouvernemental. Alors que le service minimum est largement rejeté par les municipalités, peu soucieuses de remplacer l'Etat et de se mettre à dos les enseignants, la Peep invite ses associations locales à contacter les municipalités pour demander le service minimum. La pression peut en effet être décisive en période électorale.

La Peep prend ainsi certains risques. Elle risque d'apparaître comme une organisation politisée. D'autre part ses propositions semblent aventureuses. Il y a peu de chance que les municipalités acceptent ces offres de personnel absolument pas formé pour encadrer des groupes d'enfants. Il n'est pas certain que les assurances que la Peep a souscrites pour ses membres les mettent et mettent l'association à l'abri de poursuite. Dans tous les cas de figures.

Communiqué Peep

<http://www.peep.asso.fr/upload/pdf/vademecum-service-minimumAPE.pdf>

Service minimum : Moins d'une commune sur dix séduite par le ministre

Le ministère met en ligne une carte interactive permettant de localiser les communes ayant accepté de mettre en place un service minimum pour la grève du 24 janvier. Or sur 22 492 communes ayant une école, seulement 1750 ont signé une convention avec le ministère. Cette réticence des communes ne concerne pas que les municipalités de gauche. L'Association des maires de France, pourtant présidée par un élu UMP, a manifesté son opposition au plan ministériel.

Communiqué MEN

<http://www.education.gouv.fr/cid20819/service-minimum-d-accueil-a-l-ecole-liste-des-communes.html>

Sur le Café, le service minimum embarrasse les communes

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2008/89_Leserviceminimumembarrasse.aspx

Primaire : Compromis sur les heures du samedi

Heures du samedi : le texte officiel

Quelques jours avant sa publication officielle, Le Café pédagogique avait pu se procurer et publier avant tout le monde le court texte ministériel qui réorganise le service des enseignants du fait de la suppression des heures de cours du samedi matin. Le texte est maintenant officiel. Que dit-il ?



Le texte précise que le service des enseignants est de 27 heures hebdomadaires "dont 3 heures (108 heures annuelles) spécifiquement consacrées à l'aide aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage, aux travaux au sein des équipes pédagogiques, aux relations avec les partenaires de l'école ainsi qu'à des actions de formation".

S'agissant des dispositifs d'aides, le texte précise qu' "il n'y a pas de dispositif national unique, l'instance la mieux à même d'élaborer un dispositif adapté est le conseil des maîtres qui prendra appui, le cas échéant, sur l'équipe éducative".

L'article 4 donne le détail de l'organisation du travail des enseignants. "Au-delà des 24 heures hebdomadaires d'enseignement à tous les élèves, les 108 heures annuelles que doivent effectuer les enseignants sont réparties, selon les modalités suivantes :

- 24 heures de travaux en équipes pédagogiques et relations avec les parents, intégrant l'élaboration et le suivi des projets personnalisés de scolarisation pour les élèves handicapés ;
- 18 heures d'animation pédagogique et de formation ;
- 6 heures de conseil d'école obligatoire ;
- 60 heures consacrées à des actions directes auprès des élèves concernés et au temps d'organisation correspondant, ou à des interventions en petits groupes, par exemple en maternelle. Dans le cas où ces actions ne mobiliseraient pas tout ce temps pour un enseignant, les heures disponibles seront consacrées au renforcement du temps de formation hors la présence des élèves.

A l'école maternelle, ce dispositif, comme les autres dispositifs de la prévention de la difficulté scolaire, sont centrés sur la première des priorités de cette école : la maîtrise orale de la langue française. Les enseignants d'école maternelle peuvent être amenés à intervenir auprès d'élèves du cycle des apprentissages fondamentaux à l'école élémentaire.

L'application de ces dispositions aux directeurs d'école fera l'objet d'un examen particulier.

Ces éléments serviront de base pour la rédaction des textes réglementaires".

L'affirmation selon laquelle "l'instance la mieux à même d'élaborer un dispositif adapté est le conseil des maîtres", la souplesse laissée dans le paragraphe concernant les 60 heures consacrées à des actions directes auprès des élèves, montrent que certaines observations syndicales ont été entendues rue de Grenelle. Le texte devrait se plier plus facilement aux particularités et aux difficultés locales.

Deux syndicats signent l'accord

Le Café annonçait dès le 5 février le contenu de l'accord proposé par le ministre sur les modifications de service liées à la suppression des heures du samedi matin. Un communiqué ministériel annonce le 6 que deux syndicats, **le Se-Unsa et le Sgen-Cfdt**, ont signé un "relevé de conclusions" avec le ministre conforme au projet ministériel. " Au-delà des 24 heures hebdomadaires d'enseignement à tous les élèves, les 108 heures annuelles que doivent effectuer les enseignants sont réparties, selon les modalités suivantes :

- 24 heures de travaux en équipes pédagogiques et relations avec les parents, intégrant l'élaboration et le suivi des projets personnalisés de scolarisation pour les élèves handicapés ;
- 18 heures d'animation pédagogique et de formation ;
- 6 heures de conseil d'école obligatoire ;
- 60 heures consacrées à des actions directes auprès des élèves concernés et au temps d'organisation correspondant, ou à des interventions en petits groupes, par exemple en maternelle. Dans le cas où ces actions ne mobiliseraient pas tout ce temps pour un enseignant, les heures disponibles seront consacrées à renforcer le temps de formation hors la présence des élèves".

Le Sgen juge positivement ce texte car "l'objectif visé, l'aide aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage, est judicieux. Le contenu de l'aide proposée, prise en charge individualisée ou en petits groupes ainsi que l'augmentation du temps dédié au travail d'équipe, constituent une évolution importante de la conception du métier enseignant. La part d'initiative importante confiée aux équipes enseignantes pour définir les modalités de leur action est un facteur essentiel de réussite du dispositif".

La Fcpe manifeste, elle, son hostilité à ce texte. "Elle réaffirme son opposition à une diminution du nombre d'heures annuelles de classe pour les élèves. Selon le ministre, la suppression du samedi matin à l'école sera compensée par la répartition des deux heures correspondantes sur le reste de la semaine pour aider les élèves en grande difficulté. La FCPE exige le maintien des 936 heures pour tous avec des rythmes respectueux des enfants et un soutien scolaire adapté aux difficultés des enfants. Ce dont les enfants ont besoin, ce n'est pas de moins d'Ecole mais de mieux d'Ecole !"

Communiqué Sgen

<http://www.sgen-cfdt.org/actu/article1583.html>

L'Expresso du 5 février

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/02/05022008Accueil.aspx>

Brevet : la réforme

Une note publiée au B.O. du 17 janvier, modifie le règlement du brevet 2008. Elle prend en compte l'intégration dans l'examen du B2i et du niveau A2 en langue vivante. " L'appréciation de la maîtrise du niveau A2 pour la langue étrangère choisie par le candidat lors de son inscription fait l'objet d'une procédure distincte. C'est pourquoi, il est demandé de renseigner le document joint en annexe, en indiquant qu'il est attesté que l'élève maîtrise ou ne maîtrise pas le niveau A2 dans la langue vivante étrangère de son choix, et de le transmettre au jury dans le livret scolaire. Pour les candidats individuels, à titre transitoire, on s'appuiera sur l'épreuve écrite pour apprécier au plus près la maîtrise du niveau A2. Pour les élèves des classes de troisième, à l'instar des autres disciplines, la première et la seconde langues vivantes doivent faire l'objet d'une évaluation en contrôle continu et être affectées chacune d'une note qui est prise en compte dans le calcul de la moyenne pour l'obtention du diplôme". Pour le B2i on se référera aux pages du Café.

Sur le Café, Sur le B2i

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/laclasse/Pages/2008/89_Lavraiefracturenumerique.aspx

Brevet au B.O.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/3/MENE0701950N.htm>

Le guide bac brevet du Café

<http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/dossierBac-Brevet2007.aspx>

Collèges Cohn-Bendit : Où en est-on ?

X. Darcos a publié le 5 février au soir la liste des établissements qui pourront accueillir les équipes d'enseignants réunies par Gaby Cohn-Bendit.



Il s'agit du collège Jean-Jaurès et du lycée Lumière à La Ciotat (13), du collège Beaumarchais à Meaux (77), du collège Chevreul à L'Hay les Roses (94), du collège Vallès à La Ricamarie (42) et du collège Les Explorateurs à Cergy.

Répondant à l'appel de Gabriel Cohn-Bendit, environ 300 enseignants se sont portés volontaires pour construire en équipe des projets d'établissement innovants dans des établissements difficiles de banlieue.

Sur le Café le site des enseignants

<http://www.cafepedagogique.net/communautes/Collegeexperimentaux/default.aspx>

Des collèges pas comme les autres

" Une école où Google Earth sert de manuel de géographie, où le bulletin de notes n'existe pas et où les cours changent chaque semaine, c'est possible". Le quotidien 20 Minutes rend compte en ces termes du projet de collèges innovants lancé ici-même par Gabriel Cohn-Bendit. Le journal interroge le cabinet du ministre et le recteur d'Aix-Marseille. " On va inventer, sans courir trop de risques. On ne fera pas n'importe quoi. On va donner sa chance à une équipe d'enseignants et de pédagogues motivés. Il faut crever ce plafond de l'échec, qui est parfois désespérant. Il faut faire bouger les lignes".

Article 20 Minutes

<http://www.20minutes.fr/article/209815/France-Des-colleges-pas-comme-les-autres.php>

Article 20 Minutes

<http://www.20minutes.fr/article/209816/France-Tester-des-projets-pedagogiques.php>

Sur le Café, la communauté du projet

<http://www.cafepedagogique.net/communautes/Collegeexperimentaux/default.aspx>

Bac pro en 3 ans L'autonomie jusqu'à la disparition des programmes

Comment construire un enseignement cohérent quand on ramène de 4 à 3 ans sa durée ? Comment le rendre acceptable à des élèves souvent démotivés et qui ont d'autres priorités que l'école ? Comment préparer au bac pro quand on doit en plus en cours de route assurer la préparation à un autre examen, disposant de son propre programme, le BEP ? C'est le casse-tête que doivent affronter les nombreux enseignants dont les divisions sont transformées en bac professionnel en 3 ans.

Pour eux l'académie de Versailles propose un document synthétique qui doit les aider à réaliser cet exploit en remplaçant le manque de tout programme officiel spécifique.

C'est l'autonomie des équipes éducatives qui est sensée résoudre ce problème. "La programmation de la formation sur trois années implique la construction d'un projet pédagogique global... pour chacun des champs disciplinaires" précise la brochure académique. "Sous l'autorité des corps d'inspection, il conviendra de sélectionner dans les programmes des enseignements généraux du BEP et dans le référentiel de certification du domaine professionnel du BEP correspondant au baccalauréat professionnel en 3 ans les pré-requis indispensables à la préparation de celui-ci". Faute de programme officiel, l'inspection invite les enseignants à évaluer les élèves au début de l'année afin de construire un projet "adapté à leur profil".

C'est donc du travail de précision qui s'impose aux équipes pédagogiques pour finalement résoudre une situation administrative dérogatoire. Ainsi en histoire-géographie, les progressions "inventent" un programme de 1ère année à partir du programme de seconde non-professionnelle et introduisent en 2de année un thème hors programme du bac pro pour que les élèves acquièrent des notions indispensables.

On comprend mieux les réticences devant le bac pro en 3 ans en découvrant cette situation. D'une part le rapport de l'Inspection générale de 2005 avait justement souligné les difficultés nées de l'absence de programme officiel. D'autre part la filière se pose en championne de la dérégulation de l'éducation.

La brochure académique

<http://www.mathsciences.ac-versailles.fr/spip.php?article393>

Des ressources à Créteil

<http://www.ac-creteil.fr/economiegestion-vp/bacpro3ans.html>

Sur le Café, Pourquoi ces résistances ?

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2007/88_Bacproen3ans.aspx

Sur le Café, Une réforme qui ne passe pas

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2008/89_BacproUnereformequipassembl.aspx

Les grilles horaires des bacs pro 3 ans

<http://www.ac-reunion.fr/pedagogie/tertiaire/docs/BacPro3ansLP.pdf>

STG : La filière STG au cœur des débats

Comment améliorer le taux de diplômés du supérieur ? Pour l'Inspection générale, la solution est à chercher en amont, du côté du lycée. Sa revue s'interroge sur l'articulation entre deux mondes qui se parlent peu, au moment où se met en place "l'orientation active" et une réforme de la première année universitaire. Et c'est évidemment le devenir des bacheliers technologiques qui se trouve au cœur des débats.



Ainsi Alain Boissinot, recteur de Versailles, estime que la spécialisation est excessive en série STG. Il recommande, " compte tenu des évolutions de l'enseignement supérieur, que les voies générales et technologiques (soient) appelées à se rapprocher autour de deux grands pôles : les sciences et technologies (actuelles séries S et STI), les lettres et sciences humaines (actuelles séries L, ES, STG). A l'intérieur de chacun de ces pôles, les séries devraient être moins spécialisées et nombreuses qu'aujourd'hui (on pourrait même penser à les remplacer par un système « à la carte », prévoyant seulement quelques points de passage obligés). Du coup, la seconde de détermination pourrait être considérablement simplifiée et allégée".

Christian Forestier, membre du HCE, dénonce lui aussi la déprofessionnalisation de la série STG. " Le baccalauréat technologique, et notamment le baccalauréat technologique tertiaire, prépare-t-il à toutes les formes d'enseignement supérieur ou bien est il uniquement conçu pour l'enseignement technologique court ? Si c'est la seconde réponse qui est la bonne, il faut se donner les moyens de la mettre en œuvre". Il demande un sursaut des séries générales qui doivent pouvoir augmenter leurs effectifs.

La revue

<http://www.education.gouv.fr/cid20752/la-revue-inspection-generale.html>

Seconde carrière : Deux exemples

Par Rémi Boyer

Ce mois-ci, nous vous présentons deux types de mobilité professionnelle: Nathalie Albou, ex-agrégée de Lettres Modernes, qui a réalisé après 15 ans d'enseignement une mobilité externe, et François Müller, agrégé d'histoire, qui a réalisé une mobilité interne.

Nathalie ALBOU: de l'enseignement au coaching sans regret

Pouvez-vous retracer précisément les étapes de votre parcours professionnel depuis la fin de vos études jusqu'à votre activité actuelle ?



Après avoir réalisé ses études à l'Ecole Normale Sup de St Cloud, par goût pour la littérature, Nathalie obtient l'agrégation de Lettres Modernes en 1987, sans avoir jamais souhaité devenir enseignante, car ce n'était pas un « vrai métier » à ses yeux, puisque coupé de la réalité de la vie économique. Bien qu'attirée par le conseil en relations publiques, Nathalie parcourt pendant quinze années les méandres de l'enseignement, devenant en particulier professeur AND (Ancien normalien doctorant) pendant 3 ans, à l'université de Paris X professeur en lycée technique à Créteil pendant 2 ans (qu'elle assimile à des années de souffrance, car les classes n'y étaient pas faciles), puis professeur en lycée d'enseignement général pendant 5 ans (avec des heures en BTS et en CPGE). En 1998, le statut dont elle bénéficiait depuis 1992 pour ne pas enseigner en collège lui est supprimé, et le rectorat l'affecte de nouveau à ce niveau d'enseignement, qu'elle refuse, réussissant à occuper un poste en IUFM. Elle y formera des Professeurs des Ecoles motivés, intéressés par leurs études, et, si leurs résultats au concours furent excellents, un poste définitif à l'IUFM lui fut refusé par ses pairs au prétexte qu'elle ne rentrait pas « dans le moule » en indiquant lors de l'oral de recrutement que la qualité principale d'un formateur est « sa capacité à douter, à se remettre en question, à confronter sa pratique à celle de ses pairs ». C'est pourtant de cette manière que l'on peut espérer faire avancer autant la recherche que l'enseignement de sa discipline.

Tout en assurant comme TZR une année difficile avec des classes de BTS jusqu'en l'an 2000, Nathalie décide, avec une grande détermination et un fort enthousiasme, de réorienter sa carrière vers les ressources humaines et le coaching qu'elle a découverts comme étant sa véritable vocation.

Alors que la disponibilité pour convenances personnelles qu'elle sollicitait de son rectorat lui est refusée, elle doit menacer de démissionner pour que sa demande soit enfin acceptée, à son grand soulagement, pour donner à sa vie un autre destin : une formation au métier de coach, dispensée sur deux ans par un cabinet spécialisé tourné vers le monde de l'entreprise et la culture du résultat lui permet de découvrir le métier de coach individuel et d'équipe dans toute sa dimension, en apprenant les techniques d'animation par une approche systémique auprès du Cabinet International Mozaïk à Paris.

Dès la troisième année, Nathalie se voit confier des missions en entreprise, accompagne des séminaires dans d'autres cabinets de coaching, ce qui lui permet, peu à peu, de cantonner son parcours dans l'enseignement à deux lignes de son CV, puisque, insiste-t-elle « venir de l'enseignement est vécu comme un handicap, puisque c'est un métier coupé de la réalité économique ».

Nathalie possède en elle une forte motivation, éprouve le sentiment de disposer d'un bon potentiel, avec le souhait ardent de choisir librement sa propre carrière, qu'elle estime être mal gérée par les services des ressources humaines de l'Education nationale « qui ne tiennent pas compte des diplômes ni de la professionnalisation des personnes en les nommant n'importe où ».

En 2003, elle rejoint une marque américaine, leader mondial de la Formation professionnelle, en qualité de Directrice d'un pôle de coaching et de formation. Pendant quatre ans, elle réalise des ingénieries pédagogiques sur mesure, et délivre des prestations dans les domaines de la vente, de la communication et du management. Elle apprend aussi à vendre des prestations de service. Grâce à un entraînement intensif suivi aux Etats-Unis, elle est certifiée « Master Trainer », ce qui lui permet de recruter et de former des formateurs-coachs pour la France. En 2006, Nathalie crée sa propre structure, le cabinet CAP_21 Conseil en Ressources Humaines, pour accéder à son objectif : être libre et indépendante, faire la preuve de ses capacités, mettre en œuvre son potentiel.

Nathalie estime que pour se donner les meilleures chances de réussir dans le privé, « un professeur doit se reconverter, s'il en a vraiment envie, à 30-35 ans, et au maximum à 40 ans, car personne ne vous attend à la sortie, et il faut pouvoir faire ses preuves dans la durée, asseoir une réputation auprès de ses clients sur le long terme ».

Quelles compétences, mises en œuvre dans l'enseignement, Nathalie a-t-elle transférées ?

« La pédagogie, la capacité à transmettre » souligne-t-elle. Nathalie travaille avec des méthodes anglo-saxonnes, spécifiques aux adultes, qu'elle juge bien plus efficaces que celles enseignées en France, et ajoute que « les qualités rédactionnelles, la capacité d'analyse et de synthèse » ont une forte valeur ajoutée dans son métier.

Comment a-t-elle vécu « ce grand saut » ?

« Avec la conviction que j'allais réussir, une détermination sans faille, en travaillant avec acharnement durant ces trois années de reconversion ». Nathalie ajoute « je me suis condamnée à réussir, il n'y avait pas d'option de retour, car même si l'enseignement est en apparence une prison dorée pour les congés scolaires, le ratio temps libre/moyens financiers n'est pas proportionnel, et cela se ressent de plus en plus depuis la mise en place de l'euro ». Néanmoins, ce pas vers le coaching, elle l'a vécu « avec euphorie, ambition et travail, puisque je devais constamment faire mes preuves ». « La confiance en soi est déterminante aussi. »

Comment ses anciens collègues ont-ils perçu ce changement d'orientation ?

Comme pour les professeurs précédents que nous avons interrogés, c'est la même admiration qui revient chez celles et ceux qui ressassent des années leur envie de quitter l'enseignement sans oser franchir cette étape cruciale : « chapeau », « bravo », « il en faut du cran », « il faut être capable »...

Nathalie a-t-elle des regrets d'avoir quitté l'enseignement ?

« Pas du tout, aucun regret, je suis devenue libre, et si c'était à refaire, je n'entrerais tout simplement pas dans l'enseignement ». « J'ai enfin l'impression de servir à quelque chose, d'avoir une place dans la société, un but, je gère mon temps comme je veux, et je gagne trois fois mieux ma vie que lorsque j'étais agrégée ». Nathalie ajoute aussi qu'elle ne fait jamais la même chose, et, même si elle travaille tout le temps en tant que chef d'entreprise, c'est avec passion, sans contraintes, sans attendre comme dans l'enseignement les prochaines vacances pour souffler un peu. « Les vacances dans le métier d'enseignant sont vraiment nécessaires pour se reposer, car c'est un métier éprouvant ».

Comment considère-elle aujourd'hui l'enseignement et le conseillerait-elle à des jeunes ?

« C'est un métier hétérogène avec d'une part des gens passionnés, et d'autre part des gens qui subissent et évoluent dans une routine qui leur pèse au quotidien, avec ses sentiments d'impuissance, d'incapacité à se remettre en question ». « Globalement, j'ai le sentiment que les professeurs sont une catégorie socioprofessionnelle peu épanouie, avec beaucoup de gens qui ne sont pas fiers de leur parcours, et la société leur renvoie une image négative d'eux-mêmes ». Nathalie estime que « tant que les syndicats domineront la politique menée par les gouvernements qui se succèdent auprès des enseignants, on aura beaucoup de mal à faire avancer les choses ».

« Personnellement, je déconseillerais ce métier, car je trouve anormal que l'on envoie des jeunes à peine formés dans des établissements très difficiles, alors que les enseignants les plus expérimentés occupent les postes les plus prestigieux ou les plus tranquilles ».

Que pense Nathalie d'une structure comme AIDOPROFS ?

« C'est une bonne chose, car beaucoup de professeurs souffrent, et l'idée que quelqu'un peut les accompagner, leur montrer les choses sous un angle différent, leur permet de commencer à construire leur projet s'ils en ont vraiment la motivation ».

Nathalie, qui ajoute avoir aimé ce métier, l'avoir exercé avec passion, indique que pour le quitter « il faut en vouloir, bien s'informer sur la formation que l'on souhaite entreprendre pour être sûr qu'elle est reconnue par les entreprises ».

Avant de se lancer dans une réorientation, Nathalie conseille « de prévoir sa reconversion sur une durée réaliste : deux à trois ans, pas moins ». Pour ce faire, il faut être accompagné, guidé, soutenu, et tester à chaque étape la viabilité de son projet, car en tant qu'enseignant, on n'a qu'une vision partielle de la réalité de ce qu'est la société et son environnement économique. « Le projet professionnel doit être clair, dès le départ, et plus l'on est jeune, mieux c'est, avec beaucoup de volonté ». « C'est l'état d'esprit qui fait la différence avant tout, plus que les compétences ou la formation initiale. L'esprit de l'entreprise privée est à des années-lumière de la fonction publique. C'est un choix de vie d'abord, qui doit guider la nature de la réorientation. »

Son opinion rejoint celle des bénévoles d'AIDOPROFS : une mobilité professionnelle doit s'anticiper dès le début de la carrière (en prévision d'une envie de changement), en réalisant des projets pédagogiques pour acquérir de nouvelles compétences, en suivant des stages de formation, en perfectionnant l'apprentissage d'une langue étrangère, en reprenant des études en lien avec ses centres d'intérêt, en pratiquant des activités associatives : en menant une carrière dynamique, les chances de se reconvertir sur un poste de non enseignant, dans le public ou dans le privé, sont plus importantes que si l'on se cantonne à l'acte d'enseigner en

préparant des cours et en corrigeant des copies. De la diversité des expériences professionnalisantes naissent les compétences et la motivation à se projeter dans un nouvel environnement, pour ne pas se laisser enfermer par la routine.

François Muller : du lycée au rectorat

Quel a été son parcours professionnel ?



Affecté dès le début de carrière sur un poste durable en banlieue difficile, François a toujours combiné d'autres terrains. Chargé de cours dans le supérieur, encadrant des chantiers de recherche archéologique, il a pu rapidement muter à Paris. Agrégé d'histoire, médiéviste spécialisé en archéologie, il enseigne durant dix ans avec les élèves les plus divers, avant d'être « happé » par la formation pour adultes ; le domaine n'était pas inconnu puisque ses parents travaillaient dans ce secteur

Initié très tôt à l'informatique, puisque son père dirigeait le service Formation et Innovation (clin d'œil au destin du fils) à IBM France, François intègre très vite tout ce qui touche aux nouvelles technologies, leurs applications pédagogiques, leur développement dans un cadre éducatif en lien avec la formation.

Paradoxalement, Il aborde le monde de la formation lors de son service militaire en Allemagne, en encadrant des jeunes issues des banlieues, en préparant des personnels engagés aux concours ; cette expérience où l'on a tout le temps parlé de « pédagogie et de formation » lui apprend de la même façon ce qu'est une organisation hiérarchisée et pyramidale, avec ses codes et ses règles

La didactique fait partie de ses pratiques quotidiennes et François appartient à la génération du « professeur projet » de la fin des années 80 et de la naissance des EPLE, s'impliquant dans les Projets d'Etablissements, avec une pratique régulière du projet pédagogique par contrat, des moments où il apprend le concept même d'accompagnement.

Actuellement, François occupe le poste de responsable de la Mission Académique à L'innovation et à l'Expérimentation de l'Académie de Paris , à la charnière entre l'inspecteur, le formateur et le consultant en formation. « On est venu me chercher, à chaque changement ou inflexion » souligne-t-il. Pour progresser dans sa carrière, François, très implanté dans son établissement, mais aussi déjà sollicité par l'extérieur (formation continue, édition, cours etc...) a d'abord écouté les conseils d'un de ses chefs d'établissement : « Il faut penser d'abord à soi, au parcours que l'on peut faire ; on peut tout à fait servir les mêmes objectifs, mais dans des postures ou des métiers différents ».

Son positionnement actuel, sans être décliné en un statut, constitue une reconnaissance de ses compétences, de son potentiel, bien au-delà des diplômes acquis.

François indique pour nos lecteurs qui s'interrogent sur les débouchés accessibles aux profs dans les rectorats qu'une lettre de candidature spontanée ne suffit pas : des seules capacités,

telles un Master Education et Formation , sont une bonne porte d'entrée, mais il semble nécessaire de faire état d' une expérience en plus, un profil très ajusté, répondant à des attentes, à un besoin précis ; notamment dans des postes de type académique où il est d'emblée demandé une connaissance fine experte du « terrain » ; c'est-à-dire du fonctionnement institutionnel d'une part, d'autre part des contextes et situations professionnelles que vous allez devoir accompagner. Il faut être capable de s'adapter, réactif, ouvert pour savoir travailler en équipe, avoir le sens du collectif, l'esprit d'initiative, tout en respectant une structure hiérarchique ».

« Mon poste n'est jamais paru au BOEN, et je n'ai pas été demandeur » : nous pouvons souligner ici que tous ceux que nous avons interviewés et qui travaillaient au sein d'un Rectorat pour des missions spécifiques nous ont donné la même réponse. « C'est parce que j'ai travaillé en association étroite avec la responsable d'alors pendant plusieurs années, qu'à son départ précipité, il a semblé naturel au directeur de l'académie de faire appel à moi ». Dans tout autre rectorat, cette mission est confiée à l'Inspection. Ce n'est donc pas le cas à Paris. Voit-il y voir un signe encourageant pour l'évolution de notre Institution que de passer d'une logique statutaire à une logique de gestion des compétences ?

Les Rectorats, lorsqu'ils ont besoin de profils de compétences précis, qu'ils ne trouvent pas dans leur vivier d'AASU, de CASU, de SGASU, font appel à des enseignants, qui apportent à l'institution un autre regard, une autre ouverture, un renouvellement des pratiques. Néanmoins, les statuts d'emplois sont très divers, aléatoires dans le temps : mise à disposition, chargé de mission, décharge, temps partagé... Il faut imaginer aussi des constructions « baroques » ; François reste « TZR » de l'académie sur sa fiche de paie. C'est la réponse technique qu'une institution donne à une organisation innovante par ailleurs.

Quelles compétences François pense-t-il avoir transférées sur ses nouvelles fonctions ?

François a conçu dès le départ ses cours en collège et en lycée comme de la formation, axée sur le développement de compétences des élèves, comme s'il était tombé dans la « marmite de la pédagogie » dès son entrée dans l'enseignement. Il pratique avec enthousiasme, mais toute rigueur aussi, l'ingénierie pédagogique, avec des activités de groupe favorisant la communication avec autrui, et introduit avec bonheur les TICE dans son enseignement. C'est ainsi que tout était prêt d'une certaine façon à l'ouverture de l'Internet au grand public en 1996. Il prend aussi acte des dimensions stratégiques par rapport à ses fonctions en participant au Conseil d'Administration de son établissement, en comprenant les « jeux d'acteurs » et l'analyse de la prise de décision, jamais bien travaillée dans toute formation initiale d'enseignant. Tellement fondamentale dans un jeu collectif.

Il ne faut pas sous-estimer la dimension d'auto-formation, mais aussi celle de formation de formateurs. J'ai énormément appris en regardant d'autres collègues alors beaucoup plus avancé en pratiques et en réflexion, mais en collaborant directement avec eux. Il ne s'est pas passé une année sans que je planifie au moins un « séjour à l'extérieur », c'est-à-dire une formation de formateurs, de niveau national.

Enfin, la « mue » de simple enseignant à responsable rectoral me semble aussi passer par une étape « réflexive » en participant à un ou plusieurs groupes d'analyse de pratiques sur la durée. C'est un véritable apprentissage « institutionnel » qui s'élabore.

Comment ses collègues ont-ils perçu ce changement d'orientation ?

« Mes collègues directs étaient ravis, et cela m'a permis aussi, par la suite, de les faire entraîner sur quelques chantiers ailleurs avec beaucoup de bonheur pour tous ; quant à d'autres, il est tout à fait possible qu'ils aient pu dire (ou penser) « ouf ». C'est une difficulté récurrente à tout collègue en phase de dynamique professionnelle, oscillant entre un ici et un ailleurs ; à un moment, on se trouve en décalage et une bascule est alors souhaitable. ».

A-t-il eu des regrets de ne plus enseigner ?

C'est précisément pour éviter le sentiment des regrets, si cher à Sainte-Colombe, que François n'a jamais lâché le monde de la formation, poursuivant en ce domaine des activités de consultant en éducation et en formation. Là, l'expérience de l'archéologie est tout à fait probante : c'est bien la connaissance fine de plusieurs terrains d'étude qui construit l'expertise. On ne peut « administrer » ou piloter sans se confronter à des occasions multiples de formation ; il y a là un espace, un « passage à l'acte », comme un rouage dans une machine complexe, qui semble manquer à présent dans notre institution.. « Je me garde la possibilité de pouvoir revenir à l'enseignement ; je suis sensible, c'est-à-dire réceptif aux impacts de mes travaux ; si je ne peux plus les percevoir en raison d'écrans trop lourds ou trop nombreux, je change. je veux me sentir efficace et utile, c'est notre seule raison d'être dans un rectorat », insiste-t-il.

En Finlande, terre désormais « promise » de l'Education, il n'y a pas d'inspecteur ; lors d'une mission en Roumanie, au cours d'un rendez-vous avec la Directrice de l'Enseignement scolaire au niveau national, elle regarda sa montre en s'excusant sincèrement : « dans une demi-heure, j'ai cours ! ».... De fait, mon activité n'est pas « bureaucratique », ou alors comme toute autre fonction désormais comporte sa partie d'administration intégrée. A la manière d'un pastis de Pagnol, c'est bien un tiers de formation, un tiers de direction, un tiers d'analyse sur le terrain....et un tiers d'écriture, une quasi-exigence professionnelle à ce niveau de pratiques.

Comment considère-t-il l'enseignement maintenant ?

« Avec un infini respect des profs, c'est un réel travail de terrain, l'essence même de l'éducation. Je ne suis là que pour servir les acteurs de terrain, profs et direction, dans leur pratique quotidienne, en accompagnement, en conseil et en formation. En cela, c'est une « mission » reconnue par l'académie.». On ne peut accompagner que ce que l'on considère, on ne peut valoriser que ce que l'on reconnaît. Quelques règles simples pour un management rénové ?

Que pense-t-il de ses conditions de travail actuelles ?

Sincèrement, c'est une question d'attitude face à la vie et les conditions qui vous sont faites ; soit vous acceptez tout en disciple du stoïcisme, gage de stabilité et d'ordre – il faut en passer par là d'abord, voie de la sagesse-, soit vous élargissez peu à peu votre cadre. Souvenez-vous, simple et tout petit jeune débutant enseignant, quand vous avez pris « votre » salle : rien n'était à sa place ; il a fallu tout créer d'une certaine manière. Une institution comme le rectorat n'est pas très différent de n'importe quel autre établissement ; votre existence formelle ne suffit pas, il faut aussi l'incarner par d'autres signes, mêmes matériels, mais aussi symboliques. Pour répondre donc directement à votre question : « Elles sont très correctes,

avec une capacité d'initiative, de création, d'autonomie, et donc de responsabilité, de la même façon que je le concevais lorsque j'étais professeur ».

Quels conseils donnerait-il à une personne qui souhaite enseigner ?

« Allez-y ! bravo ! enseigner est un bon choix, une bonne voie. Cependant, il faut avoir en soi de la détermination, car ce métier est très riche, sollicitant aussi, comme tout métier de relation à autrui: c'est un métier de patience, d'approfondissement sur soi pour mieux servir les élèves, et donc forcément renouvelé. C'est exactement ce que disait Januzs Korchatk. ».

Et à une personne qui souhaite quitter l'enseignement ?

« Bravo aussi !...Mais il ne faut pas quitter ce métier pour le fuir, parce que l'on est en difficulté. Quitter la classe, c'est un vrai choix, un projet à construire, qui se prépare ». François ajoute que s'il on accepte l'idée de naviguer plus loin que l'enseignement, cela pose très directement la question de déterminer pour vous « la carte et la boussole » vous allez utiliser pour vous orienter, pour accomplir cette mobilité professionnelle vers une « nouvelle carrière », en devenant « acteur de son propre parcours ». Il y a là une phase d'introspection et d'évaluation nécessaire ; c'est pourquoi ce type de compétence est à développer le plus tôt possible dans la carrière.

Que pense-t-il de la création d'une association comme AIDOPROFS ?

« C'est une initiative excellente, car les académies ne peuvent pas tout faire. Les DRH, face au nombre, gèrent les situations difficiles, les personnels qui ont des problèmes de santé, mais ne peuvent pas prendre en compte, c'est fort dommage, les parcours de carrière des professeurs. Sur ce plan, l'action des DRH n'est pas complètement construite, elle est en gestation seulement. La commission Pochard le confirme fort justement. ». François ajoute cependant, et nous en sommes aussi conscients, que « les besoins sont très importants, peu de choses suffiraient pour débloquer pas mal de situations jugées difficiles ; mais symboliquement, ce serait fort. Dans le domaine professionnel, la reconnaissance de la valeur est toujours sur le plan symbolique, je pense que l'on sous-estime cette donnée du problème. ».

Pour retrouver les travaux de François Muller en ligne

INNOVATION, le site de l'académie de Paris

<http://innovalo.scola.ac-paris.fr>

DIVERSIFIER, le site de référence, à partir des travaux d'André de Peretti

<http://francois.muller.free.fr/diversifier/index.htm>

Le BLOG plus personnel

<http://www.lewebpedagogique.com/diversifier/>

Le « MANUEL DE SURVIE A L'USAGE DE L'ENSEIGNANT », 3ème éd augmentée et enrichie en aout 2008, désormais en ligne sur le site de l'Etudiant,

<http://educpro.fr>

Les CONTES ET FABLES POUR L'ENSEIGNANT MODERNE, avec André de Peretti, éd. Hachette, 2006, extrait sur

<http://francois.muller.free.fr/contes/index.htm>

Seconde carrière : La piste de mobilité professionnelle du mois :

Par Rémi Boyer

Ce mois-ci, selon les départements, s'ouvrent les recrutements de Conseillers en Formation Continue (CFC).

Professionnels en ingénierie de formation, les CFC travaillent pour le compte des GRETA et sont chargés d'identifier, dans un secteur géographique dont ils ont la responsabilité, les besoins des entreprises en formations.

Ils doivent être force de proposition, autonomes, tout en respectant une lettre de mission sur laquelle ils sont évalués. Ils ont une obligation de moyens dans la mise en place, en équipe, du plan de développement du GRETA auxquels ils sont rattachés.

Le concours de CFC comprend plusieurs étapes et ressemble plus à un recrutement qu'à un concours classique.

Après avoir déposé un dossier de candidature (se renseigner des dates limites de dépôt auprès du DAFFPIC ou du DAFCO de son académie), qui comprend un CV et une lettre de motivation qu'il est conseillé de bien formuler, en insistant bien sur ses motivations professionnelles pour occuper ce type de poste, les candidats retenus sont convoqués à une épreuve écrite, d'une durée de 3 heures, puis, pour ceux qui l'ont réussie, à une épreuve orale de 30 à 45 mn.

Cette épreuve orale a lieu face à plusieurs personnes: IA-IPR, directeur des études, directeur de GRETA, un CFC, un Chef d'Etablissement par exemple.

A l'oral, il est demandé de présenter un projet, quel qu'il soit, que le candidat a réalisé ou veut réaliser, afin de pouvoir juger de sa capacité à mettre en oeuvre un dispositif d'ingénierie de formation.

Lorsque le candidat est admis, il est inscrit sur liste d'aptitude valable une année, et, en fonction des besoins, peut être contacté à tout moment de l'année si un poste se libère.

L'apprenti CFC réalise une année probatoire au cours de laquelle il est évalué. Si cette année s'avère positive, il sera confirmé comme CFC.

C'est un métier où l'on se déplace beaucoup (pour aller à la rencontre des entreprises de son secteur), où les horaires sont très variables (base théorique: 39h), et où les compétences attendues sont la rigueur, l'organisation, l'esprit d'équipe, la loyauté, le sens du service public, la conviction, le sens de la performance.

Comme les GRETA doivent désormais financer les salaires des personnes qu'ils emploient, le candidat au poste de CFC ne doit pas ignorer que de son travail et de son chiffre d'affaires dépend le bon fonctionnement du GRETA auquel il est rattaché. De ce fait, c'est une certaine pression psychologique qui s'installe, et à laquelle il faut être prêt avant de s'engager.

AIDOPROFS vous recommande, avant de vous engager dans cette fonction, si vous avez toujours été enseignant, de reprendre au préalable une formation de type Master des Métiers de la Formation ou un Master d'Ingénierie et de Conseil en Formation.

Pour connaître le nombre de postes de son département, il faut contacter le DAFCO ou le DAFPIC de son Rectorat.

Vie professionnelle

Salaire, concours, formation, missions : l'actualité du mois sur un terrain de plus en plus conflictuel.

Deux concours repoussés du fait de la grève à l'Imprimerie nationale

Alors que l'usine de Choisy de l'Imprimerie nationale entame sa 4^{ème} semaine de grève, le ministère annonce le report d'une semaine de deux concours de l'enseignement professionnel. Cela concerne plus de 16 000 candidats.

Communiqué

<http://www.education.gouv.fr/cid20973/report-de-concours-de-recrutement-d-enseignants-en-raison-de-la-greve-de-l-imprimerie-nationale.html>

Concours : Forte baisse du nombre de postes



Nous avons annoncé en décembre une forte baisse du nombre de postes aux concours. Le Journal officiel du 15 janvier publie les chiffres définitifs. Ainsi pour l'agrégation on passe de 1443 postes à l'externe en 2007 à 1245 en 2008 (le nombre de postes à l'interne est maintenu). Pour le Capes, on passe de 6040 à 5062 à l'externe et de 847 à 608 à l'interne. Il n'y aura que 1288 PLP reçus à l'externe, 220 à l'interne. Enfin au primaire on notera 9359 postes à l'externe.

Le sommaire du J.O.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichJO.do?idJO=JORFCNT000017871>

304

Titularisation des stagiaires

Le B.O. du 31 janvier publie une note qui abroge le texte de 2007 et le remplace. Il précise les modalités d'évaluation et de titularisation des professeurs stagiaires lauréats des concours de recrutement.

Au B.O.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/5/MENH0800075N.htm>

Postes aux concours du privé

Trois arrêtés publiés au J.O. du 20 janvier précisent le nombre de postes aux concours Cafep et Caer et leur répartition par discipline. On compte 120 postes à l'agrégation interne, 960 pour les certifiés, plp, peps; et 1210 postes au Cafep.

Au J.O.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000017937395&dateTexte=>

Au J.O.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000017937399&dateTexte=>

Au J.O.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000017937393&dateTexte=>

Salaire : Augmentation de 0,5%

L'augmentation des salaires sera nettement inférieure à l'inflation, annonce Le Figaro. E. Woerth et A. Santini révèlent que les fonctionnaires seront augmentés de 0,5%. S'ajoutera à

cette revalorisation du point d'indice (au 1er mars), une prime "garantie individuelle du pouvoir d'achat" versée aux fonctionnaires "qui ont été moins revalorisés que l'inflation". En clair, si vous avez avancé d'échelon cette année, vous perdez environ 1,3% de pouvoir d'achat (taux d'inflation de 1,8% sur un an). Dans les autres cas il n'est pas certain que votre pouvoir d'achat soit maintenu.

Article du Figaro

<http://www.lefigaro.fr/economie/2008/02/05/04001-20080205ARTFIG00521-fonctionnaires-hausse-generale-de-.php>

Grande-Bretagne : Les profs obtiennent 2,45% d'augmentation

Enfin les enseignants britanniques ont obtenu 2,45% d'augmentation depuis septembre 2008 et 2,3% pour chacune des deux prochaines années. Globalement l'augmentation est supérieure à l'inflation et à l'augmentation obtenue, par exemple, par la police.

Article BBC News

<http://news.bbc.co.uk/1/hi/education/7188649.stm>

Directions : L'adjoint : un objet pour Education & Management

"L'ambition de ce dossier est de tenter de définir la fonction d'adjoint" avertit le coordinateur de ce numéro d'Education & Management. Alors que le rapport Pochard avive l'appétit au leadership, ce numéro est bienvenu.

Car comment tracer le portrait de l'adjoint? Est-ce l'Ombre (de son chef), le M. Loyal, le Décodateur (de la pensée du Chef), le Godillot ? Des articles mettent en perspective la situation française dans sa dimension européenne. La revue donne aussi la parole à Mohammad Hassani, auteur d'une thèse remarquable sur le leadership.

Education & Management n°34

<http://www.crdp.ac-creteil.fr/scripts/librairie/fiche.php?Reference=941A2034>

Quelles missions pour les personnels de direction ?

"Considérons l'ensemble des missions reliées au cœur du métier en plus de l'enseignement : orienter, évaluer, valider, aider, accompagner le travail personnel, participer à la définition des services, gérer des projets, définir en équipe la gestion du temps, aménager des parties de programmes et individualiser des parcours, créer des dispositifs, adapter les pratiques pédagogiques, élaborer des indicateurs, étudier le devenir des élèves, communiquer vers l'extérieur, promouvoir l'établissement, etc. Toutes ces missions, et bien d'autres encore, sauraient-elles encore durablement sortir de la responsabilité effective des enseignants ?" Education & Devenir propose de redéfinir le métier, les fonctions et les missions de chef d'établissement.

"A la suite de propositions déjà anciennes de Claude Pair, ne pourrait-on imaginer de mutualiser certaines fonctions ? En regroupant plusieurs établissements sur un territoire donné ne peut-on dégager plusieurs grands processus ? Par exemple et à titre seulement indicatif, et sans doute à mieux définir : Ingénierie pédagogique, Direction des ressources humaines, Administration, Gestion financière et comptable, Management des projets, Communication et TIC, Orientation. Parallèlement, serait-il si déraisonnable que le recrutement des personnels de direction s'effectue sur la base de compétences bien identifiées, sur l'ensemble ou sur des sous ensembles de ces processus ?"

Editorial d'Education & Devenir

<http://education.devenir.free.fr/editorial.htm>

Internet au service des inspecteurs

Le titre fait frémir ! Mais n'ayez crainte. Cette page de l'ESEN est animée de bonnes intentions : il s'agit d'aider l'inspection à "enrichir les modalités de pilotage de (sa) discipline". N'ayez crainte aussi parce que pour que l'inspection soit efficace sur la toile, il faudrait qu'elle change... C'est ce qu'explique le consultant J.L. Schaff en termes plus diplomatiques. Reste que l'essentiel de l'Internet fréquenté par les enseignants est encore "off limits". Un chiffre : si 90% des enseignants ont une adresse électronique, seulement 15% ont validé leur adresse académique.

Sur le site de l'Esen

<http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/outils-pour-agir/internet-au-service-des-inspecteurs>

Sur le Café : un blog pour accompagner les enseignants

<http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/laclasse/Pages/80L'exp%C3%A9rienced'unblogcollaboratifpilot%C3%A9Surlem%C3%A9tier.aspx>

L'intégration des IUFM et la question des masters

Trois ans après la loi d'orientation qui a modifié le statut des IUFM, où en est leur intégration dans l'université ? Le rapport du député UMP Guy Geoffroy est positif : l'intégration se fait rapidement et sans accroc. Si ce n'est que deux questions restent en suspens, et elles ne sont pas minces ! D'abord le diplôme des enseignants stagiaires. La loi annonce un diplôme "de niveau Master". Mais s'agira-t-il d'un diplôme sans reconnaissance universitaire ? D'un Master professionnel ? D'un vrai Master ? G. Geoffroy se garde de trancher. Le concours doit-il avoir lieu à l'entrée en IUFM ? Au bout d'un an ? A la fin ? Ces questions sont évidemment centrales et définissent en bonne partie le métier de prof au XXIème siècle. On reste sur notre faim...

Le rapport

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000037/index.shtml>

Congés des profs du privé

Le transfert des enseignants du privé sous contrat au régime spécial des fonctionnaires modifie sensiblement leur régime des congés de maladie et les risques maternité, invalidité et décès. Ce document de l'académie de Paris présente les principaux changements.

Circulaire (en pdf)

<http://www.ac-paris.fr/IMG/pdf/07AN0269.pdf>

E-educ : Un "rapport martyr " sur les TICE

Chargée de rendre en avril un rapport sur l'intégration des Tice dans le système éducatif, la mission E-educ a été confiée au Syntec, un organisme patronal qui fédère les sociétés de service informatique, les constructeurs et les grands éditeurs. Le patronat peut-il réussir là où l'éducation nationale a échoué ?



"L'École doit donner à tous les élèves les instruments intellectuels et sociaux de la maîtrise des usages de ces outils, incluant un rapport critique nécessaire vis-à-vis de la multiplicité des informations qu'ils véhiculent. Elle doit devenir le lieu d'appropriation des usages des TIC comme instruments d'information, de communication et d'accès à la connaissance dans le cadre de tous les enseignements, en prenant appui sur les nouveaux modes de gestion des relations entre les acteurs de l'École et sur son ouverture vers le monde professionnel". Xavier Darcos a installé le 23 janvier la mission E-

educ.

Celle-ci est chargée de rendre en avril un "rapport martyr" , c'est-à-dire un texte destiné à être débattu, sur l'intégration des tice dans l'École française. La mission aura à charge 4 problématiques : la définition et le développement d'une offre logicielle adaptée; la mise en oeuvre de partenariats-publics-privés (P.P.P.) dans le cadre du déploiement généralisé d'environnements numériques de travail (E.N.T.) dans le premier comme dans le second degré; l'accompagnement du changement; la promotion des carrières et des études du domaine informatique, en particulier auprès des filles.

Cette mission a deux particularités. Elle est composée quasi exclusivement de membres du Syntec informatique, c'est-à-dire de représentants des grandes entreprises du secteur. Ce sont ces industriels, encadrés par l'inspecteur général **Alain Séré**, qui doivent résoudre les difficultés d'intégration des tice. Ils doivent de surcroît apporter des réponses réalistes et rapides (d'ici fin avril). Mission impossible ? D'une part le Syntec pourra s'inspirer du rapport qu'il vient de co-signer avec le Medef (voir L'Expresso du 21). D'autre part la mission sollicite les avis des enseignants et des familles sur l'utilisation des tice sur un forum spécial ouvert par le gouvernement.

La mission E-educ

<http://www.education.gouv.fr/cid20835/installation-de-la-mission-e-educ-par-xavier-darcos.html>

Le forum

http://forum.gouv.fr/article.php3?id_article=291

Surle Café, L'Expresso du 21

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/01/21012008Accueil.aspx>

Avant E-educ :le rapport du Medef avec déjà le Syntec

Pour faire de la France un leader dans le domaine du numérique,il faut améliorer (entre autres) la formation. Le Medef et le Syntec (qui réunit les entreprises du secteur informatique) ont rendu public un rapport où l'École n'est pas oubliée.

Le Medef souhaite à la fois "renforcer la formation dans les Tic et développer la formation par les Tic". L'équilibre n'est pas toujours évident. Ainsi le rapport estime que "apprendre à

utiliser les TIC doit devenir une compétence transversale de tout jeune ayant fréquenté le système éducatif en France" et pour cela il faut renforcer le B2i : "A l'instar du brevet d'initiation à l'internet (B2i) collège qui sera exigé pour la délivrance du diplôme national du brevet à partir de l'année 2008, le B2i lycée devra être généralisé et indispensable à l'obtention des différents baccalauréats". Et pour cela la formation des enseignants devra être améliorée.

Parallèlement le Medef estime qu'il "convient désormais d'innover toutes les disciplines avec les TICE, dont il est démontré que l'application peut concerner aussi bien les arts plastiques et le développement de l'infographie, les disciplines littéraires avec des ateliers d'écriture collaboratifs, des processus pédagogiques ludiques ou des exercices d'entraînement. La recherche dans ces domaines mérite d'être largement encouragée".

Le raisonnement suivant est d'autant plus curieux qu'il introduit une dimension purement bureaucratique. "Pour susciter et repérer des vocations d'ingénieurs informaticiens, il est souhaitable d'intégrer dans les programmes de technologie ou de mathématiques une première approche de programmation simple soit au collège, soit dans les filières scientifiques et techniques. Cela implique de créer un CAPET et d'une agrégation TIC qui n'existent pas actuellement". Le Medef reprend là une demande ancienne des lobbys attachés à un enseignement de l'informatique pure. Cet enseignement a existé dans le passé. Le risque c'est évidemment qu'on réserve les tic à une catégorie de professeurs et qu'elles disparaissent ailleurs. On peut douter qu'on arrive à concilier "la compétence transversale" et la création de profs d'informatique.

Le rapport invite pourtant à "favoriser le travail collaboratif et le dialogue inter-classes et inter établissements, sur le territoire national comme au sein de l'Europe : la maîtrise du travail collaboratif, compétence de plus en plus recherchée par les entreprises, est considérablement facilitée par les TIC. Le développement du travail par les TIC pourrait notamment permettre de décloisonner les classes et les enseignements... Généraliser certaines innovations pédagogiques, au premier rang desquelles le cartable numérique". On rejoint là un autre souci ministériel.

Quel poids peut avoir ce rapport ? Il est publié alors que l'agenda ministériel annonce mercredi 23 le lancement d'une "mission sur les nouvelles technologies de l'information dans l'éducation nationale confiée à Jean Mounet, président du Syntec".

Le rapport du Medef (pdf)

http://www.syntec-informatique.fr/import/20080117_VF_Rapport_Croissance_TIC.pdf

TICE : La double fracture française

"Près des trois quarts des élèves de 12 – 17 ans utilisent Internet à l'école (74% exactement, + 4 points en un an), mais l'usage au quotidien y reste très marginal. 34% des élèves en font une utilisation hebdomadaire (- 2 points) et 38% en ont un usage exceptionnel (+ 8 points)". L'enquête réalisée par le Crédoc pour le Conseil général des technologies de l'information, confirme la minceur des usages des tic dans le système éducatif français. Il nous apprend même que ces usages régressent, ce qui est sans doute unique en Europe.

C'est cette évolution qui symbolise la double fracture. "Seuls 17% des élèves et 40% des étudiants ne disposent pas d'accès à Internet sur leur lieu d'études, alors que 56% des actifs ne sont pas équipés" souligne le Crédoc. "L'utilisation quotidienne semble, pour le moment,

réservée aux actifs alors que pour les élèves et les étudiants, l'utilisation au sein des établissements scolaires demeure ponctuelle".

On a là bien entendu une situation paradoxale qui n'est pas pour autant ignorée mais qui interroge le système éducatif sur ses résistances..

L'étude (pdf)

http://www.art-telecom.fr/uploads/tx_gspublication/etude-credoc-2007.pdf

Un retard rattrapable ?

Sensée remettre un rapport dans 3 mois, la mission E-educ que vient de lancer Xavier Darcos est sous l'injonction de trouver une réponse rapide à un vieux problème : la difficulté à intégrer les tice dans la classe. L'obligation ne fait d'ailleurs pas peur aux industriels du Syntec, habitués à des réussites professionnelles rapides. Cette aspiration est-elle réaliste ?

Il faut d'abord rappeler que la France a un sérieux retard en matière d'usages des tice. Ainsi l'enquête Pisa 2000 classait le pays au dernier rang pour les usages en classe, alors que le niveau d'équipement était supérieur à la moyenne européenne. Plus récemment, une étude du Credoc montre que les usages en classe restent faibles et diminuent. C'est finalement au primaire, là où l'équipement est le moins bon que les usages en classe sont les plus nombreux.

C'est dire que la tentation de chercher le "bon logiciel" ou "le bon matériel" capables de changer les pratiques de classe risque de se fracasser sur une réalité plus complexe.

L'exemple du primaire montre que l'économie de l'Ecole entre en jeu pour faciliter l'intégration des tice. C'est peut-être parce que l'enseignant y est seul et unique que les tice pénètrent mieux. Intégrer les tice c'est bousculer une machine éducative qui sait trouver au mieux un équilibre entre un programme, un horaire et un lieu. C'est peut-être aussi altérer le rapport à l'enseignant.

Finalement la réussite de la mission pourrait dépendre de sa capacité à changer l'Ecole. Un chantier qui dépasse sans doute la durée envisagée.

A quoi sert le forum Tice du ministère ?

Ouvert depuis 24 heures, le forum mis en place par le ministère pour accompagner la mission E-educ (voir L'Expresso du 24 janvier) propose des thèmes de discussion : "En quoi l'usage des ordinateurs, d'Internet et des outils multimédias dans l'enseignement peut-il faire évoluer la pédagogie et l'organisation de la classe ? Pensez-vous que les technologies de la communication et de l'information sont utilisables dans toutes les matières ? A votre avis, leur apprentissage doit-il être intégré à chaque matière enseignée ou faire l'objet d'un enseignement spécifique ? Pourquoi ? Que pensez-vous de l'idée, pour les enseignants, de mettre leurs cours en ligne pour qu'ils puissent être utilisés par d'autres enseignants ou par d'autres élèves ?" etc.

Evidemment, les réponses sont tout autres. C'est dans la nature d'un forum que d'attirer les militants les plus doctrinaires et on sait que l'informatique est propice aux guerres de religion... C'est le lieu idéal pour ressasser les échecs passés (l'option informatique, IPT, le nanoréseau etc.). Puisque c'est un site officiel, c'est aussi l'endroit pour se plaindre du manque de moyens même si, en ce domaine, ils dépendent souvent d'autres structures que le ministère.

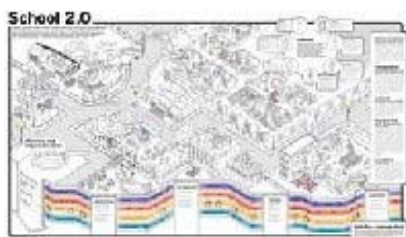
N'empêche, pour peu que le forum reste un lieu ouvert d'expression, bien d'autres questions vont forcément y trouver place. Trichons un peu et soufflons en quelques unes. Il y a d'abord le "comment font-ils ?" Comment expliquer que les Tice pénètrent massivement en classe en Grande-Bretagne quand elles ont tant de mal à trouver preneur en France ? Quels leviers ont-ils fait agir ? Comment s'appuyer sur le savoir faire et les modes de pensée des digital natives que sont nos élèves ? Quelle forme pourrait prendre la classe informatisée du 21ème siècle ? Si vous pensez, comme le Café, que les Tice sont un excellent levier pour changer l'Ecole, invitez vous sur ce forum !

Le forum

http://forum.gouv.fr/article.php3?id_article=291

L'actualité des Tice

School 2.0



Les Tice vont-elles changer l'école ? Dans Internet Actu Jean-Marc Manach pose la question et tente d'apporter des réponses. Pour lui, "on assiste en tout cas, aujourd'hui, à un foisonnement d'idées, de réflexions, d'expériences et de témoignages autour d'une "école 2.0" plus coopérative (entre les acteurs du système éducatif), participative et clairement, constructiviste. Le point de départ commun de ces démarches est la conviction que face à l'allongement de la vie et de la vie active, à l'accélération des changements qui ont pour conséquence que les élèves d'aujourd'hui exerceront pour la plupart des métiers qui n'existent pas encore, et l'accès à la connaissance et à l'expertise qu'offrent les réseaux, on ne peut plus enseigner la même chose qu'avant, ni de la même manière. Ce postulat formulé, on sent bien que les réponses se cherchent encore".

Car les exemples proposés, s'ils sont intéressants (Mario Asselin par exemple) sont trop divers pour en tirer une réflexion, voir une évolution. En matière d'éducation, comme dans l'univers social, la technologie ne suffit pas à faire évoluer les concepts ou les institutions.

Article d'Internet Actu

<http://www.internetactu.net/2008/01/29/sur-le-chemin-de-lecole-20/>

School 2 un site américain

<http://www.school2-0.org/>

L'Eee PC, le portable à 300 euros

L'Expresso l'avait annoncé. Il est là ! L'Eee PC est un ordinateur ultra-portable (920 grammes) à moins de 300 euros. Certes l'écran est petit, le clavier peu agréable, le disque dur minuscule. Mais le Eee PC d'Asus peut se glisser dans le cartable et garder la communication avec Internet ou un réseau. C'est dire qu'il devrait intéresser l'Ecole.

Le Eee PC

<http://www.01net.com/fiche-produit/prise-main-2986/pc-portables-asus-eee-pc-4-go/>

La Wii chasse les souris

La célèbre manette de la console Nintendo suscite de nombreuses recherches outre-Atlantique, annonce le BE Etats-Unis. Après les réalisations de Johnny Chung Lee, des étudiants du N.C. State University's college of Engineering ont inventé un gant permettant de naviguer sur Internet.

Article BE Etats-Unis

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/52870.htm>

Sécurité : la saga (mensuelle) des failles et des virus

Nouvelle faille dans Firefox

Selon Secuser, des défauts de sécurité ont été détectés dans Firefox, comme dans Thunderbird et Seamonkey. Un correctif est disponible et doit être installé.

<http://www.secuser.com>

Faille dans Windows

Secuser signale des défauts de sécurité dans Windows, Internet explorer et Office. Des correctifs sont disponibles. Il convient de l'installer.

<http://www.secuser.com>

Britney est un cheval de Troie

Secuser donne l'alerte : des courriers électroniques avec fichier joint proposent de télécharger une vidéo de Britney Spears ou Paris Hilton : ce sont des virus bien sûr.

<http://www.secuser.com>

Cartographie du Malweb

" Lorsque vous partez en voyage dans un pays étranger, vous vous renseignez sur les dangers et risques qu'y encourent les touristes. Il en est de même sur Internet, surfer sans en connaître les dangers peut être très risqué". Le portail de la sécurité du Luxembourg a ainsi imaginé de cartographier le "malweb", les zones où sont hébergés les sites à problèmes., les pays où vous avez le plus de chances de vous faire harponner quand vous vous connectez. En tête des pays à risques : Tokelau, Samoa, la Roumanie.

La carte dumalweb

<http://www.cases.public.lu/fr/risques/2007/malweb/index.html>

Visite au pays des Tice 2.0

"Les enseignants sont nombreux parmi le public du Bett et cela se voit, pas grâce à un uniforme ou un look particulier que posséderait l'enseignant anglais, mais par le nombre impressionnant de stands dédiés à l'accompagnement, aux ressources pour les enseignants". Monique Royer, envoyée spéciale du Café au Bett, le salon mondial des Tice, alimente le blog de cette expédition.



Invité à visiter le Bett avec la délégation française, le Café pédagogique vous donne la possibilité de découvrir la première manifestation mondiale des Tice, au pays où le marché des applications éducatives est à peu près 100 fois supérieur au marché français.

Au Bett, il y a des choses curieuses à voir. Imaginez des associations, comme le Café, qui arrivent à dégager des moyens grâce au soutien de leurs adhérents... "Les associations disciplinaires ont leur stand : mathématiques, sciences, histoire, entre autres. A titre d'exemple, l'association des enseignants de sciences comprend 15 000 membres qui payent 99 livres (à peu près 133 euros) pour trois ans. La qualité des sites et des supports distribués nous fait entrevoir des moyens à faire pâlir leurs cousines françaises. Pourtant, elles semblent vivre essentiellement des cotisations et de la vente de ressources qu'elles produisent. Ces associations constituent un vecteur important dans le développement des Tice"...

Et puis il y a "True Tube", une plateforme destinée directement aux adolescents, comme une antidote à la passivité des médiaphages, pour promouvoir le regard critique sur les contenus, la créativité, l'analyse et l'échange. Partage de vidéos, forums, la plateforme, modérée, fournit des outils de création audiovisuelle et des supports de débats sur les questionnements des 15-24 ans : la musique, l'amour, l'engagement politique, le racisme, la pauvreté, la délinquance, le sida, par exemple. Les enseignants sont invités à utiliser True Tube comme support pédagogique pour l'enseignement de l'anglais ou de la citoyenneté. L'approche de la citoyenneté comme une composante à part entière du socle de base se conjugue, dans le plan pour l'éducation (le « childrens's plan »), avec le souci de prévention des risques pour les adolescents mais également avec un impératif d'inclusion pour les handicapés, les enfants défavorisés ou issus de l'immigration. "

Le reportage de Monique Royer

<http://www.cafepedagogique.net/communautes/BETT2008/default.aspx>

FOAD : Efficacité pédagogique et pratiques

Par Monique Royer

L'actualité de la formation à distance en France et ailleurs. Les pratiques, l'agenda, les nouvelles d'Afrique et du Québec.

Pratiques

Les ENT et l'Ecole étendue

Certes ils ont pris du retard. Mais ils sont bien en expansion les ENT (espaces numériques de travail). Les Dossiers de l'ingénierie éducative les interrogent sous des angles intéressants. Les ENT vont-ils limiter l'autonomie des établissements, les intégrant dans un flux de contrôle parental, administratif, voire pédagogique avec l'accès aux ressources industrielles ? Quelle place y sera faite à la mutualisation et à l'apprentissage collaboratif ?

La revue fait aussi le bilan des expériences de portables distribués aux élèves. Par exemple, l'expérience landaise est jugée positivement : un prof de collège sur trois participe à la validation du B2i.

Dossiers de l'ingénierie éducative n°60.

Le sommaire

<http://www.cndp.fr/DossiersIE/60/som60.asp>

Sur le Café : ENT pari réussi ?

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/10122007ENT_Sommaire.aspx

Tutorat à distance

T@d, communauté de pratiques des tuteurs à distance, créée à l'initiative de Jacques Rodet en 2003, s'affiche et mutualise sur un portail. Des nouvelles, un outil de veille collaboratif et une base d'articles scientifiques sur le tutorat outillent et favorisent les échanges entre les tuteurs à distance.

<http://www.tutoratadistance.fr/>

L'E-Learning adapté aux mobiles progresse en Allemagne

Adapter les leçons à l'environnement ? C'est ce que proposent les chercheurs de l'ESK Fraunhofer de Munich, selon le BE Allemagne. Ils ont développé un logiciel permettant de construire des cours sur téléphone portable. Il sera installé facilement via des bornes PC. Enfin le logiciel saura adapter une leçon de vocabulaire à la situation géographique de l'apprenant. Il lui enverra une leçon de vocabulaire adaptée au cadre géographique.

Dépêche BE Allemagne

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/52735.htm>

Agenda

Foad et handicaps

Le FFFOD consacre sa prochaine demi journée d'études au thème « FOAD et Handicaps ». Elle se déroulera le mercredi 19 mars de 14h00 à 18h à l'Agora du Carrefour Numérique de la Cité des Sciences .

« Les TIC sont des outils plébiscités par les personnes handicapées quand elles y ont accès. Elles sont une ouverture sur le monde et des outils d'intégration incomparables. Si la nécessité de formation aux TIC des personnes handicapées est une évidence pour tous, il n'en est pas toujours de même pour la Formation Ouverte et à Distance (FOAD) entendue le plus souvent dans le sens trop restrictif d'autoformation sans accompagnement.

Pourtant la FOAD est un dispositif de formation particulièrement approprié à la formation des personnes handicapées car elle permet une flexibilité dans le temps et l'espace et l'individualisation des formations qu'exigent justement les situations particulières des apprenants handicapés. Quelles sont les conditions de réussite d'une FOAD pour les apprenants handicapés ? »

Programme et bulletin d'inscription téléchargeable à

<http://www.fffod.org/fr/doc/JournEtude/FOADetHandicaps.pdf>

Foad, la nouvelle donne

Les septièmes Rencontres du FFFOD auront lieu à Dijon les 2, 3 et 4 avril 2008 à l'ESC Dijon avec l'appui du Conseil Régional de Bourgogne.

4 thématiques autour de « la Foad : la nouvelle donne » seront développées sur les 4 demi-journées :

- * Formation et FOAD dans les régions
- * E-formation et administration ; e-learning en entreprise
- * Formation 2.0, quels nouveaux usages ?
- * Quelle nouvelle donne ?

Programme

<http://www.fffod.org/fr/doc/R7/Programme.pdf>

Dossier

<http://www.fffod.org/fr/doc/R7/Dossier7R.pdf>

Classes préparatoires : les TICE, pour quelle efficacité pédagogique ?

Le quatrième colloque bisannuel ePrep se déroulera les 16 et 17 mai prochain sur le campus de Supélec à Gif sur Yvette. « Placé sous le thème de l'efficacité pédagogique par les TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement), le Colloque international ePrep 2008 permettra de faire le point sur les actions engagées dans ce domaine en association avec les unions et associations des professeurs de CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) depuis le Colloque international ePrep 2002 et de travailler ensemble à des solutions d'avenir fédératrices contribuant au rayonnement et au développement de l'enseignement en CPGE et dans les formations équivalentes. »

Programme et inscriptions

<http://www.eprep.org/colloques/colloque08/colloque08.php#programme>

Journée numérique des universités de Paris Centre

« Les étudiants bénéficient de ressources en ligne de plus en plus riches. Quels usages en ont-ils ? Ces ressources contribuent-elles à leur réussite ? » Les Universités de Paris 1,5 et 7 convient enseignants et étudiants à se pencher sur ces questions le 28 mars prochain au centre universitaire rue des Saints Pères. Quatre tables rondes « l'université ouverte », « apprivoiser le changement », « technologie et innovation pédagogique », « informatique et qualité » seront bloguées en direct. Une diffusion synchrone et a-synchrone est prévue en ligne.

Programme et inscription

<http://jnum08.parisdescartes.fr/>

Des nouvelles d'ailleurs

Portail burkinabé

Burkina ntic est le portail du réseau d'échanges d'information sur les Tic. L'éducation, l'agriculture, la gouvernance, les télécentres constituent les thèmes des travaux de groupe. Des lettres d'information, des articles, des vidéos donnent à voir les usages et les développements possibles des technologies de la communication. Le portail est une réussite par la richesse des reportages proposés : les Tic pour lutter contre l'exclusion, l'apprentissage du métier de forgeron, l'utilisation du téléphone mobile pour les transactions bancaires, sont quelques uns des thèmes traités dernièrement.

<http://www.burkina-ntic.net/>

Pour continuer la visite des usages burkinabés, on peut aussi consulter des vidéos sur le site wagues.

<http://www.wagues.org/>

Forum québécois

Clic, bulletin collégial des technologies de l'information et des communications, nous livre un compte-rendu du Forum québécois de la formation à distance, qui célébrait les 60 ans de la formation à distance au Québec. Les différentes interventions, en particulier celle de Brenda Gourlé, vice-chancelière de l'Open-University, sont à l'écoute en ligne depuis le site du forum.

L'événement a aussi été marqué par l'avènement du portail de la formation à distance du Québec, regroupant 1000 cours provenant des universités adhérentes au clifad.

Le compte-rendu de Clic

<http://clic.ntic.org/cgi-bin/aff.pl?page=article&id=2072>

Le forum

<http://www.clifad.qc.ca/html/forum.html>

Le portail

<http://portailfad.qc.ca/fr/>

Association belge

Le réseau belge pour l'apprentissage ouvert et à distance œuvre depuis 1999 à l'introduction de l'e-learning dans les entreprises. Association à but non lucratif, il organise des séminaires, des rencontres, mutualise les bonnes pratiques et diffuse des guides à l'usage des apprenants et des formateurs. Les deux derniers « de l'apprentissage à l'e-apprentissage » et du contenu didactique à l'e-contenu didactique » complètent le guide « e-learning, comment commencer ? ». Ils ont été élaborés dans le cadre du projet européen ELEC. L'ensemble des ressources est disponible en néerlandais et en français.

Le site de Be Odl

<http://www.be-odl.org/default.aspx?lang=2>

Les guides

<http://www.be-odl.org/si.aspx?id=134>

Le projet ELEC

<http://www.be-odl.org/si.aspx?id=247>

L'élève

Par François Jarraud

Le plan cartable est un plan Ecole

"Je vous demande d'agir de façon pragmatique et de trouver sans délai des solutions concrètes afin de diviser, sous brève échéance, le poids du cartable par deux". Xavier Darcos l'avait annoncé en octobre. Le plan cartable prend forme le 17 janvier avec une circulaire ministérielle qui prend un ton quasi martial : pour soulager le cartable des élèves, le ministre mobilise ses troupes sac au dos ! A l'origine de cette campagne, l'étude de la Fcpe qui a montré que les cartables des collégiens étaient réellement trop lourds et les demandes de l'Unaf.



La circulaire impose un calendrier. Dès ce trimestre, les conseils d'administration des collèges devront aborder la question et proposer des solutions organisationnelles : en jouant sur les salles et les emplois du temps on doit pouvoir réduire le nombre de livres à transporter. Le ministre recommande aussi de privilégier les fournitures légères, par exemple de remplacer les gros cahiers par des cahiers de 96 pages. A la rentrée 2008, le ministère distribuera un guide ergonomique et les professeurs d'EPS devront enseigner de bonnes postures aux élèves. Les éditeurs devront également alléger les nouveaux manuels. Enfin, un concours est ouvert pour la réalisation d'un cartable léger et solide.

Trois éléments semblent particulièrement intéressants dans ce plan. Le premier est sans doute de penser l'organisation de l'établissement en fonction du bien être des élèves. Ce n'est pas dénigrer le système éducatif que dire que souvent d'autres critères organisationnels ont la priorité, quand la routine ne domine pas. N'empêche, la fabrication des emplois du temps était déjà complexe, l'élément "cartable" va complexifier davantage. Le second élément concerne l'éducation aux bonnes postures. Le professeur principal devra apprendre aux élèves à s'organiser : il le faisait déjà très souvent. Il devra aussi "alerter les parents sur leur rôle dans la préparation du cartable des enfants". On a là une prise de contact avec les parents assez originale, même si le ministère demande de passer par les canaux traditionnels.

L'opération "cartable" introduit également les tice dans la classe. Le B.O. demande que "au sein de la classe le recours aux tableaux blancs interactifs et de vidéo-projection des manuels scolaires (soit) recommandé. L'utilisation du numérique, qui permet d'avoir des supports de qualité, légers, avec une mise à jour rapide et efficace, sera encouragée". La circulaire ouvre donc une nouvelle opportunité pour l'édition numérique, un secteur qui en a bien besoin. Elle permettra aussi aux enseignants de légitimer aux yeux d'une hiérarchie technophobe le recours aux tice.

Une très ancienne et détestable sentence de maître d'école, disait que "les oreilles de l'élève sont sur leur dos". Le plan cartable nous montre que le dos des élèves peut être le chemin d'un changement de l'école. Dès lors que l'on s'intéresse prioritairement à l'élève, on se retrouve à

changer l'organisation de l'école, développer les rapports enseignants – parents, envisager l'intégration de nouveaux outils pédagogiques. C'est aussi de tout cela que sont lourds les cartables de nos enfants.

Le plan cartable

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/3/MENE0701925C.htm>

Sur le Café, le Guide des parents conseille pour aider les enfants à apprendre

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2007/r2007_Accueilparents.aspx

Seine – Maritime : Alléger le cartable avec une clé USB

Le Conseil général de Seine Maritime a adopté le concept du bureau virtuel sur clé USB en l'adaptant aux collégiens de 3ème. Outre ds outils bureautique libres, la clé des signets classés ainsi qu'un accès gratuit à un site de soutien scolaire. Distribuée dans 15 classes de 15 collèges différents, la clé devrait être distribuée plus largement à la prochaine rentrée.

Le contenu de la clé

<http://www.ac-rouen.fr/tice/Cle-en-main-Troisieme>

Sur le Café, la clé USB francilienne

http://www.cafepedagogique.net/regionales/Francilien/Pages/08102007idf8_Sommaire.aspx

Primaire : Une nouvelle pétition contre Base élèves

On pouvait croire qu'après les modifications apportées par X.Darcos à ce fichier national des écoliers, Base élèves ne soulèverait plus d'opposition. Il n'en est rien puisque la Ligue des droits de l'Homme, des mouvements pédagogiques (Cemea, Ligue de l'enseignement), des syndicats (Cgt, Cgt Pjj, Ferc Cgt, Fsu, Snes, Snuipp, Sndep, Unsen Cgt), les familles de la CSF, lancent une pétition demandant son retrait.

"Dans ces fichiers sont recueillies des données sensibles qui posent des problèmes liés à la protection de la vie privée d'autant plus que certains champs peuvent être accessibles aux maires, compte tenu de l'accroissement de leurs prérogatives par la loi dite « prévention de la délinquance »" écrivent les signataires. Or ce partage d'informations est source de litiges, comme nous le signalions en octobre.

La question rebondit également en Angleterre où un fichier similaire vient d'être stoppé du fait de son manque de sécurité.

La pétition

http://www.ldh-france.org/actu_derniereheure.cfm?idactu=1607

Sur le Café, Base élèves ce n'est peut-être pas fini

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2007/86_baseeleves.aspx

Sur le Café, le fichier anglais retardé

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2007/11/28112007Accueil.aspx>

Base élèves : l'autre pétition

L'Expresso du 29 janvier annonçait le lancement par la Ligue des droits de l'Homme d'une pétition visant le fichier national des écoliers Base élèves. Une autre pétition circule à l'initiative d'un collectif où l'on retrouve les noms de P. Meirieu, A. Jacquard, H. Montagner, J. Testard, M. Benasayag, L. Ott, O. Besancenot, R. Goigoux, M. Quoniam etc. Elle demande la fermeture de la base informatique au nom de la protection de l'enfant. " Pour l'enfant, individu en devenir, toute information sortie de son contexte peut être source de discrimination. Confier autant de données personnelles à une administration qui pourra les faire circuler par Internet et les utiliser à des fins qui ne sont pas précisées, nous semble dépasser ce qui peut légitimement être exigé des familles. L'école doit rester un lieu protégé, un lieu où l'enfant doit pouvoir se développer sans être enfermé dans son passé".

<http://petition.bigbrotherawards.eu.org/Signez-la-petition-pour-le-retrait-de-Base-eleves>

La Fcpe ne s'oppose pas à Base élèves

"Bien qu'il règne actuellement une ambiance propice à tous les dérapages contre laquelle nous restons mobilisés, les engagements formels du ministre et les garanties apportées par la CNIL ne nous semblent pas pouvoir être remis en cause a priori". La première association de parents d'élèves ne s'oppose pas à Base élèves, le fichier national des écoliers.

Elle rappelle cependant que "les parents d'élèves disposent d'un droit d'accès aux données qui sont enregistrées les concernant, ils doivent en user pour vérifier lesquelles sont conservées".

Communiqué

http://www.fcpe.asso.fr/e_upload/pdf/base.pdf

Primaire : Stages de rattrapage : une réponse adaptée ?

Annoncés par Darcos, des stages de rattrapage devraient être proposés aux élèves en difficulté dès les vacances de printemps. Seront-ils efficaces ?

10% des élèves en stage de rattrapage en CM1 et CM2



Xavier Darcos a adressé une note aux recteurs leur demandant d'organiser à compter des vacances de printemps des stages de rattrapage en maths et français pour les écoliers de CM1 et CM2.

Les stages se dérouleront durant 15 heures sur l'une des semaines des vacances de printemps, la première semaine de juillet et la dernière des vacances d'été. Les enseignants accueilleront 10% des élèves dans des groupes de maximum 6 enfants. Les stages seront rémunérés en HSE.

La circulaire

<http://www.education.gouv.fr/cid20926/organisation-de-stages-de-remise-a-niveau-pour-les-eleves-de-cm1-et-de-cm2.html>

Le Sgen critique les stages de rattrapage

Annoncés par X. Darcos à Poitiers (voir L'Expresso du 29), les stages de rattrapage organisés durant les vacances sont-ils efficaces ? Le Sgen Cfdt en doute. "Est-ce à dire qu'en quelques jours on compensera ce qui n'a pas été acquis pendant des mois et des mois de classe ? Est-ce à dire que les vacances déterminées par le ministère sont du temps perdu pour les élèves ? " déclare T. Cadart. "Est-ce à dire que le ministère propose de combattre l'échec scolaire par le relookage d'une punition ? Qui déterminera les élèves qui y participent ? Qui peut garantir qu'il s'agira bien de ceux qui ont des difficultés ? Une semaine de punition pour les plus faibles, une semaine de bachotage pour les plus forts, deux traductions concrètes qui n'ont aucune chance d'atteindre l'objectif de lutte contre l'échec scolaire. Voilà un dispositif qui paraît pour le moins léger à qui s'est confronté un jour à la difficulté scolaire !"

Communiqué

<http://www.sgen-cfdt.org/actu/article1567.html>

Toilettes : le scandale au cœur de l'école

C'est un tabou qu'affronte l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS). L'ONS a osé lancer une enquête sur les toilettes dans les écoles élémentaires. Il en résulte que trois écoliers sur quatre les jugent nauséabondes, une majorité (57%) sales et peu accueillantes, un grand nombre sont dépourvues de papier. Résultats : un écolier sur sept a eu peur d'y aller, seulement 43% les utilisent régulièrement. Cette situation génère des problèmes médicaux (énurésie, constipation, infections urinaires etc.) qui sont directement liés au calendrier scolaire.



L'ONS demande "un plan d'éducation à la santé en direction des enseignants" et un rappel régulier de la question au conseil d'administration des établissements.

Le rapport de l'ONS

<http://ons.education.gouv.fr/actualites.htm>

Sur le Café en 2005

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2005/05/index100505_ParentsLestoilettescolairesenaccusation.aspx

Syndicat et parents veulent une concertation sur les toilettes scolaires

La publication du rapport de l'ONS sur les toilettes scolaires (voir L'Expresso d'hier) a remis ce sujet à l'ordre du jour. Les parents de la Fcpe rappellent que leur association " demande depuis des années que la question des toilettes soit traitée comme une véritable question de santé publique ". Le Se-Unsa demande une concertation avec le ministère, les parents et les collectivités locales.

La même question agite la presse anglaise. Là aussi on dénonce la saleté des lieux mais on craint aussi leur dangerosité : les toilettes sont le lieu des harcèlements entre élèves.

Communiqué Fcpe

http://www.fcpe.asso.fr/ewb_pages/a/actualite-fcpe-2096.php?PHPSESSID=gc13fssqld75ik4680aqbdk0k6

Communiqué Se-Unsa

<http://www.se-unsa.org/presse/comm/page.php?id=080129b>

Article BBC News

http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk_news/education/7213977.stm

Toilettes scolaires : Une urgence pour S. Grandserre

Publié le 28 janvier, le rapport de l'ONS a mis en cause le triste état des toilettes scolaires, responsable de stress et de maladies urinaires chez de nombreux élèves. Le problème est ancien. Les parents de la FCPE, les pédagogues comme Philippe Meirieu ont déjà dénoncé la situation. Sylvain Grandserre, professeur des écoles, montre très concrètement que des solutions existent et aussi que la question interroge l'Ecole plus globalement.

Lire l'article de S. Grandserre

<http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2008/Toilettescolaires.aspx>

Orientation

La nouvelle procédure d'orientation, les rendez-vous du mois, les conseils.

La nouvelle Orientation active au B.O.

Le B.O. du 31 janvier publie deux circulaires qui encadrent précisément "l'orientation active", c'est-à-dire la procédure d'orientation à la fin du lycée.

" Cette démarche doit permettre d'informer objectivement les lycéens sur le contenu et les débouchés des filières qu'ils souhaitent intégrer, ainsi que des perspectives d'insertion professionnelle plus ou moins grandes selon les secteurs d'activités et des différents métiers auxquelles elles peuvent conduire. L'orientation active remplit une fonction de conseil : elle consiste à demander à l'université d'examiner le dossier du futur étudiant au vu de son projet, de son parcours scolaire et des exigences du cursus dans lequel il souhaite s'inscrire, afin de conforter son choix initial ou de lui conseiller une filière mieux adaptée de nature à favoriser sa réussite" précise le texte.

La démarche couvre essentiellement la période qui va du second trimestre de terminale à la première année du supérieur. Le conseil de classe du second trimestre de terminale est appelé à émettre un vœu sur l'orientation envisagée par le lycéen. Il s'appuie sur le dossier d'inscription type déjà utilisé dans 15 académies et généralisé en 2009. Ce document reprend les notes et appréciations de l'élève depuis la première et contient le projet professionnel de l'élève.

L'avis du conseil de classe est un simple conseil. Le dossier est ensuite transmis à l'établissement supérieur qui l'étudie et émet un avis. " Je vous rappelle qu'il s'agit d'exprimer un conseil d'orientation sous la forme d'un avis personnalisé. Vous veillerez à prendre les précautions utiles pour que les préconisations ne puissent en aucun cas être interprétées par le lycéen comme un refus d'inscription ou comme la mise en place d'un processus de sélection mais bien comme une aide à la décision de l'intéressé. Quelle que soit la recommandation de l'université, l'élève restera, en application de l'article L. 612-3 du code de l'éducation, libre de son choix final, mais ce dernier se fera à la lumière d'une analyse objective, éclairée et réellement accompagnée" rappelle la circulaire.

Parallèlement injonction est faite aux proviseurs de privilégier en STS les élèves des filières technologiques. " Le recteur... veillera en particulier à ce que les commissions chargées d'étudier les demandes d'admission en section de technicien supérieur (STS) réservent un examen prioritaire aux demandes présentées par les bacheliers technologiques. L'admission en STS est par ailleurs de droit pour les bacheliers technologiques ou professionnels qui ont obtenu la même année une mention "bien" ou "très bien" à l'examen".

Le texte

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/5/MENE0800082C.htm>

L'orientation au collège et au lycée

EduScol met en ligne un guide interactif sur les modalités et les procédures d'orientation. Les parents ont ainsi accès facilement au calendrier de l'orientation, aux filières proposées et aux statistiques.

Sur Eduscol

<http://eduscol.education.fr/D0119>

Sur le Café, l'orientation dans le Guide parents

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2007/r2007_Accueilparents.aspx

Paramédical : des guides d'information

Le secteur paramédical bénéficie d'une bonne "rentabilité" si on calcule le rapport entre durée des études et accès à l'emploi. L'Onisep publie deux guides sur ce secteur.

Le guide concernant « les écoles du secteur paramédical 2008 », vient de sortir. On y trouvera répertoriés les accès aux professions d'audioprothésiste, d'ergothérapeute, de manipulateur d'électroradiologie médical, de kinésithérapeute, d'orthophoniste, d'orthoptiste, de pédicure-podologue, de psychomotricien, de technicien en analyse biomédicale et surtout d'infirmière. Dans le guide « le social après le bac SMS » sont présentées les professions d'assistante sociale, éducateur de jeunes enfants et éducateur spécialisé.

Hélas, pour le guide concernant les professions sociales, la majorité des dates d'inscription aux concours sont plus que dépassées : septembre, octobre 2007... A défaut, on retiendra les périodes d'inscription pour nos élèves actuellement en première qui souhaitent s'orienter vers le domaine social.

Téléchargeables sur le site de l'ONISEP

<http://www.onisep.fr/>

Forte baisse des sorties sans qualification

Enfin une bonne nouvelle ! Le nombre de jeunes quittant l'Ecole sans qualification continue de baisser. Il est passé de 170 000 en 1975 à 42 000 en 2005. Selon une Note d'information du ministère, cette baisse n'est pas le résultat d'une chute démographique mais bien des progrès de la scolarisation. Moins de jeunes quittent l'Ecole sans qualification déjà parce que moins de jeunes redoublent. Mais l'étude signale de fortes inégalités entre académies. La baisse des sorties sans qualification est essentiellement due aux progrès réalisés à Paris, Rennes, Lyon et Grenoble. Inversement, Lille, Amiens, Nice, Dijon et Reims contribuent plus que leur poids aux sortants sans qualification.

L'étude

<http://www.education.gouv.fr/cid20801/les-sorties-sans-qualification-la-baisse-se-poursuit.html>

Infosup Ile-de-France

Du 15 au 17 février, la Cité internationale universitaire de Paris accueille Infosup. Ce "salon de l'enseignement supérieur" est spécialement conçu pour les lycéens de 1ère et terminale. Une vingtaine d'universités présentent leurs formations ainsi que de nombreux lycées publics et privés disposant de filières post-bac.

Infosup

<http://www.infosuplesalon.fr/>

Le coup de pouce régional

Lundi 4 février, Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional, accueillait les 528 étudiants bénéficiaires du dispositif régional "coup de pouce". Il s'agit d'une bourse annuelle de 2 600 euros, versée à des étudiants boursiers sociaux et titulaires d'une mention "très bien" au bac. L'aide est renouvelable durant 4 ans et s'ajoute à la bourse versée par l'Etat.

62% des bénéficiaires sont des filles. 40% vivent au sein d'une famille monoparentale.

Coup de pouce

<http://www.iledefrance.fr/aides-regionales/dossier-importation/coup-de-pouce-regional/?0=>

Surle Café : Réussite pour tous en Ile-de-France

http://www.cafepedagogique.net/regionales/Francilien/Pages/idf_4_accueil.aspx

91 : Un stage j'y ai droit

Parce que de nombreux collégiens de zone prioritaire ne trouvent pas d'entreprise pour faire leur stage, le Conseil général de l'Essonne a entrepris de lutter contre ces discriminations.

Dans deux collèges des Ulis, le Conseil général a remis aux collèges un portefeuille d'entreprises. Parallèlement il a mis en place une formation de préparation des élèves au monde de l'entreprise et il accompagne les tuteurs de stage. Ces efforts ont permis de lever les préjugés d'un côté, de motiver les élèves de l'autre. Le dispositif sera étendu à 3 autres collèges.

Le dispositif

http://www.essonne.fr/liens_pied_de_page/presse/detail_communique/communication_un_stage_jy_ai_droit/

A Versailles, conduite accompagnée vers les métiers de la science

Comment inciter les jeunes à aller vers des carrières scientifiques ? L'académie de Versailles mise sur le tissu d'entreprises locales pour accompagner des vocations. Mardi 29, le recteur et le C.E.A. de Saclay signeront une convention de partenariat qui facilitera la découverte des métiers par les jeunes de deux lycées (Brétigny et Saint-Michel sur Orge).

Les élèves de première S pourront, dans le cadre de leurs TPE, faire appel aux scientifiques du CEA et ainsi découvrir leurs métiers. En terminale les élèves les plus motivés bénéficieront d'un tutorat par ces mêmes personnels du CEA.

L'académie de Versailles

<http://www.ac-versailles.fr/default.asp>

Le ministre veut démocratiser l'accès aux CPGE

Selon Le Monde, X. Darcos devrait annoncer l'octroi d'un droit d'entrer en classe préparatoire aux meilleurs élèves de tous les lycées. Les proviseurs pourront proposer les 5% les meilleurs et obtenir leur inscription d'office.

La mesure tend à inciter les jeunes de milieu défavorisé à "oser" les classes préparatoires. Cependant, en soi, elle ne leur donne pas les moyens matériels d'effectuer des études longues. On reste dans la déconnexion du mérite et du social.

Articule Le Monde

http://www.lemonde.fr/societe/article/2008/01/29/dans-tout-lycee-les-meilleurs-eleves-seront-admis-de-droit-en-prepa_1004935_3224.html#ens_id=1005036

Université : Que deviennent les sortants de première année ?

Au retour des vacances de Noël, c'est le moment où ils décrochent. Sur 1367 bacheliers entrés à l'université de Marne-la-Vallée, 522 ne se sont pas réinscrits l'année suivante. Ils évoquent un désintérêt pour les cours, la difficulté ou le manque d'encadrement. Une partie (27%) abandonne les études.

Etude UMLV (en pdf)

http://www.univ-mlv.fr/ofipe/fichier_autre/resultat087.pdf

Réussite pour tous en Ile-de-France

Lutter contre les sorties sans qualifications et élever le niveau de qualification sont deux des objectifs que se fixe le conseil régional d'Ile-de-France. Plus de 160 lycées y travaillent au travers d'actions, souvent innovantes, soutenues dans le dispositif partenarial "Réussite pour tous". La journée d'échanges du 30 janvier a été l'occasion de faire le point sur le dispositif et de présenter quelques-unes de ces actions.



L'après-midi fut l'occasion de présenter, en ateliers, trois expériences très différentes : la lutte contre l'illettrisme menée au lycée professionnel du Château d'Epluche de Saint-Ouen-l'Aumône, le lycée de la solidarité internationale installé au lycée Jean Lurçat de Paris et les secondes expérimentales du lycée Jacques Feyder d'Epina-sur-Seine.

Lire le reportage de F. Sollic

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/31012008RencontreReussitepourtous.aspx>

A quoi servent les C.I.O. : l'exemple de la Sarthe



"Accueillir au CIO, accompagner les personnes pendant une partie de leur cheminement, tenir conseil avec elles et leurs pairs, pratiquer et penser une éducation à l'orientation critique qui respecte les identités professionnelles de chacun, agir contre les exclusions, bâtir le CIO... au service d'une personne en devenir : telles sont nos ambitions". L'inspection académique de la Sarthe publie les priorités et les actions de 5 Centre d'information et d'orientation du département.

Ouvertement critiqués par l'institution depuis le rapport Lunel, attaqué par le député UMP F. Reiss, dénoncé par le délégué à l'orientation B. Thomas devant la commission Pochard, le service d'orientation est à la fois bloqué dans son développement et menacé de fermeture. Cette publication donne à voir les ambitions et l'éthique des conseillers d'orientation psychologues.

La publication (en pdf)

http://www.ia72.ac-nantes.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?CODE_FICHER=1200570323421&ID_FICHE=117982

Projets

Professionnel : Des lycéens de Vitré en mission au Burkina Faso

Onze élèves de bac pro "technicien de fabrication bois" sont partis au Burkina Faso participer à un beau projet : réaliser le mobilier scolaire d'un collège.

Communiqué

<http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/7778>

Faire savoir : un réseau pour partager le savoir

"Dans nos sociétés, l'accès au savoir est déterminant. Les inégalités sont de plus en plus liées aux diplômes. L'école et les enseignants jouent un rôle essentiel dans la réduction de ces inégalités. Mais, en complément du système éducatif, il existe une offre de savoirs gratuits ou à prix modique, accessibles à tous. Du soutien scolaire aux conférences publiques, en passant par l'alphabétisation, un ensemble d'actions sont aujourd'hui menées. Eparses et non coordonnées, elles disposent de peu de moyens de communication. Elles n'ont pas la visibilité qu'elles pourraient et devraient avoir. Le projet de notre réseau est de les recenser et de diffuser au maximum l'information sur un territoire donné. Ce faisant, nous souhaitons contribuer à ouvrir l'accès au savoir à ceux qui sont le plus en difficulté". Soutenu par l'Observatoire des inégalités, le réseau Faire Savoir propose un autre modèle de distribution du savoir.

Louis Maurin, président du réseau, présente au Café le projet. "L'idée est de recenser toute l'offre de savoir, de l'alphabétisation aux universités populaires et de diffuser le plus largement possible. Mais attention, l'internet est un outil, on sait bien que la moitié de la population n'est pas connectée, en particulier celle qui aurait besoin d'avoir accès au savoir. L'idée c'est de construire un annuaire, des tracts, des émissions de radio, etc. Par exemple, de diffuser l'info comme les menus des cantines dans les écoles, d'aller dans les supermarchés".

Peut on troquer réellement du savoir ? On peut donner des connaissances mais comment savoir si elles deviennent du savoir ?

Ce n'est pas un troc, c'est du don. On recense toutes les offres, sans contrepartie. L'idée est bien d'être à côté du système classique, pas de le remplacer, on sait bien que c'est là que se joue l'essentiel. On veut aussi concurrencer les cours privés en publiant des annonces gratuites.

Qu'apportent les tice à cette formule ?

Un outil. Un peu de diffusion, mais surtout l'outil de collecte des infos pour ensuite faire autre chose que de l'internet car on en connaît les limites

Le réseau Faire Savoir

<http://www.faire-savoir.net/tours/>

La campagne de la Jeunesse au Plein Air

De l'école au lycée, les enseignants et les élèves peuvent participer à la campagne de La Jeunesse au plein air (JPA). L'association finance ainsi des centres de vacances et les frais de vacances d'enfants défavorisés. La campagne de la JPA, soutenue par le ministère, est l'occasion de travailler la solidarité. Elle se termine le 10 février.

La campagne

<http://www.jpa.asso.fr/index2.php?goto=campagne>

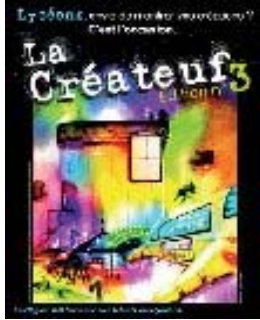
Les dossiers pédagogiques (primaire et secondaire)

<http://www.jpa.asso.fr/index2.php?goto=pedago>

Au B.O.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/3/MENE0701936X.htm>

La Créateuf détecte les talents lycéens



Les jeunes Poitevins ont du talent ! Pour la troisième année, la Créateuf sera le rendez-vous des jeunes talents en Poitou-Charentes. Voulue par la région, la Créateuf invite les lycéens à présenter à leurs camarades leurs productions artistiques : dessins, comédies, musique, danse, sculptures etc. On attend plusieurs centaines d'artistes et des milliers de spectateurs.

La Créateuf

<http://www.democratie-participative.fr/la-createuf/la-createuf-troisieme-edition.html>

Parentalité

Colloque, articles, réflexions : le métier de parent évolue...

Les nouvelles familles au colloque de l'EPE

"Dans un contexte de relations sociales et familiales en mutations, professeurs, parents et enfants témoignent d'un malaise de la transmission. Tout se passe comme si les uns occupaient des places contestées par les autres, au mieux inlassablement interrogées. La mise en place au sein de l'institution scolaire de tout un arsenal de contrats visant à maintenir des êtres ensemble n'exprime-t-elle pas la difficulté actuelle de l'adulte à tenir une place légitime afin que l'enfant soit dans un devenir grand ?" L'Ecole des Parents et des Educateurs organise les 27 et 28 mars, à Metz, un colloque sur les "nouvelles familles". Il évoquera les transformations dans les familles immigrées, les liens transgénérationnels, etc.

Le programme

<http://www.epe57.com/actualite-epe57-plus.php?id=1>

Ecole et parentalité

"Comment faire que toutes ces civilisations, toutes ces populations, acceptent, intègrent, et-soutenues, permettent la socialisation de leurs enfants ?" Jacques Pain, Paris X, s'interroge dans un beau texte sur la parentalité publié sur le site de P.Meirieu.

"Il faut très clairement mettre en place une éducation familiale de l'école. Il faut que l'école développe son travail de base avec la famille et nourrisse les instances communes qui figurent et comptent dans la gestion de l'école aujourd'hui. Il faut même aller plus loin, et développer un travail de regroupement affectif et symbolique de l'école et de la famille... Et en symétrie l'éducation de l'école. L'éducation de l'école et des enseignants ? Cela veut dire que les enseignants doivent discuter davantage, déspecialiser leurs interventions".

L'article

http://www.meirieu.com/ECHANGES/pain_parentalite.pdf

Burkina : Comment scolariser les filles au Sahel ?

" Certains villages sont à leur première infrastructure scolaire, un siècle après l'entrée de l'école à Dori. C'est le cas du village de Foulgou, situé à un quinzaine de kilomètres de Dori dans la province du Séno. L'enthousiasme des habitants devant cette nouveauté, est perceptible. Ils ont eux-mêmes construit la paillote qui abrite 77 pionniers dont 41 filles. De par le passé, aucun enfant du village n'a eu cette chance d'aller à l'école. Avec 14 tables-bancs, les enfants assis, 6 par table, suivent comme ils peuvent, les cours... Conscients de leur retard, les parents sont décidés à donner une chance à leurs enfants, filles comme garçons. Aïssatou Ly fait partie de cette première promotion. Déjà, elle rêve de devenir "maîtresse" institutrice. Mais quelles chances a-t-elle d'y parvenir dans un milieu où l'âge moyen de mariage est de 9 ans ?" Selon le Faso, un quotidien burkinabe, la scolarisation des filles au Sahel reste trop rare.

Mariées très tôt, l'éducation est considéré comme un investissement inutile (c'est la belle-famille qui en profite) et une pratique dangereuse pour l'honneur de la famille. Rares sont encore les filles qui commencent l'école primaire. Encore plus rares celles qui la terminent.

Article du Faso

<http://www.lefaso.net/spip.php?article25383&rubrique4>

L'éducation : l'affaire de tous mais chacun dans son coin

Selon la commission Pochard, et ce n'est pas nouveau, le rapport entre les enseignants et les parents ne serait pas de tout repos. Il serait même une des causes du malaise enseignant. Si 11% des enseignants mentionnent les relations difficiles avec les élèves pour expliquer leur malaise, ils sont 38% à estimer que les exigences des parents en sont une cause plus importante ».

Accusés par les enseignants d'être consuméristes, les parents même s'ils sont pour 79 % satisfaits de l'éducation fournie par les établissements publics, sont 26% à dénoncer l'incompétence des enseignants. Une incompréhension mutuelle face à un objet, l'école, qui focalise bien des attentes. Et l'on attend, tous, que l'école devienne une passerelle entre les différents acteurs de l'éducation, parents, enseignants, élèves, environnement local, un lieu de dialogue et de construction pour assurer une continuité et une complémentarité pour l'éducation des enfants. Et même, qu'elle soit, qu'elle redevienne un moteur de l'inclusion pour les élèves mais aussi pour les parents.

Une utopie ? Pas vraiment lorsqu'on regarde ailleurs. La Grande Bretagne dans son plan pour l'enfance inscrit l'amélioration des relations entre l'école et les parents comme une donnée de la réussite et de l'équité. 30 millions de livres sont affectés pour aider les parents et les éducateurs à accompagner les élèves dans leur scolarité. D'ailleurs le Ministère de l'Education s'est mué en ministère pour l'enfance, l'école et les familles. Ce n'est qu'un exemple, nous aurions pu aller voir aussi en Finlande ou au Québec notamment.

Pourtant les dix préconisations du rapport de l'Inspection Générale sur « la place et le rôle des parents dans l'école » publié en 2006 semblent rester lettre morte ou presque. Seuls les temps de rencontre entre enseignants et parents sont repris par la Commission Pochard. Mais nul part, on retrouve une réelle ouverture de l'école vers les parents dessinée par l'Inspection avec la mise à disposition de salles dans les établissements ou, plus ambitieux, la création d'école de parents.

Tant que les contacts parents-enseignants ne dépasseront pas le carnet de liaison, ou les rencontres parents-profs, tant que la participation à la vie de l'établissement se limitera à quelques parents au sein des instances représentatives et des conseils de classe, l'école restera l'affaire de tous mais chacun dans son coin. Et les réformes passeront, le malaise perdurera dans une vision morcelée de l'éducation.

Monique Royer

Le rapport Pochard :

http://media.education.gouv.fr/file/Commission_Pochard/18/8/livre_vert_23188.pdf

Le rapport sur la place et le rôle des familles dans l'école

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2007/r2007_parents_placedansecole.aspx

The Children's plan

<http://www.dfes.gov.uk/publications/childrensplan/>

Santé

La cuisine enseignement obligatoire en Angleterre ! Parce qu'on y prend l'éducation alimentaire aux sérieux. Les brèves de ce mois sur la santé de votre enfant.

Finies les sucreries en caisse ?



Qui veut la mort des carembars ? La ministre de la santé. Alors que 18% des écoliers de CE1-CE2 sont en surpoids et 4% obèses, la ministre souhaite protéger davantage les enfants. Pour cela elle propose 3 mesures : autolimitation par les industriels de la publicité en faveur des aliments gras et sucrés; incitation à retirer les friandises aux caisses des magasins; nouvelle réglementation pour les cantines scolaires.

Communiqué

http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/actualite-presse/presse-sante/dossiers-presse/IMG/pdf/Nutrition_et_obesite-DP.pdf

Le Prozac autorisé pour les enfants

C'est une assez triste nouvelle qui est donnée par Le Figaro. Le ministère de la Santé a autorisé la prescription de Prozac aux enfants. On peut craindre que ce médicament soit utilisé pour régler des difficultés scolaires ou familiales, à l'image des prescriptions massives de Ritaline dans d'autres pays.

Article du Figaro

<http://www.lefigaro.fr/sante/2008/02/05/01004-20080205ARTFIG00547-le-prozac-peut-desormais-etre-prescrit-aux-enfants.php>

L'épidémie de transe sévit à nouveau au Cameroun

Cette fois-ci c'est le lycée de Mbanga, à une cinquantaine de kilomètres de Douala qui a été témoin de scènes de transes collectives. Une soixantaine d'élèves ont été conduites à l'hôpital. Les raisons de cette "épidémie" restent mystérieuses. Ce phénomène est assez fréquent au Cameroun et, comme dans les épisodes précédents, les transes font fuir élèves et professeurs, donnant le signal du pillage du lycée.

Article du Quotidien mutations

<http://fr.allafrica.com/stories/200801241010.html>

Surle Café, un autre cas

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2007/10/19102007Accueil.aspx>

Le bac adapte l'épreuve de langues du bac au handicap

Un arrêté publié au J.O. du 6 février dispense de l'épreuve de LV2 du bac les candidats souffrant d'une déficience du langage et de la parole. Ces candidats peuvent aussi être dispensés de l'épreuve orale de LV1 du bac STG.

Au J.O.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000018078116&dateTexte=>

La cuisine devient enseignement obligatoire en Angleterre

Selon BBC News, l'enseignement de la cuisine deviendra obligatoire au collège dès la prochaine rentrée. A raison d'une heure par semaine, les jeunes Anglais apprendront à cuisiner des repas.



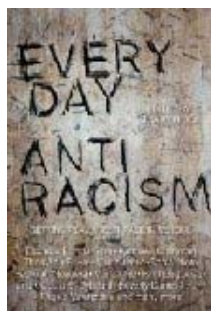
L'objectif principal est la lutte contre l'obésité. Cet enseignement sera effectué par des assistants d'éducation.

Article BBC News

http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk_news/education/7200949.stm

Minorités visibles ou invisibles ?

L'expression est affreuse et suintante d'hypocrisie. Inventée par un bureaucrate anonyme et peut-être canadien, elle désigne justement ceux que la tradition républicaine refuse de considérer comme un ou plusieurs groupes puisque la République ne saurait reconnaître de groupe dans la nation. Or la question de la reconnaissance des groupes "raciaux" au sein de la classe est ouvertement posée dans plusieurs pays par ceux-là même qui défendent l'idéal égalitaire et qui se soucient de lutter contre l'inégalité des chances. Pour assurer sa démocratisation, l'Ecole doit-elle voir ou non ces minorités ?



La question ne s'aborde pas que sous l'angle de la ségrégation. On sait qu'aux Etats-Unis, la politique de busing, qui vise à imposer la mixité "raciale" dans les établissements est maintenant condamnée par la Cour suprême. En France, si l'Ecole ne classe pas ses élèves en fonction d'une appartenance "raciale", elle sait pourtant, sans le dire, effectuer un tri des élèves en fonction de ce critère. Ainsi Georges Felouzis a pu montrer une nette ségrégation dans les collèges de Gironde, avec d'un côté des établissements "blancs" et de l'autre des collèges où sont regroupés les autres.

La question est actuellement posée sur le terrain strictement pédagogique. Dans quelle mesure les enseignants doivent-ils prendre en compte la dimension "raciale" dans leur pédagogie ? Le problème a été formulé aux Etats-Unis lors de l'affaire des "Iena Six". Après cette bagarre entre élèves noirs et blancs, les analystes ont pu montrer que les enseignants, blancs et issus des classes moyennes, n'avaient pas été capables de comprendre les signaux d'alerte envoyés par leurs élèves des minorités visibles. Ils avaient aveuglément minoré la tension.

Du coup, un nouvel ouvrage "Every Day anti-racism" invite les enseignants américains à adapter leurs cours à ces minorités. On y apprend à reconnaître les pratiques de classe qui exacerbent les tensions raciales, à choisir des posters et des exemples qui accordent une place à chacun. Cela englobe la constitution des groupes ou du plan de classe de façon à encourager ou décourager la mixité. En Angleterre, le président de la commission pour l'égalité raciale a carrément demandé l'ouverture de lycées spéciaux pour jeunes garçons noirs afin de leur offrir une pédagogie adaptée.

Evidemment ces démarches nous heurtent. Reconnaître l'existence des minorités visibles c'est en soi valoriser la ségrégation et encourager la diffusion des stéréotypes. En même temps, les résultats de Pisa nous disent que notre système éducatif pêche par son manque d'ouverture et de soutien aux minorités. Ils nous invitent donc à les reconnaître au nom de l'égalité.

L'affaire Iena Six

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2007/10/04102007Accueil.aspx>

Articke Felouzis

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2005/03/index080305_AngleterreDesclasse pourNoirs .aspx

Article Education week

<http://www.edweek.org/ew/articles/2008/01/30/21race.h27.html?tmp=1201355011>

Minorités visibles : Toronto ouvre un lycée "noir"

L'Espresso du 31 janvier essayait de faire comprendre l'évolution des systèmes éducatifs vis-à-vis de la question raciale dans les pays anglo-saxons. Un nouvel exemple est donné aujourd'hui avec l'annonce de l'ouverture d'un lycée "pour noirs" à Toronto, au Canada.

L'établissement public intégrera "les connaissances et les expériences des peuples originaires d'Afrique dans l'enseignement". L'objectif est de lutter contre le décrochage des lycéens noirs.

Article BBC News

<http://news.bbc.co.uk/2/hi/americas/7217212.stm>

La classe

Par François Jarraud

Avec le Café, participez au concours du 1er Forum des enseignants innovants

Vous êtes prof ou personnel d'éducation ? Vous avez monté un projet pédagogique avec vos élèves ? Vous en êtes satisfait ? Vous pensez que cette expérience peut être utile aux autres ? Alors participez au concours du 1er Forum des enseignants innovants lancé par une douzaine d'associations d'enseignants, dont le Café pédagogique.



Dans un contexte où domine souvent, sur l'école, un discours du déclin et du discrédit, où est prôné le retour aux méthodes traditionnelles, où l'on se méfie des TICE alors que la culture du XXIe siècle est numérique, ces associations (Afef, Aft-RN, Aphg, Apbg, Apsms, Assetec, Clionautes, CyberLangues, Projetice, Udppc, Weblettrés et le Café pédagogique) veulent montrer une École en mouvement, portée vers l'innovation.

Il s'agit de faire connaître et de valoriser les nombreux projets pédagogiques innovants imaginés et réalisés par des enseignants dont le Café rend compte régulièrement dans ses numéros. Nous les invitons à participer à un concours qui donnera l'opportunité aux 100 meilleurs porteurs de projets de participer à un Forum à Rennes les 28 et 29 mars. Dès aujourd'hui le site d'inscription est ouvert. Vous pouvez poser votre candidature en ligne et faire partie des cents meilleurs enseignants innovants 2008.

Cette initiative bénéficie du soutien du Ministère de l'éducation nationale, de la Ligue de l'enseignement, des collectivités locales (ville de Rennes, conseil général d'Ille-et-Vilaine, et conseil régional de Bretagne) et de partenaires industriels (France 5, Microsoft).

Pourquoi cet appel aux enseignants innovants ? Ce n'est pas dévoiler un secret que dire que le Café pédagogique est un des éléments moteurs de ce 1er Forum des enseignants innovants. Ce projet nous tient à cœur pour au moins 4 raisons que nous voulons exposer ici.

La première c'est que, contrairement à une image complaisamment répandue dans les médias, l'École n'est pas immobile. Parce que nous suivons de très près ce qui se fait dans les classes, nous sommes bien placés au Café pour savoir que des milliers d'enseignants inventent au quotidien, testent en permanence des projets et des idées. Nous savons aussi à quel point les populations scolarisées ont changé ces dernières années. L'École s'y est adaptée, parfois avec difficultés, toujours avec des insuffisances. Mais elle a plus changé en 20 ans qu'elle ne l'avait fait de Jules Ferry à de Gaulle. Cette capacité à l'innovation nous la mettrons en évidence dans cet événement.

Nous avons une autre conviction : seuls les profs sont capables de changer l'École. Ce sont eux les véritables leviers du changement. Aucune réforme ne peut être appliquée sans eux.

Inversement on peut, en s'appuyant sur eux, sur leurs capacités d'invention et de dévouement, faire beaucoup. L'histoire des communautés d'enseignants nées sur Internet ces dernières années montre de façon éclairante ce que peut la formation par les pairs, la mutualisation des pratiques, l'entraînement de groupe. Ignorées de l'institution quand elles n'étaient pas combattues par elle, il nous a semblé important de rendre davantage visibles les associations d'enseignants actives sur le terrain.

Pour nous, au Café, ce projet est aussi dans la continuité du projet de collèges innovants. Lancé par Gabriel Cohn-Bendit sur le Café, il a démontré l'engagement de centaines d'enseignants et est en route pour s'incarner dans 6 établissements à la rentrée 2008. Tous deux mettent en évidence qu'il est possible de changer les choses pour peu qu'on s'attaque aux difficultés en équipe.

La quatrième raison qui motive à nos yeux ce Forum, c'est que le moment est venu. S'il n'apparaissait pas clairement aux yeux de tous la nécessité de changer l'Ecole, les résultats de Pisa, les sorties sans qualification, les violences seraient là pour le signifier. Il est temps que l'Ecole accélère sa mutation. Paradoxalement les contraintes imposées par les restrictions budgétaires poussent également à la recherche d'efficacité et bousculent les limites.

Le rêve un peu fou de mettre en valeur les acteurs innovants de l'Ecole, de les faire se rencontrer ne s'incarnera que si vous participez au Forum en faisant connaître les projets que vous avez réalisés. Il s'agit souvent de choses simples, utilisant ou pas les tice, facilement transposables d'une classe à l'autre et dont vous avez pu vérifier l'efficacité. Nous comptons sur vous !

Inscrivez-vous au Forum ici
<http://www.forum-rennes2008.fr/>

Xavier Darcos participera au 1er Forum des enseignants innovants

Organisé par les associations d'enseignants (Afef, Aft-RN, Aphg, Apbg, Assetec, Clionautes, CyberLangues, Projetice, Udppc, Weblettrés et le Café pédagogique) avec le soutien du ministère de l'éducation nationale et de la Ligue de l'enseignement, le 1er Forum des enseignants innovants sera le grand rendez-vous de la communauté éducative.

Nous pouvons annoncer l'intervention de M. Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale, lors de cet événement (sous réserve).

1er Forum des enseignants innovants : date limite 22 février

Vous êtes prof ou personnel d'éducation ? Vous avez monté un projet pédagogique avec vos élèves ? Vous en êtes satisfait ? Vous pensez que cette expérience peut être utile aux autres ? Le Café vous invite à participer au concours du 1er Forum des enseignants innovants lancé par une douzaine d'associations d'enseignants. Mais attention : "les candidats doivent s'inscrire avant le 22 février 2008" annonce le règlement.

La procédure d'inscription ne prend que quelques minutes et est gratuite. Par contre il ne faut pas traîner...

Pour s'inscrire au 1er Forum et faire partie des 100 profs innovants

<http://www.forum-rennes2008.fr>

Pourquoi s'inscrire ?

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/02/08022008Accueil.aspx>

Le scandale Note2Be

Cécile Hansieux : 20/20. Depuis début février, ce site est devenu la bête noire des profs : il permet aux élèves de se défouler anonymement et nommément sur leurs profs en les "notant". Devant ce lynchage public, les profs ont inventé la web-manif : ils occupent le site et le détournent, inventant des profs notés généreusement...



"Le Sgen-CFDT interpelle le gouvernement pour lui demander de préciser quelle protection il compte apporter aux agents publics susceptibles d'être ainsi mis en cause". Le Sgen n'est pas seul dans cette interpellation : le Se-Unsa a lancé le même appel le 6 février, le Snes également. Ils évoquent le risque de délation et de "lynchage public". Selon l'AFP, le ministre n'aurait pas encore apporté de réponse à ces demandes. En attendant le site le plus

célèbre, Note2Be, affiche la publicité confiée par une entreprise publique. On voudrait croire que ce n'est pas la réponse gouvernementale...

Avec ou sans ministre, des profs ont entrepris de démontrer les failles du site. Certains pratiquent l'auto-notation et pas toujours avec modestie. D'autres récompensent des collègues y compris imaginaires. Ainsi Jean Darne, prof de droit, a 20/20 comme sa collègue Line Otte ou encore comme M. Cossart prof d'électricité. Un certain Darcos Xavier a lui aussi bénéficié d'un 20. Cette web-manif des profs est sans précédent. Suffira-t-elle ou contribuera-t-elle à alimenter les ressources publicitaires du site ?

Note2Be sous la pression

"Saisie de 17 plaintes et de plus de 160 signalements relatifs au site internet « note2be.com », précise la Cnil (Commission nationale Informatique et libertés) dans un communiqué, la CNIL a "effectué en urgence, en vertu de l'article 44 de la loi « informatique et libertés », un contrôle sur place le mercredi 13 février" dans les locaux des responsables du site. "L'instruction de ce contrôle est actuellement en cours et permettra d'apprécier la conformité de ce site au regard de la loi « informatique et libertés »". Le verdict de la Cnil sera rendu le 6 mars. Le site était accessible de façon intermittente jeudi soir.

De son côté, le Snes annonce qu'il a saisi en référé la justice pour "trouble à l'ordre public". A noter qu'en Allemagne et aux Etats-Unis, les poursuites engagées contre des sites similaires ont échoué.

Enfin, en France, le site Citycampus, destiné aux étudiants, vient de lancer un service de notation de cours. Le nom de l'enseignant n'apparaît pas mais il ne doit pas être très difficile à identifier. Citycampus écrit d'ailleurs : "Pouvoir donner ouvertement son opinion sur un prof c'est un tabou qu'il faut briser pour faire avancer l'éducation".

Communiqué Cnil

[http://www.cnil.fr/index.php?id=2394&news\[uid\]=520&cHash=c012d6c702](http://www.cnil.fr/index.php?id=2394&news[uid]=520&cHash=c012d6c702)

Communiqué Snes

<http://www.snes.edu/snesactu/spip.php?article2899>

Citycampus

<http://www.citycampus.fr/>

Darcos condamne Note2Be

"Le ministre condamne avec fermeté l'ouverture de tels sites... Il apporte son soutien total aux enseignants dont la mission difficile ne saurait faire l'objet d'atteintes anonymes sur Internet". Xavier Darcos a fait publier ce communiqué le 13 février. Mais il attend l'avis de la Cnil pour agir.

Pourtant les enseignants victimes de ces insultes publiques ont droit à une protection juridique en application de l'article 11 de la loi 83-634. On trouvera ce texte et sa jurisprudence sur le site de documentation administrative du Crdp d'Amiens.

Mais voilà :le gérant de la société Note2Be est candidat UMP aux municipales à Paris nous apprend l'AFP.

Déclaration Darcos

<http://www.education.gouv.fr/cid20977/xavier-darcos-condamne-avec-fermete-l-ouverture-de-sites-du-type-note2be.html>

Documentation administrative du CRDP

http://crdp.ac-amiens.fr/docad/doc_adm_metiers5.htm#protection

La gifle

Il y a des gifles qui atterrissent mollement. D'autres claquent en arrivant à destination. La gifle distribuée par le professeur de technologie de Berlaimont fait un sacré vacarme. Aucune liste de discussion d'enseignants n'y a échappé. Cette affaire a bien davantage fait parler les profs que le rapport Pochard. Certes ce bruit fait écho au tapage médiatique d'autant plus surprenant que cette affaire aurait peut-être pu trouver son exutoire dans le cadre local. Mais l'écho a été encore plus fort chez les enseignants. C'est ce que l'on voudrait ici comprendre.

Pourtant les enseignants ne partagent pas la même position sur l'événement. Certains manifestent une solidarité totale avec un collègue. Disons que c'est en gros l'attitude la plus répandue chez les enseignants du secondaire. D'autres peuvent faire preuve de sympathie, se rappelant parfois des dérapages qu'ils peuvent juger similaires, tout en condamnant. C'est souvent l'attitude des instits, pourtant plus fréquemment mis devant ce genre de situation.



Ces postures évoquent immédiatement les travaux des sociologues sur le malaise dans l'enseignement. Celui des enseignants dont on sait qu'il touche la moitié des profs du secondaire (53% selon une étude ministérielle) lié à "la non prise en compte des difficultés concrètes du métier" et au sentiment "d'une dégradation de l'image des enseignants". On l'entend très clairement chez cette collègue qui écrit "nous sommes une profession de couards" avant de vanter la résistance des chauffeurs de bus. Ou chez ce prof qui fat le parallèle avec la gifle de Bayrou "il ne s'agit que d'un simple professeur de collège. La morale de la fable selon que l'on est grand ou petit s'illustre ici". Mais on pense aussi au malaise des élèves et à Pisa 2003 qui établissait que 81% des collégiens français se sentent mal à l'école.

Une autre lecture serait davantage idéologique. Il y a chez les enseignants comme dans la société française l'aspiration à l'ordre, telle cette enseignante qui rappelle que "de son temps" les élèves se prenaient des torgnoles à l'école et "il y avait moins de violence". Plus calmement tel autre rappelle l'article 433-5 du Code pénal qui énumère les peines encourues pour outrage à une personne chargée d'une mission de service public.

Mais le grand clivage est ailleurs dans ce que l'incident ravive du métier d'enseignant. "Combien d'entre nous se font insulter, bousculer sans pouvoir rien dire" écrit ce professeur toulousain. "Notre métier est de former et non d'éduquer". Un autre collègue explique que c'est la réforme des programmes qui motive l'incident : "depuis 2005 les professeurs de technologie sont soumis à une refondation complète de leur programme : ceci explique-t-il cela ?". Ce à quoi répond la remarque d'une instit : "la question posée me semble être celle de la place ambiguë de l'enseignant qui est à la fois juge et parti. Il est au cœur du conflit et doit le régler. Quelque part il est dans la toute puissance". Toute puissance enfantine, toute puissance du maître en attendant la justice...

Surle Café, le malaise enseignant

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2006/09/index190906_EditorialLesprofdsdusecondaireetlemalaiseenseignant_.aspx

Une gifle embarrassante

"On ne va pas dire que la gifle est une réaction justifiée. Mais il y a une réaction disproportionnée et trop rapide des autorités. C'est disproportionné par rapport au fait que quelqu'un craque". "C'est un geste blâmable, mais aller en justice, c'est un peu disproportionné. Il y a des limites!". Pour une fois, les profs du Sgen-Cfdt et les parents de la Peep sont d'accord : la détention durant 24 heures et la plainte en justice contre l'enseignant qui a giflé un de ses élèves sont considérées comme exagérées par les syndicats et les associations de parents.

Et sur Internet, les professeurs de technologie, ceux d'autres disciplines se solidarisent avec un collègue, quitte à dénoncer un prétendu laxisme. "Bientôt on ne pourra même plus punir ou sanctionner un élève sans avoir les parents ou l'administration sur le dos" écrit un professeur de technologie.

On mesure alors l'embarras de l'administration. Ne pas sévir c'est encourager les passages à l'acte. Le faire c'est prendre le risque d'une double peine alors que l'enseignant a déjà beaucoup payé...

Enfin cette affaire pose la question du malaise enseignant. La chasse à la rentabilité, l'absence d'une politique de seconde carrière ne permettent pas à l'administration de trouver des solutions humaines pour les enseignants qui sont usés et deviennent fragiles. Cette gifle claque aussi sur la joue de l'institution.

Dépêche AFP

http://www.vousnousils.fr/page.php?P=data/autour_de_nous/l_actualite_du_jour/depeches_de_l_educat/&key=20080131&key2=080131162844.xm2vrnht.xml

Darcos minimise la gifle

"C'est un fait divers, dans lequel une insulte inacceptable conduit à un geste tout aussi déplacé. Mais se contenter de condamner un peu rapidement cet enseignant serait méconnaître la réalité de la vie de beaucoup de professeurs, notamment dans les collèges où ils sont confrontés à une population d'élèves difficiles, qui connaissent peu ou mal les règles de la vie sociale". Dans un entretien au Parisien, X. Darcos excuse presque le professeur gifleur.

Pour le ministre "cette affaire révèle des dérèglements, dont les premières victimes sont les enseignants : dans 99 cas sur 100, ce sont les professeurs qui sont touchés par des agressions de tous ordres, pas l'inverse", une affirmation que contredit les chiffres mêmes du ministère qui établissent que la violence scolaire s'exerce très majoritairement entre jeunes.

Le ministre pense régler la question en "restaurant l'autorité". Cette affaire ne fait en tout cas que me conforter dans l'idée, initiée il y a quelques semaines, de faire rédiger pour la rentrée prochaine un code de la paix scolaire".

Article du Parisien

<http://www.leparisien.com/home/info/vivremieux/articles.htm?articleid=296021275>

Sur le Café , éditorial de janvier 2008

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/01/17012008Accueil.aspx>

Succès des pétitions en faveur du prof gifleur

Près de 20 000 personnes ont signé la pétition de soutien ouverte par le Snes en faveur du professeur ayant giflé un élève de 6ème. Le Snes n'est pas seul : le Se-unsa, le Sgen appellent à défendre ce collègue qui sera jugé fin mars.

Communiqué Se-Unsa

http://www.se-unsas.org/page_cadres.php?id=41

Communiqué Snes

<http://www.lille.snes.edu/spip9/spip.php?article1369>

Qui veut lutter contre la violence scolaire ?

Tous les profs vous le diront. On entre dans une période difficile, celle où les actes de violence et d'indiscipline se multiplient. Elle durera jusqu'au printemps. La déclaration de X. Darcos sur la violence scolaire est donc "de saison". Pour autant on ne peut qu'être sceptique devant ce énième "plan violence".

D'abord parce que le trait principal de la violence c'est sa stabilité. Même si on ne dispose plus des chiffres de Signa, les enquêtes de victimation montrent une quasi stabilité depuis une dizaine d'années. Dans un entretien qu'il nous accorde aujourd'hui, C. Lelièvre évoque le caractère ancien et inéluctable de la violence. Si elle est bien inhérente au système éducatif, impossible de viser le risque zéro. Mieux vaut apprendre à la gérer.

Ensuite parce qu'il y a erreur sur le diagnostic. Si toutes les formes de violence scolaire sont à combattre, le ministre, et les médias aussi, privilégient toujours les formes les plus spectaculaires de la violence, souvent celles qui font des victimes adultes. Or la violence scolaire c'est à 80% le harcèlement (le bullying) exercé par des élèves sur d'autres élèves. Cette forme là, qui n'est pas spectaculaire, a des effets négatifs très importants.

L'erreur de traitement n'est donc pas surprenante. Le rappel à la loi demandé par X. Darcos est déjà largement utilisé. Les règlements intérieurs sont généralement étudiés en classe. Croire que l'étude du règlement suffit à écarter la violence scolaire c'est méconnaître nombre d'études qui montrent l'importance du climat scolaire dans la lutte contre la violence.

Si les liens entre établissement et police ne sont pas inutiles c'est bien pour ce qu'ils peuvent apporter sur ce terrain là. L'enseignant se sent davantage protégé; les incidents sont transmués en procès-verbaux ce qui apprend à chaque partie à prendre du recul et à connaître les droits de l'autre. Ce qui n'est pas inutile pour le climat scolaire.

Mais aucun code au monde n'aidera un jeune à apprendre à contenir sa colère. Aucun code ne remplacera un emploi de surveillant. Aucun code ne permet de sortir du ghetto ou même d'accepter l'injustice sociale.

Contre la violence, Darcos instaurera un enseignement du droit en lycée

"Je ne saurais accepter la multiplication des entorses à la tranquillité nécessaire à l'apprentissage. Je ne saurais accepter la banalisation des faits de violence". Xavier Darcos a annoncé le 16 janvier un énième plan violence. L'idée principale c'est " la rédaction d'un code de la paix scolaire national. Ce code rassemblera, dans une langue claire, concise et accessible à tous, les règles de conduite en vigueur au sein des établissements scolaires de notre pays ainsi que les sanctions prévues chaque fois qu'elles seront enfreintes. Il sera la référence commune de l'ensemble de la communauté éducative, et c'est sur cette base que seront prises les sanctions disciplinaires décidées par les chefs d'établissement ou les conseils de discipline". Le Code sera lu à chaque rentrée. Sans doute remplacera-t-il la lecture traditionnelle à la rentrée du règlement intérieur...

Plus innovant, le ministre de l'éducation nationale a fait part de son intention de développer l'enseignement du droit au lycée. " Dans une démocratie qui repose sur un socle de près de 8 000 lois, à un moment où un nombre croissant de nos élèves se tournent vers des études et des professions juridiques, il est en effet souhaitable qu'ils puissent acquérir dès le lycée les

principes fondamentaux du droit auxquels ils seront nécessairement confrontés au cours de leur vie d'adultes et de citoyens. Cet objectif doit faire partie intégrante de la réflexion que je veux mener dans les prochains mois sur l'avenir du lycée".

Il rejoint là une revendication des élèves lors de la consultation Meirieu de 1998. Le droit est enseigné dans les filières technologiques. En série générale, des éléments de droit sont utilisés dans les cours d'ECJS.

En attendant, une convention facilitera les signalements à la police des infractions commis dans les établissements scolaires. Le ministre étend à la France entière le dispositif mis en place à Paris.

Discours de Darcos

<http://www.education.gouv.fr/cid20782/signature-de-la-convention-initiadrroit-en-sorbonne.html>

Violence scolaire : Changer de paradigme pour Claude Lelièvre



"La prise de conscience de l'ancienneté et de la généralité des violences scolaire devrait conforter le combat de ceux qui veulent "changer de paradigme" en prenant de front une donnée incontournable : les violences scolaires ne sont pas près de disparaître". Pour Claude Lelièvre, auteur d'Histoires vraies des violences à l'Ecole, la violence scolaire est ancienne et trop généralisée pour disparaître. "Leurs victimes sont là (non pas "marginales" ou à la "marge") mais au cœur même du fonctionnement ordinaire des institutions scolaires, en quelque sorte en tant qu' "accidents du travail", à prendre dans leur contexte professionnel". IL faut donc travailler durablement à son contrôle.

Lire l'entretien avec C. Lelièvre

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/ViolencescolaireLelievre.aspx>

L'Angleterre installe des détecteurs de métaux dans les écoles

Londres, Birmingham, Manchester, Liverpool. Les établissements les plus difficiles des villes anglaises seront équipées de détecteurs de métaux, a décidé le ministre de l'intérieur J. Smith. Il s'agit de lutter contre les gangs dont les membres viennent à l'école armés de couteaux.

Article BBC News

<http://news.bbc.co.uk/1/hi/education/7198633.stm>

Apprentissages : la maternelle au centre

La maternelle est la clé de la réussite au collège. C'est ce que démontre Bruno Suchaut.



" S'il est admis, au regard des comparaisons internationales, que les résultats des écoliers français sont moins satisfaisants qu'auparavant, rejeter la responsabilité de ce constat sur l'école maternelle est un raisonnement qui n'est pas validé scientifiquement. Ce n'est pas parce que les élèves qui éprouvent des difficultés à l'entrée au CP voient leurs chances de réussite fortement compromises, qu'il faut en rechercher les causes obligatoirement au niveau de la scolarité effectuée en maternelle. Ces interrogations et réflexions demandent à être rapprochées d'observations factuelles et objectives sur l'efficacité de l'école maternelle, sachant par ailleurs que les travaux scientifiques sont peu nombreux dans ce domaine". Alors que l'école maternelle est attaquée (par le HCE, par Alain Bentolila...), Bruno Suchaut fait plus que prendre sa défense : il montre que les apprentissages que l'on y fait sont déterminants.

" La fréquentation de l'école maternelle procure un avantage pour la suite de la scolarité, tant sur le plan des acquisitions, qu'en termes de carrière scolaire en réduisant la probabilité de redoubler une classe, et notamment le cours préparatoire. Les effets étant d'autant plus positifs que la scolarisation en maternelle a été longue" rappelle B. Suchaut. Les différences qui apparaissent entre les élèves dès la maternelle ne sont pas forcément dues à l'école. " L'origine sociale joue un rôle significatif".

Surtout B. Suchaut identifie des compétences précises acquises en maternelle et qui décident de l'avenir scolaire. " Les compétences dans l'acquisition de la langue écrite, dans la structuration du temps et dans la construction du nombre à la fin de l'école maternelle déterminent les capacités attentionnelles des élèves à l'entrée au cycle III. Par ailleurs, ces capacités attentionnelles sont liées aux compétences en calcul mental qui elles-mêmes vont déterminer les futures acquisitions des élèves en numération et calcul à l'entrée au collège et, de façon indirecte, les compétences en compréhension. Ce dernier domaine étant central pour expliquer la réussite ou l'échec des élèves à l'entrée au collège... On peut déjà proposer des pistes de réflexion concernant l'école primaire. Les analyses montrent que les élèves sont d'autant plus armés à l'entrée au collège s'ils ont développé des compétences élevées dans certains apprentissages à l'école maternelle. Les activités numériques et la structuration du temps sont des domaines particulièrement importants à travailler. Le recours à des activités systématiques et structurées qui génèrent des effets transversaux et durables sur les acquisitions des élèves ne signifie pas pour autant que le programme de l'école maternelle doit être calqué sur celui de l'école élémentaire. Des activités ludiques (jeux mathématiques) ou l'éducation musicale peuvent être considérés comme des vecteurs d'apprentissage particulièrement pertinents".

L'étude

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/24/03/99/PDF/08003.pdf>

Le dossier Pisa du Café

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2007/Pisa_Pirls_2006.aspx

Comment les instits collaborent-ils ?

C'est la question que s'est posée la Communauté française de Belgique qui a mandatée une recherche – action, menée par Caroline Letor, Judith Leal Gonzalez et Marie de Monge, pour aider les équipes enseignantes à utiliser le temps de concertation à analyser leurs pratiques. Dans la Communauté, les enseignants du primaire bénéficient de 60 heures annuelles pour la concertation (en France 36 heures aujourd'hui, probablement une soixantaine l'année prochaine). Si la recherche produit des outils d'analyse, elle apporte aussi des informations précieuses, et sans doute transposables au système français, sur les pratiques de collaboration des enseignants.

Le premier enseignement c'est la grande diversité des situations. "Les pratiques de collaboration s'avèrent avant tout plurielles dans leurs modalités, leurs objets et leurs intentions. La collaboration ne se réduit pas à une pratique unique et uniforme". Les variations portent aussi bien sur leur caractère formel ou pas, la planification, le rôle de la direction et le mode de fonctionnement horizontal ou vertical, les objets traités et les retombées sur la vie pédagogique de l'école.

Le second, et peut-être le plus important, c'est que la collaboration est tout sauf naturelle dans les écoles. "Les données montrent que d'une part, les enseignants sont attachés à garder une certaine réserve sur ce qu'ils font en classe et en même temps, ils manifestent leur volonté à lever le voile sur leurs pratiques de classe. Ces deux aspects qui nous avions a priori défini comme des pôles opposés d'un même axe, se retrouvent associées... Aussi, si la dimension professionnelle incluse dans les injonctions est bien présente dans la conception que se font les enseignants du travail de collaboration, ils dénie le projet d'établissement, les demandes de la direction et des autorités scolaires comme référents de ce travail de collaboration. On peut voir dans ces données, un rejet des aspects hiérarchiques et bureaucratiques que prennent les modalités de contrôle de ce travail. Toutefois, les enseignants restent ambivalents sur le fait de reconnaître les réunions de concertation comme une ressource ou une contrainte".

On retiendra donc peut-être de cette recherche que toute tentative d'impulser de la collaboration, surtout si on veut lui donner une finalité pédagogique, nécessite un accompagnement important. "Cette transformation des manières de penser et d'agir en situation professionnelle suppose la mise en place d'un cadre sociocognitif qui permette l'expression de points de vue différents et le traitement critique de ces points de vue et d'un cadre sociorelationnel et émotionnel où les identités des personnes ne sont pas menacées. Il s'avère que de tels processus relèvent d'une combinaison heureuse de conditions socioorganisationnelles, psychosociales (cognitives, sociales et émotionnelles) et socioprofessionnelles. L'ampleur du défi que pose le concept d'apprentissage organisationnel aux établissements scolaires laisse penser que l'observation de tels processus relève plutôt de l'improbable. C'est pourquoi nous préférons parler d'apprentissage organisationnel que d'organisation apprenante".

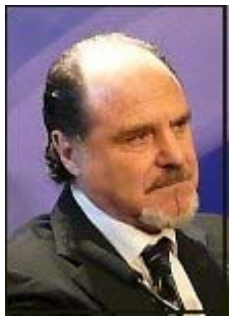
"Si les enseignants sont prêts à mettre en commun leurs pratiques..., ils restent attachés à un exercice "à la base", isolé, et que ce qui se passe en classe relève d'une zone professionnelle mais privée" concluent nos auteurs.

L'étude

<http://www.enseignement.be/@librairie/documents/ressources/109/index.asp>

Plus de 200 chercheurs dénoncent les "diagnostics" langagiers posés sur les jeunes de banlieue

"On lit beaucoup depuis quelque temps que des difficultés d'insertion sociale seraient dues à des difficultés de maîtrise de la langue française. Ces discours trouvent un écho important dans la presse, même sérieuse et toutes tendances confondues, et dans des recommandations remises aux ministres successifs de l'éducation nationale à propos par exemple de la lecture, de la grammaire ou de l'école maternelle". Plus de 250 chercheurs (par exemple F. Lorcerie ou F. Demaizière) s'insurgent contre les pseudo diagnostics qui trouvent place dans les rapports officiels.



"Nous avons en effet tout lieu de penser que les « diagnostics » ainsi posés sur les compétences linguistiques de populations dites en difficulté d'insertion et sur l'enseignement du français, sur leurs difficultés elles-mêmes, sont pour le moins discutables. Les recommandations qui en découlent nous paraissent non seulement erronées, mais dangereuses car conduisant à l'inverse du but recherché. Que disent ces « diagnostics » ? D'une part, que les « jeunes des banlieues et des cités » souvent « d'origine immigrée » seraient enfermés dans des milieux sociaux où l'on parle peu et mal, ce qui les limiterait à un vocabulaire très restreint et imprécis (le chiffre de « 400 mots en français du ghetto » a été avancé dans Le Monde du 19/03/2005), à une syntaxe « approximative », qui ne permettrait qu'une communication limitée de « proximité et d'extrême connivence » (Le Monde du 20/12/2007). Cela les empêcherait de développer une « pensée précise », une « intelligence collective », et « d'entrer en relation avec des gens qu'ils ne connaissent pas » (ibidem). D'autre part, l'école serait en partie responsable de ces difficultés car on y aurait lancé des démarches exagérément expérimentales privilégiant la mise en contexte, la pratique, l'autonomie et les pédagogues, chercheurs et autres « apprentis sorciers », ne se seraient pas rendu compte que cela ne fonctionnerait que pour des enfants privilégiés. Ces « diagnostics » révèlent une ignorance stupéfiante, voulue ou non, de la diversité des situations dans les « quartiers populaires » et les milieux scolaires, ainsi que des connaissances à ce sujet produites par les professionnels et les nombreux chercheurs en sciences humaines et sociales".

Sans qu'il soit nommé, l'allusion aux rapports d'A. Bentolila semble s'imposer. "Nous croyons urgent de dénoncer vigoureusement ces « analyses »" continuent les chercheurs, "qui rappellent les théories depuis longtemps réfutées du « handicap linguistique des enfants d'ouvriers » et du « handicap cognitif des Noirs » que contredisent toutes les enquêtes de terrain : ils relèvent de préjugés, de stéréotypes et de poncifs... Les études nombreuses et approfondies réalisées avec des personnes dites « défavorisées » et/ou « issues de l'immigration », y compris en milieu scolaire, révèlent des rapports aux langues fins et conscients, des compétences linguistiques complexes et souples, souvent plurilingues, et variées en français... Sauf cas pathologique gravissime, les « jeunes » en question n'ont jamais un français limité à si peu de mots et à une seule sphère sociale. Un enfant de trois ans, quelle(s) que soi(en)t sa ou ses langue(s), a un vocabulaire déjà riche d'au moins un millier de mots : on mesure le caractère fantaisiste et la manipulation alarmiste qui résident dans les 400 mots annoncés, comme dans beaucoup d'autres chiffres (par exemple ceux sur l'illettrisme)..."

Les chercheurs à l'origine du texte

<http://rfs.univ-tours.fr/>

Sur le Café, sur le dernier rapport Bentolila

<http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/Bentolilamaternelle.aspx>

Les contes du Morey

Ecrire des contes, les raconter face à des publics différents et les enregistrer sur CD audio, les illustrer en vue de créer des livres, fabriquer des lutrins métalliques. Tel est le Projet Artistique et Culturel (PAC) mené au sein du Lycée Professionnel Thomas Dumorey (Chalon-sur-Saône) avec une classe de 2^{nde} BEP Structures Métalliques et une classe de CIPPA.



"Comment faire écrire des contes à des élèves en butte avec la langue et la culture ? Tâche non aisée, mais à mon avis, possible. Mais comment ? Faut-il nécessairement « faire du français » avant de rédiger des contes ? Ou bien peut-on malgré tout lancer ces élèves dans une telle aventure alors que certains ne parviennent même pas à construire une phrase simple grammaticalement correcte du type sujet/verbe/complément ? Ce balancement est

source de débats entre collègues de la matière, mais pour ma part, c'est pour la seconde option que je penche même si parfois il m'arrive de douter". S. Clerc nous invite à suivre, avec ses collègues, le travail des élèves de BEP et de Cippa et leurs rapports avec les anglophones.

Sur le Café, le deuxième épisode

<http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/ContesDumorey2.aspx>

Curiosphère, un nouveau site pour la classe



Travailler avec les passeurs de savoir et les accompagner dans des pratiques innovantes, tel est l'objectif principal que s'est fixé France 5, en ouvrant aux enseignants, aux parents et aux associations un site entièrement gratuit, destiné à favoriser le partage des savoirs et des pratiques pédagogiques. Proposant de nombreux documents fondés sur une approche culturelle ou citoyenne, Curiosphere.tv veut devenir un rendez-vous pour ceux qui font de la vidéo une approche

éducative.

Le reportage de F Sollic

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/13022008Curiosphere.aspx>

Du côté des pratiques

Relevées dans les projets de ce mois, des exemples de pratiques intéressantes, voire innovantes.

Classe de mer sans souci avec "Passeport pour la Mer"

"Pour que la mer reste un espace de joie et de liberté, il suffit de respecter quelques règles simples et d'apprendre à connaître ce milieu particulier". Fort de cette constatation, la SNSM et la Maif proposent un manuel pratique pour l'enseignant qui prépare une classe de mer ainsi qu'un livret destiné aux enfants. Présenté sous forme de bande dessinée, il permet de découvrir des règles de sécurité jouant et de tester ses connaissances.

Les versions électroniques sont proposées en téléchargement. Les versions papier sont à demander à la Maif.

Passeport pour la mer

<http://www.passeportpoumlamer.fr/>

Reportage au Concours de la Résistance

C'est à l'Hôtel des Invalides que les lauréats, en grande majorité des jeunes filles, disons-le bien fort, sont venus le 15 janvier recevoir leur prix, pour les travaux tout à fait remarquables, individuels ou collectifs, qu'ils ont effectués en mars dernier, dans le cadre du concours national de la résistance et de la déportation 2007, sur la thématique « le travail dans l'univers concentrationnaire nazi ».

Pour Kods Mahdhaoui, alors élève de collège à Champigny. Le déclic a tenu à une rencontre avec Lucie Aubrac. « La rencontre, c'est touchant, cela change tout » nous confie cette élève, lauréate de la catégorie travaux individuels lycées.

Le reportage

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/16012008_concoursdelaresistance.aspx

Dossier d'presse

<http://www.education.gouv.fr/cid20778/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation-2007-remise-des-prix.html>

Qu'apporte Edgar Morin aux enseignants ?

"L'explication est un processus abstrait de démonstrations logiquement effectuées, à partir de données objectives, en vertu de nécessités causales matérielles ou formelles et/ou en vertu d'une adéquation à des structures ou modèles. La compréhension se meut principalement dans les sphères du concret, de l'analogique, de l'intuition globale, du subjectif. L'explication se meut principalement dans les sphères de l'abstrait, du logique, de l'analytique, de l'objectif. La compréhension comprend en vertu de transferts projectifs/identificatifs. L'explication explique en vertu de la pertinence logico-empirique de ses démonstrations. Alors que comprendre est saisir les significations existentielles d'une situation ou d'un phénomène, "expliquer, c'est situer un objet ou un événement par rapport à son origine ou mode de production, ses parties ou composants constitutifs, sa constitution, son utilité, sa finalité". Cette citation d'Edgar Morin orne le dossier que Jacques Nimier consacre au sociologue Edgar Morin.

Pour J. Nimier, E.Morin ouvre aux enseignants "une autre vision des disciplines et de l'intelligence", "une attention à la notion d'erreur", "une façon nouvelle d'aborder les

problèmes de l'enseignement". Chaque affirmation s'appuie sur un ouvrage d'E.Morin. E. Morin c'est aussi la systémique, une approche qui apporte aussi beaucoup à l'enseignement. Sur le site de J. Nimier

<http://www.pedagopsy.eu/>

Le Nouvel Educateur : Sortir !

"Le grand malheur de l'éducation classique c'est d'être pour trop d'enfants un raccourci asséché qui traverse à gué le lit du cours des connaissances.. Freinet déjà insistait sur la haute nécessité de rétablir les circuits". Par cet hommage, Sylvain Grandserre ouvre ce numéro 186 du Nouvel Educateur entièrement dédié aux sorties.

Classes vertes, classes de découverte, voyages d'échange suite à correspondance, ce numéro montre concrètement comment oser se lancer dans l'aventure du voyage avec sa classe, comment lui donner sens, comment en faire quelque chose d'utile et épanouissant.

Sortir c'est aussi quitter le train train et réfléchir. Alors LNE nous invite à redécouvrir F. Oury et à suivre les chercheurs de Lille III qui ont mis en évidence l'efficacité des méthodes Freinet.

Le Nouvel Educateur

<http://www.icem-pedagogie-freinet.org/travail-cooperatif/travail-pedagogique/nl-educateur/les-numeros-en-preparation/186-en-sortant-de-la-classe/nb0-186-sortir-de-la-classe-partir-en-voyage>

Etonnantes correspondances



Si la correspondance scolaire est déjà une vieille pratique, Internet lui a redonné de nouvelles ouvertures. C'est ce que montre le numéro 80 de la revue Echanger (académie de Nantes). Elle rassemble des témoignages sur des pratiques de correspondance scolaire de l'école au lycée.

Ainsi on retrouve la célèbre école Bizu qui l'a totalement intégré dans son quotidien; l'école Saint Exupéry de Cholet où les jeunes français transmettent à leurs partenaires européens la mémoire des contes locaux ou encore l'école René Cassin de Montbert qui échange avec de jeunes Burkinabés.

Coté collègue, Le Vieux colombier du Mans utilise la correspondance pour prendre contact avec des scientifiques et appuyer des recherches. Au L.P. Le Mans sud elle est utilisée pour créer un lien avec les parents assez désarmés devant le lycée. Au L.P. Guilton de La Riche sur Yon elle invite les élèves à créer des récits littéraires.

Tous ces usages différents relèvent le défi de développer des pratiques d'écriture (jugées trop rares par l'Inspection) en mettant les élèves dans une situation de communication vraie.

La revue échnager

<http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/ress/mivip/echanger/index.htm>

Comenius, à quoi ça sert ?

Dispositif d'échanges entre établissements mis en place par l'Union européenne, Comenius est-il efficace et si oui en quoi ? Selon une étude menée auprès de 8 000 responsables, Comenius améliore bien sûr l'interculturalité. Mais il a aussi un impact sur la vie des établissements. "Une forte majorité des responsables de projets Comenius considèrent que le

principal gain acquis par les enseignants réside dans l'accroissement des connaissances et dans une meilleure compréhension du système éducatif des pays partenaires... La fréquente collaboration avec des enseignants du même établissement ou des écoles partenaires a entraîné une nette amélioration de la capacité à travailler en équipe et de la bonne volonté à cet égard. Effet annexe positif qui n'était guère escompté: on constate, d'une manière générale, une progression de la motivation pour le métier d'enseignant, ainsi qu'une identification plus forte avec l'établissement d'origine".

Comenius a également un effet sur le climat scolaire. Mais, "en troisième position figurent les innovations intervenues dans la pratique pédagogique et l'organisation de l'établissement ainsi que la promotion de la formation continue pour le personnel enseignant".

Le rapport

http://ec.europa.eu/education/doc/reports/doc/comeniusreport_fr.pdf

Les programmes Comenius

<http://www.europe-education-formation.fr/comenius.php>

Primaire : Le rallye Histoire des écoliers d'Argentré

Comment permettre aux élèves de cycle 3 d'une école mayennaise de découvrir la grande et la petite histoire ? En s'appuyant sur les Tice pour les faire participer à un rallye Internet.

Lancé par Patrick Oger, le Rallye Histoire fait participer plus de 60 classes. Toutes les deux semaines, les élèves reçoivent une nouvelle énigme à résoudre en utilisant le net. Une belle façon d'obtenir le B2i.

Le rallye

<http://rallye.histoire.free.fr/>

Les prix La Main à la pâte

Le dispositif la main à la pâte, créé en 1996 par Georges Charpak, prix Nobel de physique, vise à accompagner et développer l'enseignement de science et de technologie à l'école primaire, en éveillant « la curiosité, la créativité et l'esprit critique des élèves ». Faire adopter à des élèves parfois très jeunes une démarche scientifique leur permettant d'approfondir leur compréhension d'objets et de phénomènes rencontrés quotidiennement, telle est l'aventure dans laquelle se lancent de nombreux enseignants d'écoles élémentaires et maternelles, dans le cadre de l'opération la main à la pâte. Chaque année, un jury sélectionne les meilleurs travaux, fruits d'une pédagogie associant investigation scientifique, raisonnement et argumentation. Le Café assistait mardi 29 à la remise des prix.

Lire le reportage du Café

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/30012008prixLamainAlapate.aspx>

Aux Pyramides, la rénovation c'est toute une histoire

"Je remercie une femme qui a été pour moi beaucoup plus qu'une femme car elle sait se montrer sévère et se faire respecter tout en sachant écouter, conseiller, pousser ceux qui en ont besoin". Ce message, Eloïse l'adresse à son prof principal. Il y a aussi Solen : "Je suis assez heureuse d'avoir fréquenté ce collègue. La première raison en est que ma mère n'est jamais allée à l'école". Mais il y a aussi ce cri anonyme : "on apprend de belles choses au collègue mais c'est difficile de supporter les professeurs qui nous crient dessus". Ces propos sont extraits de l'ouvrage publié par le Conseil général de l'Essonne à l'occasion de la rénovation du collègue Les Pyramides d'Evry, un établissement Zep au milieu d'une cité.

Claudie Lechiche, professeur de français, a eu l'idée de faire travailler les élèves en atelier d'écriture en s'appuyant sur les photos d'Alexis Harnichard prises durant la rénovation. "Le bouche à oreille autour de l'atelier a fonctionné" confie C. Lechiche. "D'autres collégiens se sont joints au groupe initial me remettant des pages d'écriture émouvantes. Nos collégiens, dont la parole n'est pas toujours prise en compte, ont trouvé ici un moyen de parler d'eux, de parler des autres".



Interrogée par le Café, la principale, Colette Cassini, souligne l'impact de la rénovation entreprise par le Conseil général auprès des élèves et des familles. "L'impact sur tous a été positif. Les élèves sont, je suis sûre, heureux de vivre dans un bel établissement. La restructuration a permis aussi de vivre dans des espaces confortables, grands, beaux, spacieux. Nous bénéficions de l'internet dans toutes les salles de classes, d'un CDI magnifique avec des postes informatiques, un espace médical spacieux et bien utilisé, une salle de sports intégrée au collège avec vestiaires et bureaux, et une salle de spectacle pouvant accueillir 150 personnes. Enfin l'espace repos / repas autour d'un jardin zen est très apprécié par beau temps".

L'ouvrage Les pyramides

http://www.essonne.fr/liens_pied_de_page/presse/detail_communique/communique/college_des_pyramides_lorsque_les_eleves_temoignent/

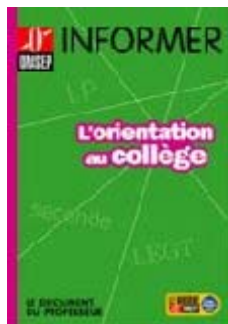
Le site du collège

<http://www.clg-pyramides-evry.ac-versailles.fr/>

Orientation

L'orientation doit-elle entrer dans le saint des saints disciplinaire ? Des brochures, des réflexions pour aider les enseignants.

L'orientation au collège



Les procédures d'orientation, les dispositifs propres au collège comme la découverte professionnelle, les voies après la 3ème : ce petit ouvrage de l'Onisep apporte les informations de base au professeurs de collège qui veulent s'initier à une démarche d'orientation.

L'orientation au collège, Onisep, 2007, 68 pages.

L'ouvrage

http://www.onisep-reso.fr/onisep-portal/portal/media-type/html/group/pro/page/popup.oni_detailFichePublication/js_peid/FichePedagogiquePopup?id=332&afficherImprimer=true

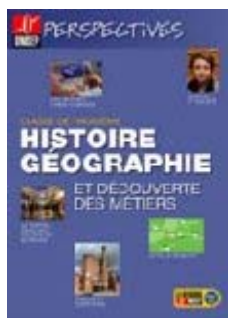
Sur le Café , l'orientation au lycée

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/01/30012008Accueil.aspx>

Sur le Café, l'orientation dans le Guide des parents

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2007/r2007_Accueilparents.aspx

L'orientation concerne aussi ma discipline



Parce que l'éducation à l'orientation est devenue un des grands enjeux de l'école française, elle doit passer aussi par les disciplines. Fort de cette conviction, l'Onisep propose des brochures disciplinaires d'éducation à l'orientation.

Ainsi l'ouvrage "histoire-géographie 3ème" propose des exercices thématiques sur le tertiaire ou l'agriculture où les savoirs disciplinaires sont utilisés pour l'éducation à l'orientation. On appréciera par exemple les dossiers sur le travail des femmes ou sur la société en mutation qui permettent à la fois de faire de l'histoire-géo et de découvrir les nouveaux métiers. Des ouvrages similaires existent pour les SVT et le français.

Histoire-Géographie et découverte des métiers - classe de 3e, Collection : Perspectives, Onisep, Septembre 2007, 96 pages.

Sur le site de l'Onisep

<http://www.onisep-reso.fr>

Orienter au lycée

Alors que les injonctions officielles s'accumulent, de quels outils disposent les enseignants, et particulièrement les professeurs principaux, pour accompagner les élèves de façon utile dans leur démarche d'orientation ? Globalement de ce qu'ils prennent l'initiative de se procurer et de ce que des publications professionnelles, comme le Café, peuvent apporter. Il faut saluer l'initiative de l'Onisep qui publie un petit guide (88 pages) "L'orientation au lycée".

On appréciera la mise au point sur les filières, brève mais efficace, les informations sur les débouchés, les éclairages sur ce que pourrait être une démarche d'éducation à l'orientation. On a bien aimé aussi la réflexion sur les facteurs qui influencent les jeunes ou l'information des jeunes.

Evidemment tout cela reste , compte tenu du nombre de pages, très sommaire. Le sujet mériterait certainement une information plus développée et gratuite des enseignants.

L'orientation au lycée, Onisep 2007, 88 pages.

Présentation

http://www.onisep-reso.fr/onisep-portail/portal/media-type/html/group/pro/page/popup.oni.detailFichePublication/js_peid/FichePedagogiquePopup?id=486&afficherImprimer=true

Sur le Café voir aussi l'orientation c'est l'affaire de tous

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2007/11/20112007Accueil.aspx>

Sur le Café, l'orientation du collège au lycée

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2007/r2007_Accueilparents.aspx

Orienter après le bac

Quels sont les débouchés des formations supérieures courtes ? L'Onisep propose en téléchargement des animations Powerpoint gratuites pour présenter aux élèves les filières courtes de type BTS ou DUT. ON apprend ainsi ce que sont les Bts commerce MUC et NRC, les formations transports – logistique ou encore bac +2 électronique ou génie civil. Au total 12 diaporamas sont proposés.

Les diaporamas

<http://www.onisep-reso.fr/>

Orientation : acte administré ou acte pédagogique ?

Dans cette intervention lors du colloque des Cellules universitaires d'information et d'orientation, Georges Solaux (IREDU) éclaire l'évolution des doctrines sur l'orientation à la lumière de celle de l'Etat en général.

"Il s'agit d'un problème de régulation", écrit-il, "entre intérêts privés (la place laissée à l'initiative individuelle en matière de choix d'options) et d'intérêts publics (les besoins de la planification économique)... Une nouvelle forme de régulation risque par conséquent de s'imposer... celle de la "main invisible" du marché".

L'étude en pdf

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/22/43/21/PDF/05117.pdf>

Rendez-vous

Les colloques, les projets qu'il faut connaître... L'agenda de l'enseignant.

Rencontres nationales sur l'accompagnement

"Actions de soutien, PPRE, accompagnement éducatif, dispositifs relais, accompagnement à la scolarité ... De l'élémentaire au secondaire, dans l'école comme en dehors, on assiste à une inflation sans cesse croissante des dispositifs d'aide aux élèves. Au moment où on se propose d'en étendre le principe, s'est-on suffisamment interrogé sur les effets réels de ce qui existe déjà ? " Le GFEN organise, les 5 et 6 avril, à Saint-Denis, en partenariat avec le Café pédagogique, l'OZp, le Snuipp, des Rencontres ouvertes à tous les acteurs de l'accompagnement (parents, éducateurs, enseignants etc.).

"Que se passe-t-il autour des devoirs du soir ? Comment redonner confiance, déplacer le rapport au scolaire, aux contenus et à l'apprentissage ? Que vaut l'Ecole s'il faut toujours plus que de l'école pour faire école ?" Pour faire face à toutes ces questions, les Rencontres mêlent tables rondes et ateliers.

Parmi les intervenants, signalons G. Chauveau, S. Bonnery, JY Rochex, B. Suchaut etc.

Le programme

http://www.gfen.asso.fr/incontournable/accompagnement_2008.htm

Semaine de la presse : Les inscriptions sont ouvertes

L'inscription à la Semaine de la presse à l'école est ouverte. Elle se déroulera du 17 au 22 mars et aura pour thème "une info, des médias". C'est l'occasion pour les élèves de découvrir les médias et leurs métiers et aussi pour les enseignants de les former à une analyse critique de la presse. En 2007, la Semaine avait touché plus de 4 millions d'élèves dans plus de 13 000 établissements..

Le Clemi

<http://www.clemi.org/spel.html>

18ème Salon national Freinet

"Dans un monde, une société où la consommation et la sélection dominent, un Salon pour défendre l'école pour tous, une école populaire de la maternelle à l'université". Le mouvement Freinet organise les 26 et 27 mars à Nantes un salon destiné aux enseignants.

Des ateliers, des interventions permettront de présenter la pédagogie Freinet et de s'interroger sur le devenir de l'école. Parmi les intervenants : Serge Boimare, Yves Reuter, Jean-Luc Mahé etc.

Le programme

http://toilicem.dynalias.org/travail-cooperatif/espace_organisation/gd-s/gd-44/utilitaires/ab-une-ecole-pour-tous-bb

Concours de Unes le 18 mars

Le 15ème Concours de Unes, organisé par le Crdp de Créteil et le Clemi, aura lieu le 18 mars. La règle du jeu est simple. Le concours est ouvert aux écoliers, collégiens et lycéens. Le 18 mars ils reçoivent les mêmes dépêches d'agence et les mêmes photos numériques. A eux de composer électroniquement leur Une... et de se faire journaliste. En 2007 près de 4 000 jeunes, venus de 17 pays, ont participé au concours.

Le concours

http://www.crdp.ac-creteil.fr/crdp/anim_peda/une/index.html

Le programme

<http://www.cite-sciences.fr/forum-scolaire>

Travailler avec des enfants venus d'ailleurs

Les différences culturelles s'observent dès la maternelle. L'Observatoire de l'enfance en France, le centre Aalin Savary et le CRDP de Grenoble organisent le 5 mars à Grenoble un colloque sur la scolarisation des enfants migrants.

Le programme

<http://www.crdp.ac-grenoble.fr/actu/c05032008/index.htm>

Concours Voyageur et citoyen

La Sncf lance un concours national destiné aux écoliers de CM1 et 2 et collégiens. Les premiers sont invités à rédiger le scénario d'un clip vidéo ou un recueil de slams, Dans le secondaire, les collégiens ont le choix entre la rédaction d'une saynète ou des slams. Dans les deux cas, le thème à aborder est celui de la sécurité et de la citoyenneté dans les chemins de fer. Inscriptions jusqu'au 31 janvier.

Le concours

<http://www.sncf.com/enseignants/>

La recherche

Par François Jarraud

Lu pour vous

Travaux et études résumées pour vous parle Café.

Comment sortir l'Ecole de l'inefficacité ? demande B. Suchaut



"L'ensemble de ces remarques conduit à s'interroger sur le fonctionnement actuel de l'école primaire française et ses modalités de gestion pédagogique, d'évaluation et de pilotage". Bruno Suchaut (Iredu) a calculé l'évolution de l'efficacité du système éducatif français depuis les années 1970, en s'appuyant sur les résultats de l'enquête internationale Pirls.

"L'examen de la qualité des apprentissages des élèves français dans une perspective comparative ne permet pas de conclure à une amélioration du niveau global des élèves de l'école primaire française.

La position de notre pays dans le contexte international s'est même plutôt dégradée au cours de ces quinze dernières années dans le domaine de la langue écrite. Quand on met en relation ce niveau d'acquisition avec les ressources allouées, on observe là encore une situation peu favorable de la France dans le contexte international. Cela se traduit par une faible efficience, à la fois qualitative et quantitative".

Pour B. Suchaut, ces résultats montrent que l'Ecole n'arrive pas à " transformer efficacement les ressources en résultats". Le système éducatif " parvient difficilement à mettre en place les réformes portant sur les activités d'enseignement et les pratiques pédagogiques au sein des écoles. Or, ce sont bien ces pratiques qui influencent directement les apprentissages des élèves". La solution n'est donc pas dans le retour en arrière mais dans une meilleure gestion.

Etude

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00204597/fr/>

Le dossier Pisa Pirls du Café

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2007/Pisa_Pirls_2006.aspx

Pratiques d'enseignement de la lecture et performances des élèves

"Les moyens d'enseignement utilisés pour la lecture ne sont pas forcément les manuels « officiels ». En 1P-2P, à côté des Quatre saisons pour lire, on utilise d'autres brochures comme Ratus, Gafi, Mika voire La Planète des Alphas. Au cycle moyen, divers moyens coexistent : les séquences COROME, les séquences du secteur du français ou encore les recueils de texte « officiels » tels que Mille et un mots, A fleur de mots, etc. Au secondaire, on utilise plutôt différents moyens : séquences personnelles ou de collègues, ouvrages français ou francophones". L'étude réalisée par A. Soussi, F. Petrucci, F. Ducrey et C. Nidegger, sur les pratiques d'enseignement de la lecture dans le canton de Genève, analyse les pratiques déclarées par les enseignants pour mettre en évidence les continuités et les différences tout au long de l'enseignement obligatoire..

"Parmi les activités de lecture déclarées comme les plus fréquentes, certaines sont propres aux premiers degrés comme le travail sur les sons ou l'association des mots et des images, ou encore l'anticipation du contenu par le titre, les illustrations, la quatrième de couverture... D'autres encore se poursuivent tout au long des degrés et vont en augmentant, comme résumer ou répondre à des questions dont les réponses ne sont pas explicites".

Mais l'étude montre aussi que les pratiques varient selon la formation suivie par les enseignants.

Etude (enpdf)

<http://www.geneve.ch/sred/publications/docsred/2008/PratiqLecture.pdf>

Remédiation et pratiques différenciées au primaire

" Cette lente transformation du système scolaire et l'évolution de la société placent les enseignants devant un problème majeur : enseigner un même programme dans des classes devenues très hétérogènes (au niveau scolaire, social et culturel) en respectant les idéaux « d'égalité des chances », de « lutte contre la relégation scolaire », « d'équité » et « d'égalité des résultats ». Face à cette volonté plus pressante et surtout face à une nécessité croissante, que font les enseignants ? Comment ont-ils intégré ces demandes dans leurs pratiques de classe ? Comment gèrent-ils au quotidien la nature des difficultés rencontrées (différences d'acquis, de comportement, de rythme de travail, d'intérêts, de profil pédagogique, etc.) ? Et surtout quelles solutions adaptées (nécessité d'optimiser leurs chances de réussite) ont-ils mises en place ?" S. Descampe, F. Robin, P. Tremblay et B. Rey, université libre de Bruxelles, ont suivi des enseignants qui tentent d'installer une pédagogie différenciée à l'école primaire.

"Tentent" car ce n'est pas facile. Le rapport insiste sur les risques : différencier c'est aussi "prendre le risque d'augmenter les écarts entre les élèves".

L'étude

<http://www.enseignement.be/@librairie/documents/ressources/116/index.asp>

Quelle réforme pour l'Ecole ?



"Le collège unique à la française ne prévoit aucun moyen d'aider efficacement les élèves en difficulté, l'enseignement individualisé étant quasiment absent. De même, notre système de carte scolaire à dérogations est associé à des inégalités entre élèves qui sont très importantes, des phénomènes de ghettoïsation dont nous savons qu'ils sont un handicap pour les élèves les plus en difficulté". Triste bilan dégagé par Nathalie Mons dans un article de Fenêtres sur cours. "Pour autant, adopter un libre choix total et sauvage conduirait à renforcer plus encore les inégalités scolaires" annonce-t-elle.

"Il nous faut donc un système médian qui est développé par certains pays et que j'ai appelé le libre choix régulé. Les familles ont le droit d'exprimer des vœux en ce qui concerne le choix de l'établissement mais les décisions finales sont prises par les autorités locales en fonction de considération d'intérêt général. Au-delà des choix politiques, ce sont également les valeurs de notre système scolaire qui sont en cause. Certains pays scandinaves et anglo-saxons sont fondés sur le concept d'éducabilité, tous les acteurs du système – depuis les enseignants, l'encadrement intermédiaire et les ministres — pensent que tous les élèves peuvent réussir au moins dans l'enseignement obligatoire. Ce n'est pas le cas chez nous, il y a une tolérance face à l'échec scolaire, on accepte un pourcentage de pertes".

FSC 308

<http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/fsc308.pdf>

Sur le Café, la France fait-elle un bon choix ?

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2007/r2007_Educationbonchoix.aspx

Le bilinguisme familial ne nuit pas forcément aux apprentissages

"Cette recherche en contexte martiniquais confirme donc l'impact du bilinguisme sur les acquisitions scolaires. Il s'avère qu'un bon niveau de maîtrise, équilibré dans les deux langues, permet non seulement de développer la conscience phonologique, mais également la compréhension en lecture. A l'encontre de la représentation sociale assez répandue qui voudrait que le bilinguisme local constitue un obstacle à la réussite scolaire, les résultats de cette recherche sont plutôt favorables à l'encouragement d'un bilinguisme familial français/créole équilibré". Sophie Genelot, Isabelle Négro et Dominique Peslages ont étudié les niveaux de compétences en lecture d'élèves martiniquais bilingues créole – français. Leur étude montre un impact positif du bilinguisme.

L'étude

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00205048/fr/>

Apprendre à tout âge avec XYZep

C'est un numéro tout à fait original que nous propose XYZep puisqu'il s'intéresse aux apprentissages avant et après l'âge scolaire. Déplaçant ainsi l'éclairage, XYZep met en évidence des mécanismes et des réalités sociologiques qui jouent sur les apprentissages.

Ainsi Annick Weil-Barais fait le point sur les recherches en cours sur les premiers apprentissages, ceux d'âge pré-scolaire. " Il me semble que les enseignants devraient être systématiquement bien plus attentifs aux compétences cognitives des enfants et vérifier leur acquisition", écrit-elle. C'est une question de professionnalité. Or, beaucoup d'enseignants travaillent avec les enfants comme si nombre de compétences étaient présentes, implicitement acquises, ils ne proposent aucune compensation. À propos, par exemple, de la conscience phonologique, une petite enquête a montré que la plupart des professionnels estiment que cette dimension n'est pas importante, pour eux, le plus important est lié aux émotions et aux affects : la motivation, le plaisir, l'intérêt... Il y a un grand décalage entre ces représentations et les résultats des travaux scientifiques. Il est bien sûr important que l'enfant soit heureux et motivé mais on observe que c'est justement quand l'adulte a un comportement adapté, ajusté aux besoins cognitifs de l'enfant que celui-ci semble le plus heureux" .

Véronique Leclerc, Hugues Lenoir s'intéressent eux aux apprentissages des adultes, par exemple via la VAE.

XYZep n°29 décembre 2007

<http://centre-alain-savary.inrp.fr/CAS/publications/xyzep/>

Efficacité pédagogique

Comment définir l'efficacité des enseignants ? Bruno Suchaut (Iredu) fait un tour d'horizon des dispositifs pédagogiques ou institutionnels (Zep, Rased, redoublements, dédoublements etc.) imaginés ces dernières années. Pour en tirer un bilan négatif : " Un premier élément commun est que globalement, la relation entre les moyens mobilisés et les résultats obtenus est loin d'être optimale. Les dispositifs échappent bien souvent au critère d'efficience et les efforts financiers et humains ne portent pas toujours leurs fruits en termes de niveau d'acquisition des élèves. Un second élément met en évidence des dysfonctionnements au niveau du pilotage à différents échelons. Les différences de fonctionnement d'un lieu à un autre et les écarts en référence aux objectifs initiaux sont fréquents, si bien qu'il est difficile

de mesurer l'efficacité d'un dispositif en temps que tel, sans appréhender les spécificités locales. Un troisième point de consensus, complémentaire au précédent, a trait à l'équité. On observe en effet des différences sensibles de l'efficacité des dispositifs selon les caractéristiques scolaires et sociales des élèves". Finalement que recommander ? "la planification de l'enseignement" ce qui laisse encore bien des pistes ouvertes.

L'étude

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/22/13/74/PDF/08002.pdf>

Sur le Café est-ce important d'avoir un bon prof ?

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2007/r2007_AQuoiServentLesProfs.aspx

Sur le Café, la science peut-elle proposer un enseignement efficace ?

<http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/larecherche/Pages/82EnseignerRechercheChemin.aspx>

Carte scolaire et aménagement des territoires

" Au moment où la France entre dans un processus de suppression de la carte scolaire, où les parents pourront choisir l'école de leurs enfants sur le « marché de l'éducation », nous avons tenté de répondre à un certain nombre d'interrogations. Qu'elle est l'attitude des familles vis-à-vis de la carte scolaire ? L'école amplifie-t-elle ou bien réduit-elle la ségrégation urbaine ? Quels sont les liens entre l'offre de formation et le territoire ? Comment s'articulent politiques urbaines et politiques éducatives ? La planification scolaire a-t-elle une place dans la planification territoriale ?" Les Dossiers d'actualité du Service de veille scientifique et technologique de l'INRP sont justement renommés. Le numéro de janvier, dédié à "la carte scolaire et l'aménagement des territoires" n'échappera pas à la règle puisqu'il présente une originalité : avoir été rédigé avec les urbanistes du Certu, un service du ministère de l'écologie. Cela nous vaut des éclairages originaux, comme ces chapitres sur politiques urbaines et politiques scolaires et aussi quelques curieux dérapages comme cette argumentation prise chez Sos Education mise au même niveau que les travaux des chercheurs...

Pour l'Inrp, " il apparaît qu'une simple modification de la sectorisation ne peut, à elle seule, être la solution aux inégalités scolaires. Hugues Lagrange et Marco Oberti (2006) insistent sur l'articulation de la redéfinition de la carte scolaire avec les politiques urbaines, qui agissent sur la population et sur la complémentarité avec une politique de mixité dans l'habitat. Dans le domaine du logement, Marie-Christine Jaillet ou Jacques Donzelot soulignent inversement la nécessité de ne pas se limiter à la vaine recherche d'une seule mixité résidentielle mais d'interroger plutôt les possibilités de lieux d'échanges et de mobilité dans l'espace urbain".

Etude

http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/32_janvier2008.htm

La mémoire stimulée électriquement

Le Monde rend compte de l'expérience du professeur de neurochirurgie canadien Andres M. Lozano. En stimulant électroniquement une zone particulière du cerveau, il aurait fait resurgir des souvenirs très précis enfouis dans la mémoire du patient. On pourrait donc développer et stimuler sa mémoire.

Article du Monde

http://www.lemonde.fr/sciences-et-environnement/article/2008/01/30/des-souvenirs-oublies-peuvent-renaitre-sous-l-effet-de-stimulations-electriques-du-cerveau_1005322_3244.html#ens_id=1005418

L'entrée en maternelle

"De jeunes Européens âgés de 4 ans sont en classe, derrière leur bureau avec des livres et du travail à la maison... D'autres sont sur une balançoire et apprennent en jouant ... Les enfants pauvres ou immigrés ou qui ont besoin d'une aide spécialisée peuvent être exclus de ces deux univers". L'ouvrage du Cidree (Consortium of Institutions for Development and Research in Education in Europe) présente les modes d'éducation de 4 à 8 ans en Europe et force est de constater qu'ils sont variés !

Par suite, chaque système éducatif affronte à sa façon la question de l'entrée à l'école, celle de la préparation de l'enfant à l'école et de l'adaptation de l'école à l'enfant. L'ouvrage analyse la situation dans 10 pays européens : Angleterre, Ecosse, Irlande, Pays-Bas, Flandres belges, Hongrie, Autriche, Suisse, Italie et Espagne.

CIDREE, The Education of 4-8 Years Olds. Re-designing School Entrance Phase, Cidree, 2007, 144 p.

Présentation

<http://www.cidree.org/nieuwsflits/134/>

Grandir en 2000

La recherche belge "Grandir en 2000" permet de suivre de jeunes élèves belges sur 20 ans. Elle élabore un profil type d'élèves en fonction de leur implication dans leurs études. En l'occurrence 4 grands profils se dégagent : les très positifs, les nuancés, les fatigués du secondaire et enfin des "mal ajustés".

L'étude

<http://www.enseignement.be/@librairie/documents/ressources/095/index.asp>

Les acquis des élèves d'Aix-Marseille

Que savent les élèves de l'académie d'Aix-Marseille ? Il faut saluer l'effort de transparence. L'académie ne cache pas ses points faibles et diffuse les résultats des évaluations nationales et locales. Ainsi, à l'entrée en 6ème, "les résultats se situent en dessous de la moyenne de l'échantillon national". On souligne les points faibles en français, particulièrement en écriture. Les résultats du B2i sont particulièrement inquiétants, alors que les Bouches-du-Rhône ont beaucoup investi en ce domaine avec un portable par collégien. La moitié des écoliers obtiennent le B2i et seulement 52% des élèves de troisième.

Les résultats

http://www.ac-aix-marseille.fr/public/jsp/site/Portal.jsp?article_id=1791&portlet_id=1657

Le défi du socle commun au colloque Se-Unsa

Que faut-il mettre dans la culture commune que l'école doit garantir à tous les élèves, mais aussi exiger de tous les élèves ? Sur cette question, François Dubet, invité au colloque SE-UNSA sur le défi posé par le socle commun, s'exprime sans ambages. C'est une question politique à laquelle la Nation doit répondre, car les enseignants seuls ne pourront y donner qu'une réponse biaisée, marquée par la prééminence disciplinaire et le souci de permettre à leurs enfants d'accéder aux formations d'élite. Le socle commun va contre la logique du système actuel, mais il est la seule réponse à l'injustice dont ce système est porteur.

Lire le reportage de F. Sollic

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/17012008_Lecoleaudefidusocle.aspx

Rendez-vous

Les colloques et réunions de ce mois

Repenser l'éducation des jeunes enfants

" Cette journée peut être considérée comme une formation à ces nouvelles façons de penser, une confrontation entre chercheurs et professionnels. Elle s'adresse tout autant aux chercheurs, aux formateurs, aux étudiants, aux professionnels et aux décideurs dans le secteur de l'éducation des enfants de la naissance à six ans". Ils pourront découvrir les travaux d'auteurs anglophones qui ont contribué à renouveler la façon de penser l'éducation préscolaire et qui sont présentés dans l'ouvrage de Gilles Brougère et Michel Vandembroeck. Le 19 mars, l'Inrp invite à Lyon les spécialistes de l'enfance pour découvrir ces travaux. Une journée riche en interventions et tables rondes.

Le programme

<http://www.inrp.fr/INRP/manifestations/2007-2008/repenser-l-education-des-jeunes-enfants-0-6-ans-1/repenser-l-education-des-jeunes-enfants-0-6-ans>

Différences et inégalités, des enjeux pour les sciences

"Dans une société profondément mondialisée, mais hétérogène et changeante, il est bien difficile d'ignorer aujourd'hui les défis des inégalités face aux sciences et aux techniques contemporaines : inégalités affectant les familles et leurs membres, les milieux et les régions, les ressources et les obstacles, les perspectives et les politiques." Les 29èmes Journées internationales sur la communication, l'éducation et la culture scientifiques, techniques et industrielles, organisées par le STEF – ENS de Cachan, aborderont la problématique des facteurs de différence pour les sciences. Les journées ont lieu du 5 au 7 mai à Chamonix.

Le programme

<http://www.stef.ens-cachan.fr/manifs/jies/jies.htm>

Le bicentenaire de l'Etat enseignant

17 mars 1808 : un décret crée les lycées, l'inspection générale, bref fait naître l'institution scolaire en commençant par ses étages nobles... Pour commémorer ce bicentenaire, une série de manifestations sont organisées à Paris et Lille.

Un premier événement réunit à Paris des spécialistes de l'histoire de l'éducation les 11-13 mars. Le 27 mars, la Sorbonne accueille une conférence sur les recteurs. A Lille, les 14-16 mai, 4 journées sont dédiées au bac.

Le programme

http://www.inrp.fr/she/universite_imperiale_bicentenaire.htm

Socle commun : le colloque d'Education & Devenir

"Le décret situe clairement le socle commun dans une tradition républicaine dont le projet est d'élever le niveau culturel de tous. Cette tradition considère que l'école forme des citoyens. Les élèves doivent y être évalués à partir des mêmes références, quelles que soient leurs appartenances sociales, culturelles ou familiales. Or nous savons qu'un traitement « égalitaire » débouche sur l'aggravation des inégalités sociales. Peut-on encore affirmer que des conditions d'évaluation uniformes garantissent l'égalité des chances ? Le socle exprime-t-il la variété des cultures ou impose-t-il « un nouvel arbitraire culturel »?" Toutes ces questions seront abordées durant 3 jours, du 28 au 30 mars, à Amiens, lors du Colloque d'Education & Devenir. Au programme des conférences (C. Lelièvre, F.Clerc etc.) mais aussi des ateliers.

Le programme

<http://education.devenir.free.fr/colloque2008.htm>

L'enseignant

Documentation – CDI

Par Blandine RAOUL-REA, Claire BALAS, Julie ANNE

A la Une : Congrès de la FADBEN : 8ème du nom

C'est à Lyon que se tiendra ce huitième congrès de la Fadben les 28-29-30 Mars 2008 sur la thématique " Culture de l'information : des pratiques aux savoirs ".

" L'accès massif aux technologies de l'information provoque une profusion de pratiques informationnelles. Des blogs aux communautés virtuelles, en passant par le Web 2.0, émerge ainsi une nouvelle culture qui se développe essentiellement en dehors de l'école et dans laquelle les jeunes semblent évoluer avec beaucoup d'aisance, participant ainsi à l'incessant déluge informationnel. Mais cette apparente simplicité occulte les enjeux médiatiques, commerciaux et politiques qui oeuvrent en amont et aujourd'hui le futur citoyen se doit de posséder un certain nombre de connaissances nécessaires à une meilleure intelligence des phénomènes informationnels liés à notre société. "

Le programme

<http://www.fadben-lyon.fr/contact/index.html>

Actualités culturelles et projets éducatifs

Poésie, commémoration 1918, BD, " Semaine de la presse "... le printemps va être riche en événements culturels et commémoratifs. Pour vous faciliter la tâche, nous avons repéré quelques sites.

Poésie

" Toi, qui que tu sois, je te suis bien plus proche qu'étranger " Andrée Chédid

C'est cet éloge de l'autre que va célébrer du 3 au 16 mars 2008 le 10ème Printemps des Poètes. Une belle occasion pour faire résonner et fleurir la poésie dans les établissements scolaires : parcours poétiques, boîte aux lettres poèmes... les idées d'actions, ainsi que de nombreuses ressources ne manquent pas sur le site du Printemps. Initiatives pouvant être relayées par la participation de nos élèves à des concours de poésie, tel celui de Poésie en liberté à destination des lycéens et étudiants.

Le printemps des poètes

<http://www.printempsdespoetes.com/>

Poésie en liberté

<http://www.poesie-en-liberte.org/>

Etonnantes correspondances

Si la correspondance scolaire est déjà une vieille pratique, Internet lui a redonné de nouvelles ouvertures. C'est ce que montre le numéro 80 de la revue Echanger (académie de Nantes). Elle rassemble des témoignages sur des pratiques de correspondance scolaire de l'école au lycée.

Ainsi on retrouve la célèbre école Bizu qui l'a totalement intégré dans son quotidien; l'école Saint Exupéry de Cholet où les jeunes français transmettent à leurs partenaires européens la mémoire des contes locaux ou encore l'école René Cassin de Montbert qui échange avec de jeunes Burkinabés.

Coté collège, Le Vieux colombier du Mans utilise la correspondance pour prendre contact avec des scientifiques et appuyer des recherches. Au L.P. Le Mans sud elle est utilisée pour créer un lien avec les parents assez désarmés devant le lycée. Au L.P. Guitton de La Riche sur Yon elle invite les élèves à créer des récits littéraires.

Tous ces usages différents relèvent le défi de développer des pratiques d'écriture (jugées trop rares par l'Inspection) en mettant les élèves dans une situation de communication vraie.

La revue Echanger

<http://www.ac-nantes.fr:8080/peda/ress/mivip/echanger/index.htm>

BD

Mis en appétit par le dossier sur la BD ? Le Pôle National de Ressources " Bande Dessinée " de Poitou-Charentes organise un séminaire national à Angoulême les 27 et 28 mars 2008 pour découvrir l'intérêt de la lecture de bandes dessinées dans le contexte scolaire. Inscriptions avant fin février 2008.

http://www.labd.cndp.fr/pdf/programme_seminaire_2008.pdf

Concours de " Unes "

Comme chaque année, le Clémi de Créteil organise un concours de 'Unes'. Stimulant, cet exercice développe une réelle compétence en organisation, hiérarchisation, sélection de l'information... Un excellent exercice pour le club journal de l'établissement ou la classe !

http://www.crdp.ac-creteil.fr/crdp/anim_peda/une/inscriptions/inscription.html

Comment commémorer le 90ème anniversaire de 1918 ?

"Il est nécessaire d'éviter le contre-sens de transformer ceux qui ont été dans leur masse des combattants conscients (même s'ils ne clamaient pas tous les jours leur patriotisme) en simples victimes". Dans ce débat qui agite les historiens, la Commission réunie autour de Jean-Jacques Becker vient de remettre son rapport.

Elle recommande d'axer la commémoration sur trois thèmes : le sacrifice des jeunes européennes pour leur pays, les atteintes aux populations civiles, le progrès de la démocratie.

Sur ces thèmes est construit un parcours de mars à novembre 2008. En mars pourrait se tenir une cérémonie aux morts des deux camps, en mai une commémoration des troupes africaines, le 14 juillet un défilé franco allemand, évidemment le 11 novembre une grande cérémonie.

Les élèves seront mobilisés. " L'opération " Le soldat connu " consisterait à proposer que dans chaque localité soit effectuée par les élèves des établissements scolaires, une recherche sur les morts de la guerre issus de la commune (professions, âge, arme, lieu de la mort, descendants actuels, etc.) en s'aidant du site de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives. Il s'agit par cette initiative de faire sortir de leur anonymat les morts dont les noms figurent sur les monuments". A côté de cette vision assez traditionnelle de l'événement, JJ Becker nous fait découvrir Joost Van Vollenhoven, un hollandais naturalisé qui démissionna de son poste de gouverneur générale de l'AOF pour protester contre le recrutement de la "force noire".

Rapport

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000033/index.shtml>

Education et citoyenneté

Le thème est classique ? Ce n'est pas si sûr proclame ce numéro 16 des Cahiers de l'action de l'Injep. Car ce numéro a deux particularités qui valent qu'on le consulte. D'une part il s'appuie sur des pratiques de classe variées. Ainsi Sabine Contrefois rappelle-t-elle ses travaux dans le cadre du cours d'histoire. Mais Pierre Broz montre comment l'EPS peut former à la citoyenneté également. L'autre apport de ce numéro c'est de donner la parole au secteur périscolaire. Car lui aussi participe à sa façon à l'apprentissage citoyen. Jean-Gabriel Busy met en évidence la mission éducative des centres de vacances. Jean-Marie Bataille celle des colos.

Le sommaire

<http://ressourcesjeunesse.injep.fr/Education-et-citoyennete.html>

Culture professionnelle

Anticiper le désherbage de juin, recadrer le projet de réaménagement du CDI, resituer les apprentissages documentaires dans une formation plus large...

CDI et conseil régional

" Le CDI c'est un des rares espaces spécialisés dans un établissement, où l'occupant, le documentaliste, anime l'espace en permanence. Donc si on le parachute dans un espace qu'il n'aura pas spécialement défini (ce qui reste cependant le cas quand il change d'affectation), si on ne l'associe pas alors qu'il va rester sur ce poste, il est à peu près certain que le CDI ne sera pas animé autant que si le documentaliste était venu travailler à la conception". En charge des constructions scolaires au Conseil régional de Poitou-Charentes, M. Obrecht et M. Genovesio témoignent sur Savoirs CDI de leur travail et des relations avec les documentalistes dans la construction d'un CDI.

[http://www2.ac-
rennes.fr/savoirscdi/espacecdi/NouvelleConception/CahierCharges/InterviewCRPoitouCharente/InterviewCRPoitouCharentes.htm](http://www2.ac-rennes.fr/savoirscdi/espacecdi/NouvelleConception/CahierCharges/InterviewCRPoitouCharente/InterviewCRPoitouCharentes.htm)

Capes interne de documentation

L'épreuve écrite du CAPES interne de documentation est terminée. Le dossier proposait un sujet intéressant aux candidats sur la thématique : " Documentation et réussite des élèves ". De quoi est faite la formation de l'élève à l'école ? Connaissances, compétences... enseignement, éducation, ... Qui est chargé de ces différentes missions ? Quelle place y prend un professeur documentaliste ? Un dossier de 26 pages réunissant des textes à méditer.

Retrouvez le dossier sur le site du CRDP de Nice

<http://www.crdp-nice.net/capesdoc/articles.php?lng=fr&pg=115>
http://www.crdp-nice.net/espacedoc/listing.php?rub_id=5&ssr_id=24&cat_id=8

Les possibilités du libre

Comme le rappelle Jean-Pierre Archambault sur le site Framasoft, l'édition scolaire est aujourd'hui bouleversée par les démarches innovantes de communautés d'enseignants auteurs qui proposent des ressources pédagogiques libres et mutualisées.

<http://www.framasoft.net/article4671.html>

Voici quelques pistes de réflexion et de formation sur les enjeux et les possibilités offertes par les logiciels libres dans le monde scolaire : comptes-rendus audiovisuels de la 1ère journée du logiciel libre dans l'Education organisée par le CRDP de l'académie de Lyon en décembre 2007.

<http://www.crdp.ac-lyon.fr/1ere-journee-du-logiciel-libre.html>

Un projet de cours sur les ressources pédagogiques libres proposé par la Wikiversité.

<http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php->

[URL_ID=25888&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=25888&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

Lecdi.net et la recherche vidéo

Lecdi.net propose désormais une page Vidéos qui permet d'accéder rapidement à des vidéos documentaires en ligne : archives audiovisuelles, extraits de journaux télévisés, conférences, films scientifiques, vidéos pédagogiques, vidéos sur les métiers... Des icônes signalent quels sont les lecteurs nécessaires : un clic sur celles-ci permet d'accéder au téléchargement des lecteurs requis. Comme pour les autres pages, l'ouverture des pop-up doit être autorisée (pour lecdi.net), un navigateur permettant une navigation avec onglets (tel Firefox) offre un plus grand confort d'utilisation.

<http://www.lecdi.net/aide/>

<http://www.lecdi.net/>

Parcours (SIC)

Une nouvelle maison d'édition autour de la recherche en sciences de l'information et de la communication a vu le jour en janvier 2008. Le premier ouvrage " L'écriture en recherche " vient de paraître.

<http://parcoursic.free.fr/>

Pour aller plus loin...

La leçon inaugurale du Collège de France du 17 janvier 2008 portait sur " Pourquoi et comment le monde devient numérique " par Gérard Berry. Vidéo et support écrit sont en ligne sur le site du collège de France.

http://www.college-de-france.fr/default/EN/all/inn_tec/index.htm

Lettre Tic'Edu

Le numéro 11 de la lettre vient de paraître. A retrouver sans tarder à l'adresse suivante :

<http://www2.educnet.education.fr/sections/cdi/ticedu/encours>

Littérature de jeunesse

Max Butlen interroge le corpus de littérature de jeunesse proposé en annexe des programmes du collège sous l'angle du stéréotype appliqué aux représentations des banlieues. Il plaide ce faisant pour une lecture critique et citoyenne de ces textes.

<http://www.crdp.ac-creteil.fr/telemaque/formation/theorie-butlen.htm>

Le désherbage

"Une documentation périmée ou vieillie est responsable de la désaffectation du CDI par les élèves, participe de l'échec scolaire et de l'inappétence à la lecture, et donne une idée passéiste de la littérature de jeunesse. Partie intégrante de la stratégie documentaire, toute élimination doit être régulière et complétée par une politique d'acquisitions dans le même secteur". Savoirs CDI nous aide à opérer une tâche indispensable mais cruelle : le désherbage.

<http://savoirscdi.cndp.fr/fonds/PolitiqueAcquisition/desherbageetsupport.htm>

Nouvelle maquette pour le BBF

Le nouveau BBF, entièrement relooké, propose dans son numéro 1 de 2008 un dossier sur l'Europe et la situation des bibliothèques dans les 27 pays de l'Union. Une place d'honneur est réservée aux deux derniers pays : Bulgarie et Roumanie, ayant rejoint l'UE le 1er janvier 2007.

<http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2008/01/sommaire.xsp>

Ressources en ligne

Culture scientifique

DocSciences est une nouvelle revue de vulgarisation scientifique publiée par le CRDP de l'Académie de Versailles. En complément de la revue papier, le site propose le sommaire de chaque numéro, des extraits d'articles, mais aussi un lexique et une sitographie sur les actualités scientifiques.

<http://www.docsciences.fr/>

1040 photos pour le prof

On ne cesse d'avertir les collègues quant à l'utilisation des images... voilà une adresse qui permet d'associer à la mise en garde, le conseil et la facilité de travail ! Sur le site Mon année au collège, F. Crégut offre un millier de photographies de géologie localisées sur Google Maps.

Le site de F Crégut

<http://www.monanneeaucollege.com/photo-geol.htm>

Littérature de jeunesse

Max Butlen interroge le corpus de littérature de jeunesse proposé en annexe des programmes du collège sous l'angle du stéréotype appliqué aux représentations des banlieues. Il plaide ce faisant pour une lecture critique et citoyenne de ces textes.

<http://www.crdp.ac-creteil.fr/telemaque/formation/theorie-butlen.htm>

La littérature pour apprendre

" On dit que la littérature, c'est trop dur pour les élèves qui n'ont pas les compétences et les références nécessaires. De fait on ne les outille pas pour lire des textes dont le sens ne s'obtient pas par déchiffrement et qui ne sont pas écrits comme on parle". Fenêtres sur cours n°309, la revue du Snuipp, offre un dossier littérature de jeunesse qui donne la parole à Yvonne Chenouf, IUFM Livry-Gargan.

Elle met en évidence la nécessité de passer par des textes littéraires tôt pour apprendre à lire. Et du coup revient sur l'apprentissage de la lecture. "On ne va pas du simple au compliqué... Dès la maternelle, il leur faut des livres qui offrent des points de vue sur leur expérience, leur vie... et qui concernent leurs sentiments, leurs émotions, de vraies questions sur des choses complexes de la vie et de la mort. Et pour ceux qui sont en difficulté, c'est encore plus nécessaire. Les réponses sont dans la littérature et pas dans des textes insipides".

FSC n°309

<http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/fsc309.pdf>

Succès des "petits livres"

"J'ai osé souhaiter, pour 2008, autant de petits livres que de jours contenus dans cette année bissextile... Le site en recueille plus de 210 ce 28 janvier... " Pour Dominique Senore, la maison d'édition des petits livres démarre fort. A coté des petits livres écrits par les élèves, voilà qu'apparaît une collection de livres rédigés par des adultes.

Les petits livres

<http://petitslivres.free.fr>

Anthologie du judaïsme

"L'identité juive est plurielle. Le judaïsme et sa culture ont des sources multiples, théologiques, historiques, philosophiques, artistiques. Le plus souvent on en connaît qu'une part réduite". Francine Cicurel (Paris3) qui dirige cette ouvrage a raison. L'anthologie du judaïsme fait découvrir à tous la richesse et la variété des cultures juives.

Qui sait qu'en France vécut et travaillèrent trois des plus grands exégètes de la Torah, intégrés dans des communautés d'un haut niveau culturel ? C'était au XIème et XIIème siècle, avant que l'alliance du roi et de l'Eglise ne fassent place nette. Qui n'aurait plaisir à relire Albert Cohen, Gary, Pérec ou Modiano ?

Mais l'anthologie n'est pas française. Elle restitue les fondements religieux du judaïsme avec les fêtes et la liturgie, la philosophie juive, de Philon d'Alexandrie à Derrida, les littératures et cultures yiddish, de langue germanique, anglaise, russe, hongroise etc. Une dernière partie fait le point sur l'histoire juive.

Cet ouvrage remarquable peut servir de base à des travaux d'élèves. Il enrichira également la culture professorale.

Anthologie du judaïsme. 3000 ans de culture juive. Ouvrage dirigé par Francine Cicurel, Nathan - Fondation pour la mémoire de la Shoah, 2007, 466 pages.

Présentation

http://www.nathan.fr/_includes/catalogue_detail_concours.asp?ean13=9782091602196

Le site judaïsme et cultures juives

<http://education.france5.fr/judaisme/#intro>

Comprendre l'ordinateur

Découvrir l'ordinateur, Internet et les suites bureautiques, voilà un outil utile. Il s'agit de modules d'initiation à ces trois domaines mis en ligne par la Région Wallonne (Belgique). A mettre entre toutes les mains de qui veut former ... du que ce soit pour des élèves de primaire, de collège et pourquoi pas au lycée aussi. Libre et réutilisable, on vous demande -pour des statistiques- de bien vouloir envoyer un mail pour signaler que vous utiliser les modules.

<http://www.epn-ressources.be/les-modules-de-formation-pmtic-en-libre-acces>

Un ouvrage numérique sur l'EDD

"Cet ouvrage a une double finalité. D'une part, offrir à l'Internaute et, plus particulièrement aux étudiants, aux enseignants, aux chercheurs et enfin aux citoyens, une opportunité de découvrir et de réfléchir, de manière agréable, sur les processus complexes, les temporalités contrastées et les forces motrices multiples (dont, dernièrement, l'homme) des changements de notre environnement biophysique sur Terre. D'autre part, offrir à l'Internaute un aperçu des potentialités des " nouvelles technologies d'information et de communication " pour la médiation des connaissances dans les domaines et pour les usages pédagogiques". Réalisé par près de 80 scientifiques, avec le soutien de la SD Tice (Education nationale) et du CNRS, ce nouveau site est une véritable encyclopédie sur l'EDD.

Elle se compose de 4 modules : les changements globaux, la dynamique des ressources naturelles, l'analyse et la gestion des risques et les acteurs, sociétés et territoires.

Chaque module est un véritable cours en ligne, écrit par des scientifiques et illustré par les derniers documents disponibles. L'ouvrage s'adresse à un public étudiant de niveau licence. C'est dire que c'est un outil de formation continue pour les enseignants et non un site à faire utiliser par les élèves.

L'ouvrage

<http://www.uved.fr/index.php?id=270>

BD Bande dessinée BD

Traditionnellement janvier nous réjouit pour son actualité bande dessinée... Angoulême bien-sûr. Février nous donne donc l'occasion de refaire le point sur ces lectures, ressources, actualités éditoriales et sur la place de la BD sur la toile.

Angoulême : le palmarès

Le choix n'était pas facile parmi la pré-sélection d'une cinquantaine de titres. Malgré les critiques usuelles (sous-représentation de certains genres ou courants, choix parfois incompréhensibles, dédain envers une certaine BD "classique"...), le palmarès de cette année semble avoir été plus équilibré. Et c'est le célèbre duo Dupuy-Berbérien qui succède à la présidence de l'Académie des grands prix d'Angoulême.

Le fauve d'or (prix du meilleur album) de cette année a été attribué à " Là où vont nos pères ", de Shaun Tan (Dargaud).

Au-delà du meilleur album, toute une sélection à découvrir

- * L'Essentiel Fnac SNCF : "Kiki de Montparnasse" de Catel et Bocquet chez Casterman
- * Les Essentiels d'Angoulême :
 - o -"Exit Wounds" de Rutu Modan chez Actes Sud BD
 - o -"Maman est en Amérique, elle a rencontré Buffalo Bill" de Jean Regnaud et Emile Bravo chez Gallimard
 - o -"La Marie en plastique" de Pascal Rabate et David Prudhomme chez Futuropolis
 - o -"R.G." de Peeters et Dragon chez Gallimard (col. Bayou)
 - o -"Trois ombres" de Cyril Pedrosa chez Delcourt (col. Schampooing)
 - o L'Essentiel Révélation : "L'éléphant" d'Isabelle Pralong chez Vertige Graphic
 - o L'Essentiel Patrimoine : "Moomin" de Tove Jansson chez Le Petit Léopard
 - o L'Essentiel Jeunesse : "Sillage - tome 10 : Retour de flammes" de Philippe Buchet et Jean-David Morvan
- * Le Prix de la BD alternative : "Turkey Comics n°16"
- * L'Essentiel Jeunesse : "Sillage - tome 10 : Retour de flammes" de Philippe Buchet et Jean-David Morvan
- * Le Prix jeunes talents : "Maroc" de Patrick Morin (1er Lauréat), "Zooland Troopers " de Camille Burger (2ème lauréat) et "Les mains libres" de Julien Dessailly (3ème Lauréat)
- * Le Prix BD des collégiens de Poitou-Charente : "L'envolée sauvage" de Galaudon et Monin chez Bamboo édition
- * Le Prix René Goscinny : "Le guide du moutard" de Jul chez Vents des Savanes.

Site officiel du festival

<http://www.bdangouleme.com/49-palmares-2008-fauve-dor-meilleur-album>

Tendances éditoriales

Bilan 2007

Chaque année, le monde de la BD peut compter sur le travail de Gilles Ratier (secrétaire général de l'Association des Critiques et journalistes de Bande Dessinée) livré fin Décembre. On y trouve un gros travail d'inventaire de chiffres, de catalogage, et de réflexions sur le devenir de l'édition BD.

Le site rappelle juste en préalable que " pour la 12ème année consécutive, la croissance de la production éditoriale reste soutenue, en augmentation de 4,4% par rapport à 2006. Aujourd'hui pleinement reconnue, la bande dessinée, avec toutes ses composantes, peut revendiquer, sans complexe, la pérennité et l'importance de son offre dans le marché du livre, avec un peu plus de 6,5% du chiffre d'affaires de l'édition ! ".

La bande dessinée en 2007 : vitalité et diversité

<http://www.acbd.fr/bilan-2007.html>

Toutefois, dans un esprit critique et en s'abreuvant à différentes sources, vous trouverez également en lien une autre vision du marché actuel, sur le site du9. " numérologie 2007 " :

<http://www.du9.org/Numerologie-version-2007>

numérologie 2007

<http://www.du9.org/Numerologie-version-2007>

Adaptations d'œuvres littéraires

La tendance 2007 a confirmé le retour à un procédé datant des origines de la bande dessinée : l'adaptation et mise en images des classiques de la littérature et du théâtre. Outre la présence de ces oeuvres chez tous les éditeurs, se trouvent de nouvelles collections attitrées : Adonis, Ex-libris chez Delcourt, Fétiche chez Gallimard, Théâtre en BD chez Petit à petit? Bayou chez Dupuis... en attendant Noctambule chez Soleil.

Il peut être intéressant de voir l'usage qu'on peut en faire avec nos élèves : amorce de lecture de l'œuvre, travail sur la fidélité de l'adaptation, sa retranscription graphique de l'univers de l'œuvre, sur les ellipses...

" Commedia " chez Vents d'Ouest : cette collection a pour but d'associer la bande dessinée au théâtre. Selon l'éditeur, "cette collection, à la fois ludique et pédagogique, est une façon originale de donner le goût de la lecture aux plus jeunes, et de permettre aux plus âgés de revisiter leurs classiques "

Commedia

<http://www.ventsdouest.com/accueil.html>

" Roman de toujours " chez Adonis : L'objectif de la série est de diffuser " sous une forme agréable et moderne les Trésors de la littérature romanesque mondiale ". Cette collection fait partie du projet " Sauvegarde et Diffusion du Patrimoine Littéraire Mondial " réalisé en collaboration avec l'Organisation Internationale des Pays Francophones (OIF) et l'UNESCO.

<http://www.glenatbd.com/adonis-romans-de-toujours-000000012941.htm>

" ex-libris " chez Delcourt : beaucoup de titres également chez le grand éditeur, un des premiers à avoir lancé sa fameuse collection dédiée aux grandes oeuvres littéraires.

<http://www.editions-delcourt.fr/content/search>

Nouvelles collections jeunesse

Pour renouveler le fonds des classiques " jeunesse " (éternels Boule et Bill, Tintin, Astérix et autres), les éditeurs tendent aussi à accueillir de nouvelles collections dédiées à nos élèves : Punaise et Puceron chez Dupuis, Shampoing de Delcourt...

Quelques sites

Bayou, chez Gallimard

<http://www.gallimard.fr/bayou/>

Les éditions Dupuis (avec ses deux nouvelles collections et ses héros de toujours : Cédric, Spirou...)

<http://www.dupuis.com/FR/index.shtml>

Tchô chez Glénat

<http://www.tcho.fr/>

Les " jeunesse " chez Delcourt

<http://www.editions-delcourt.fr/content/advancedsearch?SearchText=JEUNESSE&collection=JEUNESSE>

Quelques sites utiles pour un Doc' (et pour les autres)...

BDsélection

Son grand atout est, dans sa sélection de BD commentées, de faire une large place aux BD dites pour enfants. Donc très utile pour les collègues en primaire et collège pour savoir quelles sont les nouvelles sorties. En bonus : il y a très souvent, une page de la BD scannée en fin d'article. A consulter fréquemment!

<http://www.bdselection.com/php/>

ActuaBD.

Sans doute le site le plus complet et utile/utilisable pour nous Docs... mais peut-être tellement aussi qu'il en perd de sa lisibilité ! Il a l'atout de proposer des chroniques séparées en trois rubriques (et cela peut d'ailleurs se discuter..)

" albums " (= BD franco-belge ou européenne du moins),

" comics "

" mangas " (très très détaillés celui-là, avec nombre de mangas dits " d'auteurs " présentés (Tanigushi et Cie).

Une revue très détaillée chaque mois des parutions de journaux. Et une rubrique spéciale Hergé, pour les plus fans.

<http://www.actuabd.com/>

Auracan.com.

Des chroniques bien sûr, mais aussi des interviews, des " actus ", et même des télex (brèves très chaudes). Peut-être davantage axée BD franco-belge (voire belge tout court) que les autres, mais il est bon parfois de reprendre ses classiques...

<http://www.auracan.com/>

ToutenBD.

Autre site d'actu, mêlant chroniques et nouvelles du monde éditorial de la BD, relayant aussi les " polémiques " diverses et variées (dernières en date : " tintin au Congo " doit-il être autodafé?). Une rubrique " a paraître " bien utile également, quoique pas toujours fiable. Côté chronique : un mélange bien équilibré de BD à gros tirages, de BD dites d' "auteurs " (ou

plutôt, toutes celles lancées par les nouvelles collections innovantes de Dargaud Dupuis, etc...) et de quelques mangas.

Une rubrique " dossier " des plus intéressantes, pour ceux qui veulent se travailler sur un aspect particulier (ou tout simplement se renseigner) : " le révisionnisme dans les mangas " (hé oui...), " quand la communication passe par les bulles " (usage de la BD dans la publicité), des zooms sur les productions étrangères (Corée, Algérie, Finlande...). Quelques biographies. Un annuaire de liens TRES fourni.

<http://www.toutenbd.com/>

Le plus beau pour la fin... Coconino World

Ce site est une galerie d'art en ligne. Dans le " village des auteurs ", retrouvez des auteurs plus ou moins connus aujourd'hui, dont vous trouverez des planches souvent inédites (Trondheim, Baloup, Munoz, Sfar, etc...). Vous trouverez dans Coconino classic une "ressource encyclopédique sur l'histoire de la narration graphique" (un vrai musée de la BD en ligne!) et un espace dit " coconino expo " où vous avez des carnets de voyage, un espace "noir et blanc", etc...

Beaucoup d'œuvres sont présentées sous forme de " vrais " livres dont on tourne les pages (et sur lesquelles on peut zoomer). Le site fonctionne d'ailleurs en lien avec des maisons d'édition.

Très très dense (mais attention! pour surfeurs confirmés, la navigation est des plus ardues), à butiner de temps à autre, mais que l'on peut exploiter aussi avec les élèves en faisant le lien avec la frontière volontairement " floutée " entre livre-objet et livre numérique.

<http://www.coconino-world.com/index.htm>

La BD, la polémique et les choses qui coïncident (encore??)

L'affaire du "zizi sexuel "

Suite au succès du "Guide du Zizi sexuel" (dérivé de la BD), la Cité des sciences à Paris a décidé de réaliser "Zizi sexuel l'expo". A travers des installations aux noms éloquentes ("essoreuse à langue", "course à l'ovule"...), appelées "manips", les 9-14 ans sont invités à trouver réponse à leurs questions sur l'amour et la sexualité. Cette exposition est un succès auprès des jeunes et moins jeunes, elle ne désemplit pas, et, à ce jour, plus de 100 000 visiteurs à ce jour, dont dix-huit mille enfants venus avec leur classe.

http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/expositions/zizi-sexuel/

Propriété intellectuelle

En quelques 140 pages, Daniel Moatti interroge le rapport entre la société de communication et le droit.

Note de lecture...

Ce 'petit livre' a sa place dans nos centres de documentation et d'information. En quelques 140 pages, Daniel Moatti - chercheur au Laboratoire d'Anthropologie, Mémoire, Identité et Cognition sociale - Université d'e Nice-E.A 3179- interroge le rapport entre la société de communication et le droit. On ne le sait que trop, on nous effraie parfois, on reste souvent imprécis -sinon inconscient-... la communication n'est pas seulement régie par la technique, la psychologie, la sociologie... il nous faut compter avec le droit ! Cet ouvrage, qui donne des références précises, aborde donc la question à travers quatre domaines

- * Une partie historique (de l'écrivain à l'auteur)
- * Des droits d'auteur bien établis
- * L'impact technologique et la construction européenne sur le droit
- * Les devoirs de l'auteur d'une œuvre intellectuelle

L'aspect historique montre à quel point le statut de l'auteur est né, avec le développement de l'imprimerie, la lutte pour la liberté d'expression, ainsi qu'un changement de rapport éditeur-imprimeur et auteur. Daniel Moatti montre à quel point l'évolution législative est liée aux transformations sociales et technologiques. Ce regard multiple permet de mieux comprendre les transformations du droit. La technologie permettant la plus grande diffusion en même temps qu'une possibilité de copies facilitée, le droit de copie montre alors le bout de son nez, accompagné par les institutions comme le CFC (Centre français du Copyright) par exemple. Evidemment dans cette ligne de développement technologique les 650 millions d'internautes quotidiens sont un 'danger' et le piratage fait l'objet d'études législatives. La directive européenne de 2002 et la loi Davdsi (Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information) de 2006 sont-elles là pour éviter les abus de téléchargement ou pour contrôler les actes de chacun des Internautes ?

Ces apports théoriques, forts bien documentés au demeurant, sont surtout accompagnés de conseils, mises en garde, guides pour qui (et notamment l'enseignant) produit, diffuse, utilise Internet en situation pédagogique. Et c'est là le point vraiment important de cet ouvrage (5 euros) qui devrait trouver sa place au CDI.

Daniel Moatti. Outils de communication et propriété intellectuelle. Bruxelles : éditions Ribord, 2007. 5 euros

Site personnel de l'auteur

<http://pagesperso-orange.fr/communication.moatti/index.htm>

Rencontre avec l'auteur

Café Pédagogique

Vous avez été documentaliste en établissement scolaire, comment le droit de la communication, la propriété intellectuelle pesaient-ils dans vos pratiques professionnelles ?

Daniel Moatti

Par un enseignement de l'histoire de l'écriture destiné à tous les élèves de sixième de mon collège. J'intégrais une présentation d'Internet (notions de Fournisseurs d'accès à Internet, de serveurs, de banques de données, de réseaux) et amenais les élèves à réfléchir sur leur pratique de l'informatique et d'Internet.

Si vous publiez cet ouvrage c'est que vous pensez certainement que l'enseignant a besoin d'être accompagné, de comprendre...

L'utilisation d'Internet, l'emploi "innocent" du copier/coller et des réseaux de partage de fichiers musicaux ou cinématographiques, la création de blogs par de très jeunes élèves des classes de sixième (plus de 10% dans mon ancien collège) posent de sérieux problèmes aux adultes, aux éducateurs et à l'institution scolaire. Le rôle des fournisseurs d'accès à Internet mérite aussi d'être examiné d'autant plus que l'état de contraintes juridiques sous la forme de directives européennes et de lois ainsi que les progrès techniques autorisent une véritable traque technologique et judiciaire des Internautes. Les blogues créés par des mineurs,

lorsque leur contenu contrevient aux lois ou aux bonnes mœurs, peut entraîner la responsabilité des adultes responsables (parents ou enseignants). Bien entendu en rédigeant ce livre, j'avais à l'esprit le rôle de l'enseignant-documentaliste. Cependant l'ouvrage s'adresse aussi aux parents et aux enseignants d'histoire/géographie car son sujet recoupe l'Education Civique Juridique et Sociale en collège. Avec la massification et la commercialisation d'Internet, l'innocence originelle d'Internet est définitivement perdue laissant la place à des rapports de force structurés par l'intermédiaire du droit.

L'utilisation d'Internet a-t-il fait ressortir ce besoin d'information aux notions de propriété intellectuelle ou constatez-vous encore une 'inconscience', une légèreté à son utilisation ?

Pour le premier point, les utilisateurs d'Internet ne demandent pas d'information particulière dans le domaine juridique. C'est évident. Dès lors, les parents et les élèves ne sont pas au courant des subtilités du droit, bien souvent les enseignants partagent cette ignorance. Les adolescents sont d'autant plus exposés que les sites de création de blogues sont silencieux ou lapidaires à ce propos. Cependant, il n'y a pas que de l'inconscience, pour une minorité engagée, une forme de résistance apparaît aussi. En ce sens le développement des logiciels libres demeure un refus d'accepter des règles de plus en plus contraignantes.

Vous avez suivi de près les affaires liées à ces pratiques pourtant fort courantes. Comment voyez-vous à l'avenir la place de l'enseignant face à cette judiciarisation. ?

Son rôle devient de plus en plus difficile car l'enseignant devra de se tenir au courant des évolutions technologiques et juridiques, parfois contradictoires. Il devra, à son tour, naviguer longuement sur le Net pour repérer ensuite les devoirs purement et simplement copiés. Il devra aider les élèves créateurs des blogues d'établissement ou même personnels en transmettant son savoir juridique..

Quel rôle l'institution devrait -elle jouer ?

L'institution scolaire reste fascinée par l'aspect technologique, voire ludique, de l'informatique. Les mises en garde arrivent trop tard. Ainsi en est-il de la pédophilie, des pratiques addictives que je signalais dès 1997 dans un texte paru dans l'EPI.

L'Education nationale devrait anticiper l'évolution, se mettre au courant des usages de l'Internet par les adolescents. Mes enquêtes publiées en 2003 - La Croix, InterCDI - n'ont reçu aucun échos. Toute critique des usages de l'informatique était évacuée comme rétrograde. Un nécessaire dialogue constructif n'a pu être établi. En réalité, l'alerte n'est pas une condamnation mais une invitation à réfléchir sur des usages dangereux. Ce que je retire de ma longue expérience de professeur/documentaliste, c'est que la hiérarchie pédagogique n'est plus à l'écoute de sa base, de ses humbles exécutants, d'où un discours n'étant plus en phase avec la réalité.

Les dispositifs mis en œuvre comme le B2i seront-ils suffisants pour une formation aux droits de la communication ?

Non, il faut mettre en place un enseignement spécifique intégrant la technologie, la sociologie et le droit de l'informatique et du Net. Une heure par semaine en sixième me semble l'idéal, sachant que déjà 10% des élèves de cette classe d'âge ont mis en place un blogue. Ensuite, le

B2I permettrait d'entretenir et d'améliorer les savoirs acquis en sixième. J'insiste sur cet enseignement d'une heure hebdomadaire devant chaque classe de sixième. C'est l'occasion pour l'enseignant/documentaliste, spécialiste au sein de l'établissement scolaire, des sciences de l'information et de la communication, d'être reconnu par ses collègues des autres disciplines.

B2i

Bien. Après une interruption due à beaucoup de facteurs, reprenons. Le deuxième trimestre s'annonce meilleur que la fin du premier... nous avons pris un nouveau départ en équipe. Voici donc l'épisode 3 du " feuilleton " de la mise en place du b2i dans notre lycée.

B2i : on avance ?

Nous avons fait un premier bilan de nos actions quant au B2i dans l'établissement. Sur les professeurs-référents engagés auprès des classes, quelques uns ont mené toute leur mission à bout (expliquer aux élèves, réunir l'équipe pédagogique...), d'autres en partie et d'autres peu... Chacun a une histoire personnelle avec sa classe, son équipe enseignante, ses élèves, son implication dans le dispositif. Nous avons voulu notre réunion-bilan de premier trimestre MO TI VAN TE. C'est la ligne que nous nous sommes fixés : nous avons fait " des choses ", nous avons mis en place des dispositifs, nous sommes de bonne humeur et nous avançons... MO TI VES... il faut l'être. Les heures promises ne semblent pas couler de source, l'évaluation nous pose de sérieux problèmes voire soulève des questions quasi existentielles !

Nous dégageons, à force de volonté, des axes positifs

La réunion débute par un point sur les textes officiels. Nous sommes perplexes quant à l'évolution du B2i au Collège. Nous qui essayions de nous re-motiver : le choc est un peu rude ! Comme nous décidons de PO SI TI VER, nous tombons d'accord sur le fait que " ça tombe bien ! " : on ne savait pas comment assumer notre choix de ne pas accepter les demandes des élèves, mais de valider de façon descendante. Allez... une question de moins à régler !

Le point sur le dispositif dans notre lycée est plus modeste. Mais nous dégageons, à force de volonté, des axes positifs : nous sommes là pour discuter ensemble (c'est déjà bien), nous échangeons et nous avons déjà validé des items pour la plupart d'entre nous qui assistons à cette réunion (inutile de vous dire qu'une autre réunion sur un autre thème avait lieu en même temps). Une équipe qui fonctionne en binôme nous montre l'intérêt de son organisation au sein de la classe de 2nde pro. Les élèves seront réunis pour " passer des items " du b2i et ainsi suivis par les deux enseignants individuellement. Nous mettons en avant la difficulté d'intégrer les validations dans les séquences construites.

Tout le monde tombe d'accord sur ce point : les séances sont entièrement à reconstruire pour pouvoir valider les items du b2i.

D'un autre côté, dans mes pratiques de documentaliste, je m'oblige -à un point que je n'avais jamais atteint !- à trouver comment évaluer chaque acquis. Je dois donc les identifier puis trouver comment les évaluer. Pour cela je n'ai pour l'instant trouvé que la solution -faute de pouvoir/vouloir suivre tous les élèves sur l'année- de l'écrit. Je penche vers le " carnet de bord

simple " pour chaque recherche documentaire... à remettre et ... à corriger ! En conséquence mes séquences sont revues et intègrent ce nouveau fonctionnement. Pour l'instant, c'est modeste.

Un deuxième bulletin d'info B2i est distribué aux professeurs référents et à l'équipe de direction. Le b2i migrera au sein de notre intranet de " ressources informatiques " vers " échanges pédagogiques ". Ce changement de rubrique n'est pas insignifiant. Nous avons besoin d'échanger et de déposer des TP qui fonctionnent.

Bilans trimestriels... au conseil de classe

Une grille pour la présentation des bilans au conseil de classe du second trimestre est construite et proposée à partir des extractions faites sur Gibii. Une ligne supplémentaire intitulée B2i est donc prévue sur les bulletins scolaires du 2nd trimestre. Pas de note, ni d'appréciation. Les professeurs référents b2i y noteront le pourcentage d'items validés. Nous avons peine à imaginer les réactions que cette ligne va susciter. Nous attendons cette prochaine étape avec... émotion, comme si nous montrions au " public " le bébé ! A suivre (encore) donc.

Sur le site du Café / rubrique documentation (n° 85) : épisode 1
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/documentation/Pages/85_S_CDI.aspx

Sur le site du Café / rubrique documentation (n° 86) : épisode 2
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/documentation/Pages/2007/86_CDI_B2i,%C3%A9pisode2.aspx

Sur le site du Café / rubrique documentation (n° 87) : intermède
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/documentation/Pages/2007/87_CDI_interm%C3%A8de1.aspx

Sur le site du Café : dossier spécial " Qui veut tuer le B2i ? "
<http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2008/QuiveuttuerleB2i.aspx>

Primaire

Elémentaire

Par Patrick Picard, Pierre-Marie Lasseron

Annonces multiples pour le primaire : le point...

M. Sarkozy présente sa vision de l'Ecole à Périgueux...

Le 15 février, le Président de la République a poursuivi à Périgueux les annonces concernant l'Ecole primaire. Reprenons quelques unes de ses déclarations sur les programmes à venir :

"En quelques pages, dans un langage évitant tout jargon, l'ensemble d'un cursus disciplinaire, désormais recentré sur le français et les mathématiques".

"Priorité absolue à la maîtrise de notre langue : le vocabulaire est un instrument de liberté, l'orthographe ce par quoi la langue se tient debout, la grammaire qui est le commencement de toute pensée, qu'il faut débarrasser de l'invraisemblable le charabia dans lequel on l'a enveloppée, et qui l'a rendue presque autant incompréhensible pour les enfants que pour les parents."

"...Toutes ces disciplines seront remises à l'honneur... Et sans sans parler du langage texto. Je suis terrifié quand j'en reçois un. Il faut voir ce qu'est la langue texto pour le français. Si on laisse faire, dans quelques années, on aura du mal à se comprendre..."

"Ce n'est pas du tout un retour en arrière. C'est un instrument de liberté pour les citoyens. Si on veut donner une chance à nos enfants, il faut qu'ils sachent lire écrire et compter. C'est le but de l'école primaire, et nous allons y arriver."

De même, "l'accent sera mis sur la mémorisation de connaissances et de compétences clairement identifiées". Car "la mémoire, ça se travaille", "l'effort ça s'apprend", "la rigueur, ça se développe".

Le président annonce sa volonté de revenir à l'enseignement de la "morale" : règles de politesse, symboles de la Nation, dont la Marseillaise à l'écoute de laquelle "ils devront se lever". Rappelons qu'une heure d'instruction civique figure dans les programmes 2002/2007, certes pas tout à fait sur les mêmes objectifs...

Les professeurs seront quant à eux "évalués tous les deux ans", au lieu de tous les quatre ans en moyenne actuellement. L'évaluation "s'attachera d'abord aux progrès des élèves et non au choix de telle ou telle méthode pédagogique, que je veux laisser à l'appréciation de l'enseignant", a précisé Nicolas Sarkozy, refusant les "débats sans fin sur les mérites autoproclamés de telle ou telle méthode"

... Et M. Darcos présente ses priorités aux IEN

M. Darcos rencontre actuellement l'ensemble des IEN de France au cours de trois réunions décentralisées. Il y expose son ambition de diviser par trois les 15% d'élèves en grande difficulté à la fin du primaire et d'agir contre les « déterminismes sociaux ». Le Café en profite pour faire le point de ce qu'il y a présenté...

La maternelle :

Le ministre rappelle sa position très dubitative sur le scolarisation des deux ans, veut que la maternelle soit une « vraie école », dotée d'un programme (?), et veut mettre en place une formation spécifique en formation initiale.

commentaires du Café : on sent très nettement la volonté de faire de la maternelle la « première marche » du primaire, avec une exigence affirmée de « rendement ». S'il ne mentionne à aucun moment le rapport Bentolila dont les outrances semblent être enterrées, il rappelle sa volonté de marginaliser la scolarisation des petits, semblant ignorer l'apport des recherches sur la question.

Le samedi matin et le temps scolaire

24 h par semaine, M. Darcos a pris la décision seul et l'assume. Il veut du soutien pour de « petits groupes d'élèves en difficultés » où on travaillera différemment qu'en classe. Le modèle du PPRE lui semble pouvoir servir de cadre.

Le service des enseignants, maintenu à 27 heures, intégrerait donc 60 heures pour le travail en petits groupes pour les élèves en difficulté. Les IEN valideraient les propositions des écoles, avec la possibilité offerte d'utiliser les heures non effectuées en soutien devant élèves pour la formation des enseignants.

Le reste des 108 heures se décompose comme suit : 6 heures pour les conseils d'école, 24 heures pour les travaux en équipe pédagogique, les relations avec les familles, la mise en place de projets personnalisés de scolarisation pour les élèves handicapés, et 18 heures pour des animations pédagogiques.

Pendant les vacances, et dès les congés de printemps 2008, des stages de remise à niveau seraient proposés par les écoles, rémunérés aux enseignants volontaires en heures supplémentaires.

Actuellement, deux syndicats minoritaires (le SE-UNSA et le SGEN-CFDT) ont signé le relevé de conclusion ministériel. Le SNUipp n'a pas voulu signer et consulte les personnels.

Commentaires du Café : si les enseignants ne s'opposent pas à la suppression du samedi matin, au moins pour leur propre confort de vie, ils sont nombreux à faire part des difficultés du dispositif. Ils sont de deux ordres :

- les enseignants ne sont pas opposés sur le principe à l'aide des élèves de leur classe ou de leur école, mais l'idée d'aller faire des heures dans d'autres écoles est refusée. Ce problème concerne notamment les maternelles. Dans les campagnes, les problèmes de transports scolaires sont souvent évoqués.
- Beaucoup sont réticents sur le fond, notamment sur le risque de stigmatisation des élèves : faire revenir après l'école les élèves en difficulté paraît une solution plus que discutable...
- Les RASED brillent par leur absence. Ils ne sont jamais cités dans les dispositifs pouvant concourir à la réussite des élèves. Si on relie avec l'avenir plus qu'incertain des formations CAPASH (la circulaire publiée habituellement en décembre-janvier n'arrive pas à sortir...), on ne peut qu'être inquiet sur l'avenir de ces personnels et de leurs missions : tirailés entre la MDPH et l'aide aux équipes, leur place semble plus que jamais instable...

Sur l'autre partie du dispositif (renforcement possible de la formation et de l'accompagnement des personnels), on est dans le grand flou. Sur le principe, le texte laisse la porte ouverte pour qu'une part des heures libérées soient utilisées en formation. Mais cet aspect dépendra étroitement de la capacité de mobilisation de ressources par les départements. En l'état actuel de la charge de travail des conseillers pédagogiques et des formateurs, il est à craindre que les dispositifs d'accompagnement en restent à la portion congrue.

Pourtant, ces heures libérées pourraient être l'occasion d'imaginer des formations novatrices, par exemple en permettant à des groupes d'enseignants volontaires d'être « accompagnés » plusieurs mercredis dans l'année sur une thématique précise : langage au cycle I, numération au cycle II, compréhension au cycle III, problèmes posés par la scolarisation des élèves

handicapés, groupes de projets en arts visuels ou chorale, enseignement des sciences ou de l'histoire-géo, liaisons école-collège...

Mais qui seront les « accompagnateurs » seront-ils disponibles ?

Les programmes

Le ministre annonce son ambition de publier, au cours de février, un projet de programmes annuels « court, précis, détaillé et compréhensible par tous ». La priorité sera donnée au Français et aux Mathématiques, à l'entraînement systématique et aux exercices. Nouveauté : l'histoire des arts en cycle III pour 20 heures par an.

Une demi-journée serait banalisée pour que les écoles puissent les discuter, avant que les assemblées ne les valident.

Commentaires du Café : les modifications de programmes s'enchaînent à un rythme plus que soutenu. Avant même que les modifications précédentes soient digérées, on réforme à nouveau. Cette impression de mouvement perpétuel est extrêmement déstabilisatrice pour les équipes.

Sur le fond, la mise au placard affichée des cycles, le recentrage sur les fondamentaux et le regard appuyé vers le rétroviseur risquent de renforcer le « retour aux méthodes qui (n'ont pas) fait leurs preuves », au dépend des élèves en difficulté. La grande richesse des documents d'application de 2002 (exigeants, difficiles à mettre en œuvre mais finalement assez peu accompagnés) va-t-elle passer en pertes et profits ?

Les évaluations

Contrairement aux années précédentes, les évaluations CE1 et CM2 se transformeraient en évaluation-bilan, menées au milieu de l'année scolaire, avec communication des résultats aux parents et publication des résultats de chaque école, « sauf les plus petites ».

Les livrets de compétences seront renseignés à partir des résultats de ces évaluations-bilans organisées à chaque palier du socle commun.

Commentaires du Café : « on a mis dix ans pour installer une culture de l'évaluation, il faudra encore dix ans pour savoir s'en servir » disait Claude Thélot. Manifestement, le ministre souhaite davantage afficher du chiffre (et le communiquer aux familles dans le but de les aider à choisir leur école...) qu'aider les enseignants à se servir de l'évaluation à but diagnostique. Le travail mené depuis plusieurs années autour des évaluations CE1 risque d'être très remis en cause par les équipes d'école qui ne devraient pas être très volontaires pour tresser la corde qui risque de les étrangler... (publication annoncée et démagogique des résultats des écoles sur Internet)

Le renforcement de la place des circonscriptions et des EPEP

Nouvelle terminologie, la circonscription devient « l'Unité éducative de référence ». On demande à l'IEN de devenir un véritable pilote territorial, animateur pédagogique et analyste des résultats des élèves. Le ministre annonce une augmentation de 50% du recrutement d'IEN. La mise en place des EPEP (établissements publics de l'Enseignement Primaire) est souhaitée, avec « un vrai directeur responsable » et une dotation de 20000 euros pour chaque EPEP en expérimentation (prévue par la loi de 2005).

Commentaires du Café : la ligne est désormais affichée : comme pour le second degré avec la contractualisation des établissements, le niveau départemental risque de perdre de sa force. La circonscription devient le périmètre du « pilotage » et de l'efficacité dans l'utilisation des moyens, le statut du futur chef d'établissement de l'EPEP se profile clairement.

Au-delà des aspects idéologiques, cette réforme serait un véritable changement de culture professionnelle dans le premier degré. Le manque criant de cadres intermédiaires est évoqué à

travers la perspective de recrutement d'IEN, mais rien n'est dit sur les conseillers pédagogiques, actuellement souvent bien seuls pour accompagner les enseignants sur le terrain, débordés par l'inflation de débutants et de listes complémentaires...

Service minimum ?

Selon la fédération PEEP, plus de 110 enseignants non remplacés dans le département du Val-De-Marne. "On ne peut pas parler dans les médias de réussite des élèves si on ne peut pas assurer à chaque élève un enseignant dans sa classe" estime la fédération de parents d'élèves. Dans toute la France, la situation du remplacement est extrêmement tendue, notamment du fait du rajeunissement de la population enseignante. Mécaniquement, l'importance numérique des départs à la retraite, conjugué à la féminisation de la profession, entraîne une augmentation des congés de maternité et des congés parentaux. Parfois, la mobilisation exclusive de la brigade de remplacement sur ces remplacements "maternité" ne permet plus de faire face aux congés de dernière minute. Nombre de départements ont dû en conséquence supprimer des actions de formation prévues pour basculer les remplaçants "formation continue" vers le remplacement "maladie".

Au moment où se préparent les créations et suppressions de postes à partir de la dotation reçue du ministère par l'intermédiaire des rectorats, les inspecteurs d'académie sont soumis à forte pression : supprimer des classes pour créer des postes de remplaçants ?

Actions pour demain

Le Se-Unsa premier syndicat vert

"Se reconnaissant dans les objectifs du Comité 21 (Comité français pour l'environnement et le développement durable), le SE-UNSA a décidé d'engager une démarche d'agenda 21". Résultat les militants du siège national et des sièges locaux vont travailler pour "adopter des modes de production et consommation responsables et réduire les émissions de CO2. respecter la diversité culturelle et lutter contre les exclusions, soutenir les filières environnementales et l'économie sociale, renforcer la solidarité internationale et promouvoir auprès des collectivités l'affectation de 1% du budget aux objectifs du millénaire".

Communiqué

<http://www.se-unsa.org/presse/comm/page.php?id=080131>

La Halde s'oppose à la loi sur l'immigration

"La décision de conformité de la loi à la constitution ne retire en rien la légitimité de la haute autorité à se prononcer sur le texte de loi, notamment au regard des conventions internationales. En effet, le Conseil constitutionnel ne contrôle pas la conformité des lois aux conventions internationales. Parmi les dispositions de cette loi, plusieurs sont donc susceptibles de revêtir un caractère discriminatoire au regard des conventions internationales, alors même qu'elles ne sont pas contraires à la Constitution". Pour la Haute Autorité de lutte contre les discriminations, la loi sur l'immigration adoptée en novembre dernier, est en contradiction avec la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et avec la Convention internationale des droits de l'enfant, deux textes ratifiés par la France et qui sont au dessus des lois.

La Halde s'oppose particulièrement à l'article 6 de la loi. " La disposition soumettant le maintien du versement des prestations familiales au respect du contrat d'accueil et d'intégration est contraire aux articles 8 et 1 du protocole n°1 de la CEDH combiné à son

article 14 et constitue une discrimination fondée sur l'origine nationale. Sur ce dernier point, on peut se fonder sur la directive 2000/43 telle que transposée par la loi du 30 décembre 2004 dans son article 19 - dans la mesure où cette contrainte supplémentaire ne pèse que sur les étrangers qui sont pourtant dans une situation comparable à celle des Français au regard de l'objet des prestations familiales. Pour les mêmes raisons, cette disposition est également contraire à l'article 2 de la Convention internationale des droits de l'enfant selon lequel : « Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour que l'enfant soit effectivement protégé contre toutes formes de discrimination ou de sanction motivées par la situation juridique, les activités, les opinions déclarées ou les convictions de ses parents, de ses représentants légaux ou des membres de sa famille ».

Résultat immédiat : la Halde exige d'être consultée sur les futurs décrets d'application de la loi.

Communiqué Halde

<http://www.halde.fr/actualite-18/communiques-presse-98/maitrise-immigration-10979.html>

Un appel pour la laïcité

" Dans un monde aujourd'hui global et de plus en plus complexe, où se multiplient les voies d'accès à l'information et aux connaissances, et où explose la médiatisation des événements et de la pluralité des représentations du monde, seule la laïcité permet l'émancipation de tous en favorisant le libre accès au savoir et à la culture et le discernement de chacun pour un libre choix de vie, par une démarche rationnelle et critique faisant toute leur place au doute, à l'imagination et à la créativité. C'est pourquoi, les organisations et personnalités signataires s'opposeront à toute tentative qui mettrait, de fait, en cause la laïcité par une modification du contenu de la loi de 1905". Une trentaine de syndicats du monde de l'enseignement et de la culture (dont FERC CGT, FSU, SGEN-CFDT, SNPDEN, UNSA, SE-UNSA, SNUIPP) une trentaine d'associations (dont les Cemea, Crap, Fcpe, Ligue de l'enseignement, Ligue des droits de l'Homme, Prisme etc.) appellent à signer une pétition en défense de la laïcité.

La pétition

<http://www.appel-laique.org/>

Dunkerque ouvre un centre pédagogique permanent en développement durable

"La maison 3D" est le premier centre pédagogique permanent dédié au développement durable. Ouvert par la Communauté urbaine de Dunkerque, il est agencé en 7 espaces qui offrent un itinéraire attractif sur 1 500 m² autour des thèmes liés aux déchets, à l'eau, aux transports, à l'énergie et à la nature.

Communiqué

<http://www.secteurpublic.fr/public/article.tpl?id=12130>

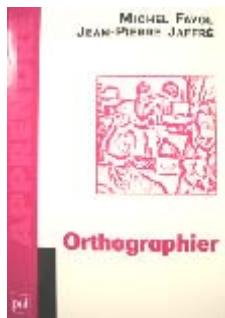
Orthographier : un nouvel ouvrage de référence pour les enseignants

La collection "Apprendre", aux PUF, compte désormais un nouveau bébé avec la parution d'"Orthographier". Son premier atout est de réunir la signature de deux co-auteurs aussi renommés que différents : Jean-Pierre Jaffré, linguiste, et Michel Fayol, psychologue. L'intérêt de ces deux regards croisés est qu'ils regardent le monde d'un point de vue différent, mais leur dialogue est fécond pour les enseignants.

Dans une période où le débat sur l'orthographe est souvent exclusivement idéologique ("ils ne savent plus rien !"), l'ouvrage prend le temps de faire le point sur le fond : quelles difficultés

spécifiques de la langue française écrite pour les "écrivains" (phonologiques, lexicales et morphologiques), et quelles pistes pour l'enseignement.

On sait désormais que le français fait partie des langues écrites plus "transparentes" pour le lecteur avisé (qui peut distinguer sans problème "dent" et "dans", "temps", "taon" et "tant"), mais par conséquent plus difficiles pour l'écrivain qui doit apprendre à utiliser (et donc à aller retrouver) la bonne forme au moment de l'encodage sur le papier. Au moment de l'apprentissage, le finnois ou l'italien gagne plusieurs mois, puisqu'il n'a pas à se poser trop de question pour apprendre à distinguer les homophones en écrivant.



Les chapitres 4 et 5 consacrent un passionnant développement à l'étude de l'évolution de l'écriture dans l'histoire des civilisations, montrant le tissage progressif entre le son et le sens, les inventions humaines (la segmentation).

La linguistique nous confirme le poids de l'histoire dans l'état actuel de la langue, mais aussi la manière dont, au fil du temps, elle a pu être l'instrument du pouvoir politique ou des rapports sociaux. Ainsi, le poids conservateur de l'Académie française va conduire, entre 1694 et aujourd'hui, à figer les évolutions, voire à réintroduire de pseudo-marques étymologiques comme les "ph" en lieu et place des "f". A chaque époque, les élites plaident pour que les difficultés orthographiques restent le marqueur qui les séparent des "illettrés". Au XIXe, comme le montre bien André Chervel, même l'institution naissante des instituteurs, formés à l'excellence orthographique, jouera aussi de tout son poids pour limiter les "rectifications orthographiques" qui pourraient en faciliter l'acquisition par les enfants du peuple.

En ce qui concerne l'enseignement de l'orthographe, les deux auteurs souhaitent d'abord renvoyer la nation devant ses responsabilités : dans une école chargée de toutes les ambitions, quelle place souhaite-t-on faire à l'orthographe ? Plus prosaïquement même, dans la concurrence des apprentissages, combien d'heures par semaine ? Rappelant que l'école primaire de jadis y consacrait un temps plus qu'important, les auteurs plaident à la fois pour une "tolérance" plus grande (notamment en intégrant les rectifications orthographiques telles que les accents circonflexes) et un enseignement organisé.

Pour apprendre l'acquisition du "principe alphabétique" (les régularités entre l'oral et l'écrit), la production d'écrits précoces "inventés" est sans doute une bonne piste. Dès la maternelle, aider progressivement les élèves à encoder peut être très productif, comme le savent les lecteurs du Café qui suivent le feuilleton de Bernard Devanne.

L'utilisation des erreurs des élèves est aussi une source d'informations essentielles, explique Michel Fayol. Erreurs phonographiques, erreurs lexicales, erreurs "flexionnelles" (accords), c'est surtout ce dernier type qui fléchit dans les résultats des enquêtes récentes (cf Danielle Manesse), notamment les erreurs de grammaire. En tout état de cause, les apprentissages orthographiques étant "longs et difficiles", il est nécessaire d'automatiser des "habiletés de base", mais aussi de passer du temps à rendre les élèves conscients des différentes manières de procéder (les procédures) pour pouvoir non seulement les connaître, mais surtout apprendre à choisir la bonne ! En effet, nombreux sont les enseignants qui savent que "connaître les règles" d'accord du pluriel des noms ou de la conjugaison avec "ils" ne dit rien des capacités des élèves à orthographier correctement les mots "en situation", aussi bien en dictée qu'en production de textes. En effet, ils impliquent à la fois des processus

automatiques, acquis par l'apprentissage explicite, et des processus contrôlés, acquis de manière explicite (p. 165).

Les auteurs plaident donc pour la nécessiter "d'enseigner pour faire apprendre" : enseigner les régularités, d'abord sur les cas les plus fréquents plutôt que sur les exceptions, de manière régulière et systématique (les acquis sont longtemps fragiles), en mettant en lumière les flexions des mots (chant, chants, chanter, chanteur... mais aussi faire, défaire), tout en réalisant souvent des activités de production de textes permettant de repérer les difficultés réelles et de travailler à la gestion explicite et collective des erreurs. Sur ce point, c'est essentiellement au cycle III que ce type de pratiques paraît efficace, selon les études de L. Allal.

Faisant un point sans concession sur un domaine aussi immense que passionnant, cet ouvrage devrait donner aux enseignants, même chevronnés, des éclairages et des points d'appuis pour renforcer leur pouvoir d'agir. Pour un ouvrage scientifique, c'est un compliment rare.

Lire, écrire... Des pistes à suivre

Les enjeux de l'apprentissage du français

"Aujourd'hui les élèves sont meilleurs pour raconter par écrit, pour construire un texte. Mais en revanche on construit une discrimination sociale importante en les maintenant dans la non-maîtrise des règles de la langue". En introduisant ce numéro 151 de VEI Diversité, Elisabeth Bautier pose le paradoxe de l'apprentissage du français. Le français n'est pas qu'une discipline scolaire, c'est un outil de communication et aussi un instrument de sélection sociale.

Tout le numéro tourne autour de cette contradiction : peut-on lutter contre la discrimination sociale en défendant une langue vecteur de discrimination ? Les éclairages se croisent mais ne se recoupent pas toujours, même si la revue a fait le choix de privilégier la défense de la langue scolaire et de son orthographe. Une position que partagent les linguistes, comme Pierre Encrevé, qui estime que les enseignants "ont intérêt à savoir comment leurs élèves parlent" mais "il ne faut pas en conclure que ces connaissances entraîneront nécessairement une grande différence dans leur mode d'enseignement du français. C'est aussi la position de Danièle Manesse qui milite "contre l'abandon orthographique des élèves de zep" pour mieux lutter contre "la stigmatisation" dont ces jeunes souffrent. Mais d'autres auteurs viennent décrire les pratiques langagières des jeunes de banlieue et invoquent "l'incivilité langagière" comme un phénomène social.

Une dernière partie de la revue est consacrée au français langue seconde. Un enseignement qui semble délaissé de l'institution et de l'édition : ni programme, ni manuels, le FLS est "la cour des miracles pédagogiques". Mais comme dans le Paris de Villon, les miracles sont rares...

VEI Diversité, n°151, CNDP, 2007, 216 pages.

Le sommaire

<http://www.cndp.fr/revuevei/>

Littérature : et le socle commun ?

L'équipe "littérature" de l'INRP cherche à préciser quelles conséquences la problématique du "socle commun" peut avoir sur la liaison école-collège, et ce que cela demande aux

enseignants. Du 12 au 14 mars, un colloque permettra de faire le point, avec des invités importants : Max Bulten, Martine Rémond, Catherien Tauveron, Elisabeth Nonnon, Catherine Klein, Anne Jorro, Claudine Garcia-Deban, et de nombreux regards étrangers.

La présentation sur le site de l'INRP

<http://litterature.inrp.fr/litterature>

Succès des "petits livres"

"J'ai osé souhaiter, pour 2008, autant de petits livres que de jours contenus dans cette année bissextile... Le site en recueille plus de 210 ce 28 janvier... " Pour Dominique Senore, la maison d'édition des petits livres démarre fort. A coté des petits livres écrits par les élèves, voilà qu'apparaît une collection de livres rédigés par des adultes.

Les petits livres

<http://petitslivres.free.fr>

Zou le tatou revient...

Le petit animal inventé par la Prévention routière pour inciter les enfants à s'attacher en voiture, revient. En février 100 000 enfants recevront un kit contenant un CD audio et des jeux éducatifs. Trois enfants sur quatre sont mal attachés en voiture.

Le site

<http://www.zouletatou.fr/>

La littérature pour apprendre

" On dit que la littérature, c'est trop dur pour les élèves qui n'ont pas les compétences et les références nécessaires. De fait on ne les outille pas pour lire des textes dont le sens ne s'obtient pas par déchiffrement et qui ne sont pas écrits comme on parle". Fenêtres sur cours n°309, la revue du Snuipp, offre un dossier littérature de jeunesse qui donne la parole à Yvonne Chenouf, IUFM Livry-Gargan.

Elle met en évidence la nécessité de passer par des textes littéraires tôt pour apprendre à lire. Et du coup revient sur l'apprentissage de la lecture. "On ne va pas du simple au compliqué... Dès la maternelle, il leur faut des livres qui offrent des points de vue sur leur expérience, leur vie... et qui concernent leurs sentiments, leurs émotions, de vraies questions sur des choses complexes de la vie et de la mort. Et pour ceux qui sont en difficulté, c'est encore plus nécessaire. Les réponses sont dans la littérature et pas dans des textes insipides".

FSC n°309

<http://www.snuipp.fr/IMG/pdf/fsc309.pdf>

Le rallye Histoire des écoliers d'Argentré

Comment permettre aux élèves de cycle 3 d'une école mayennaise de découvrir la grande et la petite histoire ? En s'appuyant sur les Tice pour les faire participer à un rallye Internet.

Lancé par Patrick Oger, le Rallye Histoire fait participer plus de 60 classes. Toutes les deux semaines, les élèves reçoivent une nouvelle énigme à résoudre en utilisant le net. Une belle façon d'obtenir le B2i.

Le rallye

<http://rallye.histoire.free.fr/>

Au fil de la Garonne

Trois écoles, Rions, Paillet et Le Tourne, avec entre elles un fil commun : la Garonne. Un fleuve à explorer sur le terrain en excursion puis à présenter à travers un site Internet alimenté

par les trois écoles. En même temps d'autres écoliers sont partis en exploration littéraire pour écrire trois contes autour de la Garonne. A visiter...

Au fil de la Garonne

<http://eco33.ac-bordeaux.fr/Paillet/>

Travailler ensemble ? A quel prix ?

Comment les instits collaborent-ils ?



C'est la question que s'est posée la Communauté française de Belgique qui a mandatée une recherche – action, menée par Caroline Letor, Judith Leal Gonzalez et Marie de Monge, pour aider les équipes enseignantes à utiliser le temps de concertation à analyser leurs pratiques. Dans la Communauté, les enseignants du primaire bénéficient de 60 heures annuelles pour la concertation (en France 36 heures aujourd'hui, probablement une soixantaine l'année prochaine). Si la recherche produit des outils d'analyse, elle

apporte aussi des informations précieuses, et sans doute transposables au système français, sur les pratiques de collaboration des enseignants.

Le premier enseignement c'est la grande diversité des situations. "Les pratiques de collaboration s'avèrent avant tout plurielles dans leurs modalités, leurs objets et leurs intentions. La collaboration ne se réduit pas à une pratique unique et uniforme". Les variations portent aussi bien sur leur caractère formel ou pas, la planification, le rôle de la direction et le mode de fonctionnement horizontal ou vertical, les objets traités et les retombées sur la vie pédagogique de l'école.

Le second, et peut-être le plus important, c'est que la collaboration est tout sauf naturelle dans les écoles. "Les données montrent que d'une part, les enseignants sont attachés à garder une certaine réserve sur ce qu'ils font en classe et en même temps, ils manifestent leur volonté à lever le voile sur leurs pratiques de classe. Ces deux aspects qui nous avons a priori défini comme des pôles opposés d'un même axe, se retrouvent associées... Aussi, si la dimension professionnelle incluse dans les injonctions est bien présente dans la conception que se font les enseignants du travail de collaboration, ils dévient le projet d'établissement, les demandes de la direction et des autorités scolaires comme référents de ce travail de collaboration. On peut voir dans ces données, un rejet des aspects hiérarchiques et bureaucratiques que prennent les modalités de contrôle de ce travail. Toutefois, les enseignants restent ambivalents sur le fait de reconnaître les réunions de concertation comme une ressource ou une contrainte".

On retiendra donc peut-être de cette recherche que toute tentative d'impulser de la collaboration, surtout si on veut lui donner une finalité pédagogique, nécessite un accompagnement important. "Cette transformation des manières de penser et d'agir en situation professionnelle suppose la mise en place d'un cadre sociocognitif qui permette l'expression de points de vue différents et le traitement critique de ces points de vue et d'un cadre sociorelationnel et émotionnel où les identités des personnes ne sont pas menacées. Il s'avère que de tels processus relèvent d'une combinaison heureuse de conditions socioorganisationnelles, psychosociales (cognitives, sociales et émotionnelles) et socioprofessionnelles. L'ampleur du défi que pose le concept d'apprentissage organisationnel

aux établissements scolaires laisse penser que l'observation de tels processus relève plutôt de l'improbable. C'est pourquoi nous préférons parler d'apprentissage organisationnel que d'organisation apprenante".

"Si les enseignants sont prêts à mettre en commun leurs pratiques..., ils restent attachés à un exercice "à la base", isolé, et que ce qui se passe en classe relève d'une zone professionnelle mais privée" concluent nos auteurs.

L'étude

<http://www.enseignement.be/@librairie/documents/ressources/109/index.asp>

"Maternelle ? Déterminante" dit l'IREDU

La maternelle est la clé de la réussite au collège



" S'il est admis, au regard des comparaisons internationales, que les résultats des écoliers français sont moins satisfaisants qu'auparavant, rejeter la responsabilité de ce constat sur l'école maternelle est un raisonnement qui n'est pas validé scientifiquement. Ce n'est pas parce que les élèves qui éprouvent des difficultés à l'entrée au CP voient leurs chances de réussite fortement compromises, qu'il faut en rechercher les causes obligatoirement au niveau de la scolarité effectuée en maternelle. Ces interrogations et réflexions demandent à être rapprochées d'observations factuelles et objectives sur l'efficacité de l'école maternelle, sachant par ailleurs que les travaux scientifiques sont peu nombreux dans ce domaine". Alors que l'école maternelle est attaquée (par le HCE, par Alain Bentolila...), Bruno Suchaut fait plus que prendre sa défense : il montre que les apprentissages que l'on y fait sont déterminants.

" La fréquentation de l'école maternelle procure un avantage pour la suite de la scolarité, tant sur le plan des acquisitions, qu'en termes de carrière scolaire en réduisant la probabilité de redoubler une classe, et notamment le cours préparatoire. Les effets étant d'autant plus positifs que la scolarisation en maternelle a été longue" rappelle B. Suchaut. Les différences qui apparaissent entre les élèves dès la maternelle ne sont pas forcément dues à l'école. "L'origine sociale joue un rôle significatif".

Surtout B. Suchaut identifie des compétences précises acquises en maternelle et qui décident de l'avenir scolaire. " Les compétences dans l'acquisition de la langue écrite, dans la structuration du temps et dans la construction du nombre à la fin de l'école maternelle déterminent les capacités attentionnelles des élèves à l'entrée au cycle III. Par ailleurs, ces capacités attentionnelles sont liées aux compétences en calcul mental qui elles-mêmes vont déterminer les futures acquisitions des élèves en numération et calcul à l'entrée au collège et, de façon indirecte, les compétences en compréhension. Ce dernier domaine étant central pour expliquer la réussite ou l'échec des élèves à l'entrée au collège... On peut déjà proposer des pistes de réflexion concernant l'école primaire. Les analyses montrent que les élèves sont d'autant plus armés à l'entrée au collège s'ils ont développé des compétences élevées dans certains apprentissages à l'école maternelle. Les activités numériques et la structuration du temps sont des domaines particulièrement importants à travailler. Le recours à des activités systématiques et structurées qui génèrent des effets transversaux et durables sur les acquisitions des élèves ne signifie pas pour autant que le programme de l'école maternelle

doit être calqué sur celui de l'école élémentaire. Des activités ludiques (jeux mathématiques) ou l'éducation musicale peuvent être considérés comme des vecteurs d'apprentissage particulièrement pertinents".

L'étude

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/24/03/99/PDF/08003.pdf>

Libre choix des familles : pourquoi le primaire ?

Le ministre vient d'annoncer aux cadres de l'Education nationale que "Les résultats obtenus par chaque école seront mis en ligne sur Internet pour permettre aux parents d'en avoir connaissance". On retrouve là, au nom de la transparence et du refus de l'hypocrisie, un pas supplémentaire dans le développement d'une logique de marché scolaire.

Il y a là évidemment un nouveau champ de polémiques qui va s'ouvrir. Le choix d'indicateurs propres à l'Education nationale (au détriment des évaluations internationales) était déjà annoncé par le ministre dans le document d'orientation pour définir un nouvel horizon pour l'école primaire. Une confusion risque de s'installer avec les outils de pilotage internes à l'Education Nationale (par exemple, le taux de réussite attendu en fonction du recrutement des établissements). Si le ministre veut gagner en visibilité, le système risque de perdre en justesse et en capacité d'analyse. La mise en œuvre pratique posera des questions redoutables : tous les parents y auront-ils réellement accès? Comment les données seront-elles présentées ? Les établissements auront-ils voix au chapitre ? Ces dispositions s'appliqueront-elles aux établissements privés ? Les critères et modalités de vérification seront-ils les mêmes ?

Elargissons notre questionnement : pourquoi commencer par l'école primaire ? S'agit-il d'étendre les stratégies d'évitement à un segment de la scolarité obligatoire jusque-là préservé ? Ou bien de forger des réflexes dès le début de la scolarité? Il est à nouveau surprenant de voir que les élus locaux ne semblent pas avoir été associés à la réflexion. Les maires, qui ont des compétences en matière de sectorisation et de dérogations, ont déjà acquis une longue expérience face aux demandes d'évitement qui leur sont adressées. Ils peuvent redouter là des pressions supplémentaires qui leur seront faites, afin d'augmenter la capacité d'accueil de telle école ou de fermer telle autre. Les ressources ne sont pas inépuisables et les investissements (matériel et humain de la part des collectivités) ont un coût qu'il faudra prendre en considération. Sans compter que des changements d'équipe pédagogique peuvent à moyen terme inverser des flux. Au final, il leur faudra multiplier les contre-feux et les actions de communication pour prévenir les dérives. Mais l'expérience des vingt dernières années sur les choix d'options des familles dans l'enseignement secondaire montre que celles-ci ne sont pas toutes également dotées dans l'actualisation des informations stratégiques.

Les sociologues nous disent depuis longtemps que, s'agissant de la carte scolaire, la situation au regard de « l'égalité des chances » est faussée. On risque bien de glisser d'une hypocrisie à une autre : tout le monde est égal dans le marché scolaire, mais certains sont plus égaux que d'autres.

Olivier Masson, Secteur Education de la Ligue de l'enseignement

10% des élèves en stage de rattrapage en CM1 et CM2 ?

Xavier Darcos a adressé une note aux recteurs leur demandant d'organiser à compter des vacances de printemps des stages de rattrapage en maths et français pour les écoliers de CM1 et CM2.

Les stages se dérouleront durant 15 heures sur l'une des semaines des vacances de printemps, la première semaine de juillet et la dernière des vacances d'été. Les enseignants accueilleront 10% des élèves dans des groupes de maximum 6 enfants. Les stages seront rémunérés en HSE.

La circulaire

<http://www.education.gouv.fr/cid20926/organisation-de-stages-de-remise-a-niveau-pour-les-eleves-de-cm1-et-de-cm2.html>

Maternelle

Par Lucie Gillet et Stéphanie Leschiera

Dossier : l'image et le rapport texte/image au cycle I

Utiliser le kamishibai



Petit théâtre d'images d'origine japonaise, le kamishibai est un outil pédagogique d'une grande richesse. Beaucoup d'enseignants, et notamment les pédagogues du mouvement Freinet s'en sont emparés pour mener avec leurs élèves des activités d'expression riches en apprentissages.

Découvrir ce support à l'expression, un article de la revue le Nouvel Educateur, de Décembre 1997 :

<http://freinet.org/cmt/articles/recherche94-pdf.pdf>

Fabriquer un kamishibai, télécharger un plan de construction sur le site de l'ICEM 44

http://www.icem-pedagogie-freinet.org/travail-cooperatif/espace_organisation/gd-s/gd-44/infos-du-gd/plans-du-kamishibai.pdf/view

Un exemple de projet sur le site Ici et Là-bas :

<http://www.christophelegris.com/demo/ist/kami.php3>

Une expérience de classe, transposer l'histoire des 3 petits cochons en kamishibai :

<http://www.unige.ch/fapse/SSE/teaching/uf762/texte06-59.htm>

Le kamishibai, bonne idée pour la classe sur le blog Des livres et l'école :

<http://deslivresetlecole.blogspot.com/2007/12/le-kamishibai-bonne-ide-pour-la-classe.html#links>

Bonus-track : une histoire racontée par un professionnel du kamishibai, vidéo de Zamok :

<http://zamok.over-blog.com/article-13038887.html>

Le point de vue des conteurs sur l'utilisation des supports visuels, une page instructive où il est également question du kamishibai et de d'autres outils :

<http://www.apple-paille.com/contepourenfants/supportsvisuels.htm>

<http://pagesperso-orange.fr/patrick.saulnier/Gazette5.pdf>

Sitographie de Bénédicte, enseignante, sur le site de la PMEUV :

<http://www.lebulletinpmev.com/thread.php?lng=fr&pg=2864&fid=&cat=5>

Site de l'éditeur Callicéphale, éditeur de kamishibais :

<http://www.callicephale.fr/>

Le rapport texte/image : utiliser les supports vidéos.

Exploiter un film d'animation d'actualité : les Trois Brigands, d'après l'œuvre de Tomi Ungerer

Le dossier pédagogique officiel :

<http://www.gebekafilms.com/gebeka.php>

<http://artistes-passeurs.org/les-trois-brigands-gebeka-dossier-peda.pdf>

Un répertoire de ressources (tous cycles confondus):

http://www3.ac-clermont.fr/cddp15/lr/affouvrs_gene.php?titre=Les+trois+brigands

Quelques unes sélectionnées :



Un dossier pédagogique :

[http://crdp.ac-](http://crdp.ac-bordeaux.fr/cddp33/attirelire/Valise_PDF/3brigandscomplet.PDF)

[bordeaux.fr/cddp33/attirelire/Valise_PDF/3brigandscomplet.PDF](http://crdp.ac-bordeaux.fr/cddp33/attirelire/Valise_PDF/3brigandscomplet.PDF)

Des fiches d'entraînement à la lecture (plutôt à partir du cycle 2):

<http://lescoccinelles.free.fr/lienpage1/albums/lestroisbrigands/litteraturejeunessetroisbrigands.html>

Des fiches y compris pour le cycle 1 sur le site Ressources.école :

<http://ressources.ecole.free.fr/ressources/lecture/3brigands/3brigands.htm>

En Grande Section, une progression axée autour de plusieurs domaines et une proposition de mise en réseau :

<http://ecoledespetits.free.fr/album/album9.htm>

Une autre exploitation pour GS :

<http://www.gommeetgribouillages.fr/Imagier/ficheprep.pdf>

Un imagier du livre :

<http://www.gommeetgribouillages.fr/Imagier/3brigands.pdf>

Sur l'école des Juliettes, une exploitation pour MS-GS :

http://ecoledesjuliettes.free.fr/Cycle_I.html

Sur Malatruk, un jeu de lecture sur les albums de Tomi Ungerer

<http://cguizzmo.free.fr/guppy/articles.php?lng=fr&pg=69>

Cinéma et éducation à l'image

Education à l'image : des images à l'école maternelle :

[http://pedagogie.ac-](http://pedagogie.ac-toulouse.fr/lotec/ARTS%20VISUELS/programmes%202002/atelier_%20image_%20maternelle.htm#genres)

[toulouse.fr/lotec/ARTS%20VISUELS/programmes%202002/atelier_%20image_%20maternelle.htm#genres](http://pedagogie.ac-toulouse.fr/lotec/ARTS%20VISUELS/programmes%202002/atelier_%20image_%20maternelle.htm#genres)

Les dispositifs " école et cinéma ":

<http://www.ac-creteil.fr/id/94/c7/cinema/accueil.htm>

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/artsetculture31/archives2.php3>

http://www.gros-plan.org/cine_trucs/cycle_1_2.htm

<http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/ecolectcinema/index.htm>

[http://www.educreuse23.ac-](http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/ecolectcinema/fichespdagogiques/fichespdagogiquesenseignants.htm)

[limoges.fr/ecolectcinema/fichespdagogiques/fichespdagogiquesenseignants.htm](http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/ecolectcinema/fichespdagogiques/fichespdagogiquesenseignants.htm)

<http://cinegamin.free.fr/pages/docpeda/liste.htm>

<http://www.ecolectcinema92.ac-versailles.fr/sommaire.php3>

Le café a lu, le café a aimé

La Boîte magique, le théâtre d'images ou kamishibaï, histoire, utilisations, perspectives, Edith Montelle, ed. Callicéphale, 2007

Un livre complet qui retrace l'histoire du kamishibaï, indique où se procurer des histoires, évoque les spécificités de la narration par le biais du kamishibaï (lien texte-images). Le

chapitre 6 consacré aux applications pédagogiques intéressera particulièrement les enseignants. En exergue à celui-ci une citation d'Alex Lafosse, professeur de français : " La pédagogie Freinet se retrouve pleinement dans cet outil d'expression et de communication qu'est le kamishibaï. Il fait en effet constamment appel à la coopération, mettant aussi bien en valeur la création manuelle pour la conception, la réalisation et la décoration du castelet, que l'expression écrite et plastique pour celles des pages, et aussi l'expression verbale et gestuelle pour leur présentation publique. "En maternelle produire une histoire et réaliser les planches nécessaires à son illustration sont des objectifs tout à fait envisageables et réalisables. En vue de communiquer et de faire partager l'histoire ainsi produite on peut envisager de travailler les compétences de communication, langage oral, théâtralisation, jusqu'à jouer avec le public. Le kamishibaï est un vrai outil " interactif ".



<http://www.passiondulivre.com/livre-41286-la-boite-magique-le-theatre-d-images-ou-kamishibai-histoire-utilisations-perspectives.htm>

Enseignements artistiques

Arts plastiques

Par Elisabeth Laurent

A la Une : L'histoire des arts au brevet en 2010

"Un enseignement d'histoire des arts sera intégré aux programmes d'histoire, de lettres et de langue, dès la rentrée 2009 pour l'école primaire, et en 2009-2010 pour le collège et le lycée. Au collège, en particulier, l'histoire des arts représentera un quart du programme d'histoire et la moitié des programmes d'éducation musicale et d'arts plastiques ; le brevet des collèges comprendra désormais une épreuve obligatoire d'histoire des arts". Les ministres de la Culture et de l'éducation nationale ont présenté au conseil des ministres du 30 janvier un programme de développement de l'éducation artistique et culturelle.

La pratique artistique sera également renforcée dans le cadre de l'accompagnement scolaire. Les classes à horaire aménagé devraient passer de 200 à 800 en cinq ans. Le ministre souhaite aussi s'appuyer sur les écoles territoriales pour l'accueil des élèves. D'ici 2009, tous les établissements devront intégrer un volet culturel à leur projet d'établissement. Enfin, dès la rentrée 2008, les enseignants bénéficieront de la gratuité pour l'entrée dans les musées et monuments dépendant de l'enseignement supérieur et de la Culture.

Aucune création de postes d'enseignants n'est annoncée dans les disciplines artistiques. La promotion des pratiques se fera donc hors éducation nationale, en prenant appui sur les ressources territoriales.

Le communiqué du Conseil

http://www.premier-ministre.gouv.fr/acteurs/gouvernement/conseils_ministres_35/conseil_ministres_30_janvier_1264/education_artistique_culturelle_59070.html

Le communiqué du SNES du 05.02.2008

http://www.snes.edu/observ/spip/IMG/pdf_COMMUNIQUE_DE_PRESSE_histoire_des_arts.pdf

Primaire

L'éducation artistique à la maternelle

"Que peut-on et que doit-on attendre des politiques et des pratiques d'éducation artistiques et culturelles aujourd'hui ? Dans les classes, des équipes d'artistes, d'enseignants, de conseillers pédagogiques et d'atsem, avec le soutien de collectivités territoriales et d'équipements culturels, poursuivent de manière souvent originale, des expériences intéressantes à partager. Que nous disent-elles ? Qu'en disons-nous ? Comment les partageons-nous ?". Enfance, art et langages, une association lyonnaise, a organisé à Lyon, le 30 janvier, des Rencontres autour des pratiques artistiques et culturelles innovantes en école maternelle. Autour de ces équipes, pour en parler, des spécialistes : l'inspecteur général Jean-Yves Moirin, Dominique Sénore, Marie-Christine Bordeaux et Philippe Meirieu.

Le programme (pdf)

<http://www.enfance.lyon.fr/rencontres08.pdf>

Le site

<http://www.enfance.lyon.fr/>

50 activités en arts visuels

Cet ouvrage propose aux enseignants du cycle 3 des activités touchant aux 5 domaines de la discipline : le dessin, le volume, les images, l'environnement, les oeuvres d'art. Il s'agit d'aider les professeurs, débutants ou plus expérimentés, à bâtir et à conduire des séquences qui offrent aux élèves des situations associant les désirs de voir, réfléchir, agir et s'exprimer. Chaque activité, testée en classe, est illustrée des réalisations des élèves (les étapes de son déroulement, de la sollicitation à l'évaluation jusqu'à l'expression personnelle aboutie). On y trouve également des références artistiques et des pistes de travail pluridisciplinaires

CRDP d'Aquitaine

<http://crdp.ac-bordeaux.fr/c2000/index.asp?menu=1>

Vie de la discipline

L'histoire des arts : la Fsu s'inquiète

"La pratique "est en fait purement et simplement renvoyée à l'extérieur de l'Ecole". Pour les collèges et lycées, le syndicat s'est interrogé sur la pertinence de réserver à l'histoire des arts "un quart des programmes d'histoire et la moitié des programmes d'éducation musicale et d'arts plastiques", ainsi que de créer "une épreuve au brevet des collèges".

Dépêche AFP

http://www.vousnousils.fr/page.php?P=data/autour_de_nous/l_actualite_du_jour/depeches_de_l_educat/&key=20080207&key2=080207161115.fv7moetl.xml

Ressources pédagogiques

Académie de Nantes

Beaucoup de nouvelles leçons proposées sur In situ, le site de l'académie de Nantes :

- un petit abri (5ème)
- un château contemporain (5ème)
- cacher/révéler (6ème)
- autobiographie (3ème)
- faites un coloriage (6ème)
- faites une peinture (6ème)
- peinture à voir et à toucher (5ème)r
- ...

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/19834343/0/fiche_pagelibre/%26RH=ARTP%26RF=1183219816656

L'architecture des musées au XXème siècle

«Espaces de conservation et de présentation de collections permanentes et d'expositions temporaires, les musées construits ou rénovés au XXème siècle interrogent nos racines culturelles comme notre ancrage dans le monde contemporain. Espaces architecturaux et muséographie tentent de répondre à des vocations différentes (musée d'art, d'histoire ou de sociétés, de sciences et techniques ou de traditions populaires, etc.), avec le souci d'une mise en relation d'objets ou d'images avec un large public. L'étude portera sur plusieurs

réalisations significatives en prêtant une attention particulière au mode de parcours et de sollicitation du corps des visiteurs »

Jalons pour une exploitation pédagogique par P. Sabourdin, IA-IPR de l'académie de Limoges

Présentation du dossier

<http://www.ac-limoges.fr/artplast/spip.php?article141#1>

Télécharger le texte de P. Sadourdin au format pdf

http://www.ac-limoges.fr/artplast/IMG/pdf/Jalon_Archi-musees.pdf

Galerie des collèges de l'académie de Bordeaux

La galerie des collèges de l'académie de Bordeaux contient à ce jour plus de 4000 images classées en 689 albums regroupés en 12 thèmes principaux.

En ce début d'année de nouvelles images sont venues enrichir la galerie.

<http://colombard.ac-bordeaux.fr/galerie/>

Pour le prof

Les arts à l'école : Lettre d'information bimensuelle

Les actions du Département Arts et Culture (DAC) couvrent un champ qui comporte :

- les disciplines artistiques obligatoires,
- les disciplines artistiques optionnelles,
- les thèmes artistiques développés dans les programmes scolaires,
- les projets menés dans les établissements scolaires avec des partenaires culturels et artistiques

Par sa position au sein du CNDP et ses relations avec les professionnels des arts et de la culture, le département arts et culture est en mesure de proposer des outils éditoriaux et documentaires pertinents et innovants, notamment autour des œuvres ou thématiques retenues dans les programmes. Il contribue à alimenter les productions qui situent le CNDP au niveau de ses grands partenaires nationaux, éditeurs, producteurs, chaînes de télévision.

Au-delà des disciplines obligatoires ou optionnelles, c'est dans le vaste territoire des projets artistiques, tels qu'ils peuvent être menés dans la transversalité des domaines, dans la transversalité des niveaux, dans la transversalité des situations (lycée d'enseignement général ou professionnel, établissements en ZEP...), dans la transversalité des priorités (apprentissage de la langue, cohésion sociale...) que le département arts et culture apporte une aide aux enseignants en matière d'expertise, d'impulsion, de conception, d'évaluation des projets. Ceux-ci, très nombreux au plan national, s'inscrivent à 70% dans des partenariats avec les collectivités territoriales et/ou les services déconcentrés du Ministère de la Culture et de la Communication.

Par sa position au sein du Scérén, le département arts et culture mobilise et valorise les ressources du réseau des CRDP et CDDP dans le cadre de cette politique partenariale, comme en témoignent les pôles de ressources, les chartes de pratique vocale, les chartes patrimoine, la carte des ressources. En matière d'édition et de documentation, il veille à un équilibre entre les projets au niveau national et les projets au niveau régional, à un équilibre entre les besoins identifiés et les propositions nouvelles. Il mobilise plusieurs réseaux nécessaires à la

réalisation d'outils d'envergure nationale produits en région, avec une forte réactivité par rapport aux opportunités qui se présentent.

D'une manière générale, le DAC renforce la dimension culturelle des politiques d'établissement. Ainsi, il s'adresse en priorité au public enseignant, mais aussi à l'ensemble de la communauté éducative (comprenant les parents) et aux acteurs du temps péri/para scolaire (les partenaires).

Le DAC publie une lettre d'information bimensuelle
La lettre n°161

http://www.artsculture.education.fr/actualite/arts_ecole_161.htm

Sortir

Cellar door, une exposition de Loris Greaud

CELLAR DOOR est une proposition artistique inédite : gigantesque organisme généré par une partition distendue dans l'espace et le temps. L'exposition est une forme mutante, cristallisée autour d'une obsession : la production et la fabrication d'un atelier. L'atelier de l'artiste n'est pas présenté dans sa version commune, celle de l'usine à rêves, mais à la manière d'une usine rêvante, objet délirant, doué d'une pensée et d'une parole, qui se réinvente en permanence.

Avec CELLAR DOOR, un artiste français de moins de 30 ans investit pour la première fois la totalité du Palais de Tokyo.

Le site du palais de Tokyo

<http://www.palaisdetokyo.com/fo3/low/programme/>

Passage de l'art

Le Passage de l'Art est un centre polyvalent d'art contemporain installé dans le Lycée Général et Technologique du Rempart à Marseille ouvert sur l'extérieur. Nous organisons en ce lieu qui est à la fois une galerie d'Art et un centre de réflexion sur l'art contemporain, des expositions d'art contemporain.

Ainsi quatre ou cinq expositions personnelles ont lieu de septembre à avril, entourées de lectures, tables rondes ou événement musicaux.

En fin d'année, rituellement est mis en place une manifestation intitulée " L'Art Renouvelle le Lycée, le Collège et la Ville " à l'intention de plusieurs établissements scolaires dans la ville de Marseille. Le thème de cette année: La Femme, les femmes et l'Art.

La galerie est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h sauf le mercredi et jeudi de 9h à 12h et sur rendez-vous.

Adresse : 1, rue du Rempart - 13007 Marseille

tel : 04 91 31 04 08

Le site

<http://www.lyc-rempart.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?rubrique45>

Cinéma

Par Françoise Dias de Almeida

A l'affiche

Les cerfs-volants de Kaboul

Réalisé par Marc Foster

Durée : 2H02

Sortie : 13/02/2008

Regard d'un afghan américanisé qui doit retourner dans son pays occupé par les talibans
Superbe leçon d'histoire au quotidien

<http://www.lescerfsvolantsdekaboul.fr/>

Une étoile est née

Réalisé par Georges Cukor

Durée : 2H31

Reprise le 20/02/2008

Film datant de 1954

Musical avec Judy Garland

Un vieil acteur alcoolique tente de revivre au travers d'une jeune chanteuse qu'il pousse pour qu'elle devienne une star. Mais, après l'avoir épousée, tout bascule...

Le Cahier



Réalisé par Hana Makhmalbaf

Durée : 1H21

Sortie le 20/02/2008

À l'occasion de la sortie en salle du Cahier, Le CRDP de Paris met en ligne un dossier dans la collection sÉance+ consultable à l'adresse <http://crdp.ac-paris.fr/seanceplus/le-cahier> à compter du 18 février

Rendez-vous

Cinémathèque de Toulouse

Du 28 février au 13 mars la cinémathèque de Toulouse organise un hommage à Antonioni et à Bergman

Ingmar Bergman :

Suédois né en 1918, fils d'un pasteur luthérien extrêmement sévère, Bergman arrive au cinéma d'abord par l'écriture de scénarii avant de passer à la mise en scène en 1945 avec Crise, son premier film. Dieu, la foi, la croyance et la mort sont les thèmes majeurs que couvre son œuvre avec les passions humaines en constante toile de fond, l'enfance et la nostalgie qui l'accompagne, les difficultés de la famille et du couple, la sexualité.

Films projetés : Monika, Après la répétition, La Nuit des forains, Les Fraises sauvages, Le 7e sceau,

Michelangelo Antonioni :

Italien né en 1912, Antonioni arrive au cinéma par le circuit habituel : critique, assistantat, réalisation de courts métrages d'obédience documentaire et passage au long métrage en 1950 avec Chronique d'un amour. S'il peut sembler proche au départ du néoréalisme, il dévoile très vite un style original, extrêmement travaillé au niveau esthétique, qui en fera le maître d'un cinéma introspectif dont le thème principal restera l'incommunicabilité.

Films projetés : L'Avventura, Profession reporter, La Nuit, Identification d'une femme, Chronique d'un amour

<http://www.lacinemathequedetoulouse.com/programme/saison2007-2008.html>

Ligue de l'enseignement : festival d'Aubagne 10 au 15 mars 2008

Stage de formation à l'animation d'ateliers de réalisation audiovisuelle

La formation est ouverte aux cadres Ligue, aux bénévoles et aux partenaires (enseignants, directeurs de CS, animateurs...) qui souhaitent associer l'image et le son dans un projet ou au sein d'une activité, et acquérir les éléments théoriques et pratiques permettant la mise en place d'ateliers dans leur structure d'accueil. La formation est encadrée par un réalisateur professionnel.

Le cadre du festival permet aux participants de découvrir l'actualité internationale de la jeune création cinématographique et d'échanger avec les réalisateurs et les musiciens invités.

Date limite des inscriptions 16 février 2008

lbenoit@laligue.org

Festivals

Africamania, la cinémathèque continue à faire découvrir aux petits et aux grands le cinéma africain. Pendant les vacances scolaires, présence de conteurs, de griots, et organisation d'ateliers

<http://cinematheque.fr>

Image par image, festival d'animation du Val d'Oise du 8 février au 9 mars.

Ce festival vous invite à découvrir le meilleur du cinéma d'animation dans vingt salles pendant quatre semaines, pour le plaisir des petits et des grands.

<http://www.valdoise.fr/content/heading264/content536779.html>

Le festival Ciné Divers-Cités (3ème édition), organisé à Poitiers et Niort, propose au public un regard informé et vivant sur l'un des grands enjeux de notre époque, les migrations internationales.

Autour d'un ensemble de projections entièrement gratuites, les films proposés, Un siècle d'immigrations en France, La graine et le mulet, Hommes au foyer, etc., témoignent de trajectoires et d'itinéraires individuels qui deviennent les symboles de destins collectifs, supports d'une lecture en creux des questions de mondialisation, de xénophobie et d'altérité mais aussi de mémoire collective et de développement des pays du Sud.

<http://ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?article298>

Faire écrire les élèves

Cyberfax! Spécial Cinéma

Ecoliers, collégiens et lycéens de tous pays sont invités à venir dire leur amour du cinéma, à témoigner de leurs pratiques de cinéphiles et à proposer leurs critiques de films. De janvier à



avril, regardez les films et le monde du cinéma comme un critique cinématographique. Les contributions sont attendues en français, anglais et langue maternelle.

Les articles devront être envoyés du 2 au 4 avril 2008.

Responsable de projet : Roland Camboulives, Clemi-IUFM Aix-Marseille

r.camboulives@aix-mrs.iufm.fr

[http://www.clg-mignet.ac-aix-](http://www.clg-mignet.ac-aix-marseille.fr/mignet/article.php3?id_article=385)

[marseille.fr/mignet/article.php3?id_article=385](http://www.clg-mignet.ac-aix-marseille.fr/mignet/article.php3?id_article=385)

L'histoire des arts au brevet en 2010

"Un enseignement d'histoire des arts sera intégré aux programmes d'histoire, de lettres et de langue, dès la rentrée 2009 pour l'école primaire, et en 2009-2010 pour le collège et le lycée. Au collège, en particulier, l'histoire des arts représentera un quart du programme d'histoire et la moitié des programmes d'éducation musicale et d'arts plastiques ; le brevet des collèges comprendra désormais une épreuve obligatoire d'histoire des arts". Les ministres de la Culture et de l'éducation nationale ont présenté au conseil des ministres du 30 janvier un programme de développement de l'éducation artistique et culturelle.

La pratique artistique sera également renforcée dans le cadre de l'accompagnement scolaire. Les classes à horaire aménagé devraient passer de 200 à 800 en cinq ans. Le ministre souhaite aussi s'appuyer sur les écoles territoriales pour l'accueil des élèves. D'ici 2009, tous les établissements devront intégrer un volet culturel à leur projet d'établissement. Enfin, dès la rentrée 2008, les enseignants bénéficieront de la gratuité pour l'entrée dans les musées et monuments dépendant de l'enseignement supérieur et de la Culture.

Aucune création de postes d'enseignants n'est annoncée dans les disciplines artistiques. La promotion des pratiques se fera donc hors éducation nationale, en prenant appui sur les ressources territoriales.

Le communiqué du Conseil

[http://www.premier-](http://www.premier-ministre.gouv.fr/acteurs/gouvernement/conseils_ministres_35/conseil_ministres_30_janvier_1264/education_artistique_culturelle_59070.html)

[ministre.gouv.fr/acteurs/gouvernement/conseils_ministres_35/conseil_ministres_30_janvier_1264/education_artistique_culturelle_59070.html](http://www.premier-ministre.gouv.fr/acteurs/gouvernement/conseils_ministres_35/conseil_ministres_30_janvier_1264/education_artistique_culturelle_59070.html)

Education musicale

Par François Jarraud et Françoise Sollic

A la Une : Radio Classique Lycéens

Cette remarquable expérience continue. Rappelons qu'avec Radio Classique Lycéens et "les lycéens font leur cinéma", les élèves sont invités à réaliser une soirée d'émission par mois sur Radio classique. Ainsi le 22 février, ce sont les élèves du lycée Cuvier de Montbéliard qui donnent la parole à Bernard Coulais, compositeur de musiques de film. Le 19 février, les lycéens de Nodier à Dole évoquent Ravel et ceux du lycée Renoir d'Asnières Aurèle Stroë.

<http://www.ac-reims.fr/datice/musique/pages/radio-classique.htm>

Se réapproprier la création musicale avec les Tice au collège

"Les TICE permettent vraiment de se réapproprier la création. On trouve sur Internet des tas d'outils pour approfondir les notions musicales et, avec ces outils, les élèves arrivent à verbaliser correctement ce qu'ils font". Angélique Gomez-Orozco témoigne de ses pratiques au collège.

Propos d'Angélique Gomez-Orozco, recueillis par Françoise Sollic



Utiliser à fond les possibilités de partenariat

L'an dernier, une expérience de réalisation de films avait uni trois collèges et deux lycées parisiens autour d'un même chutier de sons, produit par les élèves de 4ème du collège Roland Dorgelès, qui avaient ainsi validé une partie de leur B2i. Quels sont cette année les projets de leur professeur d'éducation musicale, interlocutrice académique du groupe musique de la sous-direction aux TICE du ministère de

l'éducation nationale ?

Ce ne sont certes pas les idées de projets qui manquent à Angélique Gomez-Orozco, professeur d'éducation musicale au collège Roland Dorgelès de Paris. Validation du B2i pour les élèves, travail dans le cadre de projets artistiques et culturels, diffusion de pratiques innovantes au sein du groupe TIC de l'académie de Paris, organisation de stages à l'IUFM, autant d'occasions pour elle d'utiliser et de valoriser les TICE dans la pratique musicale.

Le travail de l'an dernier sur les films a été réalisé dans le cadre d'un partenariat avec un cinéaste de l'AME par l'intermédiaire de la mission inno-valo du rectorat, nous dit-elle. Pour mes élèves, cela a consisté à étudier des transformations sonores et des spatialisations et à produire différents fichiers de sons. Cette production a pu être réinvestie sur les montages des élèves des autres établissements, qui ont écrit différentes histoires. C'était une expérience nouvelle pour mes élèves et cela m'a donné envie de continuer à produire un travail qu'on puisse montrer et qui soit l'occasion d'un échange avec d'autres.

Une partie de mon travail de cette année est consacré au podcast. J'ai demandé à mes élèves de d'imaginer un exposé sous forme d'émission radio et je m'attache à en faire réaliser un habillage musical par mes élèves de 4ème.

Avec mes élèves de 6ème, je travaille dans le cadre d'un PAC qui implique aussi des élèves du collège Camille Claudel et une classe de conservatoire. Le spectacle que nous irons voir au théâtre du Châtelet en mars a été l'occasion d'une préparation autour des musiques hindoues et tziganes, de la signification de l'opéra-ballet, des productions Bollywood, etc. Une partie des activités, notamment le voyage de la musique hindoue à la musique tzigane, a donné lieu à un travail avec la prof d'histoire géo. On est parti des films pour aller vers la musique et on prolongera toute cette activité par un blog, à la fois pour approfondir la réflexion et laisser une trace. Je crois beaucoup en ce mode d'expression, que nous avons déjà utilisé l'an dernier, car il permet d'être plus exigeant sur le contenu rédactionnel que pour un compte-rendu écrit. On peut alors montrer le résultat avec fierté aux parents ou à d'autres.

De manière générale, les TICE permettent vraiment de se réapproprier la création. On trouve sur Internet des tas d'outils pour approfondir les notions musicales et, avec ces outils, les élèves arrivent à verbaliser correctement ce qu'ils font. Dans d'autres situations, je croyais par que certaines notions étaient acquises et je voyais par la suite qu'elles ne l'étaient pas. Désormais, je cible plus et l'outil informatique aide à figer les notions.

Pour la validation du B2i au collège, nous sommes une équipe de 8 professeurs impliqués (sur 30) qui avons pu bénéficier d'une formation. Nous nous répartissons les items, en nous concentrant sur les élèves de 4ème et 3ème. Cela s'est passé assez facilement l'an dernier, nous avons utilisé Gibii et nous avons pu valider les compétences de tous les élèves de 3ème. Je ne crois pas que la nouvelle réglementation changera grand-chose pour nous car nous nous réunissons déjà régulièrement pour un travail transversal et nous sommes presque dans une logique de socle et de validation de compétences.

Liens

<http://clg-dorgeles.scola.ac-paris.fr/site/sommaire.htm>

http://musique2.scola.ac-paris.fr/article.php3?id_article=92

<http://www.ateliercinex.org/ame/>

Ressources pour le collège et le lycée

Des outils et des pratiques pour la classe. Il y est question du brevet et du bac.

L'histoire des arts au brevet en 2010

"Un enseignement d'histoire des arts sera intégré aux programmes d'histoire, de lettres et de langue, dès la rentrée 2009 pour l'école primaire, et en 2009-2010 pour le collège et le lycée. Au collège, en particulier, l'histoire des arts représentera un quart du programme d'histoire et la moitié des programmes d'éducation musicale et d'arts plastiques ; le brevet des collèges comprendra désormais une épreuve obligatoire d'histoire des arts". Les ministres de la Culture et de l'éducation nationale ont présenté au conseil des ministres du 30 janvier un programme de développement de l'éducation artistique et culturelle.

La pratique artistique sera également renforcée dans le cadre de l'accompagnement scolaire. Les classes à horaire aménagé devraient passer de 200 à 800 en cinq ans. Le ministre souhaite aussi s'appuyer sur les écoles territoriales pour l'accueil des élèves. D'ici 2009, tous les établissements devront intégrer un volet culturel à leur projet d'établissement. Enfin, dès la rentrée 2008, les enseignants bénéficieront de la gratuité pour l'entrée dans les musées et monuments dépendant de l'enseignement supérieur et de la Culture.

Aucune création de postes d'enseignants n'est annoncée dans les disciplines artistiques. La promotion des pratiques se fera donc hors éducation nationale, en prenant appui sur les ressources territoriales.

Le communiqué du Conseil

http://www.premier-ministre.gouv.fr/acteurs/gouvernement/conseils_ministres_35/conseil_ministres_30_janvier_1264/education_artistique_culturelle_59070.html

Collège : La Fsu s'inquiète

"La pratique "est en fait purement et simplement renvoyée à l'extérieur de l'Ecole". Pour les collèges et lycées, le syndicat s'est interrogé sur la pertinence de réserver à l'histoire des arts "un quart des programmes d'histoire et la moitié des programmes d'éducation musicale et d'arts plastiques", ainsi que de créer "une épreuve au brevet des collèges".

Dépêche AFP

http://www.vousnousils.fr/page.php?P=data/autour_de_nous/l_actualite_du_jour/depeches_de_l_educat/&key=20080207&key2=080207161115.fv7moetl.xml

Musée perso

Une projet bidisciplinaire (arts – musique) de création. Les élèves illustrent des vidéos de leur création avec des extraits musicaux.

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1201249657640/0/fiche_ressourcepedagogique/&RH=1160582565093

Un outil pour le bac

Le site académique d'Aix-Marseille propose un outil de comparaison d'extraits sonores. A voir.

<http://www.musique.ac-aix-marseille.fr/index.htm>

E.P.S.

Par François Jarraud

A la Une : Accompagnement éducatif et EPS

Comment articuler l'accompagnement éducatif et l'enseignement d'EPS ? Les deux peuvent avoir des objectifs opposés, les associations sportives, par exemple, étant parfois dans des logiques de compétition. Ce dossier permet de mieux saisir la place de chacun.



"Il s'agit d'assurer en toute équité à chaque élève, quel que soit son milieu familial, l'encadrement de son travail personnel, l'épanouissement par la pratique du sport et l'ouverture au monde de l'art et de la culture.. Un programme réfléchi et mesuré, continu sur l'année scolaire, proposé en fonction des besoins des élèves diagnostiqués par les équipes pédagogiques et mis en place en fin de journée après les dernières heures de cours. Une éducation identifiant des objectifs transversaux à atteindre, de manière à pouvoir mesurer les effets de la participation volontaire des élèves aux dispositifs Une équité, un épanouissement, une ouverture en matière de pratique sportive qui soulèvent le problème des représentations sociales liées au corps et nécessitent une réflexion sur la nature des activités sportives à proposer". Ce dossier documentaire de l'académie de Besançon situe la mise en place de pratiques sportives en accompagnement éducatif par rapport à l'enseignement d'EPS.

"L'accompagnement éducatif n'est pas concurrentiel des dispositifs déjà en place dans l'établissement" affirment les IPR. "Le choix des projets de « pratique sportive » appartient au chef d'établissement, aux équipes éducatives et, plus particulièrement, aux enseignants d'EPS qui sauront s'emparer de cette nouvelle opportunité éducative. Toutes les pistes sont à explorer en se rappelant que l'accompagnement éducatif est à destination de tous les élèves volontaires mais devrait répondre plus particulièrement aux élèves nécessitant une prise en charge après les cours. Les pistes investiguées, actuellement, par les établissements en Education prioritaire relèvent de champs très variés. Pour exemples :

acquisitions de comportements facilitant les interactions entre pairs

acquisitions de principes et règles liés à la santé, à l'hygiène corporelle, au développement personnel.

pratiques physiques et rencontres sportives mixtes « élèves personnels éducatifs » de l'établissement (créer du lien affectif et social)

apprentissages de techniques corporelles valorisées par les élèves et valorisantes pour eux

pratiques développant la confiance et l'estime de soi, le plaisir de découvrir et de s'ouvrir au monde".

<http://missiontice.ac-besancon.fr/eps/spip1/spip.php?rubrique50>

Pour le prof

Savez-vous que la circulaire sur les cartables concerne les profs d'EPS ? Les concours mais aussi les utilisations des Tice agrémentent aussi ce chapitre.

Le poids du cartable retombe sur nos épaules

"Les professeurs d'EPS devront intégrer, dans leur enseignement, une éducation à la "posture à l'école". Le BO n°3 du 17.01.08 sur le poids des cartables ajoute une mission pour les profs d'EPS.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/3/MENE0701925C.htm>

Les concours

Les sujets d'écrits du CAPEPS externe et de l'agrégation interne d'EPS session 08.

<http://www.ac-reims.fr/datice/eps/enseignant/sujet.htm>

EPS et PDA : L'exemple de Versailles

A l'occasion de la rencontre annuelle des interlocuteurs EPS en novembre dernier (le bilan vient d'en être publié), Martial Pinkowski de l'académie de Versailles a présenté son expérience d'utilisation de PDA en EPS. Fait rare, " le PDA, dans cette expérimentation, n'a pas été utilisé par le professeur. Les élèves en ont été les utilisateurs privilégiés, formés pour réaliser chaque étape de l'allumage à l'extinction, en passant par les logiciels et les erreurs de navigations. Le but étant établi de se servir de leurs observations pour définir les points à travailler pour atteindre le résultat optimal dans ses réalisations. Le PDA apporte alors des éléments d'évaluations immédiats à l'élève et des perspectives de travail pour l'enseignant, en établissant un bilan immédiat de l'action et en permettant d'archiver les réalisations pour mettre en évidence la progression sur une activité".

Compte-rendu rencontres interlocuteurs

<http://www2.educnet.education.fr/sections/eps/animation/cr/#atel2>

Sur l'expérience M. Pinkowski

<http://www2.educnet.education.fr/sections/eps/cr-nice/rass-nice3669/File>

Pocket PC



L'académie de Créteil met en ligne des logiciels pour Pocket PC. Par exemple : création automatique de barèmes, gestion multi chronomètres. A voir également la page de Franck Sacco.

<http://ww3.ac-creteil.fr/eps/cms/spip.php?article=186>

<http://pagesperso-orange.fr/frank.sacco/>

Les pré-ados champions des accidents

Selon une étude de l'Institut de veille sanitaire sur les accidents de sport, "c'est entre 10 et 14 ans que les accidents de sport sont les plus nombreux". Les mois de mars et de mai sont les plus dangereux.

Rapport

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000022/0000.pdf>

Les BrevEPS

La revue électronique d'Elie Marin reste une source bien agréable d'informations. Dans le dernier numéro par exemple : les sujets de l'agrégation interne, une réflexion sur foot et télé...

http://www.eps.ac-aix-marseille.fr/peches/breves_lettre_fevrier_2008.pdf

Pratiques sportives

La gym, la boxe, le badminton, la musculation : vous trouverez regroupés ici des dossiers de stage de formation.

La Gymnastique du collège au lycée

Ce dossier de G. Borello et F. Demazeux propose une démarche spécifique au collège et au lycée. Analyse technique d'éléments au sol et aux agrès, progression pédagogique.

<http://ww3.ac-creteil.fr/eps/cms/spip.php?article=215>

La gym et les tice

Damien Lebègue propose des contenus d'enseignement utilisant les TICE, dans lequel les élèves sont placés en autonomie.

http://www.ac-reims.fr/datice/eps/tice_eps/pedaticeeps.htm

La boxe

Un dossier de Frédéric Bonnière sur la boxe française en établissement scolaire. Les enjeux de formation, les groupements d'élèves, les apprentissages, des propositions de cycles.

Boxe Française Savate

http://ww3.ac-creteil.fr/eps/cms/IMG/pdf/2007_BF_FPC_BONNIERE.pdf

<http://ww3.ac-creteil.fr/eps/cms/spip.php?article=101>

Rappel : Entretien avec René Acqaviva

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/eps/Pages/2006/77_AlaUneEnseignerleBoxeenetablissementUneinnovationdansle93leskatasdAcqua.aspx

Musculation



Pascal Graduel propose un cycle complet en lycée. Un travail à compléter avec celui du groupa académique lyonnais sur le même sujet.

<http://ww3.ac-creteil.fr/eps/cms/spip.php?article=208>

http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/eps/article.php3?id_article=277

Badminton

Compte-rendu de stage en badminton dans l'académie de Reims par Catherine Matras. Les règles du badminton sont rappelées, des exemples d'actions, de problèmes rencontrés, dévaluations.

http://www.ac-reims.fr/datice/eps/pedagogie/fpc_badminton/badminton_fpc.pdf

Dossier Acrosport

Sport à la mode, l'acrosport bénéficie d'une mise à jour de son dossier.

Consulter le dossier précédent



Le Café avait dédié un précédent dossier à ce sport. Les informations ci-dessous le complètent mais ne le remplacent pas.

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/eps/Pages/84_Lacroport.aspx

Une activité au collège

Comment construire un enchaînement ? Comment l'évaluer ? Quelles compétences sont nécessaires ? Valérie Guidoni propose un dossier copieux.

http://nuticiel.ac-corse.fr/EPS/biblio/stage_acroport_guidoni.pdf

Le nouveau référentiel du bac

Laure Lancereau Laumonier et Marie Noëlle Humbert analysent les changements instaurés par les textes et propose une nouvelle évaluation.

http://www.ac-reims.fr/datice/eps/pedagogie/acroport_laure/evaluation_bac_acroport08.pdf

Acroport et image numérique

"Pourquoi utiliser l'image numérique? Elle permet de relever les erreurs fréquentes; De les corriger dans l'instant; Elle constitue un support innovant motivant, et personnalisé;. Elle établit un pont « naturel » entre l'E.P.S et les nouvelles technologies". Thierry Mignot donne des exemples d'utilisation.

http://ww3.ac-creteil.fr/eps/SitesExternes/Acroport_Mignot/sommaire.htm

Enseignements technologiques

Enseignement agricole

Par Dominique Galiana et Monique Royer

A la Une : L'enseignement agricole : un modèle menacé ?

Modèle pour son ouverture, ses pratiques pédagogiques, son adaptation à des publics très différents, sa structure diversifiée, l'enseignement agricole n'en est pas moins menacé. C'est cette bivalence que le Dossier mensuel du Café pédagogique veut rendre.

La modernité se trouve par exemple dans les pratiques pédagogiques. Plus qu'un autre il a intégré l'éducation au développement durable et Lydie Prieur, enseignante de biologie, en donne un bel exemple. Plus qu'un autre il s'attache à transmettre les enseignements généraux en motivant des élèves parfois en reconstruction : tutorat, utilisation des tice, appui sur les compétences professionnelles des élèves font partie des outils comme le montre Stéphane Busuttill. L'ouverture sur l'environnement économique et culturel est mis en valeur par un directeur, Stephen Bonnessoeur.

L'enseignement agricole achève-t-il son histoire ? C'est ce que craignent nombre d'enseignants alors que l'on parle d'intégration à l'éducation nationale. Raison de plus pour interroger le père fondateur que fut Edgard Pisani. Il a bien voulu répondre aux questions de Monique Royer.

Le sommaire de ce dossier

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/Enseignementagricole_Sommaire.aspx

L'enseignement agricole toujours mobilisé

Agenda social

"Le cabinet du Ministre a voulu montrer sa volonté de renouer avec un dialogue social en acceptant d'étudier certaines propositions du Sgen-CFDT : le lancement d'une expertise sur l'emploi contractuel, le rééquilibrage de la répartition des moyens entre public et privé, la mise en place d'une expérimentation pour le bac pro 3 ans. Il a également annoncé une modification des dotations attribuées aux établissements plus favorables que celles annoncées précédemment". Le Sgen se félicite de cette avancée.

Communiqué

<http://www.sgen-cfdt.org/actu/article1569.html>

L'intersyndicale Snetap-Fsu, Syac-Cgt, Sud Rural et Sfoerta-Fo était reçue le 5 février dernier pour un échange, entre autres, autour des fermetures des classes, des Bac Pro et de la précarité. Si certaines avancées ont été constatées, en particulier sur une modération de la baisse de la dotation horaire globale, un manque de lisibilité des orientations en matière de structure est encore déploré, les décisions se prenant le plus souvent au niveau régional. « En conclusion, nous avons réaffirmé notre exigence d'avoir une vision globale dans toutes les instances régionales et nationales de l'évolution des structures tant dans le privé que dans le public. Il semble que le DGER ne souhaite pas donner d'instructions en ce sens, en laissant la

responsabilité à chaque DRAF de piloter le dossier structures comme bon lui semble. »
déploie le communiqué intersyndical ».

http://www.snetap-fsu.fr/article.php3?id_article=1237

Enseignement agricole : les annonces de fermeture s'enchaînent

Le lycée agricole de Pamiers, seul lycée agricole public du département de l'Ariège semble payer les pots cassés de la rigueur budgétaire. Malgré une mobilisation des enseignants, des élèves, des parents et de la profession, le lycée verra la fusion de certains BTS, la disparition d'un BAC PRO et les menaces de regroupement des 4e et des 3e avec les collèges de l'Education Nationale se précisent.

Les annonces de fermeture de classe et de fusion des sections commencent à se multiplier avec les réunions des CTPR (Comités techniques paritaires régionaux.) Vendredi 25 janvier, ce sont les établissements d'enseignement agricole de la région Poitou Charentes qui se sont mobilisés à Venours (86) contre la fermeture des 4e dans les lycées agricoles publics picto-charentais.

La dépêche

<http://www.ladepeche.fr/article/2008/01/18/427414-L-Ariege-agricole-defend-son-lycee.html>

Le mouvement dans l'enseignement agricole public

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/enseignementtechno/agricole/Pages/88_S_Enseignementagricole.aspx

Une seconde chance ...pour la précarité

Connaissez-vous le système des postes gagés ? Ce sont des titulaires affectés à des établissements et ces établissements remboursent leurs salaires à l'Etat. Dans l'enseignement agricole public, beaucoup de contractuels ont été titularisés par les concours Sapin entre 2001-2006, concours visant la résorption de la précarité. Ils sont ensuite souvent restés dans leur lieu d'affectation d'origine, souvent des Cfa ou des Cfppa (formation pour adultes). Cette année, leurs postes ne sont pas ouverts au mouvement. Si l'enseignant en poste gagé mute vers la formation par voie scolaire, le poste est fermé et il y a de forte probabilité pour qu'il soit remplacé par un contractuel ou un vacataire, cela s'appelle de la précarisation.

Dans un même temps, les charges patronales pour les postes gagés augmentent en 2008 de plus de 10%. Les personnels en postes gagés sont donc incités à demander fissa une mutation vers la formation par voie scolaire même s'ils préfèrent enseigner dans le cadre de la formation par apprentissage ou pour adultes.

Doit on pour cela blâmer les établissements concernés ? Peut être pas, car l'argent nécessaire à financer ces postes est largement tributaire d'activités marchandes, soumises aux appels d'offres publics ou aux commandes du secteur privé. Mais une question plus large se pose : prend on vraiment au sérieux la formation tout au long de la vie. Car retirer du circuit de la formation pour adultes publique, des emplois pérennes, des personnels souvent motivés par leur travail « au profit » de contractuels dans le meilleur des cas, des vacataires au coup par coup plus généralement à l'avenir, n'est ce pas garantir une piètre qualité à ce qui est pour beaucoup une seconde chance pour se qualifier. A moins que le service public ne s'arrête à la formation initiale et que l'Etat par la suite glisse un énorme tas d'oursins dans ses poches.

Les concours Sapin pour l'enseignement agricole

<http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/dgern20072067z.pdf>

L'échange de semences en procès

L'association Kokopelli, favorise depuis quinze ans la diffusion de semences anciennes, contribuant ainsi à la préservation d'espèces végétales, autrefois familières de nos potagers mais aujourd'hui, en voie de disparition. Or, les semences diffusées doivent être obligatoirement inscrites au catalogue officiel des variétés et des semences, procédure parfois lourde et coûteuse pour des voies de diffusion hors des circuits de commercialisation habituels.

Le Gnis (Groupement National Interprofessionnel des Semences et des plants) était opposé à Kokopelli faisant valoir le rôle formalisateur du catalogue et la garantie apportée aux acheteurs sur la qualité des récoltes obtenues à partir des semences référencées. Alors, assistons nous à un affrontement entre pari sur l'aléas créatif de la biodiversité contre procédure d'homogénéisation pour la protection du consommateur ou à un combat entre circuits industriels contre des modes de diffusion hors des sentiers commerciaux. Sans doute les deux et si le procès a donné raison au Gnis, les débats sur les Ogm et lors du Grenelle de l'Environnement ont donné l'occasion de saluer l'action de Kokopelli. A commencer par la secrétaire d'Etat chargée de l'écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, qui reconnaît que cette association contribue à la biodiversité et que les semences qu'elle diffuse n'ont pas vocation à être cultivée de façon commerciale. Une évolution de la loi est donc à prévoir, à condition qu'elle reste dans le cadre réglementaire européen. Pour Guy Kastler, président des « semences paysannes » la solution est sans doute à trouver dans la complémentarité de deux systèmes : celui du catalogue des semences et un cadre réglementé mais plus souple pour l'échange de proximité. En attendant, l'association Kokopelli est condamnée à 35 000 euros d'amendes.

L'affaire Kokopelli

http://www.univers-nature.com/inf/inf_actualite1.cgi?id=2976

Kokopelli

<http://www.kokopelli.asso.fr/index.html>

La position du Gnis

<http://www.gnis.fr/index/action/page/id/67/cat/2/ref/435>

Le registre des semences expliqué par le GNIS

<http://www.gnis.fr/index/action/page/id/498>

Le catalogue des variétés et des semences

http://www.geves.fr/rubrique.php?rub_id=186

L'avis de Guy Kastler président des « semences paysannes »

<http://www.terre-net.fr/Outils/Fiches/FicheDetail.asp?idRub=169&Id=20830>

Questions/réponses

http://www.semencespaysannes.org/reglement_especes_vegetales_cultivees_questio_117.php#question6

Réglementation européenne

http://ec.europa.eu/food/plant/propagation/index_fr.htm

Salon de l'agriculture

Le 23 février s'ouvrira le salon international de l'agriculture pour une dizaine de jours où bêtes, végétaux et hommes se côtoieront dans cette célébration annuelle du monde rural. Cette vitrine d'un univers en manque de vocations est aussi l'occasion de valoriser emplois et formations : l'élevage, les produits laitiers, l'environnement, l'alimentation, les cultures

végétales, chaque pôle soulignera les opportunités de se mettre au vert , sans compter les stands directement dédiés à l'orientation et à l'emploi.

Le salon se veut également pédagogique avec des animations comme « terres d'élevage » ou « l'odyssée végétale », une initiation à la dégustation ou encore le Train de la Terre. Comme l'an passé, Terre d'infos Tv traitera des sujets d'actualité agricoles.

<http://www.salon-agriculture.com/>

Le 26 février, TechForFood propose une journée sur le thème des nouvelles technologies au service de l'agriculture et de l'alimentation au service des pays du Sud. Inscription et programmes :

<http://www.techforfood.com/index.php>

Dossier élevage

Le mot élevage est souvent entendu au sens d'élevage d'animaux à la ferme (vaches, cochons, moutons, chèvres...). Mais la réalité du métier d'éleveur est beaucoup plus vaste ! L'enseignement agricole prépare aussi à l'élevage canin, la pisciculture, l'ostréiculture voire l'élevage de poissons exotiques ou d'oiseaux de cages. Petit tour d'horizon.

Définir l'élevage

Le site de l'encyclopédie libre donne une définition, peut-être un peu restrictive, de ce qu'est l'élevage.

<http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89levage>

L'institut de l'élevage

Il s'agit d'un institut de recherche appliquée et de développement au service de l'élevage et des filières herbivores (bovins, ovins, caprins, équins). Il réalise des études, des expérimentations, de l'ingénierie, des expertises, et fournit des conseil, formation pour :

- * améliorer la compétitivité des exploitations et les conditions d'exercice du métier d'éleveur,
- * adapter la production et les systèmes d'élevage aux attentes de la société,
- * répondre aux demandes des filières sur la transformation des produits et les démarches qualité du producteur au consommateur.

<http://www.inst-elevage.asso.fr/html1/>

L'office de l'élevage

Au 1er janvier 2006, l'Office national interprofessionnel de l'élevage de ses productions, dénommé Office de l'Élevage, s'est substitué à l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONILAIT) et à l'Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture (OFIVAL) dans tous leurs biens, droits et obligations. L'Office de l'Élevage est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture et du ministère chargé du budget. Il est soumis au contrôle économique et financier de l'État.

Les compétences de l'Office de l'Élevage s'étendent, à l'exception des animaux de course et des animaux de compagnie :

- * aux animaux domestiques terrestres, ainsi qu'aux viandes et produits transformés à base de viande, aux oeufs, à la laine, aux cuirs, aux peaux, à l'exclusion de la fourrure, aux abats et aux sous-produits d'abattage et de transformation issus de ces animaux ;
- * au lait et produits laitiers.

<http://www.office-elevage.fr/presentation-oe/presentation.htm>

L'élevage bovin « viande » en France

Il s'agit ici d'un article de l'INRA qui s'intitule : « La diversité des systèmes d'élevage bovin en France et leur contribution à la production de viande bovine ». Un article qui permet de mieux cerner la structure de l'élevage bovin en France.

<http://www.inra.fr/internet/Produits/PA/an1997/num973/chatel/vc973.htm>

Fiches métier « élevage bovin ».

Une fiche métier dédiée à la découverte des métiers de l'agriculture.

http://www.study.com/formations_metiers/Agriculture/eleveur_bovins.htm

Tout savoir sur les ovins

Ce site présente sous forme condensée des informations sur les ovins (races, régions de production, alimentation...).

<http://www.fermes-ouvertes.fnsea.fr/animaux/ovins1.htm>

La filière d'élevage ovine en France : un rapport du sénat

Sur le site du sénat, une étude sur la filière qui est intitulée : « La filière ovine française : un développement insuffisant. Tout un programme ! »

<http://www.senat.fr/rap/r02-057/r02-05720.html>

Mieux connaître la filière de l'élevage équin

Ce site propose un document PDF court, mais bien structuré pour mieux connaître la filière.

<http://www.anefa.org/docs/filiere%20equin.pdf>

Un autre document PDF sur le même sujet

<http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/fiche1.pdf>

INTERBEV

Interbev est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée le 9 octobre 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Son rôle est de défendre et valoriser les intérêts communs de l'élevage et des activités industrielles, artisanales et commerciales de la filière. L'Interprofession compte 3 Sections Spécialisées, ayant pour mission le développement et la promotion de chaque secteur concerné :

* Interbev Ovins

* Interveaux

* Interbev Équins

<http://www.interbev.fr/francais/presentation/index.html>

Portail du chien

Pour tout connaître sur l'élevage et les éleveurs de chiens

<http://www.chiots-france.com/>

Pour réfléchir sur le devenir de la filière élevage chien-chat

Sur cette page un article intitulé : « Quel avenir pour l'élevage de loisir ? Le LOOF engage la réflexion » est présenté.

<http://www.aniwa.com/fr/chat/Exposant/document/100894/48987/index.htm>

Les poissons d'élevage et la pisciculture

La pisciculture est au centre d'une polémique concernant la qualité des poissons produit et l'impact de la production sur l'environnement. Ce site professionnel propose des réponses à ces questions.

http://www.lapisciculture.com/scripts/site/11_faqs.php?cont_appli_id=3&cont_id=1&thema_id=1

Élever des poissons pour l'aquariophilie

La société Aquarionaute propose des poissons élevés dans ses aquariums. Coup de projecteur sur un producteur français.

<http://www.aquarionaute.com/aquarionaute.php>

Comment élever des ... escargots ?

L'élevage de l'escargot est en plein essor actuellement et il existe des certificats professionnels en ce domaine. Ce site donne quelques conseils.

<http://escargot.free.fr/fra/elevage.htm>

Le bien-être animal

L'élevage des animaux n'est pas de tout repos ! Outre la prise en compte du bien-être des animaux, il faut surveiller la survenue des maladies et se méfier des zoonoses.

Le bien-être animal

Une définition du bien-être animal sur l'encyclopédie libre wikipédia.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Bien-%C3%AAtre_animal

AGRI Bien-être animal

« AGRI Bien-être animal est un groupe pilote d'animation transversale de l'INRA réunissant les chercheurs intéressés par le bien-être animal, indépendamment de leur département d'affiliation. Ce regroupement est composé de biologistes, de chercheurs spécialistes des filières de production concernées, de chercheurs issus des sciences humaines, sociales et d'économistes. »

<http://wcentre.tours.inra.fr/BienEtre/accueil.htm>

Le bien-être animal et la réglementation

Cette page du ministère de l'agriculture est consacrée au bien-être animal.

<http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/sante-protection-animaux/animaux-d-elevage/bien-etre-animal/conditions-d-elevage/les-conditions-d-elevage/>

Santé et maladies animales.

Portails

L'Inra met en ligne des nouvelles, des fiches de référence et des résumés de ses recherches sur un portail dédié à la santé animale

http://www.inra.fr/sante_animale

Les pages européennes sur la santé et le bien être animal

http://ec.europa.eu/food/animal/index_fr.htm

Qu'est-ce qu'une zoonose ?

Une zoonose est une maladie qui se transmet de l'animal à l'homme et qui peut être plus ou moins dangereuse pour ce dernier. En voici une définition plus complète sur wikipédia.

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Zoonose>

Un dossier zoonose du ministère de la Santé.

<http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/zoonose/sommaire.htm>

Et la grippe aviaire ?

Qu'en est-il du virus H5N1 ? On ne parle plus ou peu de la grippe aviaire après les craintes de l'année passée. Ce site interministériel permet d'avoir des informations en continue à ce sujet.

<http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/zoonose/sommaire.htm>

Voir aussi

http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/grippe_aviaire/sommaire.htm

http://www.who.int/topics/avian_influenza/fr/

Y a-t-il encore de vaches atteintes d'ESB en France ?

Pour faire le point sur cette maladie, ce site ministériel est tout à fait indiqué.

<http://agriculture.gouv.fr/esbinfo/esbinfo.htm>

Consulter aussi

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/esb/index.shtml>

Maladie de la langue bleue ou fièvre catarrhale

Pour tout savoir sur cette affection qui se répand en Europe.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Fi%C3%A8vre_catarrhale

http://www.universnature.com/inf/inf_actualite1.cgi?id=2335

S.T.2.S.

Par Marie-Ange Cottreel, Florence Journée

A la une : état de santé, bien être social et politiques publiques

Par Marie-Ange Cottreel

L'Etat de santé de la population en France : rapport 2007



Un ouvrage mis en vente à la documentation française qui fournit en 2007 une vision d'ensemble de l'état de santé de la population en France. Un premier rapport a déjà été établi et publié en 2006.

Il s'agit d'une appréciation du niveau de santé à l'aide d'indicateurs qu'il est nécessaire de comprendre et interpréter en les resituant dans leur contexte : le suivi des objectifs associés à la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004 qui a placé la lutte et la prévention des inégalités de santé au rang de ses priorités.

La méthode choisie repose sur la définition de 100 objectifs devant faire l'objet d'une quantification, considérant celle-ci comme un moyen d'objectiver les objectifs à atteindre. Un travail immense de collecte de sources d'informations mené par des experts a été engagé pour construire des indicateurs permettant d'harmoniser les données au niveau national et de faire des comparaisons entre les pays européens. L'idée est de mettre à disposition des acteurs un tableau de bord pour orienter leur action dans la perspective d'une meilleure prévention et prise en charge au long de la vie.

Ce rapport a vocation à documenter le Haut conseil de la santé publique pour préparer l'évaluation de la loi de santé publique du 9 août 2004 qui doit être conduite à l'horizon 2008-2009.

Il est donc intéressant d'observer la méthodologie de cette étude débouchant sur une mesure de l'état de santé de la population française ou sur la production de données sur un thème précis de santé.

Le rapport est en ligne, sur le site de la DREES :

le lien « objectifs par thème » renvoie à des fiches correspondant à chacun de ces objectifs de santé (alcool, tabac, santé au travail...). Chaque fiche restitue l'enjeu principal lié à l'objectif, les indicateurs de suivi de l'objectif, une synthèse permettant de retenir l'essentiel sur le sujet. Des tableaux et graphiques illustrent les données, un encadré méthodologique sommaire précise les caractéristiques de l'enquête ou de la base de données d'où les chiffres sont issus, les modes de construction et de calcul des indicateurs retenus ainsi que les limites et les biais à prendre en compte pour l'interprétation des résultats. Chaque fiche porte la mention de l'organisme chef de file pour l'élaboration de la synthèse, et la date de la mise à jour.

Le lien « indicateurs transversaux » renvoie à des indicateurs de cadrage démographique et social ; de mortalité, de morbidité,

le lien « synthèse » donne le bilan d'ensemble

* un état de santé de la population en France qui apparaît globalement bon, mais la mortalité prématurée reste l'une des plus élevées de l'Union européenne.

* des disparités sensibles perdurent tant entre hommes et femmes qu'entre territoires ou catégories sociales.

* La consommation d'alcool diminue mais est encore importante surtout chez les hommes

* Le tabagisme reste un problème de santé publique considérable

* le développement de la surcharge pondérale nécessite des modifications durables en matière d'alimentation et d'activité physique. Nécessité de développer des mesures de prévention spécifique pour suivre le niveau des expositions des populations à des facteurs environnementaux

* Importance de l'exposition des personnes en milieu de travail et inégalité entre secteurs d'activité

* Un besoin de données concernant la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques dont la prévalence augmente parallèlement au vieillissement de la population.

Le numéro 623 de février 2008 de la publication de la DREES reprend les principales données de ce rapport.

On pourra aussi consulter les pages relatives à la loi de politique de santé publique pour élargir, mettre en relation les données ainsi produites pour mesurer l'état de santé et les politiques publiques, pour avoir enfin une présentation complète et détaillée de la construction de la loi relative à la santé publique de 2004.

<http://www.sante.gouv.fr/drees/santepop2007/santepop2007.htm>

<http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er-pdf/er623.pdf>

http://www.sante.gouv.fr/cdrom_lp/rub02.htm

Les inégalités sociales de santé comme objet d'étude

Pour approfondir la question des inégalités sociales de santé reconnues à nouveau en tant qu'objet d'étude spécifique dans les pays européens et en France, on peut se référer au site de l'observatoire des inégalités qui publie 2 articles montrant l'intérêt, les difficultés, les enjeux politiques, les limites des études et des nouveaux savoirs produits par cette recherche à partir d'une approche socio politique et historique concernant ce sujet.

En ligne sur le site de l'observatoire des inégalités

1. "Un aveuglement face aux inégalités sociales de santé"

La cécité face aux inégalités sociales de santé est partagée par tous, pour différentes raisons sociales et politiques. Un entretien avec Didier Fassin, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, paru dans le numéro 39 de la Revue Pratiques et repris le 8 février 2008 sur le site de l'observatoire des inégalités

http://www.inegalites.fr/spip.php?article777&id_mot=45

2. L'origine et les fondements des inégalités sociales de santé

Un texte de Pierre Aïach et Didier Fassin, extrait de la revue du Praticien

Partant du constat que la France est classée par l'OMS première pour son système de santé mais comme ayant les plus fortes inégalités sociales de l'Europe de l'Ouest devant la mort, les auteurs cherchent à comprendre les difficultés, spécifiquement françaises, à s'intéresser moins à cette question qu'au système de soins et ses acteurs. Pour cela, ils proposent d'explorer la généalogie de ces inégalités et leur construction historique comme problème de société.

Ils abordent la question essentielle des enjeux autour de la définition des inégalités sociales, des confusions liées à leur repérage à partir de différences d'état de santé liées à l'âge, au sexe, à la région, à la nationalité

http://www.inegalites.fr/IMG/pdf/rdp20-aiach_-2221-7.pdf

« Réunifier et réconcilier la ville - Constats et propositions » rapport du Conseil économique et social 2007

Le CES revient sur les différentes politiques de l'Etat à destination de la ville depuis 1977, et en dresse un bilan contrasté : en dépit de la nouvelle dynamique engagée entre 2003 et 2007 (loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine de 2003, loi de programmation pour la cohésion sociale de 2005), il constate que la vie quotidienne des habitants demeure globalement difficile, compte tenu de la concentration des problèmes existant dans les « zones urbaines sensibles ». Il appelle dans une deuxième partie à une transformation de la ville par l'amélioration de la vie quotidienne de ses habitants (accent mis sur la personne, sur le bâti et l'urbain ainsi que sur le développement économique et donc l'emploi). Il recommande enfin de clarifier et de rationaliser la politique de la ville, et retient le scénario d'une « culture de projet ». Il procède pour cela à une analyse critique des acteurs et moyens mis au service de cette politique et revient sur les spécificités liées à l'Ile-de-France et à l'outre-mer.

Un ensemble de connaissances sur l'évolution de la politique de la ville sur le site de la documentation française.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000039/somm.shtml>

Rapport 2007 de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles

Les évolutions économiques, sociales, culturelles politiques ont contribué au développement des lieux géographiquement situés regroupant une population massive cumulant un grand nombre de difficultés persistantes. Une politique de la ville a été mise en place avec un système d'information pour recueillir les données jugées nécessaires aux politiques.

Créé par la loi du 1er août 2003 et placé auprès du ministre chargé de la ville, l'Observatoire national des zones urbaines sensibles ONZUS est un outil de pilotage au service de la politique de la ville, chargé de contribuer à une meilleure compréhension des problèmes auxquels la politique de la ville doit remédier. Il accompagne la mise en œuvre, entre 2004 et 2008, des programmes d'action prévus par la loi du 1er août 2003.

Le rapport 2007 s'appuie sur les cinq indicateurs prévus par la loi du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville : l'habitat, l'emploi et l'activité économique, la réussite scolaire, la santé, la sécurité et la tranquillité publique. La loi fixe comme objectif à la politique de la ville la réduction significative, sur une période de cinq ans, des écarts entre ses territoires prioritaires, les zones urbaines sensibles (ZUS), et le reste des territoires urbains dans les cinq grands domaines précités.

La santé figure parmi les priorités assignées à la politique de la ville. Il s'agit de réduire les inégalités sociales et spatiales de santé et de permettre un égal accès aux soins à tous en répartissant mieux l'offre médicale à l'échelle des quartiers en difficulté. Des indicateurs spécifiques ont été définis pour ce domaine.

Cependant, il est spécifié que la santé ne fait pas l'objet d'une présentation statistique dans le rapport 2007. Un état des lieux des travaux déjà réalisés, des travaux d'étude en cours ou à venir fera l'objet de publications ultérieures. Les 3 pages du rapport dressent la liste des indicateurs de santé relatifs à la démographie médicale (offre de soins médicaux et paramédicaux) et à l'état de santé et l'accès aux soins des habitants des ZUS, donnant la vision d'ensemble suivante :

- * Une offre médicale en moyenne deux fois moins importantes dans les ZUS que celles de leurs communes ou de leurs agglomérations
- * Caries dentaires, surpoids et obésité, troubles du langage, des pathologies plus répandues chez les élèves scolarisés en ZUS
- * Des habitants des ZUS plus nombreux à déclarer une incapacité.

<http://www.ville.gouv.fr/publications/observatoire-rapport-2007.htm>

A découvrir et utiliser en classe

Par Florence Journée

Hopital.fr, une nouvelle ressource en ligne

Le nouveau site hopital.fr vient d'ouvrir ses portes sur internet.

Ce site très simple d'utilisation est à destination de tous et peut nous être d'un grand secours. Créé à l'initiative de la fédération hospitalière française, il permet d'avoir connaissance des différentes démarches comme les urgences, les consultations ou encore les différents modes d'hospitalisation.

On y trouve aussi un dictionnaire médical, l'actualité dans le domaine de la santé, les fiches métiers (études, statut...) et les différents droits des établissements, leurs organisations ...

Possibilité d'avoir les adresses de ces derniers en fonctions de certains critères : spécificité, géographique ...

On peut donc exploiter ce site à différents niveaux :

En seconde par rapport au projet professionnel de l'élève.

En première ST2S dans le cadre de la méthodologie et plus précisément dans la recherche d'information, l'utilisation d'une base de données, la création de fiches...

En activités interdisciplinaires pour connaître les établissements à proximité, car le site est beaucoup plus simple d'utilisation que le site du ministère de la santé concernant la base de donnée fitness.

Ou encore en terminale ST2S concernant le pôle 10 et plus précisément les composantes du système de soins, établissements de santé, professions de santé...

<http://www.hopital.fr>

CD-ROM : destinations métiers ! Les métiers de l'hôpital

Dans le même esprit l'ONISEP a édité un Cédérom relatif aux métiers de l'hôpital.

Ce dernier présente une soixantaine de métiers allant de l'agent de propreté au webmaster en passant par infirmière, aide soignant, ergothérapeute....

Exploitable en seconde pour la réalisation du projet professionnel de l'élève car il permet de manière ludique de voir quelles sont les études afférentes à chaque professions et les fiches concernant ces dernières. Possibilités de mener des activités classes (texte à trous, quiz...) ou encore individuellement.

Exploitation possible en terminale concernant la présentation des professionnels de santé dans le cadre du pôle 10.2 « Organisation et fonctionnement des dispositifs : des stratégies aux actions et des actions aux organisations ».

Sphinx : l'indispensable en ST2S

L'académie de Reims a publié un petit guide d'utilisation de sphinx très utile pour le professeur mais aussi à destination des élèves. On peut ainsi y faire des coupes en fonctions des points que l'on souhaite aborder en classe : élaboration du questionnaire, collecte des réponses, dépouillement et analyse. Plus simple que la simple aide du logiciel ou de l'aide en ligne il est agréable à utiliser grâce aux différentes captures d'écran qui permettent à l'élève de plus vite s'y repérer.

Rappel SPHINX est un progiciel de traitement d'enquêtes et d'analyse de données.

Il permet ainsi :

- la conception et la réalisation du questionnaire,
- la saisie des réponses,
- le dépouillement, l'analyse et la présentation des résultats.

Par conséquent, possibilité d'utilisation avec les élèves de 1ère, méthodologie, traitements des données, présentation de l'information, ou encore en terminale toujours dans le pôle méthodologique à propos de la mise en œuvre des méthodes et des outils utilisés en méthodologie de projet.

On peut trouver sur le site de Créteil une aide méthodologique concernant l'exploitation du logiciel ethnos.

En ce qui concerne le logiciel Question, aucune référence méthodologique en ligne et très peu d'utilisation dans notre filière.

<http://www.ac-reims.fr/datice/ecogestion/ressources%20p%E9dagogiques/mercatique/Mode%20op%E9ratoire%20SPHINX.doc>
<http://www.ac-creteil.fr/grisms/activites/ethnos.htm>

Vient de paraître

Par Florence Journée

Les problèmes d'alcool en France : quelles sont les populations à risque ?



Sur le site de l'IRDES, le N°129 de Questions d'économie de la santé concernant les problèmes d'alcool en France vient de paraître.

On y trouvera des tableaux, des graphiques, des analyses.

Exploitation en première ST2S lors de l'approche des différents risques dans le cadre du pôle 1, partie 4.1 « Préoccupations de santé publique : de la pathologie à la notion de risque ». Possibilité d'exploitation aussi en méthodologie par rapport à la réalisation de tableaux à partir d'un texte, ou encore en traitement des données.

<http://www.irdes.fr/Publications/Qes/Qes129.pdf>

Exemples de financement concernant les systèmes de santé européens

La Haute Autorité en Santé a publié en janvier 2008 un rapport concernant la participation des patients aux dépenses de santé dans 5 pays européens à savoir la Suède, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse et la Belgique. En effet, l'organisation générale du système de santé y est très différente (Du système bismarckien en Allemagne au système suédois fortement décentralisé).

Il est possible de faire travailler les élèves de terminale en TD, concernant le pôle 10 et plus particulièrement le point sur l'organisation et la régulation du système de soins entre la demande et l'offre de soin. Les élèves peuvent par petit groupe travailler ainsi sur la monographie en étudiant chacun un pays (à charge pour le professeur de faire quelques coupes dans le support comme par exemple la suppression des graphiques si ces derniers ne sont pas utilisés). Ils peuvent restituer leur travail sous forme de tableau synthétique, la correction permettant alors au professeur de faire un tableau de comparaison entre ses différents systèmes en récapitulant les principaux points.

Ceci est rendu possible grâce au respect scrupuleux du même plan dans les différentes parties (contexte, dispositif, exonération, dépenses dans le budget des ménages et même réforme en cours...)

http://www.has-sante.fr/portail/display.jsp?id=c_595221

S.T.G. – Economie gestion

Par Stéphane Goze (dir.), Chantal Boitel, Alain Tefaine, Driss Sabri, Karine Petit

A la Une : WIKI Éducation : mise en œuvre d'un wiki dans le cadre d'un enseignement

« Pour les jeunes de la génération Internet, l'ordinateur n'est pas une boîte, c'est une porte. » Nos étudiants ne sont pas envahis par les nouvelles technologies, ils sont construits avec elles. Fort de cela, dans le cadre de mon enseignement en DCG de l'UV8 de système d'information à BurySup (Val d'Oise), je me suis demandé comment présenter et faire expérimenter les outils de travail collaboratifs ? Que proposer et pour quel usage dans cet univers en perpétuelle mutation des TIC où ce que tout le monde utilisera dans trois ans est en train d'être inventé aujourd'hui ? Il me fallait trouver un outil et un usage.

Comment est venue l'idée ?

Ces dernières années ont vu l'apparition de nouveaux types de sites internet que l'on a estampillé Web 2.0 et qui bouleversent les usages en privilégiant la production de contenu par les propres utilisateurs.

Parmi ceux-ci, le phénomène wiki et notamment le plus emblématique de tous, Wikipédia, bouscule les idées reçues. Pour prendre la mesure du phénomène, il convient tout d'abord de mettre de côté le débat sur la véracité sujette à caution de certaines informations fournies dans l'encyclopédie libre Wikipédia. Portons plutôt notre attention sur l'outil wiki et sur l'ampleur qu'a pu prendre en quelques années Wikipedia.

Le wiki est défini comme un système de gestion de contenu de site web qui rend les pages du site librement et également modifiables par tous les visiteurs autorisés. On utilise les wikis pour faciliter l'écriture collaborative de documents avec un minimum de contraintes. Le Wiki permet de mettre rapidement en place des pages et des structures d'organisation des pages d'un site. Ces pages sont rédigées par une ou plusieurs personnes en une ou plusieurs fois. D'autre part, il est possible de suivre l'évolution des contenus et de revenir à un état antérieur. Ce type de fonctionnement existe depuis de nombreuses années sur les traitements de texte, mais la nature même de l'outil, orientée fichier, rend leur usage difficile. Le besoin existe depuis longtemps mais n'était pas satisfait. Un wiki semble pouvoir répondre à ce besoin.

L'ampleur prise par le site Wikipédia, m'a amené plusieurs réflexions :

- il est possible de créer par un outil de type wiki de l'information qui se structure par agrégation de contenus et sur le mode de l'auto-organisation.
- bien que l'immense majorité des utilisateurs ne soient que des lecteurs, un tel volume de contenu ne peut être produit que par des milliers de contributeurs qui ne sont pas seulement des « geeks » (passionnés de nouvelles technologies). La démarche du wiki suscite donc un réel intérêt pour beaucoup.
- L'information qui y est présentée est organisée librement mais accessible par le jeu des liens. On peut la retrouver par les outils de recherche.
- Certaines pages sont particulièrement bien structurées en exploitant le sommaire automatique et les liens internes et externes pour des références à des sources ou à des sujets

connexes. L'usage d'un wiki pourrait être à même de favoriser la structuration d'un document.

Nous disposons donc avec le wiki d'un outil qui peut favoriser un travail sur le contenu en mode collaboratif.

Dans le même temps, la réforme du programme du DCG nous demande de traiter du thème des outils collaboratifs et de gestion des connaissances dans le cadre d'un cas concret. Cette nouvelle orientation du programme s'inscrit dans une tendance que l'on perçoit également dans les entreprises, pour lesquelles la gestion et le partage de l'information est un défi d'avenir. Comment organiser et maintenir à jour les manuels qualités, les documentations techniques, les procédures internes, sont des questions de plus en plus souvent abordées dans l'environnement professionnel. La question de la participation et de l'implication des employés à ces outils de partage du savoir y est également cruciale.

Proposer un travail de groupe sur un outil de type wiki s'est imposé naturellement avec le double intérêt de travailler dans le sens du programme de la filière et d'introduire dans l'enseignement un des éléments de l'univers des étudiants. Étudiants et enseignants font un pas l'un vers l'autre. Il me reste alors à mettre en place un outil et à définir son utilisation pédagogique.

La sélection de l'outil

Pour mener à bon escient un travail sur l'utilisation pédagogique et professionnelle du wiki, il convient de sélectionner un outil puis de s'approprier sa technologie. Mon cahier des charges a été défini de façon identique à la sélection d'un progiciel métier. Un ensemble de critères déterminants ont été posés puis chaque solution a été validée en fonction de ces critères.

Mes critères ont été les suivants :

- La valeur technique : Le wiki doit être basé sur des technologies reconnues et pérennes, idéalement des standards de l'internet. Il est préférable que les données du wiki soient stockées dans une base de données relationnelle pour garantir la sécurité et la fiabilité du système.
- La facilité de mise en œuvre : Le wiki doit pouvoir être facilement installé et transféré d'un environnement à un autre. Il doit pouvoir fonctionner en ligne ou dans un réseau local, idéalement sur système Linux ou Windows pour permettre de déployer un wiki dans tous les contextes possibles.
- Le contrôle des accès : Les accès et les permissions de travail sur les pages doivent être pris en compte et administrables pour assurer la confidentialité et l'intégrité des informations contenus dans le wiki. Partager et mettre en commun ne signifie pas que tout est possible pour tous les utilisateurs.
- Les possibilités de personnalisation graphique : La présentation du wiki doit pouvoir être personnalisée pour s'intégrer dans un site internet ou intranet existant. Chaque groupe qui désire utiliser un wiki veut pouvoir le mettre à ses couleurs pour disposer de sa version.
- L'interface utilisateur : L'interface de saisie doit être la plus WYSIWYG possible pour que l'appropriation du wiki par les utilisateurs finaux soit facilitée. Le succès d'une solution technique passe nécessairement par sa facilité d'utilisation pour les novices. (WYSIWYG signifie What You See Is What You Get : c'est la différence entre les premiers traitements de texte et les traitements de texte actuels).

Les différentes solutions logicielles wiki retenues pour validation ont été PmWiki, XWiki, Wikini et MediaWiki. Bien sur il en existe beaucoup d'autres mais j'ai préalablement fait le choix de la gratuité et de la notoriété.

Finalement, à l'issue des différentes validations, mon choix s'est porté sur MediaWiki bien que celui-ci ne propose pas une interface utilisateur WYSIWYG. Aucune des solutions n'ayant satisfait pleinement à tous les critères, le fait que MediaWiki soit le moteur de Wikipedia a favorisé la décision. Ce paramètre est une garantie de qualité technique et de pérennité par la preuve, d'autant plus que l'ensemble fonctionne avec les technologies incontournables du Web à savoir le couple PHP-MySQL. Il va de soi également que l'absence d'éditeur WYSIWYG est en passe d'être corrigée, de nombreux projets d'extension étant en cours.

Cette phase de sélection de la plateforme technique a été cruciale au même titre que la sélection d'un progiciel métier en entreprise car tout transfert des informations d'un système à un autre est une opération lourde. Il convenait donc de ne pas prendre une mauvaise option.

Maintenant que tout fonctionne que faut-il faire ?

Le wiki est désormais en place et les premiers tests techniques de fonctionnement sont concluants. Il reste à apprendre à utiliser le système, à construire les contenus et à comprendre les méthodes pour organiser l'information.

Les aides et les didacticiels syntaxiques ne manquent pas mais rien n'existe sur la manière de construire les documents et la meilleure façon d'organiser les pages et leurs liens. Le succès d'un tel outil reposant sur l'appropriation des utilisateurs, pour pouvoir faire adhérer le plus grand nombre, il faut mettre en place un accompagnement. Dans le cas contraire, seuls les passionnés ou les curieux se lancent et surtout persévèrent.

Un wiki vivant, tel que Wikimedia, est un épiphénomène qui montre que quelque chose est possible, mais sa bonne tenue est le fait d'une minorité infime. L'existant que nous avons à notre disposition, est déjà construit, il n'y a plus qu'à nous en servir, et éventuellement à rejoindre les contributeurs. Mais comment faire lorsque l'on part zéro ?

Rien ne semble exister concernant la manipulation et les premier pas, je vais donc faire ce travail de « mise en route » d'un wiki avec les étudiants. Une progression pédagogique dans l'utilisation des fonctions l'outil va être mise en place pour permettre à tous de l'utiliser facilement.

Définir un sujet et des usages

Le succès pédagogique de l'expérience doit passer par un objectif de contenu clairement identifié et cadré, significatif en volume d'informations à organiser et surtout motivant pour les étudiants.

La motivation des élèves à utiliser le wiki va résulter de plusieurs paramètres :

- Un outil proche de leurs usages
- Un objet pour l'usage de cet outil concret et utile pour eux
- Une formation progressive et des guides de travail pour la prise en main
- Une évaluation notée du travail effectué avec l'outil

Utiliser un wiki pour rassembler les notes de cours des étudiants s'impose alors comme une évidence. Le contenu est fourni par le cours et le programme. Les étudiants s'impliquent du fait qu'ils perçoivent un intérêt immédiat à l'usage de l'outil.

Nous pourrions travailler sur la prise de note, l'expression écrite et la formulation en évoquant les notions qui doivent être assimilées pour l'examen. Par rapport à une simple « mise au net » sur informatique, qui est déjà pratiquée par certains, le wiki va permettre de s'enrichir au contact des autres et de constater que pour un même cours, les notes prises et les informations retenues diffèrent d'un étudiant à l'autre. Le wiki a la particularité de permettre un fonctionnement du bas vers le haut : les étudiants renvoient ce qu'ils ont perçu de l'enseignant, les différences sont mises en évidence et à la disposition de tous pour améliorer son travail.

Pour simplifier l'usage de l'ensemble et favoriser la collaboration entre les étudiants, la classe a été organisée en groupes de 3 à 4 étudiants. Chaque groupe dispose d'un compte utilisateur dans le wiki.

Cette organisation a un double avantage. Tout d'abord, les étudiants travaillent en groupe de façon habituelle. Chacun a un poste mais ils partagent par groupe un compte utilisateur dans le wiki. Ils doivent s'organiser pour travailler ensemble sur un sujet. Second avantage, le nombre d'utilisateurs inscrits dans le wiki est moindre, ce qui facilite l'administration et le suivi du travail.

Les usages ont été délibérément cadrés et limités par rapport aux possibilités générales de l'outil. Pour le démarrage j'ai choisi de :

- Donner l'accès exclusivement aux utilisateurs authentifiés. Il s'agit d'un outil de travail pour la classe qui, bien qu'il soit en ligne, n'a pas à être public. Le wiki s'apparente alors à un extranet.
- De n'utiliser que les possibilités basiques du système pour la mise en forme des textes, pour pouvoir porter toute l'attention sur le contenu rédactionnel et la structuration des documents. Il sera temps par la suite, lorsque l'expérience des classes augmentera de mettre en œuvre les possibilités de discussion sur les pages, de notification par messages électroniques et de mise en page évoluée.
- De favoriser une prise en main et une utilisation rapide pour pouvoir tout de suite être dans le vif du sujet pour un wiki, à savoir la construction collaborative. Aucun étudiant ne doit avoir de réticence à utiliser le wiki à cause d'une trop grande complexité d'utilisation. « Faisons simple et mettons nous vite au travail ».
- De proposer des schémas d'organisation des pages par défaut pour tous les groupes pour éviter la dispersion des informations. Je fais travailler les classes sur des sujets précis et nous validons ensemble les façons de mettre en commun les travaux de chaque groupe.

La consigne pédagogique du programme étant d'utiliser un outil collaboratif dans un cas concret, je me suis fixé pour objectif de faire comprendre aux étudiants « comment peut-on travailler » avec un wiki et non pas « comment fonctionne et quelles sont les possibilités » d'un wiki. Cette dernière approche est utilisée pour l'étude des progiciels métiers mais risque de faire passer à côté de l'essentiel avec un outil collaboratif.

Le déroulement et l'organisation du travail

Préalablement, quelques séances sont consacrées à l'étude du langage HTML. Outre le fait que celui-ci fasse partie de leur programme, il s'avère être une excellente introduction pour

maitriser la mise en forme par les balises utilisées dans l'éditeur de texte du Wiki (notre système ne disposant pas - encore - de WYSIWIG). Le langage à balises Wiki est plus simple que le HTML, pour la mise en forme simple, et s'en inspire pour beaucoup de points. Ce travail préparatoire est indispensable pour que l'ensemble des étudiants, qui découvrant le wiki après avoir pratiqué le HTML, se sentent immédiatement à l'aise. La suite me montrera qu'effectivement la prise en main technique de l'édition dans le wiki sera immédiate.

Le projet est présenté aux étudiants en mettant en avant l'intérêt d'apprendre et de pratiquer un mode de travail qui sera celui de leur future vie professionnelle. Je le propose comme un cas concret au programme de leur UV, dont la réussite et l'utilité dépend en grande partie de leur implication et leur capacité à travailler en groupe.

Pour leur faire comprendre le principe du fonctionnement collaboratif, ils ont tout d'abord accès à un wiki de démonstration (appelé aussi SandBox), dédié aux tests et à la découverte du système. Ce wiki est totalement réinitialisé toutes les 3 heures. Une simple URL leur permet d'y accéder sans aucune restriction d'accès ni notion d'utilisateur. Dans ce wiki figure une aide en ligne qui présente la syntaxe qu'ils peuvent utiliser pour commencer immédiatement à rédiger des pages.

Les seules explications, que je donne avant d'utiliser le système sont :

- La capacité du système à modifier à plusieurs les pages
- Le principe des liens, qui est comparable au lien hypertexte du HTML, mais qui permet soit de pointer vers une page déjà existante, soit de signaler qu'une page doit être créée sur le sujet. Il suffit de cliquer sur ce nouveau lien pour créer la nouvelle page.
- La volontaire simplicité de mise en forme possible car il s'agit de se concentrer sur ce que l'on rédige plutôt que sur la mise en page.

La classe est ensuite libre pendant une heure d'utiliser le wiki de démonstration, chaque étudiant étant sur un poste. Le fonctionnement collaboratif et l'écriture simultanée produit rapidement un vaste chaos où chacun efface le texte de l'autre et perd ses modifications.

Assez rapidement les étudiants prennent conscience de l'efficacité du système mais aussi du risque de ne rien produire sans un minimum de collaboration, d'organisation et de respect. Alors que dans les premières minutes, chacun intervient de son côté ou en échangeant avec ses voisins directs, sur la fin de l'heure les échanges s'opèrent au niveau de toute la classe et il commence à apparaître une certaine auto-organisation. Cette séance, d'apparence anarchique, revêt un intérêt majeur pour la suite du travail, car elle permet de faire prendre conscience qu'un minimum de cadrage et d'organisation est nécessaire pour pouvoir travailler avec le Wiki.

La séance se termine par un bilan pour expliquer le déroulement du travail à venir, avec des contenus réels et des comptes utilisateurs pour les différents groupes.

Pour les séances de travail suivantes, il n'est plus question, dans un premier temps, de laisser le groupe fonctionner sur le mode de l'auto-organisation, bien que cela soit le mode prévu de ce type d'outils.

Je mets en place une auto-organisation locale, à savoir laisser pour chaque groupe la liberté d'organisation de la rédaction de leur propre version du cours. En effet le défi est de mener toute une classe à utiliser le wiki. Pour ce faire, l'étape de l'auto-organisation à 3 ou 4 élèves

est un niveau intermédiaire où chacun se sent impliqué et responsable, d'autant plus que le travail est noté. Si le wiki était laissé en mode d'auto-organisation sur une classe entière, il y aurait un risque important de rapidement retomber dans brouhaha constaté lors de la première découverte du système sur le wiki de test. Les étudiants se sentent moins impliqués lorsqu'ils se fondent dans l'anonymat du groupe et seuls quelques meneurs sont réellement actifs.

Chaque membre du groupe se connecte sur le wiki de la classe avec son compte de groupe. Les différents points du programme sont déjà présentés dans le wiki, l'organisation des pages reprenant l'organisation du programme. Après que nous ayons traité un point en classe, les étudiants se rendent en salle informatique pour retranscrire par groupe ce qu'ils ont pu prendre en note.

Sur la page du sujet à rédiger, j'ai préparé en début de page une série de liens pour chaque groupe. Les étudiants doivent alors cliquer sur leur lien pour créer la page dans laquelle ils sont libres de s'organiser entre les membres d'un groupe pour mettre localement en commun ce qu'ils ont noté et retenu. Ce schéma me permet de maîtriser les nommages de pages et l'organisation globale du wiki pour pouvoir suivre depuis mon poste la progression de chaque groupe grâce aux fonctions de suivi des modifications des pages. Pour un autre sujet, l'organisation est la même. Par le biais du vidéoprojecteur connecté à mon poste, je peux fournir à l'ensemble de la classe des consignes et des explications sur une question d'un étudiant. J'utilise également le vidéoprojecteur pour le suivi du travail de chaque groupe avec un assez bon effet dissuasif pour les plus oisifs. En effet un outil collaboratif favorise l'auto-organisation mais également le contrôle mutuel.

A l'issue du travail de mise en commun par groupe, la seconde étape consiste à puiser dans les travaux des autres groupes pour pouvoir améliorer leur propre travail. Dans un premier temps, il faut définir le plan du document puis repérer ce qui est à retenir, dans une démarche de construction par apport successif. La manipulation d'une grande quantité d'informations sur l'écran n'est pas encore un usage courant pour la majorité des étudiants. L'ouverture de plusieurs fenêtres ou onglets du navigateur pour visualiser plusieurs pages du wiki en même temps et de passage rapide de l'un à l'autre, ou le travail sur deux écrans (rendu très simple dans la salle informatique) n'est pas une pratique encore assimilée par tous.

Ce travail est réalisé pour le moment à partir d'impressions du travail de chaque groupe. En ayant à leur disposition la synthèse intermédiaire des différents groupes, ils me proposent ce qui doit être retenu. La mise en place d'une version finale est faite par moi-même ou par un étudiant volontaire. Cette opération ne prend que quelques minutes pour un utilisateur habitué à manipuler l'informatique. La prochaine étape est de parvenir à une version finale sans l'utilisation du papier et par une collaboration des différents groupes. Un second point concerne les liens à établir entre les différents éléments de programmes qui sont traités dans le wiki. Cette approche est déjà mise en place par certains groupes qui ont spontanément inscrit des liens entre leurs pages et vers des sources d'informations extérieures.

Un premier bilan et plusieurs constats

Les deux classes qui construisent leur wiki adhèrent très bien au projet, alors que je pouvais craindre des refus de s'impliquer ou des comportements immatures. Les étudiants s'avèrent être demandeurs de ce type de pratiques. Le projet de mise en commun pour « s'enrichir de nos différences » en pouvant consulter ce que d'autres étudiants ont compris et retenu d'un sujet traité en cours est très bien accepté.

J'observe que la collaboration entre les membres d'un groupe se met rapidement en place dès lors que quelques pistes ou propositions leur sont données pour ne pas les laisser chercher par tâtonnement. Ils comprennent qu'ils doivent se concerter pour définir l'organisation de leur document puis se répartir les tâches (sans ce travail, le système entre en conflit puisqu'ils travaillent en même temps sur les mêmes parties de document).

Certains étudiants ont décidé de créer une page lexique de tous les termes techniques présents dans le cours ou de présenter des liens vers des ressources complémentaires sur les thèmes traités. Ils commencent à utiliser l'outil et leur expérience d'Internet pour travailler.

Je constate également que l'outil wiki me permet d'inciter les étudiants à porter plus d'attention à la rédaction et à l'orthographe.

Pour une partie des étudiants, le wiki met en évidence la différence entre le fond et la forme d'un document. Les balises de mise en forme qu'ils connaissent leur permettent de structurer les textes en pages, paragraphe, sous-paragraphe, de faire des listes et de mettre en forme le corps des textes. Il y a donc peu de temps à consacrer à la couche de présentation du document au bénéfice du contenu rédactionnel.

En guise de conclusion, je souhaite que ce travail donne l'envie de tenter l'expérience Wiki. J'ai voulu vous présenter ma solution technique et ma démarche pour que chacun puisse s'en inspirer sans avoir à refaire le chemin que j'ai parcouru, mais plutôt en y ajoutant sa propre expérience.

Je suis prêt à apporter les conseils nécessaires pour la mise en œuvre à ceux qui le désire et bien sûr à bénéficier de leur retour d'expérience.

Christophe JAGOURY
Professeur d'informatique DCG à BurySup (95)
chj@wikieducation.fr

PmWiki
<http://www.pmwiki.org/wiki/PmWikiFr/PmWikiFr>
XWiki
<http://www.xwiki.com/xwiki/bin/view/Main/?language=fr>
Wikini
<http://www.wikini.net>
MediaWiki
<http://www.mediawiki.org/wiki/MediaWiki/fr>

TICE

Business-Plan Cap Alpha

Conçu pour être utilisé à la fois par des entrepreneurs néophytes ou confirmés le Montpellier Business Plan Classic a pour objectifs :

- la réalisation du plan d'affaires : aide à la rédaction et simulation financière,
- la gestion de l'entreprise une fois créée : tableaux de bord détaillés, outils complémentaires.

Tous les outils du Montpellier Business Plan Classic s'exportent parfaitement vers Microsoft Word ou Excel.

<http://www.business-plan-capalpha.com/telecharger/telecharger.php3>

Surfez intelligent

Comme dans la vie de tous les jours, il y a des règles de bonne conduite à suivre sur Internet pour pouvoir en profiter pleinement. Avec ses partenaires - acteurs publics et privés- la Direction du développement des médias vous propose quelques repères et bonnes pratiques indispensables pour "surfer" en toute sérénité. Données personnelles, ordinateur et messagerie, prenez les choses en main !

<http://www.ddm.gouv.fr/surfezintelligent>

Concilier les exigences pédagogiques et technologiques, est-ce possible ?

Les exigences liées aux préoccupations et aux développements pédagogiques ne réussissent pas à s'insérer de façon naturelle dans les obligations des groupes responsables de la gestion des technologies. Il en résulte souvent des insatisfactions de part et d'autre, lesquelles sont cependant alimentées par des objets différents.

C'est bien humblement que j'ai choisi de vous faire part de ma réflexion, ayant eu à intervenir dans les deux rôles et étant aujourd'hui responsable d'un service qui intègre ces deux fonctions.

<http://clic.ntic.org/cgi-bin/aff.pl?page=article&id=2076>

La gestion des noms de domaine

Un document qui vise à présenter de la manière la plus synthétique et précise possible l'essentiel de ce qu'il faut savoir en matière de gestion de noms de domaine. Il vous aidera à identifier les principales questions à prendre en considération, soit en tant que responsable direct, soit en tant que personne associée à la gestion des noms de domaine d'une société ou d'une collectivité.

Enregistrer un nom de domaine crée une responsabilité juridique et nécessite de maîtriser certaines notions pour pouvoir être utilisé convenablement.

http://www.club-nd.fr/download/Livre_blanc_sur_la_gestion_des_noms_de_domaine_2007_-_DEF.pdf

Fabriquer un TNWii pour 41 €

Vous souhaitez avoir un Tableau Numérique Interactif à moindre frais ? Cela est tout à fait possible et le résultat est très satisfaisant. Vous devez juste disposer des éléments suivants :

- un ordinateur équipé d'un module Bluetooth intégré ou d'un module Bluetooth USB ;
- un vidéoprojecteur ;
- une Wiimote (télécommande de la console de jeu Nintendo Wii, environ 40 €) et 2 piles LR06 pour la faire fonctionner (pour 50 h d'autonomie) ;
- un stylet infrarouge à réaliser soi-même (environ 1 €).

<http://www.prtice.info/?voir=tnwii>

Comment utiliser la visioconférence pour réaliser des études de cas dans le cadre d'un séminaire de stage ?

Quiconque a déjà rencontré Réjean Fournier reconnaît ses talents pour l'utilisation d'applications informatiques. Enseignant depuis plusieurs années, il maîtrise toutes les ramifications du programme, mais également celles du réseau informatique du cégep... Voyant que des étudiantes souhaitaient effectuer des stages à l'étranger, il a cherché une façon d'organiser à distance des rencontres hebdomadaires avec elles pour avoir un résumé de leur

semaine et leur soumettre des études de cas. La visioconférence lui est alors apparue comme l'outil à privilégier.

<http://clic.ntic.org/cgi-bin/aff.pl?page=article&id=2068>

Un portail de la sécurité informatique

A travers ce portail de la sécurité informatique, la Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information et ses partenaires proposent aux particuliers et aux entreprises un contenu pédagogique, exhaustif, technique mais accessible. Il comporte notamment des guides de configuration, des questions/réponses pratiques, des modules d'auto-formation, des fiches d'information, une surveillance de l'actualité et un glossaire. Y figurent aussi des informations sur la menace et des liens vers les sites de ses partenaires. Portail de référence, il vise à fédérer au profit du plus grand nombre une information technique de qualité.

<http://www.securite-informatique.gouv.fr/>

Le Web 2.0

Peut-être l'avez-vous entendue récemment chez un collègue technophile ? L'expression «Web 2.0» est utilisée depuis quelques années par les professionnels anglophones du domaine des technologies de l'information, mais n'a fait son entrée que récemment dans le vocabulaire français, le plus souvent sans qu'on sache ce qu'elle signifie exactement. Dans le présent dossier, nous démystifierons pour vous ce terme parfois galvaudé, ainsi que quelques autres qui lui sont intimement associés, et illustrerons son potentiel en éducation.

<http://clic.ntic.org/cgi-bin/aff.pl?page=article&id=2071>

Les espaces publics numériques et l'École

Avec 8 ordinateurs pour 100 élèves dans les écoles primaires et 13 ordinateurs pour 100 collégiens, le système éducatif français est au 8ème rang des 27 pays de l'Union européenne. « Pourtant un fossé sépare ces équipements des usages en classe. » nous dit François Jarraud dans la rubrique Actualités des TICE du N°76 du Café pédagogique du 15 octobre 2006. (...) « Seulement 29% des écoles françaises ont leur propre site web (contre 63% en moyenne européenne) ce qui nous met en queue du peloton européen. »

Développer les usages, accompagner les personnes à devenir acteurs de la Société de l'information et à intégrer les outils numériques dans leur vie quotidienne, c'est bien aussi le cœur de métier des médiateurs de l'accès public à internet et au multimédia.

<http://www.creatif-public.net/IMG/GuideCreatifEPNEcole.pdf>

L'université numérique

Le nouvel environnement numérique constitue un double défi pour les établissements d'enseignement supérieur. Cette révolution numérique oblige les institutions d'enseignement supérieur à mieux répondre aux attentes de la génération actuelle, native du digital, en leur offrant des dispositifs de formation adaptés à cette nouvelle donne et intégrant les nouvelles possibilités de transmission des connaissances. L'université est donc amenée à repenser ses méthodes pédagogiques.

Les technologies de l'information et de la communication constituent un réel levier pour bâtir ces nouveaux dispositifs d'apprentissage. La finalité est de préparer l'insertion des étudiants « natifs du digital » dans la société de la connaissance en réseau. Ce premier défi nécessite d'en relever un second : insérer les universités dans les réseaux numériques de la connaissance. Les universités françaises sont encore trop faiblement présentes sur l'Internet et dans les réseaux de partage et d'échange en ligne autour de la connaissance. Cette absence est porteuse d'un risque de marginalisation certain au niveau international. Il convient donc de permettre aux

universités de développer un patrimoine numérique qu'elles pourront valoriser par la diffusion, le partage et l'enrichissement croisé selon des modèles qui sont encore à inventer.

http://www.universitenumérique.fr/IMG/pdf/Rapport_univ_num.pdf

Déclarer ou non un fichier

Pas toujours simple de savoir si le fichier informatique de traitement de données nominatives doit faire ou non l'objet d'une déclaration à la CNIL. Pour nous faciliter la tâche, La CNIL a mis en ligne sur son site un module interactif qui permet de vérifier si un fichier doit être déclaré, et si oui, sous quelle forme (déclaration simplifiée ou déclaration normale).

<http://www.cnil.fr/index.php?id=2313>

Économie Droit

Bilan démographique 2007 - Des naissances toujours très nombreuses

Au 1er janvier 2008, la population de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer est estimée à 63,8 millions d'habitants. Les naissances dépassent à nouveau 800 000 en 2007 et l'âge moyen des femmes à la maternité progresse. Le repli des mariages se poursuit, alors que le Pacs séduit de plus en plus de couples. La stabilité des décès permet le maintien d'une forte croissance naturelle. Au sein de l'Union européenne, la France reste en pointe pour la fécondité et l'espérance de vie des femmes. Elle se distingue de même par la part élevée du solde naturel dans la croissance totale de la population.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1170/ip1170.html>

Mondialisation

6 heures d'interview avec Joseph Stiglitz, Prix Nobel d'économie, sur la mondialisation : où va la mondialisation, l'économie mondiale, le système financier mondial, mondialisation et environnement et mondialisation et pays en voie de développement. Les vidéos, au format Windows Media Player, sont librement téléchargeables, et sous-titrées en français.

<http://www.challenges.fr/video/>

Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007 - L'activité des femmes est toujours sensible au nombre d'enfants

La situation familiale influence beaucoup plus la présence des femmes sur le marché du travail que celle des hommes. En 2005, à l'inverse des hommes, les femmes seules sont les plus actives et les femmes avec des enfants sont les moins actives. Le taux d'activité est nettement plus faible pour les mères de famille nombreuse, surtout si l'un des enfants a trois ans ou moins. Les mères les moins diplômées sont les moins présentes sur le marché du travail. Les écarts de taux d'activité entre les plus diplômées et les moins diplômées ont tendance à s'accroître avec le nombre d'enfants présents au domicile.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1171/ip1171.html>

Pourquoi les céréales flambent

Les explications en vidéo de Béatrice Mathieu, du Centre de Prévision de L'Expansion sur la flambée du prix des céréales.

http://www.lexpansion.com/economie/actualite-economique/pourquoi-les-cereales-flambent_142621.html

Insee Première - Un rythme des créations d'entreprises très élevé en 2007

En 2007, 321 000 entreprises ont été créées, soit une forte hausse par rapport à 2006, + 13 %. Le nombre de chômeurs créateurs bénéficiaires de l'ACCRE est en très forte augmentation en 2007 (+ 42 % sur les 11 premiers mois) ; ils sont près de quatre fois plus nombreux qu'en 2002. 87 % des nouvelles entreprises se créent sans salarié. Les créations d'entreprises sont en hausse dans tous les secteurs d'activité. Ce dynamisme est le plus sensible dans la vente à distance, les professions paramédicales, les activités liées aux soins corporels et au bien-être, les transports routiers, les taxis, les entreprises spécialisées dans la récupération de matières recyclables. En revanche, la hausse ralentit nettement dans l'immobilier (+ 3 %). Les créations d'entreprises augmentent dans toutes les régions. Néanmoins, le renouvellement du tissu productif est favorisé dans les régions du sud et de l'est de la France, où les taux de création sont les plus forts. Les créations d'entreprises sous forme de société croissent de 16 % par rapport à 2006 : en 2007, la moitié des nouvelles entreprises sont des sociétés.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1172/ip1172.html>

Insee Première - Les salariés des particuliers-employeurs en 2006

Sur l'ensemble de l'année 2006, plus de 1,6 million de salariés ont été employés directement par un particulier : 410 000 pour la garde des enfants, 550 000 aides à domicile et près de 1 million de salariés effectuant un autre type de service (ménage, soutien scolaire, repassage...), certains cumulant plusieurs de ces activités. Au cours d'une semaine donnée, un salarié sur deux travaille pour plusieurs particuliers et, en moyenne, les salariés de ce secteur ont 2,2 employeurs. Cette pluriactivité est liée au faible nombre d'heures effectuées dans le cadre de chaque contrat. En excluant les assistantes maternelles, pour lesquelles le nombre d'heures travaillées n'est pas connu, les salaires horaires sont relativement homogènes : 80 % des salariés gagnent entre 6,2 et 9,4 euros nets de l'heure. En revanche, d'un salarié à l'autre, le nombre d'heures travaillées dans l'année varie fortement, si bien que les salaires perçus dans les emplois des services à la personne sont très dispersés : en 2006, 10 % des salariés au domicile des particuliers ont perçu moins de 141 euros et 10 % plus de 8 782 euros, soit 60 fois plus.

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1173/ip1173.html>

Vos droits en tant que consommateur

L'Union européenne (UE) possède un marché libre comprenant vingt-sept pays et plus de 490 millions de consommateurs. Ceci vous permet d'accéder à un vaste choix de produits et de services et d'acheter des marchandises aux prix les plus compétitifs sans devoir vous soucier de problèmes liés aux droits de douane, aux taxes et, dans la zone «euro», aux taux de change. Mais peut-être ne profitez-vous pas pleinement des occasions offertes par le marché unique ? Peut-être avez-vous encore des réticences à acheter des marchandises ou des services dans un autre pays de l'UE ou sur l'internet ?

La protection des consommateurs, de leurs intérêts et de leur sécurité fait partie intégrante d'un objectif essentiel de l'Union européenne : améliorer la qualité de vie de tous les Européens. C'est pourquoi l'UE s'efforce de garantir le respect de certains grands principes pour vous protéger, quoi que vous achetiez et où que vous soyez en Europe. Ces principes sont les droits minimaux de protection des consommateurs qui doivent exister dans tous les pays de l'UE.

Cependant, certains pays peuvent faire plus. L'Union oeuvre pour l'amélioration de ces droits et pour leur application homogène partout en Europe. La confiance du consommateur est la clé d'une Union européenne compétitive et florissante ! Grâce à ce livret, vous en saurez plus sur ce que l'UE fait pour vous en tant que consommateur européen, sur la façon dont elle protège vos droits et intérêts et sur la manière de faire valoir vos droits en cas de problème. Le

livret se présente comme un petit guide pratique, qui répond à certaines des questions les plus fréquentes que les consommateurs adressent à la Commission à propos de leurs droits.

<http://ec.europa.eu/publications/booklets/move/64/fr.pdf>

Envoyer des petits objets par lettre : c'est possible, mais...

Les clients de La Poste se voient parfois refuser la possibilité d'envoyer une correspondance accompagnée d'un petit objet au tarif « lettre ». Or, dans des conditions normales d'envoi de courrier, La Poste n'a pas le droit de leur imposer le tarif « colis », sauf si elle peut le justifier explicitement.

<http://www.art-telecom.fr/fileadmin/reprise/communiqués/lettre/pdf/lettre57-page11-postal.pdf>

Les défilés de mode, des œuvres de l'esprit protégées par le droit d'auteur

Les défilés de mode forment, dans leur ensemble, une œuvre de l'esprit protégée par le droit d'auteur, affirme la Cour de cassation dans un arrêt rendu le 5 février 2008. La protection ne s'arrête pas aux seules créations présentées sur le podium. Elle porte sur l'ensemble formé par la musique, la chorégraphie, les créations, les mannequins... C'est ce qui ressort de cette décision.

http://www.legalis.net/jurisprudence-decision.php?id_article=2185

Un guide juridique de la famille

Un guide, réalisé par la Chambre de notaires de Paris, sur la famille : le couple (le mariage, le pacs, le concubinage), la famille (l'arrivée de l'enfant, la transmission anticipée), la succession (accepter la succession ou y renoncer, l'établissement des actes, le partage), la fiscalité.

Un document qui peut servir de support à certains cours de droit.

<http://www.paris.notaires.fr/UPLOAD/files/1069b63a8884db76/LIVRET.pdf>

Contrat commercial : comment rompre ?

Retard de livraison, défaut de paiement, inexécution partielle : plusieurs raisons peuvent conduire à une remise en cause d'un contrat commercial. Si ces conditions ne sont pas remplies, il est évidemment possible de rompre une relation b-to-b. Reste à bien soigner l'écriture et la négociation d'un contrat entre les partenaires. Et à prendre garde à un contexte réglementaire qui régit depuis cinq ans les relations commerciales entre les entreprises. Car dorénavant l'entreprise qui dénonce une relation commerciale peut se faire attaquer si elle met en danger son ancien partenaire.

<http://www.netpme.fr/droit-commercial/1167-contrat-commercial-comment-rompre.html>

As-tu reçu mes textos ?

Le terme Textos, marque déposée en 2001 par SFR, ferait-il à ce point partie du langage courant pour désigner un SMS qu'il ne pourrait pas faire l'objet d'une appropriation ? C'est ce qui ressort d'un jugement du 29 janvier 2008 émanant du Tribunal de grande instance de Paris (Société Française du Radiotéléphone (SFR) c/ Sarl One Textos, Monsieur Jacob M.).

Alors que l'opérateur de téléphonie mobile, SFR, poursuivait la société One textos devant le tribunal pour contrefaçon par imitation de la marque susvisée, ce dernier en a prononcé la nullité du fait d'un « manque de distinctivité ».

<http://www.juriscom.net/actu/visu.php?ID=1018>

Management des organisations

Au cœur de la fabrication de la Laguna 3. Fleuron du groupe Renault, la Laguna 3 affiche des ambitions élevées en matière de qualité et de fiabilité. Pour répondre à ces exigences, la chaîne de production a donc été entièrement repensée. Que se passe-t-il tout au long des 5 kilomètres que parcourt le véhicule, de la bobine d'acier à la piste d'essai. <http://www.journaldunet.com/management/0801/laguna-3/index.shtml>

La colère, qu'est-ce que c'est ?

La colère est l'une de nos six émotions fondamentales définies par Darwin et admises depuis par l'ensemble de la communauté scientifique. Au même titre que la joie, la tristesse, la surprise, la peur et le dégoût. Paul Ekman a prouvé par la suite que chacune de ces six émotions revêtait trois caractéristiques immuables : elles sont innées, ressenties par tout le monde et reconnues par tout le monde.

http://www.lexpansion.com/carriere/coaching/la-colere-qu-est-ce-que-c-est_136890.html

Le contrôle

Le « contrôle » était contre-rôle : il s'agissait de vérifier la correspondance des inscriptions portées sur une liste avec celles du "rôle".

http://www.jmrr.com/management_le_controle.html

Stratégie : les outils sur lesquels s'appuyer

Les plus connus ne sont pas toujours les meilleurs. Les meilleurs ne sont pas toujours bien utilisés. Les plus utilisés ne sont pas toujours bien interprétés. Pourtant, les outils de management stratégique sont indispensables pour anticiper les renversements de marché, les évolutions profondes du secteur et se positionner au mieux. Voici, choisie parmi la littérature abondante sur le sujet, une sélection de six outils pratiques à mettre en oeuvre.

<http://www.journaldunet.com/management/dossiers/theories-management-appliquees/index.shtml>

Mobilité : Les conseils de dix professionnels

Un poste intéressant se libère dans votre entreprise mais, une fois de plus, ce n'est pas à vous que l'on pense en premier. Pourtant, vous en êtes convaincu, vous avez les capacités requises pour l'occuper. Si vos compétences ne sont pas à remettre en cause, comment détecter ce qui « cloche » ? Voici quatre questions à se poser pour le découvrir.

http://www.lexpansion.com/carriere/formation-professionnelle/savoir-se-vendre-en-interne_139127.html

Mettre en place une démarche éthique

Inscrire son entreprise dans une démarche éthique ne saurait se limiter à la rédaction d'une charte qui resterait lettre morte. Cerner les situations à risque, recenser les bonnes pratiques et surtout impliquer ses salariés sont autant d'étapes à soigner.

Cerner les situations à risque, établir un document de référence et mobiliser ses équipes. Étape par étape, voici comment instaurer une démarche éthique efficace.

<http://www.journaldunet.com/management/direction-generale/dossier/ethique-entreprise/index.shtml>

La démarche qualité

La démarche qualité doit conserver (au moins) le niveau d'indépendance de l'entreprise. Toutes les entreprises, de toutes tailles ont intérêt à entreprendre une démarche qualité.

Y compris le monde associatif, qui a un grand retard qui risque de conduire à des remises en cause profondes - et pas forcément adaptées-. Les excès et abus non réparés ou amendés, ne sont jamais réglés que par des excès 'réparateurs' (supposés tels : ce qui rajoutent aux incertitudes, risques et nécessités de réparations).

http://www.jmrr.com/management_demarche_qualite.html

Gérer son temps

Les 10 commandements pour trier les priorités. Distinguer le superflu de l'obligatoire est devenu impératif. Un manager doit pouvoir gérer ses priorités.

http://www.lexpansion.com/carriere/management/les-10-commandements-pour-trier-les-priorites_139058.html?xtor=ES-103

Vie pro : 10 résolutions pour faire la différence en 2008

Stress, confiance en soi, organisation, créativité... autant de sujets sur lesquels s'améliorer en 2008. Pour que la vague de bonnes résolutions qui balaie le mois de janvier soit efficace, bâtissez un vrai plan d'action...

<http://www.journaldunet.com/management/dossiers/resolutions-professionnelles-2008/index.shtml>

Dépendre de plusieurs managers

Gestion des priorités, du volume de travail, des personnalités... Le management collectif présente bien des difficultés pour le collaborateur qui y est soumis. Il peut aussi devenir une opportunité en s'y prenant bien...

<http://www.journaldunet.com/management/efficacite-personnelle/conseil/plusieurs-managers/index.shtml>

Communication Organisation Gestion des ressources humaines

A quoi sert encore la lettre de motivation ?

La lettre de motivation est souvent un exercice difficile pour un candidat. Or, souligne Claude Monnier, DRH Europe du Sud de Monster recevant seulement environ 20 % de lettres pour des postes de cadres, « les trois quarts des recruteurs ne la lisent pas ». Ou en tout cas, ils la passent très vite en revue. Il est donc tout à fait possible de décrocher un entretien sans lettre de motivation. Alors peut-on s'en passer ?

La réponse est oui « si vous répondez à une annonce précise et si vous estimez que le degré de cohérence de votre CV et de votre parcours avec le poste est relativement important », estime Claude Monnier. En effet, le CV demeure la pièce maîtresse en matière d'embauche. « La lettre de motivation est également moins utile pour les postes qui n'impliquent que peu ou pas de management », souligne Isabelle d'Humières, directrice du cabinet Cap9 et auteur de Objectif embauche.

Mais la lettre de motivation reste souvent demandée : « C'est une question de forme ; elle fait partie du marketing de la candidature. On n'offre pas de cadeau sans papier pour l'agrémenter », note Fabrice Coudray, directeur chez Robert Half International.

http://www.lexpansion.com/carriere/emploi/a-quoi-sert-encore-la-lettre-de-motivation_142592.html

La GED, facteur de compétitivité pour les PME

Véritable outil de productivité, la gestion électronique de documents connaît à ce jour une révolution en s'ouvrant aux PME. En effet, historiquement réservés aux grands comptes, les systèmes de GED se décomplexifient et deviennent plus accessibles pour les PME que ce soit au niveau des fonctionnalités proposées ou encore de la tarification pratiquée.

<http://www.cfo-news.com/La-GED,-facteur-de-competitivite-pour-les-PME-Creatis-a4357.html>

Ce job que vous ne trouverez jamais par annonce...

D'après une enquête de l'Apec parue en 2006, 15% des candidats seraient recrutés grâce à des méthodes de sourcing confidentielles. Pour d'autres spécialistes, ce pourcentage est nettement plus élevé pour deux raisons : certains postes sont pourvus avant même d'être publiés et d'autres n'existent pas encore. C'est dans ce petit espace né du besoin naissant mais encore non formulé d'une entreprise qu'il est parfois possible de façonner le job sur mesure auquel on aspire.

« Ne cherchez pas un emploi, n'utilisez pas votre CV et n'écrivez surtout pas de lettre de candidature » : c'est par ces trois conseils volontairement provocateurs que Gérard Montfort, directeur associé du cabinet de conseil P.A.C.T à Paris, accueille les candidats au changement. Des cadres pour la plupart, qui s'interrogent sur un nouvel élan à donner à leur carrière après un licenciement ou tout simplement une sensation de ras le bol.

http://www.lexpansion.com/carriere/emploi/ce-job-que-vous-ne-trouverez-jamais-par-annonce_123506.html

Négocier avec un futur employeur

Savoir négocier vous permet de vous affirmer face à un employeur, et ainsi vous valoriser, de mesurer les avantages et les inconvénients d'un poste, savoir vraiment à quoi vous vous engagez, de convaincre éventuellement l'employeur de modifier tel ou tel point du contrat de travail.

http://www.anpe.fr/espace_candidat/conseils_emploi/guides_pour_agir/reussir_son_embauche/un_futur_362.html

Capital informationnel de l'entreprise : Sachons aller jusqu'au bout de la démarche !

Tous les acteurs économiques s'accordent sur l'explosion actuelle du volume de données et d'informations à traiter, mais ce constat, pour la majorité d'entre eux, ne prend en compte que les données structurées consolidées, en provenance des ERP (de type financières, RH et commerciales), ou des outils de Business Intelligence (données stratégiques). Or, ces données ne représentent que 20% des informations disponibles dans les entreprises !

http://www.cfo-news.com/Capital-informationnel-de-l-entreprise-Sachons-aller-jusqu-au-bout-de-la-demarche-!_a4406.html

Prendre la parole en public

Les personnes les plus timides peuvent parfaitement prendre la parole en public. Avec une idée simple, l'utilité et le niveau de ce que l'on veut partager avec l'auditoire.

http://www.jmrr.com/management_communication_prendre_la_parole_en_public.html

Stages : pourquoi étudiants et recruteurs ne se comprennent pas

En matière de recherche de stage, un monde sépare parfois l'univers des étudiants de celui de l'entreprise. D'un côté, les employeurs ne sont pas toujours au fait de ce qui se passe dans les écoles. De l'autre, les étudiants se retrouvent mal à l'aise devant des intitulés flous, d'autant plus qu'ils n'ont qu'une connaissance restreinte du marché. Voici les principales erreurs des uns et des autres relevées par Nicolas Faure, directeur de PlaceOjeunes.com.

http://www.lexpansion.com/carriere/emploi/stages-pourquoi-etudiants-et-recruteurs-ne-se-comprennent-pas_139513.html

La traçabilité de l'information et la lutte contre la fraude

La révélation d'une perte exceptionnelle de 4,9 milliards d'euros au sein des activités de marché de la Société Générale - qui apparaît d'ores et déjà comme la plus importante absence de maîtrise de l'histoire de la finance - a fait l'effet d'une bombe. On s'interroge sur les moyens qui auraient été utilisés par un salarié de la banque pour déjouer les systèmes de sécurité et causer cette perte. Comment a-t-il été possible d'effectuer des opérations litigieuses sans activer les indicateurs ? Pourquoi les contrôles et les règles en place n'ont-ils pas fonctionné ?
http://www.cfo-news.com/La-tracabilite-de-l-information-et-la-lutte-contre-la-fraude_a4397.html

Vidéos sur le filtrage téléphonique

6 vidéos représentant des situations de communication, librement téléchargeables, pour le BTS Assistant de Manager : l'appel téléphonique d'un commercial - le traitement insatisfaisant, l'appel téléphonique d'un commercial - un filtrage plus professionnel, l'appel téléphonique d'un salarié - le traitement insatisfaisant, l'appel téléphonique d'un salarié - un filtrage plus professionnel, l'appel d'un client important - le traitement insatisfaisant et l'appel d'un client important - un filtrage plus professionnel.

<http://www.ecogesam.ac-aix-marseille.fr/Resped/btsam/filtrage/filtrage.htm>

Avez-vous le profil « HP » ?

Derrière ces deux lettres se joue peut être votre avenir professionnel : HP. En jargon « ressources humaines », cela signifie « haut potentiel ». Loin d'être un phénomène isolé, repérer les hauts potentiels est aujourd'hui un processus bien rôdé : d'après Christophe Falcoz, auteur de l'étude intitulée « Gérer les cadres à haut potentiel » parue chez Eurostaf/Les Echos, presque tous les cent premiers groupes français réservent un programme spécifique aux « HP ». Si vous avez la chance d'en être, alors à vous les formations, changements de poste et autres signes indiquant que l'on compte sur vous pour longtemps !

http://www.lexpansion.com/carriere/emploi/avez-vous-le-profil-hp_137239.html

Marketing

2009 : en marche vers la révolution des emballages

Alimentaire, cosmétique... Finis les volumes et les poids identiques d'un produit à l'autre ! Une récente directive européenne va permettre aux industriels de sortir des sentiers battus. Coup d'envoi le 11 avril 2009. Le beurre vendu en plaquettes de 100 grammes, les pâtes en paquets de 428 grammes ou le shampoing en bouteilles de 653 millilitres... La directive 2007/45/CE du Parlement européen et du Conseil, publiée au journal officiel le 5 septembre 2007, autorise les industriels à conditionner leurs produits sans règles de poids ni de volume à partir d'avril 2009.

<http://www.journaldunet.com/management/marketing-commercial/actualite/directive-europeenne-packaging.shtml>

Marchandiser pour vendre plus !

Le merchandising, c'est l'art d'exposer les produits et les prix. Le merchandising revêt une grande importance puisque les clients achètent souvent de façon spontanée, impulsive. Habituellement, le consommateur possède une liste de produits à acheter mais une grande partie de ses décisions se prend au magasin. Vous avez donc intérêt à rendre votre magasin attrayant. Cet article présente une série de stratégies pour mettre en valeur vos produits et augmenter la valeur du prix moyen des achats.

<http://www.detaillants.com/club/articles/24/1/Marchandisage-de-s%C3%A9duction,-pour-influencer-les-habitudes-d'achat>

Le merchandising, son importance

Le merchandising visuel a une mission très particulière à l'intérieur de tout commerce : maximiser les ventes et en conséquence augmenter les profits. Des milliers de produits sont accessibles et chacun d'entre eux doit avoir l'espace qui lui revient. La science du merchandising consiste à étaler des produits sur une surface de vente en se basant uniquement sur deux phénomènes : comment les clients voient les produits et comment les consommateurs circulent.

<http://www.detaillants.com/club/articles/31/1/Le-merchandising-visuel-dans-votre-commerce---Son-importance>

Commerce : offrez une seconde vie à vos invendus

Janvier, mois des soldes et du coup de balai. Pour les entreprises, c'est la meilleure période pour se débarrasser des produits qui n'ont pas trouvé preneur dans les circuits de distribution classiques au cours de la saison. Chaque année, des milliers d'invendus se retrouvent ainsi en première ligne, bradés, démarqués, jetés en vrac dans des bacs. Aucune marque ou entreprise, quel que soit son secteur d'activité, n'échappe à ce phénomène. Dans la filière textile, le taux d'invendus atteint 20 % par an. Ainsi, Chantelle a sur les bras 400 000 slips et soutiens-gorge à chaque fin de saison.

Dans l'informatique ou l'électroménager, renouvellement de gamme oblige, les produits ont rarement une durée de vie supérieure à neuf mois. Résultat, des marques comme Dell, Seb ou Pentax sont obligées de composer avec des centaines d'articles devenus obsolètes et invendables en magasin.

Que faire alors de ce « mauvais stock » ou « stock mort », comme l'appellent les détaillants, qui pèse lourdement sur les comptes des entreprises et envahit les entrepôts ? Le détruire ? C'est une solution envisageable mais, outre qu'elle est souvent jugée politiquement incorrecte, elle coûte cher. L'idéal est de trouver une issue commerciale à la marchandise indésirable, de la valoriser en la vendant via des canaux parallèles. Ils existent, autant y avoir recours !

<http://www.lentreprise.com/3/3/2/article/14946.html>

Les secrets de la vente au détail

La compétition dans le domaine du détail est de plus en plus vive. Les gens magasinent par Internet, évaluent à la loupe les circulaires pour connaître les spéciaux de la semaine, recherchent de plus en plus les bas prix. Par contre, lorsqu'ils découvrent un commerce où le personnel est en mesure de les écouter, de bien cerner leurs besoins, de leur offrir des solutions qui dépassent leurs attentes, ils oublient les bas prix et sont prêts à ouvrir leur portefeuille. Si vous voulez fidéliser votre clientèle et inciter vos clients à acheter plus et plus souvent, il vous faut plus que des bas prix. Il vous faut des employés bien formés, qui maîtrisent les techniques de ventes relationnelles et qui connaissent parfaitement vos produits et les bénéfices qu'ils peuvent procurer à vos clients. Cet article compare l'approche relationnelle avec l'approche traditionnelle et fait un survol des 6 étapes de la vente relationnelle.

<http://www.detaillants.com/club/articles/15/1/Techniques-de-vente---nouvelle-tendance>

Comment lire une étiquette ?

La Direction générale Santé et protection des consommateurs publie une nouvelle brochure pédagogique et largement illustrée sur l'étiquetage des denrées alimentaires dans le droit communautaire.

Ce document très simple et bien présenté ne manquera pas d'être utile pour illustrer un cours sur le produit ou la traçabilité de ce dernier.

http://ec.europa.eu/food/food/labellingnutrition/foodlabelling/publications/leaflet_FR6_12112007_web.pdf

Message publicitaire : soyez vigilant sur la rédaction de vos annonces

La publicité et les messages publicitaires sont très réglementés en France. Certains messages sont interdits et peuvent engager votre responsabilité de dirigeant. Cette responsabilité peut être recherchée pour concurrence déloyale, publicité mensongère ou même contrefaçon. C'est le cas pour :

- les messages publicitaires imitant ceux d'une autre entreprise et à plus forte raison d'un concurrent ;
- les messages dénigrant une autre entreprise ou l'un de ses produits ;
- les messages utilisant sans son autorisation l'œuvre ou la marque d'un tiers.

De plus, une publicité causant un préjudice à un tiers peut être sanctionnée si la victime peut prouver la faute de l'annonceur, son propre préjudice et le lien de causalité entre les deux. Mais dans ce cas, en tant qu'annonceur, vous pouvez vous retourner contre l'agence de publicité qui est tenue de garantir la sécurité juridique des messages qu'elle compose.

<http://www.lentreprise.com/3/3/article/15001.html>

Comment faire face à des clients insatisfaits, agressifs ?

L'approche que je vous propose a été développée en visant simplicité et efficacité. Elle vous aidera à transformer vos clients les plus difficiles en clients fidèles. Il s'agit du modèle rouge-jaune-vert. Ce modèle a été utilisé avec succès par des milliers d'employés oeuvrant dans des secteurs variés tels que : la restauration, l'hôtellerie, le jeu et loisirs, le transport de passagers, le commerce de détail, etc.

<http://www.detaillants.com/club/articles/18/1/Comment-faire-face-%E0-des-clients-difficiles-tout-en-gardant-le-sourire>

Le marketing polysensoriel

Le marketing polysensoriel se développe aujourd'hui pour mettre nos sens en éveil afin de nous inciter à l'acte d'achat. Quelques rappels sur ses différents aspects :

Le marketing sensoriel

<http://www.netpme.fr/marketing/704-marketing-sensoriel.html>

Le marketing tactile

<http://www.netpme.fr/marketing/715-marketing-tactile.html>

Le marketing gustatif

<http://www.netpme.fr/marketing/714-marketing-gustatif.html>

Le marketing sonore

<http://www.netpme.fr/marketing/712-marketing-sonore.html>

Le marketing olfactif

<http://www.netpme.fr/marketing/713-marketing-olfactif.html>

Le marketing visuel

<http://www.netpme.fr/marketing/708-marketing-visuel.html>

La guerre des motos taxis aura bien lieu

Plus de 100 entreprises se disputent le marché prometteur des motos taxis. Entre indépendants et PME, la bataille fait rage... et le législateur est aux abonnés absents.

<http://www.journaldunet.com/economie/transport/enquete/moto-taxi/index.shtml>

Les consommateurs en...2015 ????

Cinq comportements consuméristes ont été identifiés par le CREDOC, dans une étude exclusive pour PagesJaunes publiée en novembre 2007, et qui doit amener les marques à se doter de nouveaux leviers pour attirer les clients. "Les entreprises sont confrontées à un consommateur infra-individuel : c'est un individu multiple, fragmenté et en réseau qui garde le lien avec sa 'toile' via différents outils TIC, comme le téléphone mobile, Internet et les sites communautaires. Les marques devront développer des démarches plus partenariales vis-à-vis de lui, et avant tout, le connaître en finesse dans ses nouveaux modes de fonctionnement".

<http://www.onoffmobile.com/Comportements-de-consommateurs/Exclusivite-Etude-Credoc.html>

On va de plus en plus assister, dans l'univers d'Internet, à une interactivité démultipliée entre le consommateur et le Web, et entre le Web et les autres supports, comme la télévision et le portable.

<http://www.on-off-mobile.com/Tendances-de-communication/Le-Web-3.html>

Comment séduire un consommateur hyperconnecté ?

<http://www.on-off-mobile.com/Comportements-de-consommateurs/Interview-exclusive-du-CREDOC.html>

Les espaces de vente face aux nouvelles attentes.

<http://www.on-off-mobile.com/Experiences-de-marques/L-air-du-temps-a-son-importance.html>

Comptabilité Gestion Finance

Le traitement des immobilisations

Le traitement des immobilisations a été modifié par plusieurs dispositions d'ordre comptable et fiscal. Les trois dossiers proposés permettent d'étudier le traitement des immobilisations à l'entrée dans le patrimoine, lors de l'inventaire et à la sortie. Ils comportent une série d'applications assorties de fiches de cours et/ou de documentations ainsi que les corrigés.

Les applications peuvent être utilisées en cours, lors de séances de travaux dirigés ou encore pour un devoir. Les dossiers s'adressent principalement aux professeurs des sections de DCG pour l'UE de comptabilité approfondie. Ils peuvent être utilisés en section de BTS CGO notamment pour le processus n°5 récemment rénové après quelques aménagements ; certains d'entre-eux étant proposés dans la deuxième page de chaque support. Enfin, ils peuvent également être utilisés par les enseignements d'économie et gestion comptable pour leur formation professionnelle et la préparation de certains points des concours de recrutement.

<http://craf.ac-grenoble.fr/>

Réduire les frais généraux d'une PME : Quand, Qui, et Comment ...

Les frais généraux, ce sont l'ensemble des charges non directement liés aux produits et services vendus par l'entreprise. Autrement dit, ce sont tous les achats qui n'entrent pas directement dans la production du bien ou du service mais qui sont nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise. Elles peuvent représenter de 20 à 40 % des achats et jusqu'à 25% du chiffre d'affaires selon l'activité et le périmètre pris en compte. Le domaine peut se schématiser ainsi : consommables (les fournitures de bureau, produits d'entretien, petit outillage, énergie et fluides,...), prestations de services techniques (les frais de sites - nettoyage, gardiennage, accueil-, la logistique, la maintenance, la sécurité, les transports et voyages, l'informatique, ...), prestations intellectuelles (les assurances, la communication, le juridique, la publicité, la recherche, l'environnement, ...), investissements (travaux neufs et

agencement, informatique) et impôts, taxes et cotisations (taxes foncières, professionnelles, cotisations, ...).

Du fait de leur très grande variété, les frais généraux sont souvent plus difficiles à cerner que les achats liés au coeur de métier de l'entreprise. Et ils constituent un ensemble si hétéroclite que chaque « enjeu » d'économie pris séparément pourra ne pas être très important.

Enfin, le déclenchement d'économies pourra avoir un impact pour les salariés qui considéreront qu'elles entraînent une diminution réelle ou perçue de leur confort. C'est une variable à ne pas oublier pour assurer une réelle pérennité des décisions d'économies prises.

<http://www.cfo-news.com/Reduire-les-frais-generaux-d-une-PME-Quand,-Qui,-et-Comment-a4220.html>

Des exercices de gestion sociale

Des exercices de gestion sociale (Processus 2) pour les étudiants de BTS CGO.

<http://crcf.ac-grenoble.fr/index.php?tg=articles&idx=viewa&topics=3&article=347>

La correction des exercices.

<http://crcf.ac-grenoble.fr/index.php?tg=articles&idx=viewa&topics=3&article=365>

Réussir le changement de son système comptable et financier

Les logiciels comptables et financiers sont le maillon final d'une chaîne qui commence généralement par des logiciels métiers, commerciaux ou industriels. L'évolution de l'un d'entre eux ne peut donc se faire efficacement sans une vision d'ensemble du système d'information, dans son état actuel et futur. Le changement du « noyau comptable » doit être organisé comme un projet informatique classique en l'adaptant bien à la taille et au métier de l'entreprise. A ce titre, il faut rappeler que dans beaucoup de PME, une évolution du système d'information est considérée comme un projet technique avant tout. C'est une erreur car l'évolution des systèmes informatisés, comptable ou autre, ne se ramène pas à l'acquisition d'un ensemble de matériels et logiciels. Il doit être l'occasion d'une modification en profondeur des processus de gestion de l'entreprise. Les causes d'échecs des projets informatiques, nombreuses, sont rarement techniques !

<http://www.cfo-news.com/Reussir-le-changement-de-son-systeme-comptable-et-financier-a4232.html>

Installation de CEGID Business suite 2007 en réseau

Cet article comporte l'ensemble des procédures permettant l'installation en réseau du Progiciel de gestion intégré (PGI en anglais ERP) CEGID Business version 2007.

Sur le serveur sont déjà installés les logiciels Windows 2000Server SP4 et Microsoft SQL 2000 SP4. D'autres configurations sont possibles, la démarche restant la même. Les postes clients sont équipés de Windows 2000 ou XP.

Le PGI doit être étudié dans le point 1.4. (Le rôle de l'informatique) du programme de Comptabilité et finance d'entreprise de terminale et dans les processus 2 (Appliquer le cadre réglementaire et contractuel à la détermination de la rémunération du personnel et des charges sociales et produire des bulletins de salaire, effectuée à l'aide du module de gestion de la paie du progiciel de gestion paramétré) et 10 (participer à la mise en œuvre du système informatique de gestion et de communication et les progiciels de gestion intégrés : fonctions, intérêt, applications.).

<http://crcf.ac-grenoble.fr/index.php?tg=articles&idx=viewa&topics=94&article=490>

Stages : montant minimum de la gratification

Le décret n°2008-96 du 31 janvier 2008 publié au Journal Officiel du 1er février 2008, fixe le montant minimum de la gratification devant être obligatoirement versée pour les stages de plus de trois mois.

Ainsi à compter du 2 février 2008 (lendemain de la publication au Journal Officiel) les stages excédant une durée de 3 mois doivent être rémunérés : le montant horaire de la gratification est fixé à 12,5% du plafond horaire de la sécurité sociale et ce dès le 1er jour de stage.

http://www.urssaf.fr/general/actualites/actualites_generales/stages_montant_minimum_de_la_gratification_01.html

Le calcul des cotisations sur salaire

Cette feuille de calcul Microsoft Excel qui détermine automatiquement l'essentiel des cotisations sur salaire ainsi que le net à payer à partir du brut, de l'effectif, de la situation géographique de l'entreprise et d'autres paramètres.

<http://crwf.ac-grenoble.fr/index.php?tg=articles&idx=viewa&topics=3&article=420>

Les centres de services partagés (CSP) comptables et financiers

L'activité conseil (Advisory) de PricewaterhouseCoopers en France a mené en 2007 une étude sur les centres de services partagés (CSP) comptables et financiers auprès de 27 responsables financiers de grands groupes implantés en France, qui représentaient 42 CSP. Cette étude a permis de dégager un certain nombre d'enseignements relatifs à ce mode d'organisation ainsi qu'aux projets pour le mettre en œuvre. Le panel était composé en majorité de grands groupes cotés de l'industrie et de la distribution ayant un ou plusieurs CSP implantés en France métropolitaine.

http://www.cfo-news.com/Les-centres-de-services-partages-CSP-comptables-et-financiers_a4302.html

La modification des règles de déduction de la TVA

A compter du 1er janvier 2008, les règles de déduction de la TVA sont modifiées. Une fiche de synthèse rappelle les principales dispositions applicables et une application permet de les mettre en pratique.

<http://crwf.ac-grenoble.fr/index.php?tg=articles&idx=viewa&topics=3&article=484>

APS "Menuiserie du centre"

Une A.P.S., actualisée au 17 janvier 2008, qui fait appel à des compétences des processus 2 et 10 (30% P2, 70% P10) : calcul d'heures supplémentaires et de primes, législation du travail, mise en œuvre d'une base SQL server 2000 avec client ACCESS, gestion des autorisations et des vues, recherche des fonctionnalités avancées de SAGE paye 100.

L'APS peut se dérouler sur 3 à 4 séances (selon que la partie complémentaire est ou non traitée).

<http://crwf.ac-grenoble.fr/index.php?tg=articles&idx=viewa&topics=21&article=216>

Systèmes d'information

Le secteur du logiciel et des SSII est-il vraiment porteur ?

Suite à notre article « Le secteur français du logiciel recrute à tour de bras », basé sur une étude du Syntec, vous avez été nombreux à réagir, parfois avec scepticisme. Nous nous sommes donc replongés dans ce dossier. Conclusion : oui, le secteur est effectivement porteur actuellement. A condition, toutefois, d'avoir le bon profil et d'habiter au bon endroit.

Dans une étude parue à la rentrée, le Syntec informatique annonce que le secteur va procéder à 55.000 recrutements dans l'année, dont 20.000 créations nettes d'emploi. Un dynamisme que la chambre professionnelle des sociétés de conseil et de services informatiques n'est pas la seule à constater. « Le flux d'offres d'emplois est en hausse très nette par rapport à 2006 : + 20 à + 30% d'offres publiées par rapport à l'année précédente » analyse Alexandre Xiradakis, directeur marketing du groupe Les Jeudis, à l'origine notamment du site d'emploi spécialisé lesjeudis.com. Une tendance amorcée en 2005 et qui, d'après les professionnels, devrait se poursuivre en 2008.

http://www.lexpansion.com/carriere/emploi/le-secteur-du-logiciel-et-des-ssii-est-il-vraiment-porteur_137242.html

La virtualisation des outils de messagerie et de travail collaboratif au centre des enjeux des DSI

A l'heure de l'accès en temps réel à l'information, les DSI positionnent la disponibilité de leurs infrastructures IT comme une donnée stratégique pouvant fortement influencer la productivité et les résultats de l'entreprise.

http://www.cfo-news.com/La-virtualisation-des-outils-de-messagerie-et-de-travail-collaboratif-au-centre-des-enjeux-des-DSI_a4095.html

L'Icann commence à convertir les serveurs DNS à l'IPv6

Les serveurs root, rouages clés du Net, passent à la version 6 du protocole IP ; six des treize serveurs DNS ont déjà migré. Une étape indispensable pour multiplier le nombre d'adresses uniques IP disponibles. Avec l'IPv4, la pénurie était proche.

<http://www.zdnet.fr/actualites/it-management/0,3800005311,39378221,00.htm?xtor=EPR-107>

Quand les technologies SOA se propagent dans l'entreprise

Véritable sésame de l'entreprise moderne, les projets SOA (Services Open Architectures) sont un formidable levier de croissance et un moteur de productivité sans équivalent sur le marché. Incontestablement adoptées et reconnues, les technologies SOA sont aujourd'hui omniprésentes et largement utilisées par les grands comptes qui, grâce à leur apport, ont pu moderniser leurs systèmes d'information et proposer plus rapidement des services innovants à valeur ajoutée. Comment expliquer un tel succès ?

http://www.cfo-news.com/Quand-les-technologies-SOA-se-propagent-dans-l-entreprise_a4189.html

Management d'un centre de services partagés informatiques

Le CIGREF s'est intéressé à cette nouvelle forme d'organisation et de management des ressources, venue des Etats-Unis. Certes, cette tendance managériale n'est pas encore très développée en France mais des entreprises ont d'ores et déjà adopté ce modèle, dans des secteurs variés (banque assurance, industrie, services...). De plus, c'est un modèle qui semble constituer une tendance de fond pour les fonctions support (RH, finances, informatique).

Plusieurs facteurs sont à l'origine du développement des Centres de Services Partagés (CSP) : tout d'abord la tendance managériale à mutualiser les services fonctionnels (ex : les RH, les Finances, les SI...), ensuite la volonté de créer des cultures communes via la standardisation des processus, des architectures et des méthodes, enfin la volonté de concentrer les savoir-faire et de responsabiliser chacune des parties.

Sans préconiser de modèle d'organisation spécifique pour ses membres, le CIGREF constate néanmoins que le CSP peut constituer une alternative rationnelle et solide aux modèles d'infogérance globale. Ce modèle est parfaitement compatible avec d'autres modèles de

sourcing tels que l'infogérance sélective ou les pratiques d'offshore, d'inshore, ou de nearshore. Le CSP permet de professionnaliser les SI et constitue un levier de standardisation efficace et de transparence sur les coûts au sein des entreprises.

http://cigref.typepad.fr/cigref_publications/2007/10/index.html#entry-39835740

L'archivage au coeur des enjeux des DSI

L'archivage a toujours été une préoccupation majeure des entreprises qui, pour des raisons diverses, ont dû « empiler » leur patrimoine documentaire et le rendre aisément accessible. Aujourd'hui, l'archivage semble prendre une nouvelle valeur et, grâce à l'évolution des technologies, être plus en phase avec les besoins de partage et d'accès en temps réel à des fonds documentaires historiques.

http://www.cfo-news.com/L-archivage-au-coeur-des-enjeux-des-DSI_a4229.html

Quels critères de choix pour un ERP ?

Lorsqu'on cherche à acquérir un ERP, comment faire le bon choix ? L'un des premiers éléments consiste à étudier les maquettes que présentent en démonstration les éditeurs ou intégrateurs. Mais elles ne sont cependant pas garantes de réussite.

« Notre projet était estimé à 200 à 300 jours d'intégration, alors que l'intégrateur ou l'éditeur a passé peut-être deux à trois jours sur sa maquette », témoigne Philippe Nomézine, directeur informatique d'Alcyon. Cette centrale de distribution vétérinaire qui réalise près de 400 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel en France, s'est lancée dans l'aventure ERP. « La maquette ne représente forcément pas l'outil au final. Cette étape doit permettre de jauger la capacité de l'éditeur ou l'intégrateur à répondre à un besoin précis et de voir si une relation de partage peut s'installer. »

Les éditeurs, de leur côté, expliquent leur façon de faire. « Nous préparons une démonstration personnalisée souvent sur une journée. Elle permet aux utilisateurs-clés de l'équipe projet de se projeter dans la solution ; nous utilisons leur langage métier », indique Laurence Barbaray, consultante avant-vente de Lawson. « Notre démarche consiste à relier entre elles les informations de l'ERP et du SI de l'entreprise : le progiciel de gestion communique et peut s'inscrire dans le SI existant ». Et de montrer qu'on peut faire beaucoup de choses avec l'ERP, de façon structurante pour les processus de gestion de l'entreprise.

<http://www.zdnet.fr/actualites/it-management/0,3800005311,39378179,00.htm?xtor=EPR-107>

La nécessaire sécurisation des technologies sans contact

Après de nombreuses années de balbutiement et une réflexion de fond menée sur les différentes applications possibles liées aux technologies sans contact, le marché semble enfin prêt à accueillir les premiers déploiements. Portées par le développement des usages liés à la mobilité, les technologies sans contact représentent désormais pour les DSI une donnée stratégique et incontournable.

http://www.cfo-news.com/La-necessaire-securisation-des-technologies-sans-contact_a4347.html

NaturalGlam crée son site de e-commerce personnalisé en 45 jours

Plutôt que d'utiliser un logiciel de commerce électronique, l'entreprise s'est appuyée sur un outil de gestion de contenus et des modules spécifiques. Un compromis idéal pour coller à 100 % à son cahier des charges : développer une e-boutique sur mesure.

http://www.indexel.net/1_6_5069_3_/15/90/1/NaturalGlam_cree_son_site_de_e-commerce_personnalise_en_45_jours.htm

Concilier nouveau management et développement d'un éditeur de logiciels

Le changement de direction en entreprise est aujourd'hui un élément fort de la vie économique des éditeurs de logiciels. Il suffit de constater le nombre croissant de départs souhaités ou forcés annoncé ces dernières années que ce soit dans des grands groupes ou des PME.

http://www.cfo-news.com/Concilier-nouveau-management-et-developpement-d-un-editeur-de-logiciels_a4443.html

Bulletin officiel

Orientation active

La réussite des étudiants implique qu'ils puissent choisir en toute connaissance de cause la filière ou la voie qui correspond le mieux à leurs aptitudes et à leurs goûts. C'est la condition pour atteindre l'objectif de conduire 50 % des jeunes vers un diplôme de l'enseignement supérieur et leur donner des formations qualifiantes qui leur assurent un avenir professionnel.

Il importe que l'accueil des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur soit préparé par une action déterminée d'information, de conseil et d'orientation menée de façon concertée par les établissements d'enseignement supérieur et les lycées.

Par ailleurs, une attention particulière doit être portée aux lycéens handicapés pour les aider à formuler leurs projets d'études supérieures.

En complément des dispositions de la circulaire du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 21 décembre 2007 (présentée en annexe), les modalités suivantes s'appliquent plus particulièrement aux lycées.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/5/MENE0800082C.htm>

Titres et diplômes français ouvrant droit à dispenses d'épreuves du DCG et du DSCG

Les épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) sont numérotées ainsi qu'il suit :

Épreuves du DCG : épreuve n° 1 : Introduction au droit ; épreuve n° 2 : Droit des sociétés ; épreuve n° 3 : Droit social ; épreuve n° 4 : Droit fiscal ; épreuve n° 5 : Économie ; épreuve n° 6 : Finance d'entreprise ; épreuve n° 7 : Management ; épreuve n° 8 : Systèmes d'information de gestion ; épreuve n° 9 : Introduction à la comptabilité ; épreuve n° 10 : Comptabilité approfondie ; épreuve n° 11 : Contrôle de gestion ; épreuve n° 12 : Anglais appliqué aux affaires ; épreuve n° 13 : Relations professionnelles.

Épreuves du DSCG : épreuve n° 1 : Gestion juridique, fiscale et sociale ; épreuve n° 2 : Finance ; épreuve n° 3 : Management et contrôle de gestion ; épreuve n° 4 : Comptabilité et audit ; épreuve n° 5 : Management des systèmes d'information ; épreuve n° 6 : Épreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais ; épreuve n° 7 : Relations professionnelles.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/4/ESRS0773855A.htm>

Titres et diplômes étrangers ouvrant droit à dispenses d'épreuves du DCG et du DSCG

Les dispenses d'épreuves prévues à l'article 10 du décret du 22 décembre 2006 susvisé sont accordées aux titres et diplômes obtenus en Allemagne, Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon, Grande-Bretagne, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, République Centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Suisse, Togo et Tunisie.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/4/ESRS0773866A.htm>

Droit d'inscription aux épreuves du DCG et du DSCG

Les droits d'inscription aux différentes épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion sont fixés à 22 euros. Les droits d'inscription aux différentes épreuves du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion sont fixés à 30 euros. Le versement des droits est effectué par les candidats par apposition, sur leur dossier d'inscription, d'un ou plusieurs timbres fiscaux pour un montant équivalant au taux du droit afférent à l'épreuve.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/4/ESRS0773869A.htm>

Organisation et horaires de la classe de seconde des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées d'enseignement général et technologique agricole

La dénomination des enseignements de détermination et d'option facultative de Latin et Grec en classe de seconde générale et technologique a été modifiée.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/3/MENE0772384A.htm>

Référentiels de connaissances et capacités exigibles pour le brevet informatique et internet

“Tout professeur peut valider les items constitutifs des compétences qui figurent dans les feuilles de position du B2i. La validation est réalisée tout au long de la scolarité.”

Art. 4 - L'attestation est délivrée selon les modalités suivantes : [...] Au lycée, l'attestation est délivrée par le chef d'établissement sur proposition du professeur principal, après consultation de l'équipe pédagogique de la classe, lorsque sont validés en dehors des items optionnels 80 % des items, et au moins la moitié des items de chacun des domaines.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/3/MENE0773559A.htm>

Modalités d'évaluation et de titularisation des stagiaires lauréats des concours de recrutement des personnels enseignants

La présente note de service s'applique aux stagiaires lauréats de la session 2007 des concours de recrutement ainsi qu'aux stagiaires lauréats des sessions précédentes qui démarrent leur stage ou bénéficient d'une seconde et dernière année de stage à compter du 1er septembre 2007. Les stagiaires placés en situation de prolongation de stage au delà du 1er septembre 2007 restent soumis aux modalités antérieures d'évaluation et de titularisation.

Toutefois, les stagiaires qui bénéficieraient d'une prolongation de stage jusqu'à la date de constitution des nouveaux jurys d'EQP (session 2008) relèveront pour leur part de la compétence de ces derniers.

L'objet de la présente note est de préciser les modalités d'évaluation et de titularisation des stagiaires, lauréats des concours de recrutement des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré ainsi que des stagiaires recrutés par voie d'inscription sur listes d'aptitude.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/5/MENH0800075N.htm>

Vocabulaire de l'audiovisuel et de la communication

La commission générale de terminologie et de néologie vient de publier une table d'équivalence pour une vingtaine de termes liés à l'audiovisuel et la communication. Il ne faut, par exemple, plus parler de "guest star" mais de "star invitée", de "playlist" mais de "sélection", ...

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/5/CTNX0711024K.htm>

Taux des bourses d'enseignement supérieur

Il est créé, à compter du 1er janvier 2008, un 6ème échelon de bourses sur critères sociaux dont le taux est fixé, pour six mensualités, à 2 614 €.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/6/ESRS0773556A.htm>

Plafonds de ressources relatifs aux bourses d'enseignement supérieur

Les plafonds de ressources relatifs à l'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour l'année universitaire 2007-2008, applicables à compter du 1er janvier 2008.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/6/ESRS0773557A.htm>

Organisation du baccalauréat dans les centres ouverts à l'étranger - session 2008

Les textes qui régissent l'organisation du baccalauréat en France sont applicables aux centres ouverts à l'étranger. La liste des langues dont les épreuves peuvent être subies à l'étranger est fixée, chaque année, par les recteurs des académies de rattachement. Les candidats qui souhaitent se présenter dans une langue ne figurant pas sur cette liste doivent se déplacer dans une des académies organisant les épreuves de cette langue et figurant dans un arrêté publié au cours du premier trimestre de l'année civile conformément à la note de service n° 2003-115 du 17 juillet 2003 parue au B.O. n° 30 du 24 juillet 2003.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/6/MENE0800083N.htm>

Baccalauréats général et technologique session 2008 : épreuves de français

Certains candidats de la session 2008 du baccalauréat se présenteront pour, au moins, la deuxième fois aux épreuves de français, soit parce qu'ils y sont contraints, c'est le cas des triplants de terminale, soit par choix, c'est le cas des doublants.

Les chefs d'établissement veilleront à ce que ces candidats soit informés par les professeurs de français de l'établissement des modifications apportées au programme de l'enseignement de la classe de première ainsi qu'à la définition de l'épreuve écrite.

Pour ce qui concerne plus particulièrement l'épreuve orale, ces candidats doivent être individuellement informés qu'ils sont autorisés à présenter le descriptif des lectures et activités constitué à l'issue de leur année de première, éventuellement augmenté de lectures complémentaires.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/6/MENE0800073N.htm>

Mutualisons

Mutualiser les pratiques

Tu as développé des pratiques pédagogiques et/ou des ressources en Économie-gestion qui apportent un plus à tes élèves, à tes étudiants et/ou à toi même dans tes fonctions d'enseignant ? Ces pratiques et/ou ces ressources pourraient être transposées et utilisées par d'autres collègues ? N'hésite pas à contacter le Café pédagogique pour les proposer pour une prochaine Une ! Que tes pratiques et/ou ressources mobilisent ou non les Technologies de l'information et de la communication, elles peuvent être enrichissantes pour d'autres collègues.

S.T.I.

Par Norbert Troufflard

A la Une : STI : L'Education Nationale aura accès aux normes Afnor

Une excellente réponse à une attente souvent exprimée

Merci à l'Aprotect de nous signaler cette information. L'éducation nationale et l'Afnor ont signé un accord qui permet aux établissements scolaires ayant des sections STG ou STI de rechercher et visualiser, à des fins pédagogiques, les 33 000 normes Afnor. Le coût est minime, 2€ TTC par élèves censés consulter avec un plancher à 300€.

Le site de l'Aprotect

http://www.aprotect.asso.fr/component/option.com_frontpage/Itemid,1/

Ressources pédagogiques

Lettre n°32 du CRDP de Franche Comté

Le CRDP de Franche-Comté propose dans cette lettre d'information une sélection de pages ou sites web pour l'enseignement technologique et professionnel. Elle est établie par Jérôme Linher, Wielfried Marie, Christian Schwab, Odile Cristina.

En STI plus de 30 sites sont répertoriés

La lettre du 15 Janvier 2008

<http://crdp2.ac-besancon.fr/lalettre/>

Mécanique: Mecagene

Ce site traite de Mécanique Générale et aborde la cinématique, la cinétique et la dynamique.

Il est principalement constitué de trois parties:

- Etude de systèmes:

Elle est consacrée à l'étude de systèmes mécaniques d'un point de vue cinématique, cinétique, dynamique, ...

- Eléments de cours:

Située entre le cours et le formulaire, vous y trouverez des explications sur les notions utilisées pour l'étude des systèmes.

- Ressources diverses:

Des maquettes numériques réalisées sous SolidWorks 2005, quelques ressources pédagogiques: Ressources diverses - Modèles SolidWorks

Pour naviguer à l'intérieur des deux premières parties, utilisez le menu sur la gauche de l'écran.

Ce site est mis à jour le plus régulièrement possible.

Mecagene

<http://www.mecagene.fr/>

TDC : Léonard de Vinci

Plus qu'un précurseur génial, Léonard de Vinci fut surtout un esprit curieux. Et, s'il peint en savant, c'est en artiste qu'il aborde les sciences et les techniques de son temps.

La revue du CNDP

<http://www.cndp.fr/revuetdc/som948.asp>

Automobile : Au cœur de la fabrication de la Laguna 3

Fleuron du groupe Renault, la Laguna 3 affiche des ambitions élevées en matière de qualité et de fiabilité. Pour répondre à ces exigences, la chaîne de production a donc été entièrement repensée. Que se passe-t-il tout au long des 5 kilomètres que parcourt le véhicule, de la bobine d'acier à la piste d'essai ? Un dossier comprenant 1 diaporama, des vidéos, des interviews,...

Un dossier de L'Internaute

<http://www.linternaute.com/auto/dossier/fabrication-laguna3/>

Automobile : Histoire des logos

Alfaromeo, Audi, BMW, ...

L'histoire des logos automobiles de 15 grandes marques

Le diaporama de l'Internaute

<http://www.linternaute.com/auto/magazine/les-logos-des-marques/l-histoire-des-logos-automobiles.shtml>

Pour le prof

UPGM : une association de professeurs de génie mécanique

L'Union des Professeurs de Génie Mécanique (UPGM) est une association qui a pour objectif de favoriser les échanges dans la communauté des enseignants de Génie Mécanique, de Construction Mécanique, de Sciences industrielles etc.

L'UPGM est une émanation de la liste de diffusion PGM créée en 1997 et qui compte plus de 1700 abonnés.

Elle est en cours de création et 210 personnes ont fait part de leur souhait d'y adhérer. Elle sera gérée en dehors de tout cadre institutionnel ou hiérarchique.

Toutes les bonnes volontés souhaitant contribuer à la bonne marche de l'association sont les bienvenues.

Le site de l'UPGM

<http://www.upgm.org>

Le site de la liste PGM

<http://www.listepgm.org/>

Stages courts du CERPET

Ce sont des stages de quatre à cinq jours durant les congés scolaires qui s'adressent à des enseignants volontaires d'économie & gestion et de sciences & techniques industrielles des lycées technologiques et professionnels, et aux formateurs dans les GRETA.

Ces stages sont également ouverts aux enseignants des IUFM, des IUT, de l'enseignement privé sous contrat, des centres de formation d'apprentis, des collèges, des établissements publics d'enseignement agricole, suivant des conditions de prise en charge spécifiques (frais de déplacement à la charge de leurs administrations respectives).

Télécharger la liste des stages en sciences et techniques industrielles

<http://www.cerpet.education.gouv.fr/stages/sti-stages2008.pdf>

Inscription jusqu'au 28 Février

<http://www.cerpet.education.gouv.fr/inscription/>

Le site du cerpet

<http://www.cerpet.adc.education.fr/>

A voir sur le net

Super plats ou ultra peu chers :les nouveaux portables

Dans la même semaine deux ordinateurs portables font les gros titres de la presse. Apple lance le Mac Book Air, un ordinateur puissant, léger (1,3kg) et surtout ultra plat (2cm d'épaisseur). L'autre machine c'est l'Asus Eee PC, un ordinateur beaucoup plus basique mais ultraléger (1 kg) et surtout coûtant moins de 300 euros.

Mac Book Air

http://store.apple.com/Apple/WebObjects/francestore.woa/wa/RSLID?nnmm=browse&mco=639BD6F7&node=home/shop_mac/family/macbook_air

Asus Eee PC

<http://www.01net.com/fiche-produit/prise-main-2986/pc-portables-asus-eee-pc-4-go/>

A380

Le poste de pilotage de l'airbus 380 en vue panoramique

<http://www.gillesvidal.com/blogpano/cockpit1.htm>

Des clés usb de 32 GO

Les clés USB, si elles n'augmentent pas par la taille, voient leur capacité décupler. Les 16 Go sont devenues monnaie courante et les 32 Go apparaissent.

6 clés USB de capacité gargantuesque

<http://www.linternaute.com/hightech/micro/08/selections/18-01-cleusb.shtml>

Langues vivantes

Par Christine Reymond

A la Une : Le brevet

Le B.O. du 17 janvier modifie le règlement du brevet 2008 particulièrement pour l'épreuve de langue. " L'appréciation de la maîtrise du niveau A2 pour la langue étrangère choisie par le candidat lors de son inscription fait l'objet d'une procédure distincte. C'est pourquoi, il est demandé de renseigner le document joint en annexe, en indiquant qu'il est attesté que l'élève maîtrise ou ne maîtrise pas le niveau A2 dans la langue vivante étrangère de son choix, et de le transmettre au jury dans le livret scolaire.. Pour les élèves des classes de troisième, à l'instar des autres disciplines, la première et la seconde langues vivantes doivent faire l'objet d'une évaluation en contrôle continu et être affectées chacune d'une note qui est prise en compte dans le calcul de la moyenne pour l'obtention du diplôme".

En plus de la moyenne des notes de l'année, les enseignants doivent joindre au dossier de l'élève une attestation de niveau A2 selon le formulaire publié au B.O.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/3/MENE0701950N.htm>

L'APLV inquiète de l'organisation du brevet

C'est presque une interro surprise. L'Aplv, une association de professeurs de langues, invite ses membres à répondre à une enquête sur leur connaissance des nouvelles épreuves du brevet. (voir L'Expresso du 21 janvier).

"L'APLV a constaté ces dernières semaines une inquiétude et une exaspération croissantes, chez beaucoup de collègues enseignant au collège, sur la question de la validation de la langue vivante étrangère au DNB" écrit l'association. "Il apparaît en effet qu'il règne actuellement une grande confusion entre les textes ministériels, les notes de service de certains Rectorats, les consignes de certains inspecteurs et celles de certains chefs d'établissement, en particulier en ce qui concerne la répartition des responsabilités quant à l'élaboration des épreuves, les exigences attendues, les types d'épreuves organisées et de grilles proposées, ainsi que l'articulation entre cette validation de la langue, le contrôle continu en langue et la validation du diplôme du Brevet".

L'Aplv tente d'en savoir plus et de faire apparaître cette confusion. Un questionnaire permet de faire le point des connaissances sur les nouvelles épreuves.

Communiqué APLV

<http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article1477>

Expresso du 21 janvier

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/01/21012008Accueil.aspx>

Alsacien

Programmes du collège et du lycée

Oubliés dans le texte définissant les nouveaux programmes des langues régionales, l'Alsacien et le mosellan voient leurs programmes du collège et du primaire défini au B.O. L'Expresso l'avait signalé le 11 janvier.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/3/MENE0773513A.htm>

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/3/MENE0773549A.htm>

Sur le Café

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/01/11012008Accueil.aspx>

S.E.L.O

Enseigner en DNL

L'enseignement de DNL "est-ce simplement traduire un cours ? " Franck Le Cars nous invite à mieux saisir ce qu'est un enseignement de DNL. Puisque "la langue est une autre façon de penser", il donne des exemples précis des décentrages qui s'opèrent en DNL.

http://www.emilangues.education.fr/telechargement/lecoindes/enseignants/3_tra_article.pdf

A lire

Observatoire du plurilinguisme

La lettre d'information n°12 de l'observatoire du plurilinguisme vient de paraître. Vous pouvez la télécharger ou la consulter en ligne en 4 langues.

http://plurilinguisme.europe-avenir.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1005&Itemid=48

Allemand

Par Christophe Jaeglin

A la Une : LIRE un livre en allemand, une gageure dans l'ère électronique?

La compétence LIRE est-elle l'enfant pauvre parmi les 5 compétences du CECRL ? Comment amener ses élèves à s'entraîner à lire des documents longs dans une, voire plusieurs langues vivantes étrangères ? Les obstacles paraissent nombreux : problèmes de droits, coût de l'achat du livre pour la lecture suivie, choix d'un tel support pour l'enseignant, authenticité et attrait pour l'élève, Que ce soit pour votre plaisir personnel ou pour vos élèves, de nombreux sites Internet proposent désormais des contenus authentiques et souvent libres de droit qui peuvent nous intéresser. Vous trouverez dans ce qui suit quelques idées et un petit tour d'horizon de ce qui se fait dans le monde de la littérature digitale.

Plusieurs collègues ont déjà abordé le sujet pour nous et nous proposent leur façon de travailler la lecture avec leurs élèves. Sur le site académique de Versailles, Elisabeth Michaud expose concrètement 'comment elle procède pour faire lire en classe de troisième neuf livres différents dans le cadre de l'entraînement à la lecture suivie en autonomie tout en préservant une lecture plaisir et fluide'; les propositions concrètes y sont légion et forment une excellente entrée en la matière à lire absolument dans son intégralité :

<http://www.langues.ac-versailles.fr/spip.php?article131>

On pourra également se reporter avec intérêt à l'ouvrage du CRDP de Montpellier de 1993 : «Lange Werke ohne Langeweile», lire un roman en classe d'allemand (Réf. 340PC903 – Prix : 9,91 €) Pour les 31 chapitres du texte, cet ouvrage propose environ 66 exercices variés de compréhension écrite et orale, et de compétence linguistique. En plus, 9 récapitulations bilingues, insérées dans le texte, permettent au lecteur de vérifier sa compréhension, de mémoriser le lexique abordé et d'approfondir sa connaissance de la langue et de ses structures.

Convaincu ? Oui, mais « Comment trouver des œuvres, textes ou extraits utilisables en classe ? », me direz-vous. Le site incontournable est bien évidemment le site du projet Gutenberg qui propose plus de 20000 livres à la lecture, surtout en langue anglaise et allemande. En plus de la simple lecture, on peut enregistrer voire imprimer des extraits ou l'intégralité de ces textes.

<http://www.gutenberg.org>

D'autres plateformes recensent des millions d'ouvrages, consultables en ligne dans leur intégralité ou en partie, selon l'année de parution et les droits y afférant. Le site de Google est évidemment bien placé parmi ces sites, dans la mesure où ses fondateurs, Larry Page et Serguei Brin avaient annoncé au Salon du livre de Francfort en 2004 qu'ils entendaient mettre en ligne tous les livres parus dans le monde.

Ces textes sont la plupart du temps enregistrables sur votre disque dur au format PDF (avec le logiciel gratuit Acrobat Reader d'Adobe) et peuvent même être imprimés en toute légalité, si ces œuvres sont passées dans le domaine public (70 ans après le décès de l'auteur, dans la plupart des cas et selon la loi allemande) :

<http://www.books.google.de>

Si vous cherchez plutôt à choisir un livre à acheter (pour une lecture suivie) et que vous êtes confronté à l'embarras du choix, je ne saurais trop vous recommander d'aller sur le site des grands éditeurs allemands (comme Klett, Hueber, Cornelsen, et consors) qui offrent des dossiers complets souvent classés par âge des lecteurs et accompagnés de dossiers d'exploitation en classe bien faits (Petit conseil : profitez-en pour vous abonner à leur lettre de diffusion afin de recevoir les nouveautés éducatives par exemples) . Ceci dit , il y a - depuis peu- une nouvelle plateforme mise en place par la corporation des éditeurs allemands qui vous propose de choisir parmi une sélection d'ouvrages neufs par thème et par tranche d'âge, d'en lire le synopsis, d'en voir la pochette , puis d'en parcourir des extraits pour s'en faire une idée plus précise, avant de l'acquérir, en le commandant d'un clic ; particulièrement utile pour les collègues qui n'habitent pas près de la frontière, la consultation s'apparente à un passage virtuel dans une librairie allemande, alors n'hésitez pas :

<http://www.libreka.de>

Autre site des plus prometteurs, cousin de l'encyclopédie collaborative Wikipédia, le site wikisource propose des textes ou des extraits d'œuvres que l'on peut imprimer , mais pas stocker.

<http://www.wikisource.de>

Mon site de prédilection demeure un site sur lequel vous trouverez une foule de textes dans une multitude de langues, alors n'hésitez plus :

http://www.logoslibrary.eu/pls/wordtc/new_wordtheque.main?lang=en&source=search

Pour terminer, et pour le plaisir, une compilation des principaux sites de journaux allemands online, qui pourraient nous servir, ou tout simplement nous informer (attention au site de la BILD Zeitung , au contenu un peu trop explicite pour nos élèves) :

<http://newslink.org/eugerm.html>

Primaire

Carnaval et nouveau programme de Langue Régionale

Carnaval: un thème culturel porteur

Très prisé des écoliers de primaire le thème de carnaval ne manquera pas de les intéresser. L'excellent site Kidsweb nous propose toute une série d'activités, de bricolages et de jeux basés sur ce thème :

http://www.kidsweb.de/schule/kidsweb_spezial/fasching_spezial/fasching_spezial.html

Vous trouverez d'autres ressources et liens utiles sur le site de l'académie de Strasbourg :

<http://www.ac->

[strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/langues_vivantes/allemand/pedagogie1436/ressources/carnaval/view](http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/langues_vivantes/allemand/pedagogie1436/ressources/carnaval/view)

Les nouveaux programmes de langues régionales pour l'école primaire

Les nouveaux programmes de Langue régionale d'Alsace et des pays mosellans sont parus au B.O. et visent à mieux intégrer les contenus culturels dans nos pratiques. Petit extrait des contenus:

« 1) La relation entre les aspects dialectaux et l'allemand standard

La prise en compte de la situation linguistique de chaque élève conduit

- à consolider les compétences des élèves partiellement ou totalement dialectophones dans la pratique orale d'un dialecte et à utiliser la relation entre celui-ci et l'allemand standard (recherche de convergences et de divergences) : on pourra se référer aux tableaux présentés à la fin de la présente annexe ;

- à présenter à tous les élèves, chaque fois que cela est pertinent d'un point de vue socio linguistique ou culturel, des formes d'expression dans l'un des dialectes concernés.

L'expérience de la diversité linguistique revêt une importance stratégique pour l'éducation au respect d'autrui et par là même à une citoyenneté active dans l'approche, par les élèves, de leur environnement.

2) Les contenus culturels

Le programme d'enseignement de l'allemand pour l'école primaire liste une série de contenus culturels à faire acquérir aux élèves. Ils ont trait à la vie quotidienne et au cadre de vie, à des repères et des réalités géographiques ainsi qu'à quelques éléments du patrimoine.

L'enseignement de la langue régionale utilise les nombreuses occasions données par ce programme pour y intégrer, au moins dans leur manifestation lexicale, certains éléments du patrimoine régional ou des faits de culture relatifs à l'Alsace ou aux pays mosellans.

Les axes autour desquels s'organisent les contenus culturels de l'enseignement de l'allemand à ces niveaux de classe sont autant de points d'ancrage possibles pour des adaptations spécifiques : les usages dans les relations interpersonnelles, les habitudes alimentaires diversifiées, les particularités du système scolaire, le paysage urbain, certains repères géographiques, le multiculturalisme, les traditions, fêtes calendaires ou autres manifestations, les traditions de Noël, quelques personnages célèbres, des contes et des légendes.

Une place est accordée également dans l'enseignement de la langue régionale à des faits marquants de l'histoire commune, à certaines manifestations culturelles transfrontalières, ainsi qu'aux ressemblances et différences dans les patronymes et toponymes.

La composante culturelle du programme de langue régionale d'Alsace et des pays mosellans non seulement vise la transmission de connaissances mais revêt également une dimension interculturelle. Il s'agit de former les élèves à identifier les référents culturels différents dans leur environnement régional et dans les pays germanophones en abordant positivement ces différences si enrichissantes.

3) L'exploitation privilégiée des ressources disponibles dans l'environnement proche

L'exploitation de toutes les ressources linguistiques et culturelles dans l'environnement proche des élèves, les contacts d'une part avec les réalités régionales et les locuteurs locaux, d'autre part avec les réalités des pays de langue allemande et avec des locuteurs de la langue enseignée sont à privilégier tout au long du parcours d'enseignement. La langue et la culture étudiées prennent ainsi un sens immédiat pour les élèves. L'enseignement exploite toutes les potentialités pédagogiques de tels contacts. Il est possible de confier aux élèves des tâches communicatives les plus authentiques possibles et de leur permettre d'utiliser la langue pour agir concrètement.

Le projet pédagogique et éducatif de l'enseignement de la langue régionale consiste donc bien à développer chez tous les élèves les compétences linguistiques et culturelles ainsi que les comportements et attitudes qui encouragent et rendent possible une mobilité ultérieure. »

Si vous souhaitez lire le texte dans son intégralité, reportez-vous au site officiel :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/3/MENE0773513A.htm>

Collège

Fichiers à télécharger chez l'éditeur Didier

Quelques fichiers gratuits à télécharger, si vous utilisez la méthode Aufwind notamment
Si vous utilisez la méthode AUFWIND, vous pourrez trouver diverses publications numériques intéressantes sur le site de l'éditeur Didier : des transparents imprimables pour Aufwind, divers fichiers pédagogiques accompagnant des lectures suivies comme 'Ben liebt Anna' et d'autres compléments utiles. Pour pouvoir télécharger certains fichiers (portant l'icône d'un cadenas fermé), il faut s'enregistrer en ligne sur le site, mais cette inscription est gratuite et rapide :

<http://sed.editionsdidier.com/siteseducation/SiteSED?controlerCode=CtlOffreNumerique&idMatiere=0000009&requestCode=traiterFormulaireRecherche>

« Allemand au collège », petite bibliographie du CRDP

Merci à nos collègues Claire Champert et Alice Lozano du CRDP de Strasbourg d'avoir réalisé une bibliographie regroupant les ouvrages indispensables pour « L'allemand au collège » ; vous y trouverez des livres, des CDs , des vidéos , et même des logiciels... à consulter, à emprunter ou à commander d'urgences donc :

<http://www.crdp-strasbourg.fr/cddp68/Tele/allcoll.pdf>

Lycée

Nouveau programme d'échange

Adeptes d'échanges transfrontaliers ? L'information a paru au BO n°4 du vendredi 24 janvier 2008: le programme franco-allemand "Heinrich Heine" a vu le jour: il s'agit d'un séjour individuel d'élèves de seconde en Allemagne dans le cadre de la certification d'allemand de niveau "B1" en 2008. Il prévoit un séjour de 3 à 6 semaines avec projet pédagogique:

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/4/MENC0800059N.htm>

Un site fort utile:

Ce site vous sera utile, ainsi qu'à vos élèves de lycée : présentant des activités d'un bon niveau, on peut s'y inscrire gratuitement pour avoir un accès complet aux diverses activités : unités pédagogiques, dossiers sur la baladodiffusion, Arbeitsblätter, ...

<http://www.deuschlern.net/>

Pour le prof

En savoir plus sur la première lauréate du Professeur d'allemand de l'année et petite trousse d'urgence pour pratiquer toutes les langues que nous connaissons (ou voulons apprendre !).

La 1ère lauréate du Prix du Professeur d'allemand de l'année

Il a été décerné cette année pour la première fois et – roulement de tambour- le nom de l'heureuse gagnante a été officiellement annoncé le 22 janvier 2008 ; Texte transmis par l'Ambassade : « A l'occasion de la Journée franco-allemande du 22 janvier 2008, l'Ambassadeur d'Allemagne Peter Ammon en a distingué la première lauréate. Il s'agit de Mme Brigitte Jayot, enseignante au Collège Jean-Marc Laurent, à Amiens. Depuis l'année 2000, Mme Jayot passe avec ses élèves le « Fahrradführerschein in Dortmund ». Ce projet de « permis vélo en Allemagne » permet à des élèves de 5ème de passer un permis vélo tel qu'il

est conçu en Allemagne, en coopération avec l'association allemande de cyclistes (ADFC) et avec la police de Dortmund. Dortmund et Amiens sont des villes jumelées depuis 1960.

Les élèves passent le permis « théorique » en France en langue allemande. Les épreuves pratiques se déroulent ensuite à Dortmund, associées à des activités ludiques et éducatives organisées par l'ADFC. Un rallye cycliste Amiens-Dortmund a, par ailleurs, été organisé en 2004. Il sera réédité en juin 2008. Le jury de l'Ambassade a jugé que le projet « permis vélo en Allemagne » incarnait particulièrement bien les objectifs assignés au Prix, et il s'est félicité de pouvoir récompenser une initiative particulièrement innovante se traduisant par l'organisation d'un projet démontrant une approche particulière de l'enseignant dans la promotion de la langue allemande, illustrant la créativité dans l'enseignement de l'allemand. » La lauréate a été conviée à un voyage d'exception de plusieurs jours en Allemagne (durant l'été 2008). L'Ambassade rappelle que le ministère allemand des Affaires étrangères entend par ce prix «remercier les mérites des professeurs d'allemand et les remercier comme il se doit de leur dynamisme et rappeler le rôle fondamental que jouent les professeurs d'allemand activement engagés dans leur métier. A l'école, dans leurs classes mais aussi lors d'activités en dehors des cours, ils contribuent jour après jour à donner vie au partenariat franco-allemand et à le rendre concret pour les jeunes ».

Toutes nos félicitations à l'heureuse gagnante ! L'Ambassade a également eu une belle attention à l'encontre des malheureux 'perdants' (dont votre humble serviteur), qui se vont vu offrir un prix de consolation fort sympathique : l'ouvrage de Matthias Matussek « Nous, les allemands, Vous pouvez nous aimer ». Belle initiative donc de l'Ambassade d'Allemagne : rendez-vous l'année prochaine et n'hésitez pas à envoyer votre candidature. Vous le valez bien !

Salon DIDACTA 2008

Le plus grand salon européen de la didactique rassemblant tous les grands éditeurs et acteurs de l'enseignement va ouvrir ses portes à Stuttgart dans quelques jours. Le salon se tiendra du 19 au 23 février et ne manquera pas de vous intéresser.

Au programme, des conférences sur l'utilisation de l'évaluation pour bâtir une progression, des débats sur le 'professeur du futur' et quantité de nouvelles tendances dans notre métier. Pour en savoir plus et réserver: Landesmesse Stuttgart GmbH , Am Kochenhof 16, 70192 Stuttgart, Tel.: +49 (0)711 2589-0 ; Fax: +49 (0)711 2589-440;
<http://cms.messe-stuttgart.de/cms/index.php?id=3664>

Encore un document pour faire un peu de publicité à l'allemand ; on connaissait déjà la fameuse brochure « L'allemand, passeport pour l'Europe », diffusée régulièrement aux alentours du 22 janvier, mais plusieurs documents annexes sont désormais disponibles sur le site du Goethe Institut de Paris, dont un diaporama au format PPT à faire tourner dans vos établissements sans modération :

<http://www.goethe.de/ins/fr/par/lhr/wer/de1346610.htm>

Site coup de coeur

Bravo à tous les collègues qui partagent leurs expériences au travers de leurs sites, blogs , wiki, Cette rubrique s'efforce de donner un coup de projecteur sur leurs réalisations.

Deutsch aktiv lernen , de Christophe Chamorand

Ce mois-ci, rendons honneur au site personnel de Christophe Chamorand 'Deutsch aktiv lernen' qui regorge de liens intéressants sur le thème de la civilisation allemande, propose bon nombre d'exercices et de dossiers (CECRL, pays germanophones, ...) et toutes sortes de services (météo, TV, ...) authentiques et sympathiques ; à consulter sans faute donc :

<http://pagesperso-orange.fr/cchamorand/index.htm>

Allemand et TUIC

Jadis (hier encore !) appelés TICE , les TUIC (Techniques Usuelles de l'Information et de la Communication) nous aident dans nos pratiques quotidiennes. Dans la série 'Ne réinventons pas la roue', cette rubrique vous proposera quelques aides et quelques sites de ressources, vous invitant même à découvrir le Web2.0 (à moins que nous soyons déjà passés au 3.0 !) :

Allemand et audio : quelques sites utiles

Si vous voulez que vos élèves puissent s'entraîner à l'écoute et la prononciation de mots allemands, le dictionnaire visuel par thème de l'association Language Guide est fait pour vous : quand l'utilisateur survole l'image avec sa souris, il entend le mot et l'orthographe de celui-ci s'affiche en dessous de l'image ; les thèmes sont nombreux (le corps humain, les chiffres, les animaux, les meubles, ...) et le graphisme soigné (le tout est disponible en plusieurs langues) :

<http://languageguide.org/deutsch/>

Dans la même veine, le projet Stooka est lui aussi très intéressant : il regroupe sous licence 'Creative Commons Paternité 2.0' une collection de mots (en différentes langues) qui ne cesse de croître ; deuxième avantage donc, et non des moindres, ces fichiers audio (aux formats OGG, SWAC et MP3) librement disponibles vous permettront aussi d'agrémenter vos propres exercices online interactifs . Bravo pour cette initiative et si vous voulez contribuer, n'hésitez pas :

<http://swac-collections.org/?lang=fra>

Un outil indispensable pour travailler plus efficacement

Vous en avez assez d'utiliser votre clé USB pour transférer sans arrêt des fichiers de la maison à l'école et vice-versa ? Pourquoi ne pas emmener avec vous sur votre clé USB la nouvelle version allemande de l'excellente suite bureautique OpenOffice 2.3.1 : vous avez ainsi en permanence sous la main l'ensemble de vos fichiers que vous pouvez modifier avec votre logiciel de traitement de texte et les autres outils bureautiques intégrés (petit conseil : les clés USB de 4 GB deviennent abordables et la confort d'utilisation d'un tel bureau virtuel vaut peut-être l'investissement) :

<http://www.oodev.org/projekte/ooportable/ooportable.html>

Si vous cherchez des nouveautés dans le monde des outils web 2.0 pour l'enseignement, je vous propose de vous rendre sur le blog emob.fr qui offre tutoriels vidéo, coin du e-learning, analyses et bien plus sur le sujet :

<http://www.emob.fr/dotclear/index.php?2006/10/17/631-des-outils-web-20-pour-l-enseignement>

Anglais

Par Christine Reymond

A la Une : Valentine Day (feb 14th)

Le 14 Février, c'est la Saint Valentin. En France, c'est maintenant plutôt une fête commerciale, mais dans les pays anglo-saxons, c'est une longue tradition. Voici quelques idées, cours et activités :

Une page incontournable

La meilleure page de liens, avec des images, des interactive activities, des webquests, des animations ,des jeux, des vidéos, des sons, etc. Utilisable dès le primaire.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/anglais/Henry/valentine.htm>

et en particulier cette excellente Treasure Hunt créée par Brigitte Rempenault pour le collègue (A1+) où chaque question renvoie à des textes courts et simples, avec à la fin une riddle à résoudre.

http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/anglais/Henry/valentine_th.htm

Ma dernière trouvaille : Confession of a Matchmaker

Pour des adultes niveau B2 voyez ces entretiens vidéos de femmes à la recherche de l'amour avec une « matchmaker » qui les conseille, puis les images d'une première rencontre, avec les erreurs commentées. Pour les amateurs de Reality Shows.

http://www.aetv.com/videos/display.jsp?id=AandE_Confessions-of-a-Matchmaker_Amy_SF

L'histoire et des histoires

Une vidéo

Sur le site de History.com, l'histoire de Valentine Day est présentée dans une vidéo bien illustrée (niveau A2+). Le site propose aussi de nombreux liens intéressants dont des lettres d'amour des présidents.

<http://www.history.com/minisites/valentine/>

Des textes

<http://www.holidays.net/amore/story.html>

<http://edition.cnn.com/SPECIALS/2002/valentines/stories/history/>

<http://www.nbcsandiego.com/valentines/1929328/detail.html>

<http://wilstar.com/holidays/valentn.htm>

http://www.essortment.com/valentinedayhi_rbkz.htm

http://www.riverdeep.net/current/2002/02/021102_valentines.jhtml

Un "mots cachés" utilisable même avec des débutants

http://www.teacherview.com/ActivityPages/word_search/holidays/val_search.htm

L'histoire et des liens vers divers sites de travaux manuels

<http://www.2learn.ca/mapset/enjoy/valentines/valentines.asp>

Des mystery short stories de la ST Valentin : ce sont des histoires contenant à chaque fois une énigme. Elles sont facile à lire quoique parfois un peu longues : à prévoir pour des élèves de lycée.

<http://www.mysterynet.com/love/valentine/>

Activités et travaux manuels pour tous niveaux, mais surtout primaire

http://www.activitiesforkids.com/holiday/holiday_valentines.htm

http://www.atozteacherstuff.com/Themes/Valentine_s_Day/

<http://www.papervalentines.com/toc.htm>

Poèmes

Un classique : « My love is like a red red rose » de Robert Burns : the history of the poem, the lyrics and a link to a video (although I'm not sure this song will appeal to our students.).

http://en.wikipedia.org/wiki/A_Red_Red_Rose

Pour une lecture authentique avec l'accent écossais, voyez ce fichier sur le site de Laurence Bernard.

<http://membres.lycos.fr/absolutecaraib/burns/burns.mp3>

Découvrez ce poème bizarre et dérangeant de Browning "Porphyria's lover" (le poème et une explication)

<http://www.sparknotes.com/poetry/browning/section1.html>

Admirez ce poème sous forme d'oeuvre d'art visuel : c'est vraiment très beau, même si je ne sais pas trop ce que l'on peut en faire en classe. Peut-être des étudiants d'art graphique ou de communication visuelle pourraient l'étudier....

<http://www.scottmccloud.com/comics/porphyria/index.html>

<http://www.scottmccloud.com/comics/porphyria/porphyria.html>

Poèmes d'amour et paroles de chansons d'amour, avec des vidéos pour certains poèmes de la deuxième adresse. (recommandé par Brigitte Baudet on eTeach)

http://www.links2love.com/poetry_poems_2nd.htm

http://www.links2love.com/love_lyrics.htm

Poésie automatique / cadavres exquis

Wacky tales : Eduplace vous propose de remplir les cases avec les mots demandés (nom, verbe, adjective, etc;) et le robot vous fera un poème sur mesure...et toujours surprenant !

http://www.eduplace.com/tales/content/wwt_004.html

Valentine Word-o-Matic : Time For Kids propose le même genre de robot, mais cette fois avant de proposer des mots, vous choisissez une catégorie : « Valentine », « I'm through » ou « Anti-Valentine ». Voici comment cette activité est présentée sur le site : « Celebrate V-Day by cranking out some weirder-than-weird messages with this good-enough-to-kiss Word-o-Matic!

<http://www.timeforkids.com/TFK/specials/articles/0,6709,98833,00.html>

Cours en ligne et présentations clé en main

Mr Donn created this page with a lot of useful resources for teachers.

<http://holidays.mrdonn.org/valentine.html>

Une activité complète autour du poème de Robert Burns "Love is like a red red rose" avec le son et un gap filling plus deux quizzes de compréhension sous Hot Potatoes réalisés par notre collègue de Martinique Laurence Bernard.

<http://membres.lycos.fr/absolutecaraib/burns/index.htm>

Dès la 4ème (A1+), vous pouvez utiliser ce cours d'Isabel Pérez Torres publié dans Riverdeep's Classroom Flyer, Friday, January 28th, et basé sur un texte que personnellement je n'aime pas car il parle de St Valentin à la première personne. Mais à la deuxième adresse vous pouvez télécharger une fiche élève utilisable sans ordinateur.

<http://www.isabelperez.com/St.ValentineReading.htm>

<http://www.isabelperez.com/word/stvalentine.doc>

Autre page de liens

<http://search.lii.org/index.jsp?sm=fr10%3BSubTopic1048%3B00http%3A%2F%2Fwww.lii.org%2Ffia%2Fdata%2Fdemo1%2Fsubtopic%23523915%3BValentine%27s+Day>

President's Day (Feb 18th)

President's Day est observé chaque année aux USA le troisième lundi de Février, pour honorer en particulier deux de leurs plus grands presidents : Abraham Lincoln et George Washington.

Incontournables

Vous trouverez tout ce dont vous pouvez avoir besoin sur Rescol, le site de Michelle Henry

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/anglais/Henry/presidents.htm>

et plusieurs webquests dans cette page d'Infonews

<http://lycees.ac-rouen.fr/pascal/infonews/themes/presidents.htm>

L'histoire de Presidents' Day

<http://homepages.rootsweb.com/~maggieoh/Pd/prindex.html>

<http://stockholm.usembassy.gov/Holidays/celebrate/presiden.html>

http://en.wikipedia.org/wiki/Presidents'_Day

<http://www.infoplease.com/spot/washington1.html> (+ "presidential fact file")

Sites de ressources et activités

Des activités, travaux manuels et fiches de travail pour niveaux A1 à A2 sur le site de Enchanted Learning.

<http://www.enchantedlearning.com/crafts/presidentsday/>

Meet the Presidents : découvrez tout sur les presidents des USA sur le site de la Maison Blanche (A2)

<http://www.whitehouse.gov/kids/presidentsday>

Des ressources pour Presidents' Day sur le site du ministère de l'éducation du gouvernement US (B1+).

http://www.free.ed.gov/subjects.cfm?subject_id=28&toplvl=173

Voyez aussi ces suggestions de The Classroom Flyer, avec des plans de cours, des fiches de travail, Here are several other suggestions (including lesson plans and worksheets) from from Riverdeep, including lists of the presidents, links to official sites, Mont Rushmore and a lot more...

http://rivapprod2.riverdeep.net/portal/page?_pageid=338,1&_dad=portal&_schema=PORTAL#3

and visit also those US educational sites offering resources

<http://www.education-world.com/holidays/archives/february.shtml#president> (lots of activities and info)

<http://fun.familyeducation.com/presidents-day/holidays-and-celebrations/32937.html>

<http://www.kidsdomain.com/holiday/presday.html>

<http://www.primarygames.com/holidays/presidents/presidents.htm> (game : name that president)

<http://www.alphabet-soup.net/hol/president.html>

<http://a4esl.org/q/h/tf-lb-pday.html> (a quiz)

<http://its.guilford.k12.nc.us/webquests/presidents/pres.htm> (a webquest)

<http://teacher.scholastic.com/fieldtrp/socstu/presday2.htm>

Voyez aussi cette page faite par les collègues de l'académie de Paris:

<http://lve.scola.ac-paris.fr/anglais/fetes02.php#pdt>

Leap Day, le 29 février

Qu'est-ce qu'une année bissextile ? Wikipédia vous propose une réponse complète, avec un diagramme, des algorithmes et les liens avec les différents calendriers (chinois, hébreux, islamique, indien, iranien, etc.)

http://en.wikipedia.org/wiki/Leap_year

Nos collègues de l'académie de Paris ont préparé cette page de liens (certains liens ne sont plus actifs, mais ne manquez pas les fun facts and trivia) :

<http://lve.scola.ac-paris.fr/anglais/fetes02.php#leap>

Le Guardian a aussi rédigé un article sur le sujet (certains liens ne sont plus actifs, mais le texte contient des faits intéressants) :

<http://www.guardian.co.uk/news/2004/feb/27/netnotes.markoliver>

Leap year 101 : pourquoi les années bissextiles sont indispensables

<http://www.infoplease.com/spot/leapyear2.html>

Retrouvez les naissances, les décès et les évènements importants qui se sont passés un 29 février :

<http://www.scopesys.com/anyday/>

Lisez cette page à propos de la tradition qui dit que les femmes peuvent faire une demande en mariage ce jour-là (avec une petite bd niveau B1)

<http://www.brownielocks.com/leapyear.html>

A cause de cette tradition, certains mélangent le 29 février et Sadie Hawkins Day

<http://www.care2.com/gates/holidays/leapyear/leapyear.html>

Primaire

La visioconférence au primaire

Le Figaro évoque le projet ministériel de visioconférence pour apprendre l'anglais. On sait que 40 écoles ont été retenues pour l'expérimentation. Afin de soutenir l'apprentissage précoce des langues, le ministre de l'éducation Xavier Darcos lance le plan « 1000 visioconférences pour l'école ».

« Ce plan vise à favoriser l'apprentissage de l'anglais, en faisant dialoguer en visioconférence les élèves avec des interlocuteurs natifs de cette langue.

Par « visioconférence » on entend tout système de communication audio et vidéo à distance en mode synchrone.

Par « interlocuteur natif », on entend tout locuteur de langue natale anglaise, y compris les élèves d'une classe jumelée.

Le projet s'organisera en deux temps : la première étape expérimentera différentes solutions techniques et pédagogiques de visioconférence dans 20 sites pilotes ; la seconde s'étendra à 980 autres sites à la rentrée 2008. » (lu sur le site du ministère)

Article du Figaro

<http://www.lefigaro.fr/actualites/2008/02/02/01001-20080202ARTFIG00149-le-plan-darcos-pour-ameliorer-l-anglais-a-l-ecole-.php>

Article du Figaro

<http://www.lefigaro.fr/actualites/2008/02/02/01001-20080202ARTFIG00154-la-piste-de-la-visioconference-.php>

Un reportage du Café

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/12092007visiteXavierDarcos78.aspx>

Sur le site du ministère

http://www2.educnet.education.fr/sections/primaire/usages_primaire/1000visio/

Pour le prof

Recevez l'ambassade américaine

"Nos agents peuvent parler de nombreux sujets y compris la politique américaine, l'économie, la culture populaire aux Etats-Unis". L'ambassade américaine à Paris propose gratuitement aux collèges et lycées des interventions de ses agents. Pour l'ambassade il s'agit de lutter contre les stéréotypes.

Toutes vos demandes doivent être envoyées par courrier (uniquement) au service culturel de l'ambassade, 2, avenue Gabriel, 75382 – Paris Cedex 08.

<http://www.amb-usa.fr/>

<http://france.usembassy.gov/faqfr.htm#culture>

Arabe

Par Mohammad Bakri

A la Une : Affiches de films égyptiens.



Une nouvelle rubrique vient enrichir le site de Langue et Culture arabe de l'académie de Versailles qui depuis un moment déjà dépasse largement les frontières académiques et même nationales de notre pays. Cette rubrique riche et utile pédagogiquement s'intitule "Affiches de films égyptiens". Elle est accessible et consultable à partir de plusieurs liens sur le site : la page "Sites en arabe ou sur le Monde arabe" dans les "informations pédagogiques et didactiques", la page "Ressources iconographiques" dans les mêmes "informations pédagogiques et didactiques" de la page d'accueil du site et la page consacrée au cinéma arabe. Les visiteurs trouveront dans cette nouvelle rubrique, sous forme de diaporama, plus de 200 affiches de films égyptiens retraçant l'histoire du cinéma de ce pays de l'année 1934 à l'année 2005. Une utilisation pédagogique de ces fiches, avec la projection éventuelle de quelque uns de films cités, est possible dans différents niveaux de l'enseignement secondaire.

http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/cinema_affich_films-egypt.htm

Vie de la discipline

Langues : Le brevet.

Le B.O. du 17 janvier modifie le règlement du brevet 2008 particulièrement pour l'épreuve de langue. " L'appréciation de la maîtrise du niveau A2 pour la langue étrangère choisie par le candidat lors de son inscription fait l'objet d'une procédure distincte. C'est pourquoi, il est demandé de renseigner le document joint en annexe, en indiquant qu'il est attesté que l'élève maîtrise ou ne maîtrise pas le niveau A2 dans la langue vivante étrangère de son choix, et de le transmettre au jury dans le livret scolaire.. Pour les élèves des classes de troisième, à l'instar des autres disciplines, la première et la seconde langues vivantes doivent faire l'objet d'une évaluation en contrôle continu et être affectées chacune d'une note qui est prise en compte dans le calcul de la moyenne pour l'obtention du diplôme". En plus de la moyenne des notes de l'année, les enseignants doivent joindre au dossier de l'élève une attestation de niveau A2 selon le formulaire publié au B.O.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/3/MENE0701950N.htm>

Annales du Baccalauréat 2007.

Les annales du baccalauréat 2006 sont en ligne sur le site arabe de l'académie de Lyon.

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/arabe/ressources/exconc.html#bac07>

Sections internationales : admission et évaluation.

Présentes dans les lycées français à l'étranger, ces sections sont assez rares en France, car elles s'adressent à un public particulier d'enfants qui maîtrisent déjà deux langues, au moins, à l'entrée en sixième (français et langue de la section), en raison de l'origine ou du parcours de leurs parents, ou d'un enseignement précoce renforcé d'une langue étrangère (école

élémentaire bilingue)... Ne pas confondre sections internationales et sections européennes, ouvertes à partir du niveau 4ème et qui offrent un simple renforcement d'une heure d'enseignement. Le B.O n°38 publie trois textes qui fixent les conditions d'admission, d'organisation et d'évaluation dans les sections internationales de l'école au lycée.

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/doc-pdf/cafe/Sections-internationales.pdf>

L'épreuve facultative d'arabe au baccalauréat.

Brigitte Tahhan, IA-IPR d'arabe, met les choses clairement au point : « Après de multiples avatars ces dix dernières années, l'épreuve facultative d'arabe est à présent « stabilisée ». Définie par la note de service n° 2001-022 du 25 janvier 2001, publiée au Bulletin officiel de l'Education nationale n° 5 du 1er février 2001, elle ne se distingue dorénavant des autres épreuves facultatives de langues vivantes que par quelques détails».

http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/doc-pdf/cafe/epreuve-facultative-arabe_bac.pdf

Pour le prof

La bataille des langues - Manière de voir – Le Monde Diplomatique.

«Il faut être naïf ou ignorant pour ne voir dans une langue vivante qu'un outil de communication, comme le sont les langues artificielles. Au-delà des barrières sociales, et comme le démontrent d'innombrables travaux de neurophysiologistes et de psychologues, elle ne se réduit pas à un simple code pour l'échange d'informations, mais elle constitue le creuset même de l'identité de chacun. Comme a pu l'écrire Régis Debray, « elle n'est pas un instrument, mais un milieu de vie, le fil d'or d'une vitalité longue et singulière ». On ne voit pas et on ne pense pas le monde, pas plus que l'on ne crée ou n'invente, de manière identique à travers le prisme du norvégien et à travers celui du quechua ou du chinois. Ce qui est vrai des individus l'est aussi des communautés et des nations. Pour le grand historien Fernand Braudel, «la France, c'est la langue française». Il aurait pu en dire autant de la Wallonie et du Québec». Extrait de l'édito de «Manière de voir» publié par le Monde Diplomatique.

<http://www.monde-diplomatique.fr/mav>

Concours

Concours du 2nd degré - Rapports de jurys.

A l'issue des concours, la plupart des jurys rédigent un rapport qui commente les sujets de la session, conseille et guide les candidats sur les attentes du jury. La parution des rapports s'échelonne à partir du mois de juin. Les rapports des jurys du Capes et de l'agrégation sont publiés sur le site du ministère de l'éducation nationale. Les rapports volumineux ont été préalablement découpés afin de vous permettre de les visualiser de manière optimale.

<http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/jury/default.htm>

Concours d'enseignement : Agrégation, Capes et PLP.

Pour tout savoir sur les concours d'enseignement d'arabe : programmes et définitions des épreuves, préparation aux concours, inscription, rapports du jury de concours, résultats du capes et de l'agrégation, etc, vous pouvez consulter le site interuniversitaire créé par Frédéric Lagrange. On trouve également sur ce site des informations concernant le concours des

professeurs des lycées professionnels arabe–lettres pour lequel il n'existe pas de préparation spécifique.

<http://www.concours-arabe.paris4.sorbonne.fr/>

Bibliographie

Parution : Elias Khoury : « Comme si elle dormait ».

Paru chez « Actes Sud » en septembre 2007, traduit de l'arabe (Liban) par Rania Samara, « Comme si elle dormait » est le roman du grand journaliste et romancier libanais « Elias Khoury ». Ce livre invite le lecteur à passer trois nuits dans les rêves de Milia, une jeune Beyrouthine qui a le don de voir le passé mais également ce qui va arriver. On découvre ainsi sa vie, seule fille de la fratrie, qui a dû se substituer à sa mère à l'âge de onze ans quand son père est mort. On découvre également son histoire d'amour avec Mansour, entre Beyrouth et Nazareth, et celles de leurs familles respectives. On apprend ainsi des bribes de la vie de Hassibé, sa grand-mère, qui recouvre sa virginité après avoir accouché de l'un de ses fils, les aventures de son grand-père Salim avec une Egyptienne ; l'étrange mort de son oncle qui se pend par mégarde à la corde de la cloche de l'église ; sa relation à sa mère, entièrement sous la coupe d'une nonne, dite la Sainte en raison de ses nombreux miracles...

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/crl-lette-kaf.htm#commesielledormait>

Parution - Hassan Daoud : « Le Chant du pingouin ».

Paru chez « Actes Sud » en octobre 2007, traduit de l'arabe (Liban) par Nada Ghosn, « Le Chant du pingouin » est le roman de l'écrivain libanais Hassan Daoud. Beyrouth, fin du XXe siècle. Un jeune homme handicapé vit avec ses parents dans un nouvel immeuble situé sur une colline face à la vieille ville. La route qui y mène n'est pas encore goudronnée et ne le sera sûrement jamais. Cet immeuble est coupé du monde. Les personnages ne sont définis que par le grand soliloque du narrateur. Ce narrateur handicapé, son immeuble et ses habitants symbolisent à eux seuls l'état du Liban. Son père, un vieil homme, est en train de devenir aveugle. Il tente désespérément de retrouver son échoppe dans la ville en travaux. Sa mère, quant à elle, est de plus en plus indifférente à la situation de sa famille. Elle est absente. Dans un pays en mutation et sans repères, « Le Chant du pingouin » c'est le soliloque d'un jeune homme handicapé qui abolit par le verbe la frontière entre le normal et l'anormal.

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/crl-lette-ghayn.htm#lechantdupingouin>

Parution - Mohamed Abi Samra : « L'homme que je fus ».

Paru chez « Actes Sud » en novembre 2007, traduit de l'arabe (Liban) par Franck Mermier, « L'Homme que je fus » est le roman de l'écrivain libanais Mohamed Abi Samra. De retour au pays après dix-sept ans d'exil, un homme tente de ré-appivoiser ses origines. Peut-on s'affranchir, et à quel prix, de son identité première ? Peut-on accéder, par l'appropriation d'une culture étrangère, à une autre identité ? Quittant un Liban qui commençait à s'enfoncer dans la guerre civile, le narrateur avait vingt ans. Il venait d'un quartier pauvre de Beyrouth, une enclave miséreuse habitée par des migrants provenant en majorité d'un même village du Sud-Liban et qui côtoyaient des voisins kurdes et syriaques. Le narrateur évoque d'emblée sa stupeur lorsque, rentré au pays après dix-sept ans d'absence, il découvre qu'il n'a jamais cessé de ressembler, tant par sa physionomie, ses gestes, le ton de sa voix que sa manière de s'habiller, à ses compagnons d'enfance et de jeunesse, à son père et à ses frères...

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/crl-lette-alif.htm#lhommequejefus>

Parution - Alaa El Aswany : « Chicago ».

Paru chez «Actes Sud» en octobre 2007, traduit de l'arabe (Egypte) par Gilles Gauthier, «Chicago» est le nouveau roman du romancier égyptien Alaa El Aswany l'auteur de «L'Immeuble Yacoubian», cent mille exemplaires vendus en quelques mois et un film réalisé avec une grande mobilisation de moyens et d'acteurs célèbres. Même vue de loin, des couloirs d'une université - d'une société - américaine amie-ennemie toute en contrastes, l'Egypte est au coeur de «Chicago». Ses personnages, pris dans les contradictions de leur sentiment d'appartenance à un pays qui les exalte autant qu'il les déçoit. Ils étudient, ils enseignent, ils espionnent ceux qui étudient et enseignent. L'Amérique dans laquelle ils vivent n'est pas un simple décor. C'est l'Amérique sûre d'elle-même, de sa supériorité, des valeurs qu'elle représente, brutale parfois, mais aussi l'Amérique ouverte, aimable, un peu naïve et qui donne sa chance à tous. L'Amérique ennemie des causes arabes et par conséquent ennemie de l'Egypte.

<http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/crl-lette-chin.htm#chicago>

Ressources en ligne : Al-Warraq.

Al-Warraq est un excellent site qui propose en ligne un fond très complet et très riche du patrimoine arabo-musulman: histoire, géographie, voyages, compilations, littérature, hadith, linguistique, médecine, philologie, etc... et c'est totalement gratuit après inscription qui ne demande que quelques instants !!

<http://www.alwaraq.com/>

Coup de coeur

La Culture Arabe_Andalouse.

Deux siècles après la disparition du prophète de l'Islam Mahomet, le monde arabo-islamique avait posé les bases de son unité culturelle, religieuse et linguistique. Le pouvoir, cependant, était éclaté. De l'est vers l'ouest, Bagdad, Le Caire et Cordoue vont être les sièges d'autant de califats. Les trois zones principales du pouvoir seront: la première, abbasside, qui allait couvrir l'Iran et l'Irak du sud; la deuxième, fatimide, s'étendant sur l'Egypte, la Syrie et l'ouest de l'Arabie; enfin, la dernière, andalouse, allant du Maghreb à l'Espagne musulmane. Ce site nous propose justement un itinéraire artistique, historique et culturel de cette dernière.

<http://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/UVLibre/9900/bin08>

Sortir

IMA - Exposition : Art arabe contemporain.

L'« Institut du Monde arabe » à Paris présente, du 8 décembre 2007 au 9 mars 2008, du mardi au dimanche de 10h à 18h, une exposition fort intéressante d'Art arabe contemporain intitulée « Modernité plurielle ». Extraites des collections de l'Institut, environ cent-vingt oeuvres, dues à quelque quatre-vingts artistes originaires d'une quinzaine de pays arabes, dressent un panorama de la création contemporaine dans le monde arabe.

<http://www.imarabe.org/temp/expo/moderniteplurielle.html>

La nouvelle exposition patrimoniale de l'IMA : La Méditerranée de Phéniciens de Tyr à Cathage.



L'« Institut du Monde arabe » à Paris présente durant plusieurs mois, du 6 novembre 2007 au 20 avril 2008, une nouvelle exposition patrimoniale réalisée avec la collaboration exceptionnelle du « musée du Louvre » : « La Méditerranée de Phéniciens de Tyr à Cathage ». Cette exposition est un regard sur la civilisation et l'art phéniciens d'abord considérés dans leur berceau géographique, autour de cités-Etats comme Byblos, Sidon, Tyr. Des séquences se succéderont ensuite, chacune illustrées avec des pièces exceptionnelles et consacrées à l'écriture, que l'on rencontre sur différents supports tels la monnaie, les sceaux, les tablettes en argile, les stèles en pierre ; à la religion, avec un panthéon statufié dans le métal et la pierre, mais également nombre d'ex-voto en terre cuite ; au commerce qui diffuse la pourpre ou le bois de cèdre ainsi qu'à l'artisanat qui façonne le verre, la faïence, l'ivoire et les métaux précieux.

<http://www.imarabe.org/temp/expo/pheniciens.html>

IMA - La Méditerranée de la Musique 2 - du 12 octobre 2007 au 14 juin 2008.

«De ce trésor, le patrimoine musical méditerranéen est l'un des plus nobles ambassadeurs. Et le programme de « la Méditerranée des musiques II » invite, une fois encore, les mélomanes à un voyage enthousiaste à la découverte des sonorités de ses deux rives. Des musiques certes diverses sur les plans tant instrumental, technique, musical que poétique, à l'image de la constellation des sociétés et des cultures du monde méditerranéen. Mais pendant des siècles, les liens matériels et immatériels ont été assez denses pour que de nombreux aspects communs leur soient donnés en partage, que ce programme tente de révéler. Les musiques de la Méditerranée subissent aujourd'hui le choc de la mondialisation. L'irruption médiatique des musiques du monde, la circulation rapide des musiciens et la commercialisation de toutes les musiques dessinent une nouvelle configuration sonore, et augure d'un horizon incertain pour certaines expressions, menacées d'engloutissement dans le flot de la world music...».

<http://www.imarabe.org/temp/spectacles/spectacles2007-2008/spectacles.html>

Espagnol

Par Jacques Aureillan

A la une : Mémoires de l'Espagne Républicaine en Lot et Garonne

Le CDDP du Lot et Garonne propose un travail de mémoire en collaboration avec l'association MER 47 et propose de porter un autre regard sur la république espagnole. Les pages du site du CDDP sont mises à disposition de tous les élèves et enseignants intéressés. Toute contribution sur le sujet peut être proposée pour publication.

Le travail de référencement des documents est en cours, ainsi que celui des sources sonores. Pour aider à l'élaboration de ce travail de mémoire vous pouvez entrer en relation avec les animateurs de ce projet en activant l'onglet "contact".

Jean Richard Brousse, un des animateurs du projet, déclare : "Dans le département de nombreux "camps" ont existé pour accueillir les nombreux exilés fuyant le régime franquiste, nous recherchons dans ces générations lointaines des témoignages pour alimenter ces pages. Il existe dans notre département un brigadiste encore en vie dont nous avons recueilli les témoignages. En mars 2009 l'association MER 47 souhaite préparer un colloque pour célébrer les 70 ans de la retirada des républicains espagnols." Il lance un appel à toutes les bonnes volontés pour contribuer à alimenter ce site en références de bibliographies, filmographies, sitographies qui vous semblent pertinents." .

<http://crdp.ac-bordeaux.fr/cddp47/mediatheque/republica.asp>

Examens

Diplôme national du brevet : Valider le niveau A2 en langue vivante

L'arrêté du 15 mai 2007 (B.O. n° 22 du 7 juin 2007) précise que, pour la session 2008, l'obtention du diplôme national du brevet est subordonnée à la validation du niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans une des deux langues étudiées, LV1 ou LV2, choisie par le candidat au moment de l'inscription à l'examen. L'attestation de ce niveau donne lieu à une mention spécifique portée sur la fiche scolaire de l'élève. Une note du ministère devrait apporter des précisions sur les conditions de mise en œuvre de cette validation

Sur le site Interlangues de Créteil on trouvera quelques grilles d'évaluation de la production orale et de la production écrite, compréhension de l'oral.

<http://ww3.ac-creteil.fr/interlangues/spip.php?rubrique10>

B2i collège et Maîtrise du niveau A2 dans une langue vivante étrangère

Les précisions suivantes doivent être apportées, afin d'aider les équipes à préparer au mieux la session 2008 du diplôme national du brevet qui constitue la première étape de l'évaluation de la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences.

Cette session du diplôme national du brevet voit l'introduction de la prise en compte de deux attestations spécifiques, d'ores et déjà inscrites dans le décret et l'arrêté du 15 mai 2007, publiés au B.O. n° 22 du 7 juin 2007 :

- le brevet informatique et internet (B2i-collège) ;

- le niveau A 2 dans une langue vivante étrangère.

La maîtrise de ces deux compétences est désormais exigée en plus de la moyenne obtenue entre les épreuves écrites et le contrôle continu.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/3/MENE0701950N.htm>

Lancement du Bachibac

"À l'occasion du sommet franco-espagnol, Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale et Mercedes Cabrera Calvo Sotelo, ministre espagnol de l'Éducation signent, ce jeudi 10 janvier 2008, un important accord de double certification.

L'accord signé aujourd'hui établit un parcours de formation mixte pour les établissements scolaires bilingues des deux pays qui prépareront à cette double certification. Le cursus et les programmes seront établis conjointement, d'une part, en langue et littérature, et d'autre part, dans une discipline non linguistique qui peut appartenir au champ des sciences sociales ou au domaine scientifique.

Ces deux diplômes conféreront aux élèves français et espagnols qui les obtiendront le droit d'accéder directement à l'enseignement supérieur français et espagnol en vertu des dispositions propres à la Ley Organica de Educación relatives aux diplômés des États membres de l'Union européenne."

A lire sur :

<http://www.education.gouv.fr/cid20750/lancement-du-bachibac-par-xavier-darcos-et-mercedes-cabrera-calvo-sotelo.html>

Les ressources sonores ou vidéos et l'évaluation de fin de troisième

Sur le site académique de Strasbourg on trouvera des évaluations de fin de 3ème (année 2007) de niveau A2 et B1 de la capacité de compréhension de l'écrit, de la compréhension orale, des fichiers audios support d'évaluation et les corrigés pour le professeur.

http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/les_disciplines/langues_vivantes/espagnol/evaluations/evaluation_fin_3eme/view

Le site académique de Dijon propose des fichiers audio enregistrés par neuf assistants. Ils se présentent, disent d'où ils viennent, et expliquent pourquoi ils ont choisi de venir en France, ce qui les a surpris en arrivant, ce qui leur manque etc...

Le tout est accompagné de la transcription des présentations proposées par chaque assistant.

http://langues.ac-dijon.fr/article.php3?id_article=1267

Sur le site de l'académie de Nice 3 thèmes sont proposés en exemple: el permiso por puntos, la fiesta, itinerario.

Pour chacun de ces thèmes nous avons à notre disposition: le document sonore (ou sa référence si celui-ci provient d'un manuel), le document d'évaluation de la compréhension de l'oral, la grille de notation et des idées pour l'interaction orale.

<http://www.ac-nice.fr/espagnol/textes/DNB.htm>

L'université de Toronto propose une cinquantaine d'archives sonores : ils s'agit d'articles enregistrés par des lecteurs originaires des divers pays d'Amérique Latine (Cuba, Puerto Rico, Venezuela, México, Guatemala et Argentina). Chaque fichier audio est accompagné de l'article. On peut également le télécharger au format Word ou Adobe (pdf).

Les fichiers audio et les articles sont assez longs, mais on peut les réduire et les accompagner de fiches pédagogiques pour les utiliser sous forme d'évaluation des compétences (compréhension de l'écrit et de l'oral)

<http://128.100.160.20/rescentre/spanish/index.html>

Capdidacaudio

Voici un site qui se veut un guide d'auto-formation à l'usage des enseignants de langues vivantes. Il propose des informations concernant la capture, la didactisation et la diffusion des fichiers audio.

Vous pourrez également apprendre à :

- accéder à des ressources mises en ligne sur internet par et pour des enseignants de langue vivante, ou à des documents authentiques en langue étrangère,
- à numériser des documents existants à partir de cassettes, de CDs, de vidéos,
- réaliser des enregistrements d'élèves,
- modifier ces documents (extraits, coupes, montages),
- diffuser ces documents auprès des apprenants, en fonction de vos objectifs didactiques et en vous adaptant au matériel disponible.

<http://capdidacaudio.free.fr/spip.php?page=plan>

Langmedia

Langmedia est un site qui propose des ressources vidéos dans toutes les langues. Ces vidéos sont classées par thèmes et présentent des situations de la vie quotidienne. On trouve des dialogues réalisés dans diverses villes d'Espagne, mais attention les prix sont exprimés en pesetas. On peut visionner ou télécharger les fichiers au format Real Player ou Quick Time. Ils sont également accompagnés de transcriptions en espagnol et anglais.

On peut facilement utiliser ces ressources pour la compréhension de l'oral et comme modèle de production écrite ou sports de jeux de rôle.

http://langmedia.fivecolleges.edu/collection/lm_spain/sp_index.html

Les livrets de compétences : nouveaux outils pour l'évaluation des acquis

Le rapport se situe dans la problématique générale de l'évaluation des acquis des élèves. Il s'inscrit dans la continuité des travaux engagés depuis plusieurs années par l'inspection générale dans ce domaine. En abordant plus directement la question des livrets d'évaluation des élèves, il s'est naturellement articulé avec la perspective de la mise en œuvre et de l'évaluation du socle commun de connaissances et de compétences, telles qu'elles sont prévues par la loi d'avril 2005.

<http://www.education.gouv.fr/cid5579/les-livrets-de-competences-nouveaux-outils-pour-l-evaluation-des-acquis.html>

Exercices d'espagnol pour étrangers

Un site qui regroupe de nombreux exercices à base fichiers sons et vidéos pour travailler la compréhension de l'oral. Les exercices sont basés sur des chansons, des trailers, des reportages, des publicités et s'adressent à tous les niveaux de A2 à C1. On trouve également des exercices de grammaire du niveau A1 à C1 et des exercices de vocabulaires.

<http://www.ver-taal.com/index.htm>

Campagne anti-tabac

Le site argentin du Ministère de la Santé propose un site dédié au programme national de contrôle du tabac. Ce site complet présente les dangers du tabac, les évolutions législatives, les diverses campagnes publicitaires qu'il a mené depuis de nombreuses années.

On trouvera des ressources graphiques, sonores et vidéos.

http://www.msal.gov.ar/htm/site_tabaco/index.asp

"Allez, maman , arrête de fumer...."

"Si tu arrêtes de fumer je mangerai tout mon poisson..." L'association espagnole de lutte contre le cancer présente dans une vidéo les témoignages d'enfants dont le parent sont fumeurs. L'objectif est de protéger les plus petits du tabagisme passif.

<http://www.todocancer.com/esp>

L'hymne espagnol et les jeux olympiques

"L'hymne espagnol reste sans voix

... l'hymne national devra se contenter, pour longtemps encore, d'une version instrumentale. En l'espace d'une semaine, le Comité olympique espagnol, le COE, est passé de l'euphorie à la déprime. Dans un premier temps, il annonce la fin d'une bizarrerie espagnole, celle d'une musique sans paroles; [...] Mardi soir, le président du COE, Alejandro Blanco, annonce d'une voix blanche qu'il fait marche arrière. «Nous avons décidé de retirer les paroles. Elles devaient nous unir. Or elles ont provoqué le rejet et la discorde.» ...

<http://www.liberation.fr/actualite/monde/304688.FR.php>

Le Président du Comité Olympique Espagnol, Alejandro Blanco, retire le texte de Paulino Cubero qui a remporté le concours mis en place pour donner une voix à l'hymne espagnol en raison des nombreuses critiques, cependant il ne renonce pas à l'idée qu'il faut des paroles cet l'hymne

http://www.elpais.com/articulo/espana/himno/Espana/vuelve/quedarse/letra/elpepuesp/20080116elpepunac_2/Tes

Pour Juan Jesús Aznarez le retrait du texte était inévitable en raison des divers nationalismes qui font l'Espagne. D'autre les hymnes nationaux sont d'une autre époque, celle où les peuples avaient besoin d'une geste épique pour s'unir et se protéger des invasions.

http://www.elpais.com/articulo/espana/caso/duda/mejor/callar/elpepiesp/20080117elpepinac_26/Tes?print=1

Les espagnols ont l'esprit frondeur et ils n'hésitent pas à se tourner eux-mêmes en ridicule. Les hymnes n'ont pas tardé à fleurir comme autant de caricatures.

http://fr.youtube.com/watch?v=3mSCOYyoq_g

<http://fr.youtube.com/watch?v=zQpAH1Yeb58>

Portugais

Par Gustavo Dias

Amazonie et biodiversité

L'Amazonie est un ensemble de milieux tropicaux qui occupe plus de 7,5 millions de kilomètres carrés sur huit pays (Brésil, Bolivie, Equateur, Colombie, Pérou, Venezuela, Guyana et Surinam) et un territoire (la Guyane française).

Nous avons sélectionné quelques articles en français et en portugais qui vont vous permettre de mieux connaître les enjeux.

Le Brésil et le Monde - Présentation faite par Hervé Théry, directeur de recherche au CNRS, lors du Colloque sur la Lusophonie à Montreuil, novembre 2005

<http://www.arara.fr/BresilMondeMontreuil.PPT>

La nouvelle géographie amazonienne : entre la mondialisation et le régionalisme - L'Amazonie est un ensemble de milieux tropicaux qui occupe plus de 7,5 millions de kilomètres carrés sur huit pays (Brésil, Bolivie, Equateur, Colombie, Pérou, Venezuela, Guyana et Surinam) et un territoire (la Guyane française). Deux grands bassins existent sur cette superficie : celui du fleuve Amazone proprement dit, le plus grand, et celui du fleuve Tocantins, plus petit. - Eduardo Gudynas, Risal

<http://risal.collectifs.net/spip.php?article2377>

L'Amazonie, un paradis à protéger

L'Amazonie, en plus d'être la forêt la plus grande du monde, est indispensable pour l'humanité. En elle se trouve 50% de la biodiversité mondiale et 70% des espèces végétales et animales de la planète.

<http://terresacree.org/paradis.htm>

Démystifier l'Amazonie

Montrer que l'Amazonie n'est pas qu'une forêt équatoriale. - Etre amené à découvrir l'hétérogénéité de la forêt amazonienne. - Faire comprendre que la forêt est loin d'être détruite partout mais essentiellement le long des axes routiers et que sans cesse les fronts pionniers progressent vers l'Ouest. - Réaliser que l'exploitation économique de l'Amazonie n'est pas seulement forestière. - Montrer que l'Amazonie est un centre d'enjeux géopolitiques, économiques, écologiques.

Un dossier pédagogique réalisé par Marie Françoise Fleury, docteur en géographie.

<http://www.autresbresils.net/spip.php?article116>

La déforestation en Amazonie vue de l'espace

Sur ces images du Mato Grosso, un des états du Brésil, la verte forêt tropicale amazonienne apparaît se morceler en de larges zones en vert pâle et de sols déboisés en ocre. En 2005, le gouvernement brésilien a déclaré que 48 pour cent de la déforestation de l'Amazonie ayant eu lieu les deux années précédentes concernait le Mato Grosso.

<http://www.techno-science.net/?onglet=news&news=3035>

"Amazônia não é um santuário", diz Lula. Para presidente, é preciso adotar modelo de preservação sem impedir acesso a bens de consumo; Agricultura ainda quer acerto com desmatador - Em meio a críticas pelo aumento do índice de desmatamento, o presidente Luiz Inácio Lula da Silva disse ontem que é preciso adotar um modelo para preservar a biodiversidade da Amazônia sem impedir que os habitantes da região tenham acesso a bens de consumo e ao mercado de trabalho. ""Não somos daqueles que defendem a Amazônia como um santuário da humanidade"", afirmou, em encontro com o presidente francês, Nicolas Sarkozy, na Guiana Francesa. ""Do lado brasileiro moram quase 25 milhões de pessoas que querem trabalho, comer, ter carro e ter acesso aos bens produzidos."" - Leonêncio Nossa Fabíola Salvador, Estadão

http://www.estadao.com.br/estadaodehoje/20080213/not_imp123727.0.php

Anistia é "capitulação" do governo a quem desmata, afirma oposição. Cinco ministros serão convocados para dar explicações sobre projeto que legaliza 220 mil km² já devastados - A notícia publicada ontem pelo Estado de que o governo pretende conceder anistia aos proprietários de terra que derrubaram ilegalmente floresta foi interpretada por políticos e ambientalistas como sinal claro de que o governo Lula fracassou na tentativa de deter a destruição da Amazônia. - Adriana Fernandes, Rosa Costa e Fabíola Salvador, Estadão

http://www.estadao.com.br/estadaodehoje/20080211/not_imp122536.0.php

Les biocarburants sont des combustibles d'origine végétale. Ils constituent une solution alternative aux carburants d'origine fossile. La question des biocarburants pose la question à la fois de notre mode de vie, avec pour interrogation fondamentale celle de nos besoins, et celle de notre efficacité énergétique.

<http://www.arara.fr/BBBIOCARBURANTS.html>

Suplemento especial Amazônia - É possível salvar a nossa floresta amazônica? Veja as experiências que poderão ajudar a mais rica biodiversidade do planeta

<http://www.estadao.com.br/amazonia/>

Biodiversité en Amazonie brésilienne

La biodiversité est un terme utilisé pour définir la diversité des organismes vivants : flore, faune, champignons macroscopiques et microorganismes. La biodiversité recouvre la diversité des gènes et de populations d'une espèce, la diversité des espèces, la diversité des interactions entre espèces et la diversité des écosystèmes. Ce rapport a pour objectif de présenter de manière résumée la diversité des habitats, et par conséquent la diversité des organismes qui caractérisent l'Amazonie, en mettant toujours en relief l'importance des études réalisées dans la région visant à protéger la biodiversité et les innombrables ressources disponibles dans la région.

<http://www.cendotec.org.br/dossier/cendotec/bioabre.pdf>

L'Amazonie : Un réservoir de biodiversité

Une des caractéristiques les plus remarquables des forêts tropicales est leur énorme biodiversité. Elles ne couvrent que 7 % des terres émergées, mais abritent plus de la moitié des espèces vivantes.

<http://www.carishina.com/webnewarticles/flore.html>

Afin de décentraliser la population du pays et de mettre en valeur de nouvelles régions, l'État brésilien a achevé en 1960 la construction de l'autoroute Cuiabá-Pôrto Velho, qui traverse la

province de Rondônia. Cette route a donné accès à des forêts tropicales humides qui auparavant n'étaient occupées que par des populations autochtones.

Évolution de la déforestation en 3 dates : 1975, 1986, 1999

http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/expo/tempo/planete/portail/labo/carbone/amazonie01.html

L'Amazonie des peuples de la forêt

Directeur du Groupe de Travail Amazonien et membre du Conseil International du Forum Social Mondial, Adilson Vieira dissèque la réalité vécue par les populations traditionnelles de l'Amazonie au cours des vingt dernières années et l'importance de la réalisation du FSM 2009 pour les peuples de la forêt. Entretien.

<http://www.autresbresils.net/spip.php?article1252>

La Culture Indigène

<http://www.arara.fr/BBCULTUREINDIGENE.htm>

Vie de la discipline

Réseau français d'études brésiliennes

Le Réseau Français d'Etudes Brésiliennes (REFEB) lance son septième appel à candidatures pour l'allocation d'une aide à la mobilité.

Depuis sa première édition en 2002, les aides attribuées par le REFEB ont su profiter à un nombre croissant d'étudiants et de jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales pour mener à bien leurs études de terrain au Brésil.

D'un montant de 800 euros mensuels, cette bourse est destinée aux étudiants et jeunes chercheurs de nationalité européenne, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français en Master 2, Doctorat ou Post-Doctorat dont le travail nécessite une recherche de terrain et/ou une formation au Brésil de courte durée (3 à 6 mois).

Le REFEB a lancé, en décembre 2007, son appel à candidatures par courriers adressés aux présidents d'écoles doctorales, directeurs de centres de recherche, professeurs brésilianistes dans le domaine des sciences humaines et sociales ainsi qu'aux membres du comité de pilotage du REFEB et du conseil scientifique du pôle Amérique. L'appel est ouvert jusqu'au 14 mars 2008. Les dossiers de candidature sont disponibles sur le site internet de l'ambassade.

- Clôture le 14 mars 2008

<http://www.ambafrance.org.br/refeb/>

Lisbonne : nouveaux territoires de la fiction

Jeudi 21 février - 18h00 – Lisbonne : nouveaux territoires de la fiction - Régis Salado, professeur à l'université de Paris Diderot-Paris 7, donnera une conférence sur Lisbonne : nouveaux territoires de la fiction - Fondation Calouste Gulbenkian - 51, av. d'Iéna - 75116 Paris - Tél. : 01 53 23 93 93

Relations Europe-Brazil

Jeudi 20 mars - 9h - Les Nations et leurs Sujets dans la Littérature du XXème siècle : Relations Europe-Brazil - Colloque International - Si l'idée de nation implique, nécessairement, l'identification de caractéristiques communes, partagées par un groupe de personnes, elle implique, également, l'effacement des individualités. En temps d'exacerbations patriotiques, où nous assistons au surgissement de mouvements nationalistes radicaux, les

individualismes sont particulièrement visés. Soit ils sont mis en écart, afin que les mythes fondateurs des nations en question puissent être efficacement réélaborés, la Patrie devenant une valeur suprême, soit ils sont durement mis en question, car ils représentent les déviations nocives à l'établissement de l'ordre. - Organisation Ana-Beatriz Barel - Université Toulouse II/Université Rennes 2 - La Maison de l'Amérique latine - 217, boulevard Saint Germain - 75007 PARIS - Tél : 01 49 54 75 00 - M°: Solférino ou Rue du Bac - RER: Musée d'Orsay - Bus: 63, 68, 69, 73, 83, 84, 94

Pour le prof

L'État du Monde

Mardi 19 février - L'État du Monde, O Estado do Mundo - 6 films, 6 pays, 6 regards sur le monde - Lx Filmes et Pierre Grise Distribution présentent un projet de la Fondation Calouste Gulbenkian - Apichatpong Weerasethakul, Vicente Ferraz, Ayisha Abraham, Wang Bing, Pedro Costa, Chantal Akerman - Durée 105 mn - Avant-première au Cinéma Le Balzac - 1, rue Balzac - 75008 Paris - Sortie nationale le 20 février

Prieur de Crato

Jeudi 28 février - 18h00 – Les Cahiers d'Antonio de Portugal, prieur de Crato - En partenariat avec les éditions La Différence, seront présentés Les Cahiers d'Antonio de Portugal, prieur de Crato de Urbano Tavares Rodrigues et La Dessinatrice de Isabel Fraga. Récemment parus, ces deux ouvrages seront commentés par l'un des auteurs, Isabel Fraga, Marie-Hélène Piwnik, traductrice de Urbano Tavares Rodrigues, Maria Graciete Besse de l'université Paris IV – Sorbonne et par l'éditeur, Joaquim Vital - Fondation Calouste Gulbenkian - 51, av. d'Iéna - 75116 Paris - Tél. : 01 53 23 93 93

Les voies/voix de Clarice Lispector

Lundi 17 mars - 21h - Les voies/voix de Clarice Lispector - Avec Claire Varin, écrivain, Nadia Setti, professeure des universités et Françoise Coupat, metteuse en scène. Trente ans après la mort de Clarice Lispector, comment lit-on son oeuvre aujourd'hui en France, au Québec, en Italie et au Brésil ? Quel est son héritage? Axé sur Clarice Lispector, Rencontres Brésiliennes de Claire Varin, Ed. Triptyque 2007, ce rendez vous entend explorer la pluralité des voix/es de cette grande romancière brésilienne tout autant que sa singularité. - Editions Triptyque - La Maison de l'Amérique latine - 217, boulevard Saint Germain - 75007 PARIS - Tél : 01 49 54 75 00 - M°: Solférino ou Rue du Bac - RER: Musée d'Orsay - Bus: 63, 68, 69, 73, 83, 84, 94

Sortir

Rencontres autour du Monde - Brésil

Mercredi 20 février - 20h - Rencontres autour du Monde - Brésil - Débat sur une question phare du Brésil - Forum sur le Brésil : stands associatifs (Association Aide à l'Enfance Brésilienne, Association Autres Brésils), dégustations - Concert brésilien - Capoeira: Groupe Capoeira Brazil Paris - Expo photo par Cris Queiroz - Peniche la Baleine Blanche - Pont de la Gare - 75013 Paris - M°Quai de la Gare (ligne 6) ou Bercy (ligne 14) - Organisé par L'Association Citoyen International

<http://www.citoyen-international.com/>

Un concert-Carnet de voyage

Mercredi 20 et vendredi 22 février - 20h - Lettre-Océan: Un concert-Carnet de voyage - Lettre-Océan, lettres d'Amour au Brésil, notes et croquis de route d'un chanteur-voyageur, qui vibre à ce pays et le sillonne depuis une vingtaine d'années. Un parcours musical en forme de carnet de voyages qui passe par Rio de Janeiro, São Paulo, le Minas Gerais et l'Amazonie. À chaque escale, mots, musiques et images donnent à sentir les rythmes, les couleurs et les sortilèges de ces "Brésils". Un spectacle unique où la chanson, les notes de voyages, les sons et les séquences filmées se mêlent, se répondent et se complètent pour dresser un portrait contrasté de ce pays-continent aux multiples visages. - Avec : Frédéric Pagès, Chant et récits; Xavier Desandre-Navarre, Percussions et machines; Pascal Pallisco, Accordéon; Alfonso Pacin, Guitare et la participation de Gaëlle Cotte, voix. - Au Regard du Cygne - 210, rue de Belleville - 75020 Paris - Métro Place des Fêtes

Ricardo Vilas, Sambas

Jeudi 21 février - 20h - Ricardo Vilas, Sambas - Février est là avec son carnaval. Pour cet événement, Ricardo Vilas, compositeur insatiable et carioca jusqu'au bout des doigts, revient de Rio les poches pleines de Sambas et un répertoire flambant neuf. De nouvelles compositions et de nouvelles versions de chansons plus anciennes, mais inédites en France, qui feront parties du nouveau disque qu'il prépare actuellement (sortie 2008). Cet artiste repéré par Nougaro, fera « son carnaval », au son des sambas effrénées et des rythmes débridés pour embraser votre soirée et vous apporter un peu de son rêve de là-bas. Ce concert sera un bon prétexte pour vous faire passer « une nuit » aux sons du Brésil !! - Satellit Café - 44, rue de la Folie Méricourt - 75011 Paris - 01 47 00 48 87 - Métro : St Ambroise ou Oberkampf

http://www.arara.fr/Ricardo%20Vilas_CP.pdf

Lenine

Jeudi 21 février - 20h30 - Lenine - Auteur compositeur inspiré, producteur et arrangeur surdoué, Lenine, embarqué depuis près de 20 ans dans une traversée des grands courants populaires qui ont fait la richesse musicale du Brésil, aime se présenter comme un troubadour post-moderne, héritier des repentistas, ces poètes, improvisateurs, chroniqueurs sociaux et politiques de son Nordeste natal. Lenine invente un univers hybride, savamment hétéroclite, littéralement en fusion, dans son souci de capter les tensions et contradictions de notre monde globalisé. S'y perçoivent de façon subliminale, brassés dans le même geste : l'Afrique des esclaves, la suavité mélancolique de la langue portugaise, la violence du rock, les rythmes trépidants des mégapoles contemporaines, l'énigmatique écho des grandes civilisations indiennes précolombiennes... Une plongée sensorielle dans l'extraordinaire luxuriance d'un monde schizophrène, tiraillé entre archaïsme et hyper-modernité - Dans le cadre du Festival Sonsdhiver 2008 - Maison des Arts - Place Salvador Allende - Lenine voix, guitares; Pantico Rocha batterie, percussion; JR Tostoi guitares; Guila basse - 94000 Créteil - 01 45 13 19 19 - Métro ligne 8, arrêt Créteil-Préfecture

Projection du film Tramas

Vendredi 29 février - 18h30 - Projection du film Tramas, de Augusto Contento - Itinéraire d'habitants de São Paulo, issus de plusieurs milieux sociaux et culturels, dans des trains, taxis, métros... qui nous dévoile leurs rituels quotidiens, dans les espaces urbains, culturels ou sociaux de la plus grande métropole de l'Amérique du Sud. - 2007 - 104' - vostf - Production Cineparallax / Cineparalleli Hobo Shibumi - Coproduction Filipe Fratino, ILA - Palma

Produzioni / Dream Film. - La Maison de l'Amérique latine - 217, boulevard Saint Germain - 75007 PARIS - Tél : 01 49 54 75 00 - M°: Solférino ou Rue du Bac - RER: Musée d'Orsay - Bus: 63, 68, 69, 73, 83, 84, 94

7e édition du festival Paris Brasil

Du 04 au 28 mars - 7e édition du festival Paris Brasil - Avec le Satellit Café venez apprécier la richesse de la musique brésilienne et découvrir le talent des artistes originaires de ce pays. Ils vivent ici où viennent spécialement de là-bas pour nous entraîner, le temps d'un concert, dans la magie, les couleurs et la chaleur de la musique brésilienne et de ses rythmes effrénés. Entre samba, bossa nova, forró, choro ... les rythmes brésiliens se succéderont pendant 4 semaines. Alors venez partager et venez vous réchauffer aux rythmes du Brésil!

La Programmation :

- Mardi 04 mars et mercredi 05 mars : Tekere, Afro-jazz brésilien
- Jeudi 06 mars : Roda do Cavaco, Roda de Samba
- Mardi 11 mars : Soirée aux rythmes du Brésil avec DJ Ricardo da Forza
- Mercredi 12 mars : Nazaré Pereira (guest : Olivar Barreto) Musique du nordeste brésilien
- Jeudi 13 mars : Catia Werneck, Samba, bossa nova
- Mardi 18 mars : Anna Torres, Samba jazz funk
- Mercredi 19 mars : Rolando Faria, La voix envoûtante du Brésil
- Jeudi 20 mars : Ramiro Musotto, L'électron libre de l'Electro Brasil
- Mardi 25 mars : Santo Amaro, Samba de Roda
- Mercredi 26 mars : Pedrão do Maranhão, Samba, bossa nova
- Jeudi 27 mars : Aline de Lima, Douces ballades et frêvos endiablés
- Vendredi 28 mars : Orquestra do Fuba, Forró

Satellit Café - 44, rue de la Folie Méricourt - 75011 Paris - 01 47 00 48 87 - Métro : St Ambroise ou Oberkampf

Dossier de presse

<http://arara.fr/Paris-Brasil08.pdf>

Dieu est brésilien

Jeudi 6 mars - 19h - Dieu est brésilien, un film de Carlos Diegues - D'après le roman de João Ubaldo Ribeiro, Deus é Brasileiro - Cansado de tantos erros cometidos pela humanidade, Deus resolve tirar umas férias dela, decidindo ir descansar em alguma estrela distante. Para tanto precisa encontrar um substituto para ficar em seu lugar enquanto estiver fora. Deus resolve então procurá-lo no Brasil, país tão religioso que ainda não tem um santo seu reconhecido oficialmente. Seu guia em sua busca é Taoca, um esperto pescador que vê em seu encontro com Deus sua grande chance de se livrer dos problemas pessoais. Juntos eles rodarão o Brasil em busca do substituto ideal. - Título Original: Deus é Brasileiro - Comédia - Brasil - 2003 - Distribuição: Columbia TriStar Filmes do Brasil - Direção: Cacá Diegues - Roteiro: João Ubaldo Ribeiro, Cacá Diegues, João Emanuel Carneiro e Renata de Almeida Magalhães, baseado em conto de João Ubaldo Ribeiro - Música: Chico Neves, Hermano Viana e Sérgio Mekler - Fotografia: Affonso Beato - Com : Antônio Fagundes (Deus), Wagner Moura (Taoca), Paloma Duarte (Madá), Hugo Carvana, Stepan Nercessian, Bruce Gomlevsky, Castrinho, Chico de Assis, Susana Werner e Toni Garrido - Cinéma Latina- 20, rue du Temple - 75004 Paris - En présence du réalisateur! - Soirée présentée par Ciné TAM

Vient de paraître

Nouvelle Histoire du Brésil

Nouvelle Histoire du Brésil, de Armelle Enders - Avec presque 200 millions d'habitants et une économie qui oscille autour du 10e rang mondial, le Brésil appartient aux grandes puissances d'aujourd'hui et représente à lui seul plus de la moitié de l'Amérique du Sud par sa superficie, sa population, son PIB. Le Brésil est toutefois moins connu pour sa puissance, somme toute récente, que pour sa réputation de «pays métis», de mélange réussi et harmonieux de populations aux origines variées. Faire l'histoire du Brésil ne consiste pas à tracer une évolution rectiligne et déterministe de ce qui serait un «destin national», la construction implacable du «Géant lusophone», depuis l'arrivée des Portugais en 1500 jusqu'à la présidence de Lula, mais à suggérer que bien d'autres destins étaient possibles. Ce livre prend en compte la préhistoire du pays et insiste sur la diversité et les contradictions de la société brésilienne, tant à la période dite coloniale que depuis l'Indépendance de 1822. Il montre le rôle central qu'exercèrent Portugais et Brésiliens pendant toute la durée de la traite négrière, le fonctionnement du système esclavagiste, ainsi que les séquelles de longue durée que fait peser celui-ci sur les rapports sociaux et la citoyenneté au Brésil. Il s'efforce, enfin, de faire l'archéologie du «Brésil métis», en plaçant dans son contexte le métissage, ses formes, ses significations et ses enjeux. - Armelle Enders est maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Paris 4-Sorbonne. - Editions Chandeigne - Série Lusitane - février 2008 - 10 cartes - 288 p - ISBN-10: 2915540349 - ISBN-13: 978-2915540345 - 20 €

La troisième rive, À la recherche de l'écodéveloppement

La troisième rive, À la recherche de l'écodéveloppement, de Ignacy Sachs - Préface de Thierry Paquot - Ignacy Sachs est un des socioéconomistes les plus remarquables de notre époque. Connu dans le monde entier, il est l'un des premiers à avoir travaillé au concept de l'écodéveloppement, une croissance économique au service du développement social, respectueuse de la nature.* Ses travaux l'ont conduit à participer aux grandes rencontres internationales sur le sujet et à collaborer avec de nombreuses organisations internationales. Refusant tout dogmatisme, il est sur la troisième rive, celle de l'expérimentation réaliste et prudente, celle des solutions imaginatives et concrètes. Dans ces mémoires, Ignacy Sachs nous raconte aussi son parcours personnel à travers trois mondes, sa Pologne natale, le Brésil et l'Inde, et la France où il s'installe en 1968 grâce au concours de Fernand Braudel. - Bourin Editeur - janvier 2008 - 416 pages - ISBN-10: 2849410721 - ISBN-13: 978-2849410721 - EUR 21€

Voies du paysage - Représentations du monde lusophone

Voies du paysage - Représentations du monde lusophone, sous la direction de Jacqueline Penjon - Le paysage, nouveau thème de réflexion des auteurs de ce recueil n'existe que par le regard que lui porte l'observateur, regard subjectif, fonction de l'individu, de son époque, de sa sensibilité culturelle, bref, de sa vision du monde filtrée par son imaginaire et son esthétique de l'autre. Au point de rencontre entre nature et culture, les études ici réunies explorent la prose et la poésie des XIXe et XXe siècles du Portugal, de l'Afrique et du Brésil auxquelles s'ajoutent les arts plastiques, les oeuvres du peintre hollandais du XVIIe Frans Post qui perçoit le paysage brésilien à travers ses schémas mentaux européens. - Presse Sorbonne Nouvelle - Les Cahiers du CREPAL - 2007 - 256 pages - ISBN 978-2-87854-379-7 - 18,30 €

La filière des biocarburants au Brésil

Répertoire des opérateurs ayant marqué un intérêt pour l'offre française - Ce guide-répertoire comporte, dans sa première partie, une étude approfondie sur les filières éthanol et biodiesel (données de production, acteurs, investissements, projets futurs, accords internationaux, etc.). Il est complété, dans sa deuxième partie, par 70 fiches détaillées de sociétés et d'acteurs du

marché (producteurs, équipementiers, associations professionnelles, centres de recherche, administrations, etc.) mentionnant notamment leur projets d'investissements. - Mission économique de São Paulo - Ubifrance - B0738434A - 2007 - 166 pages - 235,00 € HT

La Roche Fendue

ou República Soviética do Brasil, pièce de théâtre de Regis Meney - L'action se déroule au Nordeste du Brésil en 1926. En arrière-plan : la grande marche des jeunes révolutionnaires de la « colonne Prestes ». Dans sa plantation, le colonel Odilon a une grève sur les bras, - et bien des soucis. Comment aimer un fils qui lui revient, si différent et si étranger à la terre sacro-sainte qu'un rival lui arrache ? Mais aussi... comment s'y prendre avec un père qu'on n'ose aborder qu'avec un masque, de biais, pour ainsi dire, - ainsi que Persée affronta Méduse? - ABS éditions - octobre 2007 - 62 pages - ISBN-10: 2915839336 - ISBN-13: 978-2-9158-3933-3 - 8€

Agenda

Guide des manifestations culturelles

Pour être au courant des manifestations du monde Lusophone consultez l'Agenda du site Arara

<http://www.arara.fr/BBAGENDA.html>

Russe

Par Béatrice Crabère

A la une: les hommes et les femmes

Le 23 février, les Russes fêteront les hommes, défenseurs de la patrie, et le 8 mars, ce sera la journée internationale de la femme.

Tous les hommes sont concernés par le jour des Défenseurs de la patrie. La société soviétique revendiquait la Journée Internationale de la Femme. Quelle image des hommes et des femmes donne la société russe d'aujourd'hui? Des cartes postales, des tests, des anecdotes sexistes.

Ceci également en lien avec la rubrique "Sortir", où est évoqué le superbe film "Le bannissement", qui souligne l'impossible communication entre les sexes. Les images nous rappellent Tarkovski, le thème a l'universalité de ceux abordés par Tolstoï ou Dostoïevski, dans un traitement des caractères profondément russe.

23 février

Le 23 février était fêté en URSS comme la date anniversaire de la fondation de l'Armée Rouge. On trouve une histoire du choix de cette date, qui est en fait celle du 8 mars selon le calendrier julien, sur de nombreux sites, par exemple sur "Prazdnuem".

<http://prazdnuem.ru/holidays/23february/dzo.phtml?print>

Aujourd'hui, cette fête est rebaptisée "Jour des défenseurs de la patrie", et tous les hommes s'y reconnaissent, ou sont invités, tout du moins, à s'y reconnaître. On trouve beaucoup de ressources sur la page du site estonien "Solnet" à propos de cette fête populaire. On remarquera le caractère militaire et même militariste de nombre de chansons et de comptines ou devinettes. Il est peut-être intéressant d'attirer l'attention des élèves sur la vision de l'homme que la société russe contemporaine encourage. Les innocentes cartes postales virtuelles que propose le site peuvent prêter à débat.

<http://www.solnet.ee/holidays/s14.html>

<http://cards.solnet.ee/index.php?catSearch=20&limit=8>

8 mars

La femme russe, hier et aujourd'hui

Le site "Davno" propose pour chaque fête des cartes postales anciennes. Il est intéressant de comparer le sens de cette fête à ses origines, pendant la période soviétique, à travers ces représentations de la femme et de son rôle dans la société, avec ce qui est donné à voir aujourd'hui sur les innombrables sites qui proposent des bouquets de fleurs virtuels et des cadeaux féminins.

<http://www.davno.ru/cards/m8.html>

Des tests pour les filles

Oui, mais en russe. Ce qui permet, sous prétexte de vocabulaire et tournures linguistiques, de passer sur le fond, qui ignore les révolutions féministes. De quoi aussi animer des débats sur l'image de la femme dans la nouvelle société russe. A faire en ligne pour une analyse immédiate.

<http://www.devichnik.ru/test.phtml>

Des tests amusants pour tous

Le site "umorist.ru" propose des pages très divertissantes: caricatures, affiches drôles, anecdotes bien-sûr, mots croisés, devinettes, animations, phrases cultes de films à écouter, et pour ce qui nous intéresse dans cette rubrique, des tests simples, amusants et sexistes, faisables en classe.

<http://umorist.ru/tests/>

Et pour s'amuser des évolutions sociales, quelques anecdotes

"Pochemu zhenwiny ne katajutsja na lyzhah?"

- Potomu chto mezhdu spal'nej i kuhnej net snega."

Voici une belle collection d'anecdotes sur les Russes émigrés, les Nouveaux Russes, les Américains et leurs coutumes...et toutes sortes d'autres thèmes classiques réactualisés. Elles ne sont pas classées, vous serez obligés de les lire toutes pour sélectionner celles que vous voudrez utiliser (bien-sûr, elles ne sont pas toutes pour les enfants).

<http://allrussiandc.com/jokes.html>

Ressources pédagogiques

Renouveler ses pratiques de classe

Le site Franc-Parler

C'est un site destiné au français langue étrangère (FLE) et, de ce fait, très utile pour tout professeur de langue. On trouve notamment sur le site la rubrique "Fiches pratiques" où l'on nous suggère une multitude d'activités autour de différents supports (bandes dessinées, cinéma, théâtre, presse...), ou différents thèmes (art, environnement, citoyenneté...). De quoi trouver des idées pour renouveler nos pratiques de classe et relancer l'intérêt des élèves. La rubrique "Jeux pédagogiques", par exemple, propose une trentaine de jeux pour travailler le vocabulaire, la compréhension de l'oral ou l'écriture. Il ne reste plus qu'à adapter ces conseils au niveau des élèves et à trouver les documents en russe adaptés!

<http://www.francparler.org/fiches.htm#ped>

Des activités pour apprendre à se présenter

Anketa

Ce sont trois activités, présentées par notre collègue Françoise Kovalenko, du niveau A1 au niveau B2, autour du thème de la biographie et du curriculum vitae. Les activités sont explicitées et accompagnées des documents nécessaires. L'un de ces documents, "fiches d'identité", est présenté sous forme de diaporama.

<http://www.sitac-russe.fr/spip.php?article351&lang=fr>

<http://www.sitac-russe.fr/spip.php?article379&lang=fr>

<http://www.sitac-russe.fr/spip.php?article380&lang=fr>

<http://world-multimedia.blogspot.com/2007/02/maslenitsa.html>

Examens et concours

Quelle image et quel slogan vous donneraient envie de faire du russe?

L'Association Française des Russisants lance un concours auprès des élèves de russe afin de créer une plaquette présentant la langue russe aux jeunes Français. Il s'agit de trouver une image (photographie, dessin, peinture, collage...) et un slogan qui seraient placés sur la couverture de ladite plaquette.

A envoyer avant le 31 mars 2008 par courrier à Hélène Mélat, 9 rue Michelet, 75006 Paris, ou par courriel avec l'image en pièce jointe au format jpg. à h.melat@free.fr

L'auteur de la proposition retenue recevra en prix un bon d'achat de 150 euros.

Précisions indispensables: nom, prénom, adresse postale, téléphone et e-mail de l'élève, classe, russe LV1, 2 ou 3. Adresse de l'établissement et nom du professeur de russe.

Conditions: Le document iconographique, numérique ou sur papier, doit être en couleurs.

Le format est libre, mais la qualité de l'image doit être suffisante pour permettre une impression de qualité sur une feuille de format A4.

Le slogan, destiné à figurer par-dessus ou à côté de l'image, peut être envoyé séparément de celle-ci. L'élève n'est pas obligé de faire le montage.

Le jury sera composé des membres du bureau national de l'AFR. Les sujets non retenus seront restitués à leurs auteurs sur demande (joindre une enveloppe timbrée à son adresse).

On peut consulter la plaquette actuelle sur le site:

<http://www.int-evry.fr/afr/plaquette.htm>

Examens nationaux

Brevet des collèges 2008

Il faudra dorénavant valider le niveau A2 du CECRL en langue vivante étrangère. L'évaluation dans les deux langues vivantes doit se faire en contrôle continu. La note obtenue sera prise en compte dans le calcul de la moyenne pour l'obtention du diplôme. Un document annexe devra être renseigné pour chaque élève et joint au dossier transmis au jury.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/3/MENE0701950N.htm>

Des précisions pour les épreuves écrites de russe du Baccalauréat

Dorénavant, le lexique donné en notes de bas de page pour les épreuves écrites de LV1 et LV2 s'appuiera sur les dictionnaires de fréquence. Attention donc, les mots donnés seront moins nombreux. L'inspection de russe a dressé la liste des mots donnés ces dix dernières années, et qui auraient dû être sus par les candidats. Ces listes sont à consulter sur Sitac.

<http://www.sitac-russe.fr/spip.php?article378>

Olympiades

13èmes Olympiades de russe: 3ème tour

Vous pouvez consulter le programme du 3ème tour des XIIIèmes olympiades de russe sur Sitac. Les épreuves se dérouleront à Paris les 15, 16 et 17 mars 2008.

<http://www.sitac-russe.fr/spip.php?article376>

Pour le prof

L'autre pays du superlatif

Le secrétaire d'Etat chargé de la communication et du tourisme présente ses vœux en 6 langues. C'est l'annonce faite par Luc Chatel. "Polyglotte? , me suis-je dit. Eh non, déception! Les vœux sont dits en langue maternelle et sous-titrés seulement. En 6 langues, dont le russe.

Les touristes russes apprécieront-ils que l'on prétende que notre pays est le plus beau et le plus accueillant du Monde? Les professionnels du tourisme sont-ils en mesure d'accueillir en russe les visiteurs? Il faudrait maintenant que notre gouvernement se donne les moyens de ses ambitions, en soutenant effectivement l'enseignement du russe dans tous les lycées hôteliers de France, par exemple.

http://www.tourisme.gouv.fr/fr/actualites/voeux_2008.jsp

Entraînement à la compréhension de l'oral

"Problématique de l'entraînement à la compétence de la compréhension de l'oral en classe de langue: constats, recommandations et stratégies concrètes".

Alain Jambin et Christine Garcia (IA-IPR d'anglais) nous proposent, sur le site de l'Académie de Toulouse, un article très complet et applicable à l'apprentissage de toutes les langues, même si l'article s'adresse d'abord aux anglicistes. On relèvera qu'une juste place est rendue à l'acquisition d'un lexique suffisant (il faut connaître un certain nombre de mots porteurs de sens pour accéder à la compréhension du message oral) et à la reconnaissance de formes grammaticales. Des étapes successives de mise en place d'activités sont ensuite proposées. Oui, nous sommes bien d'accord. Cela ne résout encore pas le problème des effectifs en classe, ni de l'horaire hebdomadaire.

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/anglais/oral3.html>

"E-educ", une mission sur les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement

Le ministre Xavier Darcos ouvre une consultation jusqu'au mois d'avril.

Cette mission, présidée par Jean Mounet, directeur de SYNTEC informatique (chambre professionnelle des Sociétés de Service et d'Ingénierie Informatiques et des Éditeurs de Logiciels), rassemblera des personnels de l'Éducation Nationale (4) et des professionnels du secteur informatique (19). Ils mèneront une réflexion sur le développement des TICE dans le monde éducatif. Pendant encore quelques jours, parents et enseignants peuvent s'exprimer sur le forum ouvert sur le site "education.gouv".

<http://www.education.gouv.fr/cid20835/installation-de-la-mission-e-educ-par-xavier-darcos.html#liste-des-membres-de-la-mission-e-educ>

<http://www.forum.gouv.fr/>

Collège

Maslenitsa

Divers sites à visiter pour comprendre cette fête traditionnelle:

Une petite page en français simple et illustrée pour expliquer cette fête qui approche (du 27 février au 5 mars cette année).

Un site de recettes de cuisine qui présente un dossier sur les plats traditionnels de la semaine de maslenitsa. Certaines recettes de crêpes sont en images. Le récit amusant des traditions peut être lu par les élèves russophones.

Et aussi sur le site de l'Académie de Lyon, une recette très très simple de blinis et leur histoire.

Et un blog sur le même thème avec des photos et animations drôles à commenter en classe!

<http://www.artouest.org/cult/press/maslenitsa.html>

<http://www.good-cook.ru/knop/maslen.shtml>
<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/russe/divers/recettes/blin.html>
<http://world-multimedia.blogspot.com/2007/02/maslenitsa.html>

Lycée

Des textes d'étude et des enregistrements

Pour les étudiants, mais parfois accessible à nos lycéens.

Sur le site de la Sorbonne, on trouvera entre autres ressources, des textes littéraires, destinés à la pratique de la version pour les étudiants de première année, mais qui pourront être étudiés en classe de lycée.

A découvrir également, l'enregistrement sonore de "La demande en mariage" de Tchekhov, réalisé par des étudiants (russophones).

<http://www.recherches-slaves.paris4.sorbonne.fr/Ressources/Predlojenie/demanderu.htm>

<http://www.recherches-slaves.paris4.sorbonne.fr/Versions/Premann/deug.htm>

<http://www.recherches-slaves.paris4.sorbonne.fr/Ressources/index.htm>

Publications

La Revue internationale et stratégique N°68.

Le numéro d'hiver 2007/2008

Le numéro d'hiver 2007/2008, sous la direction de Laure Delcourt est consacré à la Russie. Le dossier s'intitule "La Russie, entre héritages et mutations". Vous trouverez le sommaire détaillé sur le site de l'IRIS.

http://www.iris-france.org//Archives/revue/numero_68.php3

Sortir

Cinéma

"Litvinenko: empoisonnement d'un ex-agent du KGB"

C'est un documentaire d'Andreï Nekrassov, qui fait preuve ici de courage (sa maison finlandaise a été brûlée pendant le montage du film). Cependant les critiques ne sont pas toutes positives quant à l'objectivité de l'auteur. On peut aussi voir des extraits du film sur "Allociné". Le film sort le 30 janvier.

http://www.kinoglaz.fr/u_fiche_person.php?num=5047

http://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=18786892&cpersonne=192898.html

<http://www.chronicart.com/cinema/chronique.php?id=10816>

"Le bannissement" d'Andreï Zviaguintsev

Ce film primé au dernier Festival de Cannes sort sur les écrans français. Il est magnifique. Les images nous rappellent Tarkovski, le thème a l'universalité de ceux abordés par Tolstoï ou Dostoïevski, dans un traitement des caractères profondément russe. De nombreux passages

sont dans une langue simple, épurée, minimale, et accessible aux apprenants. Ce n'est cependant pas, tout comme "Le Retour", un film à conseiller à de jeunes élèves.

http://www.abc-toulouse.net/ecrans/ecrans_detail.php?ID=1112&o=0

http://www.kinoglaz.fr/u_fiche_film.php?num=3458

13ème Festival du film russe au Théâtre Toursky, Marseille

Le programme du 26 février au 6 mars, est composé de films soviétiques. Chaque projection est suivie d'une soirée Cabaret russe. Il y aura également un concert et une pièce de théâtre jouée en russe sous-titré par une troupe d'Orenbourg.

http://www.kinoglaz.fr/toursky_07_08.php#russe

Exposition

La galerie Rabouan-Moussion

Cette galerie parisienne défend la création russe depuis de nombreuses années. On pourra y voir plusieurs expositions successives ce printemps, dont "Punk Glamour", de Dimitri Dulfan, artiste ukrainien, du 19 janvier au 23 février 2008, suivie de "Cygnes mourants" de l'artiste moscovite d'Elene Kovylna, du 19 avril au 17 mai. Une présentation complète sur le site de la galerie:

<http://www.rabouan-moussion.com/#>

Séminaire

"Ecritures de la guerre, domaine russe"

Ce séminaire est proposé par le département d'études slaves de l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand II pour le deuxième semestre. Il sera animé par Régis Gayraud, professeur de littérature russe, Françoise Daucé, maître de conférences en civilisation russe et Eléna Filippova, directrice de recherches à l'institut d'ethnologie RAN. Vous trouverez des contacts à l'adresse suivante:

http://www.lettres.univ-bpclermont.fr/IMG/pdf/Master_russe.pdf

Musique et danse

Les chœurs de l'Armée Rouge fêtent leurs 70 ans

Par une tournée européenne! Ils seront au Palais des Congrès le 25 février 2008, puis en tournée dans toute la France. Avec "l'accord officiel du Ministère des Armées de la Fédération de Russie". Simple marketing bien-sûr, car l'Armée Rouge n'existe plus. On peut regarder la vidéo de présentation qui circule sur Youtube. Dans la plus pure tradition du folklore d'exportation.

<http://sazikadonf.hautetfort.com/archive/2007/11/08/les-choeurs-de-l-armee-rouge-70eme-anniversaire-le-25-fevrie.html>

Lettres

Français

Les « métiers de l'ombre » au théâtre

Par Virginie Mège,

Le théâtre envisagé comme représentation occupe une large place dans les cours de français. Mais si les élèves conçoivent assez bien les métiers de metteur en scène, comédien ou scénographe, il semble qu'ils réalisent peu l'importance du concepteur d'éclairage, de l'habilleuse, du technicien du son, du régisseur, des machinistes ou de la maquilleuse. Une étude de ces professions peut pourtant aider l'élève à trouver sa place au sein du système scolaire. Elle permet aussi d'enrichir le cours de français non seulement pour aborder le Théâtre mais également pour améliorer les rédactions en prose des élèves.

Des coulisses à la classe, une approche enrichissante

Une attention portée aux « métiers de l'ombre » est avant tout l'occasion de comprendre ce qu'est réellement « l'esprit d'équipe » et ce qu'il permet de réaliser. En étudiant la préparation d'une représentation théâtrale, les élèves mesurent en effet comment les efforts de chacun se placent au service d'un projet collectif, ce qui peut favoriser la cohésion d'un groupe « classe ». « La vie au théâtre demande beaucoup de travail, donc beaucoup de personnel pour faire marcher le projet » constatent des collégiens sur leur site. On peut aussi mettre en parallèle la complémentarité des disciplines avec la pluridisciplinarité scolaire. Ces considérations semblent donc particulièrement intéressantes à mener avec les élèves, dans les heures de « vie de classe » ainsi qu'en cours d'Education Civique.

De plus, en cours de français, il s'agit d'approcher le Théâtre d'une façon plus réaliste et complète que d'ordinaire, et surtout plus originale. Par sa dimension technique, le genre intéresse alors des élèves férus de technologie ou bien prêts à intégrer le monde professionnel. Dans le domaine de l'éclairage par exemple, la présentation des différents types de projecteurs (lumières diffuses, projecteurs avec lentille Fresnel, Par...) peut s'avérer passionnante.



En ce qui concerne le maquillage, les élèves découvriront également qu'il en existe de toutes sortes. Le site de Julie Deljéhier, maquilleuse et costumière professionnelle, explique ainsi qu'elle utilise différentes techniques : le « maquillage aux fards gras » qui permet le maquillage beauté ou de caractère, « le maquillage à l'eau » et le « maquillage d'effets spéciaux qui utilise des produits spécifiques tels que le latex, les cires ou le faux sang ». Ces études techniques s'inscriront facilement dans l'étude du discours explicatif ou serviront de préambule à la séquence Théâtre. (Photo extraite du film « Ci-gît l'amour » de David Depesseville).

Au-delà de ces considérations techniques, les élèves pourront aussi découvrir quelques anecdotes. Ils apprendront par exemple que les costumes ne comportent pas d'élément vert car cette couleur est jugée maléfique par les comédiens, ou encore que, comme sur un navire, il n'est pas question de parler de « corde », les premiers machinistes étant d'anciens marins. De même, ils découvriront que si les sifflets sont interdits sur scène ou en coulisse, c'est non

seulement parce qu'ils risquent d'attirer ceux du public mais aussi parce qu'on pouvait autrefois les confondre avec les sifflements codés utilisés par les régisseurs pour les changements de décors. Derrière le rideau de la scène, c'est ainsi une foule de petites histoires qui accompagne la grande Histoire du Théâtre.

Concernant les activités d'écriture, l'étude des métiers du théâtre s'avère également précieuse. Elle correspond en effet à une application concrète des critères à remplir pour une rédaction, avec le développement des champs lexicaux liés aux cinq sens humains (en particulier la vue, le son et l'ouïe) et la création d'une atmosphère. Sur le site de l'École nationale de théâtre du Canada, le concepteur d'éclairages Guy Simard explique justement que « l'éclairage est complémentaire à la scénographie. Une bonne conception d'éclairages doit suivre la ligne dramaturgique pour créer les ambiances voulues, susciter les bonnes impressions chez le spectateur ».

Comme l'indique le scénographe tchèque Svoboda : « la lumière est un facteur d'expression essentiel ». L'étude permet un enrichissement du lexique correspondant (lumière tamisée, pénombre, plein jour, semi-obscurité, silhouette, spectre, etc.) et une révision du vocabulaire lié aux couleurs. Associée à une étude sur le son au théâtre, elle sert ensuite à créer de façon progressive une certaine atmosphère, par exemple féérique dans un récit merveilleux, ou angoissante dans un texte de genre fantastique ou policier.

Dans le même esprit, s'intéresser à la scénographie, c'est prendre conscience que les personnages évoluent dans un décor qu'il convient de décrire ; et étudier les notions de maquillage, accessoires et costumes, c'est enrichir les portraits des personnages. Les élèves découvrent aussi la nécessité et l'intérêt des recherches effectuées en amont par ces professionnels. En étudiant le travail des concepteurs des costumes et accessoires qui se documentent pour respecter les modes vestimentaires de telle période de l'histoire, les élèves développent leurs connaissances et évitent les anachronismes dans leurs rédactions. Les fonctions des comédiens et du metteur en scène sont également réexploitées dans les rédactions : elles incitent les élèves à bien décrire les mouvements des personnages et à utiliser une plus grande variété de verbes de paroles.

Ainsi, des feuilles noircies par le dramaturge à la représentation théâtrale, puis des métiers de la scène et des coulisses à la rédaction d'un récit en prose, le texte se déplace, prend corps et évolue du signifiant au référent, du référent au signifiant. Résultat d'un travail d'équipe, la représentation théâtrale n'est alors plus seulement un objet d'étude mais un outil précieux pour accompagner l'élève dans son apprentissage de la langue.

Pour en savoir plus...

sur les différents métiers du théâtre :

site des élèves du Collège de Montréal

<http://www.cadre.qc.ca/cemis/projets/theatre/cmtl/>

site des élèves du Collège Jean Moulin

<http://college.jeanmoulin.free.fr/Avignon/Theatre/les%20metiers.htm>

site Arts vivants – Théâtre français « Faire du théâtre »

<http://www.artsalive.ca/fr/thf/faire/metiers.html>

métiers du théâtre, évolution historique de l'espace théâtral, lexique...

<http://www.tres-tot-theatre.com/2007/docs/Visite%20theatre%20sept07.pdf>

sur la scénographie et l'éclairage :

Renato Lori - Le métier de scénographe, Gremese – collection Petite Bibliothèque des Arts, 2006

sur l'éclairage :

entretien avec le concepteur d'éclairages Guy Simard (site de l'Ecole nationale de théâtre du Canada)

http://www.ent-nts.qc.ca/journal/j19p09_ancien.htm

sur le maquillage et les costumes :

site de Julie Deljéhier, maquilleuse et costumière professionnelle

<http://www.julie-d.levillage.org/>

sur les anecdotes et superstitions au théâtre :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Superstitions_th%C3%A9%C3%A2trales

<http://www.artsalive.ca/fr/thf/jeux/anecdotes.html>

Petit voyage dans la blogosphère

Par Laurence Ryf

Les blogs ont un incontestable succès en France depuis quatre ans, et bien qu'ils soient particulièrement à la mode chez les adolescents, ils n'en ont pas l'apanage : mères et pères de famille, retraités, intellectuels, chercheurs, artistes, professionnels comme amateurs, toutes catégories confondues bloguent régulièrement, voire au quotidien. La blogosphère est devenue l'espace virtuel de communication par excellence, investi par tous, et dans de multiples intentions tant les possibilités d'utilisation des « sites perso » semblent infinies.

Je blogue, tu blogues ...

Le journal intime manuscrit, soigneusement rangé au fin fond des tiroirs s'est vu d'abord supplanté par le journal virtuel, toujours intime parce qu'anonymement signé d'un pseudo, offert en lecture à des inconnus, qui plus est invités, par le biais des commentaires, à laisser une trace de leur passage, ne serait-ce que par un « merci » ou un « bonjour. » Simultanément, -et dans un mouvement inverse- avoir un blog est devenu le meilleur moyen de se faire connaître, de créer des liens avec d'autres, que ce soit dans une intention personnelle ou professionnelle. Tous les talents sont sollicités, les artistes font de leur blog une galerie, tandis que les créativités sont stimulées par les échanges, tous inscrits dans des situations authentiques de communication.

De véritables réseaux se créent dans la blogosphère mais les plateformes en concurrence tendent à cibler leur public et donnent jour à un nouveau cloisonnement communautaire: Ainsi, les adolescents se retrouvent-ils massivement « chez » Skyblog et aiment le ton (démagogique ?) sur lequel ils sont interpellés dès l'inscription. Les arguments publicitaires ont recours au tutoiement et au registre de langue familier: « Tu peux mater un max de photos », « rencontrer de nouveaux potes » Le bulletin d'inscription lui-même n'a rien de neutre quand il demande de cocher si tu es « une nana » ou « un mec ». Le registre familier est monnaie courante et les jeunes blogueurs écrivent essentiellement en « langage texto », faisant preuve d'une grande aisance de lecture comme d'écriture là où leurs aînés peinent à déchiffrer les messages. Ce langage est devenu une marque de reconnaissance, il leur permet de ne communiquer qu'avec leurs pairs et de se sentir à l'abri du regard scrutateur de l'adulte qui de fait se désintéresse rapidement de la nouvelle prose des ados tant il a de mal à la lire.

On pourrait aller jusqu'à dire que se met en place une véritable stratégie de communication, quand bien même celle-ci échappe en grande partie à ses auteurs.

Qui plus est, les ados n'ont pas toujours conscience que tout le monde peut voir leur blog et méconnaissent la plupart du temps les indispensables règles déontologiques en matière d'éditorial. « Les ados ne me causent jamais de leur blog, un peu comme si je ne pouvais pas les voir même si je suis assis derrière eux. Ou alors, ils imaginent que ça ne peut pas m'intéresser. C'est leur petit monde à eux » précise Daniel Gressy, animateur multimédia pédagogique à la médiathèque d'Athis-Mons, interrogé à ce sujet. D'après lui « le but de la manip' est d'avoir le plus possible de com'. En évitant les rageux qui viennent polluer les blogs avec des insultes, des pubs inappropriées ou des com' à répétitions (...) J'ai une vision psy de tout ça », ajoute-t-il, « Théoriquement, les parents ne doivent pas tout savoir de leurs enfants et vice-versa. Le côté public des blogs plongent les ados et les adultes dans les secrets de chacun ce qui n'est pas forcément très sain.»

Un tel engouement n'aurait pu avoir lieu si bloguer demandait des compétences spécifiques en informatique. La deuxième raison susceptible d'expliquer l'énorme succès remporté par les blogs, tient en effet à la rapidité et à l'apparente facilité de mise en œuvre.

Les plateformes proposant des structures éditoriales personnalisables sont nombreuses, souvent gratuites, et l'ouverture d'un blog ne demande que quelques minutes. En quelques clics, il est possible de mettre en ligne des textes, des images, des bandes-son et les pages ont immédiatement belle allure. Les journalistes ont pu s'en inquiéter, une apparence professionnelle est rapidement donnée aux articles, droits et moyens d'expression sont les mêmes pour tous, au risque que d'aucuns y perdent leurs privilèges. Cette séduisante facilité d'exécution procure beaucoup de plaisir au blogueur qui n'est pas tributaire de la technologie et son blog lui renvoie, à tort ou à raison, une image valorisante de lui-même.

Loin de s'essouffler, le « phénomène blog » ne cesse de gagner du terrain et c'est dans ce contexte qu'il trouve sa place - d'ores et déjà avec des lettres de noblesse- dans nos classes. Ouvrir un blog pour sa classe est une initiative enseignante généralement bien accueillie par les élèves déjà conquis par l'outil et il y a fort à parier que nous n'en sommes qu'au début du renouveau qu'il induit dans nos pratiques pédagogiques.

Lire, écrire et publier, trois mots au cœur de nos problématiques. Et si inscrire les apprentissages dans des situations vraies de communication pour leur donner du sens est l'une de nos priorités, comment « l'outil blog » pourrait-il nous échapper ? (A lire sur webletters : « Utiliser un blog en cours de français »).



Les plateformes multipublics...

De grandes plateformes, à commencer par Primblog pour le premier degré et Webletters pour le second, sont réservées aux enseignants et aux blogs de classe mais rappelons, avant de les examiner plus avant, qu'au-delà de l'Ecole (et dans ses prolongements) existent également des plateformes comme le web

pédagogique sur lequel se retrouvent élèves, profs et parents ou encore comme Intellego, « édités par des membres de la communauté du savoir scolaire, composée de professeurs, d'élèves et de parents. Chaque intellegoblog est constitué de documents avec du contenu scolaire, pédagogique et éducatif ». Il est à noter que l'accroche précise : « apportez vos connaissances sur vos matières favorites et vous aiderez les autres; vous apparaîtrez peut-être dans cette rubrique. » et vise ainsi, par la valorisation des « meilleurs blogs », à créer de

l'émulation dans la transmission des savoirs. En sus des commentaires, il est également possible d'évaluer les articles et ce en s'identifiant en tant qu'élève, prof, ou parent. Pour encore plus de commodités, une page Netvibes permet de suivre l'actualité en général et celle de la plateforme en particulier. Les blogs sont classés en fonction de la catégorie à laquelle appartient leur auteur : élève – professeur- parent ou selon le niveau de classe. Les recherches par thèmes sont également envisagées.

A l'heure même où un certain discours alarmiste dominant inquiète en décrétant que nos élèves sont « de plus en plus faibles », « de moins en moins intéressés », « de plus en plus agités », bref « de plus en plus nuls », il est important de saluer ceux d'entre eux – de plus en plus nombreux – qui en toute autonomie et sans l'aide des adultes ouvrent leur blog scolaire. On a le plus souvent le sentiment en visitant leurs pages qu'ils jouent au professeur tout en professionnalisant leur métier d'élève. S'ils s'adressent directement à leurs lecteurs, ces derniers se manifestent rarement, ce qui ne semble pas gêner le blogueur qui poursuit ses publications comme si de rien n'était. On est en droit de se demander alors si mettre ses cours en ligne n'a pas pour principal intérêt d'aider à se les approprier et à s'organiser dans son travail.

A titre d'exemple de blog de collégiens, saluons « sixième en force » édité par le vautour, un élève de 5ème qui propose de véritables cours en ligne dans toutes les disciplines, à ses camarades à peine plus jeunes, et souhaitons lui de poursuivre comme il l'a annoncé : « Bienvenue sur mon blog de quatrième ! Pour l'instant j'ai pas encore eu de cours il faudra attendre ! »

Du côté des parents, il est également de remarquables initiatives comme celle de Rebecca qui propose un fonds de 985 résumés de livres (littérature française) présenté par ordre alphabétique de titres et constitué à partir des sources Internet toujours citées en liens. « La finalité de cette compilation de résumés est de vous épargner de longues recherches sur ce merveilleux outil qu'est le Web » précise l'auteur avant de prendre soin de conclure par « n'oubliez pas de lire ces livres, car malgré le résumé, la plus belle part de ces pages vous aura échappé ! ». D'autres, comme Minicooper proposent « le premier blog d'une maman » de trois enfants de 10, 13 et 15 ans avec, dit-elle, l'intention de « mettre en ligne des leçons et des exercices de maths, des exercices de français, des dictées, en s'inspirant des cahiers de ses enfants et surtout des questions qu'ils lui posent. »

Celles des enseignants ...

Primblog s'affiche comme « la communauté des blogs de classes » des écoles primaires et met en avant son souci de « sécuriser les blogs destinés à un jeune public. » Pour ce faire, l'inscription a lieu en deux temps : A l'enseignant de signaler d'abord sa classe par mail en précisant les coordonnées de son école puis dès la création du primblog, deux chartes sont envoyées qu'il s'agira de retourner après approbation des élèves et des enseignants. La plateforme met en avant que la correspondance avec primblog et l'étude de la chartre avec les élèves sont autant d'occasions pour travailler les compétences 2 et 5 du B21. Il est à noter cependant que la plupart des collègues ayant ouvert un blog de classe sur cette plateforme, depuis la rentrée de septembre 2007 n'ont souvent publié depuis qu'un seul article et il y a lieu de se demander pourquoi. Peu nombreux en effet sont ceux qui, à l'instar des G.S. et des C.P. de Saint-Romain au Mont d'Or tiennent un véritable cahier de la vie de la classe.

Weblettrés propose une grande plateforme réservée au second degré et on ne peut circuler sur ses blogs sans éprouver rapidement l'envie d'en ouvrir un à son tour pour ses classes tant les pistes d'utilisation à l'initiative des collègues sont nombreuses et séduisantes : du cahier de textes en ligne à l'atelier d'écriture, en passant par le cahier de vie de classe, le blog carnet de bord de voyage ou encore le petit coup de pouce donné par l'enseignant qui met en ligne des documents pour compléter ou approfondir ce qui a été vu en classe, les objectifs déclinés sur

les sites sont diversifiés. Il devient même difficile d'être exhaustif quand il s'agit d'en dresser une typologie tant les innovations pédagogiques sont nombreuses.

A regretter cependant, sur cette plateforme comme sur bien d'autres, l'absence d'un tableau d'affichage des derniers commentaires. On ne peut, me semble-t-il, inciter les élèves à réagir librement sur les articles proposés sans rendre leurs propos immédiatement accessibles. Enterrés au fond des pages, les commentaires échappent au visiteur qui, ne pouvant relire tout le site pour partir à leur recherche, se sent un peu frustré de ne pas savoir comment sont reçus les articles ni même s'ils ont été lus.

Est-ce la raison pour laquelle la plupart des articles ne sont pas commentés ? Et sans cette dynamique d'échanges et de dialogues, le blog ne perd-il pas sa plus grande spécificité comme son plus grand intérêt ?

Reste en outre à savoir quels liens existent entre le blog et la classe (entre les échanges écrits et les échanges oraux) et quels usages en font les élèves (à cet égard, l'analyse des statistiques, quand elles existent, est digne d'intérêt). C'est en effet dans le cadre de la problématique plus générale de la communication qu'il convient assurément de recentrer nos objectifs. Il s'agit sans doute d'explicitier avec les élèves quelles situations d'énonciation sont premières quand on blogue, quelles sont les intentions des actes de parole et quelles modalités elles induisent. Les élèves s'adressent-ils à leurs camarades de classe au même titre qu'aux visiteurs inconnus ? Ont-ils un destinataire privilégié ? Quel est l'intérêt de l'interactivité ? En quoi contribue-t-elle à enrichir les relations humaines et à quelles conditions ? Comment s'organisent les échanges sur un blog ? Quels sont les genres et types de textes présentés ? En quoi les articles (appelés « billets ») se différencient-ils des commentaires et quelles sont les fonctions respectives des uns et des autres ?

Il ne faudrait pas non plus que les facilités d'utilisation et la toujours plus séduisante apparence des pages nous tournent la tête : ce sont sur les enjeux pédagogiques que nous devons nous pencher. C'est à cette condition seulement que le blog peut devenir un formidable outil pour l'Ecole. La technologie demeure au service de la pédagogie et c'est toujours dans la lignée de la pensée de Freinet que nous devons nous inscrire car il n'est plus à prouver que « l'on n'écrit que pour être lu (hormis sous la contrainte). Cette socialisation est indispensable, car elle est l'un des moteurs de la production, mais aussi parce qu'elle seule peut justifier pour l'enfant les exigences à venir quant au fond et à la forme de son écrit. » Appréhender le blog comme un nouveau support de correspondance ou de journal scolaire permet en effet d'échapper au risque de s'écrire faute de savoir se parler, de juxtaposer des affirmations là où l'on croit converser ou pire encore peut-être de se croire lu quand on ne l'est pas. Loin de se limiter à n'être qu'une fenêtre qui donne à voir ce qu'il se passe en classe (ce qui n'est déjà pas si mal !), le blog pourrait bien vite devenir le média à privilégier en cours de français pour travailler les notions de maîtrises des discours tant à l'oral qu'à l'écrit. Ce serait alors aux élèves de réfléchir à son organisation lors de discussions véritablement argumentatives, de faire des choix en matière de publication et d'être responsabilisés dans la répartition des tâches.

Les blogs du Club Enseignants (un service réservé aux membres du club education de france5.fr et aux abonnés lesite.tv). sont à cet égard particulièrement intéressants. La possibilité offerte d'insérer des extraits vidéo des émissions télé sur ses pages web est propice à un travail décroisé sur l'actualité et plus largement sur les médias. De son côté, le Clémi, qui suit activement la question des blogs, conseille et accompagne les projets dans les classes et propose une mine de ressources sur les plans juridiques, pratiques et pédagogiques.

Celles où l'on laisse la main aux élèves ...

Toutefois, les blogs qui ont le plus retenu mon attention sont ceux des collègues qui font le choix de laisser les commandes à leurs élèves dans le plus grand respect de leur parole, tant dans la forme que dans le fond.

Parole à entendre au sens premier sur le blog Sésame écris-moi de Brigitte Burlier et de ses élèves de 6ème. Un joli site principalement consacré au Conte et régulièrement alimenté sur lequel on peut lire des récits d'élèves mais aussi les écouter raconter.

Et celle du Café pédagogique

Si avec de jeunes collégiens, c'est le professeur qui supervise les publications, au lycée, les élèves peuvent devenir pleinement responsables de leur blog. Ainsi en est-il par exemple du blog VanDongen07, ouvert sur la plateforme du Café pédagogique. Pas de cours en ligne sur ces pages mais des textes d'élèves non toilettés et bien souvent sur des sujets choisis par eux-mêmes. Aucune des problématiques intéressant les adolescents ne semble censurée, bien au contraire. L'ensemble y gagne en authenticité et en fraîcheur. La musique, le sport, le cinéma, les bonnes blagues, ou encore les coups de cœur trouvent leur place sur ce blog à côté de véritables réflexions à teneur philosophique sur la vie de lycéen et d'adolescent. L'interactivité est première (même si là encore l'absence d'un tableau d'affichage des derniers commentaires freine sans aucun doute les échanges) et c'est avec tout autant de plaisir que d'intérêt que l'on consulte ces pages. L'enseignante, C. de Vulpillères, intervient essentiellement dans les commentaires et annote les articles comme on annote les copies. Elle salue les réussites de ses élèves tout en leur demandant de retravailler leur texte si nécessaire : « Bon registre, de bonnes idées, même si c'est un peu rapide. Avant publication, quelques corrections (pour améliorer votre note en plus !) : je vous donne votre texte imprimé et anoté à la rentrée pour corrections. » Ses remarques stimulent par là même le travail sur la maîtrise de la langue, tout en permettant d'inscrire pleinement les pratiques d'écriture en ligne dans les pratiques de classe. A cet égard, une rubrique pour l'heure non alimentée mérite toute notre attention : « Un roman à 17 mains... » L'idée d'un atelier d'écriture en ligne me semble excellente pour travailler compétences de lecture et d'écriture simultanément et amener ainsi les élèves à s'investir tout autant dans la réception que dans la production. Qui plus est, on échappe alors au risque du blog catalogue dans lequel les textes se juxtaposent au lieu de s'imbriquer les uns dans les autres et c'est bien l'émulation induite par l'interactivité qui demeure première.

Pour ma part, je reviens de ce petit voyage dans la blogosphère, avec l'intention enthousiaste d'ouvrir un blog pour ma classe de 4ème tant de nouvelles idées me sont venues en consultant les sites des collègues. Et sans doute faudrait-il, avec Caroline Jouneau-Sion, travailler en toute transparence sur nos ratés et raconter « nos meilleurs plantages » pour comprendre « ce qui n'a pas fonctionné » et profiter nous aussi pleinement de l'interactivité pour faire avancer nos réflexions comme nos pratiques.

Pour approfondir

Plusieurs dossiers pédagogiques fort intéressants sont d'ores et déjà à disposition de qui souhaite approfondir la réflexion. La « blogographie » proposée le 3 novembre 2005 par Michèle Drechsler sur le site logiciels libres pour le 1er degré du CNDP est toujours d'actualité. Savoirs CDI publie par ailleurs un document intitulé : « Blogs : quelles utilisations en établissement ? » dans lequel on trouve une intéressante classification des applications pédagogiques en milieu scolaire. Vous trouverez également sur le site de l'association Cyberlangues, « l'association des enseignants de langue vivante qui utilisent les techniques de l'information et de la communication pour l'enseignement », un compte-rendu de pratiques qui rappelle efficacement ce qu'il est indispensable de savoir avant de se lancer dans

l'aventure : « Le blog scolaire au service des élèves dans la construction d'une séquence dans une approche actionnelle » Sur cette même page, sont proposées des références consultables en ligne particulièrement bien choisies. A lire d'autre part sur Flenet un très riche dossier : « BLOGS / Carnets web – EDUCATION » et sur Franc-parler un parcours intitulé « Blogs : quelles applications pédagogiques ? »

<http://www.weblettrés.net/blogs/index6.php>

<http://lewebpedagogique.com/>

<http://www.intellego.fr/index.php?PageID=intelleblogs>

<http://www.netvibes.com/myintellego>

<http://www.weblettrés.net/blogs/index1.php>

<http://www.primblog.fr/>

<http://www.weblettrés.net/blogs/?w=Sesameecrismo>

<http://www.intellego.fr/intelleblog/Le-premier-blog-d-une-maman-par-minicooper/109>

<http://blogedu.tv/>

<http://www.primblog.fr/index.php?blogId=5>

<http://www.intellego.fr/intelleblog//1234>

<http://www.cafepedagogique.net/communautes/VanDongen07/Lists/Billets/Post.aspx?ID=84#Comments>

<http://www.cafepedagogique.net/communautes/Travailleursurles'rat%C3%A9s/default.aspx>

http://cndp11.hosting.cri74.org/article.php3?id_article=305&var_recherche=BLOG

<http://savoirscdi.cndp.fr/pedago/Blogs/Blogaccueil.htm>

<http://flenet.rediris.es/blog/carnetweb.html>

<http://www.franparler.org/dossiers/blogs.htm>

Les enseignants de français tissent leur toile

Par Adeline Sontot

Les discours affichent la volonté de généraliser la mise en place des équipements et des pratiques du multimédia dans le monde éducatif. Des textes à la réalité du terrain, il y a souvent un pas – que dis-je, une foulée, une enjambée – à franchir. On a longtemps estimé que le français n'était pas prioritaire dans ce domaine. Les arguments ne manquent pas, au contraire, pour montrer que les représentants de notre matière ne doivent pas passer à côté de ces nouveaux outils de communication et d'information. On ne demande plus seulement aux enseignants de Lettres d'initier les élèves à la littérature et à la langue française. Charge à eux d'aider l'élève à devenir « un citoyen conscient autonome, et responsable », apte à maîtriser les différentes formes de discours et lire les images.

Objectif Brevet 2008

Il a fallu attendre sept années depuis l'initiative de Jack Lang en 2001 jusqu'à l'inscription du B2i au Brevet. Pour décrocher son attestation, les élèves vont devoir valider en quatre ans 24 items sur les 29 du référentiel. Chacun d'entre eux s'auto-évaluera et fera valider ses items par les enseignants au cours d'activités disciplinaires en classe. Le B2i concerne donc tous les enseignants.



Le professeur de lettres : des compétences multiples

Pourquoi toujours cantonner les nouvelles technologies aux disciplines scientifiques ? L'examen attentif du tableau des compétences nous fait bien remarquer que le professeur de français peut, à l'instar de son collègue de technologie ou de mathématiques, valider l'ensemble des items (c'est le cas pour toutes les matières, d'ailleurs). Les correctifs apportés par l'arrêt du 18 décembre 2007 concernant le référentiel de connaissances pour le B2I insistent sur ce point :

« Tout professeur peut valider les items constitutifs des compétences qui figurent dans les feuilles de position du B2i. La validation est réalisée tout au long de la scolarité. »

Les différents domaines de compétences trouvent largement leur place dans le cours de français et dépassent les simples compétences manipulatoires. Le professeur de lettres doit alors veiller à ce que les activités proposées soient en accord avec les objectifs des programmes (lire, écrire, parler au service de la maîtrise de la langue), les progressions recommandées et les notions en vigueur.

La dérive de la forme sur le fond

Evidemment des dérives restent possibles. Quatre années sont à notre disposition pour valider le B2i. Inutile, donc, de tomber dans l'excès et de transformer chaque séance de travail en examen de validation. Les nouvelles technologies ne sont pas un prétexte à validation, ni une façon de se montrer progressiste aux yeux de ses supérieurs hiérarchiques. Ils sont bel et bien un support pédagogique efficace, un outil au service d'une pratique... En d'autres termes, les pratiques Tice doivent impérativement être subordonnées à un projet didactique réel et se déployer au terme d'une réflexion critique sur la pertinence de leur usage. Elles viennent s'ajouter au contenu littéraire et ne nécessitent pas l'élaboration d'une séquence spéciale :

"L'acquisition des compétences ne demande pas l'organisation de séquences adaptées mais se fait à travers des pratiques disciplinaires classiques utilisant les Tice", B.O. n°42 du 23/11/2000.

Il n'est pas question d'enseigner une manœuvre manipulatoire ou un savoir-faire dans le cadre de petits modules décontextualisés. A l'horizon de ce brevet multimédia, ce sont les usages des Tice qui devront s'adapter aux méthodes pédagogiques, et non les enseignants s'adapter aux technologies pour elles-mêmes. Près de 400 fiches d'activités sont, par exemple, disponibles sur le site Eduscol. Charge à nous de nous en inspirer ou d'intégrer certaines pratiques dans nos séquences.

Le multimédia offre un support efficace et pertinent pour notre matière. Les ressources se multiplient, les textes et les documents iconographiques sont plus accessibles. Les théâtres ouvrent leurs portes gratuitement à toutes heures, les bibliothèques dévoilent leurs secrets, et RadioFrance met à notre disposition les enregistrements de ses émissions via podcasting. La culture n'a plus de limite et notre rôle, plus que jamais, consiste à guider nos chrysalides à travers les dédales de la toile.

Pour la fin d'un clivage

Le tableau est idyllique : démocratisation de la culture, facilité des supports (après acquisition de compétences, on se doit de le reconnaître), motivation des élèves. Et pourtant... à l'image de ce célèbre village d'irréductibles Gaulois qui s'oppose à César, le sujet peut diviser le corps enseignant. A ma gauche, les jeunes professeurs tout juste sortis du moule de l'IUFM, gavés aux BO et au jargon didactico-pédagogique ; à ma droite, leurs aînés, professeurs expérimentés, aux pratiques (et aux habitudes) éprouvées. Si notre ministère a pu autrefois revêtir l'aspect d'un mammoth, le clivage du jeune « hi-tech » et du vieux dinosaure fait aujourd'hui sourire.

Il va sans dire que l'enseignant, avant de construire ses propres supports, doit posséder lui-même des compétences tice (douce lapalissade, toutefois importante à noter ici). J'entends

déjà certaines voix contestataires s'écrier à l'inégalité. Certes, il n'est pas à la portée de tous de créer son propre site sous SPIP, ni même de se tenir informé des dernières actualités grâce aux flux RSS (charabia volontaire et provocateur). Nous pouvons très bien abandonner aux plus chevronnés l'initiative de créer leur page web ou de déposer des fichiers wav sur l'ENT de leur établissement. Il faut toutefois souligner que nous portons tous au fond de nous un germe de pratiques tice.

Prenons ici le temps du divertissement. Dans ce petit questionnaire de compétences, cochez les aptitudes qui sont les vôtres. Savez-vous:

- * Saisir un texte sous traitement de texte (Word, Works, OpenOffice...°) et le mettre en forme
- * Créer votre tableau de notes trimestrielles à l'aide d'un tableur (tableur et base de données Excel, Works...),
- * Concevoir un document composite alliant un texte saisi et une image scannée,
- * Créer un diaporama sous PowerPoint,
- * Consulter un article sur le site en ligne de l'Encyclopédia Universalis (plus complet que la version papier en raison de son interactivité),
- * Relever vos messages électroniques sur votre boîte aux lettres académiques,
- * Lire un Cédérom sur Les Fables de La Fontaine,
- * Projeter un film à vos élèves à l'aide du vidéoprojecteur ?

Si vous avez coché au moins une réponse, félicitations, vous voilà apte à valider des items du B2i et conforme aux Instructions Officielles !

L'élève vs le professeur

Nombreux sont les enseignants tentés par les nouvelles technologies, mais qui redoutent l'erreur de manipulation, le manque de savoir-faire, les impondérables des machines. Il peut arriver qu'en début de séance, par un malheureux coup du destin, la connexion internet fasse défaut, vous laissant pantois alors que vous aviez promis à vos élèves un podcast hilarant de Lucchini. Ou encore, après avoir consacré de longues heures à l'élaboration d'un diaporama à la maison, le vidéoprojecteur n'est pas reconnu par l'ordinateur portable. Nous passerons sous silence, pour ce mois-ci, l'accès restreint au matériel réservé à nos collègues de mathématiques, seuls détenteurs des 2 clés de l'auguste armoire renfermant les portables. Il est compréhensible que ces aléas rebutent certains collègues (collègues qui, soit dit en passant, vivent déjà de façon régulière ces aléas de la technologie lorsque la photocopieuse tombe en panne à la récréation de dix heures). Les plus vifs de ces détracteurs me contreront et avanceront que le livre, lui, s'offre sans aucune résistance. Mais Marc-Aurèle n'enseigne-t-il pas que « chacun vaut ce que valent les objectifs de ses efforts » ?

Trève de bons mots, les petits ratés sont parfois l'occasion pour les élèves de participer à l'élaboration d'un cours. De l'avis de tous, jamais le statut du professeur n'a été remis en question alors que des élèves ont proposé leur concours pour l'installation du vidéoprojecteur en début de séance. En revanche, nombreux sont les collègues à constater un regain d'intérêt des élèves faibles lorsqu'ils peuvent apporter leur aide.

Pourquoi s'y mettre alors ?

Rappelons, à toutes fins utiles, que validation des items ne rime pas avec compétition professionnelle. Nous ne gravirons pas plus rapidement les échelons à mesure que nous multiplierons nos performances Tice. En revanche, nous offrirons aux élèves la chance de profiter de choix pédagogiques performants et d'innovations, dans le respect d'une égalité nationale. Les supports multimédia nous offrent la possibilité de devenir des créateurs potentiels, du moins dans les domaines qui recoupent le champ de nos compétences. Nous ne

pouvons viser la maîtrise de l'ensemble des outils. Toutefois nous nous devons peut-être de nous y intéresser pour nous-mêmes et pour nos élèves.

<http://www2.educnet.education.fr/sections/lettres/pratiques5675/tic>
http://www2.educnet.education.fr/sections/lettres/ressources/par-themes/bases_et_recueils_de?idD=7
<http://www.theatre-odeon.fr/>
<http://www.theatre-antique.com/fr/orange/>
http://gallica.bnf.fr/scripts/Page.php?/Les_Dossiers.htm?

Collège

Par Virginie Mège

Du CE2 à la troisième : le Camion des Mots

Depuis 2005, le Camion des Mots vient à la rencontre des élèves pour les faire « jouer » sur écran avec la langue française. Les animations pédagogiques durent 30 minutes et exploitent une base de 4000 jeux autour du français avec ses pièges, ses règles et son histoire. Une façon originale de prolonger l'apprentissage fait en classe. Le site vous permettra d'en savoir plus sur ce projet, de consulter le programme des passages, d'inscrire votre établissement ou simplement d'effectuer en ligne quelques jeux avec les élèves.

<http://www.camiondesmots.com/>

Micromégas et liens hypertextes

Pour lire et mieux comprendre Micromégas de Voltaire, l'académie de Rouen met en ligne le texte en utilisant les fonctions de l'outil informatique. Le conte est ainsi proposé en version annotée avec des liens vers d'autres sites, des liens hypertextes clairs et concis, ainsi que des iconographies. Il s'accompagne également de « parcours de lecture » (les personnages, Dieu, l'homme dans son rapport au monde, etc) et de « documents complémentaires » qui viennent éclairer l'étude du texte, comme la synthèse sur les « Hommes de science des XVII et XVIIIème », l'extrait des « Entretiens sur la pluralité des mondes de Fontenelle » et bien d'autres encore. Un site précieux tant pour les professeurs que pour leurs élèves.

<http://lettres.ac-rouen.fr/voltaire/micromegas/micrintro.htm>

Enrichir le lexique en cliquant

Le site de Yaël Boubilil propose des exercices en ligne, gratuits, ludiques et efficaces pour aider les élèves à enrichir leur lexique. Expression de la peur, de la compassion, de la gourmandise, verbes du dialogue, verbes de la description, proverbes, vocabulaire spécifique au théâtre... une liste impressionnante de thèmes différents se trouve ainsi à disposition des élèves, avec un classement par niveau de classe, de la 6ème à la 3ème.

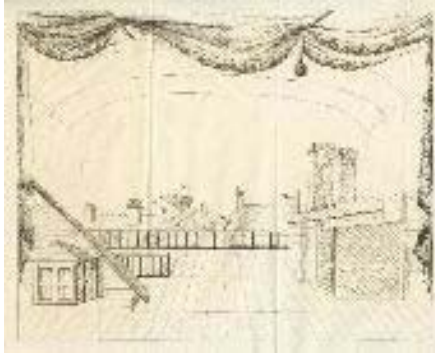
A noter qu'une partie des instructions est donnée en anglais, ce qui permet à certains élèves FLE ou nouvellement arrivés en France de participer aussi à ces petits jeux.

http://yael.boubilil.free.fr/enrichissement_du_lexique.htm

Lycée

Par Adeline Sontot

Un nouveau site pour le théâtre français des 18e et 19e siècles



La prestigieuse université de Warwick, au Royaume-Uni, a numérisé sa « Marandet Collection of French Plays » (la Collection Marandet de pièces françaises), recueil de 4000 œuvres théâtrales francophones des 18e et 19e siècles. S'y côtoient les incontournables Hugo et Marivaux aux côtés d'auteurs moins célèbres mais qui ont toutefois connu le succès, comme Mercier ou Pixérécourt (le créateur du mélodrame), Favart, Sedaine ...

Voilà un exemple de pédagogie innovante, puisque la numérisation des ouvrages est le résultat d'une initiation des étudiants à la recherche. Les œuvres se consultent en

ligne et se prêtent à des recherches par mots-clés.

<http://www2.warwick.ac.uk/fac/arts/french/marandet>

Consultation des œuvres à l'adresse

<http://webcat.warwick.ac.uk/>

Compte-rendu de lecture 4ème/2nde : Perspectives Français de l'ONISEP

L'ONISEP vient d'éditer le second numéro de sa collection Perspectives qui propose aux enseignants d'amener leurs élèves à découvrir les métiers à partir de l'enseignement d'une discipline scolaire. Mise au point par des enseignants de français avec le soutien de l'association de gestion des formations en alternance des Pme (AGEFA-PME), l'ouvrage cherche à amener les élèves à s'interroger sur le monde professionnel via l'enseignement du français. 20 textes, majoritairement contemporains, sont regroupés par thèmes (Choisir sa vie, la vie de l'entreprise, un métier à la loupe) ; en vis-à-vis de chaque texte, une série de questions destinées à une exploitation littéraire.

Si les groupements de texte peuvent parfois faire résonner quelques fausses notes (comme mettre en regard une réflexion sur la boucherie de 39-45 avec la pièce L'Atelier de JC Grumberg, et la caricature humoristique d'un publiciste dans 99F de Frédéric Beigbeder), certains choix textuels retiennent notre attention. C'est le cas notamment des extraits choisis pour illustrer le genre théâtral : L'Atelier, suscité, Les travaux et les jours de Michel Vinaver (2002)... deux extraits susceptibles d'initier les élèves au théâtre moderne et à une réflexion sur le statut de la parole au théâtre.

Les questions d'exploitation ne sont pas toujours à la hauteur des espérances. Elles visent le plus souvent une simple compréhension du texte pour aboutir à un travail d'expression écrite ou orale. L'enseignant en lycée devra donc lui-même proposer un questionnaire plus adapté à son niveau. En revanche, chaque regroupement thématique est clos par un dossier, une « mise en perspective », qui guide l'enseignant pour une exploitation efficace des textes dans le cadre d'une réflexion sur l'orientation. Très utile lorsque l'enseignant de français est aussi le professeur principal. On y trouve des informations supplémentaires sur l'actualité, des statistiques (notamment sur les femmes et le monde de l'entreprise) et des idées de débat pertinentes.

[http://www.onisep-reso.fr/onisep-portail/portal/media-](http://www.onisep-reso.fr/onisep-portail/portal/media-type/html/group/pro/page/interieur.espace.librairie.detailCollection)

[type/html/group/pro/page/interieur.espace.librairie.detailCollection](http://www.onisep-reso.fr/onisep-portail/portal/media-type/html/group/pro/page/interieur.espace.librairie.detailCollection)

Evénements

François Jarraud, Adeline Sontot

L'Olympiade flamande du français vient de lancer sa 21ème édition, sous l'égide de l'association « Olyfran ». Pour l'édition 2007, 7000 participants du secondaire étaient dénombrés.



Cette année, l'olympiade s'ouvre aux établissements secondaires français et aussi aux formations supérieures qui dispensent un enseignement de FLE ou une formation de professeurs de FLE.

Pour en savoir plus :
<http://www.olyfran.org>

Les enseignants innovants ont désormais leur forum, les 28 et 29 mars prochain à Rennes. Le Café Pédagogique et d'autres associations (Clionaute, Cyberlangues, Projetice, Weblettrés...) en sont les heureux organisateurs. Le forum vise à faire connaître les Tice et à montrer l'Ecole sous les projecteurs de l'innovation. Le Forum est soutenu par le ministère de l'Éducation nationale, la Ligue de l'enseignement, le Rectorat et la Ville de Rennes, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, le Conseil régional de Bretagne, France 5 et Microsoft.

Le site du forum

<http://www.forum-rennes2008.fr>

Le Printemps des poètes

Du 3 au 16 mars, le Printemps des poètes fête ses 10 ans. Pendant 15 jours, des milliers de personnes, et souvent des scolaires, découvriront la poésie. Ainsi à Marseille ou dans l'Eure, les Brigades d'intervention poétique seront présentes dans les écoles. Le Printemps sera aussi l'occasion de remettre les prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire et les Prix des découvreurs.

<http://www.printempsdespoetes.com/>

Langues anciennes

Par François Gadeyne

À la une : interview de Patrick Voisin

Le concours Cicero : à vos marques... Patrick Voisin est professeur de langues et cultures de l'Antiquité en classes préparatoires littéraires ; il est aussi directeur du Concours Européen Cicero. À l'occasion de l'édition 2008 de ce concours, j'ai voulu l'interroger sur le sens qu'il donnait à ce concours, et sur son organisation. Les réponses apportées de Patrick Voisin ont dépassé mes attentes : Cicero, c'est plus qu'un concours, c'est un événement emblématique, mais c'est aussi un espoir.

Cette année, le concours Cicero aura lieu le 29 mars, à Paris et à Strasbourg.

François Gadeyne. - À quelle occasion est née l'idée de ce concours ?

Patrick Voisin. - L'idée première d'un Concours de latin autour de la figure de Cicéron est née en 2006 : une association d'étudiants parisiens voulait se faire connaître dans les lycées et les universités et m'avait demandé, par l'un de ses membres que j'avais eu comme élève en khâgne, d'organiser une compétition de version latine. Une quarantaine d'élèves et d'étudiants de Paris et de la région parisienne y ont participé et l'expérience semblait intéressante, mais le Bureau de cette association n'a pas souhaité renouveler l'expérience en 2007, pour ne pas donner une image extérieure trop " antiquisante " à ce qui était une association d'étudiants en Droit. De mon côté, j'ai pensé que ce qui avait été construit pouvait et devait durer. J'ai donc profité d'un stage Socrates Comenius, réservé aux professeurs de lettres classiques venus des quatre coins de l'Europe à Oxford en août 2006 (sous l'égide de CIRCE, A CLASSICS & ICT RESOURCE COURSE FOR EUROPE : " Cours et ressources TIC européennes pour la formation des professeurs de langues anciennes " <http://www.circe.be/>), pour nouer des contacts et développer l'idée d'un Concours Européen engageant des professeurs, des élèves et des étudiants dans tous les pays de l'Europe.

FG. - Pourquoi "CICERO" ? Quel sens donnez-vous à sa création dans le contexte actuel ?

PV. - J'avais fidélisé un public d'élèves, d'étudiants et de professeurs à Paris, et je souhaitais que la nouvelle formule du Concours Européen soit dans le prolongement du concours de version latine de 2006, tout en ayant une identité nouvelle plus forte et plus profonde. J'ai donc eu l'idée de transformer le Concours de l'Institut Cicéron (nom de l'association d'étudiants) en Concours Européen Cicero où CICERO devenait un acronyme - trouvé en moins d'une minute ! - Certamen In Concordiam Europae Regionum Omnium : " Concours pour la concorde de tous les pays d'Europe ". Deux finalités se dégagent de l'entreprise : promouvoir les valeurs de convivance et de paix en Europe autour de notre culture commune, promouvoir les langues anciennes dans ce cadre qui peut lui donner plus de poids pour résister aux agressions d'un monde qui n'a pas compris qu'il faut " conjuguer le passé au futur ". Il existe déjà des associations européennes faisant la promotion des langues anciennes, telle Euroclassica à laquelle la CNARELA a adhéré l'an dernier ; pourquoi ne pas envisager un Concours Européen ? Fortuna audaces juvat et labor omnia vincit improbus !

FG. - La dimension européenne que vous avez voulu donner à ce projet se comprend parfaitement, à la lecture de votre livre, *Il faut reconstruire Carthage. Méditerranée plurielle et langues anciennes* (L'Harmattan, Paris, 2007). Comment êtes-vous parvenu à donner à ce concours une envergure européenne ?

PV - Dans cet ouvrage j'appelle de mes vœux une Euroméditerranée culturelle, reposant sur des racines communes, et non seulement politique et économique... ! Mais revenons au Concours Européen Cicero. Donner au Concours une envergure européenne nécessitait un "attelage" énergique ! J'ai trouvé en Mrs Anne Dicks, qui enseigne les langues anciennes à Malvern St James en Angleterre, un véritable alter ego ou allos autos. Conquise par l'idée et ayant déjà un site web personnel, Anne était l'élément moteur dont j'avais besoin pour que le Concours sorte des frontières de la France. Un troisième professeur, qui avait participé au stage d'Oxford, s'est joint à nous en Allemagne, à Berlin précisément. D'autres professeurs en Italie, aux Pays-Bas ou en Grèce ont préféré envisager leur participation pour 2008. Cela n'était pas plus mal, car monter le projet à trois donna déjà beaucoup de travail : élaboration d'un site en trois langues, coordination pour la date du concours, choix des épreuves et des sujets, organisation d'une visioconférence, recherche de sponsors, remises de prix... Le travail d'Anne au Royaume-Uni a montré la qualité de son engagement : elle a attiré l'attention de l'UNESCO sur notre Concours et elle a réellement impliqué la classe politique qui lui a accordé des interviews. En France un seul député européen a répondu favorablement à mes appels pour aider le Concours !

FG. - Serait-il envisageable de donner à CICERO une dimension "euroméditerranéenne" (sans tiret) ?

PV. - Sans tiret, oui ! C'est un clin d'œil à mon livre bien sûr, où j'explique que dans le mot "Euro-Méditerranée" (Déclaration de Barcelone, 1995) le tiret est moins un trait d'union qu'un trait de séparation entretenue. Pourquoi ne pas ouvrir le Concours à la rive Sud ? Dans ce cas le Concours ne serait plus Européen, il serait Euroméditerranéen. Pour ma part j'y serais favorable mais c'est un autre projet et la décision ne peut être que collégiale, même si je suis Directeur du Concours. J'ai pensé à une formule que je préfère garder pour l'instant secrète, ne l'ayant pas encore proposée à mes collègues des autres pays engagés. Ce sera pour 2009, notre intention étant d'ajouter tous les ans des éléments nouveaux jusqu'à ce que le Concours devienne un grand Concours Européen. Il faut aller à Madrid disent les Espagnols. Mais je voudrais faire remarquer que l'Euroméditerranée est dans nos villes, la rive Sud est dans nos banlieues, déductions du monde contemporain ; d'une certaine manière le Concours peut donc être euroméditerranéen ; mon souhait est que les élèves qui pratiquent le latin dans le 93 (entre autres) participent au Concours en faisant table rase de leurs inhibitions. J'envisage cela avec l'association Mêtis.

FG. - Les candidats aux dernières sessions se sont-ils, à vos yeux, sentis européens ?

PV. - Oui je le pense. Le site du Concours, qu'ils devaient visiter pour tous les renseignements utiles et les bibliographies/webographies, contenait des pages nationales en français, en anglais, en allemand ; les sujets qui leur étaient proposés étaient rédigés dans les trois langues ; le classement de l'épreuve commune de culture était européen ; le Concours s'est déroulé en visioconférence et les Français regardaient de façon attentive les Anglais et les Allemands travailler en même temps qu'eux ; l'établissement du vainqueur a été récompensé par A Ray of Hope-UNESCO (association oeuvrant pour "une culture de la paix" dans le monde) qui avait créé un mini-site reprenant le nôtre avec fond de page à l'antique. Bref il y avait

incontestablement une dimension humaine, d'ailleurs parfois amusante : les Anglais avaient une répartition du temps des épreuves leur permettant de terminer la journée at 5 o'clock for a nice cup of tea with a cloud of milk..., alors que les Français voyaient leur traditionnelle version latine se terminer à 18 heures ! L'édition 2008 risque d'être passionnante puisqu'elle associe en visioconférence les Anglais pour qui toute activité s'arrête normalement à 5pm et les Espagnols qui reprennent habituellement les leurs à 17h après la sieste !!! L'arbitrage de Bruxelles ne devrait cependant pas être nécessaire.

FG. - À qui exactement s'adresse ce concours ? Quels sont les élèves, quels sont les professeurs qui doivent se sentir concernés ?

PV. - Le Concours s'adresse aux élèves de 2nd cycle et aux étudiants des classes préparatoires littéraires ou de l'Université. Ces deux catégories ont une épreuve de culture qui leur est absolument commune, mais l'épreuve de langue (version latine) n'est pas de même longueur, même si le texte est lui aussi commun. Il a fallu choisir une implantation géographique limitée pour la première édition en 2007, le Concours ne pouvant disposer d'une logistique ministérielle ou associative (comme le Concours général ou le Concours Européen de grec). Avec le soutien de l'Inspection générale des lettres et de Monsieur Roger Fromont, IA-IPR de lettres à Paris, j'ai décidé d'organiser le Concours dans la capitale, où le potentiel de candidats était le plus nombreux - et avec la garantie d'un niveau de compétition élevé. Par ailleurs tout lycéen ou étudiant de France peut concourir, mais les frais de voyage sont nécessairement à sa charge, ou à celle de son établissement si un professeur en fait la demande pour lui, le Concours Européen Cicero ne disposant des finances d'aucune association. Cependant ma volonté en France est d'ouvrir le Concours géographiquement. En Angleterre Anne Dicks organise le Concours sur la région de Birmingham ; pour l'édition 2008 une nouvelle recrue, Cristina Sanchez, fait concourir les latinistes de la Province de Murcie, en Espagne. J'ai donc envisagé pour l'édition 2008 d'ouvrir un deuxième centre à Strasbourg. Parce que c'est la ville de l'Europe dans notre pays, parce que l'ARELAS (association de la CNARELA) a montré sa sympathie à l'égard du projet et parce que je puis y compter sur l'aide d'une amie fidèle pour organiser la compétition. Le Concours se décentralise donc, pour le grand plaisir de la CNARELA qui me reprochait d'oublier la province ! Je puis déjà annoncer qu'une troisième académie s'ajoutera l'an prochain, par affinité. Le rythme d'une académie nouvelle par an me tente, permettant d'intégrer progressivement toutes les régions dans une infrastructure construite pour durer. Voilà une forme de développement durable ! Peut-être ainsi le Concours deviendra-t-il un jour un Concours Européen pris en charge par l'Education nationale, mais pour l'instant nous ne demandons qu'un soutien moral et une aide dans l'information via les IA-IPR de lettres. Cette année les candidats ont donc le choix entre Paris et Strasbourg pour s'inscrire avant le 15 mars et composer le 29 mars de 13h30 à 18h, quelle que soit leur origine géographique, je tiens à le souligner. La correction des deux épreuves est bien entendu anonymée.

FG. - Quel est le contenu des épreuves ? Quelle place, selon vous, doit occuper la "culture" par rapport à la "langue" ?

PV. - Nous nous sommes mis d'accord l'an dernier qu'il devait y avoir une épreuve commune ; cela ne pouvait être une épreuve de langue, puisque les méthodes, les types d'exercices, les pratiques, les durées d'épreuves varient considérablement entre les pays européens. Nous avons donc envisagé une épreuve de culture sous la forme d'un questionnaire appelant des réponses précises, pour ne pas avoir à apprécier et confronter des discours développés dans des langues différentes, mais je me suis battu pour que ce ne soit pas un QCM avec réponse

fournie entre plusieurs propositions. Le thème 2007 était le Mythe d'Europe, celui de 2008 le Mythe d'Héraklès/Hercule. Ces deux personnages mythiques se sont bien promenés en ou autour de la Méditerranée et ont une valeur civilisationnelle, par leur expérience de découverte de l'Autre et de l'Ailleurs. Toutefois j'ai tenu à ce que le Concours ne repose pas uniquement sur une épreuve de culture et j'ai donc proposé qu'il y ait une épreuve de langue qui soit nationale, chaque organisateur -à partir d'un texte commun- concevant une épreuve adaptée à la pédagogie des langues anciennes de son pays ; la version en 4 heures est une spécificité bien française, il faut la défendre. L'an dernier j'ai choisi un texte d'Apulée (aux accents euroméditerranéens !) disant que ce n'était pas le lieu de leur naissance qui faisait la valeur des êtres humains. Le site français du Concours contient les annales de l'édition 2007 ; chacun pourra donc se faire une idée précise des épreuves. Dans le prolongement d'Heinz Wismann je crois intimement que la culture n'est pas externe à la langue et ne peut donc être - mot très à la mode en téléphonie- externalisée. L'étude de la langue doit être la priorité des priorités ; elle seule permet d'accéder à la culture et elle a cette vertu bien nécessaire -en nos temps de replis identitaires et de comportements individualistes- de permettre le dialogue avec l'Autre ; traduire c'est se détacher de soi, aller vers autrui et revenir à soi enrichi de l'apport de l'Autre. Je développe ce point longuement dans mon essai Il faut reconstruire Carthage. Méditerranée et langues anciennes, à la lumière de ce que représente le dialogue linguistique sur la rive Sud de la Méditerranée.

FG. - Que faut-il faire pour y participer ?

PV. - Tous les détails figurent sur la page France du site principal et dans le blogue français. Les candidats doivent s'inscrire individuellement par courrier électronique avant le 15 mars, soit auprès de moi s'ils composent à Paris (au Lycée Henri IV), soit auprès de l'ARELAS s'ils composent à Strasbourg (au Lycée Fustel de Coulanges). Les informations sur les épreuves et sur le déroulement du Concours figurent exclusivement sur ces deux sites.

FG. - Quelle(s) leçon(s) avez-vous tirée(s) des prestations des candidats ?

PV. - Ce Concours est véritablement sans enjeu par rapport aux études. Les candidats le font pour leur plaisir ; ils étaient presque cent l'an dernier, comme le prouvent les photos sur le site, à participer, pour avoir un diplôme, selon l'idéal olympique ! Certains peuvent penser qu'ils seront des gagnants potentiels - principalement dans l'épreuve de langue -, mais l'épreuve de culture est très ouverte. Je crois que les langues anciennes ont un vrai public " amoureux " ; on ne les pratique pas avec indifférence, c'est pourquoi il y a toujours des latinistes et des hellénistes, alors que tout est fait pour les décourager. Les prix devaient rester modestes (livres, DVD, bons d'achat...), mais un candidat exceptionnel s'est révélé et je remercie Antoine de Neuville, Directeur d'Arista, d'avoir voulu le récompenser par un voyage en Grèce aux vacances de Toussaint 2007. Cet élève de 1ère (Alexis Ollivier) a été proclamé trois fois 1er prix au Concours général des lycées en latin et en grec (thème et versions) et a reçu un 3ème prix en composition française ; il n'était donc pas étonnant qu'il ait fait la meilleure version latine du Concours Européen Cicero, dépassant même les khâgneux sur la version complète. La succession est ouverte pour le Concours 2008 ! Mais, parallèlement à cette excellence que je souhaite pour le niveau du Concours, je tiens à ce que chaque établissement ait ses meilleurs candidats récompensés pour que le Concours soit à la fois élitiste (au meilleur sens du terme) et démocratique (sans discrimination de type d'établissement), à la manière des concours du monde grec antique. Tous les candidats ont notre reconnaissance puisqu'ils font vivre les langues anciennes.

FG. - Ce concours pourrait-il servir d'exemple à d'autres épreuves, examens ou concours, dans notre système éducatif et universitaire ?

PV. - Ce n'est pas mon objectif du tout. Je n'entends pas que le Concours Européen Cicero reçoive de consigne particulière des responsables de notre système éducatif et universitaire, même si je suis ouvert à des suggestions ou à des expériences qui y sont menées. Ce Concours n'a donc pas pour vocation d'être un exemple ou un laboratoire pour la pédagogie des langues anciennes ; il doit être exemplaire dans son organisation et établir une confiance chez les participants, mais - ne sutor ultra crepidam - il ne propose rien à personne. Que l'on s'en inspire est une autre chose et nous en serions fiers, mais je crois que l'évolution est déjà parallèle entre notre Concours et la pédagogie des " langues et cultures de l'antiquité " dans les classes préparatoires littéraires depuis la rentrée 2007 et dans le 2nd cycle à la rentrée prochaine, à l'initiative de l'Inspection générale des lettres. Nous sommes déjà très reconnaissants à l'égard du Doyen des lettres, Philippe Le Guillou, de nous apporter son soutien fidèle, et à deux Inspecteurs généraux d'avoir honoré les remises de prix de leur présence : Pascal Charvet et Patrice Soler, la cheville ouvrière de notre lien avec les corps d'Inspection étant Roger Fromont, IA-IPR de lettres à Paris.

FG. - Comment voyez-vous l'avenir de ce concours ?

PV. - Ce sont des terrae incognitae, soyons réalistes. Toute entreprise est menacée de ne pas trouver un souffle régénérateur et de disparaître, ou de devenir une " petite pratique " satisfaisant seulement l'ego de ses promoteurs, auquel cas le Concours devra tirer sa révérence. Le Concours Européen Cicero veut se développer : en France tout d'abord, mais surtout dans sa dimension européenne. La Belgique et les Pays-Bas qui souhaitaient participer de façon conjointe ont renoncé faute de l'aval des autorités flamandes dans le contexte d'une Belgique coupée en deux ; la Grèce est intéressée mais une certaine lenteur freine l'entrée en lice ; plusieurs lycées veulent nous rejoindre en Italie ; et nous avons des contacts en Tchéquie, en Lituanie... ; l'axe actuel Malvern-Paris/Strasbourg-Andorre-Murcie est donc appelé à s'élargir vers l'est, car les pays de l'Est connaissent un véritable intérêt pour les langues anciennes. Mais l'organisation du Concours et sa longévité ne s'arrêtent pas à l'existence de professeurs et de candidats intéressés par l'expérience ; nous sommes également tributaires de nos sponsors sans lesquels nous ne pourrions récompenser un nombre ouvert de candidats, pour les encourager à concourir en dehors de leurs obligations scolaires un samedi après-midi ; leur nombre est croissant et ils sont " les membres " qui permettent à " l'estomac " de fonctionner ! Je ne puis tous les citer ici pour les remercier ; ils sont chaleureusement mentionnés sur nos sites web. Les deux fondateurs que nous sommes avec Anne Dicks envisageons le Concours Européen Cicero comme une aventure à laquelle nous nous adaptons tous les jours, que nous développons tous les jours, que nous écrivons tous les jours..., avec nos nouveaux partenaires en Espagne (Cristina Sanchez) et en Andorre (Emilie Balavoine). C'est l'aventure de cette écriture qui nous donne l'énergie de lui consacrer une grande part de nos loisirs au-delà de notre travail de professeurs ! Car le Concours Européen Cicero n'est pas de l'ordre des negotia mais de l'otium !

Pour les renseignements et l'inscription

<http://www.ciceroeuropa.eu/>

<http://concourseuropeencicero.fr.blogspot.com/>

Contact pour l'inscription

Candidats qui composent à Paris

concourseuropeencicero@orange.fr
Candidats qui composent à Strasbourg
jean-luc.vix@wanadoo.fr

Présentation d'Il Faut reconstruire Carthage aux éditions L'Harmattan.
<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=23292>

Pour le prof

Événements de la recherche

Compitum

Le nouveau site Compitum ne déçoit pas ses usagers. Il continue de recenser, de manière complète, les événements relatifs à la recherche grecque et latine. Un séminaire sur la " honte " à Paris le 15 février, sur Ptolémée à Paris le 18, sur la sexualité dans l'Antiquité, à Paris le 1er mars, sur " épigraphie et modèles culturels " à Lyon le 11 mars, sur Pompéi à Paris le 13 mars ; un colloque sur les Pères de l'Église, à Metz, les 12 et 13 mars, sur le conflit, à Montpellier, entre le 13 et le 15 mars : ce sont quelques uns des rendez-vous de la recherche dans le mois qui vient.

http://www.compitum.fr/index.php?option=com_eventlist&Itemid=32

Grectel

Un site à redécouvrir. Le webmestre de Grectel, François J. Bayard, nous signale que son site a changé d'adresse. C'est l'occasion de redécouvrir les différentes rubriques qu'il comporte, sur la langue, la culture, l'histoire grecques. Beaucoup sont originales sur ce site qui ne se prend pas au sérieux : on parcourra ainsi le jargon des historiens et des archéologues, l'histoire du livre dans la monde byzantin, ou encore un dossier sur les femmes rebelles dans la Grèce antique... Une agréable promenade à faire.

<http://francoib.chez-alice.fr/>

Le festival approche

Sans erreur... Dans l'édition 89 du Café-langues anciennes, une erreur technique a touché le lien vers le festival de Nantes. Voici donc la bonne adresse, et rappelons que cet événement aura lieu du 4 au 6 avril prochains.

<http://www.festival-latin-grec.eu>

Les Dionysies

La fête du théâtre ! Le festival des Dionysies aura lieu cette année du 18 au 30 mars, à Paris. Le site dionysies.org semble être en panne, je renvoie donc à homeros.fr

<http://homeros.fr/spip.php?breve5>

Vie de la discipline

Café homérique

La poésie d'Homère : mieux l'entendre, mieux la comprendre. La troisième séance du Café homérique s'est tenue le samedi 2 février, de 10h à 12h, au restaurant Pentadactylos à Paris

Ve. M. Emmanuel Lascoux, docteur en grec ancien, spécialiste du rythme et de la prosodie d'Homère, et pianiste, est venu parler de la poétique d'Homère. Ses enregistrements peuvent être écoutés sur le site [homeros.fr](http://www.homeros.fr).

D'autres manifestations seront organisées par l'Atelier de métrique grecque et latine, dirigé par Philippe Brunet.

Sur le site [Homeros.fr](http://www.homeros.fr), se trouvent à la fois des articles d'information et de réflexion sur la métrique homérique, et un logiciel, " Scande & Chante ", pour l'analyse des hexamètres.

<http://www.homeros.fr/spip.php?rubrique2>

L'actualité de l'antiquité

Invention

Un distributeur automatique... d'eau. À Alexandrie, au IIIe siècle avant Jésus-Christ, les habitants disposaient d'un distributeur automatique d'eau. C'est un blog sur la " distribution automatique au Japon " qui en parle...

<http://ladaaujapon.blog.20minutes.fr/archive/2007/12/28/un-peu-d-histoire.html>

Pub !

Des autocollants pour les langues anciennes. La promotion du latin et du grec n'a rien d'austère ! Notre collègue Robert Delord, webdominus du site Latine loquere, que nos lecteurs connaissent bien, a conçu une série d'autocollants pleins d'humour sur les langues anciennes. Pour un prix modique, on peut se les procurer directement auprès de leur auteur.

<http://www.ac-grenoble.fr/lycee/diois/Latin/Divertissement/Humour/autocollants%20expressions%20latines%20-%20exemples/Web/thumb.html>

O tempora...

L'héroïne à Athènes. Non, il s'agit pas d'Hélène, d'Électre ou d'Antigone... Mais les tragiques sont bien présents : ils donnent leurs noms aux rues de ce quartier, où l'héroïne - la drogue - s'est installée. À Athènes, les environs de l'Acropole ont vu se développer la consommation et le trafic de drogue.

<http://www.rue89.com/2007/12/27/chroniques-de-lheroine-a-athenes>

Les huîtres

Histoire de coquilles. Un artiste du Nouvel observateur retrace l'histoire de l'huître ; cette histoire passe, bien entendu, par la Grèce et par Rome... C'est l'histoire d'un élevage et d'une consommation, bien sûr, mais l'huître participe aussi de l'histoire politique, dans la démocratie athénienne !

http://tempsreel.nouvelobs.com/depeches/societe/20071228.FAP7489/huitre_inutile_de_garde_r_les_coquilles_pour_les_prochai.html

Publications

Vocabulaire grec

Un nouvel ouvrage de Joëlle Bertrand. Après le récent et excellent Lexicon de Jean-Michel Fontanier, paraît un nouvel outil lexical : Vocabulaire grec. Il faut dire qu'un tel ouvrage

manquait singulièrement aux hellénistes, mais aussi, plus largement, aux amoureux des mots. Ce livre présente de multiples intérêts : le sous-titre, Du mot à la pensée, montre que la lexicologie est conçue ici comme une voie d'accès à la littérature et à l'histoire, grâce aux références littéraires et à l'étymologie. Les mots sont classés par thèmes, mais on trouve aussi des tableaux regroupant les mots par catégories grammaticales (conjonctions, particules, etc.). Enfin, les citations grecques (toujours traduites) qui accompagnent les listes rendent le livre agréable à feuilleter. C'est un ouvrage déjà indispensable !

http://www.editions-ellipses.fr/fiche_detaille.asp?identite=6227

Roman : Lucie de Syracuse

Le dernier roman de Marie Ferranti, *Lucie de Syracuse* (chez Gallimard), se présente comme la traduction d'un récit, écrit par un auteur latin, Héliodore de Sicile - un texte imaginaire, et un auteur imaginaire, sur un personnage en revanche bien présent dans la littérature et dans l'art. L'avant-propos mentionne d'autres sources, parmi lesquelles *La Légende dorée* de Jacques de Voragine (XIII^e siècle), et une peinture de Zurbarán (dont la description, donnée dans l'avant-propos, est volontairement fautive). L'intérêt du roman est d'avoir détourné le récit de Jacques de Voragine, tout en l'enrichissant de détails et de personnages d'invention ; mais ce récit fait de Lucie une mystificatrice diabolique, et ce paradoxe peut déranger un lecteur qui n'accepterait pas l'imposture comme moteur de la fiction.

Marie Ferranti vit en Corse ; or son roman est à la fois marqué par l'insularité, et baigné dans la lumière (lux...) aveuglante d'une contrée méditerranéenne où la réputation et l'honneur revêtent la plus extrême importance. L'histoire se situe à Syracuse, au début du quatrième siècle après J.-C. Lucie de Syracuse s'est secrètement convertie au christianisme, suite à une visite au tombeau de sainte Agathe ; mais elle est destinée à épouser un jeune Syracusain, que Marie Ferranti appelle Marcus. Lucie apparaît d'abord comme une victime, à la fois fragile et inflexible ; mais tout l'intérêt du roman est de nous montrer sa métamorphose. Sorte d'Antigone chrétienne, elle se heurte à l'incompréhension de sa famille, des autorités, de tous ceux qui l'entourent. Mais là où, dans le récit de Jacques de Voragine, Lucie tient sa force de Dieu, dans le roman, elle révèle une cruauté inhumaine. C'est toute la conception chrétienne du martyr qui s'en trouve bouleversée. Fascinant et cruel à la fois, le personnage de Lucie est, en même temps, brûlant et glacial ; il rejoint les grandes héroïnes de la littérature décadente - Salomé en particulier -, qui conjuguent la mort et le désir. Face à elle, Marcus apparaît comme bien faible ; en revanche, la détermination du père (Démétrius) fonctionne comme un miroir, face auquel l'obstination de Lucie apparaît comme d'autant plus terrible. Toute transcendance est évacuée du récit : dans un monde où l'honneur est tout, la foi devient obstination, calcul, inhumanité.

Les amoureux de l'Antiquité trouveront bien peu de détails historiques, et de *realia* qui resituent l'histoire dans son contexte. On ne saurait en faire le reproche à l'auteur : le récit, et la prose même de Marie Ferranti, se signalent par leur nudité ; le style s'attache à l'essentiel. En outre, la fiction d'une œuvre traduite ne nuit pas à la vraisemblance du récit, d'autant que le traducteur se fait discret (contrairement, par exemple, à l'indigeste Caverne des idées de José Carlos Somoza, sans cesse entrecoupé d'interventions oiseuses du traducteur). En revanche, le latiniste fera la grimace devant un maladroit *bucca Luciae* ("de la bouche de Lucie"), et devant les deux solécismes que contient le titre de la *Vie de Lucie de Syracuse* attribuée à l'imaginaire Héliodore de Sicile : *De vitae Syracusa Luciae...* Pour un lecteur latiniste, la vraisemblance en prend un coup !

Chose tout à fait étonnante : un journaliste de France 3 a cru en l'existence d'Héliodore de Sicile (reprenant consciencieusement le titre latin, avec ses erreurs !), et a prêté foi à l'avant-propos qui fait de ce roman une traduction... et, plus amusant encore, il oppose Voragine et cet Héliodore sorti de l'imagination de Marie Ferranti ! Enfin, il en tire une morale cocasse, rapprochant le christianisme des martyrs et la scientologie...

Un article d'Angèle Paoli présente une intéressante lecture de ce roman sous l'angle de l'imposture.

Article d'Angèle Paoli

http://terresdefemmes.blogs.com/mon_weblog/2006/11/marie_ferrantip.html

Article sur le site de France 3 Corse

<http://corse.france3.fr/emissions/meziornu/emissiondujour/26117618-fr.php>

Histoire

Stéphane Benoist (direction), Mémoire et histoire : les procédures de condamnation dans l'antiquité romaine, Metz, Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire, 2007.

Jeux et spectacles dans l'Antiquité Tardive. Actes de la Table ronde internationale (Antiquité Tardive - CNRS - INHA). Paris, 19-20 novembre 2007, organisée par Christian Landes et Jean-Michel Carrié

Les hommes et le feu de l'Antiquité à nos jours. Du feu mythique et bienfaiteur au feu dévastateur - Actes du colloque de Besançon, Association interuniversitaire de l'Est, 26-27 septembre 2003 (dir. François Vion-Delphin), P.U. de Franche-Comté

Luciano Canfora, Exporter la liberté. Echech d'un mythe, Desjonquères (une lecture du présent par un grand connaisseur de l'Antiquité)

Langue

L'alphabet

David Sacks, Une histoire de l'alphabet. La vie secrète des lettres de A à Z, éd. de l'homme

Littérature ancienne

Parthénios de Nicée, Passions d'amour. Edition bilingue français-grec, Jérôme Million.

Études littéraires

Livres

E. Bermon, La signification et l'enseignement (sur le De Magistro de saint Augustin), Vrin, coll. " Textes et commentaires "

Hélène Casanova-Robin (dir.), Amor scribendi. Lecture des Héroïdes d'Ovide, Jérôme Millon
Christel Freu, Les figures du pauvre dans les sources italiennes de l'Antiquité tardive, De Boccard

Littérature et érotisme dans les Passions d'amour de Parthénios de Nicée, Arnaud Zucker (dir.), Actes du colloque de Nice 31 mai 2006, Millon

Publications numériques

Pascal Payen, " Historia et intrigue dans L'Enquête d'Hérodote ", in Vox poetica.
<http://www.vox-poetica.com/t/payen.html>

Philosophie

Par François Jarraud

Pour le prof

Concours, actualités, publications : le prof se tient informé.

Les concours

Cette année pas de capes interne, 26 postes au capes externe, 16 à l'agrégation interne et 40 à l'externe. Le site académique d'Amiens publie les sujets de l'agrégation interne. La composition portait sur "la politique : affaire de compétences".

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/philosophie/PAF/sujetsconcours2008.html>

Conférences et colloques

L'académie de Toulouse publie la liste des colloques annoncés. Par exemple, les Journées W. Benjamin(17-18 mars), les Journées de la Shesvie (société d'histoire et épistémologie des sciences de la vie) les 13-15 mars.

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/philosophie/#actudujour>

Vices ou vertus



Seize études philosophiques qui analysent des vices (gourmandise, paresse etc.) et des vertus (bonne volonté, donc etc.) regroupées dans un coffret de CD audio. "Longtemps la distinction entre le bien et le mal, les vertus et les vices, s'est présentée comme absolue, tranchée par la volonté de Dieu, l'ordre de la Nature, le cours de l'Histoire ou encore l'essence de l'Homme. Aujourd'hui, le désenchantement du monde, l'évolution des techno-sciences, la libéralisation des mœurs et les horreurs historiques du dernier siècle semblent avoir irrésistiblement brouillé les notions mêmes du bien et du mal". Une co-édition M-Editer & Frémeaux et associés.

http://www.m-editer.com/fiche_cd_vices_vertus.php

Lycée

Des ressources pour préparer l'épreuve de philo.

La paresse est-elle la mère de tous les vices ?

Alors que la "glorification" du travail fait loi, il est sans doute salutaire de réfléchir au statut même de la paresse qui n'est peut-être pas la mère de tous les vices et l'ennemie de tout travail. Pascal Taranto propose un extrait audio accompagné de textes associés (Laffargue, Nietzsche, Aristote, L'Ecclesiaste) pour réfléchir à ce beau sujet.

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1201249657640/0/fiche_ressourcepedagogique/&RH=1160582565093

Le forum de Grenoble

"J'ai eu un prof cette année qui a essayé de nous montrer pourquoi Socrate est un sophiste, mais le blocage de ma FAC a réduit la durée du semestre et il n'a pas eu le temps d'aller jusqu'au bout... Je vais essayer de résumer ce sur quoi s'articule, selon moi, l'argumentation faisant de Socrate un sophiste, car je suis curieux de voir ce que vous en pensez. Il s'agit aussi du point où en est ma compréhension de Platon - je n'arrive pas à le rendre plus cohérent autrement que avec cette explication." Le forum du site académique grenoblois offre ainsi des moments de réflexion philosophique portés par des élèves. Une vraie préparation au bac où on pourra échanger sur un plan ou trouver de l'aide.

<http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/>

Sciences

Maths

Par Didier Missenard

À la Une : E-cureuil

L'Irem d'Orléans-Tours présente E-cureuil, un ensemble de fiches destinées aux élèves de lycée, et accessible via tout navigateur supportant Java. Chaque fiche expose un point de cours, une définition ou des propriétés. Une figure dynamique accompagne l'élève en l'invitant à des manipulations. Initié en mai 2003, ce projet a pour fins d'offrir aux collègues des outils facilement utilisables ne nécessitant ni logiciel ni connaissances en informatique. L'E-cureuil n'a pas vocation à être un cours, mais un corpus d'illustrations dynamiques des énoncés proposés. L'E-cureuil compte maintenant plus de 125 pages, plus de 150 entrées, près de 350 animations. Le site est sous licence Creative Commons et nous a semblé fort bien fait : effectivement, l'usage en est très intuitif, et la façon dont les choses sont exposées témoigne bien de ce que ses auteurs ont en charge effective des classes.

Le site

<http://piero.perso.cegetel.net/>

Présentation d'E-cureuil

<http://www2.educnet.education.fr/sections/maths/animation/interlocuteurs/reunion-iante-j/ecureuil/File>

Adresse de téléchargement du site entier

<http://piero.perso.cegetel.net/fichiers/ecureuil.zip>

Pour l'enseignant

Les enseignements de PISA

La DEPP publie une note d'information qui devrait spécialement intéresser les enseignants de mathématiques, car elle interroge le contenu même de notre enseignement. Cette note analyse très finement les résultats des enquêtes PISA relativement à ce que PISA nomme « Mathematical Literacy », traduit ici, assez maladroitement, par « culture mathématique ». Sous ce terme, on désigne l'aptitude à pouvoir, à l'aide d'outils mathématiques, résoudre des problèmes qui peuvent se poser au citoyen. Cette compétence rejoint donc les objectifs qui ont présidé à la constitution du SCCC (« le Socle »).

Au-delà des classement inter nations, ici d'un intérêt relatif à notre avis, transparaissent les difficultés réelles qu'ont les élèves que nous formons à résoudre des problèmes non classiques, ou qui ne relèvent pas directement de l'apprentissage d'une procédure de base. Certes, notre enseignement des mathématiques va bien au-delà de l'apprentissage des mathématiques du citoyen : il ambitionne aussi à initier à une culture, à son histoire, à une déontologie de la vérité... S'il ne faut pas abandonner ces objectifs là, il est quand même tout à fait inquiétant de constater que nos élèves ne peuvent que difficilement faire preuve d'autonomie de raisonnement après être passé entre nos mains !

L'étude pointe aussi le nombre anormalement élevé de non-réponses, qui pourraient indiquer une démotivation ou un manque d'investissement. En classe de Sixième, les élèves plébiscitent maths et EPS ; à 15 ans, pour ce qui est des maths, le tableau a bien changé. Ce

n'est pas inéluctable, et c'est bel et bien notre culture contemporaine de l'enseignement des maths en France qui est, là, en cause.

L'étude

<http://www.education.gouv.fr/cid20804/l-evolution-des-acquis-des-eleves-de-15-ans-en-culture-mathematique-et-en-comprehension-de-l-ecrit.html>

Sur le Café, le dossier Pisa

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2007/Pisa_Pirls_2006.aspx

Le Palais de la Découverte à nouveau menacé

En 2004 déjà, un projet menaçait le Palais, qui avait initié à l'époque une efficace pétition. Il semble que les menaces refassent surface. La pétition est donc rouverte.

<http://palais-decouverte.eitic.org/petition/index314.php>

MathemaTICE n°8

"Le dossier du n° 8 de MathemaTICE propose une large exploration de la notion de fonction à l'aide des TICE. Les fonctions y sont présentées avec Cabri, Geogebra, Geoplan, Excel, les calculatrices TI 83 ou Tinspire. Les situations proposées sont d'origine géométrique ou issues de la vie courante, du Collège au Lycée en passant par les LP. Mouvement et simulation sont au rendez-vous (c'est une des forces des TICE), ainsi que changements de cadres et de registres, tellement formateurs en mathématiques." La revue de Sésamath compte une douzaine d'articles.

<http://revue.sesamath.net/spip.php?rubrique45>

Exclusivement pour l'enseignant...

Sur ce site, des pavages, de toutes les sortes (et l'on sait qu'il y en a 19). Vous pourrez vous en inspirer pour réaliser des images pour vos élèves : néanmoins, vous aurez peut-être intérêt à modifier la thématique utilisée par l'auteur pour ses pavages non-animaliers...

<http://www.polytess.info/>

Clair de lune mathématique à Maubeuge

"Où est la réflexion sur l'avenir de l'école et des mathématiques à l'école ? Dans aucun domaine de la vie, on ne conçoit de faire un bond en arrière pour résoudre les problèmes de demain... À Maubeuge, on le fera... sans nous". C'est la rupture. À Maubeuge « La Cité des Géométries » organise début mars un colloque sur "la recherche en mathématiques aujourd'hui". Rien d'original si ce n'est que les organisateurs ont invité la fine fleur des courants les plus réactionnaires en éducation, à commencer par le Slecc. Pour la formation des enseignants, il y a mieux. Les IEN du Nord s'opposent aux organisateurs. Pierre Frackowiak, IEN lui-même, est en colère, et explique pourquoi.

Lire la tribune de P. Frackowiak

<http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2008/ClairdelunemathMaubeuge.aspx>

L'INED présente son nouveau site

L'INED (Institut National des Études Démographiques vient de mettre en ligne son nouveau site : très clair et très commode, celui-ci vous permettra de fournir à vos élèves des données statistiques récentes et validées.

<http://www.ined.fr/fr/>

Pour le Collège

Sésamath et le futur manuel de Troisième

Le projet de manuel de Troisième de Sésamath avance bien : de nombreux chapitres sont désormais en ligne. N'hésitez pas à les critiquer, avant parution définitive. En particulier, le chapitre N9, qui contient une partie nouvelle en Collège : les probabilités.

http://manuel.sesamath.net/index.php?page=manuel_et_cahiers_3e

Souvent méconnues, les ressources associées aux manuels sont aussi en ligne : par exemple, le diaporama du manuel Sésamath 4e :

http://manuel.sesamath.net/index.php?page=diaporama_4e

... ou encore les QCM interactifs de chaque chapitre :

http://ressources.sesamath.net/coll_docs/cah/valide/manuel_accomp_4G1qcm1_animFlash.swf

... ou aussi, les corrections animées des `À toi de jouer` :

http://ressources.sesamath.net/coll_docs/cah/valide/manuel_accomp_4G1meth3_atoi.swf

Pour le Lycée

L'avenir de la série scientifique : un rapport de l'IGEN

L'inspection générale publie un rapport sur « La série scientifique au cycle terminal du lycée : articulation avec le cycle de détermination et orientation vers les études supérieures. » Parmi les trois Inspecteurs en charge de ce rapport, on trouve Jean Moussa, IG de Mathématiques. Analysant la situation actuelle de cette série, par rapport aux autres, le rapport s'achève par une série de propositions.

<http://media.education.gouv.fr/file/51/2/21512.pdf>

Les Mathématiques pour le Bac ST2S

Une note publiée au J.O. du 24 janvier définit l'épreuve de maths de la série ST2S au baccalauréat. " L'épreuve est destinée à promouvoir la cohérence de la formation en utilisant les liens entre les différentes parties du programme, en tissant les relations entre les mathématiques et les autres disciplines, et à évaluer la façon dont les candidats ont atteint les grands objectifs de formation mathématique visés par le programme :

- entraîner à la lecture active de l'information, à sa critique, à son traitement ;
- former à l'activité scientifique par l'acquisition de méthodes d'observation, en développant une analyse et une réflexion critiques ;
- apprendre à situer et intégrer l'usage des outils informatiques dans une démarche scientifique ;
- développer les capacités de communication".

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/4/MENE0800032N.htm>

Vers la généralisation de l'épreuve expérimentale au bac S

Les 14 et 15 janvier 2008, les interlocuteurs académiques TICE étaient réunis à Paris, sous l'égide de la SDTICE. Jacques Moisan, doyen de l'Inspection générale de mathématiques, a fait le point sur l'épreuve expérimentale en terminale S. Testée cette année dans un lycée sur deux, elle devrait être généralisée en 2009 ou 2010. Elle utilise les Tice et permet, selon l'Inspecteur, d'inciter à développer la capacité à conjecturer, à raisonner, à mener une recherche.

[http://www2.educnet.education.fr/educnet/sections/math/animation/interlocuteurs/reunion-
iante-j](http://www2.educnet.education.fr/educnet/sections/math/animation/interlocuteurs/reunion-iante-j)

Lire

Un Almanach d'énigmes mathématiques

La revue « La Recherche » publie un amusant almanach où figurent à la fois un petit problème pour chaque jour, et un article de mathématiques pour chaque mois, signés de grandes plumes. Ces articles sont des réécritures d'articles publiés sous la rubrique « Wxyz » de la revue. Les réponses (numériques) des énigmes sont... le jour du mois où l'énigme est posée ! À la fin du livre, sont proposés des Sudomaths, Sudokus à base de problèmes mathématiques, donc.

<http://www.larecherche.fr/>

Concours

Les concours de Statistix

L'association Statistix milite pour l'enseignement d'une culture statistique (« statistical literacy ») : sous la responsabilité scientifique de l'Académie des Sciences, elle est animée par une équipe de l'INRP. Elle se veut un centre de ressources, un lieu de partage et de mutualisation pour l'enseignement de la statistique, destiné aux enseignants des écoles, des collèges et des lycées de toutes disciplines.

Trois concours sont organisés par cette entité, en association avec l'INRP, La Main à la Pâte et Sciences et technologie au collège : un concours pour les professeurs des collèges et des lycées, un concours pour les professeurs des écoles, et un concours pour les élèves des collèges et des lycées.

Ces concours sont réservés aux élèves et aux professeurs dont l'établissement est en zone d'éducation prioritaire ou autres RAR. La date limite de participation est fixée au 10 mai 2008.

<http://www.statistix.fr/spip/>

Physique Chimie

Par Dominique Galiana et Gwénaél Moreau

A la une : Météo et enseignement

Ce site spécial d'Educnet propose des ressources pédagogiques pour valider le B2i et travailler des compétences disciplinaires à propos de la météorologie en Svt, géographie, physique - chimie de l'école au lycée.

<http://meteo.education.fr/>

Dossier : Des scientifiques vous parlent ...

Internet a cela de magique qu'il offre à des événements auxquels, par manque de temps ou par éloignement, on n'a pas pu assister, la permanence, l'intemporalité. Quand comme moi, on habite en campagne et que l'on souhaite minimiser son empreinte écologique, c'est un vrai plaisir que de pouvoir participer, virtuellement mais qu'importe, à ces « grandes messes » de la diffusion du savoir.

Hubert Reeves raconte

Un intrus pour commencer puisque, ensuite il vous sera présenté des sites proposant des conférences, mais un intrus fort agréable à découvrir ou à retrouver. En une vingtaine de petites vidéos, Hubert Reeves, l'astrophysicien le plus facilement compréhensible vous explique ... l'Univers.

<http://www.cieletespace.fr/Comprendre/Videos/HubertReeves.aspx?idVideo=16>

L'Union des professeurs de Physique Chimie

Lors des journées nationales 2006 de l'UdPPC, 8 chercheurs en physique ou chimie sont intervenus pour des conférences. Parmi eux, Claude Cohen-Tannoudji, Etienne Klein, Etienne Guyon ... Ces interventions ont été filmées et sont disponibles ici

<http://udppc.asso.fr/besancon/conferences.php>

Tous les savoirs

Sur le site, Tous les savoirs, les Éditions Odile Jacob, l'Université de tous les savoirs et le Cerimes offrent la possibilité de visualiser la totalité des conférences de l'Université de tous les savoirs qui ont lieu tous les jours à 18h 30 au 45 rue des Saints-Pères 75006 Paris. Pour ceux qui n'ont pas la « chance » de vivre à Paris, suivez le guide :

L'Univers

<http://www.tous-les-savoirs.com/index.php?op=themes&t=14>

La Physique et les Éléments

<http://www.tous-les-savoirs.com/index.php?op=themes&t=16>

Les États et la matière

<http://www.tous-les-savoirs.com/index.php?op=themes&t=17>

La Chimie

<http://www.tous-les-savoirs.com/index.php?op=themes&t=18>

La Physique

<http://www.tous-les-savoirs.com/index.php?op=themes&t=37>

Les Technologies

<http://www.tous-les-savoirs.com/index.php?op=themes&t=7>

Les Nanotechnologies

<http://www.tous-les-savoirs.com/index.php?op=themes&t=29>

Les Particules élémentaires : des cordes à la cosmologie

<http://www.tous-les-savoirs.com/index.php?op=themes&t=33>

Et pour d'autres thèmes

<http://www.tous-les-savoirs.com/index.php?op=themes>

L'école normale supérieure

Le portail de la Diffusion des savoirs vous donne accès aux enregistrements audiovisuels d'événements d'enseignement et de recherche en Sciences et en Lettres et sciences humaines ayant lieu à l'Ecole Normale Supérieure (ENS 45 rue d'Ulm 75005 Paris).

Chimie

<http://www.diffusion.ens.fr/index.php?res=themes&idtheme=20>

Physique

<http://www.diffusion.ens.fr/index.php?res=themes&idtheme=34>

Histoire et philosophie des sciences

<http://www.diffusion.ens.fr/index.php?res=themes&idtheme=26>

Et pour d'autres thèmes

<http://www.diffusion.ens.fr/index.php?res=themes>

La cité des sciences

Ouvertes à tous, destinées à un large public, les conférences sont en accès libre et gratuit (sauf mention particulière et dans la limite des places disponibles, 400 places)

Cité des Sciences et de l'Industrie

30, avenue Corentin-Cariou

75930 Paris cedex 19

Le programme

http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/college/v2/html/2007_2008/calendrier/calendrier_2008_02.htm

Sciences physiques

http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/college/v2/html/static/scripts/results_seek.php?Ctheme=32&speaker_set=&theme=32%7CSciences+physiques&sstheme=&saizon=&cycle=

Histoire des sciences

http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/college/v2/html/static/scripts/results_seek.php?Ctheme=28&speaker_set=&theme=28%7CHistoire+des+Sciences&sstheme=&saizon=&cycle=

Sciences et société

http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/college/v2/html/static/scripts/results_seek.php?Ctheme=29&speaker_set=&theme=29%7CSciences+et+soci%9t%9&sstheme=&saizon=&cycle=

Mois de la science 2008 : Communications en tous sens

En 1985, plusieurs institutions brestoises décident, sous l'impulsion de l'ABRET (Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle) - la clé des sciences, de créer un événement de culture scientifique et technique. Cet événement, c'est le Mois de la Science, une manifestation unique en son genre qui propose de faire découvrir la science à tous, et ceci

partout dans la ville : des expositions, des conférences, des animations, des films ... autour de thèmes variés tels que la mer, la communication, l'espace, les transports, les déchets, le feu, l'alimentation, la médecine...

Le collectif du Mois de la Science 2008 a choisi d'aborder, cette année, le thème " La communication et les télécommunications ".

http://www.abret.asso.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=146&Itemid=96

Collège

Apprendre en s'amusant

Ce site propose de nombreux outils et notamment des exercices interactifs drôles. Il ne faut pas hésiter à en user !

<http://bouroult.club.fr/Accueil/Accueil2suite.htm>

Tout savoir sur l'eau

Le site C.I.eau junior est particulièrement riche en information et propose de mieux connaître les caractéristiques de l'eau du robinet en 10 leçons.

<http://www.cieau.com/junior/index.htm>

Lycée

Année mondiale de la physique (avec un peu de retard ;o))

« L'année mondiale de la physique est à l'honneur avec ce site : Animations interactives, interviews de chercheurs, expositions et conférences au programme de la région Centre et d'ailleurs, venez découvrir la physique telle qu'elle existe dans les laboratoires de recherches français. »

<http://www.physic1clic.org/>

Apprendre la nomenclature des composés organique

Ce site de l'université du Mans propose un cours en ligne très complet sur la nomenclature des composés chimiques organiques.

<http://www.univ-lemans.fr/enseignements/chimie/02/gressier/nice/nomenclature/page1.htm>

Comprendre la gravitation

Ce site propose de nombreuses animations en version de démonstration mais avec possibilité de s'abonner pour l'étude de la gravitation.

http://www.edumedia-sciences.com/m99_11-gravitation.html

Le logiciel Solstice

Le logiciel SOLSTICE a pour principal objectif de conjuguer l'acquisition de notions fondamentales de mécanique et l'initiation à l'orbitographie dans l'enseignement secondaire. Ce logiciel permet de simuler les mouvements orbitaux de satellites de la Terre ainsi que le lancement d'une fusée Ariane 5.

Configuration minimale requise pour un fonctionnement optimal du logiciel : 300 MHz, 64 Mo de mémoire vive

<http://160.92.130.159/orbito/orb/logiciel/logi11.htm>

Tout connaître sur Marie Curie

Ce site propose des ressources intéressantes pour mieux connaître la vie et le travail de Marie Curie.

<http://mariecurie.science.gouv.fr/accueil/homepage.htm>

S.V.T.

Par Jean-Pierre Gallerand et Eric Jourdan

A la une : Nous avons interviewé pour vous



Jacques Marie Bardintzeff docteur d'Etat en volcanologie et professeur agrégé a participé au colloque Jules Vernes à Nantes (voir rubrique "Pour le professeur"). Il a accepté de répondre à nos questions sur "Le rôle d'Internet dans le partage des savoirs".

Nos élèves dans le cadre d'un cours, pour un TPE, un IDD ... sont amenés à effectuer des recherches sur Internet. Peuvent-ils faire confiance à Wikipédia et aux sites personnels ? Faut-il leur interdire ces sites ?

Et nous avons également interrogé Jacques Marie Bardintzeff sur la géologie dans les nouveaux programmes de collège.

<http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/sciences/svt/Documents/jmb.htm>

Dossier : Bibliothèques virtuelles numériques

On parle beaucoup de téléchargement de films, de musiques, de logiciels ... moins souvent de livres ! Des sites proposent de télécharger des livres en toute légalité, dont certains qu'il n'est plus possible de se procurer. D'autres sites comme le CNRS et l'IND présentent des dossiers sur des thèmes scientifiques et un colloque s'intéresse au partage du savoir.

- Faune de France

La Fédération Française des Sociétés de Sciences Naturelles a décidé de créer une Bibliothèque virtuelle numérique où elle met gracieusement, à disposition de la communauté naturaliste, via Internet, tous les ouvrages de la collection Faune de France épuisés et qu'elle ne souhaite pas rééditer.

Les Faunes proposées sont au format standard pdf. La recherche par mots clés est possible dans l'ensemble des ouvrages.

Afin de télécharger légalement les ouvrages, ceux-ci sont placés sous une licence peu contraignante (Creative Commons), dont les modalités d'utilisation sont expliquées en avant propos de chaque Faune numérisée.

49 ouvrages sont disponibles à ce jour au format pdf : du n°1 de 1921 (Echinodermes - 240 p.) au n°74 de 1989 (Coléoptères Curculionidae 4ème partie - 534 p.)

<http://www.faunedefrance.org:80/BibliothequeVirtuelleNumerique>

- Google Recherche de livres

La recherche de livres fonctionne exactement comme une recherche sur le Web. Lancer une recherche dans "Google - Recherche de Livres" : chaque fois que les termes de la recherche figurent dans un livre, un lien vers cet ouvrage s'affiche dans les résultats obtenus.

Si le livre relève du domaine public ou si l'éditeur a donné l'autorisation, un aperçu du livre est présenté et, dans certains cas, le texte intégral. Si l'ouvrage relève du domaine public, le livre peut être téléchargé au format pdf.

<http://books.google.fr>

- Gallica - La bibliothèque numérique

Gallica propose un accès à 90 000 ouvrages numérisés (fascicules de presse compris), à plus de 80 000 images et à plusieurs dizaines d'heures de ressources sonores. Cet ensemble constitue l'une des plus importantes bibliothèques numériques accessibles gratuitement sur l'Internet.

Les fonds de Gallica sont extraits de la bibliothèque numérique de la BnF. Ils ont été choisis de manière à dessiner une bibliothèque patrimoniale et encyclopédique. Cette collection rassemble des éditions prestigieuses, dictionnaires et périodiques. Elle concerne de nombreuses disciplines telles l'histoire, la littérature, les sciences, la philosophie, le droit, l'économie ou les sciences politiques.

Si ces fonds privilégient la culture francophone, ils offrent aussi nombre de classiques étrangers en version originale ou en traduction. Cet ensemble de romans, d'essais, de revues, de textes célèbres et d'œuvres plus rares est ici réuni pour permettre à tout lecteur, du curieux au bibliophile, du lycéen à l'universitaire, d'approfondir la connaissance d'une époque dans ses aspects politiques, philosophiques, scientifiques ou littéraires.

On y trouvera aussi des collections extérieures : livres illustrés de la Bibliothèque du Musée de l'Homme et de la Bibliothèque du Muséum national d'Histoire naturelle ...

<http://gallica.bnf.fr/>

http://gallica.bnf.fr/catalog?Fonds=Fonds_Bcmnh

- Wikisource - La bibliothèque du libre

Wikisource rassemble des textes passés dans le domaine public ou publiés sous licence libre. À ce jour, Wikisource propose 36 680 articles, soit environ 10 000 documents signés de plus de 1 500 auteurs.

http://fr.wikisource.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Sciences_de_la_nature

- Jean-Henri Fabre, sa vie, son oeuvre (voir mensuel de janvier)

<http://www.e-fabre.com>

Pour le prof

Colloque Jules Vernes "Le Partage du savoir : réalités et utopies "

Ce colloque s'est déroulé à Nantes le 24 et 25 janvier 2008 et a posé les problématiques suivantes :

Comment rendre possible l'édification d'une culture scientifique véritable dans l'éclatement des savoirs et des spécialités qui marquent l'encyclopédie contemporaine ?

Quelles opérations de traduction nécessitent la divulgation de problématiques scientifiques ou de résultats auprès du grand public ?

Comment prendre en compte, en retour, les préoccupations, les questionnements, les interpellations des citoyens concernant l'impact des sciences et des techniques sur la société ?

Ne doit-on pas tendre vers une co-définition des objets de recherche par les chercheurs et les citoyens ?

Le développement des sciences et des techniques s'avère aujourd'hui à la fois incontestable et problématique. Il est perçu comme un espoir et comme une menace. On ne peut se passer des sciences et des techniques. Leurs avancées soulèvent l'enthousiasme tout en éveillant des craintes plus ou moins rationnelles.

Dans ce contexte, le souci d'informer une opinion publique, d'éclairer le jugement du citoyen en lui fournissant les moyens de distinguer ce qui relève de la prudence la plus élémentaire et ce qui a trait à des peurs irrationnelles, devient un enjeu fondamental pour notre société. Une telle éducation citoyenne exige un travail collaboratif entre scientifiques et chercheurs des sciences humaines (philosophie, sociologie, psychologie, littérature, histoire, sciences de l'éducation.)

<http://www.recontresjulesverne.ec-nantes.fr/>

Dossiers multimédias du CNRS

Les dossiers de la collection Sagascience sont une invitation à découvrir le foisonnement de la recherche française au cœur des laboratoires.

Délibérément visuelle, la collection Sagascience présente pour chaque dossier des photos, des vidéos, des animations 3D et des jeux interactifs.

Etudiant, enseignant, chercheur, journaliste, ou bien tout simplement curieux, chacun y trouvera une mine d'informations et d'illustrations originales, validées par les chercheurs.

Mis à jour et enrichis au gré de l'actualité, les dossiers Sagascience constituent une source de savoir accessible à tous sur le Web.

En particulier : le Big Bang, la cellule animale, l'évolution, l'eau douce, le climat, ...

<http://www2.cnrs.fr/multimedia/>

Sciences et décision

Science & Décision, unité du CNRS et de l'Université d'Evry Val d'Essonne créée en 2000, met à disposition du public des dossiers d'information sur des questions scientifiques (sciences humaines et sociales comprises) ayant un impact social fort. Rédigés dans un langage accessible à tous, les dossiers de Science & Décision sont conçus comme des outils d'aide à la décision. Il ne s'agit pas de prendre position mais de donner les éléments nécessaires à la prise de décision. L'équipe de Science & Décision réalise des dossiers en coopération avec des experts désignés par son comité d'orientation.

En particulier : la protection de la nature, les biotechnologies, les OGM ...

<http://www2.cnrs.fr/multimedia/>

INED

Le site de l'INED (Institut National d'Etudes Démographiques) offre de nombreuses informations sur la population, utilisables par les enseignants et les élèves. Véritable support pédagogique, la rubrique « Tout savoir sur la population » vous permet de travailler en classe de façon interactive et dynamique.

Ses contenus s'adressent en particulier aux professeurs d'histoire géographie, de sciences de la vie et de la terre, de mathématiques ou de sciences économiques et sociales.

Ces contenus sont téléchargeables et imprimables. Ils sont pour la plupart complétés de fiches pédagogiques reprenant les points clefs en les enrichissant.

<http://www.ined.fr>

DocSciences

DocSciences, publiée par le C.R.D.P. de l'Académie de Versailles, est une revue de vulgarisation scientifique pour actualiser ses connaissances. Après un premier thème consacré au climat, le deuxième numéro, également en partenariat avec le Cnes, traite des techniques et

matériaux dans l'espace. En support de cette revue ou pour vous permettre de la découvrir, ce site vous propose des contenus complémentaires.

<http://www.docsciences.fr/>

EDUCATICE

Colloque SUP'TICE, entre 'SUP & SCO' en vidéo.

Le CERIMES (Centre de ressources et d'information sur les multimédias pour l'enseignement supérieur) était présent au salon EducaTICE en novembre 2007. Le site ci-dessous permet de retrouver les vidéos des interventions (édité par Momindum Studio).

<http://www.cerimes.education.fr/index.php?page=article&op1=view,403,0,64,11077>

Au B.O. :

- Concours externe et interne de recrutement de techniciens de laboratoire des établissements d'enseignement du MEN - B.O. n°2 du 10/01/2008

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/2/MENH0768910A.htm>

- Modalités d'attribution du diplôme national du brevet pour la session 2008 - B.O. n°3 du 17/01/2008

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/3/MENE0701950N.htm>

- Référentiels de connaissances et capacités exigibles pour le - B.O. n°3 du 17/01/2008

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/3/MENE0773559A.htm>

- Poids des cartables - B.O. n°3 du 17/01/2008

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/3/MENE0701925C.htm>

INPN, Inventaire National du Patrimoine Naturel (MNHN)

Ce site contient un inventaire du Patrimoine naturel auquel vous pouvez accéder par le nom d'une commune, par département ou simplement en indiquant le nom d'une espèce.

<http://inpn.mnhn.fr/>

Hépatites

En janvier s'est déroulée la journée nationale des hépatites. Le site [hepatites-infos](http://www.hepatites-info.com/) propose de nombreuses informations sur cette maladie qui touche 700 000 personnes en France et dont la moitié s'ignore.

<http://www.hepatites-info.com/>

Collège

Des outils d'évaluation, la famille des logiciels de classification qui s'agrandit, des activités ludiques proposées par IFREMER ... et du nouveau dans « Sismos à l'Ecole ».

Calculer la taille des cellules

Une animation Médiateur découpée en trois volets : calculer la taille des cellules à partir de l'échelle, calculer la taille des cellules à partir du grossissement, calculer le grossissement.
http://svt.ac-dijon.fr/dyn/article.php3?id_article=297

IFREMER - Pédagogie

Une rubrique de ce site propose des jeux, des quiz et des animations sur les laines de mer, le phytoplancton, la pollution, l'estran ... pour apprendre en s'amusant.
<http://www.ifremer.fr/envlit/pedagogie/>

Banque d'outils d'aide à l'évaluation diagnostique

Des outils d'évaluations à télécharger en sélectionnant la discipline concernée, la capacité ou famille de compétences visées, le niveau pour lequel il a été conçu et le titre.
<http://www.banqoutils.education.gouv.fr/index.php>

SISMOS à l'Ecole

Les deux outils logiciels du 'SISMOS à l'Ecole' sont maintenant finalisés et présentés sur des pages spécifiques du site national.
Sur ces pages on trouve les outils en téléchargement ainsi que des mises à jour, des fichiers de prise en main rapide et des exemples d'usages en classe.
<http://www.edusismo.org/docs/outils/sg2K/?idD=3>
http://www.edusismo.org/fiche_piste0.asp?id=72&idD=3

Phylo-classe et Phyloplaisir

Dans le mensuel de novembre nous vous parlons des logiciels de classification (Phylogénia, Phyloboîte, ...)

Deux petits nouveaux dans cette grande famille :

- Phylo-classe qui se déclinera en plusieurs modules correspondant chacun à des milieux différents. Le premier module concerne la classification des animaux du lac de Beaulieu. Chaque module est constitué de trois exercices différents : sélectionner des critères, classer des êtres vivants et donner un nom aux boîtes. Les erreurs sont comptabilisées.

<http://44.svt.free.fr/jpg/phylo-classe.htm>

- Phyloplaisir que notre collègue Benoît Bernard finalise.

<http://wwwppeda.free.fr/logiciels/phyloplaisir.htm>

Lycée

Un dossier pour essayer de faire le point sur les OGM et la formation des gamètes.

Maïs OGM MON 810, une polémique justifiée ?

Un dossier pour essayer de faire le point sur ce qui était le seul OGM autorisé à la culture en plein champ en France.

<http://www.svt.ac-versailles.fr/spip.php?article140>

La formation des gamètes

Animation montrant le déroulement de la méiose au niveau collège. Ce document est également utilisable au lycée.

Les schémas de l'animation sont publiés dans la banque de schémas de l'Académie de Dijon.

http://svt.ac-dijon.fr/dyn/article.php3?id_article=266

<http://svt.ac-dijon.fr/schemassvt>

Sciences Humaines

Education civique – ECJS

Par François Jarraud

A la Une : Comment se fabrique un militant d'extrême droite ?

Dans la compréhension du fascisme depuis longtemps deux écoles s'opposent : l'approche sociologique et l'approche psychologique. Le Programme suisse de recherche sur l'extrême droite PNR40+ apporte une nouvelle contribution qui penche vers celle-ci.

" Les extrémistes de droite ne sont pas des perdants de la modernisation" affirme Thomas Gabriel en charge de la recherche. En analysant le cadre de vie d'une vingtaine de militants d'extrême-droite, il a mis en évidence des facteurs familiaux. " Les scientifiques ont mis à jours trois schémas familiaux et formes d'évolution biographiques débouchant sur des attitudes d'extrême droite et des actes de violence:

1. «Démarcation par suradaptation»; dans ce cas de figure, les jeunes reprennent les attitudes politique et les logiques d'action de droite de leurs parents et de leurs grands-parents,
2. «Violence, irrespect et quête de reconnaissance»; ici, l'expérience d'impuissance des jeunes par rapport à la violence au sein de la famille joue un rôle important,
3. «Non prise en compte et quête de sécurité et de différence»; dans ce cas de figure, c'est l'impression de ne pas être pris en compte par les adultes qui s'avère surtout marquante pour les jeunes; une impression qu'ils compensent dans l'environnement correspondant".

L'étude

http://www.alphagalileo.org/index.cfm?_rss=1&fuseaction=readrelease&releaseid=526404

Le programme PNR40+

<http://www.pnr40plus.ch/m/mandanten/174/topic3940.html>

Pour le prof

Nouveaux programmes, actualité législative : des informations pour les enseignants.

Enseigner les questions vives

Le Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire (CVUH) organise mes 14-15 mars à Paris, un colloque sur l'enseignement des questions socialement vives. Elle associera conférencier et ateliers.

<http://ww3.ac-creteil.fr/hgc/spip/IMG/pdf/Questionsvives.pdf>

<http://ww3.ac-creteil.fr/hgc/spip/colloque-enseignement-des>

Professionnel : Nouveaux programmes en 2009

Les nouveaux programmes d'ECJS en lycée professionnel devraient être connus début 2008 pour application à la rentrée 2009, selon les IPR de l'académie d'Amiens.

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/lettres-histoire/actu/voeux-2008.pdf>

L'histoire enjeu des présidentielles

Cyril Froidure rend compte d'une table ronde des Rendez vous de l'Histoire de Blois sur cette question "vive". Pourquoi l'histoire devient-elle enjeu de campagne ?

http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/histoire_geo_ic/spip.php?article588

Le groupe Claris ouvre son blog

Le groupe Claris n'est plus à présenter. Depuis 2001, il alimente la réflexion sur les questions d'insécurité et de violence dans et hors l'institution scolaire. Ouvrir un blog est pour le groupe un nouveau moyen de susciter des réactions et des échanges avec les lecteurs. A la une du nouveau blog : un article de Laurent Mucchieli sur la police de proximité, de Laurent Ott sur les mères accompagnatrices de sorties scolaires, sur Base élèves etc.

Le blog

<http://blog.claris.org/>

La Halde s'oppose à la loi sur l'immigration

"La décision de conformité de la loi à la constitution ne retire en rien la légitimité de la haute autorité à se prononcer sur le texte de loi, notamment au regard des conventions internationales. En effet, le Conseil constitutionnel ne contrôle pas la conformité des lois aux conventions internationales. Parmi les dispositions de cette loi, plusieurs sont donc susceptibles de revêtir un caractère discriminatoire au regard des conventions internationales, alors même qu'elles ne sont pas contraires à la Constitution". Pour la Haute Autorité de lutte contre les discriminations, la loi sur l'immigration adoptée en novembre dernier, est en contradiction avec la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et avec la Convention internationale des droits de l'enfant, deux textes ratifiés par la France et qui sont au dessus des lois.

La Halde s'oppose particulièrement à l'article 6 de la loi. " La disposition soumettant le maintien du versement des prestations familiales au respect du contrat d'accueil et d'intégration est contraire aux articles 8 et 1 du protocole n°1 de la CEDH combiné à son article 14 et constitue une discrimination fondée sur l'origine nationale. Sur ce dernier point, on peut se fonder sur la directive 2000/43 telle que transposée par la loi du 30 décembre 2004 dans son article 19 - dans la mesure où cette contrainte supplémentaire ne pèse que sur les étrangers qui sont pourtant dans une situation comparable à celle des Français au regard de l'objet des prestations familiales. Pour les mêmes raisons, cette disposition est également contraire à l'article 2 de la Convention internationale des droits de l'enfant selon lequel : « Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour que l'enfant soit effectivement protégé contre toutes formes de discrimination ou de sanction motivées par la situation juridique, les activités, les opinions déclarées ou les convictions de ses parents, de ses représentants légaux ou des membres de sa famille ».

Résultat immédiat : la Halde exige d'être consultée sur les futurs décrets d'application de la loi.

Communiqué Halde

<http://www.halde.fr/actualite-18/communiqués-presse-98/maitrise-immigration-10979.html>

Collège

Ce mois-ci on parle institutions : constitution européenne, modification de la constitution française, avenir des départements.

Quel avenir pour le département ?

"L'histoire va certainement dans le sens d'une disparition progressive des départements, qui ne survivraient plus que comme des guichets sociaux ou des subdivisions de la région. De manière significative, la révision générale des politiques publiques (RGPP) consacre le préfet de région comme échelon territorial de l'action de l'Etat, au détriment des préfets de départements. La logique voudrait que l'organisation des collectivités territoriales s'adapte à celle de l'administration centrale. Le tort du rapport Attali est d'avoir mis les pieds dans le plat." Dans Le Monde Xavier Ternisien fait le point sur les compétences des départements et leur avenir.

http://www.lemonde.fr/opinions/article/2008/02/01/le-departement-envers-et-contre-tout-par-xavier-ternisien_1006236_3232.html

La France ratifie le traité de Lisbonne

Députés et sénateurs ont adopté le 7 février la loi ratifiant le traité de Lisbonne sur le Traité de l'Union européenne. A l'Assemblée, ont voté pour 206 UMP, 121 PS, 2 GDR, 6 Centre et contre 5 UMP, 25 PS et 18 GDR. Ce texte reprend les grandes lignes du projet de constitution européenne.

Dossier législatif

http://www.assemblee-nationale.fr/13/dossiers/ratification_traite_lisbonne.asp

Sur le Café, dossier sur le projet de constitution européenne

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2006/Constitution_index.aspx

La constitution est modifiée

Le 4 février, le Parlement réuni en congrès a approuvé un projet de loi constitutionnelle modifiant le titre XV de la Constitution de façon à ratifier le traité européen de Lisbonne.

Parmi les députés, ont voté pour 306 députés UMP, 17 PS, 20 Nouveau Centre. Ont voté contre 3 UMP, 93 PS, 21 GDR et 2 Nouveau Centre. 93 élus PS se sont abstenus ainsi que 3 UMP et 3 GDR.

Le texte de la loi

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/ta/ta0-13.asp>

Le vote du parlement

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/scrutins/jo0097.asp>

Lycée : Etudier les discriminations

Les discriminations raciales sont un des thèmes préférés des lycéens. En même temps les élèves, comme le reste de la société française, sont traversés par les représentations racistes. On trouvera dans cette page des informations et des exemples d'actions. Un autre thème est abordé : la bioéthique.

Souad et Isabelle en L.P.

Le Monde rend un bel hommage à Souad Belhaddad et Isabelle WeksteinSteg. Toutes deux interviennent en L.P. pour faire réfléchir les élèves sur leurs préjugés raciaux. Une pratique difficile, risquée mais qui mérite d'être connue.

Article du Monde

http://www.lemonde.fr/societe/article/2008/02/08/l-arabe-la-juive-et-l-ecole_1009013_3224.html

En Alsace le Mois de l'autre

Créé à la suite de la profanation de tombes dans un cimetière juif du Bas-Rhin, le Mois de l'autre veut éduquer les lycéens et apprentis à la tolérance et lutter contre le racisme et l'antisémitisme.

Pour cela, il met à disposition des établissements un catalogue de 35 actions proposées par des associations régionales : rencontre-débat, théâtre, création artistique etc. Ces actions devraient toucher 20 000 jeunes en 2008.

Le programme

http://www.ac-strasbourg.fr/sections/actualites/communiques_de_press/le_mois_de_l_autre/view

Sur le café, en 2007

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/educationcivique/Pages/2006/71_LeMoisdelaAutreenAlsace.aspx

La démocratie en France

Une séquence sur le vote destinée à des lycéens professionnels.

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/lettres-histoire/actu/voeux-2008.pdf>

Une enquête nationale atteste d'une forte discrimination à l'embauche

Selon une étude de la Dares, ministère du travail, une opération de testing conduite en 2006 dans six grandes villes françaises sous la supervision du Bureau International du Travail montre que les jeunes Français peu qualifiés d'origine apparente maghrébine ou noire africaine sont victimes de discriminations à l'embauche par rapport aux jeunes Français d'origine apparente hexagonale ancienne.



"Les employeurs ont favorisé près de quatre fois sur cinq le candidat évoquant une origine hexagonale ancienne alors que le candidat évoquant une origine maghrébine ou noire africaine présentait rigoureusement les mêmes compétences. La discrimination est élevée dans l'ensemble des principaux domaines professionnels testés. Elle semble encore plus forte à l'encontre des candidats d'origine apparente noire africaine qu'à l'encontre des candidats d'origine apparente maghrébine" .

Etude (enpdf)

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/2008.02-06.3.pdf>

La France et le multi-culturalisme

La France est-elle en train de devenir un des pays les moins ouverts culturellement en Europe ? Les statistiques publiées par l'Union européenne amènent à poser la question. Ainsi la France fait partie des pays européens à délivrer le moins de décisions positives d'asile politique. C'est aussi le pays en Europe où la discrimination en matière religieuse est ressentie la plus forte. C'est aussi un pays où la probabilité d'être au chômage triple quand on est originaire d'un pays en dehors de l'UE.

L'étude (en pdf)

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-EP-07-001/EN/KS-EP-07-001-EN.PDF

L'immigration dans la revue Echelles



La revue Echelles, bulletin des professeurs d'histoire-géographie de Créteil, consacre son numéro de janvier 2008 à l'immigration. On y trouvera d'excellents articles sur l'histoire de l'immigration et son historiographie. Egalement des séquences pédagogiques pour aborder ce thème en première.

<http://ww3.ac-creteil.fr/hgc/spip/echelles/spip.php?article28>

Clonage d'embryons

Selon Le Figaro, les premiers clonages d'embryons humains ont eu lieu aux Etats-Unis. L'opération vise à faciliter la fabrication de cellules souches.

Article du Figaro

<http://www.lefigaro.fr/sciences/2008/01/19/01008-20080119ARTFIG00154-clonage-d-embryons-humains-aux-etats-unis-.php>

Mères porteuses :une enquête du Sénat

"Comme la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et la Suisse prohibent la gestation pour autrui ; en Belgique et au Danemark, la gestation pour autrui n'est pas interdite ; aux Pays-Bas, la gestation pour autrui est admise par le droit médical dans des conditions très strictes, mais n'est pas reconnue par le droit civil ; au Royaume-Uni, la loi prévoit la gestation pour autrui pratiquée à titre gratuit et le droit de la filiation a été aménagé en conséquence ; au Canada, les règles varient d'une province à l'autre et aux États-Unis d'un État à l'autre". Ce rapport examine en détail la législation dans les pays développés.

<http://www.senat.fr/noticerap/2007/lc182-notice.html>

La loi bioéthique de demain

Audition publique de novembre 2007 organisée par Alain Claeys et Jean-Sébastien Vialatte

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/cr-oecst/crauditionbioethique.pdf>

Bibliographie

Education et citoyenneté



Le thème est classique ? Ce n'est pas si sûr proclame ce numéro 16 des Cahiers de l'action de l'Injep. Car ce numéro a deux particularités qui valent qu'on le consulte. D'une part il s'appuie sur des pratiques de classe variées. Ainsi Sabine Contrepois rappelle ses travaux dans le cadre du cours d'histoire. Mais Pierre Broz montre comment l'EPS peut former à la citoyenneté également. L'autre apport de ce numéro c'est de donner la parole au secteur périscolaire. Car lui aussi participe à sa façon à l'apprentissage citoyen. Jean-Gabriel Busy met en évidence la mission éducative des centres de vacances. Jean-Marie Bataille celle des colos.

Le sommaire

<http://ressourcesjeunesse.injep.fr/Education-et-citoyennete.html>

L'homophobie concerne-t-elle l'Ecole ?

Sujet tabou par excellence, la lutte contre l'homophobie est en train de gagner sa reconnaissance officielle en France. En témoignent un procès, des ressources didactiques, l'évolution même de la loi.

La lutte contre l'homophobie concerne l'Ecole

"La lutte contre l'homophobie ne répond pas au critère d'intérêt général puisqu'il s'agit de la défense d'intérêts particuliers" plaidait, selon l'AFP, le rectorat de Nancy-Metz poursuivi par une association gaie qui s'était vu refuser l'agrément. La cour d'appel administrative a donné tort au rectorat.

Dépêche AFP

http://www.vousnousils.fr/page.php?P=data/autour_de_nous/l_actualite_du_jour/depeches_de_l_educat/&key=20080127&key2=080124203958.2qg07rhr.xml

Contre l'homophobie, Le Mag

Du fait de leur orientation sexuelle, réelle ou supposée, de nombreux jeunes se sentent rejetés, subissent incompréhension ou brimades au sein de leur établissement scolaire. Pour lutter contre le sexisme et l'homophobie en milieu scolaire, le MAG, une association soutenue par la région Ile-de-France et la Mairie de Paris, propose de sensibiliser les jeunes au respect de la diversité par des actions pédagogiques au sein des établissements. Le Mag met également à disposition du matériel pédagogique : affiches, vidéos, questionnaires à exploiter avec les élèves.

Le Mag

http://www.mag-paris.fr/rubrique.php3?id_rubrique=102

Propositions de loi pour le mariage homosexuel

"L'évolution du regard de notre société sur l'homosexualité témoigne de notre profond attachement à la République et à ses valeurs universelles, car il n'est pas de démarche plus communautariste que celle visant à sanctuariser des droits pour certains et à refuser leur accès à d'autres". Au nom de ce principe, et peut-être en lien avec la condamnation récente de la France par la Cour européenne des droits de l'homme, le député P. Bloche a déposé deux propositions de loi sur le mariage et la parentalité homosexuelles.

Proposition de loi de M. Patrick Bloche visant à ouvrir le mariage aux couples de même sexe, n° 586

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion0586.asp>

Proposition de loi de M. Patrick Bloche visant à aménager les conditions d'exercice de la parentalité, n° 585

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion0585.asp>

Les jeunes Allemands initiés à la tolérance

Sous le titre "Diversité", une exposition circulera dans toute l'Allemagne pour initier les enfants à l'idée de tolérance. Les enfants participeront à des activités qui leur feront découvrir la diversité des espèces mais aussi des sentiments.

Information Ambassade d'Allemagne

http://www.paris.diplo.de/Vertretung/paris/fr/Newsletter_fr/2008_01/17_01/diversite_seite.html

27 Janvier la Journée de la mémoire de l'Holocauste

Depuis 2002, les ministres européens de l'éducation organisent chaque année une "Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité". La France a choisi le 27 janvier, date de la libération d'Auschwitz. Le Café a réalisé plusieurs dossiers pédagogiques pour accompagner ces Journées. Ils proposent des ressources mais aussi des pratiques pédagogiques.

La Journée peut aussi être le prétexte à la visite de "Derniers souvenirs", la nouvelle exposition du Mémorial de la Shoah. "Entre mai 1941 et juillet 1942, le régime de Vichy a procédé à l'internement de milliers d'hommes puis de femmes et d'enfants dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande situés dans le Loiret... Afin de passer le temps, ou de laisser un souvenir à leurs proches, certains de ces internés fabriquèrent au sein des ateliers des camps, des objets, cadeau d'un père à ses enfants, d'un époux à sa femme, d'un frère, d'un fiancé... Ces objets sont parfois le dernier lien avec un déporté qui n'est jamais revenu". Le Mémorial présente une centaine de ces modestes objets, témoins d'un amour inscrit pour l'éternité. Par exemple le porte-plume réalisé par Maurice Einhorn pour Annie Klein.



Enfin, à l'occasion de cette Journée, l'association Yad Layeled France invite les enseignants à participer à deux rendez-vous. Dimanche 27, le film "Assassinat d'une modiste" sera projeté à Paris et suivi d'un débat avec la réalisatrice. Mercredi 30, la table-ronde "enfance, témoignage et shoah" présentera plusieurs récits écrits par des enfants.

Yed Layeled France

<http://www.yadlayeled.org/>

Sur le Café le Dossier 2006

http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2006/Shoah06_index.aspx

Sur le Café le dossier 2004

<http://www.cafepedagogique.org/dossiers/shoah2004/index.php>

L'exposition Derniers souvenirs

http://www.memorialdelashoah.org/b_content/getContentFromNumLinkAction.do?itemId=829&type=1

Chaque écolier devra connaître une victime de la Shoah

"J'ai demandé au gouvernement, et plus particulièrement au ministre de l'Education nationale, Xavier Darcos, de faire en sorte que, chaque année, à partir de la rentrée scolaire 2008, tous les enfants de CM2 se voient confier la mémoire d'un des 11.000 enfants français victimes de la Shoah". Selon l'AFP, Nicolas Sarkozy a pris cette décision à l'occasion du dîner annuel du Crif.

"Les enfants de CM2 devront connaître le nom et l'existence d'un enfant mort dans la Shoah. Rien n'est plus intime que le nom et le prénom d'une personne. Rien n'est plus émouvant pour un enfant que l'histoire d'un enfant de son âge, qui avait les mêmes jeux, les mêmes joies et les mêmes espérances que lui" a ajouté le président.

L'initiative qui mêle histoire, mémoire et sentimentalisme ne laisse pas de surprendre.

Dépêche AFP

http://www.vousnousils.fr/page.php?P=data/autour_de_nous/l_actualite_du_jour/depeches_de_l_educat/&key=20080213&key2=080213204809.jjbz5d4u.xml

Anthologie du judaïsme



"L'identité juive est plurielle. Le judaïsme et sa culture ont des sources multiples, théologiques, historiques, philosophiques, artistiques. Le plus souvent on en connaît qu'une part réduite". Francine Cicurel (Paris3) qui dirige cette ouvrage a raison. L'anthologie du judaïsme fait découvrir à tous la richesse et la variété des cultures juives.

Qui sait qu'en France vécut et travaillèrent trois des plus grands exégètes de la Torah, intégrés dans des communautés d'un haut niveau culturel ? C'était au XIème et XIIème siècle, avant que l'alliance du roi et de l'Eglise ne fassent place nette. Qui n'aurait plaisir à relire Albert Cohen, Gary, Pérec ou Modiano ?

Mais l'anthologie n'est pas française. Elle restitue les fondements religieux du judaïsme avec les fêtes et la liturgie, la philosophie juive, de Philon d'Alexandrie à Derrida, les littératures et cultures yiddish, de langue germanique, anglaise, russe, hongroise etc. Une dernière partie fait le point sur l'histoire juive.

Cet ouvrage remarquable peut servir de base à des travaux d'élèves. Il enrichira également la culture professorale.

Anthologie du judaïsme. 3000 ans de culture juive. Ouvrage dirigé par Francine Cicurel, Nathan – Fondation pour la mémoire de la Shoah, 2007, 466 pages.

Présentation

http://www.nathan.fr/includes/catalogue_detail_concours.asp?ean13=9782091602196

Le site judaïsme et cultures juives

<http://education.france5.fr/judaisme/#intro>

Persécutions en Dordogne

La première grande rafle en Dordogne débute le 26 août 1942. D'autres lui succèdent jusqu'en 1944. Après leur internement au 35e R.A. de Périgueux, à Saint-Pardoux-la-Rivière ou au Change, les victimes sont transférées dans les camps de Nexon (Haute-Vienne), Gurs (Pyrénées-Atlantiques) ou Drancy (Seine-Saint-Denis), avant d'être déportées dans les camps de l'Est, notamment Auschwitz, Maïdanek et Sobibor (Pologne). Cette histoire, le site Judaïsme la restitue à travers des témoignages vidéos.

<http://judaisme.sdv.fr/histoire/shh/dordogne/persec/persec.htm>



Voyage à Auschwitz

Quelle pédagogie pour enseigner la Shoah ? Dans ce film Sylvie Guitton évoque la pédagogie de la Shoah. Sur la même page on trouvera un film téléchargeable sur Auschwitz, des documents etc.

<http://lettres-histoire.ac-rouen.fr/spip/>

<http://lettres-histoire.ac-rouen.fr/histgeo/auschwitz.htm>

Education au développement durable

Par Cyril Froidure

A la Une : Le rapport Brégeon.

Le groupe de travail Education au développement durable a rendu son rapport le 26 janvier 2008.

Dans son avant-propos, ce texte rappelle la définition du développement durable ou plutôt la définition la plus connue, celle de Gro Harlem Brundtland en date de 1987, ajoutant à celle-ci la réflexion selon laquelle avant d'être un champ disciplinaire, le développement durable est avant « une philosophie ». Toujours en préambule, les auteurs citent la définition donnée par l'UNESCO de l'éducation au développement durable puis s'ensuit une page de citations, dont les auteurs nous sont contemporains ou non (Albert Jacquard, Léonard de Vinci), censées nous amener vers une réflexion préalable à la lecture du rapport.

Mais ce rapport que contient-il donc ?

Tout d'abord, le rappel est fait du contexte d'élaboration de ce rapport ; suite au Grenelle, le gouvernement de former un groupe Education au développement durable dont on a confié la direction à Jacques Brégeon, professeur à l'Ecole Centrale, directeur du collège des hautes études de l'environnement et du développement durable. Le périmètre de la mission confiée à ce groupe ne recouvrait pas l'ensemble des questions de l'éducation au développement durable mais simplement celles-ci dans le cadre de l'enseignement autour de deux axes prioritaires : une réflexion sur la pédagogie et une autre sur la formation des enseignants et des autres personnels d'encadrement dans le but de généraliser l'éducation au développement durable.

Le corps du rapport aborde sept points :

-La pédagogie : l'EDD « ne constitue pas une discipline mais doit s'intégrer « au sein de chaque discipline dans chaque cycle d'enseignement mais aussi à travers « d'autres processus pédagogiques en co-pluri-inter disciplinarité ». En ce qui concerne les grandes lignes de cette éducation, à noter que devra être privilégiée l'action à l'échelle locale. Ainsi les écoles, collèges et lycées sont pressentis pour s'inscrire dans une démarche globale de développement durable (E3D) par le biais d'agendas 21 scolaires. A cette fin, le rapport suggère la fourniture aux établissements de documents d'aide à la mise en œuvre.

-Les thématiques EDD : Les trois volets, piliers bien connus du développement durable restent le socle de toute entreprise. Le rapport juge nécessaire d'envisager le développement durable sous les angles de la bonne gouvernance, de la solidarité, de la diversité culturelle...

La formation de la communauté éducative : formations des futurs enseignants et dès la licence si possible mais surtout il est demandé une formation de tous les enseignants déjà en poste mais sans que l'on sache vraiment comment ? par qui ? Formation enfin de tous les autres personnels qui doit s'appuyer et être appuyer par les plus hauts niveaux : inspections générales, directions générales de l'agriculture, présidents d'universités...

-La formation des acteurs : Elle doit irriguée la formation initiale et la formation continue. Afin de mieux y parvenir, le groupe de travail préconise la mise en place d'un « programme de recherche sur la nature des compétences Développement durable requises sur les plans individuel, collectif, sociétal ».

-Les acteurs partenaires de l'éducation nationale : Familles, acteurs de la santé, associations, collectivités et services de l'état doivent s'inscrire dans cette démarche. Dans le cas des

associations, elles pourraient « proposer aux jeunes, dans le cadre extrascolaire et aux adultes, durant leurs loisirs, des espaces et des temps propices à la sensibilisation et à l'éducation au développement durable.

-Les partenariats : La mise en place de partenariats devrait passer par l'élaboration d'une charte nationale ainsi que la mise en place de « procédures d'agrément et de certification pour garantir « la qualité pédagogique des actions ». Mais il est à noter ces partenariats et leur contenus ainsi que les façons de les construire restent vagues. D'ailleurs aucun exemple concret, aucune expérience n'est proposé.

-Les ressources EDD : Dans le domaine pédagogique, l'accent est mis sur les TICE, leur utilisation, la création de nouveaux supports. Il conviendra aussi e désigner des personnes ressources, de mettre à contribution les ressources déjà existantes (ministères, sites académiques...).

Plus loin, concernant le financement de cette politique d'éducation au développement durable, il n'est pas prévu de fournir un effort financier conséquent mais plutôt d'utiliser les moyens déjà existant. C'est donc pour cela que le rapport émet l'idée de la création d'une fondation nationale pour l'éducation au développement durable dont le principe est déjà soutenu par des entreprises.

Bref, il semble acquis que l'éducation au développement durable doive prendre son envol même si l'ensemble du texte est fort vague sur les modalités. Enfin, cette EDD devra se faire sans effort supplémentaire conséquent de la part de l'état.

http://media.education.gouv.fr/file/2008/27/0/Strategie_pour_1_EDD_23270.pdf

Le site portail des démarches d'Agenda 21.

<http://www.agenda21france.org/>

Quelques exemples d'établissements en démarche de développement durable (E3D)

<http://www.ac-toulouse.fr/web/personnels/5265-les-etablissements-en-demarche-de-developpement-durable-e3d.php>

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/colleges/col-42/le-palais/spip.php?article43>

[http://www1.ac-](http://www1.ac-nice.fr/eedd/actualites/annee%202007/Le%20coll%C3%A8ge%20du%20beausset,%20projet%20dechet.ppt)

[nice.fr/eedd/actualites/annee%202007/Le%20coll%C3%A8ge%20du%20beausset,%20projet%20dechet.ppt](http://www1.ac-nice.fr/eedd/actualites/annee%202007/Le%20coll%C3%A8ge%20du%20beausset,%20projet%20dechet.ppt)

Le lancement de la seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/14/MENE0700821C.htm>

Pour le prof.

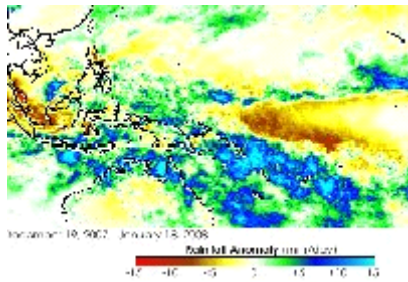
2007, seconde année la plus chaude.

Depuis que l'on relève de relevés planétaires, c'est-à-dire depuis 1880, 2005 est l'année la plus chaude, suivie par 2007, estiment les experts du GISS (Goddard Institute for Space Studies) de la NASA. Malgré une forte Nina, les températures ont été plus chaudes de 0,57 degrés. Ce constat semble surtout valable en ce qui concerne l'Arctique et les hautes latitudes ; en France, les températures auraient été plus chaudes de 0,8°C

http://earthobservatory.nasa.gov/Newsroom/NewImages/images.php3?img_id=17902

http://www.lemonde.fr/sciences-et-environnement/article/2008/01/25/2007-a-ete-la-deuxieme-annee-la-plus-chaude-depuis-un-siecle_1003613_3244.html#ens_id=853716

La Nina.



En janvier, la Nina a atteint son maximum. La Nasa donne à voir les températures anormales sur le Pacifique. Mais la Nina se répercute loin de là. Dans les grandes plaines, elle se traduit par un hiver plus froid et par la sécheresse en Californie.

La Nasa montre aussi un autre effet bien connu de la Nina dans le Pacifique : les pluies sont plus importantes en Pacifique Ouest (Indonésie) qu'à l'Est.

[http://earthobservatory.nasa.gov/Newsroom/NewImages/ima](http://earthobservatory.nasa.gov/Newsroom/NewImages/images.php3?img_id=17894)

[ges.php3?img_id=17894](http://earthobservatory.nasa.gov/Newsroom/NewImages/images.php3?img_id=17894)

http://earthobservatory.nasa.gov/Newsroom/NewImages/images.php3?img_id=17901

D'après le centre de prévision climatique du gouvernement américain, il est fort probable que la Niña continue à toucher les pays de la zone Asie-Pacifique et ce jusqu'à cet été. Conséquence : les précipitations devraient être supérieures aux normales saisonnières sur les rocheuses et dans la partie Nord-Ouest du Pacifique alors que la partie Sud des Etats-Unis risque de subir une sécheresse.

<http://www.actualites-news-environnement.com/14614-phenomene-climatique-La-Nina.html>

La fonte des glaces en Antarctique.

Un article du quotidien Le Monde se fait l'écho des travaux d'Eric Jignot pour qui la fonte des glaces dans certaines parties du continent s'accélère fortement. Ainsi 190 milliards de tonnes de glaces « qui se seraient effondrées dans l'océan » en 2006. En fait autant les pertes dans la partie orientale semble quasi-nulle, autant la partie occidentale serait très fortement touchée.

Ces milliards de tonnes tombés dans l'océan participerait à la hausse du niveau des océans hausse à laquelle l'Antarctique contribuerait pour 0,5 mm soit trois fois l'estimation avancée par le GIEC.

http://www.lemonde.fr/sciences-et-environnement/article/2008/01/14/la-perte-des-glaces-de-l-antarctique-s-est-acceleree-depuis-une-decennie_998973_3244.html#ens_id=853716

Quel prix pour la biodiversité ?

Peut-on mesurer l'apport économique de la biodiversité ? L'idée, émise par le conseil d'analyse stratégique du gouvernement, peut sembler saugrenue mais en fait elle est d'un appui certain pour les défenseurs de l'environnement.

La preuve ? Au moment où les abeilles sont menacées par de nouveaux produits agricoles, leur contribution à la pollinisation aux Etats-Unis a été évaluée à 15 milliards de dollars. Les services rendus par les écosystèmes représenteraient 33 000 milliards de dollars chaque année, soit deux fois le PNB mondial.

<http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/NoteVeille89.pdf?IdTis=XTC-DFKX-LADWC-DD-5WJT-EHJ>

Des lois internationales pour l'Amazonie.

Des lois pour la protéger bien sûr et même un tribunal international de l'Amazonie proposée par la OAB (l'ordre des avocats brésiliens) auquel participerait tous les états dont une partie du territoire est couvert par l'Amazonie. Autre proposition, l'organisation d'une réunion sur le devenir du patrimoine amazonien. Car malgré les chiffres officiels du gouvernement Lula selon lesquelles, la déforestation s'est ralentie ces trois dernières années en comparaison des années précédentes, les tous derniers chiffres ne sont pas aussi positifs.

http://www.elpais.com/articulo/internacional/Leyes/internacionales/Amazonia/elpeuintlat/20080128elpeuint_9/Tes

Loi sur les OGM.

Entre rebondissements et changements de cap, difficile de dire ce qu'il en sera de la législation sur les OGM en France. Interdiction de cultiver le Monsanto MON810, notification à Bruxelles de la clause de sauvegarde sur le MON 810, projet de loi sur les OGM profondément remanié par les sénateurs... Il semble en tous les cas que « l'esprit du Grenelle » s'estompe et que la politique reprenne ses droits tant les sénateurs UMP ont réécrit le dit-projet et l'ont adopté le 8 février.

Bien sûr côté associations et organisations environnementales, on s'offusque de cette reculade.

http://www.lemonde.fr/sciences-et-environnement/article/2008/02/09/le-senat-a-modifie-l-esprit-du-texte-de-loi-sur-les-ogm_1009411_3244.html

http://www.liberation.fr/actualite/economie_terre/309088.FR.php

http://www.lemonde.fr/sciences-et-environnement/article/2008/02/08/ogm-les-ecologistes-denoncent-l-enterrement-du-grenelle_1009330_3244.html

<http://www.novethic.fr/novethic/site/article/index.jsp?id=114286&titre=Les%20pro-OGM%20tentent%20de%20gagner%20la%20bataille%20parlementaire>

L'initiative STEP.

STEP, acronyme de Sustainable Tourism Eliminating Poverty), oeuvre pour un tourisme durable en particulier dans l'objectif de réduire la pauvreté en créant par exemple des emplois destinés aux personnes aux plus faibles revenus.

Ce programme repose sur 7 mécanismes :

*L'embauche de personnes pauvres par des entreprises touristiques.

*Fournir biens et services aux entreprises de tourisme par les pauvres ou par des entreprises employant des pauvres.

*Ventes de biens et services par des pauvres aux touristes.

*Création d'entreprises touristiques par des pauvres.

*Taxation des revenus du tourisme au profit des pauvres.

*Aide volontaires des entreprises touristiques et des touristes.

*Investissements en termes d'infrastructures.

En se rendant dans la rubrique ST-EP, il est possible d'accéder aux initiatives rentrant dans le cadre de ce programme mais sans pouvoir accéder au détail de celles-ci. Ainsi, et prises au hasard, à signaler au Mali, les investissements du gouvernement italien dans l'éco-tourisme ou la mise en place de micro-entreprises touristiques en Equateur par l'organisme de développement néerlandais SNV.

http://www.unwto.org/step/index_f.php

L'éolien a le vent en poupe.

Selon le B.E. Royaume-Uni, le ministre de l'énergie, J.Hulton, souhaite développer l'énergie éolienne de telle sorte qu'elle atteigne 20% de l'électricité britannique en 2020. Il mise pour cela sur l'off-shore. Les Etats-Unis, selon le B.E. Etats-Unis, développent eux aussi leur parc éolien. Le Texas, l'Illinois et le Colorado sont en tête.

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/52798.htm>

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/52806.htm>

Toujours au Royaume-Uni mais plus précisément en Ecosse, les ministres ont annoncé la construction d'une nouvelle ferme éolienne, la troisième plus grande sur le territoire écossais. Situé dans le Perthshire, et d'une capacité de 204 mégawatts, cette ferme pourrait fournir de l'électricité à 100 000 foyers. Une décision telle que celle-ci s'inscrit dans une politique plus large visant à permettre à l'Ecosse de produire la moitié de son énergie électrique à partir d'énergies renouvelables à l'horizon 2020.

<http://www.actualites-news-environnement.com/14512-ferme-eolienne-Ecosse.html>

La France est devenue, en termes de puissance installée, le troisième pays européen après l'Allemagne et l'Espagne, loin derrière ces deux pays qui occupent les première (22,3GW) et troisième places (15,1 GW) mondiales. Avec 2 455 MW en 2007, soit 900 de plus que l'année précédente.

<http://www.liberation.fr/actualite/instantanes/chiffre/309423.FR.php>

Le numéro 2 mondial, les Etats-Unis ont augmenté en 2007 leur capacité éolienne de 45%. « Selon le directeur de l'AEWA, Randall Swisher, « il s'agit de la troisième année consécutive où l'énergie éolienne bat le record de croissance », cette croissance aurait pour causes « une demande forte, une économie favorable ».

http://www.notre-planete.info/actualites/actu_1552_Etats-Unis_augmentation_capacite_eolien.php

Pour plus d'information, lire le rapport de l'AEWA.

http://www.awea.org/Market_Report_Jan08.pdf

Ce genre d'initiative ne peut que corroborer la tendance selon laquelle devrait voir se poursuivre la croissance du marché de l'énergie éolienne mondial après une croissance de « 6% en 2007 et 32% en 2006, ce alors que le principal marché, l'Allemagne devrait connaître un ralentissement.

<http://www.actualites-news-environnement.com/14349-energie-eolienne-2008.html>

Le Café avait réalisé lors d'un mensuel précédent un dossier sur le sujet.

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/Eedd/Pages/2007/85_Dossieroliendanslevent.aspx

Les pesticides sont présents dans 91% des cours d'eau français.



« La contamination par les pesticides concerne l'ensemble du territoire français, métropole et départements d'Outre-mer (DOM). L'étude de l'institut français de l'environnement est alarmiste. « Elle touche aussi bien les eaux superficielles que les eaux souterraines mais de façon plus importantes les zones anthropisées par l'agriculture et l'urbanisation...

Les substances actives recherchées ont été quantifiées au moins une fois dans respectivement 91% des points de mesure des cours d'eau et dans 55% des points de mesure des nappes souterraines.

Les niveaux de contamination sont souvent significatifs : 36% des points de mesure en eaux de surface ont une qualité moyenne mauvaise... ; 25% des points de mesure en eaux souterraines ont une qualité médiocre à mauvaise. »

<http://www.ifen.fr/>

Les experts demandent un schéma national d'éducation et de formation au développement durable.

« La réussite de l'éducation au développement est la clé de l'efficacité de la politique nationale de développement durable dont elle constitue le nécessaire volet « compétences » et « ressources humaines ». Le « document d'orientation » remis le 15 janvier par le groupe de travail réuni autour de J.Brégeon, appelle à mobiliser tous les acteurs pour une véritable éducation au développement durable.

A l'école, l'EDD doit toucher tous les établissements, ce qui suppose « un effort de formation des enseignants ». « L'EDD doit s'appuyer sur les possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication. Des ressources pédagogiques existent déjà ; il faut cependant développer la création et la diffusion de supports pédagogiques multimédias adaptés aux différents publics, les porter à leur connaissance et faciliter leur accès ». Un schéma national d'éducation et de formation au développement durable sera mis en place ainsi qu'une fondation.

<http://www.education.gouv.fr/cid20775/education-au-developpement-durable-document-d-orientation-preliminaire.html>

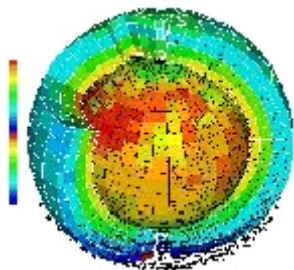
Le SE-UNSA, premier syndicat vert ?

« Se reconnaissant dans les objectifs du comité 21 (comité français pour l'environnement et le développement durable), le SE-UNSA a décidé d'engager une démarche d'agenda 21 ».

Résultat, les militants du siège national et des sièges locaux vont travailler pour « adopter des modes de production et de consommation responsables et réduire les émissions de CO₂, respecter la diversité culturelle et lutter contre les exclusions, soutenir les filières environnementales et l'économie sociale, , renforcer la solidarité internationale et promouvoir auprès des collectivités l'affectation de 1% du budget aux objectifs du millénaire ».

<http://www.se-unsa.org/presse/comm/page.php?id=080131>

Un ouvrage numérique sur l'EDD.



« Cet ouvrage a une double finalité. D'une part, offrir à l'internaute, et plus particulièrement aux étudiants, aux enseignants, aux chercheurs et enfin aux citoyens, une opportunité de réfléchir et de découvrir, de manière agréable, sur les processus complexes, les temporalités contrastées et les forces motrices multiples (dont dernièrement l'homme) des changements de notre environnement biophysique sur Terre. D'autre part, offrir à l'internaute un aperçu des potentialités des « nouvelles technologies d'information et de communication » pour la médiation des connaissances dans les

domaines et pour les usages pédagogiques ». Réalisé par près de 80 scientifiques, avec le soutien de la SD Tice (éducation nationale) et du CNRS, ce nouveau site est une véritable encyclopédie sur l'EDD.

Elle se compose de quatre modules : les changements globaux, la dynamique des ressources naturelles, l'analyse et la gestion des risques et les acteurs, sociétés et territoires.

Chaque module est un véritable cours en ligne, écrit par des scientifiques et illustré par les derniers documents disponibles. L'ouvrage s'adresse à un public étudiant de niveau licence. C'est dire que c'est un outil de formation continu pour les enseignants et non un site à faire utiliser aux élèves.

Pour chacun des modules, le visiteur a accès à un plan, un plan détaillé, à la liste des auteurs et bien sûr au contenu.

<http://www.uved.fr/index.php?id=270>

Le centre d'information au développement durable.

La maison 3D est le premier centre pédagogique permanent dédié au développement durable. Ouvert par la communauté urbaine de Dunkerque. Situé à proximité du centre du pôle de valorisation des déchets, la maison 3D entend s'adresser au public le plus large possible et souhaite s'inscrire dans toutes les démarches, opérations et actions relevant de la thématique développement durable ; ainsi sont prévues des actions accompagnant des initiatives lancées à l'échelle mondiale comme la journée mondiale de l'eau, nationale telle que la semaine du développement durable (avril 2008) ou local en s'intégrant aux actions menées par la CUD notamment dans le cadre de « parcours de découverte de développement durable ». Ce centre est agencé en sept espaces qui offrent un itinéraire attractif sur 1500 m² autour de thèmes liés aux déchets, à l'eau, aux transports, à l'énergie, à la nature.

Le communiqué.

<http://www.secteurpublic.fr/public/article.tpl?id=12130>

Chloé Nivelles a bien voulu répondre à quelques questions concernant la maison 3D.

Le Café : Tout d'abord pourquoi maison 3D ?

Chloé Nivelles : On l'a appelé maison 3D comme Dunkerque Développement Durable.

Le Café : Comment est venue cette idée de maison de l'information au développement durable ?

C.N. : Dunkerque est depuis 20 ans précurseur en matière de développement durable (en 1989 c'était la première ville de France à instaurer le tri sélectif). Aujourd'hui souhaitant faire aboutir sa politique sur une implication active des populations, elle a conçu ce centre pour sensibiliser tous les publics sur des questions de vie quotidienne comme l'eau, l'air, les transports, l'énergie.

Le Café : Proposez-vous des parcours ou activités particulières pour les scolaires ?

C.N. : Oui tout à fait. La Maison est équipée d'une salle pédagogique avec des modules sur quatre thèmes : eau, air, transports, énergie. Les enfants peuvent réfléchir aux meilleures solutions pour économiser l'eau, dépenser moins d'énergie... à base de jeux, ils deviennent acteurs de situations qui vont leur permettre de mieux comprendre la logique du développement durable. Ce centre permet de comprendre quelle forme cette implication peut prendre à l'échelle d'un individu ou d'un groupe mais aussi de comprendre les enjeux à l'échelle de la planète.

D'autre part, il existe sur le Dunkerquois des parcours pédagogiques de découverte du développement durable, au cœur desquels se situe la Maison 3D. Chaque parcours aborde un thème particulier :

- le développement urbain.
- espaces et espèces naturelles.
- L'Homme dans son univers.

Merci à Chloé Nivelles pour sa disponibilité et sa gentillesse.

Formaterre 2007.

L'INRP met en ligne les enregistrements des conférences de Formaterre 2007. Ainsi les professeurs, voire les élèves, ont accès aux analyses des experts sur les conclusions du GIEC, la physique du climat, les changements climatiques en Europe...

http://formaterre.fr/archives/2007/actes-des-journees-sur-le-climat/conferences/index_html

La semaine du développement durable.



Elle aura lieu cette année du 1er au 7 avril autour du thème « production et consommation durable ».

Colloque d'Albi.

Du 25 au 27 juin 2008, à Albi, le centre universitaire de la ville d'Albi organise un colloque intitulé « le développement durable de l'école élémentaire au campus : enjeux pédagogiques et pratiques sociales dans les établissements d'enseignement. Former, comprendre, agir ensemble et

faire vivre ».

La présentation du colloque.

http://www.ac-toulouse.fr/automne_modules_files/standard/public/p2564_b748fe99c81f3ae2a15fbb7ed69856bfpresentation-colloque-EDD.pdf

L'appel à contribution.

http://www.ac-toulouse.fr/automne_modules_files/standard/public/p2564_b748fe99c81f3ae2a15fbb7ed69856bfpresentation-colloque-EDD.pdf

Collège

Le réchauffement en mer Baltique.

Etrange ce titre, on serait en effet aller chercher ailleurs des signes du réchauffement climatique or une étude internationale publiée un centre de recherche allemand affirme qu'il s'agit de la région où le réchauffement climatique serait le plus rapide !

Augmentation de la température de l'eau, de l'air, hausse du niveau de la mer, ce qui fait dire au climatologue Hans von Storch que ce réchauffement est certainement à relier au changement climatique planétaire.

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/52839.htm>

Zéro nucléaire en Espagne.

Tel semble être le parti pris par la gauche espagnole au pouvoir à contre-courant de ce qui se fait dans de nombreux pays où l'on assiste à la relance du nucléaire civil en raison de l'absence de pollution atmosphérique. Cette annonce, faite par le premier ministre espagnol dans un contexte d'élections législatives prochaines, ne signifie pas l'arrêt immédiat des centrales mais la fermeture des centrales en fin de vie comme de Garoña dans les mois qui viennent. Suivant ici l'opinion partagée par la plupart des espagnols, José Luis Zapatero s'est ainsi converti à l'idée d'une disparition du nucléaire. Toutefois, cette prise de position fait débat dans la mesure où l'Espagne reste très dépendant de ses importations énergétiques et ses émissions de CO₂ ont fortement dépassées celles de 1990 donc loin de répondre aux objectifs de Kyoto.

http://www.liberation.fr/actualite/economie_terre/306016.FR.php

Vélib' in London.

L'initiative parisienne semble faire des émules puisque Ken Livingstone veut lancer un programme similaire prévoyant 6 000 vélos en 2010 devant être associés à des autoroutes pour vélos. Le Vélib' londonien est la suite logique du péage pour accéder au centre-ville. Londres copie donc Paris, Paris copiera-t-elle Londres dans ce dernier cas ?

<http://www.lefigaro.fr/international/2008/02/12/01003-20080212ARTFIG00326-londres-se-met-au-velib-.php>

La France et les GES.

Selon le MEDAD, la France aurait réussi, en 2006, à réduire ses émissions de GES de 2,5% par rapport à 2005, 4% par rapport à 1990 et à donc en point de mire les objectifs désignés par le protocole de Kyoto.

http://www.lemonde.fr/sciences-et-environnement/article/2008/01/23/la-france-a-reduit-ses-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-de-2-5_1002631_3244.html#ens_id=853716

Un dossier Grenelle de l'environnement.

Le site de l'AEDEV (association e-développement, internet au service du développement durable) produit un gros dossier sur le Grenelle de l'environnement, 5 pages de liens mises à jour ; ainsi parmi les dernières informations, celle relatant le rapport final de la mission Lepage sur le droit à l'information environnementale. Un rapport de 118 pages qui associe constat et préconisations proposant entre autres de rendre à l'IFEN son autonomie et les moyens nécessaires à celle-ci pour assurer la collection de l'information, d'autres suggestions visent à limiter les secrets industriels et défense.

<http://www3.agora21.org/mediaterre/index.php?file=dossiers.html&site=1&recherche=grenelle>

Le rapport Lepage

ftp://ftp2.cap21.net/capw/rapport_final.pdf

L'UE et les GES.

Le plan de l'UE pour lutter contre les émissions de GES a été rendu public fin janvier et la facture s'annonce salée puisqu'évalué à 60 milliards d'euros par an soit 0,5 du PIB européens mais plutôt 1% du même PIB pour les experts.

http://www.liberation.fr/actualite/economie_terre/305458.FR.php

Ce plan prévoit une révision du système d'échanges des quotas d'émission de GES, le développement des énergies renouvelables (20% pour l'ensemble de l'UE en 2020), maintien, malgré les discussions contradictoires, de l'objectif de 10% de biocarburants dans la consommation d'essence totale de chaque pays.

http://www.liberation.fr/actualite/economie_terre/305784.FR.php

Lycée

Un éco-quartier à Angers ?

« Ce sera un archipel urbain émaillé de jardins, un lieu attractif pour toute la ville, qui en finira avec les plans masse, « une greffe sur le milieu naturel qui évite l'effet quartier retranché ». Voilà pour les déclarations d'intention.

Ce projet, situé à cheval sur la zone des Capucins près d'un quartier sensible et sur le plateau de Mayenne, prévoit sentiers piétons, forte densité, lotissements et immeubles de 7 étages, logements HLM en faveur d'une mixité sociale, parc à thème végétal (Terra botanica)...

A parcourir le projet mis en ligne sur le site de la municipalité d'Angers, la question de la durabilité reste à prouver et à lire l'article de Vincent Boucault, quelques voix discordantes font déjà entendre leurs craintes d'un non-respect sur le long terme du cahier des charges devant être respecté afin de pouvoir se réclamer du label éco-quartier.

http://www.lemonde.fr/sciences-et-environnement/article/2008/01/26/a-angers-un-ecoquartier-en-germe-autour-d-une-autoroute_1004039_3244.html#ens_id=1004120

Toutefois si l'on suit le MEDAD, le futur quartier angevin semble suivre les « 10 principes pour concevoir un éco-quartier : une nouvelle façon de penser d'agir, gestion de la croissance urbaine, organisation des déplacements, localisation de l'éco-quartier, le dessin d'un quartier cohérent, repenser l'habitat, l'engagement dans un éco-aménagement, une éco-construction, organisation d'une nouvelle gouvernance, la maîtrise de l'ouvrage, le droit au service du projet. Chacun de ces dix items sont développés sur un site que le MEDAD consacre aux éco-quartiers, source pour les élus de réflexions quant à leurs projets et pourquoi pas pour les enseignants d'études de cas. En effet, car en plus du cadre légal, des financements et aides possibles, ce site met à disposition des exemples de projets (projets pilotes) en France (Châlon-sur-Saône, la ZAC Sain-Jean-des-Jardins ou Rennes et le quartier de la Courrouze), en Europe (à Sutton, le Beddington Zero Emissions development ou BedZed ou le quartier Vauban de Fribourg-en-Brisgau), dans le monde (Curitiba au Brésil, Dongtan en Chine ou à Portland aux Etats-Unis). Tous ces quartiers ou futurs quartiers font l'objet d'une fiche souvent très détaillée (notamment pour les projets français) associés à des liens forts utiles. Enfin, une sorte de typologie des éco-quartiers distinguant les proto-quartiers, les prototypes de quartier durable et le quartier durable type.

<http://www.ecoquartiers.developpement-durable.gouv.fr/index.htm>

Le projet Mayenne/Capucins.

<http://www.angers.fr/angers-21/les-grands-projets/mayennecapucins/index.html>

Forêts françaises et changement climatique.

Quels sont les effets observés ou possible du changement climatique sur la forêt ?

Plus de CO² alimente leur croissance mais les températures estivales élevées posent le problème de l'eau nécessaire à leur vie, série d'espèces menacées de disparition en cas de réchauffement climatique avéré (le hêtre l'épicéa commun) dans la première moitié du XXI^{ème} siècle, d'autres espèces pourraient tenir le choc passé cette date.

Une infographie permet d'évaluer recul et avancée d'espèces d'arbres. Dans un scénario d'augmentation de 2,4°C au cours du siècle, la progression des essences méditerranéennes (chêne-liège), une réduction drastique des essences de climat continental (hêtre, chêne...)

<http://www.lemonde.fr/web/infog/0,47-0@2-3244,54-1010975@51-853716,0.html>

http://www.lemonde.fr/sciences-et-environnement/article/2008/02/13/la-foret-francaise-se-metamorphose-sous-l-effet-du-changement-climatique_1010759_3244.html#ens_id=853716

Les effets de la déforestation aux Etats-Unis.

Commencée par les premiers colons, la déforestation a gagné en trois siècles la quasi-totalité des Etats-Unis. Cela a-t-il eu une influence sur le climat ? C'est la question que se pose la Nasa. L'agence américaine a entrepris de calculer la hauteur de la canopée à différentes époques. Le sol mis en culture ne réfléchit pas vers le ciel de la même façon que la vieille forêt. Une grande étude scientifique est commencée pour reconstituer paysages et climats de l'Amérique historique.

L'article de la Nasa.

http://earthobservatory.nasa.gov/Study/AncientForest/ancient_forest.html

http://earthobservatory.nasa.gov/Newsroom/NewImages/images.php3?img_id=17913

Wal-Mart se lance dans le développement durable ?

Et oui la plus grande entreprise de distribution souvent montrée du doigt notamment concernant les conditions de travail de ses employés, se lancerait dans le développement durable. Suite à un premier plan de 500 millions de dollars pour améliorer l'efficacité environnementale de ses magasins, le géant de la distribution semble vouloir aller plus loin en s'attachant à réduire les consommations d'énergie, en imposant à ses fournisseurs le respect de normes, en améliorant le rendu de la couverture santé.

Alors opportunisme ou volontarisme, on ne peut pas dire que l'image de marque de la firme joue pour elle.

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/52877.htm>

Sur le site de Wal-Mart, la rubrique développement durable. On y est accueilli par un couplet sur les bienfaits de l'action de Wal-Mart.

<http://walmartstores.com/GlobalWMStoresWeb/navigate.do?catg=217>

Le Café a lu

Le Hors-série n°4 de la revue Diplomatie.

Cette revue, sous-titrée affaires stratégiques et relations internationales, publie son quatrième numéro hors-série, de décembre-janvier 2007, consacré aux « Menaces contre la planète : bouleversements climatiques, hivers nucléaires, orages solaires... vérités ou impostures ».

Les presque 100 pages du magazine abordent ces menaces sous trois angles : Quels diagnostics ?, une présentation de ce qui est appelé les querelles idéologiques et les débats, Quelles politiques choisir ?

Nous présenterons les deux premières parties quant à la troisième, un article étudie les liens entre environnement et conditions de vie et deux autres envisagent les menaces sur la planète vues de Washington et d'Inde.

La première partie s'ouvre sur un article présentant le concept de Hot spot ou théorie des points chauds emprunté à la vulcanologie ainsi que le précise François Grünwald du groupe URD (Urgence Réhabilitation, Développement). Son emprunt permettrait, dans un contexte de multiplication des risques, d'identifier les zones ou lieux où « la catastrophe est possible ». Repérer pour anticiper et planifier une réponse, une réaction à des cataclysmes aux formes diverses. Une typologie de ces Hot spots suit l'article présentant le concept, typologie répartissant les risques en quatre grandes catégories (naturels, sociopolitiques, socio-naturels et désastres socio-politiques). Tout y passe, du syndrome sahélien (baisse de la pluviométrie et ses conséquences possibles : conflits, mouvements de population..) aux inondations en passant par l'infestation de criquets jusqu'au désastre technologique. Pour chaque syndrome, causes, conséquences et degré de prévisibilité sont listés. Un planisphère permet, si l'on suit cette typologie, d'identifier des zones à hauts risques (zone sahélo-soudanienne, Asie du sud-Est), d'autres aux risques limités (Amérique du Nord). L'auteur voit dans cette théorie un outil utile en ce qu'il doit permettre une meilleure gestion et compréhension des catastrophes mais aussi accroître l'attention des décideurs.

Ensuite 5 thématiques font l'objet chacune d'une page reprenant le travail réalisé pour l'exposition conjointe PNUE/ville de Genève qui s'est tenue entre le 10 mai et le 14 octobre 2007. Changement climatique, déforestation, désertification, perte de la biodiversité, pollution font l'objet d'un point chiffré (« Chaque année, la déforestation fait disparaître quelque 13 millions d'hectares de forêts dans le monde », classement des dix villes les plus polluées dont

deux indiennes, deux chinoises et deux russes) associé à des exemples (le cas du lac Tchad pour la désertification, la déforestation de la vallée du Styx en Tasmanie).

L'article suivant de Christophe Perret, économiste, aborde les questions climatiques et les changements liés en Afrique de l'Ouest. Dans cette région, plus qu'ailleurs, il est difficile de mesurer la réalité et l'impact des changements climatiques par manque de données toutefois le GIEC considère qu'au 21ème siècle, le réchauffement devrait y être en moyenne plus élevé que dans le reste du monde (de l'ordre de 3 à 4°C). Une incertitude plane aussi sur l'état des précipitations or les effets conjugués de ces deux phénomènes pourraient être puissants : baisse des récoltes, des zones côtières menacées de submersion... Mais l'auteur refuse tout catastrophisme exacerbé et évoque de possibles opportunités attachées à ces mutations : le développement du potentiel d'énergies renouvelables, la valorisation accrue d'une plus grande part du potentiel agricole africain...

La seconde partie s'ouvre sur le Top Ten des arguments des climato-sceptiques et les contre-arguments des scientifiques en accord avec le GIEC. Prenons l'exemple de l'augmentation des températures : pour les premiers, la preuve irréfutable de cette croissance n'est pas définitivement donnée et critique est faite des données utilisées pour tirer de telles conclusions, des données prises essentiellement selon eux dans les centres urbains (« effet d'îlot de chaleur urbaine ») associées à une couverture partielle de la planète. Les pro-GIEC font remarquer qu'il est indéniable que la couverture neigeuse, les calottes glaciaires fondent et en ce qui concerne la théorie de l'îlot de chaleur urbaine, comment expliquer que le plus fort réchauffement s'observe dans l'Arctique. Parmi les autres idées réfutées et affirmées, la cessation de l'augmentation de la température moyenne, la fiabilité des modèles climatiques, l'urgence ou non de la question climatique...

Puis comme la revue fait une large place à ceux que l'on entend peu et ne voit pas, les sceptiques des changements climatiques, ce qui laisse présumer d'une nouvelle bataille d'experts se dessinant puisque les climato-sceptiques présentés sont des scientifiques reconnus : Richard Lindzen (titulaire d'une chaire de climatologie au MIT et démissionnaire du GIEC en 2001), Marcel Leroux (professeur émérite de climatologie à l'université Jean-Moulin), Yury Izrael (vice-président du GIEC !!). Bataille engagée disais-je, ainsi au Canada une soixante de scientifiques de différentes nationalités réclamaient dans une lettre ouverte au premier ministre canadien Stephen Harper une « évaluation de l'évolution récente des sciences du climat » car « les évidences tirées de l'observation ne supportent pas les modèles climatiques actuels fournis par les ordinateurs, il n'y a donc guère de raison de leur faire confiance pour prédire les modèles du futur. Or c'est précisément ce que l'ONU a fait en créant et en promouvant Kyoto et ce qu'elle fait encore dans les prévisions alarmistes sur lesquelles les prévisions climatiques du Canada sont basées ».

En poursuivant notre lecture, la liste des critiques ou doutes s'allongent : Jean Laherrère, géologue et géophysicien s'interroge sur la scientificité des résultats posés par le GIEC ; se rangeant parmi les sceptiques, et non précise-t-il dans le groupe de ceux réfutant les changements climatiques, il considère qu'énoncer un changement climatique, c'est parler d'une évidence puisque le climat change depuis 4,5 milliards d'années et il indique que lors de la plus forte croissance du CO₂ (période des Trente glorieuses), la température a baissé. Entre autres arguments, il avance le constat que dans les temps géologiques, il n'existe pas à sa connaissance de relation claire entre le CO₂ et la température et sur la forme, il conteste le GIEC qui assoit sa légitimité sur l'unanimité des milliers de scientifiques membres du groupe quant au contenu or précise-t-il, tous les rapports du GIEC ont l'obligation d'être votés à l'unanimité, il conteste la non-prise en compte de mesures non-conformes aux scénarios.

Bataille d'experts toujours puisqu'après un géologue, c'est une géographe s'inquiète des discours tenus sur cette problématique. Yvette Veyret décrypte dans une interview quelques caractéristiques des discours sur les changements climatiques :

-Elle regrette le tout catastrophe qui selon elle repose sur des bases scientifiques peu solides. Elle cite le cas de la déforestation compliquée à évaluer tant les définitions de la forêt sont nombreuses

-Elle pose la question des experts. Qui sont-ils ? Pour qui travaillent-ils ?

-Elle suggère la possible marginalisation d'une partie de la recherche du fait de la concentration des financements sur les études allant dans le sens d'un réchauffement avéré.

-Elle considère que ces discours profitent pêle-mêle aux ONG vertes, à des entreprises, aux pays en voie de développement...

Bataille médiatique aussi et enfin. Le réchauffement climatique a son film, « Une vérité qui dérange » et son porte-drapeau, Al Gore, le scepticisme climatique a désormais le sien, « The great global warming swindle » (la grande arnaque du réchauffement climatique) de Martin Durkin, diffusé pour la première fois en mars 2007 sur Channel 4. Ses 2,5 millions de spectateurs pouvaient ainsi une série d'entretiens de scientifiques, d'hommes politiques, d'économistes doutant de la réalité des changements climatiques (Richard Lindzen, Patrick Moore, cofondateur de Greenpeace).

A lire

Les cahiers pédagogiques : « Enseigner la géographie aujourd'hui. »



Dans ce numéro, toute la troisième partie envisage l'éducation au développement durable au travers de 6 articles dont deux consultables en lignes :

-Repères pour une éducation citoyenne au développement durable par Gérard Hugonie.

http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=3549

-Pour une formation à l'éducation au développement durable par Yvan Carlot.

http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=3562

-Le sommaire du numéro dans sa totalité.

http://www.cahiers-pedagogiques.com/numero.php3?id_article=3547

Sortir

Les rendez-vous du développement durable.

Sous le patronage du MEDAD, les rendez-vous du développement durable, réunissant acteurs et métiers du développement durable, se tiendront les 2 et 3 avril 2008 à l'espace Grande Arche de Paris-La-Défense.

Au programme des conférences secteurs (énergie, transports, bâtiment...), des conférences métiers (audit, juristes, ingénieurs...), des tables-rondes et un forum « Talents durables ».

Le programme.

<http://www.isidom.com/produrable/newsletter/>

A voir

Les conférences de l'IFP.

Innovation, Energie, Environnement met en ligne quelques conférences. A signaler celle intitulée « Mieux comprendre les enjeux de la transition énergétique » par Alexandre Rojey, directeur du développement durable à l'IEP.

<http://www.ifp.fr/espace-decouverte-mieux-comprendre-les-enjeux-energetiques>

Géographie

Par Cyril Froidure

A la Une : Worldometers.

Vous souhaitez des statistiques en temps réel, alors jetez-vous sur Worldometers qui en vous en fournira sur une kyrielle de sujets.

Le professeur et/ou l'élève pourra s'y renseigner sur des sujets aussi fondamentaux que la population, l'environnement ou la santé. Des statistiques ont un réel intérêt : la population mondiale actuelle (6 649 645 100 dimanche 10 février à 20h29), les hectares de forêt détruite (1 270 726 à la même heure), les décès dues aux eaux contaminés dans l'année (564 774 quelques minutes plus tard).

D'autres sont un rien plus baroques voire drôles : le nombre de vélos produits (12 213 588), masse de la Terre en millions de trillions de kg (5 973 600 000).

On ne connaît les sources et le mode de calcul de ces statistiques pour quelques-unes de ces 59 statistiques. Ainsi pour la population mondiale actuelle (il faut pour avoir les renseignements suivants cliquer sur population mondiale actuelle mais le texte est en anglais), les chiffres reposent sur ceux des Nations Unies et du US Census Bureau. La population mondiale a atteint les 6 milliards en 1999 et l'on considère qu'elle augmente de 1,15% par an soit 77 millions. Deux documents complémentaires accompagnent ces précisions : l'évolution de la population mondiale depuis le début de notre ère avec une prévision à 9,2 milliards pour 2050, un graphique l'illustrant depuis -10 000, un planisphère de la répartition de la population.

Enfin l'on apprend que la Terre aurait accueilli 106 milliards d'habitants.

Ah pour finir ce petit tour d'horizon, le site présente la statistique du mois qui nous permet de prendre connaissance du prix actuel... d'une bouteille de bière au Zimbabwe (pour information 3 762 909 Z\$), laisserais le soin aux intimes connaisseurs de la monnaie zimbabwéenne de réaliser la conversion en euro.

<http://www.worldometers.info/fr/>

Concours.

Le sujet de l'agrégation interne.

La dissertation de géographie avait pour sujet : « Villes et citadins en France » et le commentaire de documents « les services dans l'espace mondial ».

<http://h-net.msu.edu/cgi-bin/logbrowse.pl?trx=vx&list=H-Francais&month=0801&week=d&msg=0h6BPRp37cpDBvr%2bdfpLRw&user=&pw=>
<http://h-net.msu.edu/cgi-bin/logbrowse.pl?trx=vx&list=H-Francais&month=0801&week=d&msg=mkpy8D0p/huFCs1sqCkukA&user=&pw=>

A lire sur le forum Capes, les réactions des candidats sur le sujet.

<http://www.forum-capes.org/viewtopic.php?f=142&t=10069>

Pour le prof

Texte d'orientation pour la mise en œuvre des programmes d'histoire et de géographie des classes de première des séries générales.

Ce document produit par l'inspection générale fait suite au constat de problèmes rencontrés par certains enseignants à boucler leur programme : l'histoire privilégiée au détriment de la géographie, « une difficulté à adopter des approches globales » en histoire, l'abandon de « parties entières » du programme de géographie. Ainsi, il est rappelé au professeur ses devoirs (respecter une parité horaire histoire/géographie) et ses marges de manœuvre (suivre un itinéraire personnel pour mettre en œuvre son programme) ; la suite du document précise le propos en identifiant des entrées possibles en géographie et rappelle la nécessité de renouveler problématiques et angles d'attaque en histoire dans le cas de thèmes étudiés au collège (la première guerre mondiale par exemple).

http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/inspect/ig_2008_01_19.htm

La situation des enfants dans le monde en 2008



L'année 2006 a été marquée par le passage sous la barrière des 10 millions d'enfants de moins de cinq ans morts. C'est à la fois une bonne nouvelle mais 9,7 millions reste un chiffre élevé d'autant que cette amélioration a touché inégalement les pays concernés : 75% des pays ne progressant pas ou peu vers l'objectif des OMD sont africains.

Le rapport 2008 de l'UNICEF, intitulé la survie de l'enfant, fait donc un point sur la situation offrant au lecteur moult documents statistiques où l'on apprend par exemple que 17% des décès sont dus à des maladies diarrhéiques, 19% sont attribués à la pneumonie.

http://www.unicef.org/french/sowc08/docs/sowc08_fr.pdf

Le Labo n°3 :

Déjà le numéro 3 d'une entreprise qui, souhaitons lui, se pérennise. Du côté de la géographie pour ce Labo, un article d'Emmanuel Maugard étudiant « le retour des Nantais vers le fleuve » et produisant une activité pour des élèves de quatrième sur l'aménagement du territoire. Les TICE sont mises à contribution : GE pour suivre les évolutions de l'île de Nantes, Word ou Draw pour la réalisation d'un croquis mais les supports plus classiques ne sont pas oubliés (texte, photographie).

Une interview de Jean-Christophe Victor, concepteur et présentateur de l'émission que l'on ne présente plus, Les Dessous des Cartes, répond aux questions du Labo à l'occasion des éditions pédagogiques co-éditées par Arte et Belin.

Enfin le LaboWeb, rédigé par Daniel Letouzey et Jackie Pouzin, offre une présentation fouillée de Géoclip.

<http://www.clionautes.org/spip.php?article1732>

Dernier numéro du baromètre OMT du tourisme mondial.



Dans ce numéro de novembre 2007, l'Organisation mondiale du tourisme constate la poursuite de la croissance des arrivées de touristes internationaux (+5,6% dans les six premiers mois de l'année 2007) pour un total de 610 millions soit 32 de plus ce qui, selon des projections permettrait de frôler la barre des 900 millions en fin d'année 2007.

Chiffre confirmé par une estimation plus récente et définitive avançant les chiffres de 900 millions au total, 52 de millions de plus que l'année précédente et une croissance de 6%.

Autre constat, cette progression relève du dynamisme de pôles d'attraction émergents tels que l'Asie-Pacifique dont la croissance est évaluée à 10%. L'une des explications fournies à cette bonne santé du tourisme international renvoie à la relative solidité de l'économie mondiale en 2007 et notamment la croissance soutenue des PIB de pays émergents et en développement.

<http://unwto.org/facts/eng/barometer.htm>

http://www.unwto.org/media/mag/fr/pdf/wtonews2007_3.pdf

http://www.unwto.org/media/news/en/press_det.php?id=1665&idioma=E

FAO et bioénergie.

Le développement des biocarburants, occupant des terres agricoles ne pouvant être dévolues à l'agriculture nourricière, rentre en concurrence avec la fonction première de la culture de la terre : nourrir les hommes. La FAO, l'institut Copernic d'Utrecht et L'OEKO-Institut de Darmstadt ont mis au point un cadre analytique afin de permettre aux pays souhaitant se lancer dans la production de bioénergies de savoir dans quelle mesure cela mettrait en danger la sécurité alimentaire.

<http://www.fao.org/newsroom/fr/news/2008/1000782/index.html>

Un point sur les migrations de main d'œuvre...

En date de juin 2006, cette double-page a l'intérêt de sa taille et des statistiques proposées : 191 millions de personnes en 2005 vivaient en dehors de leur pays d'origine ou de nationalité, 86 des 175 millions d'émigrés seraient économiquement actifs, femmes forment 49% des migrants internationaux...

http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_067571.pdf

... et les migrations touristiques.

Un article récent du quotidien El País titrait sur le ralentissement du nombre d'arrivées touristiques en Espagne. 2% de croissance en 2007 contre 10% en Grèce et au Portugal tel est le taux de croissance du nombre de touristes alors qu'il était de 4,5% pour l'année précédente. L'Espagne reste, selon les sources OMT citées, le second pays d'accueil derrière la France mais la décélération de la croissance inquiète au moment où le nombre de touristes dans le monde frôle les 900 millions.

Bien sûr le rappelle Francesco Frangiali, secrétaire général de l'OMT, la croissance espagnole ne pourra être celle des pays émergents du fait du niveau élevé de ces entrées touristiques, il n'empêche que les autres grands pays touristiques méditerranéens ont connu eux une croissance plus soutenue.

http://www.elpais.com/articulo/economia/ralentiza/llegada/turistas/Espana/elpepueco/20080129elpepueco_11/Tes

Cartographie du Malweb.

« Lorsque vous partez en voyage dans un pays étranger, vous vous renseignez sur les dangers et risques qu'y encourent les touristes. Il en est de même sur Internet, surfer sans en connaître les dangers peut être très risqué ». le portail de la sécurité du Luxembourg, s'appuyant sur des travaux de chercheurs de l'éditeur McAfee, a ainsi imaginé de cartographier le malweb, les zones où sont hébergés les sites à problèmes, les pays où vous avez le plus de chances de vous faire harponner quand vous vous connectez.

Parmi les pays les plus sûrs, les pays nordiques (Finlande, Norvège...), l'Australie, Singapour et les sites réservés aux agences gouvernementales américaines.

Pour ce qui est des moins sûrs, Samoa, Roumanie et Russie se détache.

<http://www.cases.public.lu/fr/risques/2007/malweb/index.html>

Les rencontres de la Durance.

La Durance organisait ses septième rencontres les 7 et 8 février à Marseille. Elles prirent pour thème « L'Asie : puissances d'hier et d'aujourd'hui. Réflexions et débats sur la recherche et la pratique enseignante ». Parmi les ateliers proposés :

- L'Inde, notion de puissance entre local et mondial.
- Les enjeux de la stabilité d'une marge asiatique :l'Asie centrale.
- Russie, 69ème PIB, cherche géostratégie mondiale ?

Le document en ligne est à consulter (115 pages !) car très riche en documents en tous genres et la bibliographie proposée.

<http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/rencontres2007.doc>

Enseigner en DNL.

L'enseignement de DNL « est-ce simplement traduire un cours ? ». Franck Le Cars nous invite à mieux saisir ce qu'est un enseignement de DNL. Puisque « la langue est une autre façon de penser », il donne des exemples précis des décentrages qui s'opèrent en DNL.

http://www.emilangues.education.fr/telechargement/lecoindes/enseignants/3_tra_article.pdf

Réflexions sur le croquis.

Brigitte Manoukian nous livre le fruit de ses expériences sur l'évaluation du croquis : comment l'évaluer ?, quelle répartition des points ?. Elle considère que la notation doit rester globale et nécessite par la construction d'un barème. En fin d'article, une proposition de critères d'évaluation listés par ordre d'importance.

http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/new_dur/num_087.htm

Les Cafés géographiques.

Parmi les derniers Cafés Géographiques, à citer celui animé par Denis Eckert sur le thème « Les Russes et l'énergie » ainsi qu'un Café mulhousien lors duquel Philippe Pelletier abordait les défis posés au Japon.

-« Les Russes et l'énergie » : Il s'agit à la fois d'évaluer la place du secteur énergétique en Russie mais aussi d'identifier les comportements des Russes face à l'énergie.

Rappelant l'aspect pionnier de l'exploitation des ressources énergétiques en Russie, Denis Eckert rappelle le mode de mise en valeur des régions productrices d'hydrocarbures axés sur l'« urbanisation rapide des zones productrices » s'expliquant par la situation périphérique de la plupart d'entre elles.

L'abondance de la ressource a aussi généré des comportements particuliers car, du fait d'un niveau de prix en dessous des standards internationaux, les Russes n'ont pas des habitudes de consommation très économes. La situation possède ses avantages comme celui de l'apport conséquent en devises empochées grâce aux exportations mais aussi ses inconvénients, ici il faut citer les conséquences sur l'environnement.

Actuellement, Denis Eckert identifie la question énergétique comme un enjeu de taille car la question se pose de savoir si il faut privilégier la fourniture à bas prix du marché intérieur ou plutôt préférer exporter dans un contexte de forte rentabilité.

Quoiqu'il en soit, dans l'imaginaire des Russes, l'énergie occupe une place à part, représentant un secteur stratégique et un pilier de l'identité nationale.

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1241

-« Les défis posés au Japon » :

Le Japon aurait, selon Philippe Pelletier à faire face à trois défis : celui d'un modèle social qui se lézarde, celui du vieillissement des campagnes, celui de la remise en cause de l'identité japonaise.

Prenons l'exemple du modèle social. Longtemps, l'idée d'une société homogène est resté ancré dans les mentalités japonaises or, et ce depuis une quinzaine d'années, les inégalités tendent à s'accroître illustrés par l'apparition de nouveaux riches et de nouveaux pauvres, nouvelle pauvreté désormais visible.

Autre fissure, l'identité japonaise est questionnée par la présence des Nikkeijin, ces descendants de japonais exilés, de retour, peu nombreux mais concentrés donc très visibles. Les Coréens sont eux aussi peu nombreux et parmi eux une césure s'est opérée entre les plus anciens encore écartelés entre la Corée et le Japon et les plus jeunes assumant leur double-identité coréenne et japonaise.

Suite à l'intervention, un débat s'ouvre, les questions portent sur la place des femmes, les jeunes, la perception de la Chine...

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1228

Les nouveautés de Géoconfluences.

Quelques news sur un site qu'on ne présente plus :

-un article de Michel Deshaies, « les bassins houillers d'Europe, des paysages entre héritage et nouveauté ».

<http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/transv/paysage/PaysageScient3.htm>

Michel Deshaies, auteur de « Les territoires miniers : exploitation et reconquête, éditions Ellipses », aborde un sujet qu'il connaît donc bien dans cet article. Ponctué de nombreux documents cartographiques, photographiques et autres images de GE, il revient sur le « rapide déclin de l'exploitation charbonnière en Europe » et l'image négative véhiculée par les régions anciennement productrices, étiquette qui n'a pas favorisé les nécessaires reconversions des pays noirs.

Le bâti lié à l'extraction du charbon a dans un premier temps était détruit suite à la fin de l'extraction puis à partir des années 70, un nouveau regard porté sur ce patrimoine, en premier lieu au Royaume-Uni, a permis de mettre en valeur de nombreux sites tels que l'ancienne mine de Carmaux ou le site de Noeux-les-Mines. Ensuite l'exemple de l'Allemagne est plus particulièrement développé.

Plusieurs éléments de conclusion viennent clore cet article : la transformation de l'image des paysages miniers, la mise en valeur partielle des territoires miniers, la fermeture encore en cours des mines (fermeture de la dernière mine en Allemagne prévue pour 2018 ; enfin l'option est évoquée d'une possible reprise de la production du fait de l'épuisement et du coût des hydrocarbures mais cette éventualité reste tributaire de la mise au point de technologies dites propres.

<http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/transv/paysage/PaysageScient3.htm>

-un dossier documentaire « « L'Europe entre association, alliances et partenariat ».

<http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/etpays/Europe/EurDoc13.htm>

-Dans la rubrique savoir-faire, « cartographier les indicateurs de la base de données Eurostat ».

<http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/etpays/Europe/EurFaire.htm>

Un atlas universel.

L'institut cartografic de Catalunya édite son premier atlas universel en 584 pages divisé en trois parties : l'Union européenne, le reste du monde et index toponymique. Il serait question d'une traduction en français.

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/52634.htm>

<http://www.icc.es/portal/>

Collège

Les littoraux urbanisés en sixième.

Géraldine Duboz aborde certains des paysages au programme de la sixième en passant par l'utilisation alternée du manuel et de Google Earth, (la fonction relief par exemple, utilisation de repères) . Il s'agit ici d'un littoral urbanisé, en l'occurrence Nagasaki. L'activité amène les élèves à réaliser un croquis.

<http://missiontice.ac-besancon.fr/hg/spip/spip.php?article352>

Une ville nord-américaine en classe de sixième.

Utilisant à nouveau Google Earth, Jean-Marc Kiener commet une nouvelle activité mais cette fois-ci à destination de sixième et mettant en scène la ville de Phoenix. Après leur atterrissage sur l'aéroport de la ville, les élèves sont emmenés à la découverte des différents quartiers et activités de la ville des Suns. En plus du fichier kmz, est fournie l'activité au programme des élèves.

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/hg/articles.php?lng=fr&pg=511>

Unité et diversité de l'Afrique.

Le groupe de travail de Saint-Laurent en Grandvaux propose un travail complet sur l'un des trois thèmes majeurs au programme de géographie de la classe de cinquième : l'Afrique autour d'une problématique classique, existe-t-il une ou plusieurs Afrique ?

Le plan s'organise autour de trois questionnements :

- Quelles sont les caractéristiques de la population africaine ?
- Quels sont les grands ensembles régionaux ?
- Quels sont les problèmes de l'Afrique ?

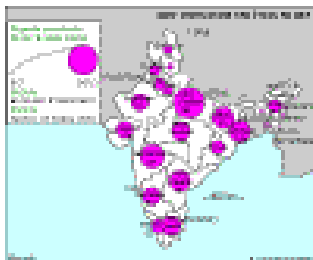
On peut regretter que la troisième partie ne s'intéresse qu'aux problèmes de l'Afrique, ce qui pourra laisser l'élève sur une impression tranchée d'une Afrique qui n'a que des problèmes (avec le quatuor infernal : maladie, guerre, dette, pauvreté) alors que les atouts y sont nombreux (jeunesse de la population, richesse du sous-sol, rente stratégique...)

Suite au plan, l'on trouve le détail des activités ; à remarquer, une initiation à la rédaction d'un paragraphe argumenté lors de la troisième partie.

Enfin une ébauche de fiche de révision destinée aux élèves.

http://missiontice.ac-besancon.fr/hg/spip/IMG/rtf_5gslafri.rtf

La population de l'Inde.



A partir de cartes, les élèves doivent décrire des situations, des répartitions et tenter d'établir des relations entre les différentes informations relevées. La première partie du travail porte sur des données statistiques sur l'état de la démographie en Inde puis l'on passe à la localisation des états à forte et faible fécondités, forte et faible mortalité infantile...

La localisation est assortie de questions amenant les élèves à réaliser des comparaisons, des relations entre des phénomènes (exemple tiré de la correction : forte corrélation entre bonne alphabétisation et faible mortalité infantile).

http://missiontice.ac-besancon.fr/hg/grenier/minisite/inde_pop/index.htm

Le Maghreb en cinquième.

Une séquence sur le Maghreb, à nouveau sur le site de l'académie de Besançon, s'organise autour de la problématique suivante : Le Maghreb est-il un espace tourné vers l'Europe ?

Après avoir présenté les différents espaces structurant le Maghreb, la seconde partie tend à montrer que les relations Maghreb/Europe sont celles d'une dépendance de la deuxième envers la première.

Une évaluation de Jérôme Chevalier vient conclure cette séquence sur le Maghreb et elle s'articule en 5 points : des questions de cours, une étude de texte, une étude d'image, un exercice de localisation et la rédaction d'une synthèse.

http://missiontice.ac-besancon.fr/hg/spip/IMG/doc_g5jcdsmaghreb.doc

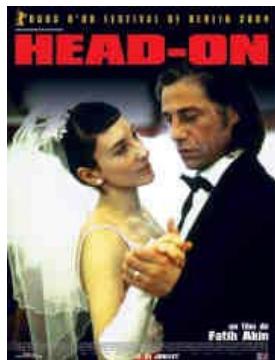
Lycée

Géographie électorale.

Si la Gauche bénéficie d'une avance en voix, la Droite garde ses fiefs.. Jacques Muniga propose un exercice de cartographie interactive sur les municipales à Marseille 1er arrondissement. A mi-chemin entre géographie et éducation civique, il invite les élèves à réfléchir aux facteurs du vote.

<http://www.geographie-muniga.fr/MARSEILLE/MARSEILLE.aspx>

Travailler sur un film de fiction.



Voilà ce que propose une séance autour du film Head-on de Fatih Akin. L'utilisation des onze premières minutes du film est retenue afin d'aborder « les difficultés d'intégration des migrants turcs en Allemagne, les liens entretenus avec les origines et le « non-retour » au pays, les liens entre la Turquie et l'Europe, ceux entre le pays de départ et le pays d'accueil.

L'auteur, Helder Vaz, livre le travail proposé et une correction.

http://www.cinehig.clionautes.org/article.php3?id_article=337

La région Picardie.

La Picardie, quelle belle région soit dit en passant, fait l'objet de deux diaporamas autour de deux questions :

Qu'est-ce que la Picardie ? : un schéma le définit comme étant une entité géographique, une région administrative dotée d'une capitale régionale excentrée, dont la limite Sud correspond à l'extension maximale du picard.

La Picardie, quelle région ? Là il s'agit d'un croquis de synthèse d'une région coupée en deux, Haute Picardie et Sud picard et dont la capitale régionale excentrée n'exerce pas une influence suffisante sur sa région. Une région de transit entre région parisienne et Nord-Pas-de Calais, entre IDF et Nord de l'Europe mais une région qui tente d'aménager son territoire en dynamisant les zones enclavées et touchées par le chômage (la Picardie maritime) et en s'arrimant aux voies de communication nationales et internationales.

http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/histoire_geo_ic/spip.php?article590

La carte du mois de Jean-Paul Collicard.

A nouveau mois, nouvelle carte et pour cette livraison, Jean-Paul Collicard a choisi comme sujet l'énergie, thème au centre des discussions du dernier FIG. Mais ce n'est pas une mais en fait deux cartes qui sont réalisées, toujours en s'appuyant sur de nombreuses statistiques et graphiques empruntés pour l'essentiel au dernier rapport sur le développement humain dont nous nous faisons l'écho le mois dernier.

Stats graphiques et analyses.

http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/hg/file/Dossiers_et_documents/carte_du_mois/37-analyse_energie.pdf

Mondialisation.

Un article d'Olivier Pliez met en lumière une des routes empruntées par la mondialisation, menant de Yiwu au Caire. L'auteur, suivant les jeans chinois, s'intéresse plus particulièrement aux lieux, nœuds jalonnant cette route : Salloum, Tripoli, Yiwu, Le Caire...

<http://mappemonde.mgm.fr/num16/articles/art07404.html>

L'Europe Rhénane.

Y.Guier de l'académie de Limoges met en ligne une animation flash sur cet espace ; il s'agit d'un croquis illustrant l'intense circulation dans l'espace rhénan, la concentration d'hommes et d'activités et l'ouverture sur l'Europe et le monde.

<http://www.ac-reims.fr/datice/hist-geo/document/janvier2008.htm>

Le rapport sur le développement humain 2007-2008 : La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé.

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/geographie/Pages/2007/8_8_AlaUne.aspx

http://hdr.undp.org/en/media/hdr_20072008_fr_complete.pdf

Les cartes.

Approvisionnement en énergie primaire dans le monde.

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/hg/articles.php?lng=fr&pg=514>

Les émissions de dioxyde de carbone en 2004.

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/hg/articles.php?lng=fr&pg=515>

L'Alaska (encore plus) ouverte à l'exploitation.

Fin janvier 2007, ce qui devait arriver arriva : l'administration Bush a décidé d'ouvrir d'immenses territoires aux compagnies d'exploitation forestière, minière et pétrolière. Hurllements de la part écologistes dans la mesure où la zone concernée est un refuge pour toute une série d'espèces sauvages. Pour Richard Vandermark, avant de partir, l'administration Bush livre aux industriels la Tongass national forest. Pour les partisans de ce plan, il permettra de relancer l'industrie du bois.

<http://www.guardian.co.uk/environment/2008/jan/29/conservation.environment>

Pour situer ce site.

<http://www.fs.fed.us/r10/tongass/home/tongassmap.shtml>

Le Café a lu

Denis Eckert, Le monde russe, Hachette Supérieur, coll° Carré Géographie, 2007.



Denis Eckert, professeur à l'Université du Mirail à Toulouse nous offre une édition révisée de son premier opus paru en 2005. Les changements géopolitiques, géostratégiques, économiques et politiques n'ont pas manqué depuis ces deux dernières années et les élections présidentielles de Mars 2008 ne démentiront pas cette frénésie de changements que connaît le pays.

L'Etat Russe est-il simplement en transition vers une démocratie que chacun appelle de ses vœux ou alors assiste-t-on à la « pérennité d'une conception autoritaire de l'Etat » ? Cette conception est héritée de siècles d'histoire et conditionne l'avenir même de la fédération. Cet autoritarisme correspond à ce qu'une partie majoritaire de la population attend de ses dirigeants. On peut donc remarquer comme l'auteur que, même si les médias sont sous influence directe du Kremlin, la société semble vouloir la construction d'un Etat fort après des années de tentatives de démocratie libérale. Néanmoins, les élections de décembre 2007 ont connu des irrégularités pointées du doigt par les principales chancelleries occidentales. Denis Eckert insiste sur le fait « qu'il conviendrait de parler d'un enracinement du principe de confirmation des élites au pouvoir par l'élection ». L'Etat a su aussi résister aux volontés d'autonomisation des régions lors des années 1990 en imposant un retour en force de l'Etat central à tel point qu'on peut se poser la question de l'écrasement réel de la vie politique régionale. On remarquera aussi dans l'ouvrage une sous-partie très stimulante sur la situation actuelle en Tchétchénie qui nous amène à nous demander si la région n'est pas entrée dans un processus d'autonomisation de plus en plus poussé.

C'est avant tout sa place comme acteur de premier plan au niveau mondial qui est mise au questionnement de l'auteur. Ne pouvant plus prétendre au statut de superpuissance, la Russie de Poutine a su s'adapter à cette nouvelle donne. Elle doit trouver sa place dans un monde largement dominé par la puissance américaine. L'auteur attribue à V. Poutine le passage, depuis 2000, à une « vision globale et réaliste » de la place de la Russie dans le monde. Les russes ont du composer avec la réalité du déclin de son influence et de son manque de moyens. Ils ont donc repensé leur relation au monde après avoir connu une période sur la défensive de 1990 à 1999, la politique pragmatique de son actuel président qui a laissé sciemment l'influence de l'OTAN gagner du terrain à ses frontières (sauf lors de la crise du bouclier anti-missile en 2007) a permis des gains diplomatiques substantiels comme l'arrêt des critiques continuelles sur la situation en Tchétchénie ou bien son intégration définitive au G8 en 2002. Enfin, son intégration à l'OMC est la dernière mesure symbolique de sa nouvelle relation au monde.

La problématique des transports est dans ce contexte prédominante. Les investissements sont, pour le moins, très sélectifs. En effet, force est de constater que les mobilités individuelles sont nettement plus faibles que dans les autres pays du Nord. La couverture partielle du territoire est une réalité qui ne doit pas non plus faire oublier que le maillage routier et ferroviaire est assez cohérent dans la partie la plus peuplée du pays. La logique de la création de corridor dans les parties les plus reculées correspond à une logique économique de marché. Le problème qui se pose est celui du passage de nombreuses infrastructures par les anciennes républiques soviétiques que Moscou tente aujourd'hui de contourner. L'investissement est avant tout consacré au rail depuis l'époque soviétique, limitant ainsi les remises aux normes des autres réseaux pourtant essentiels pour maîtriser l'espace. De plus, la gestion des infrastructures a été graduellement privatisée avec comme première conséquence de les concentrer vers les zones les plus rentables. Mais, le maintien de la cohésion territoriale, le

renforcement des grands axes de transports dépendent encore aujourd'hui de la capacité d'investissement de l'Etat fédéral.

L'irruption de l'économie de marché dans un pays industrialisé et faiblement tertiarié ne s'est pas faite sans victimes comme en atteste la crise financière de 1998. Malgré la violence de la thérapie de choc d'inspiration libérale de 1992, certains secteurs connaissent de puis quelques années des succès considérables. Le problème est que la Russie est aujourd'hui une économie dépendante de ses matières premières et s'est, dans le même temps, appauvrie du point de vue technologique. Les écarts territoriaux entre les espaces intégrés dans la mondialisation et les autres se sont creusés de manière importante comme en atteste, depuis 1999, le profit qu'ont fait de cette croissance les plus grandes régions urbaines diversifiées. L'économie russe est encore très fragile comme en atteste la typologie de l'auteur qui indique que le territoire russe peut être considéré comme « une peau de léopard ». On peut aussi tirer bénéfice de la lecture attentive du chapitre consacré aux mutations de l'espace rural et de l'agriculture. Le désengagement initial de l'Etat n'a pas, pour autant, délité la forme dominante de la campagne soviétique à savoir la grande exploitation collective. Denis Eckert remarque que « la Russie risque fort de passer directement de l'agriculture collectivisée à l'agro-industrie intégrée sans avoir jamais fait l'expérience d'une agriculture individuelle. ».

La rupture sociale est aussi une donnée incontournable de la situation de recomposition que connaît cet état-continent. L'auteur constate que la société a su s'adapter à une vitesse folle aux évolutions imposées par les contraintes nouvelles depuis la chute de l'URSS en 1991. Il insiste d'ailleurs sur la relativité de la catastrophe démographique qu'il perçoit dès les années 80. Si le renouvellement de la population n'est plus assuré par le mouvement naturel, l'immigration est une question clé que l'Etat va devoir se poser à très court terme. Le facteur migratoire est désormais une variable essentielle de la démographie russe. Ce sont dans les villes que les mutations de la société russe ont été les plus visibles malgré un dépeuplement des centres urbains tangibles dans les années 1990. Ce fut un phénomène temporaire, la ville est le lieu essentiel de l'organisation économique et sociale du territoire. On remarque l'essor des villes spécialisées mais qui n'ont pas de fonctions administratives et politiques particulières comme Sourgout. On dénote de même le poids croissant des activités tertiaires devant la désindustrialisation rapide de l'économie russe au cours des années 1990. Les investissements se concentrent aujourd'hui dans les principales métropoles. L'auteur insiste ici sur les deux villes majeures que sont Saint-Pétersbourg et Moscou. Alors que la première n'a pas su attirer des fonctions de niveau international se concentrant sur ses fonctions d'échanges,, Moscou a su se transformer par l'intermédiaire d'un pouvoir municipal fort malgré ses affiliations semi-mafieuses de notoriété publique. Pour cette dernière, symbole de changements frénétiques et du tout automobile, l'auteur a su parfaitement dégager les principales actions entreprises pour intégrer Moscou à l'archipel des principales métropoles mondiales.

Etait-il réellement nécessaire de mettre à jour seulement deux ans après la première édition cet ouvrage ? Incontestablement oui. On appréciera tout particulièrement les questions essentielles que l'auteur se pose et nous pose . Les remous de la politique extérieure russe ainsi que les mutations plus ou moins brutales que connaît le pays incite à se (re)poser certaines problématiques. L'enseignant y trouvera des informations que les seuls manuels du secondaire ne peuvent qu'effleurer. On appréciera la dimension territoriale de l'analyse qui n'est jamais oubliée. L'ensemble de ces changements ont eu sur l'organisation de l'espace des conséquences souvent radicales que l'auteur a continuellement mis en exergue.. Les candidats

aux concours tireront bénéfice de cet ouvrage d'accès facile, synthétique et dont les informations ont été revues et corrigées. En somme, une lecture agréable et pertinente pour entrer dans la question.

En complément, on pourra se référer aux articles synthétiques et forts instructifs parus dans les différents articles de Mappemonde.

<http://mappemonde.mgm.fr/num2/articles/art04201.html>

<http://www.mgm.fr/PUB/Mappemonde/M398/Eckert.pdf>

<http://mappemonde.mgm.fr/num4/lieux/lieux04401.html>

Dans les Cafés Géo

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=615

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=828

Les cahiers pédagogiques : « Enseigner la géographie aujourd'hui. »



Titrer « Enseigner la géographie aujourd'hui » en l'illustrant avec un tableau de 1803, c'est curieux. Mais ce numéro 460 des Cahiers Pédagogiques tient ses promesses et nous offre un panorama intéressant et varié de l'état des réflexions sur cet enseignement.

Car Jacky Fontanabona, qui a coordonné ce numéro, a bien raison de dire : « L'enseignement de la géographie occupe une place discrète à l'écart des grands débats... qui secouent sa « co-discipline », l'histoire. La géographie n'est pourtant pas la seule à s'interroger sur le rapport au monde... Pourquoi faudrait-il alors enseigner la géographie ?

La réponse est apportée par des contributions qui réunissent les principaux spécialistes de la didactique de cette discipline ainsi que des enseignants. François Audigier analyse les liens entre la géographie scientifique et sa transformation scolaire. Il fait apparaître trois impensés qui lui sont propres : la diversité des outils du géographe, la variété des sources, la capacité émancipatrice de cet enseignement sur le terrain de la citoyenneté). Bonnes feuilles aussi que cet article de Gérard Hugonin sur l'évolution des phénomènes naturels dans l'enseignement de la géographie, la contribution de Christian Grataloup sur l'enseignement de la mondialisation, l'apport de Didier Nativel qui utilise la géographie culturelle avec ses élèves. Sous la direction de Jacky Fontanabona et de Nicole Allieu-Mary, ce numéro des cahiers pédagogiques tourne autour des six problématiques :

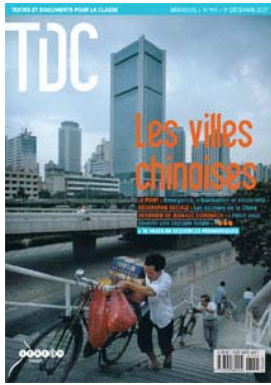
- 1) Quelle géographie enseigner ?
- 2) Europe et mondialisation.
- 3) Education au développement durable.
- 4) Construction de l'espace géographique.
- 5) Formations et politiques éducatives.
- 6) L'apport des TICE.

Plusieurs contributions sont consultables en ligne, notamment celles dédiées aux TICE.

http://www.cahiers-pedagogiques.com/numero.php3?id_article=3547

TDC, les villes chinoises.

L'urbanisation rapide, l'émergence de villes mondiales, la recomposition de la hiérarchie urbaine, les problèmes posés par l'urbanisation... voilà quelques-unes des questions au sommaire du numéro de décembre de Textes et documents pour la classe. Parmi les



propositions d'activités, retenons pour le lycée, la métropolisation vue à partir des exemples de Pékin et de Shanghai.

<http://www.cndp.fr/Produits/DetailSimp.asp?id=90174#>

Sortir

Les Cafés géographiques.

Au programme des prochains Cafés Géographiques, une dizaine de rendez-vous parisiens ou en province parmi lesquels :

-Des murs entre les hommes, café parisien animé par Alexandra Novosseloff et Franck Neisse.

http://www.cafe-geo.net/breve.php3?id_breve=171

-Hong-Kong et le sud de la Chine, un pôle de développement en émergence animé par Thierry Sanjuan à Mulhouse.

-Usages et usagers de l'espace agricole : les chemins d'un espace partagé animé par Yvon Le Caro.

http://www.cafe-geo.net/breve.php3?id_breve=161

Les rencontres de la Durance.

Les 5 et 6 mars 2008, si vous êtes disponibles et près de Marseille, allez faire un tour aux rencontres de la Durance centrées cette année sur les révolutions et les ruptures tant en géographie qu'en histoire.

Le programme.

http://www.histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/new_dur/num_087.htm

A écouter

Planète Terre.

Lors des prochaines semaines, le programme est le suivant :

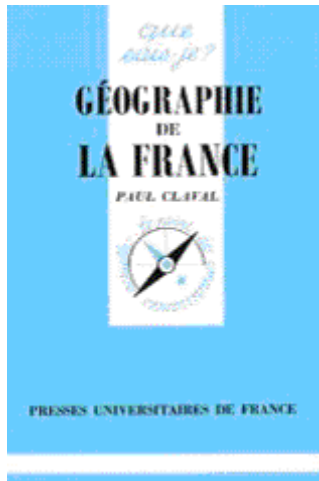
-13 février : La géographie militaire avec Philippe Boulanger et Paul David Régnier.

20 et 27 février : Le mystère des Alpes avec Bernard Debardieux et Pierre Pech.

<http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/planete/avenir.php?PHPSESSID=3ec9ba02f843ffd2a16545ab41f5984f>

Dossier : Enseigner la géographie de la France

Le comité national français de géographie, l'IUFM de Paris et l'APHG ont organisé à la mi-janvier des journées consacrées à l'enseignement de la géographie de la France. Des conférences (« les principes et les concepts de base de la géographie de la France » par Rémi Knafou, la géographie de la France vue de l'étranger » par Hugh Clout), des communications (« Représenter la France, du basique au top niveau » par Jean Steinberg), des ateliers (« Enseigner la géographie de la France en quatrième et en troisième : constats et pistes



concrètes d'évolution » par Jean-Luc Kharitonoff, « Enseigner la France dans une perspective européenne » par Anne Frémont-Vanacore).

Le programme des journées.

http://www.clionautes.org/IMG/pdf_gfrance.pdf

Les ateliers thématiques.

<http://hist-geo.paris.iufm.fr/spip.php?article115>

Les ateliers par niveaux.

<http://hist-geo.paris.iufm.fr/spip.php?article114>

La France et sa géographie sont inscrits au programme de plusieurs niveaux scolaires de collège et de lycée mais aussi dans ceux du primaire. Or, et pour Gérard Hugonie là se trouve un paradoxe de taille, son enseignement est souvent « négligé, voir absent de certaines classes, ou assumé selon des modalités et des problématiques très classiques, les thématiques nouvelles semblent réservées d'autres chapitres, à d'autres échelles. Ce qui explique peut-être le manque d'intérêt apparent de nombreux élèves et étudiants alors que tous les entretiens, tous les exercices, tous les examens montrent que le territoire de notre pays est mal, voire très mal connu ».

Voir la présentation de Gérard Hugonie.

<http://hist-geo.paris.iufm.fr/spip.php?article101>

Quelques communications résumées.

-« Les simulations géographiques, jouer aujourd'hui pour être acteur demain » par Christian Nace (professeur agrégé, Chambéry)

L'idée de départ est de partir d'un espace imaginé et de faire des élèves, des acteurs agissant sur cet espace au travers d'un « jeu ».

Christian Nace observe quatre temps dans la pratique :

- *Une phase de travail de concertation, de création visant à aménager un territoire fictif.
- *Une présentation par chaque groupe d'élèves de l'aménagement réalisé de son territoire.
- *Une phase de réflexion sur un espace fictif.
- *Dernière phase, le « retour sur la réalité géographique ».

<http://hist-geo.paris.iufm.fr/spip.php?article118>

-« Représenter la France, du basique au top niveau » par Jean Steinberg.

La cartographie de la France doit-elle se résumer à apporter des connaissances ou doit-on en attendre plus ? Selon Jean Steinberg, les géographes et les enseignants du secondaire oscillent entre les deux et cette hésitation représente selon lui l'un des grands défis de l'enseignement de la géographie de la France.

<http://hist-geo.paris.iufm.fr/spip.php?article109>

Les communications.

<http://hist-geo.paris.iufm.fr/spip.php?rubrique36>

Lire le compte-rendu de ces journées.

Ces journées ont fait l'objet d'échanges sur la liste H-Français : retour sur le déroulement, réflexion sur cette géographie de la France...

<http://h-net.msu.edu/cgi-bin/logbrowse.pl?trx=vx&list=H-Francais&month=0801&week=c&msg=pRFzcgBA%2bGBtAM1FtWsOAg&user=&pw=>
<http://h-net.msu.edu/cgi-bin/logbrowse.pl?trx=vx&list=H-Francais&month=0801&week=c&msg=dy56Wq3mEUsVpYlrXJxW3Q&user=&pw=>

<http://h-net.msu.edu/cgi-bin/logbrowse.pl?trx=vx&list=H-Francais&month=0801&week=c&msg=Wg8p1xSLmobSN5PdCCHF5w&user=&pw=>
<http://h-net.msu.edu/cgi-bin/logbrowse.pl?trx=vx&list=H-Francais&month=0801&week=c&msg=ZkFigAK4ZcZiMGAvNwsBxA&user=&pw=>
<http://h-net.msu.edu/cgi-bin/logbrowse.pl?trx=vx&list=H-Francais&month=0801&week=d&msg=JAtY9l6cnldLbX6NLktUSw&user=&pw=>

Pour tenter d'aller plus loin, le Café présente une sélection de ressources mises en ligne récemment.

Des comptes-rendus.

Les Clionautes :

-« La France redécoupée, enquête sur la quadrature de l'hexagone », Benoît J.M., Benoît P., Pucci D., belin.

A partir d'interviews de géographes, hommes politiques, responsables publics, les auteurs visitent les découpages et redécoupages du territoire national.

http://www.clionautes.org/spip.php?article82&var_recherche=la%20france

-« La géographie de la France, Audoumié (dir), Hachette supérieur, 2007.

Situé entre le manuel et l'outil, ce titre récent présente un architecture plutôt classique.

http://www.clionautes.org/spip.php?article1691&var_recherche=la%20france

-« L'état de la France 2007-2008, Elisabeth Lau (Dir), La découverte, 2007.

Toujours utile pour la mine d'informations et le corpus documentaire.

<http://www.clionautes.org/spip.php?article1557>

Pour d'autres comptes-rendus.

<http://www.clionautes.org/spip.php?rubrique26>

Les Cafés Géographiques.

-« La métropole parisienne, Thérèse Saint-Julien, Renaud Le Goix (dir), Editions Belin.

18 auteurs participent à cet ouvrage organisé autour de trois thèmes : centralités (« le tourisme dans la centralité parisienne », « les pôles de l'activité parisienne »), inégalités (« riches et pauvres en Ile-de-France », « la carte scolaire en ses contours »), proximités (« Aménager les rues pour changer la ville »).

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1141

-« France : recompositions territoriales », Robert Marconis, la Documentation Française.

Il s'agit du dernier numéro de la documentation photographique consacrée à la France.

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=970

A paraître

-Géographie des sports en France, Loïc Ravenel, Jean-Pierre Augustin, Philippe Bourdeau, éditions Vuibert, février 2007.

-Géographie de la France, Paul Claval, collections QSJ, PUF, novembre 2007.

Enseigner la géographie de la France

-Site de l'académie d'Orléans : Le compte-rendu des journées d'histoire-géographie 2006 met à disposition une conférence sur les nouveaux territoires (Frédéric Orain) ainsi q'un atelier animé par ce même Frédéric Orain sur l'aménagement du territoire sous la forme d'une étude de cas centrée sur le Val de Loire.

<http://www.ac-orleans-tours.fr/hist-geo/nouveaux-territoires.htm>

-Site de l'académie de Besançon : Une animation flash réalisée par Philippe Sallet et Nicolas Rémy-Thomas (attention 19MO) accompagnée de propositions d'exploitations pour la classe de quatrième.

<http://www.geophiles.net/nxter/fiches.html>

Une étude de documents destinée à des premières pour identifier les dynamiques spatiales de la population française. Les élèves répondent à une série de questions puis doivent réaliser une synthèse.

<http://missiontice.ac-besancon.fr/hg/grenier/minisite/Fpopu05/index.htm>

-Site de l'académie de Caen : Un lien mène vers une page dédiée aux nouveaux territoires, page sur laquelle sont disponibles des documents tels des documents d'urbanisme, des définitions précises des nouveaux territoires en question (pays, communauté de communes...). Dans une des rubriques, ce sont des ressources locales que le professeur peut consulter (SCOT du Bessin...)

http://www.discip.crdp.ac-caen.fr/histgeo/nouv_ter/index.html

-Site de l'académie de Clermont : Une étude de cas sur la région Auvergne qui permet un travail de groupes, lesquels doivent utiliser au cours d'une séance leur manuel ou un dictionnaire de géographie puis une deuxième séance permet à ceux-ci au CDI de consulter des sites Internet dont la liste est fournie par le professeur. L'auteur précise que la démarche choisie, s'achevant par la réalisation d'un croquis, s'inspire d'une démarche disponible sur Eduscol.

http://www3.ac-clermont.fr/pedago/histgeo2/visuaresrecherche_seq.php?titre_id=25

-Site de l'académie de Créteil : Une série de diaporamas PPT permettent de montrer la construction du réseau autoroutier français qui doit ici être le révélateur d'une certaine construction de l'espace. Ensuite, de préférence en salle multimédias, les élèves travaillent sur le cas d'une région en particulier afin de construire une animation sur le réseau autoroutier de cette région.

<http://ww3.ac-creteil.fr/hgc/spip/L-evolution-du-reseau-autoroutier>

La réalisation d'un croquis pour préparer l'épreuve du Bac qui prend pour sujet « Qu'est-ce qui caractérise la répartition de la population en France ? ». Les étapes sont listées : trouver les informations et construire simultanément la légende puis réalisation guidée du croquis.

http://www3.ac-clermont.fr/pedago/histgeo2/sequences/lycee/1ere/repartition_pop_france.ppt

-Site de l'académie de Grenoble : La dernière carte de Jean-Paul Collivard ayant trait à la France et à sa géographie portait sur les résultats des élections présidentielles dans les

grandes villes françaises e en Rhône-Alpes. La carte s'accompagne des traditionnels graphiques et analyses.

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/hg/articles.php?lng=fr&pg=433>

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/hg/articles.php?lng=fr&pg=433>

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/hg/articles.php?lng=fr&pg=431>

[http://www.ac-](http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/hg/file/Dossiers_et_documents/carte_du_mois/33_elections.pdf)

[grenoble.fr/disciplines/hg/file/Dossiers et documents/carte du mois/33 elections.pdf](http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/hg/file/Dossiers_et_documents/carte_du_mois/33_elections.pdf)

-Site de l'académie de Limoges : Une série de photos du Nord de la France illustrant le passé industriel de la région (mine de Lewarde) et son présent (Loisnord à Noeux-les –Mines, la plate-forme multimodale de Dourges)

http://www.ac-limoges.fr/hist_geo/spip.php?page=articleimage&id_article=120

-Site de l'académie de Nancy-Metz : Une progression pour le programme de première L et ES.

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/hist-geo/index.htm>

-Site de l'académie de Rouen : Une proposition d'étude d'un littoral industrialisé, en l'espèce, la rive droite de l'estuaire de la Seine. Les élèves doivent dans un premier temps réaliser un croquis à partir de l'observation d'un hyperpaysage. Dans un second temps, il s'agit pour ceux-ci d'exploiter le système d'exploitation géographique Digital Worlds II afin de mettre en relation activités industrielles et occupation humaine.

http://hist-geo.ac-rouen.fr/site/article.php3?id_article=5141

Photothèque

-Cliophoto :

Des photos libres de droit sont disponibles sur cliophoto déjà maintes fois signalé. L'ensemble du territoire est couvert par ces dizaines de photos : Nord-Est (inondations à Besançon), Nord-Ouest (plate-forme Delta 3), Dom-Tom (montagne Pelée et Saint-Pierre), le Centre-Ouest (centrale de Belleville)...

<http://cliophoto.clionautes.org/category.php?cat=340>

-Francevoyage : Un site dédié, on l'aura compris, aux touristes mais fera usage utile à l'aide de ces quelques 12 000 clichés téléchargeables.

<http://www.france-voyage.com/>

-SurvoldeFrance.fr : Près de 8500 photos aériennes de plus de 3000 lieux prises par des photographes amateurs, voilà une banque de ressources que l'on ne peut négliger pour l'étude la France.

<http://www.survoldefrance.fr/>

Sitographie

-L'observatoire des territoires : Des chiffres, des cartes disponibles avec trois entrées possibles : par enjeu, par territoire, une entrée libre. Des mises à jour régulières sont

effectuées ; parmi les derniers ajouts, les trafics portuaires et aéroportuaires en 2006, la circulation routière en 2006, la population régionale au premier janvier 2007...

http://www.territoires.gouv.fr/indicateurs/portail_fr/indicateurs_fr/p1_presentation.php

-L'INSEE : L'institut national de la statistique et des études économiques fournit comme son nom l'indique une masse statistique conséquente.

http://www.insee.fr/fr/home/home_page.asp

-Géolycée chez Magnard : On y trouve des fiches de travail (la distribution de la population, dynamiques et disparités régionales), toute une série de repères statistiques, de liens de documents... sur chaque région.

<http://geolycee.magnard.fr/premiere-programme/fiches-travail>

Voir

-La géographie de la France par le film : Sur le site des Clionautes, un article synthétise une discussion de la liste h-français (2005). Parmi les œuvres ou réalisateurs cités, on trouvera Claude Sautet, la Haine, l'esquive, Western...

http://www.cinehig.clionautes.org/article.php3?id_article=197

-Les vidéos de Canal Géo.

Des entretiens avec des universitaires sur des sujets aussi variés que la périurbanisation, le risque sismique en France, le canal du Midi...

http://www.canal-u.fr/index.php/canalu/producteurs/canal_geo

Histoire

Par Jean-Pierre Meyniac

A la Une : Histoire-Géo : la droite attaque les manuels

La campagne contre les manuels scolaires va-t-elle se porter des Ses à l'histoire-géographie ? Le Figaro, qui a lancé la campagne anti-SES, publie le 17 janvier un article sur les manuels d'histoire et de géographie. "Le ministère de l'Éducation nationale sera-t-il un jour contraint de se pencher sur les livres d'histoire et de géographie afin de vérifier qu'ils offrent un traitement équilibré de la période contemporaine ? " écrivent Cyrille Louis, Aude Sérés et Marie-Estelle Pech.

Appliquant la technique bien rodée sur les manuels de SES, ils ciblent quelques éditeurs seulement et s'appuient sur des phrases isolées dans des pavés de quelques centaines de pages. Encore n'ont-ils pas forcément la main heureuse. Ainsi extraient-ils d'un manuel Magnard de 3ème la phrase " Les États-Unis sont devenus la cible d'États et de mouvements qui refusent l'hégémonie américaine sur le monde". Le mot hégémonie est extrait directement des instructions officielles pour la classe de 3ème ("La comparaison de cartes de l'Europe et du monde de la fin des années 1970 et d'aujourd'hui permet d'aborder « la géographie politique du monde ». Elle montre comment l'éclatement du monde communiste a conduit à un nouveau « pavage » du monde sous l'égide des États-Unis, dont l'hégémonie tend à se diffuser partout, mais qui rencontre des réticences et des oppositions" programme page 167). L'article reproche aux manuels de ne pas parler assez de la Chine et de l'Inde, comme si les auteurs de manuels rédigeaient les programmes officiels.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes de voir la droite libérale appeler à la censure d'Etat et à la mise au pas par le ministre d'éditeurs indépendants...

Article du Figaro

<http://www.lefigaro.fr/actualites/2008/01/18/01001-20080118ARTFIG00007-les-manuels-d-histoire-friands-d-altermondialisme.php>

Collège

L'histoire des arts au brevet en 2010

"Un enseignement d'histoire des arts sera intégré aux programmes d'histoire, de lettres et de langue, dès la rentrée 2009 pour l'école primaire, et en 2009-2010 pour le collège et le lycée. Au collège, en particulier, l'histoire des arts représentera un quart du programme d'histoire et la moitié des programmes d'éducation musicale et d'arts plastiques ; le brevet des collèges comprendra désormais une épreuve obligatoire d'histoire des arts". Les ministres de la Culture et de l'éducation nationale ont présenté au conseil des ministres du 30 janvier un programme de développement de l'éducation artistique et culturelle.

La pratique artistique sera également renforcée dans le cadre de l'accompagnement scolaire. Les classes à horaire aménagé devraient passer de 200 à 800 en cinq ans. Le ministre souhaite aussi s'appuyer sur les écoles territoriales pour l'accueil des élèves. D'ici 2009, tous les établissements devront intégrer un volet culturel à leur projet d'établissement. Enfin, dès la rentrée 2008, les enseignants bénéficieront de la gratuité pour l'entrée dans les musées et monuments dépendant de l'enseignement supérieur et de la Culture.

Aucune création de postes d'enseignants n'est annoncée dans les disciplines artistiques. La promotion des pratiques se fera donc hors éducation nationale, en prenant appui sur les ressources territoriales.

Le communiqué du Conseil

http://www.premier-ministre.gouv.fr/acteurs/gouvernement/conseils_ministres_35/conseil_ministres_30_janvier_1264/education_artistique_culturelle_59070.html

BibleMap

BibleMap est une adaptation originale de Google Maps. Le principe: on choisit le chapitre voulu de la Bible et le site affiche les lieux évoqués dans ce dernier. Pour les sixième cela peut être le support d'une activité intéressante...

Le site

<http://www.biblemap.org/>

Un site à découvrir : histoire-géographie au collège Marie Curie de Troyes

Mathieu AUNOS, Stéphane KLEIN et Jérémie POINTU propose un site tout à la fois riche et attrayant. Parmi les points forts signalons :

- les modules de cartographie sous Flash simples et efficaces
- les fiches de méthode
- le lexique des mots du Moyen-âge
- les fiches brevet
- et, pour les cinquième, la quête du manuscrit perdu, un jeu éducatif

A découvrir... Laissez-vous guider par le dragon (allez voir, vous comprendrez...)

Le site

http://xxi.ac-reims.fr/clg-marie.curie/histoire_geo/index_hist.php

La vie quotidienne en Grèce

Un travail donné en parallèle avec le cours d'histoire comprenant une recherche guidée par questionnaire, un guide méthodologique et une grille d'évaluation B2i (format DOC). Auteur : Olivier Andrieu.

Le site

http://hg.scola.ac-paris.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=206&Itemid=85

L'église en cinquième : s'initier au vidéoprojecteur

Ce cours a pour objectif de présenter aux élèves comment l'Eglise encadre-t-elle tous les moments et tous les actes de la vie des chrétiens. L'utilisation du vidéoprojecteur est à destination des enseignants qui débutent dans la pratique des TICE. Pratiques, les fonctions de la visionneuse XP favorisent une étude précise et complète de la photographie du village de Beaulieu-sur-Dordogne et du retable de Rogier de Van der Weyde.

Le site

<http://ww3.ac-creteil.fr/hgc/spip/Faire-ses-premiers-pas-avec-un>

Lycée

Des lycéens sur les traces de 12 déportés

Un nouveau site internet : "Sur les traces des déportés du 17 décembre 1943". Marc Vilar et ses collègues du lycée Charles Renouvier de Prades ont mené leurs élèves à enquêter sur 12

déportés juifs arrêtés par la police allemande à la clinique de l'Espérance de Font Romeu et à l'Hôpital de Perpignan puis envoyés à Drancy et Auschwitz. Une enquête extrêmement intéressante ponctuée de 2 temps fort, un visite aux archives du Centre de Documentation Juif Contemporain et un voyage à Auschwitz.

Le site

<http://www.lycee-charles-renouvier.com/pedagogie/culturel/site%20Drancy%20Auschwitz/index.htm>

Le triomphe de la République

A découvrir sur le site de Versailles, l'étude d'une estampe de 1875, le triomphe de la République, par Sabine Girod. Une présentation PowerPoint et la fiche de travail-élève pour introduire le chapitre de première sur la France du XIX^e siècle à 1914.

Le site

<http://www.histoire.ac-versailles.fr/spip.php?article514>

Mise en œuvre du programme de première (séries générales)

Il y a un peu plus d'un an l'IGEN avait fourni un document d'orientation pour la mise en œuvre du programme de terminale (séries ES, L et S). IA-IPR et IGEN ont mené des observations sur la mise en œuvre du programme de première (qui date de 2002) qui ont conduit à démontrer « que nombre d'enseignants éprouvent des difficultés à traiter le programme dans son ensemble ». Parmi les trois problèmes mis en avant, deux concernent l'histoire :

- un déséquilibre marqué entre un temps plus long consacré au traitement du programme d'histoire et celui trop court dévolu au traitement du programme de géographie ;
- en histoire, une difficulté à adopter des approches globales sur des questions portant sur une longue ou une moyenne durée, ce qui en alourdit anormalement le contenu, sans en rendre la trame plus intelligible ;

Partant de là, l'IGEN propose un texte d'orientation sur la mise en œuvre du programme de première (séries ES, L, S).

Lire le texte complet...

<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/hg/articles.php?lng=fr&pg=512>

Pour le prof

Enseigner en DNL

L'enseignement de DNL "est-ce simplement traduire un cours ? " Franck Le Cars nous invite à mieux saisir ce qu'est un enseignement de DNL. Puisque "la langue est une autre façon de penser", il donne des exemples précis des décentrages qui s'opèrent en DNL.

Article d'Emilangues

http://www.emilangues.education.fr/telechargement/lecoindes/enseignants/3_tra_article.pdf

Crespi d'Adda

Pour illustrer un cours sur l'âge industriel et les utopies socialistes, un site intéressant sur le village Crespi d'Adda, village-cité industrielle idéale du XIX^e (qui figure depuis 1995 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO).

Le site

<http://www.villaggiocrespi.it/FRA.htm>

Les primaires américaines

Pour suivre les primaires américaines...

Le site

<http://www.pbs.org/newshour/vote2008/primaries/states/>

Des textes historiques lus...

Sur un site contenant des livres audios gratuits au format mp3, une rubrique "histoire" avec notamment le récit de la révocation de l'Edit de Nantes de Saint-Simon, quelques discours politiques de Victor Hugo, les voyages de Bougainville autour du monde et J'accuse de Zola. Dans d'autres rubriques, quelques textes des philosophes des Lumières et autres auteurs qui sont pour nous des sources pour l'Histoire (Proudhon, Tocqueville, Bailly, Marx, Hésiode dans le désordre et sans exhaustive) ainsi que un extrait de Annah Arendt "Service Secrets, Informatique et totalitarismes". Liste non exhaustive...

Le site

<http://www.litteratureaudio.com/index.php/category/histoire/>

Etats-Unis : des témoignages photographiques

La Library of Congress diffuse sur Flickr environ 3000 photos des années 1910 à 1940. Toutes ne sont pas également intéressantes pour l'enseignement, mais elles sont un témoignage étonnant de l'histoire des Etats-Unis au début du XXe siècle... (source : MH Wronecki)

Le site

http://www.flickr.com/photos/library_of_congress/

A lire

Pédagogies de l'histoire

Le dernier numéro (n°114, dirigé par Annie Bruter) de la revue Histoire de l'éducation porte sur l'enseignement de l'histoire sous le titre Pédagogies de l'histoire.

Le sommaire

- Annie BRUTER : Pédagogies de l'histoire
- Isabelle HAVELANGE : Des femmes écrivent l'histoire. Auteurs féminins et masculins des premiers livres d'histoire pour la jeunesse (1750-1830)
- Annie BRUTER : Un laboratoire de la pédagogie de l'histoire. L'histoire sainte à l'école primaire (1833-1882)
- Angéline OGIER : Le rôle du manuel dans la leçon d'histoire à l'école primaire (1870-1969)
- Marie-Christine BAQUÈS : L'évolution des manuels d'histoire du lycée. Des années 1960 aux manuels actuels
- Emmanuel DROIT : Entre histoire croisée et histoire dénationalisée. Le manuel franco-allemand d'histoire

L'enseignement de l'histoire a fait l'objet de nombreux travaux, qui ont principalement porté sur ses contenus et ses finalités, saisis à travers ses programmes officiels de ses manuels. En revanche, sa ou ses pédagogies ont été moins étudiées, entre autre parce que les sources en sont bien moins accessibles. Cette situation favorise l'idée que les méthodes d'enseignement de l'histoire seraient restées les mêmes depuis l'origine, c'est-à-dire immuablement magistrales. Elle pousse aussi à négliger l'environnement culturel de cet enseignement, pourtant plus ou moins favorable à l'apprentissage de l'histoire selon les époques. Les contributions réunies dans ce numéro s'efforcent d'ouvrir de nouvelles pistes à la réflexion.

En savoir plus

http://www.inrp.fr/she/histed_114.htm

La Durance, n°87

Dans ce numéro, outre l'annonce des 8° rencontres (cf. la rubrique « Sortir », le Café a plus particulièrement apprécié le mini-dossier sur les Hippies (avec le compte-rendu par Daniel Dalet d'un essai d'organisation de classe très... particulier) et une réflexion menée par Brigitte Manoukian sur l'évaluation du croquis de bac.

Le dernier numéro

http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/new_dur/num_087.htm

La chronique Internet d'H&G (n° 401)

Comme à chaque fois, depuis 1977, la chronique Internet de la revue « Historiens et géographes », compilée par Daniel Letouzey offre un panorama complet et actualisé des ressources du Web pour les enseignants d'histoire et de géographie.

Lire en ligne

<http://aphgcaen.free.fr/chronique/401/aphg401.pdf>

La défense nationale en fiches

Le CRDP publie un CD-ROM de fiches pédagogiques à l'attention des enseignants dans le cadre de l'enseignement de défense. Ces fiches, rédigées par des enseignants de l'académie de Paris, vous proposent des documents, des activités et des pistes pédagogiques à mettre en œuvre dans vos classes.

En savoir plus

http://crdp.ac-paris.fr/page.php3?fond=productions_fiche-produit&id_article=282

La revue « les Echelles »

C'est la revue de l'académie de Créteil. Le n°27 est sorti en janvier avec comme thème principal « l'immigration ». Le n° se télécharge au format PDF (280 ko).

Le site

<http://ww3.ac-creteil.fr/hgc/spip/echelles/spip.php?article28>

Sortir

Les 8° rencontres de la Durance : Révolutions et ruptures

« Révolutions et ruptures constituent pour les enseignants, tant en histoire qu'en géographie, des ressorts irremplaçables pour la compréhension des sociétés et de leurs territoires. C'est là que se cristallisent les rêves contradictoires et que se confrontent les projets des communautés. Les collègues s'appliquent communément à rechercher un sens, au-delà des événements eux-mêmes, aux Révolutions qui, de tout temps, dressent Etats, partis ou communautés, les uns contre les autres ; ils aident par-là même les élèves à comprendre le destin des sociétés qu'ils explorent. Dans le cadre de la géographie, les ruptures de cohérence ou de continuité spatiales sont également porteuses de sens dans la mesure où elles permettent d'interpeller les acteurs et de dévoiler les projets. Dans le même temps ces objets d'étude, qui ponctuent nos programmes du collège au lycée, présentent une charge factuelle vertigineuse, souvent dangereuse pour la pratique enseignante. Comment, par exemple, bien enseigner la Révolution française... ? Nous proposons donc une réflexion épistémologique sur ces questions et une exploration des démarches d'enseignement innovantes, en rupture avec

l'exposé quotidien de savoirs conventionnels : apprendre avec le cinéma, l'image fixe, la presse et l'Internet... produire des cartes de la 6^o à la terminale... décrire et raconter. » Voici comment sont présentées les 8^o Rencontres de la Durance qui se tiendront les mercredi 5 et jeudi 6 mars 2008 au Crdp de Marseille.

En savoir plus sur le programme et les intervenants

http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/new_dur/num_087.htm

Les faussaires

LES FAUSSAIRES, le film de Stefan Ruzowitzky est sorti le 6 février. Berlin, 1936, Salomon "Sally" Sorowitsch est le roi des faussaires, expert en billets de banque. Juif, il est arrêté par la Gestapo et interné dans le camp de Mauthausen. Sally est bientôt transféré dans le camp de Sachsenhausen, où il est accueilli par le commissaire Herzog. Celui-ci veut l'enrôler dans une opération secrète, l'Opération Bernhard. Son objectif : imprimer à grande échelle des devises étrangères pour affaiblir l'économie des Alliés. Si leur travail n'est pas couronné de succès, Sorowitsch et les autres faux- monnayeurs seront exécutés.

Sur le site « zéro de conduite » un dossier pédagogique sur le film (en Histoire ; en Allemand) et le supplément CINECLASSE, du "Monde de l'Education".

Le site

<http://www.zerodeconduite.net/lesfaussaires>

Forum d'histoire citoyenne à Nantes

Le 2^{ème} forum d'histoire citoyenne organisé par Nantes-Histoire se tiendra le samedi 15 Mars 2008 à la Maison des Syndicats (Gare de l'Etat), Boulevard de la Prairie au Duc, Nantes. En voici la présentation :

« Depuis maintenant plus de vingt ans, Nantes-Histoire s'attache à promouvoir une /histoire/ /citoyenne/, une histoire scientifique certes, mais une histoire qui s'adresse au plus grand nombre en voulant donner à chacun les outils de réflexion nécessaires pour faire ses choix citoyens en toute conscience [...] Neuf ateliers [...] aborderont des problèmes fondamentaux, comme «les usages politiques de l'histoire» des problèmes méthodologiques, comme «l'histoire du genre» des problèmes pédagogiques, comme la mise en place de véritables «musées d'histoire» ou des problèmes à résonance plus locale, comme la question de «la traite des noirs ». Chaque participant pourra donc faire son choix dans cet éventail assez varié et joindre ainsi l'utile à l'agréable afin de se donner les armes nécessaires à son plein exercice de citoyen. »

En savoir plus

<http://www.nantes-histoire.org/forum.htm>

Colloque « les étrangers en France, 1919-1939 »

Cette journée d'étude est organisée par le département d'histoire de l'Université Paris 8, en partenariat avec la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration et l'association Études coloniales le mercredi 12 mars 2008 à l'Université Paris 8 Saint-Denis, 2 rue de la Liberté, 93526, Saint-Denis, M^o ligne 13 station Saint-Denis Université Salle B 106.

Le programme

- Introduction : les étrangers en France, données statistiques, géographiques et sectorielles, Daniel Lefeuvre.
- Les étrangers au travail, Danièle Rousselier-Fraboulet.
- Immigrants et indépendants. Parcours et contraintes, Claire Zalc.
- Les travailleurs polonais, Janine Ponty
- Les réfugiés politiques en France dans l'entre-deux-guerres, Éric Vial.

- L'opinion publique et les étrangers en France dans l'entre-deux-guerres, Ralph Schor.
- L'État et les étrangers en France dans l'entre-deux-guerres, Vincent Viet

En savoir plus

<http://www.nantes-histoire.org/forum.htm>

Vie de la discipline

Histoire : comment commémorer le 90ème anniversaire de 1918 ?

"Il est nécessaire d'éviter le contre-sens de transformer ceux qui ont été dans leur masse des combattants conscients (même s'ils ne clamaient pas tous les jours leur patriotisme) en simples victimes". Dans ce débat qui agite les historiens, la Commission réunie autour de Jean-Jacques Becker vient de remettre son rapport.

Elle recommande d'axer la commémoration sur trois thèmes : le sacrifice des jeunes européennes pour leur pays, les atteintes aux populations civiles, le progrès de la démocratie.

Sur ces thèmes est construit un parcours de mars à novembre 2008. En mars pourrait se tenir une cérémonie aux morts des deux camps, en mai une commémoration des troupes africaines, le 14 juillet un défilé franco allemand, évidemment le 11 novembre une grande cérémonie.

Les élèves seront mobilisés. " L'opération « Le soldat connu » consisterait à proposer que dans chaque localité soit effectuée par les élèves des établissements scolaires, une recherche sur les morts de la guerre issus de la commune (professions, âge, arme, lieu de la mort, descendants actuels, etc.) en s'aidant du site de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives. Il s'agit par cette initiative de faire sortir de leur anonymat les morts dont les noms figurent sur les monuments". A côté de cette vision assez traditionnelle de l'événement, JJ Becker nous fait découvrir Joost Van Vollenhoven, un hollandais naturalisé qui démissionna de son poste de gouverneur général de l'AOF pour protester contre le recrutement de la "force noire".

Rapport

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000033/index.shtml>

Presse d'Ancien Régime : appel à contribution

Stéphane Haffemayer, maître de conférences en histoire moderne à l'Université de Caen se lance dans un très gros travail de transcription de la presse d'Ancien Régime. Il lance un appel à collaboration.

La presse d'Ancien Régime, née au XVIIe siècle, reste un continent inexploré, un défi méthodologique pour les historiens déroutés par sa monumentalité littéraire. Mon projet vise à en proposer une instrumentation électronique et à constituer une mémoire pérenne de l'information européenne, suivant un paradigme exposé à titre expérimental pour l'année 1689. Ce site permet une consultation de la base de données des nouvelles de la Gazette et restera gratuit pour le public et les chercheurs. Je recherche des bénévoles intéressés par la transcription de quelques nouvelles du XVIIe siècle. La procédure est très simple : j'envoie en pièce jointe des images numérisées d'un exemplaire de la Gazette ; le transcripateur m'en renvoie en retour la version sous Word en respectant scrupuleusement l'orthographe et la ponctuation de l'époque. J'intègre ensuite le texte à la base de données, en créant un lien entre l'image numérisée et le texte transcrit. Si cela vous intéresse, écrivez-moi à l'adresse ci-dessous et dites-moi combien de pages vous souhaitez commencer à transcrire.

Le site

<http://arcane.univ-montp3.fr/eol/>

Le contact

Concours

Les sujets de l'Agrégation interne (janvier 2008)

- Histoire : le village dans les évolutions sociales et politiques en Europe (France, Allemagne, Espagne, Italie) des années 1830 à la fin des années 1920.
- Géographie : Villes et citadins en France
- Commentaire, analyse scientifique, utilisation pédagogiques de documents historiques ou géographiques

* Histoire : La noblesse en France, en Espagne et en Angleterre au XVIIe siècle (Doc 1, carte de la répartition des hidalgos dans le royaume de Castille au début du XVIe siècle ; doc 2, extrait du "traité des ordres et simples dignités" de Charles Loyseau ; doc 3, cahier de doléances de la noblesse du baillage de Troyes ; doc 4, extrait de "L'alcade de Zalamea" de Calderon de la Barca ; doc 5, extrait du cours d'histoire moderne de François Guizot ; doc 6, la leçon d'armes de Monsieur Jourdain. (gravure) ; doc 7, les revenus et les dépenses des familles d'Angleterre calculés par Grégory King pour l'année 1688 (tableau statistiques) ; doc 8, Saint-Simon juge la noblesse du temps de Louis XIV ; doc 9, Pierre Séguier, chancelier de France. (Peinture de Charles le Brun).

* Géographie : Les services dans l'espace mondial (doc 1, les 500 premières firmes multinationales dans le monde en 2005 (carte et données chiffrées) ; doc 2, publicité pour la compagnie de transport maritime Evergreen ; doc 3, YIWU, "le supermarché du monde". (texte et minicarte) ; doc 4, les multinationales obligés de rebaptiser leurs produits pour séduire les clients (article) ; doc 5, les arrivées des touristes internationaux en 2006 (Tableau statistiques [1990-2004]) ; doc 6, la mobilité des cadres au sein des entreprises mondialisées (article) ; doc 7, estimation du pourcentage de personnes bénéficiant de traitement antirétroviraux parmi les personnes atteintes du SIDA (situation en décembre 2005, carte) ; doc 8, les serveurs Internet dans le monde en 2004 (carte) ; doc 9, vers une délocalisations des services ? (article) ; doc 10, les villes globales. (carte).

S.E.S.

Par Claude Bordes

Le site du mois

Statistique Publique

Le portail public de la statistique recense les informations publiées sur les sites officiels (31 sites)

<http://www.statistique-publique.fr/>

Les TD du mois

Parcours de SES

Trois nouveaux TD en ligne : Du revenu primaire au revenu disponible -- Les petites économies font les grandes fortunes -- Les droits de l'homme en Afrique Noire

<http://sesgalilee.blogspot.com>

Sur le site de Nancy

Une présentation de la productivité proposée par les collègues du Lycée Jean de Pange, Sarreguemines (définitions, sources et effets des gains de productivité + évaluations en ligne).

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/ses/Pratpeda/Pange/productivite/default.html>

Sur le site de Nantes

Exercice interactif sur l'évolution de la famille et la variété de ses fonctions

http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1200403792218/0/fiche_ressourcepedagogique/&RH=SES#

Sur le site de Paris, des présentations sur différents items du programme : l'équilibre du marché du travail, le strobiloïde, la répartition de la valeur ajoutée, les tables de mobilité...

<http://ses-paris.scola.ac-paris.fr/spip.php?rubrique43>

Sujets de dissertation (avec corrigé)

Quelles relations faites-vous entre progrès technique et tertiarisation ?

<http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/ses/Documents/tertiarisation%20et%20croissance%202005.doc>

Dans quelle mesure le progrès technique signifie-t-il la disparition des emplois non qualifiés ?

<http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/ses/Documents/PT%20et%20TNQ.doc>

Le livre du mois

Sortie en poche

DARMON Muriel: Devenir anorexique. Une approche sociologique. La Découverte, Poche sciences humaines et sociales. Cf. ce dossier de SES/ENS consacré à l'auteur
http://ses.ens-lsh.fr/1191836931926/0/fiche___article/&RH=SES

Les rapports du mois

Rapport de la commission Attali (pdf)

<http://www.liberationdelacroissance.fr/files/rapports/rapportCLCF.pdf>

Rapport du CAE

Mesurer le pouvoir d'achat, par Philippe Moati et Robert Rochefort (300 pages)
<http://www.cae.gouv.fr/rapports/073.htm>

Etudes du mois

« Les enseignants, leur rémunération et leur niveau de vie, 1982-2005 » (pdf), D. Goux et E. Maurin, document préparé pour la Commission pour la revalorisation du métier d'enseignant.
<http://www.cepremap.ens.fr/depot/docweb/docweb0802.pdf>

CR du Monde: Selon une étude, les enseignants n'ont pas connu de déclassement salarial :
http://www.lemonde.fr/politique/article/2008/02/05/selon-une-etude-les-enseignants-n-ont-pas-connu-de-declassement-salarial_1007608_823448.html

Andrew E. Clark, Ed Diener, Yannis Georgellis, Richard E. Lucas, Lags and Leads in Life Satisfaction: A Test of the Baseline Hypothesis, forthcoming in the Economic Journal.
<http://cep.lse.ac.uk/pubs/download/dp0836.pdf>

CR : Adaptation to life events (VoxEU) :
<http://www.voxeu.org/index.php?q=node/910>

Population et sociétés

La "double peine" des ouvriers : plus d'années d'incapacité au sein d'une vie plus courte
http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/pop_soc/bdd/publication/1341/

Premières synthèses de la DARES

Discriminations à l'embauche fondées sur l'origine à l'encontre de jeunes français (es) peu qualifié(e)s. Une enquête nationale par tests de discrimination ou testing
<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-dares/etudes-recherche/publications-dares/premieres-informations-premieres-syntheses/2008-063-discriminations-embauche-fondees-sur-origine-encontre-jeunes-francais-es-peu-qualifie-e-s-une-enquete-nationale-par-tests-discrimination-testing-7297.html>

Etudes et Résultats (DREES)

L'état de santé de la population en France -- Données du rapport 2007 de suivi des objectifs de la loi de santé publique (pdf)
<http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er-pdf/er623.pdf>

Les notes d'information

Les sorties sans qualification : la baisse se poursuit

<http://www.education.gouv.fr/cid20801/les-sorties-sans-qualification-la-baisse-se-poursuit.html>

L'évolution des acquis des élèves de 15 ans en culture mathématique et en compréhension de l'écrit

<http://www.education.gouv.fr/cid20804/l-evolution-des-acquis-des-eleves-de-15-ans-en-culture-mathematique-et-en-comprehension-de-l-ecrit.html>

Economie et Statistiques

L'importance de l'environnement familial comme déterminant du travail indépendant (pdf)

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES405-406e.pdf

National Bureau of Economic Research

National Time Accounting: The Currency of Life, not. l'article de Alan Krueger, Daniel Kahneman, et al., celui de William Nordhaus et celui de Danny Blanchflower

<http://www.nber.org/confer/2007/MSWBf07/MSWBf07prg.html>

Dossier du mois

1. Enseigner la microéconomie en SES

<http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/ses/Pages/EnseignerlamicroeconomieenSES.aspx>

2. Les SES, une discipline sous pression

Le ministre installe la commission Guesnerie

Les manuels d'économie vont faire l'objet d'un audit lancé par le ministre de l'Éducation nationale. Une commission, présidée par Roger Guesnerie (Collège de France) sera chargée "d'examiner le contenu des manuels de SES, de s'assurer de leur conformité aux objectifs et aux contenus des programmes" et enfin de réfléchir sur "la pertinence" de ces programmes. La commission réunit autour de R. Guesnerie, sept universitaires (dont 2 sociologues), 2 professeurs de CPGE et 4 personnalités dont Sylvain David de l'Apses et l'inspecteur général Jean Etienne.

<http://www.education.gouv.fr/cid20916/xavier-darcos-installe-la-commission-guesnerie.html>

La réaction des auteurs de manuels

Violamment mis en cause depuis des mois, 59 auteurs de manuels scolaires de SES de 6 éditeurs prennent la plume. Dans une "lettre ouverte", ils rappellent que "les manuels incriminés sont le reflet fidèle des programmes. La concurrence entre les six maisons d'édition garantit qu'aucun manuel ne puisse trop s'écarter des instructions officielles, sous peine de ne pas être choisi par les enseignants dont la préoccupation première est de préparer efficacement les élèves au baccalauréat".

"Pour tenter de démontrer que les manuels sont partisans", ajoutent les auteurs, "les critiques se basent sur des extraits de documents sortis de leur contexte. Or, en Sciences Economiques et Sociales, les questions traitées n'admettent pas une réponse unique mais des analyses parfois contradictoires. Par exemple, un élève de terminale ES trouvera dans son manuel des documents montrant : les effets globalement positifs du progrès technique et de la

mondialisation sur l'emploi, mais leurs effets destructeurs dans certaines branches ; les arguments en faveur d'une plus grande flexibilité mais également ceux qui plaident en faveur d'une certaine protection de l'emploi".

Les auteurs précisent que "experts et auteurs ne sont mandatés par aucun groupe de pression, aucune faction. Ils sont les garants de ce qui est essentiel à la démocratie : l'autonomie du champ scientifique par rapport au champ politique. Le procès fait au contenu des programmes et des manuels est, lui, clairement idéologique. Qui supporterait une histoire officielle, une économie officielle, une sociologie officielle, une biologie officielle ... reflets du poids momentané d'acteurs économiques, sociaux ou politiques ? " A ceux qui attaquent les manuels de sciences économiques et sociales (les rédacteurs des manuels)

<http://www.lesechos.fr/info/france/4679701.htm>

Débat Apses/IDE

"Nous nous sentons effectivement doublement visés. Les critiques portent d'une part sur la filière, de l'autre sur les sciences économiques. Concernant la filière, on lui reproche son trop grand succès. Elle est en fait coincée entre deux problèmes : le déclin de la série L et une réforme des lycées qui doit permettre de dégager des moyens. Car l'autre grand souci est de faire des économies..." Dans L'Humanité, Sylvain David, président de l'APSES (association des professeurs de SES) revient sur les attaques répétées contre les SES.

Jean-Pierre Boisivon, de l'Institut de l'Entreprise, lui répond. "On est frappé par les absences ou par le poids relatif donné à certaines notions ou à certaines démarches au détriment de certaines autres. Globalement, on peut faire le constat suivant : l'approche microéconomique est sacrifiée à l'approche macroéconomique. Si l'entreprise est présente, elle est réduite à un agent de la comptabilité nationale, et certains outils d'analyse et de compréhension (notions élémentaires de comptabilité par exemple) ne sont pas abordés. Dans ces conditions, on peut légitimement s'inquiéter, par exemple, de la façon dont on invitera les élèves à s'interroger sur une éventuelle modification de l'assiette des cotisations sociales. La présentation de la formation des équilibres de marché qui fait systématiquement l'objet du premier chapitre des manuels de base dans les universités du monde entier est réduite à la portion congrue. À l'opposé, les développements d'ordre macroéconomique occupent une place centrale, mais ils semblent davantage présenter l'économie d'hier, l'économie encore largement administrée des années quatre-vingt".

Article S David

http://www.humanite.fr/2008-01-26_Tribune-libre_-Des-connaissances-validees-par-la-communauté-scientifique

Article JP Boisivon

http://www.humanite.fr/2008-01-26_Societe_Trop-de-place-aux-conflits-de-classe-et-a-l-analyse-des

La PEEP monte au créneau

La Peep, seconde association de parents d'élèves dénonce "la vision manichéenne" qui guiderait les professeurs de SES, leur "pensée unique" et carrément "l'endoctrinement" dont souffriraient leurs élèves.

Communiqué Peep

<http://www.peep.asso.fr/art-76-communique-du-22-janvier-2008.html>

Technologie

Par Norbert Troufflard

A la Une : Académie d'Amiens

En ligne depuis 2004, le site de l'académie d'Amiens a pris depuis Octobre 2007 un nouveau rythme.

Les mises à jour sont régulières, les nouvelles ressources importantes.

Ainsi durant le courant du mois de Janvier, des maquettes numériques, un guide pour Solidworks et des documents pour les DP3 sont venus enrichir le site.

Le site est actuellement administré par Patrick Mary du collège d'Aramont.

Le site de l'académie

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/technologie/>

Les maquettes numériques

<http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/technologie/spip/spip.php?article100>

Ressources pédagogiques

TDC : Léonard de Vinci

Plus qu'un précurseur génial, Léonard de Vinci fut surtout un esprit curieux. Et, s'il peint en savant, c'est en artiste qu'il aborde les sciences et les techniques de son temps.

La revue du CNDP

<http://www.cndp.fr/revuetdc/som948.asp>

Au cœur de la fabrication de la Laguna 3

Fleuron du groupe Renault, la Laguna 3 affiche des ambitions élevées en matière de qualité et de fiabilité. Pour répondre à ces exigences, la chaîne de production a donc été entièrement repensée. Que se passe-t-il tout au long des 5 kilomètres que parcourt le véhicule, de la bobine d'acier à la piste d'essai ? Un dossier comprenant 1 diaporama, des vidéos, des interviews,...

Un dossier de L'Internaute

<http://www.linternaute.com/auto/dossier/fabrication-laguna3/>

Les sites académiques à l'honneur

Depuis le début du mois de janvier, les sites académiques sont mis à l'honneur sur le site de l'association Pagestec.

Cette initiative permet de rappeler la richesse des informations existantes sur les sites académiques. Elle se poursuivra encore pendant plusieurs semaines.

afin que personne ne soit oublié.

Le site de Pagestec

<http://www.pagestec.org/web2001/index.php?op=edito>

Histoire des logos automobiles

Alfaromeo, Audi, BMW, ...

L'histoire des logos automobiles de 15 grandes marques

Le diaporama de l'Internaute

<http://www.linternaute.com/auto/magazine/les-logos-des-marques/l-histoire-des-logos-automobiles.shtml>

Pour le prof

Témoignage d'une déprime chez un professeur de technologie.

Ignace Rak a mis en ligne les différents courriels qu'il a échangés en privé entre début 2007 et février 2008 avec un professeur de technologie. Ce témoignage a été mis en ligne sous couvert de l'anonymat et avec l'autorisation du professeur.

extrait "Il y a un stade après "marre". Moi je suis en arrêt sous anti déprimeurs. Je redécouvre ma famille. B2i, idd, odp, correspondant réseau, machins trucs*, etc. J'ai mené quantité de choses de front et du jour au lendemain je ne vaud plus rien (la valse des postes). *Mes propres enfants n'ont jamais entendu parler de tout ça dans leur établissement.

Mon objectif, maintenant c'est de sauver ma peau."

Le témoignage (doc)

http://pagesperso-orange.fr/techno-hadf/edu/13-college_fr_2005-2010-6/HADF_13-5_Temoignage_d_une_deprime_chez_un_professeur_de_technologie.doc

Stages courts du CERPET

Ce sont des stages de quatre à cinq jours durant les congés scolaires qui s'adressent à des enseignants volontaires d'économie & gestion et de sciences & techniques industrielles des lycées technologiques et professionnels, et aux formateurs dans les GRETA.

Ces stages sont également ouverts aux enseignants des IUFM, des IUT, de l'enseignement privé sous contrat, des centres de formation d'apprentis, des collèges, des établissements publics d'enseignement agricole, suivant des conditions de prise en charge spécifiques (frais de déplacement à la charge de leurs administrations respectives).

Télécharger la liste des stages en sciences et techniques industrielles

<http://www.cerpet.education.gouv.fr/stages/sti-stages2008.pdf>

Inscription jusqu'au 28 Février

<http://www.cerpet.education.gouv.fr/inscription/>

Le site du cerpet

<http://www.cerpet.adc.education.fr/>

A voir sur le net

Super plats ou ultra peu chers :les nouveaux portables

Dans la même semaine deux ordinateurs portables font les gros titres de la presse. Apple lance le Mac Book Air, un ordinateur puissant, léger (1,3kg) et surtout ultra plat (2cm d'épaisseur). L'autre machine c'est l'Asus Eee PC, un ordinateur beaucoup plus basique mais ultraléger (1 kg) et surtout coûtant moins de 300 euros.

Mac Book Air

http://store.apple.com/Apple/WebObjects/francestore.woa/wa/RSLID?nnmm=browse&mco=639BD6F7&node=home/shop_mac/family/macbook_air

Asus Eee PC

<http://www.01net.com/fiche-produit/prise-main-2986/pc-portables-asus-eee-pc-4-go/>

A380

Le poste de pilotage de l'airbus 380 en vue panoramique

<http://www.gillesvidal.com/blogpano/cockpit1.htm>

Des clés usb de 32 GO

Les clés USB, si elles n'augmentent pas par la taille, voient leur capacité décupler. Les 16 Go sont devenues monnaie courante et les 32 Go apparaissent.

6 clés USB de capacité gargantuesque

<http://www.linternaute.com/hightech/micro/08/selections/18-01-cleusb.shtml>

Vie scolaire

Par Gardy Bertili et Gabrielle Lamotte

A la Une : Un code qui fait pschiitt?

“Aucun code au monde n'aidera un jeune à apprendre à contenir sa colère. Aucun code ne remplacera un emploi de surveillant. Aucun code ne permettra de sortir du ghetto ou même d'accepter l'injustice sociale” : l'Expresso du 17 janvier dernier exprimait à sa manière les doutes et réticences nées de l'annonce faite par Xavier Darcos: il s'agit du "chantier de la rédaction d'un code de la paix scolaire". Il explique que "Ce code rassemblera, dans une langue claire, concise et accessible à tous, et en particulier aux parents, les règles de conduite en vigueur au sein des établissements scolaires de tout notre pays et il rappellera les sanctions prévues à chaque fois qu'elles seront enfreintes".

La rédaction de ce "code" serait confiée à un juriste "reconnu" tandis que des lycéens seraient invités à participer à ladite rédaction, au travers du Comité national de la vie lycéenne.

Le ministre a annoncé ce "chantier" lors de la signature d'une convention avec l'association d'avocats Initiadroit.

Cette convention permettra à l'association Initiadroit de faire intervenir des avocats dans les collèges et lycées. Xavier Darcos rappelle que cette convention étend à la France entière l'expérience menée dans l'académie de Paris depuis 2005: "Son extension à l'ensemble du territoire national permettra de la décliner dans chacune des académies afin de permettre à des avocats, spécialement formés par l'association Initiadroit, d'intervenir dans les collèges et les lycées à la demande des professeurs et des chefs d'établissement. Ils pourront y témoigner de leur expérience et expliquer aux collégiens et lycéens la signification et l'importance des règles juridiques qui encadrent la vie civique et sociale".

Convention avec Initiadroit:

<http://www.education.gouv.fr/cid20782/signature-de-la-convention-initiadroit-en-sorbonne.html>

L'Expresso en parlait:

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/01/17012008Accueil.aspx>

Au B.O.

Evaluation et titularisation

La note de service du 21 janvier 2008 définit les modalités d'évaluation et de titularisation des stagiaires enseignants, CPE et COP. Elle abroge le dernier texte en vigueur, la note de service du 26 mars 2007.

Au programme: durée du stage, conséquences des interruptions éventuelles et titularisation.

La note de service n° 2008-011 du 21 janvier 2008:

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/5/MENH0800075N.htm>

Orientation active

"Il importe que l'accueil des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur soit préparé par une action déterminée d'information, de conseil et d'orientation menée de façon concertée par les établissements d'enseignement supérieur et les lycées."

La circulaire du 22 janvier 2008 précise les modalités d'information et de conseils en direction des lycéens de terminale.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/5/MENE0800082C.htm>

Poids des cartables

La circulaire était annoncée depuis cet automne et la campagne de pesée des cartables menée par la FCPE. Xavier Darcos promettait qu'un texte expliciterait diverses mesures jugées aptes à réduire le poids du cartable des collégiens, et surtout des élèves de 6èmes puisque ceux-ci sont les plus concernés.

La circulaire enjoint les établissements à proposer des solutions à l'interne, d'ici la fin du 1er trimestre 2008:

- "Le conseil d'administration doit, d'ici la fin du 1er trimestre 2008, aborder la question du poids du cartable et des fournitures scolaires en prenant appui sur les propositions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)": il s'agit d'organiser au mieux la journée scolaire, de limiter les déplacements, d'informer les parents sur la préparation du cartable, de limiter la liste des fournitures demandées, en privilégiant le matériel souple et léger. Rien de bien révolutionnaire: "préciser, pour chaque cours, le matériel qu'il convient d'apporter en donnant aux élèves, particulièrement aux classes de 6ème et 5ème, des conseils sur l'organisation des contenus de leurs cartables en indiquant par exemple le matériel à apporter pour le cours suivant, au moment de la distribution des devoirs. Le professeur principal, en début d'année de 6ème, devra consacrer, dans le cadre de l'apprentissage des méthodes de travail, un temps dédié à l'organisation du contenu du cartable".

Circulaire du 11 janvier 2007:

<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/3/MENE0701925C.htm>

Ecole et handicap

L'école à l'épreuve du handicap

11 février 2005-11 février 2008: le 3ème anniversaire de la loi Handicap apporte-t-il son lot de bonnes nouvelles ou la déception est-elle toujours au rendez-vous?

Les Cahiers pédagogiques répondent à foule d'autres questions dans leur numéro 459 du mois de janvier, "L'école à l'épreuve du handicap":

"Ce temps a-t-il été suffisant à l'école pour négocier le virage radical qu'il lui a été demandé de prendre"?

L'école à l'épreuve du handicap:

http://www.cahiers-pedagogiques.com/numero.php3?id_article=3497

Un guide réactualisé

Il était temps de le réactualiser: le "Guide pour la scolarisation des enfants et adolescents handicapés" a été réédité en tenant compte des avancées de la Loi Handicap 2005: les différents aspects de la vie à l'école y sont abordés, de l'inscription, à la définition du parcours de formation, en passant par les aides pédagogiques, les AVS, l'organisation des examens, mais aussi les solutions à trouver concernant les voyages scolaires, les stages en entreprise. Le rôle des équipes d'évaluation ou de suivi y est précisé et les différentes formes de scolarisation réexpliquées..

Le guide à télécharger:

<http://media.education.gouv.fr/file/60/6/20606.pdf>

A lire, à consulter

Ecole et internet

Quand le ministre lance une mission sur le développement des TICE dans le monde éducatif, il en confie la présidence à Jean Mounet, président de Syntec-Informatique et "membre actif du MEDEF" selon le SNES qui a protesté contre cette nomination: "le ministère a fait le choix du Medef pour définir les besoins du système éducatif" dans une mission composée de 23 membres sans représentation des "personnels", des "usagers", des "collectivités locales", des "éditeurs de logiciels libres", des "éditeurs de manuels scolaires" ou des chercheurs en éducation et en pédagogie précise le syndicat. La mission d'étude e-Educ affiche comme l'ambition suivante:

"-définir et développer une offre logicielle adaptée au monde éducatif ;

réfléchir au développement des TICE en s'appuyant sur des partenariats publics-privés ;

conduire et accompagner les futurs utilisateurs de ces nouvelles technologies ;

promouvoir, en particulier auprès des filles, les carrières et les études dans le domaine informatique en partenariat avec le ministère et les professionnels du secteur".

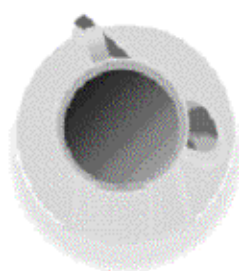
D'une durée de trois mois, cette mission rendra un rapport courant avril, avec des propositions d'actions pour la rentrée 2008. A cette mission est adossé un forum dont la durée de vie est limitée à un mois. Enseignants et familles sont invités à y intervenir à propos de l'usage d'internet et des TICE dans le milieu scolaire.

Le forum Ecole et internet:

http://www.forum.gouv.fr/article.php3?id_article=291&entrer_forum=1&voir_reponses=1

Installation de la mission e-educ:




<http://www.education.gouv.fr/cid20835/installation-de-la-mission-e-educ-par-xavier-darcos.html#liste-des-membres-de-la-mission-e-educ->



Le **café pédagogique**

www.cafepedagogique.net

Toute l'actualité pédagogique sur Internet !

		
Celle des enseignants Pratiques pédagogiques Recherche en éducation Vie professionnelle Carrière	Celle des parents Orientation Les parents à l'école Aider son enfant	Celle des élèves Orientation Préparer le bac et le brevet Accompagnement éducatif

Créé, développé et animé par une communauté d'enseignants et de formateurs depuis 2001, le Café pédagogique vous propose quatre éditions :



Avec **L'Expresso**, le flash quotidien, soyez le premier informé !

Avec **Le Café mensuel**, faites le point sur l'actualité de l'Ecole, les ressources pédagogiques pour toutes les disciplines du primaire et du secondaire.

Avec **Le Dossier mensuel**, réfléchissez aux enjeux de l'Ecole (dernier volume : L'accompagnement éducatif).

Avec **Le Café francilien**, découvrez l'action régionale au quotidien dans les classes.

Créez votre blog ou votre wiki

gratuitement et sans publicité

et accompagnez vos élèves, votre équipe, vos projets

www.cafepedagogique.net